@

Antoine BAZIN

CHINE MODERNE

à partir de :

CHINE MODERNE

ou Description historique, géographique et littéraire de ce vaste empire, d'après des documents chinois

Seconde partie : Arts, littérature, mœurs, agriculture, histoire naturelle, industrie, etc.

par Antoine BAZIN (1799-1863)

Firmin Didot frères, éditeurs, Paris, 1853.
Pages 391-657 de 675 pages.

Édition en format texte
par Pierre Palpant

www.chineancienne.fr
juillet 2011

TABLE DES MATIÈRES

THÉÂTRE

Origines du théâtre chinois. — Coup d'œil sur l'histoire de l'art dramatique. — Forme extérieure du drame ; système dramatique des Chinois sous les Youên ; rôle du personnage qui chante. — Langue du théâtre ; diction des pièces. — Description du théâtre ; appareil scénique. — Des acteurs et des actrices. — Liste des principaux auteurs dramatiques de la dynastie des Youên. — Classification des pièces de théâtre.

Drames historiques

La Boîte mystérieuse. — L'Orphelin de la famille de Tchao. — Le trompeur trompé. — Sie-jin-koueï. — La Chute des feuilles du ou-thoung. — Sou-thsin, transi de froid. — Le Petit Commandant. — Ou-youan, jouant de la flûte. — La Route de Ma-ling. — La Pagode du ciel.

Drames tao-sse

La Transmigration de Yo-cheou. — Le Pavillon de Yo-yang. — Le Mal d'amour. — Le Songe de Lin-thong-pin. — Fleur de pêcher. — Histoire du caractère jin.

Comédies de caractère

L'Avare. — Le Libertin. — Le Fanatique.

Comédies d'intrigue

La Housse du lit nuptial. — Le Mari qui fait la cour à sa femme. — Les Secondes noces de Weï-kao. — Le Gage d'amour. — La Soubrette accomplie. — Le Mariage forcé. — La Fleur de poirier.

Drames domestiques

Le Vieillard qui obtient un fils. — Le Sacrifice de Fan et de Tchang. — Le Dévouement de Tchao-li.

Drames mythologiques

T'chang, l'Anachorète. — Les Métamorphoses. — La Déesse qui pense au monde. — La Grotte des pêchers.

Drames judiciaires

Le Créancier ennemi. — Le Plat qui parle. — Le Magot. — Histoire de la Pantoufle laissée en gage.

LITTÉRATURE MODERNE

Écrivains du premier ordre. Les thsaï-tseu

Notices biographiques et littéraires sur les anciens thsaï-tseu.
Œuvres des thsaï-tseu modernes. Origines et caractère de cette littérature.

Premier thsaï-tseu

San-koue-tchi, ouvrage du premier thsaï-tseu. — Appréciation littéraire.
Révolte des Bonnets-jaunes. (Fragment.)

Deuxième thsaï-tseu

Hao-khieou-tchouen, ouvrage du deuxième thsaï-tseu. — Appréciation littéraire.
Cérémonie du mariage. — Analyse du Hao-khieou-tchouen.

Troisième thsaï-tseu

Yu-kiao-li, ouvrage du troisième thsaï-tseu. — Appréciation littéraire.
Cérémonial des visites à la Chine.
Histoire de Yang-ko. (Fragment.)

Quatrième thsaï-tseu

P'ing-chan-ling-yen, ouvrage du quatrième thsaï-tseu. — Appréciation littéraire.
Description d'un banquet impérial. (Fragment.)

Cinquième thsaï-tseu

Chouï-hou-tchouen, ouvrage du cinquième thsaï-tseu. — Appréciation littéraire.
Table des matières contenues dans les 2 premiers volumes du Chouï-hou-tchouen.
Extraits de cet ouvrage : Peste de Khaï-fong-fou. Mœurs de la cour impériale. Profession de Lou-ta.

Sixième thsaï-tseu

Si-siang-ki, ouvrage du sixième thsaï-tseu. — Sujet du Si-siang-ki. — Appréciation littéraire.

Septième thsaï-tseu

Pi-pa-ki, ouvrage du septième thsaï-tseu. — Appréciation littéraire.
Analyse et extraits du Pi-pa-ki.
Opinions de deux critiques chinois sur le Pi-pa-ki.

Huitième thsaï-tseu

Hoa-tsien, ouvrage du huitième thsaï-tseu. — Sujet. — Appréciation littéraire.

Neuvième thsaï-tseu

Ping-koueï-tchouen, ouvrage du neuvième thsaï-tseu. — Analyse de cet ouvrage.

Dixième thsaï-tseu

Pe-koueï-tchi, ouvrage du dixième thsaï-tseu.
Prologue du Pe-koueï-tchi.

Écrivains du second ordre

Des romans chinois. — Fragments du Kin-p'hing-meï.
Des contes et des nouvelles.

HISTOIRE NATURELLE

Minéraux de la Chine

Des minéraux chinois appartenant à la collection du Muséum d'histoire naturelle.

Traitement des métaux ; procédés chinois.

Botanique chinoise

Index botanique de M. S. Wells-Williams.

Travaux de MM. J. Hoffmann et H. Schultes, sur la flore du Japon et de la Chine.

Zoologie

Les abeilles. — La cigale. — Papillons de la Chine. — Les termès ou fourmis blanches. — Vers à soie sauvages. — L'hirondelle dite de la Chine. Célèbres nids d'oiseaux. — Le tapir de la Chine.

AGRICULTURE

Parallèle de l'agriculture de la Chine et de celle de l'Europe ; culture du riz.

HORTICULTURE

Cultures particulières

Des cultures du thé, d'après les missionnaires et les voyageurs. — Classification des thés. Nouveaux renseignements sur la culture des arbres à cire, extraits des auteurs chinois par M. Stanislas Julien. — Plantes textiles. — Culture des mûriers. — Éducation des vers à soie.

INDUSTRIE

Coup d'œil sur l'industrie des Chinois. — Description des procédés chinois pour la fabrication du papier : Fabrication du papier de bambou. Fabrication du papier d'écorces. — Documents sur l'art d'imprimer, extraits des livres chinois par M. Stanislas Julien. — Travail de la laque à Canton. — Notice sur le vermillon chinois. — Miroirs magiques. — Fabrication des tam-tams. — Porcelaine de la Chine. — Pyrotechnie chinoise.

FÊTES

Fêtes religieuses et civiles des Chinois.

JEUX

Jeu des échecs. — Cerfs-volants.

@

THÉÂTRE

Origines du théâtre chinois

C'est sous les Thang, vers l'époque où Hiouen-tsong monta sur le trône, que naquirent, dans la ville de Tchang-ngan, l'art théâtral et la poésie dramatique. Les Chinois attribuent à l'empereur Hiouen-tsong (Kao-ming-ti) la gloire d'avoir élevé, l'an 720 de notre ère, le premier monument dramatique vraiment digne de ce nom. Toutefois, comme je l'ai dit ailleurs [1], cette opinion est aujourd'hui controversée. Il y a des écrivains qui revendiquent pour Wen-ti, fondateur de la dynastie des Soui (l'an 581 de notre ère), l'honneur d'avoir inventé le drame. Au nombre de ces derniers figure Ma-touan-lin qui, dans son *Examen général* des monuments écrits, observe que,

> « pendant les années tchin-kouan (627 à 649 de notre ère) et haï-youan (713 à 741), la musique en vogue fut celle du théâtre [2],

d'où il semble résulter que du temps de l'empereur Thaï-tsong, de la dynastie des Thang (l'an 627 de notre ère), il y avait déjà des représentations dramatiques dans le Céleste empire. Ma-touan-lin vivait sous la dynastie des Youên ; il fut peut-être le savant le plus universel de son siècle ; mais ici l'autorité de cet écrivain célèbre ne me semble pas d'un très grand poids. L'opinion la plus sûre, à mon avis, est que le théâtre fut institué à la Chine dans le huitième siècle de notre ère. Quand l'invention du poème dramatique remonterait dans ce pays à une époque plus reculée, il ne faudrait pas se hâter, p.392 comme a fait Voltaire [3], d'en tirer un argument philosophique en faveur des Chinois. M. Abel-Rémusat remarque à ce sujet qu'on a trouvé des

---

[1] Introduction au Théâtre chinois des Youên. (Voy. Théâtre chinois, ou Choix de pièces de théâtre composées sous les empereurs mongols, traduites pour la première fois sur le texte original, précédées d'une introduction et accompagnées de notes, par M. Bazin ; Paris, Imprimerie royale, 1838, 1 vol. in-8°.)

[2] Wen-hien-thong-kao, section XV, fol. 1 v°.

[3] D'après Voltaire, l'origine du théâtre, chez les Chinois, remonterait à plus de trois mille ans ; c'est une erreur.

spectacles à Java, à Sumatra et dans toutes les îles du Grand Océan, où la philosophie et même la civilisation n'ont pas fait de grands progrès [1].

« A la Chine, comme dans tous les pays du monde, dit un savant critique, les vers ont été la langue des plus anciens monuments littéraires, et ces premiers monuments ont été surtout consacrés au culte... La musique est toujours et partout contemporaine de la poésie. Chez les Chinois, l'usage de cet art est si ancien que, sous l'empereur Chun (plus de 2.200 ans avant notre ère), il existait déjà une surintendance de la musique. Nous trouvons même que l'art musical entrait, comme en Grèce, dans la science du gouvernement et de la morale. La tradition dit, presque dans les mêmes termes que Platon et Aristote :

> « La connaissance des tons et des sons a des rapports intimes avec la science du gouvernement, et celui-là seul qui comprend la musique est capable de gouverner.

Quant à la danse, il ne nous est pas permis de douter qu'elle n'ait fait originairement partie du cuite religieux en Chine. On lit, dans le Rituel chinois (le Li-ki) qu'on juge des mœurs d'une nation par ses danses [2].

On pourrait ajouter que la danse fut la pratique de toute l'antiquité chinoise. On dansait pour appeler les esprits, on dansait lorsqu'il survenait une éclipse, une grande calamité, un grand désastre, quand un officier du gouvernement mourait. Dans tous les sacrifices aux génies, dans toutes les cérémonies civiles, on exécutait des danses. Parmi les plus fameuses, on distinguait la *Porte des nues*, la *Grande tournante*, la *Tout-ensemble*, la *Cadencée* (le père Amiot [3], qui s'y connaissait, assure que cette danse était une des plus gracieuses de l'antiquité), la *Vertueuse*, ou autrement la *Grande hia*, par allusion à la dynastie des Hia, sous laquelle on la dansait (elle était lente et grave,

---

[1] Abel-Rémusat, *Mélanges asiatiques*, t. II, p. 320.
[2] Charles Magnin, *Journal des Savants*, mai 1842, p. 266.
[3] *La Chine, ou Description générale de cet empire*, rédigée d'après les mémoires de la mission de Pe-king, par l'abbé Grosier, t. VII, p. 392.

dit encore le père Amiot), la *Bienfaisante*, la *Grande guerrière*, etc. Parmi les petites danses, il y avait la *danse de pièce de soie à couleur variée*, la *danse de la plume*, la *danse du phénix*, la *danse du guidon à queue de bœuf*, la *danse du bouclier*, la *danse de l'homme* [1].

Avant Hiouen-tsong, il existait chez les Chinois des ballets pantomimes. Ces ballets étaient pour la plupart figurés, et représentaient les mêmes scènes qu'on retrouve dans la choristique des Grecs les *travaux du labourage*, les *joies de la moisson*, les *fatigues de la guerre*, les *plaisirs de la paix*. On trouve même, dans les notes du P. Gaubil sur le Chou-king, la description suivante d'un ancien ballet pantomime :

> « Les danseurs sortaient par le côté du nord. A peine avaient-ils fait quelques pas, que, changeant tout à coup l'ordre dans lequel ils étaient venus, ils figuraient par leurs attitudes, leurs gestes, leurs évolutions, un ordre de bataille. Dans la troisième partie, les danseurs s'avançaient encore plus vers le midi ; dans la quatrième, ils formaient une espèce de ligne ; dans la cinquième, ils représentaient les deux ministres Tcheou-koung et Tchao-koung, qui aidaient de leurs conseils Wou-wang ; dans la sixième, ils restaient immobiles comme des montagnes. Cette danse était une histoire de la conquête de la Chine par Wou-wang, qui, entrant dans l'empire, défait le roi Cheou, pénètre ensuite plus avant, assigne des bornes à ses États, p.393 et les gouverne par les sages conseils de ses deux ministres [2].

L'usage et le goût des ballets pantomimes s'est toujours conservé chez les Chinois ; mais à partir de l'époque des Song, les danses ne gagnèrent ni en décence ni en grâce ; elles devinrent si obscènes, et la licence y fut portée à un tel point, qu'elle excita souvent l'attention des

---

[1] Ce dernier nom indiquait que les danseurs ne tenaient aucun objet en dansant. (Voy. le *Tcheou-li ou Rites des Tcheou*, traduit pour la première fois du chinois, par feu Edouard Biot, t. II, p. 41.)

[2] Voy. le *Chou-king* de Gaubil, p. 329.

empereurs, des ministres et des mandarins, et qu'elle provoqua la sévérité des lois.

> « La première fois qu'il est fait mention de pièces de théâtre dans l'histoire, écrit le père Cibot, c'est pour louer Tching-thang, fondateur de la dynastie des Chang (1.766 ans avant notre ère), d'avoir proscrit les jeux de la scène, comme des divertissements frivoles et dangereux. Siouen-wang, de la dynastie des Tcheou (827 avant J. C.), reçut des représentations par lesquelles on l'engageait à éloigner de sa cour les comédiens, dont la présence devait être funeste pour les mœurs. Un autre empereur, dont on ne rapporte pas le nom, fut privé des honneurs funéraires pour avoir trop aimé le théâtre et fréquenté les comédiens [1].

Ces faits, je l'avoue, paraissent incompatibles avec l'assertion des écrivains chinois, relativement aux origines du théâtre ; mais il faut savoir que le père Cibot assimile mal à propos les anciens spectacles des Chinois, qui consistaient en ballets pantomimes, aux pièces régulières appelées *tchouen-khi, hi-kio, tsa-khĭ*, etc., ou plutôt la méprise du savant jésuite vient de ce que les missionnaires ont traduit indifféremment par le même mot, comédiens, l'expression *yeou-jin* (histriones), qui désigne à la vérité les comédiens, mais qui, dans le style des écrivains antérieurs à la dynastie des Thang, se rapporte aux bateleurs ou aux acteurs de bas étage qui jouaient dans les ballets pantomimes.

Si l'on rencontre au début de la société chinoise la poésie, la musique et l'art des gestes ou la danse, Hiouen-tsong n'en fut pas moins le premier qui introduisit, dans une pièce régulière, tous les éléments du poème dramatique. Cet exemple fit négliger les ballets, et l'histoire démontre que les écrivains de la dynastie des Thang s'attachèrent à imiter et à perfectionner le nouveau genre de spectacle.

---

[1] Voy. les *Mémoires concernant les Chinois*, t. VIII, p. 228.

Coup d'œil sur l'histoire de l'art dramatique

L'histoire de l'art dramatique chez les Chinois peut se diviser, d'après le témoignage de quelques écrivains modernes, en quatre époques distinctes. Nous rangerons donc dans la première les pièces de théâtre composées sous la dynastie des Thang, depuis l'an 720 de notre ère jusqu'à l'avènement des cinq petites dynasties, dites *postérieures*, vers l'an 905. On sait que, depuis la chute de la dynastie des Thang jusqu'à l'époque des Song, l'histoire de la Chine, empreinte d'une sauvage monotonie, ne présente plus que des tableaux hideux et le spectacle d'un pays affligé par tous les fléaux du ciel à la fois. Les désordres et les guerres civiles interrompirent les jeux de la scène, et le peuple ne fut plus convié aux *fêtes de la paix et de la prospérité* [1].

La seconde époque comprend les pièces de théâtre composées sous la dynastie des Song (900 à 1119 de notre ère) ; la troisième, les pièces représentées sous la dynastie des Kin et celle des Youên (1123 à 1341 de notre ère).

Enfin, tous les ouvrages dramatiques qui ont paru depuis la dynastie des Youên jusqu'à nos jours appartiennent à la quatrième époque.

Il n'existe, à ma connaissance, aucune pièce de théâtre qui puisse donner une idée du système dramatique des Thang ; mais il est permis de juger des pièces des Song par le Si-siang-ki (*Histoire du pavillon occidental*), puisque l'auteur de cet ouvrage, Wang-chi-fou, a vécu sous les Song et les Youên. Un savant critique [2] nous apprend que les p.394 écrivains des Song n'employaient jamais plus de cinq acteurs dans leurs pièces, dont le sujet dramatique manquait de développement. Comme la fable était peu compliquée, les vers tenaient infiniment plus de place que la prose : on sacrifiait tout à la partie lyrique.

La littérature dramatique fut poussée à sa perfection pendant le règne des empereurs mongols, et l'expression dissyllabique tsa-khĭ est le nom général que l'on donnait sous la dynastie des Youên à

---

[1] Voy. mon Introduction au théâtre chinois des Youên, p. 1.
[2] L'éditeur chinois du Youên-jin-pé-tchong.

toutes les pièces écrites pour le théâtre. Ce titre ne convenait pas moins à la comédie qu'au drame, puisque les auteurs, comme on le verra plus tard, ont transporté sur la scène lyrique le drame et la comédie, qu'ils ont ajustés à l'opéra. Si l'on considère les pièces des Youên, relativement à l'ordonnance de la fable, à l'économie du plan, à l'arrangement des scènes, on les trouve d'une ressemblance parfaite. Nos règles dramatiques y sont, pour l'ordinaire, ou méconnues ou négligées ; la distinction des genres n'y est point établie ; toute la différence qu'on y aperçoit provient du choix des sujets, des situations, qui sont plus ou moins touchantes, plus ou moins amusantes, de la diction, qui est plus ou moins noble, du caractère et des mœurs des personnages [1].

Il s'en faut de beaucoup que l'art théâtral ait parcouru à la Chine les mêmes phases que dans les autres pays. Les pièces des Ming et des Thsing, dont nous parlerons plus tard, n'ont pas la moindre ressemblance avec les drames des Youên. On est revenu dans la quatrième époque aux tchouen-khĭ ou aux romans dialogués des Song. Ainsi, pour ce qui est de la forme du drame, les écrivains modernes n'ont pas quitté les voies anciennes ; ils n'ont perfectionné ni la fable dramatique ni le style théâtral.

Forme extérieure du drame ; système dramatique des Chinois sous les Youên ; rôle du personnage qui chante

Dans le drame chinois, la division des actes et des scènes ressemble à celle d'un drame européen. Ainsi le spectacle n'est pas continu, depuis un bout de la pièce jusqu'à l'autre, comme chez les Grecs. Chaque pièce régulière se compose ordinairement de quatre *coupures* (tche) et quelquefois d'une *ouverture* (sie-tseu) et de quatre *coupures*. Le sie-tseu est, à proprement parler, une introduction, ou plutôt un prologue dans lequel les principaux personnages viennent décliner leurs noms, exposer l'argument de la fable ou raconter les événements antérieurs qui intéressent l'auditoire. On jouait, sous la dynastie des Thang, des pièces de théâtre dont le prologue, récité par un acteur que

[1] Voy. le *Journal asiatique*, cahier de février-mars 1851, p. 165.

les historiens appellent l'introducteur de la comédie, avait de l'analogie avec les prologues de Plaute. Dans les pièces de la dynastie des Youên, le prologue est dialogué et souvent entremêlé de vers. Les *coupures* correspondent aux divisions européennes que nous nommons *actes*. Quand une pièce chinoise se compose d'un prologue et de quatre actes, l'exposition a lieu dans le prologue, et l'intrigue se noue dans le premier acte ; quand une pièce se compose uniquement de quatre actes, l'exposition est renfermée dans le premier, et l'intrigue est ourdie dans le second ; l'intrigue se poursuit jusqu'à la fin du troisième acte ; et dans le quatrième enfin arrive la péripétie, qui change le cours des événements et frappe le crime de châtiments inattendus. Les scènes ne sont point distinguées les unes des autres, comme dans nos pièces de théâtre ; mais on indique l'entrée et la sortie de chaque personnage par ces mots Chang (*il monte*) et Hia (*il descend*). L'expression *peï-yun*, littéralement, *parler en tournant le dos*, désigne les aparté.

Il ne faut pas oublier qu'envisagé par rapport au but moral, le drame chinois se divise toujours en deux parties. Le prologue, le premier, le deuxième et le troisième acte sont unis, depuis le commencement jusqu'à la fin, par une étroite liaison ; le dénouement ou la péripétie forme un acte à part, et dominé en quelque sorte par des règles spéciales. Cette séparation est regardée comme nécessaire au p.395 développement de l'idée morale sur laquelle repose une pièce de théâtre, à savoir : l'expiation d'une faute ou d'un crime [1].

Tous les personnages du drame chinois sont désignés, dans le texte de la pièce, par des dénominations qui indiquent leur rôle, à peu près comme on distingue chez nous les *jeunes premiers,* les *pères nobles,* les *premiers comiques,* les *seconds comiques*, etc. On donne souvent à ces personnages un nom approprié à leur état et à leur caractère. Nos vieux comiques avaient adopté cet usage. Nous avons M. Bonnefoi, notaire ; M. Loyal, huissier ; M. Rafle, agent d'affaires ; M. Purgon, M. Fleurant, etc.

---

[1] Introduction au théâtre chinois, p. 39 et 40.

Les personnages des deux sexes sont tirés de toutes les classes de la société chinoise. On voit figurer sur la scène des empereurs, des mandarins civils et militaires, des médecins, des laboureurs, des bateliers, des artisans et des courtisanes. On y rencontre même des dieux et des déesses ; par exemple, dans la pièce intitulée *Khan-tsien-nou* ou l'*Avare*, véritable comédie de caractère entremêlée de scènes mythologiques, la première scène du premier acte se passe dans le ciel, et la seconde sur la terre. Ling-kou-heou, dieu du temple de la montagne sacrée nommée Thaï-chan, apparaît suivi d'un démon qui exécute ses ordres. Il est remplacé par Tseng-fo-chin, ou le dieu du bonheur. Dans la pièce intitulée Tou-lieou-tsoui, ou la Conversion de Lieou-tsoui, drame bouddhique, le premier personnage qui entre sur la scène est la déesse Kouan-yin, descendue du mont Lo-kia-chan. On peut donc affirmer que les personnages du drame chinois peuvent être tirés indifféremment de la mythologie, de la fable ou de l'histoire. Dans les pièces de pure fiction, les personnages sont créés par les auteurs [1].

La poétique chinoise veut que toute œuvre de théâtre ait un but ou un sens moral. Une pièce de théâtre sans moralité n'est aux yeux des Chinois qu'une œuvre ridicule, dans laquelle on n'aperçoit aucun sens. Suivant les rhéteurs, l'objet qu'on se propose dans un drame sérieux est de *présenter les plus nobles enseignements de l'histoire* aux ignorants qui ne savent pas lire ; et d'après le code pénal de la Chine, le but des représentations théâtrales est d'*offrir sur la scène des peintures vraies ou supposées, mais capables de porter les spectateurs à la pratique de la vertu.* L'obscénité est un crime. Ceux qui composent des pièces obscènes, dit un écrivain chinois cité par Morrison seront sévèrement punis dans le séjour des expiations, et leur supplice durera aussi longtemps que leurs pièces resteront sur la terre.

Si la poétique chinoise désavoue les œuvres du vice, la loi punit sévèrement les écrivains coupables qui font l'apologie des mauvaises passions. Du reste, il n'existe aucune disposition restrictive des jeux de

---

[1] Introduction au théâtre chinois, p. 18.

la scène, à l'exception d'un statut du code pénal qui interdit

> « à tous les musiciens et acteurs de représenter dans leurs pièces les empereurs, les impératrices et les princes, les ministres, et les généraux fameux des premiers âges.

Mais le traducteur anglais, sir G.T. Staunton, observe avec raison que les représentations qui sont prohibées par ce statut formant, dans le fait, les scènes théâtrales favorites et les plus ordinaires, on doit considérer cette loi comme tombée en désuétude.

Ce n'était pas assez pour les Chinois d'avoir établi l'*utilité morale* comme but des représentations dramatiques, il fallait encore qu'ils imaginassent un moyen d'atteindre ce but. De là le rôle du personnage qui chante, admirable conception de l'esprit, caractère essentiel qui distingue le théâtre chinois de tous les théâtres connus. Le personnage qui chante dans un langage lyrique, figuré, pompeux, et dont la voix est soutenue par une symphonie musicale, est, comme le chœur du théâtre grec, un intermédiaire entre le poète et l'auditoire, avec cette différence qu'il ne demeure pas étranger à l'action. Le personnage qui chante est, au contraire, le héros de la pièce, qui, toutes les fois que les événements surviennent, que les catastrophes éclatent, reste sur la scène pour émouvoir douloureusement p.396 les spectateurs et leur arracher des larmes. On remarquera que ce personnage peut être tiré, comme les autres, de toutes les classes de la société. Dans les *Chagrins de Han*, c'est un empereur ; dans l'*Histoire du cercle de craie*, une femme publique devenue l'épouse d'un homme riche ; dans les *Intrigues d'une soubrette*, une jeune esclave. Quand il arrive que le principal personnage meure dans le cours de la pièce, il est remplacé par un autre personnage du drame, qui chante à son tour. C'est enfin le personnage principal qui enseigne, qui invoque la majesté des souvenirs, cite les maximes des sages, les préceptes des philosophes, ou rapporte les exemples fameux de l'histoire ou de la mythologie.

Par cette création qui a servi de type aux écrivains de la dynastie

des Youên, les Chinois ont réalisé, dans le treizième siècle, le précepte émis plus tard en Europe par Lope de Véga, dans son Nouvel art dramatique :

> « Dans votre langage toujours chaste, dit le poète espagnol, n'employez ni pensées relevées ni traits d'esprit recherchés, lorsque vous traitez des choses domestiques ; il faut alors imiter la conversation de deux ou trois personnes ; mais lorsque vous introduirez un personnage qui exhorte, conseille ou dissuade, vous pouvez vous servir de sentences ou de phrases brillantes. En cela, vous vous rapprocherez de la vérité : car lorsqu'un homme veut donner des conseils, il parle avec un autre ton, dans un langage plus étudié, plus véhément que celui de la causerie familière.

Langue du théâtre ; diction des pièces

On voit, dans la préface du *Youên-jin-pĕ-tchong* (*Répertoire dramatique des Youên*) que les œuvres du théâtre offrent à peu près toutes les formes du langage, et présentent trois genres particuliers de style, à savoir :

1° La langue des King et des historiens (*king-sse-yu*) ;

2° La langue poétique ou lyrique (*yŏ-fou-yu*) ;

3° La langue commune (*thien-hia-thong-yu*) [1].

Il faut dire cependant que la partie la plus commune du drame est presque toujours dans le style ordinaire de la conversation. Le *hiang-than* ou le patois des provinces n'est usité que dans les pièces modernes, et particulièrement dans les pièces d'un bas comique. Qu'on se garde bien d'assimiler, à cause de cela, le théâtre chinois au théâtre indien. Dans les pièces indiennes, les dialectes du sanscrit sont employés et varient *suivant les personnages* ; dans les pièces chinoises, les styles ne se diversifient qu'en raison du sujet ; dans les pièces indiennes, le héros et les

[1] Voy. la préface du Youên-jin-pĕ-tchong.

personnages principaux parlent *sanscrit* ; mais les femmes et les personnages inférieurs emploient les différentes modifications du *prâcrit*. Dans les pièces chinoises, les personnages principaux et les personnages inférieurs, les hommes et les femmes, parlent tous le *kouan-hoa* ou la *langue commune*, avec la variété de ton qui résulte nécessairement du mélange des classes de la société. Toutes les fois que des personnages vulgaires se trouvent avec des mandarins, il y a contraste dans les expressions du kouan-hoa. Généralement les personnages du drame chinois parlent suivant leur âge et leur condition. Le vieux Tchang-y, dans la *Tunique confrontée*, s'exprime presque toujours avec une gravité sentencieuse, et les discours des deux amants, dans les *Intrigues d'une soubrette*, peignent leurs sentiments avec une vivacité tout à fait orientale [1].

De même que les parties en prose offrent tous les genres de style, de même les morceaux poétiques présentent tous les genres de versification. Il y a des vers de trois, de quatre et de sept mots ; des vers assujettis aux règles de la césure et de la rime, et des vers irréguliers. Le choix du mètre devient quelquefois une source de beautés ; par exemple, dans Ho-han-chan (pièce 140) le poète nous représente Tchang-y retiré dans une chambre de l'étage supérieur avec sa femme et son fils, et jouissant d'un spectacle délicieux pour les Chinois, du spectacle de la neige qui tombe en abondance. Après avoir pris p.397 quelques tasses de vin, son imagination s'exalte ; il croit être dans le printemps. Les flocons de neige deviennent pour lui des fleurs de poirier qui tombent ; les nuages rougeâtres, des fleurs de saule qui tourbillonnent dans l'air. Il s'imagine que l'on suspend devant lui des draperies de soie brodées, que l'on étale à ses pieds un riche tapis de fleurs, etc.

Or, pour approprier avec goût la versification au sujet qu'il avait à traiter, pour exprimer convenablement ce délire de l'imagination de Tchang-y, que devait faire le poète ? Abandonner la stance régulière

---

[1] Introduction au théâtre chinois, p. 36.

qui semble réservée aux monologues graves et aux descriptions pompeuses, pour la stance irrégulière ou la mesure libre ; s'affranchir de cette règle qui soumet les vers chinois au double joug de la césure et de l'allitération ; rechercher les termes poétiques les plus pittoresques ; employer la *réduplication*, la métaphore, l'allégorie, etc. ; et c'est précisément ce que nous trouvons dans ce morceau. Du reste, il faut être en état de lire ces vers dans l'original pour avoir une idée de l'harmonie qui existe entre le style et la situation du personnage. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que la poésie dramatique est infiniment supérieure à celle du Chi-king, sous le rapport de la versification [1].

Description du théâtre, appareil scénique

On a trop répété que les Chinois n'ont point de théâtre public ; c'est une erreur. On trouve, dans le nord de la Chine, des édifices publics consacrés aux exercices de la musique, du chant et de la danse, et qui, durant les jours de spectacle, *fang-kia-ji-tseu*, sont appropriés aux besoins des représentations dramatiques. On y établit, avec les décorations de la scène, ce que les Chinois appellent *koueï-men* (*la porte des ombres*), c'est-à-dire la porte par laquelle entrent et sortent les ombres des anciens personnages de l'antiquité. Timkovski nous apprend même qu'il existe à Pé-king une rue appelée la *rue des théâtres*. On compte en cet endroit six théâtres situés l'un près de l'autre, où l'on joue presque tous les jours des drames mêlés de chant et de musique, depuis midi jusqu'au soir. L'entrée aux théâtres ne coûte, suivant Timkovski, que 150 copèques [2].

Il est vrai que, dans les provinces du sud, il n'y a point de théâtres permanents ouverts au public ; mais le gouvernement, qui ne manque jamais d'encourager les divertissements dramatiques, permet qu'on élève un théâtre dans les rues, au moyen de souscriptions recueillies parmi les habitants. Les mandarins fournissent eux-mêmes les fonds nécessaires. On construit alors, dit l'éditeur anglais du *Vieillard qui*

---

[1] *Introduction au théâtre chinois*, p. 35, 36, 37 et 38.
[2] Timkovski, *Voyage à Pé-king*, t. II, p. 175.

obtint un fils, un théâtre public dans une couple d'heures. Quelques bambous pour supporter un toit de nattes, quelques planches posées sur des tréteaux, et élevées de six à sept pieds au-dessus du sol, quelques pièces de toile de coton peintes pour former trois des côtés de la place destinée à la scène, en laissant entièrement ouverte la partie qui fait face au spectateur, suffisent pour dresser et construire un théâtre chinois. C'est dans une salle de spectacle provisoire, élevée de cette façon, que les chanteurs italiens dont parle M. J. F. Davis dans sa Description de la Chine exécutèrent à Macao, en 1833, avec le plus grand succès, la plupart des opéras de Rossini. Les Chinois, dit l'auteur de cet ouvrage, furent agréablement surpris de voir ce qu'on appelle dans le jargon de Canton un *sing-song* (théâtre), érigé par des étrangers, sur le sol de leur empire, et encore plus d'entendre un mélange de chant et de récitatif si semblable au leur [1].

Une relation récente nous donne, d'un théâtre ainsi dressé à Canton, une idée plus favorable encore :

> « A l'extrémité d'une avenue déserte, dit un officier de marine, nous découvrîmes une vaste cour, entourée d'échafaudages p.398 garnis de spectateurs, et au fond, sur un théâtre en plein vent comme les loges, les acteurs étaient à débiter leurs rôles ; la rivière et ses innombrables bateaux formaient le dernier plan du tableau. Songer à traverser la foule qui encombrait le parterre (la cour) était chose impossible. Nous entrâmes dans une maison que nous traversâmes, après avoir payé une demi-gourde chacun, et nous arrivâmes sur un des échafaudages qui se trouvaient de plain-pied avec le premier étage de la maison. Il y avait plusieurs banquettes disposées en gradins ; nous nous plaçâmes sur les plus élevées, pour mieux juger de l'ensemble du spectacle. Voici quelle était à peu près la disposition du théâtre : un enclos plus long que large était

[1] Voy. J. F. Davis, *The Chinese*, t. II, p. 186 et 187.

> bordé, sur ses grands côtés, par deux galeries couvertes, élevées sur des poteaux, et où se trouvaient assis les spectateurs payants ; la scène, supportée aussi sur des piliers, et couverte, non pas en nattes, comme les galeries mais en toiles peintes, formait un des petits cotés du rectangle, et s'étendait sur le bord de l'eau ; enfin, un mur, qui joignait la maison par laquelle nous étions entrés à une autre maison située en face, et formant, comme celle-ci, le prolongement de l'amphithéâtre, complétait la clôture de l'enceinte, laissant seulement une porte ouverte à la foule qui entrait gratis dans le parterre [1].

Indépendamment de ces théâtres temporaires, appelés par les Chinois *hi-thaï*, il existe encore dans les maisons des riches et dans les hôtels particuliers des salles de spectacle, où les comédiens ambulants jouent des pièces de théâtre. La scène y est de plain-pied et occupe un grand espace vide que laissent les tables rangées sur deux files. On couvre seulement le pavé de la salle d'un tapis, et, pour coulisses, les acteurs font usage de quelques chambres voisines, d'où ils sortent pour jouer leurs rôles ; ils ont ordinairement plus de spectateurs qu'on n'a rassemblé de convives : l'usage est de laisser entrer un certain nombre de personnes, qui, placées dans la cour, jouissent aussi du spectacle qu'on n'a point préparé pour elles. Les femmes peuvent y prendre part sans être aperçues ; elles voient les acteurs à travers une jalousie, qui les dérobe elles-mêmes à tous les regards [2].

Les costumes des personnages du drame, s'il est permis d'en juger par le récit des voyageurs, sont assez bien appropriés aux rôles dramatiques, et quelquefois d'une rare magnificence. On verra que les acteurs ne manquent jamais d'indiquer les changements de costumes dans le texte chinois de la pièce, quand il arrive qu'un personnage est promu à une charge ou à une nouvelle dignité. Comme la plupart des pièces chinoises, dit M. Davis, ont une couleur historique, et, pour de

---

[1] Voy. la *Revue des Deux-Mondes* du 15 septembre 1840, p. 851 et suiv.
[2] Timkovski, *Voyage à Pé-king*, t. II, p. 178.

bonnes raisons, ne se rapportent point aux événements qui se sont succédé depuis la conquête tartare, les costumes des Chinois sont ceux qu'ils portaient antérieurement à la dynastie des Thsing [1].

Des acteurs et des actrices

De même que les acteurs n'étaient réputés infâmes, à Rome, que par le vice de leur naissance et non pas à cause de leur profession, de même, chez les Chinois, les comédiens ne jouissent ni du respect ni de l'estime de leurs compatriotes, parce que les directeurs, au mépris d'un statut formel du code pénal, achètent ordinairement des enfants d'esclaves, qu'ils élèvent pour en faire des acteurs, et qui sont, par cette raison, classés hors des rangs de la société. Une compagnie de comédiens ambulants (*y-pan-hi-tseu*) est, pour l'ordinaire, composée de huit à dix personnes qui sont à la lettre les *esclaves du maître* ou *directeur* [2]. Néanmoins la postérité a conservé les noms des comédiens célèbres. On sait, par exemple, que sous la dynastie des Song Wéï, Woû et Lieou furent des acteurs d'un très grand mérite, et que, dans le rôle du dévot, le premier de ces acteurs n'a jamais été surpassé [3].

p.399 Mais, à l'exception de la capitale et de quelques grandes villes, les comédiens chinois sont ambulants, courent les provinces et vont jouer dans les maisons particulières, où on les appelle lorsqu'on veut joindre l'amusement de la comédie aux délices d'un festin ; il en est peu de complets sans cette sorte de spectacle. Au moment où l'on se met à table, on voit entrer dans la salle quatre à cinq acteurs richement vêtus ; ils s'inclinent tous ensemble, et si profondément que leur front touche quatre fois la terre ; ensuite, l'un d'eux présente au principal convive un livre dans lequel sont inscrits, en lettres dorées, les noms de cinquante à soixante comédies qu'ils savent par cœur et qu'ils sont en état de représenter sur-le-champ. Le principal convive ne désigne celle qu'il adopte qu'après avoir fait circuler cette liste, qui lui est renvoyée

---

[1] Introduction au Théâtre chinois, p. 45.
[2] Introduction au Théâtre chinois, p. 43.
[3] Préface du *Youên-jin-pĕ-tchong*.

en dernier ressort. La représentation commence au bruit des tambours de peau de buffle, des flûtes, des fifres et des trompettes.

Chaque personnage, lorsqu'il paraît sur la scène, commence toujours par se faire connaître aux spectateurs ; il leur apprend quel est son nom et le rôle qu'il va jouer dans la pièce. Le même acteur représente souvent plusieurs rôles dans la même pièce. Telle comédie, par exemple, sera jouée par cinq acteurs, quoiqu'elle continue et fasse successivement paraître dix ou douze personnages qui parlent [1].

Aujourd'hui les rôles de femmes sont remplis par de jeunes garçons. On a dit que les Chinoises n'avaient jamais paru sur la scène : je puis affirmer qu'il y avait des actrices à la Chine pendant le règne des empereurs mongols. On les appelait *tchang-yeou* (comédiennes), vulgairement *nao-nao* (guenons). *Tan* est le nom qu'on leur donne dans tous les ouvrages de littérature. Les actrices de la dynastie des Youên n'étaient pas très estimées, et ne valaient guère mieux que les courtisanes. Une ordonnance de Khoubilaï, datée de la quatrième année Tchong-tong (1263), confond les unes avec les autres, et n'établit aucune différence entre les professions qu'elles exerçaient.

Liste des principaux auteurs dramatiques de la dynastie des Youên

— Chang-tchong-hien. On a de lui le *Combat de Yu-tchi-tě* et le *Roi des dragons.*

— Che-kiun-pao. Des dix pièces qu'il a composées, deux sont restées au théâtre. Le *Mari qui fait la cour à sa femme* est sa meilleure comédie.

— Che-tseu-tchang. On a de lui une petite comédie intitulée le *Mariage d'une religieuse*.

— Fan-tseu-ngan. Il a composé trois pièces de théâtre. Elles sont fort médiocres.

---

[1] Timkovski, Voyage à Pe-king, t. II, p. 177 et 178.

— Hoa-li-lang, courtisane et comédienne. Elle composa quatre petites pièces qui ne réussirent guère, à ce qu'il paraît ; elles ne sont pas restées au théâtre.

— Kao-wen-sieou. Cet auteur a composé trente-deux drames. Le *Tourbillon noir* est le seul qui soit resté au théâtre.

— Khang-tsin-tchi. On a de lui un drame intitulé le *Jugement de Song-kiang.*

— Ki-kiun-tsiang. C'est l'auteur du *Jeune Orphelin de la famille de Tchao.*

— Kia-tchong-ming. Les trois pièces qu'il a composées sont : 1° la *Déesse qui pense au monde* ; 2° l'*Histoire du peigne de jade* ; 3° les *Amours de Siao-cho-lan*.

— Kiao-meng-fou. Il a composé huit pièces de théâtre, dont les meilleures sont : le *Gage d'amour* et les *Secondes noces de Weï-kao.*

— Kong-ta-yong. On a de lui un drame intitulé le *Sacrifice de Fan et de Tchang.*

— Kou-tseu-king. C'est l'auteur des *Métamorphoses*.

— Kouan-han-king. Originaire de Kiaï-tcheou-fou, chef-lieu d'un département dans le Chan-si, Kouan-han-king travailla pour le Conservatoire de musique, et composa soixante pièces de théâtre.

Dans le monde, on vante souvent les couplets des Song et la musique des Youên ; on ne réfléchit pas que les couplets dont on parle sont de p.400 l'époque des Thang, et ont été composés par les poètes de cette dynastie ; il n'y a que les airs des couplets qui appartiennent aux Youên. On donna la préférence aux airs du Nord (parce que les plus habiles chanteurs étaient originaires des provinces septentrionales). On réunit dans le Conservatoire un certain nombre d'hommes de lettres ; on divisa les sujets des compositions dramatiques en douze classes ; puis le directeur choisit les sujets, régla, pour ainsi dire, l'économie de chaque pièce quant aux morceaux lyriques, indiqua les timbres des airs, et ordonna aux écrivains de se mettre à l'œuvre. Ceux-ci

composèrent avec la plus grande promptitude cinq cent quarante-neuf pièces de théâtre.

Telle fut, d'après la *Biographie universelle de la Chine*, l'origine des compositions dramatiques appelées tsă-khĭ ; mais que l'on se garde bien de prendre pour autant de faits les assertions du biographe chinois. Ce biographe était un lettré, et les plus injustes comme les plus violents détracteurs des arts de l'esprit sont assurément les lettrés de la Chine. Quant aux emprunts faits par les auteurs aux poètes de la dynastie des Thang, il y a du vrai dans ce que dit le biographe.

Sur les soixante pièces de Kouan-han-king, huit seulement ont été conservées dans le *Youên-jin-pĕ-tchong* (*Répertoire dramatique des Youên*). Ce sont : le *Miroir de jade*, la *Courtisane savante*, la *Courtisane sauvée*, le *Songe de Pao-kong*, le Ravisseur, le *Mariage forcé*, le *Ressentiment de Teou-ngo*, et le *Pavillon de plaisance*.

— Li-cheou-king. On a de cet auteur un drame mythologique intitulé : *Ou-youên jouant de la flûte*.

— Li-hao-kou. Il a composé un drame mythologique intitulé la *Nymphe amoureuse*.

— Li-hing-tao. C'est l'auteur de l'*Histoire du cercle de craie*.

— Li-tchi-fou. On a de lui un drame intitulé : l'*Enseigne à tête de tigre.* Il a composé onze pièces de théâtre qui n ont pas réussi.

— Li-tchi-youên. On a de lui un drame intitulé le *Condamné qui retourne dans sa prison.*

— Li-wen-weï. On a de lui un drame intitulé : *Yen-thsing vendant du poisson.*

— Ma-tchi-youên. Il a compose treize pièces de théâtre, sur lesquelles sept ont été conservées ; ce sont : 1° les *Chagrins dans le palais des Han*, 2° l'*Inscription de Tsien-fo* ; 3° le *Pavillon de Yo-yang* ; 4° le *Sommeil de Tchin-po* ; 5° le *Songe de Liu-thong-pin* ; 6° les *Amours de Pe-lo-thien* ; 7° *Jin, le fanatique*.

— Mong-han-king. On a de lui un drame intitulé : le *Magot*.

— Ou-tchang-ling. On a de lui deux pièces de théâtre : *T'chang, l'anachorète*, et le *Songe de Tong-po*.

— Pe-jin-fou. Il a composé quinze pièces de théâtre. La *Chute des feuilles du Ou-thong* est son meilleur drame.

— Sun-tchong-tchang. On a de lui un drame intitulé : le *Bonnet de Lieou-ping-youên.*

— Taï-chen-fou. Il ne reste de cet écrivain qu'une comédie intitulée : l'*Académicien amoureux*.

— Tchang-cheou-king. On a de lui une comédie intitulée : la *Fleur de poirier rouge*. Il n'a fait que cette comédie ; elle est restée au théâtre.

— Tchang-koŭe-pin, courtisane et actrice. Son vrai nom était Tchang-khŏ-pin ; Tchang-koŭe-pin est son nom d'auteur, c'est-à-dire le nom qu'on lui donna, quand elle fut admise dans la société des auteurs dramatiques. Il est à présumer qu'elle avait des relations avec Kouan-han-king, et que ce fut cet académicien qui lui apprit à composer des vers. On a de Tchang-koŭe-pin trois drames intitulés : la *Tunique confrontée, Sié-jin-koueï* et les *Aventures de Lo-li-lang.*

— Tchao-ming-king, courtisane et actrice. Elle a écrit trois comédies qui ne sont pas restées au théâtre.

— Tching-te-hoeï. Cet écrivain célébre a composé dix-huit pièces de théâtre. Les meilleures sont : le *Mal d'amour*, l'*Élévation de Wang-tsan* et la *Soubrette accomplie*.

— Tching-thing-yu. Il ne nous reste que trois pièces de cet auteur ; ce sont *Tchao-kong, prince de Thsou*, la *Fleur de l'arrière-pavillon* et l'*Histoire du caractère jin*. p.401

— Thsin-kien-fou. On a de cet auteur l'*Enfant prodigue* et le *Dévouement de Tchao-li.*

— Tseng-touan-king. On a de lui une comédie intitulée : *Histoire de la pantoufle laissée en gage.*

— Wang-chi-fou. La Biographie universelle de la Chine n'a point consacré d'article à cet écrivain célèbre, qui a trouvé et trouvera toujours des admirateurs et des enthousiastes. C'est l'auteur du Si-siang-ki (*Histoire du pavillon occidental*).

— Wang-tchong-wên. On a de lui un drame intitulé : l'*Innocence reconnue*.

— Wang-tseu-y. On a de cet auteur la *Grotte des pêchers*, opéra-féerie.

— Wou-han-tchin. Il ne nous reste que trois pièces de Han-tchin le *Vieillard qui obtient un fils,* les *Amours de Yu-hou* et le *Petit pavillon d'or.*

— Yang-hien-tchi. Il a composé deux drames : le *Naufrage de Tchang-thien-khiŏ* et le *Pavillon*.

— Yang-king-hien. On a de lui la *Courtisane Lieou*.

— Yang-wen-koueï. Il a fait une comédie intitulée : la *Réunion du fils et de la fille.*

— Yŏ-pe-tchouen. C'est l'auteur de la *Transmigration de Yo-cheou.*

Classification des pièces de théâtre.

Après une lecture attentive des cent pièces de théâtre renfermées dans le *Youên-jin-pĕ-tchong* (*Répertoire dramatique des Youên*), j'ai reconnu que les Chinois comprenaient sous le nom de *tsă-khĭ* sept espèces d'ouvrages dramatiques, à savoir :

1° Les drames historiques ;
2° Les drames tao-sse ;
3° Les comédies de caractère ;
4° Les comédies d'intrigue ;
5° Les drames domestiques ;
6° Les drames mythologiques ;
7° Les drames judiciaires ou fondés sur des causes célèbres.

Les drames historiques, particulièrement la *Chute des feuilles du*

Ou-thong et la *Mort de Tong-tcho*, méritent le premier rang et la préférence sur tous les autres. Ce sont, à mon goût, les plus beaux monuments de la littérature chinoise dans le siècle des Youên. On trouve dans les annales, dans les mémoires des historiographes une chronologie savante et régulière, des faits classés dans le meilleur ordre, une grande précision ; mais les historiographes et les annalistes ne font point entrer dans leurs longs et fastidieux ouvrages le tableau des mœurs nationales ; ils se bornent au récit peu instructif des événements, et omettent une foule de choses qu'on voudrait savoir. Il faut donc les chercher dans les drames et les romans, puisqu'on ne les trouve pas ailleurs. Les auteurs dramatiques de la dynastie des Youên, appliquant les premiers l'éloquence à l'histoire, ont ajouté au récit des événements ce qui manquait dans les ouvrages des historiens, et, comme dit Hamlet dans Shakspeare « They shew the very age and body of the time his form and pressure. » Ils offrent au lecteur un véritable tableau des antiquités chinoises, depuis l'an 607 avant J. C. jusqu'au dixième siècle de notre ère ; tableau naïf, varié, rempli d'épisodes, de petits détails, où l'on voit le caractère des personnages et la physionomie des siècles. On peut étudier fort agréablement l'histoire de la vieille dynastie des Tcheou, de la grande querelle de Hoeï-wang, prince de Wei, et de Wei-wang, prince de Thsi ; de la rivalité de Sun-pin et de Pang-kiouen, dans la *Route de Ma-ling* ; l'histoire du règne de King-wang et les mœurs de l'époque où vivait Confucius, dans *Tchao-kong, prince de Tsou*, et dans *Ou-youên jouant de la flûte* ; l'histoire d'une période intéressante qu'on appelle Tchen-koŭe, dans *Sou-thsin transi de froid* ; les mœurs de la dynastie des Han, dans les *Fureurs de Yng-pou* ; les mœurs de l'époque des San-koŭe, dans le *Mariage de Lieou-hiuen-té*, et la *Mort de Tong-tcho* ; enfin, les mœurs des Thang, qui ont un grand attrait, dans la *Chute des feuilles du Ou-thong*, dans le *Trompeur trompé*, *Sie-jin-koueï*, le *Petit commandant*, le *Pavillon démoli*, la *Pagode du ciel*, et le *Combat de Hoeï-tchi-kong*. Généralement, le dialogue de ces pièces n'est pas dans le ton de la conversation ordinaire ; il n'y a pas de styles qui se ressemblent moins que celui des drames historiques et celui de la

conversation. Quant aux vers, ils sont p.402 aussi élégants que les autres, plus riches de métaphores, d'images, d'allusions, et, je le suppose, d'une harmonie plus savante [1].

Au défaut d'un culte fondé sur une révélation véritable, les hommes se forgent un culte et des révélations sans fondement. Je l'ai dit ailleurs, il n'y a pas de spectacle religieux chez les Chinois. Que les opinions superstitieuses du peuple, ou que les folles cérémonies du bouddhisme se trouvent souvent mêlées aux pièces de théâtre, cela est vrai ; mais les représentations dramatiques n'en sont pas plus majestueuses pour cela. Au contraire, dès qu'un écrivain met en scène des jongleurs comme les tao-sse, ou de ridicules personnages comme les bouddhistes, il renonce par le fait au genre sérieux et grave. Cet amas de superstitions chinoises, dont se compose le culte des tao-sse, devait fournir au théâtre des caractères étranges, des aventures merveilleuses, des événements extraordinaires, des mœurs et des situations très comiques et très amusantes. Je place au second rang les pièces tao-sse. Outre qu'elles nous font connaître les sentiments intimes des visionnaires les plus extravagants qui furent jamais, nous y trouvons encore un précieux témoignage du génie satirique des auteurs ; car si l'on vénérait les tao-sse, du temps des Song, sous les Youên on s'en moquait. Il y a dans la collection huit drames tao-sse ; ces drames sont le *Sommeil de Tchin-pŏ*, le *Songe de Liu-thong-pin*, *Fleur de pêcher*, la *Nacelle métamorphosée*, la *Déesse qui pense au monde*, la *Courtisane Lieou* et la *Conversion de Lieou-tsoui*. On peut joindre à ces pièces deux drames bouddhiques : l'*Histoire du caractère jin* (*patience*), et le *Songe de Sou-thong-po*.

On ne voit pas que les Chinois aient composé des pièces comiques d'une forme régulière, sous la dynastie des Song. Il se peut néanmoins que l'origine de la comédie remonte encore plus haut, comme l'affirment les éditeurs du *Youên-jin-pĕ-tchong*. Quant à moi, je persiste à croire que les dynasties antérieures à la dynastie mongole

---

[1] *Journal asiatique*, cahier de février-mars 1851, p. 166 et 167.

n'avaient que des drames burlesques, des bouffonneries, des farces, et que le siècle des Youên a produit les premières comédies du genre sérieux. Sans avoir à nous offrir des comédies parfaites ni des monuments comparables aux nôtres, les écrivains des Youên méritent notre estime, pour s'être essayés dans un genre d'ouvrages extrêmement difficile : je veux parler des comédies de caractère. J'en ai trouvé cinq dans le répertoire ; ce sont : l'*Enfant prodigue,* le *Bouddhiste,* le *Libertin,* l'*Avare* et le *Fanatique*. J'incline à croire que le théâtre moderne en renferme beaucoup d'autres. A la Chine, le théâtre est une école de morale et les pièces de ce genre, moins peut-être que les drames judiciaires, plus que les comédies d'intrigue, peuvent servir à réprimer les folies et à corriger les vices. Quant aux six pièces que je viens de citer, elles me paraissent très remarquables. Tous les enfants prodigues, tous les avares, tous les libertins se ressemblent ; Lou-tchaï-lang n'est ni au-dessus ni au-dessous de don Juan ; mais quel caractère que celui du bouddhiste ! quelle étrange manière de penser et de sentir ! Dans la pièce chinoise, où l'on trouve épisodiquement la fable du *Financier et du Savetier*, les moindres actions du principal personnage amusent et soutiennent l'attention. Ce n'est pas encore là, on le pense bien, le vrai genre de la comédie de caractère, et l'on sent à quelle prodigieuse distance l'*Avare* de l'auteur chinois doit être de l'*Avare* de Molière ou même de l'*Aulularia* de Plaute.

Les comédies d'intrigue, où figurent principalement des courtisanes, sont plus nombreuses que les comédies de caractère ; mais aussi de tous les genres, c'est, dit-on, le plus facile. Malheureusement la plaisanterie chinoise n'est ni très fine, ni très spirituelle ; elle est même un peu lourde et s'écarte quelquefois des règles de la bienséance. De telles comédies peuvent intéresser le lecteur européen par les tableaux de mœurs qu'on y trouve ; elles plaisent au spectateur chinois par la singularité des aventures, la variété des incidents qui retardent l'action et surtout p.403 par le merveilleux de l'intrigue. Le *Gage d'amour,* la *Housse du lit nuptial,* le *Miroir de jade,* la *Courtisane savante,* la *Courtisane sauvée,* le *Fleuve au cours sinueux,* le *Mariage secret,* les

Amours de Yu-hou, l'Académicien amoureux, le *Mari qui fait la cour à sa femme,* l'*Inscription de Tsien-fŏ,* le *Mal d'amour,* le *Songe de Tou-mŏ-tchi,* les *Secondes noces de Weï-kao,* le *Pavillon,* la *Fleur de poirier rouge,* la *Soubrette accomplie,* le *Lac Kin-tsien,* l'*Histoire de la pantoufle laissée en gage,* l'*Histoire du peigne de jade,* le *Portique des cent fleurs,* la *Religieuse mariée,* les *Amours de Siao-cho-lan* et le *Pavillon de plaisance* peuvent être regardées comme p.206 vingt-quatre comédies d'intrigue. Au point de vue de la morale, ce sont les vingt-quatre pièces les plus répréhensibles du théâtre chinois ; mais il y en a peu dans lesquelles on ne rencontre des scènes très intéressantes.

Les drames domestiques, d'un genre moins noble, n'ont aucun caractère particulier ; ils roulent sur les accidents de la vie commune et peignent, en général, les mœurs du bas peuple. On y trouve quelquefois des situations très touchantes. Les éditeurs du *Youên-jin-pĕ-tchong* nous ont laissé huit drames de ce genre ; ce sont : la *Tunique confrontée,* l'*Histoire d'un pêcheur et d'un bûcheron, Yen-thsing vendant du poisson,* le *Naufrage de Tchang-thien-khiŏ,* le *Vieillard qui obtient un fils,* les *Caisses de cinabre, l'Enseigne à tête de tigre,* la *Réunion du fils et de la fille,* le *Tourbillon noir,* les *Amours de Pĕ-lo-thien,* le *Festin du ministre d'État, Meng-kouang,* le *Sacrifice de Fan et de Tchang,* le *Dévouement de Tchao-li,* la *Boîte à toilette,* le *Jugement de Song-kiang,* les *Aventures de Lo-li-lang,* le *Condamné qui retourne dans sa prison*. Le dialogue des drames domestiques, écrit dans le ton de la conversation ordinaire, est un monument de la langue chinoise parlée au XIVe siècle ; le langage est clair, naturel et simple, parce que les auteurs écrivaient comme ils parlaient.

Il paraîtra surprenant que les Chinois, avec un degré d'imagination assez médiocre, s'amusent à composer des drames mythologiques ou des opéras-féeries ; mais ce n'est pas le merveilleux, c'est le ridicule qu'on trouve le plus souvent dans ces pièces, dont les défauts tiennent à la mythologie chinoise, qui n'est pas assez poétique. Les fictions des anciens poètes, loin d'être ingénieuses, charmantes, comme les fictions d'Ovide ou de l'Arioste, n'offraient aux auteurs dramatiques de la

dynastie des Youên qu'une assez triste ressource. Ces auteurs ne paraissaient pas appelés à de grands succès ; et d'ailleurs comme il n'existait, pour le théâtre, ni architecture, ni sculpture, ni peinture, ni chorégraphie, les opéras-féeries n'étaient soutenus par aucun des prestiges de l'illusion théâtrale. Aussi le petit nombre de drames mythologiques restés au théâtre, prouve que ce genre n'a pas réussi. On n'en compte que six dans la collection des Youên ; ce sont : *Tchang l'anachorète,* le *Créancier ennemi,* le *Saule,* la *Grotte des pêchers,* le *Roi des dragons,* la *Nymphe amoureuse.*

Les drames judiciaires, d'une influence plus puissante sur les mœurs, me paraissent inférieurs aux autres pièces. La collection des Youên en renferme seize, qui sont : Le *Grenier de Tchin-tcheou,* le *Chien de Yang-chi,* la *Délivrance de Thsiĕn-kiao, les Originaux confrontés,* l'*Ombre de Chin-nou-eul,* le *Songe de Pao-kong,* le *Bonnet de Lieou-ping-youen,* l'*Innocence reconnue, Lou-tchaï-lang,* la *Fleur de l'arrière pavillon,* l'*Histoire du cercle de craie, le Magot,* le *Plat qui parle,* le *Ressentiment de Teou-ngo,* le *Petit pavillon d'or* et les *Malheurs de Fong-yu-lan*. Les principaux incidents des drames judiciaires se trouvent dans les répertoires des causes célèbres, mais surtout dans une collection des jugements de Pao-kong, collection déjà populaire au commencement de la dynastie des Youên. Pao-kong ou Pao-tching, dont la sagesse est devenue proverbiale à la Chine, fut gouverneur de Khaï-fong-fou, juge en dernier ressort, puis ministre, sous le règne de l'empereur Jin-tsong, de la dynastie des Song. Ses équitables et ingénieuses sentences ont p.404 acquis une célébrité qui dure encore. Encadrées dans les pièces dramatiques des Youên, elles y produisent des coups de théâtre, tant elles semblent imprévues. M. Stanislas Julien, le premier, nous a fait connaître une de ces pièces ; elle offre avec le jugement de Salomon la ressemblance la plus frappante.

Tels sont pour le théâtre les divers genres d'ouvrages auxquels le siècle des Youên a donné naissance, et ces ouvrages ont obtenu le succès qu'ils méritaient. Il faut dire aussi que cette remarquable époque était plus favorable que les précédentes à la poésie dramatique. Les auteurs

qui travaillaient pour le théâtre pouvaient facilement puiser dans les sources de l'antiquité, dans Tso-khieou-ming, par exemple, dont la précieuse chronique avait été tant de fois expliquée et commentée, dans le *Sse-ki* de Sse-ma-thsien et dans les Annales. M. Stanislas Julien, en reproduisant et en traduisant les documents originaux qui ont fourni le sujet du drame célèbre intitulé le *Jeune orphelin de la famille de Tchao*, a montré le parti que l'auteur chinois a tiré du *Sse-ki*. Pour les écrivains dramatiques, les romans ont sur les annales et les chroniques des avantages considérables ; ils offrent, avec le merveilleux des incidents, des peintures plus vives et des scènes amusantes. On a vu que le *San-koŭe-tchi* avait inspiré les deux plus beaux drames de la collection ; le *Chouï-hou-tchouen*, par la franchise originale de ses caractères et l'infinie variété de ses tableaux, par l'intérêt et le comique des situations qu'on y trouve, présentait aux écrivains des ressources inépuisables. J'ai déjà parlé du Recueil des jugements de Pao-tching ; c'était comme un répertoire où chaque auteur puisait à son gré.

La dynastie des Thang et la grande dynastie des Song avaient produit d'excellents poètes. Sous les Mongols, il y avait déjà, dans la littérature chinoise, une foule de petits poèmes que l'on peut comparer à nos odes, et dont quelques-uns méritent véritablement d'en porter le nom. Ce sont des pièces de vers plus ou moins estimables, partagées en strophes (kiai) ou stances régulières. Les unes sont dans un genre très noble, les autres sont plus remarquables par l'agrément du style que par la magnificence des idées. Quant à la forme extérieure et à la structure particulière de ces odes, les règles de la poétique chinoise sont infiniment plus sévères et plus compliquées que les nôtres. Si, chez nous, on ne doit jamais enjamber d'une strophe à l'autre, comme les Grecs et les Latins, à la Chine, il n'est pas même permis d'enjamber d'un vers à l'autre. Dans tous les ouvrages de poésie, un vers chinois n'est autre chose qu'un nombre arrêté de cinq ou de sept mots monosyllabiques, renfermant un sens complet ; mais ce qui fait que l'ode est pour les Chinois d'une exécution très pénible, c'est que les poètes ont introduit dans l'intérieur du vers le système périodique, système qui consiste dans le retour de certains sons, et ne s'appliquait

primitivement qu'aux finales. On distingue les stances des Chinois par le nombre de vers, et l'on trouve chez eux, comme chez nous, des quatrains, des sixains, des huitains et des dizains. Les cantatilles et les grands morceaux des pièces de théâtre, où cette distinction n'a pas lieu, sont regardés comme des pièces irrégulières, abandonnées aux fantaisies de ceux qui les composent.

Puisqu'on avait écrit tant de vers sous les dynasties précédentes, les auteurs dramatiques de la dynastie des Youên avaient donc sous les yeux une foule de modèles, pour tous les genres. Aussi les meilleurs morceaux lyriques du théâtre des Youên sont-ils une imitation continuelle de la poésie des Thang et des Song. Cependant, à l'exception de Ma-tchi-youên, qui est, je crois, le plus habile versificateur de cette époque, de Kouan-han-king, de Tching-tĕ-hoeï, de Pĕ-jin-fou et de quelques autres, les écrivains dramatiques ne prenaient pas la peine d'écrire les morceaux qu'ils inséraient dans leurs pièces ; ils les composaient de vers pillés çà et là. Quant au pĕ-wen ou à la prose, on sait que la langue commune est la langue du théâtre. Cet idiome avait beaucoup perdu de sa rudesse et de son âpreté dans le quatorzième siècle, et si l'on sentait le besoin d'une élocution facile, élégante, le *Chouï-hou-tchouen* et les p.405 dialogues du *Si-siang-ki* offraient aux auteurs dramatiques d'excellents modèles de style ; Chi-naï-ngan et Wang-chi-fou leur avaient ouvert la route.

Ce dernier fut véritablement le créateur des pièces de théâtre appelées *tsă-khĭ*, et les cent quatre-vingt-dix écrivains dramatiques dont les noms figurent dans le catalogue du *Youên-jin-pĕ-tchong*, doivent être rangés dans la classe des imitateurs ; mais il faut avouer que si Wang-chi-fou fut très supérieur, comme poète, à tous les auteurs de la dynastie des Youên qui vinrent après lui, ces auteurs, assurément très estimables, montrèrent une plus grande force dramatique. Ils ont essayé de conduire une action et d'enchaîner les scènes ; ils ont su développer, soutenir un caractère pendant cinq actes, intéresser par la variété des situations et des épreuves. Ma-tchi-youên est le plus habile écrivain ; Kouan-han-king est le plus fécond.

Quant aux musiciens qui ont travaillé pour le théâtre sous la dynastie des Youên, on en compte trente-six. Les plus célèbres chanteurs étaient originaires des provinces septentrionales de la Chine [1].

DRAMES HISTORIQUES

La Boîte mystérieuse

Nous avons dans notre littérature l'*Orphelin de la Chine*. Si Voltaire conçut l'idée de cette pièce à la lecture d'un drame chinois, du Tchao-chi-kou-eul de Ki-kiun-tsiang, ce fut un écrivain anonyme, l'auteur de la *Boîte mystérieuse*, qui inspira le *Jeune orphelin de la famille de Tchao*. L'examen comparatif des trois pièces, de leurs qualités et de leurs défauts, m'éloignerait trop de mon objet principal ; je me bornerai ici à l'analyse de la *Boîte mystérieuse* [2] ; mais j'indiquerai en passant les emprunts les plus remarquables que Ki-kiun-tsiang lui a faits.

Le sujet de *La Boîte mystérieuse* est pris dans l'histoire des Song. A la fin du règne de Tchin-tsong [3], de cet empereur qui n'aimait pas la guerre, qui avait conclu avec les Tartares un traité humiliant, dont les historiographes parlent d'une manière fort ironique, la monarchie était encore plus florissante que sous Taï-tsong. Malheureusement Tchin-tsong, tenant fort peu à se montrer orthodoxe, vénérait trop les docteurs tao-sse. Il aimait leurs livres ; il y croyait et manifestait sa croyance. Ce n'était pas assez d'un scandale pareil ; il avait offert publiquement un sacrifice à Lao-tseu [4]. Les eunuques, de concert avec tous les magiciens, tous les jongleurs du royaume, multipliaient les prodiges et enflammaient les imaginations. Chaque jour, des livres mystérieux tombaient du ciel. On les transportait dans un temple que l'empereur avait fait construire. Généralement, la couverture de ces livres était noire et scellée avec des caractères étranges. Les dragons

---

[1] *Journal asiatique*, cahier de février-mars 1851, p. 168 à 178.
[2] Litt. : « (Tchin-lin) porte dans ses mains une boîte à toilette ».
[3] Vers l'an 1022 avant J.-C.
[4] Dans le palais *de la Pureté suprême*. (Voyez le Li-taï-ti-wang-nièn-piao, Tchin-tsong, septième année *ta-tchong-tsiang-fou*.)

apparaissaient, et, chose infiniment plus rare à la Chine, on découvrait sur les montagnes des fontaines dont l'eau était sucrée [1].

> « L'empereur est un saint, se dit à lui-même, dans le premier acte du prologue, un officier du palais, enthousiasmé de tant de merveilles ; les ministres sont des sages. L'empire jouit de la tranquillité et de l'abondance. Une seule chose afflige notre grand monarque, c'est de se voir privé de rejeton mâle, d'un prince héritier *thaï-tseu.* Cependant, l'historiographe Wang-hong a présenté hier un rapport à l'empereur ; il expose que les astronomes ont aperçu, pendant la nuit, dans la constellation *Thaï-tseu* (Ursa minor), une étoile qui brillait d'un éclat extraordinaire. Cet événement est, sans contredit, d'un heureux présage. Aussi l'empereur, transporté de joie, ordonne-t-il que l'on rassemble toutes les femmes du palais dans le jardin impérial. Sa Majesté est soutenue par l'espoir qu'une de ces femmes donnera le jour à un prince p.406 héritier. Il faut que j'avertisse le chef des eunuques.

Le premier acte nous introduit dans le jardin impérial. Tchin-tsong n'y fait que des puérilités. A la voix du chef des eunuques, les femmes du palais se rangent sur deux files. Un officier présente à l'empereur un de ces arcs, qu'on appelle *tan-kong*, et qui servent à lancer des billes ; l'empereur lance, en effet, une petite boule d'or.

> — Qu'une de vous me la rapporte, crie l'auguste monarque, se tournant vers les femmes ; aujourd'hui même, elle partagera ma couche.

Il n'avait pas achevé ces paroles, que toutes les femmes du palais, rompant les files, se précipitent dans les parterres. Leurs pieds, que le poète compare à des nénufars, effleurent à peine les gazons. Parcourant tous les recoins, furetant à droite, à gauche, elles cherchent avec une attention mêlée d'inquiétude. A la fin, Li-meï-jin aperçoit la petite boule ; elle la ramasse et pousse un cri. Amenée bientôt devant

---

[1] Voyez l'*Histoire générale de la Chine*, t. VIII, p. 164.

l'empereur par Tchin-lin, le chef des eunuques, la jeune concubine s'agenouille et reçoit les compliments du monarque.

— Oh, qu'elle est belle !

dit tout bas un officier ;

— Elle est encore plus heureuse, répond un autre.

L'empereur rentre dans son palais, conduisant Li-meï-jin par la main.

Un intervalle de neuf mois environ sépare le premier acte du deuxième. Li-meï-jin vient de mettre au monde un *thaï-tseu* « prince héritier ». L'impératrice Lieou paraît sur la scène ; elle est dans une agitation extrême et appelle une de ses femmes, nommée Keou-tching-yu. On va juger du caractère de cette princesse par le dialogue suivant :

L'IMPÉRATRICE.

Keou-tching-yu, répondez à mes questions. Qui est-ce qui vous nourrit ?

KEOU-TCHING-YU. (Elle fait une révérence.)

L'impératrice.

L'IMPÉRATRICE.

Qui est-ce qui vous donne des vêtements ?

KEOU-TCHING-YU. (Elle fait une révérence.)

L'impératrice.

L'IMPÉRATRICE.

Si je vous ordonnais d'aller dans le palais oriental...

KEOU-TCHING-YU.

J'irais.

L'IMPÉRATRICE.

Dans le palais occidental...

KEOU-TCHING-YU.

J'irais.

L'IMPÉRATRICE.

Si je ne vous ordonnais rien.

KEOU-TCHING-YU.

Je resterais ici.

L'IMPÉRATRICE.

Ah, mon cœur tressaille de joie ; Tching-yu, je vous aime. Il faut que vous me rendiez un service important ; j'ai besoin de vous pour une certaine chose.

KEOU-TCHING-YU.

Quelle est cette chose ?

L'IMPÉRATRICE.

Vous savez que Li-meï-jin est accouchée d'un fils. Allez dans le palais occidental ; dites à la princesse que Sa Majesté témoigne le désir de la voir ; puis faites semblant de quitter le palais et cachez-vous. Alors, ma bonne, vous prendrez l'enfant ; vous lui enfoncerez un poignard dans le sein, ou, si vous aimez mieux, vous l'étranglerez avec votre ceinture... Tching-yu, c'est à votre choix. Acquittez-vous de ma commission et revenez promptement... Ah l j'oubliais un point essentiel ; vous jetterez le prince héritier, quand il sera mort, dans le grand lac du jardin.

KEOU-TCHING-YU. (Elle fait une révérence.)

J'exécuterai avec soin l'ordre de l'impératrice.

La scène change et le théâtre nous représente Keou-tching-yu, tenant un enfant dans ses bras. Son esprit paraît troublé, agité. C'est que, au moment d'exécuter l'ordre de l'impératrice, des scrupules étranges ont amolli son audace. D'un côté, la boule d'or que Li-meï-jin avait ramassée dans le jardin impérial et que le prince héritier portait sur lui, d'un autre côté, les couleurs emblématiques de son petit vêtement, tout cela avait fait sur Tching-yu une impression des plus vives. Émue jusqu'au fond de l'âme, cette femme, plus superstitieuse

que cruelle, conçoit tout à coup le projet de sauver le prince héritier. Elle s'achemine donc vers le petit pont du jardin. Surprise par Tchin-lin, qui portait dans ses mains une boîte à toilette [1], elle prend le parti de lui dévoiler p.407 l'abominable complot de l'impératrice. Étouffant ses soupirs, elle cherche à émouvoir le chef des eunuques ; elle invoque tour à tour les maximes des sages et les exemples fameux de l'histoire. Tchin-lin laisse attendrir son cœur. Malgré la hardiesse et les périls de l'entreprise, il se dévoue au salut de la dynastie, ouvre la boîte, y cache l'enfant précieux, remet le couvercle et s'éloigne. Dans cette scène, habilement conduite, le rôle de Tchin-lin est d'un bout à l'autre intéressant et noble.

Cependant, l'impératrice, après avoir ordonné le meurtre du prince héritier, n'est pas encore satisfaite et trame déjà la perte de la mère. Il y a dans le palais un pavillon dont l'architecture est simple et l'aspect fort triste ; c'est le pavillon réservé aux concubines impériales qui ont encouru la disgrâce du monarque. — Li-meï-jin y entrera ; elle y trouvera la mort. — Lasse d'attendre Keou-tching-yu, qui ne revient pas, l'impératrice, agitée d'une inquiétude mortelle, sort de son appartement, pénètre dans le jardin et rencontre Tchin-lin, portant sa boîte.

L'IMPÉRATRICE.

Tchin-lin ?

TCHIN-LIN (consterné d'effroi).

Ciel, l'impératrice ! je suis mort.

L'IMPÉRATRICE.

Où allez-vous ?

TCHIN-LIN (avec embarras).

Dans le potager de l'empereur (il met sa boîte par terre), pour y cueillir des fruits de la saison.

---

[1] De là le titre de la pièce. Cette boîte était un présent qu'il avait reçu de l'empereur.

L'IMPÉRATRICE.

Y a-t-il quelque chose de nouveau [1] ?

TCHIN-LIN.

On ne parle de rien.

L'IMPÉRATRICE.

Alors, vous pouvez vous retirer. (Tchin-lin reprend sa boîte et s'éloigne précipitamment ; l'impératrice le rappelle.)

L'IMPÉRATRICE.

Tchin-lin, revenez ici. (Tchin-lin revient à pas lents, dépose encore sa boîte et s'agenouille.)

TCHIN-LIN.

Madame, j'attends vos ordres.

L'IMPÉRATRICE.

(A part.) Qu'a-t-il donc ? (Haut.) Tchin-lin, quand je vous dis : « Allez-vous en », vous fendez l'air, comme la flèche échappée de l'arc ; quand je vous dis : « Revenez », on dirait un crin qui traîne sur un tapis.

Tout ce dialogue a été emprunté par Ki-kiun-tsiang ; afin de montrer comment les Chinois imitent, je vais reproduire ici un fragment de *L'Orphelin de Tchao.*

HAN-KIOUE.

Qui es-tu ?

TCHING-ING.

Un médecin ; mon nom de famille est Tching ; je m'appelle Tching-ing.

HAN-KIOUE.

D'où viens-tu ?

---

[1] Pour avoir des nouvelles certaines, on s'adressait toujours au chef des eunuques.

TCHING-ING.

Du palais de la princesse, à qui j'ai donné des médicaments.

HAN-LIOU.

Quelle espèce de médicaments ?

TCHING-ING.

Des potions que l'on donne aux femmes en couches.

HAN-KIOUE.

Que portes-tu dans ce coffre ?

TCHING-ING.

Des herbes médicinales...

HAN-KIOUE.

N'y a-t-il rien autre chose de caché ?

TCHING-ING.

Rien autre chose.

HAN-KIOUE.

En ce cas, tu peux t'en aller. (Tching-ing s'enfuit rapidement ; Han-kiouĕ le rappelle.)

Tching-ing, reviens ici. Qu'est-ce qu'il y a dans cette boîte ?

TCHING-ING.

Rien que des herbes médicinales.

HAN-KIOUE.

Pas autre chose ?

TCHING-ING

Pas autre chose.

HAN-KIOUE.

Va-t-en. (Tching-ing se sauve avec précipitation ; Han-kiouĕ le rappelle.)

Tching-ing, reviens ici ; il y a là-dessous quelque chose de louche. Quand je te dis : « Va-t-en », tu voles comme la flèche échappée de l'arc ; quand je

te dis : « Reviens », on dirait un crin qui traîne sur un tapis de laine [1].

p.408 L'impératrice veut contraindre le chef des eunuques à ouvrir la boîte mystérieuse ; son indiscrète curiosité s'irrite par les refus de Tchin-lin ; celui-ci, dont l'esprit n'est pas tout à fait irrésolu, allègue pour ses raisons certains caractères que l'empereur a tracés de sa propre main sur le couvercle, caractères qui interdisent aux étrangers l'ouverture de la boîte. L'impératrice persévère obstinément dans sa fantaisie ; elle insiste plus que jamais. Toutefois, mandée à la cour pour ordonner un festin, elle abandonne son projet, quand Tching-yu arrive et lui transmet un ordre de l'empereur. Tchin-lin, tiré d'embarras emporte sa boîte et le prince héritier.

Le deuxième acte, qui n'a pas plus de cinq pages, nous introduit dans le palais du prince de Thsou, de Tchao-tĕ-fang, frère cadet de l'empereur. Nous y rencontrons le prince héritier, que Tchin-lin a confié à ses soins. Tchao-tĕ-fang est un sage. Exempt d'ambition, homme d'une fidélité inviolable, il s'est chargé de l'éducation de cet enfant ; il y préside lui-même avec des égards tout à fait extraordinaires. — Le deuxième acte n'offre aucun intérêt ; mais on trouve dans le troisième deux grandes situations dramatiques : la première, quand le prince de Thsou, Tchao-tĕ-fang, présente pour la première fois son fils (car le prince héritier passe pour son fils) à l'empereur Tchin-tsong ; l'impératrice Lieou est assise à côté du monarque.

LE PRINCE DE THSOU (s'agenouillant).

Sire, daignez recevoir les hommages de Tchao-tĕ-fang, votre sujet.

L'EMPEREUR.

Mon frère, ne vous arrêtez pas aux cérémonies.

LE PRINCE HÉRITIER (s'agenouillant).

Je souhaite que Votre Majesté vive dix mille années, dix mille

[1] Voyez *Tchao-chi-kou-eul* ou *L'orphelin de la Chine*, drame en prose et en vers, accompagné des pièces historiques qui en ont fourni le sujet, traduit du chinois par M. Stanislas Julien, membre de l'Institut. Paris, 1834, 1 vol. in-8°.

années, dix mille fois dix mille années.

L'EMPEREUR (au prince).

Cet enfant a-t-il d'autres frères après lui ?

LE PRINCE DE THSOU.

Non, sire, c'est le douzième, le cadet de toute ma maison.

L'EMPEREUR (regardant le prince héritier).

(A part.) Plus je le regarde, plus je trouve qu'il a de la grandeur, de la majesté dans son air, dans ses gestes. (Au prince héritier.) Vous n'êtes point sans doute un enfant ordinaire. Quel âge avez-vous maintenant ?

LE PRINCE HÉRITIER.

Votre sujet a dix ans.

L'IMPÉRATRICE (à part).

Dix ans ! Je tremble de frayeur. Cet enfant a les yeux, les traits, le visage de Li-meï-jin, la douceur de sa voix... Si Keou-tching-yu m'avait trompée !

L'EMPEREUR (au prince de Thsou).

Mon frère, comment appelez-vous la femme qui vous a donné cet enfant ?

LE PRINCE DE THSOU.

Li-meï...

L'IMPÉRATRICE (se levant avec précipitation).

Sire, la collation est prête. On vous attend. (Elle prend l'empereur par la main et l'entraîne hors de son appartement.)

Voilà un dialogue simple, naturel, et qui aurait pu devenir une véritable scène dramatique entre les mains de l'auteur, si cet auteur avait su peindre les caractères avec des couleurs plus vives, plus diversifiées ; ajuster dans ce dialogue des mœurs, des passions, quelque chose de ce qui fait le principal ressort d'un drame, de ce qui

anime les personnages ; malheureusement, les plus belles situations du monde ne peuvent pas suppléer à la médiocrité du talent. L'intérêt de la première scène du troisième acte n'est que dans la situation.

J'en dirai autant de la seconde scène, où l'impératrice Lieou, qui se trouve dans une grande anxiété d'esprit, fait subir à Keou-tching-yu un interrogatoire des plus pénibles. Elle veut arracher du cœur de cette malheureuse femme un secret que celle-ci ne révèle pas, mais garde au contraire avec un courage héroïque. Pendant que les domestiques du palais frappent Keou-tching-yu avec de gros bâtons, les soupçons de l'impératrice tombent sur Tchin-lin. Repassant tout ce qu'elle a vu dans sa mémoire, elle se demande si le chef des eunuques n'aurait pas concerté une intrigue avec sa suivante, et, pour parvenir à la découverte de la vérité, elle use d'un stratagème assez barbare. Elle appelle Tchin-lin et lui ordonne de frapper à son tour Keou-tching-yu. Ici, la situation devient plus forte, plus pathétique, plus attachante. L'embarras du chef des eunuques, la rude épreuve à p.409 laquelle on le met, la colère de l'impératrice et la persévérance de Tching-yu forment une scène vraiment théâtrale. Il me paraît inutile de la reproduire ici, puisqu'elle se trouve tout entière dans *Le Jeune orphelin de la famille de Tchao* [1]. Les plagiaires sont très communs à la Chine. Un savant critique en a fait la remarque :

> « Les auteurs dramatiques chinois, dit M. Charles Magnin, de l'Institut, ne se font pas un grand scrupule de s'emprunter les uns aux autres, non seulement des situations, mais des parties entières de dialogue, dont ils varient à peine les expressions [2].

Keou-tching-yu est soumise à la torture ; toutefois, comme on lui laisse prendre un peu de relâche, elle en profite pour s'élancer hors de la salle et va se briser la tête contre les marches du grand escalier. Quant à Tchin-lin, il est, pour la seconde fois, sauvé d'embarras.

> — L'empereur vous appelle, s'écrie un chambellan, qui entre dans la salle, et, sur-le-champ, les officiers du palais, tout

---

[1] C'est la scène IV du IIIe acte.
[2] *Journal des savants*, janvier 1843, p. 33.

remplis d'égards, accompagnent le chef des eunuques jusqu'au bout du *vestibule rouge*. Le *Kiun-ming-tchao* [1], du *Li-ki*, est un moyen dramatique fort commode ; on voit que notre auteur en use librement.

Dans l'intervalle qui sépare le troisième acte du quatrième, dix ans se sont écoulés. Tchin-tsong meurt et le prince héritier lui succède, sous le titre de Jin-tsong. Nous laisserons parler le nouvel empereur.

JIN-TSONG (seul).

Renfermé, quelques heures après ma naissance, dans une boîte à toilette, transporté secrètement dans le palais de Tchao-tĕ-fang, prince de Thsou ; nourri, élevé par ses soins, je me souviendrai toujours des bienfaits que j'ai reçus, car mon âme est pénétrée de reconnaissance. — Tchao-tĕ-fang m'a souvent parlé d'une femme du palais, de Keou-tching-yu, puis du chef des eunuques, Tchin-lin, à qui j'ai tant d'obligations. — Il faudra bien que je m'en acquitte. — Réfléchissons un peu. — J'avais dix ans quand mon père adoptif m'a présenté à l'empereur. Chose étrange ; Tchin-tsong, qui m'observa longtemps, parut touché jusqu'aux larmes. — Interrogé sur ma mère, Tchao-tĕ-fang n'eut pas le temps d'achever son nom, puisque l'entretien fut brusquement rompu par l'impératrice Lieou, qui, se levant avec précipitation, entraîna l'empereur hors de la salle. — A quelque temps de là, Tchin-tsong tomba malade ; et, comme il fut très alarmé de cette maladie, il désigna pour son successeur le douzième fils du prince de Thsou : c'était moi. — Devenu l'héritier présomptif du trône, mon premier soin fut de visiter tous les dignitaires du palais. L'impératrice Lieou seule refusa de m'admettre à son audience. Enfin, dans le palais occidental, j'ai pénétré jusqu'à Li-meï-jin. Li-mei-jin ! D'après ce que l'on m'a rapporté, je crois bien que je suis son fils, mais quelle certitude puis-je en avoir ? Ma naissance est encore un secret pour moi. — Maintenant que l'auguste empereur Tchin-tsong est *monté au ciel*, il faut que je gouverne à

[1] C'est le nom d'un article du *Li-ki* (Mémorial des rites). Il prescrit des égards et des déférences pour les personnes que le prince appelle. (*Li-ki*, chapitre intitulé Kiŏ-li, 1e partie, p. 43.)

mon tour. Le règne de l'impératrice Lieou finit ; le mien va commencer. — Aujourd'hui, tout est sous ma juridiction. — Après mon audience, j'appellerai le chef des eunuques et j'aurai avec lui un entretien particulier.

Dans ce monologue, comme dans tout le cours de la pièce, l'auteur ne nous montre rien de ce qu'on trouve dans les annales. C'est un drame historique d'un genre particulier : caractères des personnages, mœurs, faits, tout est altéré. Il y a même dans l'*Histoire générale* du père de Mailla, qui croyait aux récits des historiographes comme à un article de foi, un très beau portrait de l'impératrice Lieou et un portrait singulièrement flatté.

La scène où Tchin-lin, chef des eunuques, explique à l'empereur le mystère de sa naissance et lève timidement tous les voiles qui le couvraient, est la grande scène du quatrième acte, la scène capitale de la pièce. Parfaitement conduite, elle a été très heureusement imitée par l'auteur du *Jeune orphelin de Tchao.* Il y a plus de majesté dans la *Boîte mystérieuse*, plus de pathétique dans Ki-kiun-tsiang. Ainsi, pendant que Tching-ing parle, l'orphelin s'évanouit : p.410

TCHING-ING.

Quoi ! vous ne comprenez pas encore ! Écoutez : l'homme vêtu de rouge est l'infâme ministre Tou-'an-kou, Tchao-tun est votre aïeul, Tchao-so est votre père, et la princesse est votre mère.

TCHING-PEÏ.

O ciel ! quoi ! Je suis l'orphelin de la famille de Tchao ! Je meurs de colère. (Tching-peï tombe évanoui.)

TCHING-YNG (le relevant).

Mon jeune maître, revenez à vous.

TCHING-PEÏ (reprenant ses esprits).

Je suis dévoré d'indignation et de douleur [1].

---

[1] Voyez *L'orphelin de la Chine*, drame en prose et en vers, traduit du chinois par M. Stanislas Julien, p. 112 et 113.

Dans la *Boîte mystérieuse*, l'empereur Jin-tsong est représenté sous les traits les plus nobles. L'auteur lui a maintenu son caractère pendant le quatrième acte. Toujours maître de lui-même, il conserve une grande sérénité d'esprit :

TCHIN-LIN (il frappe la terre de son front, se relève et continue son récit).

Li-meï-jin mit au monde un prince héritier ; alors l'impératrice Lieou... (Il s'arrête.) Je n'ose pas achever.

JIN-TSONG (avec calme).

Parlez ; le Fils du ciel vous écoute...

Le drame se termine par une scène où Jin-tsong décerne à Li-meï-jin le titre d'auguste impératrice mère. Pour témoigner publiquement sa reconnaissance, il confère un territoire au prince de Thsou ; il ordonne qu'on élève un mausolée à Keou-tching-yu et qu'on la place au nombre des femmes vertueuses de la Chine. Quant à Tchin-lin, il est nommé prince de Pao-ting et occupe le premier rang dans le conseil impérial et dans la magistrature.

Au résumé, l'*Orphelin de la Chine* de Voltaire n'est pas une tragédie du premier ordre, quoi qu'en dise Blair, qui la met, je ne sais pourquoi, après Zaïre, après Mérope, au nombre des chefs-d'œuvre de notre poète. Les idées générales, dont elle est remplie, ne sont pas fort heureusement à la portée des Chinois. Le *Jeune orphelin de la famille de Tchao* est supérieur à la *Boîte mystérieuse ;* mais, si l'auteur Ki-kiun-tsiang a pris à Sse-ma-thsièn un sujet plus dramatique, il n'a rien ajouté au récit du grand historiographe ; et, s'il a emprunté à la *Boîte mystérieuse* une foule de situations, nous devons reconnaître qu'il n'en a perfectionné aucune [1].

[1] Voy. *le Siècle des Youên*, ou Tableau historique de la littérature chinoise, depuis l'avènement des empereurs mongols jusqu'à la restauration des Ming, par M. Bazin, *Journal asiatique*, cahier de novembre-décembre 1851, p. 525 à 542.

L'Orphelin de la famille de Tchao

Cette pièce, dont nous avons parlé dans l'analyse qui précède, a été traduite, pour la première fois, par Joseph Prémare, missionnaire à la Chine, et recueillie par Duhalde [1]. En 1834, M. Stanislas Julien en a publié une traduction nouvelle [2]. Si M. Julien est venu après Prémare, ce serait une injustice que de refuser au savant professeur du Collège de France le très grand mérite d'avoir, le premier, traduit les parties lyriques du drame, c'est-à-dire tous les morceaux écrits en vers [3].

Le Trompeur trompé

Le *Trompeur trompé* est la plus régulière des pièces historiques du répertoire. Son auteur a gardé l'anonyme, parce que la versification en est un peu faible, quelquefois négligée. Il a pris pour sujet l'élévation de Siao-ho et la mort de Han-sin.

Siao-ho est un personnage historique fort connu. L'an 202 avant J.-C. après que le dernier prince de la famille des Thsin se fût soumis à Lieou-pang, celui-ci devint le maître de l'empire et le p.411 premier chef de la dynastie des Han, sous le titre de Kao-hoang-ti. Comme les empereurs des Tcheou, il établit le siège du gouvernement à Lo-yang, où il tint sa cour, et honora du titre de premier ministre un jeune lettré, qui s'était attaché à sa fortune, et dont le nom était Siao-ho.

Han-sin est un des plus grands capitaines de l'antiquité. Originaire de Hoaï-yn, né d'une famille pauvre, obligé de mendier son pain, il s'enrôla, comme volontaire, dans le temps de la rivalité de Hiang-yu et de Lieou-pang, quitta le premier pour passer au service du second, obtint au concours le généralat, et fut nommé roi de Thsi, par l'empereur Kao-hoang-ti.

---

[1] *Description de la Chine*, t. III, p. 341 et suiv. in-fol. Voy. aussi l'analyse de cette pièce, avec les jugements de Voltaire et de Fréron, dans la *Description de la Chine* par l'abbé Grosier, t. VII, p. 327 et suiv.

[2] *Tchao-chi-kou-eul* ou *L'orphelin de la Chine*, drame en prose et en vers, accompagné des pièces historiques qui en ont fourni le sujet, de nouvelles et de poésies chinoises, traduit par M. Stanislas Julien, membre de l'Institut. Paris, 1834, 1 vol. in-8°.

[3] *Journal asiatique*, cahier de novembre-décembre 1851, p. 543.

Siao-ho aima d'abord Han-sin ; il avait même contribué à son avancement ; mais plus tard, se laissant séduire aux instigations de l'impératrice, qui lui répétait sans cesse :

> — Excellence, quand le gibier est tué, les armes sont inutiles ; lorsque l'empire jouit d'une tranquillité profonde, qu'a-t-on besoin des anciens généraux ?

il adopta les maximes de cette politique barbare, dépouilla Han-sin de son royaume, et concerta sa perte avec un officier du gouvernement, appelé Souï-ho.

Un tel sujet, qui a été traité tant de fois, ne laissait pas d'offrir quelques difficultés, et même plus d'un écueil ; mais l'auteur ne nous montre pas précisément ce que nous trouvons dans les Annales ; car en relisant les pages que le savant jésuite de Mailla consacre au général Han-sin et au ministre Siao-ho, j'ai trouvé que les historiens de la Chine mettaient d'un côté tout l'intérêt, et de l'autre tout l'odieux. Dans cette pièce, au contraire, l'auteur cherche à relever le caractère du premier ministre. Siao-ho a de la sensibilité, de la loyauté ; il croit véritablement à une conspiration, et dans le quatrième acte, quand il apprend que Han-sin était innocent, il témoigne un grand repentir. Ajoutons à cela que, le principal personnage du drame est Kouaï-wên-thong, ami particulier de Han-sin. Ce personnage, qui, pour découvrir les pièges que l'on tend à son ami, contrefait l'insensé dans le premier et le second acte, et finit par tomber à son tour dans les embuches de Souï -ho, est éminemment dramatique, attache encore après la mort de Han-sin, et donne à la pièce un caractère tout à fait singulier. Enfin, dans ce que l'auteur a emprunté des Annales, rien ne paraît être d'emprunt, tant les incidents sont curieux, tant il y a d'originalité dans les scènes [1].

Sié-jin-koueï

Sié-jin-koueï, pacificateur de la Corée sous les Thang, après plusieurs années d'une guerre malheureuse, est un personnage

[1] *Journal asiatique*, cahier de février-mars 1851, p. 202.

éminemment historique. Fils d'un cultivateur de Long-men, dans l'arrondissement de Kiang-tcheou, il devint gouverneur général des royaumes de Kiu-tseu, de Yu-thién (Kho-tan), de Yen-tchi et de Sou-lé (Kachgar). On trouve sur Sié-jin-koueï quelques pages intéressantes dans l'Histoire générale de la Chine ; mais il n'y est pas fait mention du trait particulier qui a fourni à la courtisane Tchang-koŭe-pin le sujet de ce drame.

Le prologue nous introduit dans la ferme de Long-men, où habite un honnête cultivateur appelé Sié, avec sa femme, dont le nom de famille est Li. Sié n'a qu'un fils, c'est Sié-jin-koueï, et une bru, Li-chi. Son fils, comme Sse-tsin, dans le Chouï-hou-tchouen, est un jeune homme qui n'a jamais voulu se livrer aux paisibles travaux de l'agriculture ; il n'aime qu'à faire des armes, à tirer de l'arc et à lire les grands traités de l'art militaire, tels que le *San-liŏ* et le *Lou-thao*. Or, un jour qu'il s'exerçait à lancer des flèches sur les rives du Yang-tseu-kiang, il apprend que, dans l'arrondissement de Kiang-tcheou, on vient de publier un décret de l'empereur (Kao-tsong), qui appelle aux armes un corps de volontaires. C'était le temps où l'indépendance de la Chine était menacée par les Coréens. Tout à coup, il conçoit le projet de s'enrôler comme volontaire et retourne à la maison pour solliciter le consentement de son père et de sa mère. Le père se montre d'abord fort opposé à ce projet ; il p.412 a un secret pressentiment de la misère qui lui est réservée.

> — Nous sommes dans le déclin de l'âge, ta mère et moi. S'il t'arrive quelque malheur, à qui veux-tu que nous nous adressions pour avoir des secours ?

Mais Sié-jin-koueï s'arme d'un argument irrésistible ; il invoque l'autorité de Confucius, cite le Hiao-king, et obtient enfin l'agrément de ses parents. Il part pour l'armée ; son épouse, Lieou-chi, l'accompagne jusqu'aux portes du village. Ce prologue vaut mieux que le drame ; la marche en est rapide, le dialogue naïf et touchant. La droiture et la probité du père, la confiance de la mère, le courage et le patriotisme du fils, le dévouement de la bru, qui n'objecte aucune raison et ne parle que de ses devoirs, tout est peint avec autant de chaleur que de vérité.

Au premier acte, la scène est dans le palais du roi de Corée. Le caractère altier, jaloux et entreprenant de Kao-tsang est parfaitement conservé dans cette scène. A la nouvelle que l'empereur Taï-tsong des Thang venait d'expirer, après vingt trois années de règne, et que le prince héritier allait prendre possession du trône, il appelle Ko-sou-wen, commandant en chef de l'armée coréenne et lui adresse ces paroles :

> « Général, depuis le jour où Khi-tseu fut nommé par Wou-wang souverain du royaume de Corée, que de monarques se sont succédé les uns aux autres ! Cependant, il existe encore aujourd'hui seize royaumes qui relèvent de la Chine, seize rois qui, chaque année, offrent à l'empereur des Thang un tribut avilissant. La Corée, seule, indépendante et libre, n'est pas soumise aux Thang. Général, je viens d'apprendre à l'instant que l'empereur Taï-tsong vient de mourir. Évidemment, l'ancien empire des Thsin tombe en décadence. Où sont maintenant ses généraux expérimentés ? C'est un pays à conquérir. Je veux que vous vous mettiez à la tête de cent mille soldats, que vous traversiez le fleuve Ya-lo-kiang et que vous battiez les Chinois.

Ko-sou-wen obéit ; mais *la guerre a ses faveurs, ainsi que ses disgrâces.*

Nous voici transportés dans un camp de l'armée chinoise. Siu-meou-kong, prince du royaume de Yng, ministre de l'empereur Kao-tsong, lit un rapport du général Tchang-sse-koueï. Celui-ci informe le ministre qu'il a présenté la bataille aux Coréens, sur les bords du Ya-lo-kiang ; qu'il s'est avancé du côté de la ville de Liao-tong, l'a emportée de force et a jeté par cette action une si grande épouvante, que le désordre s'est mis dans les rangs des Coréens, dont l'armée a été taillée en pièces. Tchang-sse-koueï signale particulièrement dans son rapport un jeune officier, nommé Sié-jin-koueï, qui s'est couvert de gloire, et il sollicite pour lui une grande récompense.

Or, ce rapport était infidèle, et Siu-meou-kong, chargé par l'empereur de distribuer les récompenses, ne tarde pas à apprendre que la victoire était fort incertaine, que Tchang-sse-koueï lui-même se trouvait

étroitement cerné par les Coréens, lorsque Sié-jin-koueï s'élança, sans hésiter, au milieu des soldats, et par son courage sauva la vie du commandant en chef ; qu'après cette action généreuse, il décocha trois flèches, avec lesquelles il tua trois officiers supérieurs des Coréens, poursuivit l'ennemi qu'il avait déconcerté et remporta la victoire. Telle est l'origine de la querelle de Tchang-sse-koueï et de Sié-jin-koueï, qui fournit à l'auteur le sujet de la grande scène du premier acte. Il se présente ici quelques remarques à faire. Le récit qui précède ne paraît pas tout à fait conforme à la vérité historique. D'après l'Histoire générale de la Chine, ce ne fut pas contre les Coréens, mais sept années plus tôt contre les Tartares, que Sié-jin-koueï décocha trois flèches, avec lesquelles il tua trois officiers [1]. Il n'était pas non plus sous le commandement de Tchang-sse-koueï, et j'incline à croire que Tchang-sse-koueï n'est dans la pièce qu'un personnage d'imagination. Toutefois, au moyen de cet anachronisme, la scène principale, indépendamment des beautés qu'elle renferme, acquiert un autre mérite ; elle conserve un des traits caractéristiques sous lesquels les historiens nous représentent Sié-jin-koueï, qui était, comme archer, l'homme le plus habile de son siècle.

Un messager de l'empereur arrive ; p.413 Tchang-sse-koueï soutient avec persévérance que c'est lui qui a décoché les trois flèches ; il dispute à Sié-jin-koueï le prix de la victoire. Le messager, pour vider la querelle, ordonne un concours entre les deux prétendants. Cette épreuve humilie profondément Tchang-sse-koueï.

> — Quoi ! s'écrie-t-il, le généralissime des armées impériales concourir avec un soldat qui, naguère encore, labourait le champ de son père !.
>
> — Ah ! général, interrompit le messager, vous ne vous souvenez donc plus de Tchu-ko-liang ; il labourait aussi, il sarclait son champ, et, dans la même année, l'empereur le visita trois fois dans sa cabane.

Sié-jin-koueï tire le premier ; il lance successivement trois flèches qui

[1] Voyez l'*Histoire générale de la Chine*, t. VI, p. 140.

atteignent le but. Tchang-sse-koueï est frappé de stupeur ; il interroge du regard le messager de Kao-tsong ; il hésite, demande un autre arc, soutient qu'à cent pas le but est trop éloigné ; il se décide pourtant à tirer, tire trois fois et manque trois fois le but. Un soldat proclame le résultat du concours. Tchang-sse-koueï est condamné à l'exil.

Dans l'intervalle qui sépare le prologue du second acte, dix ans se sont écoulés. La scène est transportée dans le village de Long-men, où les pressentiments du père de Sié-jin-koueï s'accomplissent. Les deux vieillards sont réduits à la plus extrême misère, malgré le dévouement de Li-chi, qui, « toujours levée de bonne heure, se couche fort tard, » dit sa belle-mère. Enfin, Sié-jin-koueï revient ; mais, à peine a-t-il franchi le seuil de la porte, que Tchang-sse-koueï arrive à son tour, escorté d'un bon nombre de soldats, muni d'un ordre du gouvernement et chargé d'arrêter, au nom de l'empereur, Sié-jin-koueï, comme coupable d'avoir déserté le service et l'armée. Comment cela se fait-il ? Tout à l'heure, à la fin du premier acte, nous avons vu Tchang-sse-koueï partir pour l'exil. Quelle invraisemblance ! mais il n'y a pas de théâtre sur la terre où l'on sacrifie les vraisemblances avec autant de facilité que dans le théâtre chinois. Sié-jin-koueï est contraint de se remettre en route. A quelque distance de la capitale, il rencontre Siu-meou-kong, prince de Yng, auquel il raconte l'histoire de ses malheurs et comment, animé du sentiment de la piété filiale, il a quitté le service sans congé, pour revoir encore une fois son père et sa mère. Le prince s'intéresse à Sié-jin-koueï, lui donne sa fille en mariage et présente pour lui une supplique à l'empereur. Ici finit le second acte.

Le troisième est monotone et du genre de ceux qui attristent beaucoup plus qu'ils n'intéressent. C'est la fête des morts. Un villageois et une villageoise préparent des viandes pour accomplir les rites sacrés sur les tombeaux de leurs parents. Ils emportent avec eux du vin et des gâteaux. Avant d'arriver aux sépultures, ils aperçoivent sur la route un cortège nombreux, magnifique. Ce cortège est celui de Sié-jin-koueï, qui revient pour la seconde fois dans son pays natal, avec sa nouvelle épouse, la fille du prince de Yng. Sié-jin-koueï s'arrête et interroge sur sa famille le

villageois, qu'il reconnaît. Le langage poétique et recherché que l'auteur prête au villageois, quand celui-ci cherche à peindre les souffrances du père et de la mère, est tout à fait contraire à la vérité ; mais, ce qui nuit le plus à ce tableau, c'est qu'on n'aperçoit aucun mouvement de sensibilité dans Sié-jin-koueï ; il a l'air d'un juge qui procède à un interrogatoire ; c'est assurément une faute très grave ; on s'en étonnera d'autant plus, si l'on songe que ce drame a été écrit par une femme.

Le quatrième acte se divise en deux parties ; dans la première, après la scène de la reconnaissance, Sié-jin-koueï exprime le bonheur qu'il éprouve de se voir au milieu de son père, de sa mère et de ses deux femmes ; dans la seconde, il est élevé au comble de la gloire, des honneurs et de la fortune. Kao-tsong décerne à Sié-jin-koueï le titre de prince et à Lieou-chi le titre de princesse de Liao ; le père et la mère de Sié-jin-koueï, qui étaient tombés dans la pauvreté, reçoivent un présent de cent *kin* (livres) d'or ; quant à la fille du prince de Yng, elle devient la seconde femme de Sié-jin-koueï, ou, comme p.414 elle le dit elle-même, la servante de la princesse, et paraît fort contente [1].

La Chute des feuilles du ou-thong

La *Chute des feuilles du ou-thong* est le monument du Youên-jin-pé-tchong (*Répertoire des Youên*) et peut-être celui du théâtre chinois. Cette pièce a pour sujet la révolte du Tartare Ngan-lo-chan contre l'empereur Hiouen-tsong, des Thang (l'an 755). Indépendamment de Hiouen-tsong, qui a le principal rôle, de Ngan-lo-chan, de Kao-li-sse, de la concubine impériale Yang-meï-feï, on trouve encore une foule de personnages accessoires bien assortis. La peinture curieuse des caractères et des mœurs, l'intérêt de l'intrigue et l'élégante simplicité du style mettent la *Chute des feuilles du ou-thong* au rang des meilleures compositions chinoises [2].

---

[1] Voy. Le Siècle des Youên.
[2] Voy. Le Siècle des Youên.

Sou-thsin transi de froid

Sou-thsin, dont le père de Mailla fait un philosophe [1], vivait dans la période des guerres, appelée tchen-koŭe (375 à 230 avant J.-C.). Originaire de Lo-yang, fils d'un cultivateur, il était très versé dans la lecture et surtout très habile dans la politique. Il offrit ses services au prince de Thsin et lui proposa un système d'administration, dont le prince ne fit aucun cas. Pour se venger d'un tel affront, Sou-thsin organisa inutilement contre les Thsin la fameuse ligue des princes de Han, de Wei, de Yen, de Thsi et de Thsou. Devenu plus tard premier ministre du prince de Yen, Sou-thsin, qui aimait les femmes, abusa de la confiance de son maître et fut contraint de se retirer dans les États de Thsi.

Une légende fabuleuse, rapportée par Gonçalvez [2], a fourni le sujet de ce drame. Le jeune Sou-thsin, fort appliqué à l'étude [3], et ne voulant pas cultiver la terre, part, malgré les avis de son père et tous les obstacles, pour la capitale, dans l'espérance d'y trouver un emploi. Tombé dans une misère extrême, il revient bientôt sous le toit paternel. Il en est chassé ignominieusement, à cause de sa pauvreté. Sou-thsin avait pour frère adoptif un ancien compagnon d'étude, nommé Tchang-y, homme d'intrigue, qui avait gagné les bonnes grâces du prince. Il se présente à son frère, *transi de froid* [4], couvert de haillons, manquant de tout. L'ingrat Tchang-y, au lieu d'accueillir Sou-thsin, ordonne à ses domestiques de le conduire dans sa glacière, où il lui fait subir tous les genres d'humiliation. — Au quatrième acte, Sou-thsin, élevé presque subitement au comble des honneurs et de la fortune, revient pour la seconde fois dans son pays natal, mais avec des habits brodés, avec un cachet d'or suspendu à sa ceinture. Son père, sa mère, sa femme, sa belle-sœur et Tchang-y lui-même s'apprêtent à le complimenter ; il refuse d'abord de recevoir ses parents ; puis il leur adresse des réprimandes sévères ; puis il se laisse fléchir et pardonne.

---

[1] Voyez l'*Histoire générale de la Chine*, t. II, p. 282 et suiv.

[2] *Arte China*, Macao, 1829, p. 356.

[3] Il s'y appliquait avec tant d'ardeur, dit la légende, que quand le besoin du sommeil lui faisait hocher la tête, il se piquait les cuisses avec une alène.

[4] De là, le titre de la pièce.

La moralité de cette pièce est simple et frappante ; la grande scène du troisième acte, semée d'heureux traits. Si l'on est fondé à reprocher quelque défaut au quatrième acte, c'est de rappeler trop exactement les retours de fortune de plusieurs personnages dramatiques du Répertoire ; mais il faut savoir gré à l'auteur de s'être tenu en garde contre cet étalage de sentiments vertueux et contre ces insipides tirades qui étaient encore à la mode sous la dynastie des Youên [1].

Le Petit Commandant

Lieou-wou-ti, des Thang, fils de Lieou-ki-tchin, n'avait que trois ans, lorsqu'il fut recueilli charitablement par un homme obscur, appelé p.415 Yu-wen-king. Devenu habile dans l'art militaire, nommé lieutenant général sous le règne de Kao-tsang, il présente une bataille aux Tartares du nord, la gagne, et fait une multitude de prisonniers, au nombre desquels se trouve le chef de l'armée tartare. Après un entretien avec celui-ci, Lieou-wou-ti est obligé de reconnaître son père dans le commandant qu'il a battu. Accablé de tristesse, il quitte le théâtre de sa valeur et s'en retourne à la cour. Tel est le sujet de ce drame historique. Ce n'est pas le plus parfait des ouvrages qui nous ont été transmis par les écrivains des Youên ; il ne vaut pas Sié-jin-koueï ; la reconnaissance du père et du fils n'est pas amenée avec beaucoup d'art ; toutefois, le fond en est attachant, et la manière dont l'auteur anonyme a peint les mœurs des Chinois et des Tartares au septième siècle ne manque pas d'un certain intérêt [2].

Ou-youên jouant de la flûte

Ce magnifique drame, qui a pour sujet la mort de Feï-wou-ki, offre le tableau du règne de King-wang et le récit des événements les plus mémorables de l'époque. Toutes les circonstances qui se rattachent au supplice de Wou-ki sont décrites par le poète avec les couleurs les plus

---

[1] Voy. Le Siècle des Youên.

[2] Voy. Le Siècle des Youên.

vives. Comme dans Thsou-tchao-kong (pièce 17), on y trouve ce qui manque à l'histoire officielle, la peinture des mœurs du temps où vivait Confucius (car Feï-wou-ki était contemporain de ce philosophe), le vrai caractère des actions, la physionomie des personnages et une foule de détails, pleins d'intérêt [1].

La Route de Ma-ling

Les événements sur lesquels cette pièce historique est fondée comprennent un espace d'environ douze ans ; l'action commence avec la grande querelle de Hoeï-wang, prince de Weï, et de Weï-wang, prince de Thsi, l'an 353 avant l'ère chrétienne ; elle se termine, l'an 341, par la défaite et la mort de Pang-kiuèn, commandant des troupes, dans les États de Weï. L'auteur anonyme qui a donné à ces événements une forme dramatique singulièrement remarquable, avait probablement trouvé dans les chroniques, dans les mémoires ou dans les biographies, une foule de circonstances dont les annales ne parlent point. Il ajoute au récit des événements la peinture des mœurs. L'histoire de la rivalité de Sun-pin et de Pang-kiuèn présente un tableau naïf, intéressant et varié [2].

La Pagode du ciel

Yang-king, le principal personnage de ce drame, offre quelques traits de ressemblance avec Hamlet, quoique l'auteur ne soit point le Shakspeare de la Chine, et que la *Pagode du ciel* ne soit rien moins qu'un bon drame. Cet auteur, qui a sagement gardé l'anonyme, était à peine un homme d'esprit ; il a indiqué des caractères, des situations ; comme la plupart des écrivains dramatiques de son temps, il n'a fait qu'une esquisse et n'a rien approfondi. On trouve probablement dans les Annales des Thang l'aventure qui a fourni le sujet de la pièce.

---

[1] Voy. Le Siècle des Youên.
[2] Voy. Le Siècle des Youên.

ACTE PREMIER.

SCÈNE I.

Monologue de Yang-king. La scène est dans la forteresse de Wa-kiao. Des soldats montent la garde autour de la forteresse.

Yang-king est le sixième fils de Yang-ling-kong, commandant en chef des armées impériales sous les Thang. Après s'être distingué lui-même dans les emplois militaires, il a obtenu des grades et des dignités. Comme général, il a le gouvernement de trois grandes forteresses, de la forteresse de Souï-t'ching, dans l'arrondissement de Liang-tcheou, de la forteresse de Y-tsin, dans l'arrondissement de Pa-tcheou, et de la forteresse de Wa-kiao, dans l'arrondissement de Hiong-tcheou.

Yang-king attend avec impatience le retour de son frère Meng-lang, chargé d'inspecter les postes de la frontière. Cependant la nuit commence à tomber ; il demande une lampe qu'un soldat lui apporte ; mais après les fatigues de la p.416 journée, il se trouve appesanti et cède au sommeil.

SCÈNE II.

Scène assez curieuse, dans laquelle on trouve un vrai *dialogue des morts*. Yang-ling-kong et Thsĭ-lang s'entretiennent de la catastrophe récente qui a mis fin à leurs jours.

SCÈNE III.

Les ombres de Yang-ling-kong et de Thsĭ-lang apparaissent à Yang-king.

YANG-KING, rêvant.

Il me semble que j'aperçois un vieil officier ; puis un jeune... messagers d'un événement funeste... Aurait-on manqué de couvrir mes frontières, mes places fortes ? Oh, il y a ici un mystère que je veux éclaircir. (Aux ombres.) A demain, à demain ; il est trop tard, retirez-vous.

L'OMBRE DE YANG-LING-KONG.

Yang-king, mon fils !

YANG KING.

Quel est ce jeune officier ?

L'OMBRE DE YANG-LING-KONG. (Elle chante).

C'est le fils bien-aimé de ta mère Che-taï-kiun.

YANG-KING.

Mais vous, qui parlez, qui êtes-vous ?

L'OMBRE DE YANG-LING-KONG. (Elle chante.)

Je suis l'ombre de ton père, Yang-ling-kong.

YANG-KING.

Mon père ! alors approchez-vous de moi pour me parler ; qu'avez vous à craindre ?

L'OMBRE DE YANG-LING-KONG.

Non, mon fils, il faut que tu restes à une certaine distance de moi. Tu es un homme ; je suis une ombre. Écoute mes paroles.

YANG-KONG.

Parlez, mon père, je vous écoute.

L'OMBRE DE YANG-LING-KONG.

Après avoir glorieusement soutenu un grand nombre de combats, il y a quelques jours je me suis vu tout à coup étroitement cerné par Han-yen-cheou, chef des barbares du Nord. J'étais dans un péril imminent, certain, et déjà sous les dents du tigre, lorsque mon septième fils, Thsĭ-lang, plein d'ardeur, accourut pour me délivrer ; mais saisi par P'an-jin-méi, ce barbare attacha ton frère au sommet d'un arbre en fleurs, où il fut tué à coups de flèches. Alors dans mon désespoir, et voyant que je ne pouvais plus échapper au danger qui menaçait mes jours, je me précipitai moi-même contre un rocher, ou je trouvai la mort. Bientôt après un barbare livra mon corps aux flammes ; puis Han-yen-cheou, recueillant mes ossements, les déposa

dans le monastère des cinq Tours, sur le faîte de la pagode. Tous les jours cent Tartares forment un cercle autour de la pagode, et chacun d'eux lance successivement trois flèches contre mes ossements. Mon fils, qui pourrait exprimer les douleurs que j'éprouve ; elles ne cessent pas d'une minute. Aujourd'hui j'ai présenté une supplique au souverain des Enfers, qui m'a laissé sortir. Mon fils, je t'en supplie, adoucis mes souffrances par des sacrifices ; venge ma mort, venge celle de ton frère.

(Yang-king s'éveille et les ombres disparaissent.)

SCÈNE IV.

Monologue de Yang-king. Il se lamente et n'agit pas. C'est le premier trait de ressemblance avec Hamlet ; on verra par l'analyse de la pièce qu'il n'est qu'un instrument passif.

ACTE II.

SCÈNE I.

Yang-king, agité d'une inquiétude mortelle, révèle à son frère tout ce qu'il a vu et entendu. Ils se concertent ensemble.

SCÈNE II.

Un soldat attaché au palais de la famille Yang apporte une lettre de Taï-che-kiun.

— Une lettre de ma mère ! s'écrie Yang-king,

et sur-le-champ il prend la lettre, se met à genoux et la lit. Taï-che-kiun annonce à son fils que Yang-ling-kong lui est apparu en songe, et détaille mot pour mot toutes les circonstances que l'on connaît. Yang-king est frappé de stupeur ; il veut partir pour la pagode de Yang-tcheou, sans attendre le retour de son frère Meng-lang ; mais Meng-lang arrive.

Il y a encore des scènes alternativement burlesques et sérieuses entre Yang-king, Meng-lang et le soldat ; elles sont fort mauvaises.

ACTE III.

SCÈNE I.

Nous sommes dans le monastère des cinq Tours. Monologue inutile du supérieur. Il est minuit ; on frappe à la porte.

SCÈNE II.

Yang-king et Meng-lang arrivent au couvent. p.417

YANG-LING.

Ouvrez, ouvrez.

LE SUPÉRIEUR.

Je n'ouvre pas ; je n'ouvre pas.

YANG-KING.

Pourquoi ?

LE SUPÉRIEUR.

Apportez-vous quelque chose pour le couvent, j'ouvre.

YANG-LING.

Oui, oui, ouvrez, j'apporte...

LE SUPÉRIEUR.

Quoi ?

YANG-LING.

Un millier de cierges.

LE SUPÉRIEUR.

Un millier de cierges. Voyons donc ; à un denier chaque... j'ouvre. (Il ouvre la porte.)

MENG-LANG, saisissant le supérieur.

Ho-chang, où sont les ossements de Yang-ling-kong ? p.342

LE SUPÉRIEUR, étonné.

Je n'en sais rien.

MENG-LANG.

Comment vous n'en savez rien ? Ho-chang, parlez, ou si vous ne parlez pas, j'abats votre vénérable tête... avec ma hache.

LE SUPÉRIEUR, effrayé.

Eh, qui peut répondre que vous n'en êtes pas capable ? (regardant la calebasse de Meng-lang) miséricorde ! Il me semble que j'aperçois la tête d'un bonze suspendue à son dos.

MENG-LANG, élevant sa hache.

Vite, parlez, ou bien...

LE SUPÉRIEUR, avec vivacité.

Je parle, je parle. Écoutez. Pendant la journée, les ossements de Yang-ling-kong sont exposés sur le faîte de la pagode ; mais la prudence est la vertu des bonzes. Quand le soir vient, on les retire ; puis on les garde soigneusement dans le monastère. (Il montre une table.) Tenez, voyez-vous cette cassette qui est sur la table ? elle renferme les ossements du générai Yang-ling-kong.

YANG-LING, à part, versant des larmes.

Ah, mon père, je vais succomber à ma douleur !

MENG-LANG.

Voici la cassette ; qui m'assure qu'elle renferme tous les ossements ?

LE SUPÉRIEUR.

La prudence est une vertu, et les bonzes ne manquent jamais de précaution. On a fait l'inventaire ; chaque ossement porte un numéro d'ordre ; nous pouvons donc procéder au récolement.

(Il chante.)

Pourquoi venez-vous dans cette pagode ? Que signifient ces clameurs insensées ? Les ossements de Yang-ling-kong portent des numéros d'ordre. Écoutez-moi ; je vais vous les représenter tous, depuis la tête et le tronc jusqu'aux membres. Voici d'abord les pariétaux avec huit morceaux du frontal ; voici le tronc ; malheureusement les intestins manquent ; voici les omoplates ; la peau y est encore ; voici les rotules des genoux avec les fémurs et les tibias ; voici enfin l'épine dorsale et les côtes ; c'est tout. Prenez ces

ossements ; mais vous me remettrez une décharge valable et authentique.

MENG-LANG.

Regardez ce vaurien ; il faut encore que je lève ma hache...

LE SUPÉRIEUR.

Aye ! aye !

(Il chante.)

Vous avez pris les uns après les autres les ossements de Yang-ling-kong, et maintenant vous voulez m'abattre la tête ; c'est trop violent. (Il sort.)

SCÈNE III.

Yang-king s'abandonne à sa douleur, pendant que Meng-lang met le feu à la pagode ; les deux frères sortent enfin du couvent, et remontent à cheval ; mais à peine ont-ils fait cent pas, que les Tartares arrivent. Yang-king prend la fuite, emportant la précieuse cassette. Meng-lang se retourne et s'élance contre les soldats, pour protéger la fuite de son frère. Ici finit le troisième acte.

ACTE IV.

SCÈNE I.

La scène est transportée du couvent des cinq Tours dans un grand monastère qu'on appelle *Le Monastère du Royaume florissant*, et qui renferme cinq cents religieux. Monologue inutile du supérieur.

SCÈNE II.

Cette scène est d'un comique très bas. Yang-king, qui a pris la fuite, s'achemine vers le monastère, où il demande l'hospitalité. Il répond burlesquement aux questions du supérieur ; ses bouffonneries ne valent pas celles d'Hamlet.

SCÈNE III.

Il est minuit, un religieux rentre au couvent ; il entend des soupirs, des mots entrecoupés et des sanglots, qui partent d'une cellule voisine, y pénètre, et aperçoit Yang-king, qu'il interroge sur la cause de son chagrin. Ce p.418 religieux est le propre frère de Yang-king. Il y a des

reconnaissances dans presque toutes les pièces du théâtre des Youên ; les reconnaissances dramatiques sont un moyen, dont les Chinois ont abusé, autant et plus que notre Crébillon ; mais ici la scène est heureusement exécutée, si elle n'est pas heureusement conçue. Inutile de dire que de question en question, et de confidence en confidence, les deux frères finissent par se reconnaître.

SCÈNE IV.

Cependant le Tartare Han-yen-cheou, ayant appris que Yang-king avait dérobé les ossements de Yang-ling-kong, son père, dans la pagode du Ciel, s'était mis à la poursuite de celui-ci avec cinq mille hommes d'élite. Meng-lang, resté seul comme on l'a vu, pour protéger la fuite de son frère et défendre le passage, avait succombé au nombre. Le chef des Tartares, délivré de Meng-lang, avait continué sa route, et aperçu dans le lointain Yang-king, qui s'acheminait vers le monastère du Royaume florissant. Il arrive à son tour au couvent.

YANG-KING, au religieux (Yang).

Ah, mon frère, voilà les Tartares !

LE RELIGIEUX.

Ne vous effrayez point ; je m'en charge.

HAN-YEN-CHEOU, apercevant le religieux.

Yang-king, Yang-king ! qu'on me livre Yang-king, ou je vous coupe tous par la moitié comme des melons d'eau.

LE RELIGIEUX.

Il est ici, lié, attaché avec des liens, et gardé à vue pour qu'il ne s'évade pas. Mais j'ai une grâce à vous demander. Les bonzes de ce couvent sont des gens d'une mansuétude singulière. Invariablement attachés à leurs obligations, ils ne mènent pas, comme les Tartares, une vie tumultueuse et agitée. On n'a jamais vu une timidité comme la leur. Général, je vous en conjure, gardez-vous d'entrer avec vos soldats, car notre vénérable supérieur en mourrait d'effroi. Quittez votre armure, laissez-là votre cimeterre, vos armes ; descendez de

cheval. Je vais vous livrer Yang-king ; oui, je veux qu'il reçoive le châtiment qu'il mérite.

HAN-YEN-CHEOU.

Très volontiers. (Il descend de cheval, ôte son armure et dépose son cimeterre.) Où est-il ? où est-il ? Vite, livrez-le moi.

LE RELIGIEUX.

Général, d'où vous vient cette étrange précipitation ? Suivez-moi et entrez dans le couvent. (Han-yen-cheou entre dans le couvent.) Maintenant je vais mettre les verrous à la porte.

HAN-YEN-CHEOU, avec surprise.

Pourquoi fermez-vous la porte aux verrous ?

LE RELIGIEUX.

Pour qu'il ne s'évade pas. (Élevant la voix.) J'aime à prendre mes précautions, général.

HAN-YEN-CHEOU, stupéfait.

Si Yang-king ne peut pas sortir, moi je ne puis pas entrer. Allez, je vous attends.

LE RELIGIEUX, frappant Han-yen-cheou.

Viens donc, viens donc.

HAN-YEN-CHEOU

Aye ! aye ! voilà un bonze qui n'a pas des manières fort civiles. C'est donc pour cela que vous avez mis les verrous à la porte.

LE RELIGIEUX. (Il chante.)

Sa raison est déconcertée ; il a donné dans le piège. Oh ! le scélérat ! il fait la chasse aux mouches qui volent ; il voudrait exterminer tous les êtres vivants. Viens, viens, viens ; nous allons jouer aux coups tous les deux ; maintenant c'est à qui perdra ou gagnera.

HAN-YEN-CHEOU.

Ciel ! par où fuir ? où me sauver ?

LE RELIGIEUX. (Il chante.)

Tu t'étonnes qu'un religieux ait un cœur d'acier et des entrailles de pierres ; va, la haine a pénétré dans mes flancs. Misérable, il faut que je venge sur toi la mort de mon noble père Yang-ling-kong. (Il renverse Han-yen-cheou et le frappe.) La colère me transporte ; je veux assouvir ma fureur.

HAN-YEN-CHEOU.

Voilà des coups appliqués avec art. Aye ! aye ! qu'il s'y prend bien ! vénérable religieux, faites-moi donc connaître votre nom, votre surnom.

LE RELIGIEUX. (Il chante.)

Quoi ! Han-yen-cheou, tu parles encore ; tu oses me demander mon nom, mon surnom. (Il le saisit à la gorge et chante.) Sache donc que ce religieux que tu vois a pour nom de famine Tiĕ (fer), et pour surnom Kin-kang (diamant). Sache qu'il est inaccessible à la pitié comme à la crainte ; apprends aussi que son frère est Yang-king, l'inspecteur en chef des frontières. (Il l'étouffe.)

On voit que la catastrophe finale arrive, comme dans Hamlet, par un p.419 événement auquel le principal personnage n'a point de part [1].

DRAMES TAO-SSE

La Transmigration de Yŏ-cheou

Comme la *Dette payable dans la vie à venir* (pièce 18) et la *Conversion de Lieou-tsouï* (pièce 77), la *Transmigration de Yŏ-cheou* est une satire de la métempsycose. L'auteur, Yŏ-pe-tchouen, n'a presque pas travaillé pour le théâtre [2]. Il avait de l'esprit, de la littérature, des loisirs ; il a voulu faire une pièce et s'est amusé à mettre sur la scène un fameux jongleur tao-sse, dont le nom est Liu-thong-pin, personnage que nous retrouverons plus d'une fois. Quoique le travers d'esprit, les ridicules et les extravagances qu'elle cherche à

---

[1] Voy. Le Siècle des Youên.

[2] Il a composé deux pièces ; la seconde, intitulée : *Le songe interrompu*, ou *la Princesse Yang*, n'est pas restée au théâtre.

peindre subsistent toujours, l'à-propos de cette pièce tenait au moment. On ne révérait guère les tao-sse (sectateurs du Tao) sous les Youên ; on s'en moquait. Le drame burlesque de Yŏ-pĕ-tchouen nous offre donc un des plus curieux témoignages, non seulement des opinions superstitieuses des Chinois, mais encore de l'esprit du temps et du génie comique ou satirique des auteurs. Je conviendrai cependant que les drames mythologiques du répertoire intéressent moins que les autres, à cela près de deux ou trois. De folles saillies, des imaginations grotesques, une métaphysique bouffonne sont à peu près tout ce qu'on y trouve ; les facéties et les bouffonneries n'y sont pas mêlées de traits de mœurs, comme dans les comédies d'intrigue ; mais, dans la *Transmigration de Yŏ-cheou*, la métempsycose ne se combine point avec des abstractions métaphysiques ridicules ; il n'y a pas de subtilités. Et d'ailleurs, la conduite de la pièce n'est pas sans art dans quelques parties ; elle se distingue des comédies du même genre et on y remarque une certaine ordonnance dramatique. Je présume qu'elle a réussi, puisqu'elle est toujours restée au théâtre. Cependant, malgré toutes les satires, toutes les parodies, toutes les bouffonneries des poètes et des romanciers, le dogme de la transmigration des âmes fait encore partie de la croyance publique, et aujourd'hui même la secte la plus révolutionnaire de la Chine, la *Société du Nénufar blanc* (Pĕ-lien-kiao), admet la métempsycose au nombre de ses dogmes favoris.

Voici l'analyse de cette pièce, qui se compose d'un prologue et de quatre actes.

Un conseiller d'une cour souveraine présente à l'empereur un rapport dans lequel il expose que les magistrats de la ville de Tching-tcheou, trahissant le devoir et l'honneur, prévariquent dans le ministère et vendent la justice. L'empereur, après avoir pris connaissance du rapport, charge par un décret Han-weï-kong (Han, prince de Weï) de se transporter sur les lieux pour y scruter la conduite des magistrats prévaricateurs, examiner les procédures, ordonner des enquêtes et infliger aux coupables les châtiments les plus sévères. La nouvelle de ce décret parvint à Tching-tcheou avant le messager de l'empereur.

Il y avait alors dans tous les chefs-lieux des arrondissements six tribunaux inférieurs (*loŭ-ngan*), ou six juridictions subordonnées aux six cours supérieures établies dans les chefs-lieux des provinces. Ces juridictions supérieures, qu'on appelait *loŭ-thsao*, étaient subordonnées aux six cours souveraines de la capitale (*loŭ-pou*). Dans chaque tribunal inférieur, on comptait un président ou juge, un assesseur, un greffier et un certain nombre d'officiers de justice. Or, le principal personnage du drame, Yŏ-cheou, originaire du district de Fong-ning, est assesseur d'un tribunal et son frère Sun-fŏ en est le greffier. Yŏ-cheou s'entretient avec son tchang-tsièn de l'événement qui a mis toute la ville en émoi. Le tchang-tsièn, personnage inévitable dans tous les drames chinois où figurent des juges, est attaché à la personne du magistrat, qu'il suit partout. A l'hôtel, il fait l'office d'un valet de chambre ; à l'audience, il est chargé d'administrer la bastonnade, quand son maître trouve qu'un accusé ne répond pas convenablement.p.420

YO-CHEOU (au tchang-tsièn).

Le prince ne tardera pas à venir. On le dit d'une sévérité inflexible ; tous les magistrats prennent la fuite.

LE TCHANG-TSIÈN.

Et vous ?

YO-CHEOU.

Moi ! Pourquoi fuirais-je ? ma conscience est droite. Je n'ai jamais mis le mensonge à la place de la vérité. Qu'ai-je à craindre ? Je retourne à la maison ; et, quand j'aurai pris mon potage, j'irai moi-même au-devant du moniteur impérial.

LE TCHANG-TSIÈN.

Hé ! hé !... Tout récemment encore, cet homme, qu'on avait amené du district de Tchong-meou, d'où vient que vous l'avez acquitté ? L'instruction était régulière...

YO-CHEOU (souriant).

Oui, mais j'avais reçu un cadeau. Oh, mon ami, que tu es simple ! Ne faut-il pas que notre destinée s'accomplisse ! Nul ne peut mourir avant son heure. Est-ce que les magistrats ont jamais prolongé d'une minute l'existence d'un homme ? S'il en était autrement, on ne croirait plus aux destinées heureuses ou malheureuses. On ne dirait plus que le ciel et la terre sont les arbitres de la vie et de la mort.

Yŏ-cheou, toujours accompagné du tchang-tsièn, s'achemine vers son hôtel et aperçoit sur le perron un homme vêtu d'une façon extraordinaire et environné de la foule. C'était le fameux tao-sse Liu-thong-pin, un grand anachorète, un immortel (sièn). Il connaissait l'avenir ; sa prescience allait plus loin encore et s'étendait jusque sur les actions et les pensées futures de tous les hommes. Quoique Yŏ-cheou fût livré à tous les intérêts humains, à toutes les convoitises et même à toutes les passions ignominieuses, il savait (chose étrange) que cet homme avait de la vocation pour la vie cénobitique. Il se tenait donc sur les marches du perron et répétait sans cesse :

— Malheur à Yŏ-cheou, assesseur du tribunal ;

puis il poussait des soupirs entrecoupés, des gémissements, et aussitôt après il étouffait de rire. On le prenait pour un insensé. Dans ce moment, le fils de Yŏ-cheou revenait de l'école ; il s'apitoie sur le sort de cet enfant, qu'il appelle « pauvre petit orphelin », sur le sort de la mère « pauvre veuve, pauvre veuve » ; quand Yŏ-cheou arrive à son tour, suivi du tchang-tsièn,

— Yŏ-cheou, s'écrie-t-il, tu touches à ton dernier moment ; ce n'est pas dans un an qu'il arrivera, ni dans un mois, mais d'ici à deux heures.

Une scène d'explications a lieu entre Yŏ-cheou et Liu-thong-pin. Le magistrat, fatigué des réponses incohérentes du religieux, ordonne, suivant l'usage du temps, qu'on l'attache au mur de son hôtel. Cette scène, un peu trop longue, n'offre aucun intérêt et achève le prologue.

Au premier acte, le moniteur impérial, Han-weï-kong, fait son entrée dans la ville ; et, quoiqu'il y entre sous le costume d'un laboureur, il est

bientôt reconnu. Il délivre en passant Liu-thong-pin, qu'il trouve attaché à une muraille. Installé dans son office, il examine les sentences des magistrats. Malheureusement, Han, prince de Weï, était le plus ignorant des hommes. Les greffiers lui font accroire que toutes les procédures sont régulières et le stupide censeur réhabilite les coupables.

Cependant Yŏ-cheou, à peine arrivé dans son hôtel, était tombé en défaillance. Revenu de son évanouissement, il avait appelé à son secours sa femme Li-chi, son frère Sun-fŏ et le Tchang-tsièn, qui sont tous remplis des attentions les plus délicates, mais il sent que ses forces diminuent. Le mal fait des progrès ; la prédiction du religieux s'accomplit. On veut envoyer chercher un médecin.

> — Il est trop tard, reprend Yŏ-cheou, ma dernière heure est arrivée.

Il demande qu'on le transporte dans une autre chambre ; toutefois, quoiqu'il envisage la mort sans émotion, son âme est triste et agitée. Li-chi, son épouse, est belle, très belle et Yŏ-cheou est jaloux. Il craint, il appréhende avec effroi que, après sa mort, Li-chi n'épouse un autre homme. Il y a des traits de mœurs dans cette scène ; elle est intéressante et mérite qu'on s'y arrête.

YO-CHEOU.

Ma femme, apprêtez-moi de l'eau de riz.

LI-CHI (aux servantes).

Courez, courez vite. Qu'on apprête de l'eau de riz pour mon époux. p.421

YO-CHEOU.

Oh ! oh ! Les servantes ! Elles ne savent pas ce qu'elles font. Ma femme, allez-y vous-même.

LI-CHI.

J'obéis. (A part.) De l'eau de riz et à quoi bon ?... C'est un prétexte ; il a quelque chose à dire à mon beau-frère. Ah ! il veut que j'aille

apprêter de l'eau de riz ; je n'irai pas. Restons ici ; nous entendrons tout. (Elle écoute à la porte.)

YO-CHEOU.

(A son fils.) Fŏ-tong, mon fils, venez ici ; agenouillez-vous devant votre oncle. (A son frère.) Mon frère, j'ai des amis, j'en ai, surtout quand j'ordonne un grand festin ; mais à qui, si ce n'est à vous, pourrais-je confier ma femme, recommander mon fils ? Écoutez ; je vais vous ouvrir mon cœur. Votre belle-sœur est jeune encore ;

(Il chante.)

Elle a des appâts...

SUN-FO

Qui ne font aucun tort à sa vertu. Qu'avez-vous à craindre ?

YO-CHEOU. (Il chante.)

Les séducteurs. Il y a dans le monde des hommes qui ne rougissent de rien et qui savent employer les promesses... Ils viendront, n'en doutez pas ; ils lui tendront des pièges.

SUN-FO

Encore une fois, mon frère, vos craintes n'ont pas de fondement. Ma belle-sœur ne se laissera séduire sous aucun prétexte.

YO-CHEOU.

Une indiscrétion peut la perdre. Mon frère, quand vous vous apercevrez de quelque chose, usez de sévérité. Dites-lui :

SUN-FO

Quoi ?

YO-CHEOU.

« Ma belle-sœur, imitez donc ma femme ; elle a des principes, de la régularité, de la retenue ; aussi voyez comme elle jouit de l'estime publique. Ah ! ma belle-sœur, marchez toujours sur les traces de ma femme. »

LI-CHI (revenant dans la chambre).

Assesseur, quel langage tenez-vous là ?

YO-CHEOU.

Un langage que je n'oserais vous tenir à vous-même.

LI-CHI.

De tels soupçons sont injurieux pour moi. Eh, de grâce, dans l'état où vous êtes, bannissez de votre esprit les mauvaises pensées. Allez, quoi qu'il arrive, je resterai dans le veuvage. J'habiterai avec mon fils ; et, quand même Fŏ-tong viendrait à mourir, je ne contracterais pas de nouveaux nœuds. Femme, je n'ai jamais quitté la maison ; veuve, je ne sortirai pas de l'ouvroir. Oserais-je d'ailleurs regarder un homme en face ? Fi donc !

YO-CHEOU.

Ah, vous ne sortirez pas de l'ouvroir et vous croyez qu'aucun homme ne pourra s'offrir à votre vue. Écoutez-moi.

LI-CHI.

Oh, je vous écoute, parlez.

YO-CHEOU.

(Il chante.)

Il est des temps où l'on doit sacrifier aux ancêtres, par exemple, quand l'hiver arrive.

(Il parle.)

Nous voici bientôt au quinzième jour du mois. C'est la fête des morts. Fŏ-tong est trop jeune encore pour aller seul aux collines. Ma femme, est-ce que vous ne sortirez pas de l'ouvroir ce jour-là ? et si vous sortez, vos regards ne tomberont-ils pas sur des hommes ?

LI-CHI.

Je ne sortirai jamais. J'ordonnerai au Tchang-tsièn d'emmener mon fils avec lui et de brûler du papier sur les tombeaux.

YO-CHEOU.

Très bien. Mais Fŏ-tong se mariera un jour. Après les noces, il y aura nécessairement un repas, auquel assisteront les parents et les amis de votre bru. Qui les recevra, si ce n'est vous ?

LICHI.

Je recevrai les femmes ; le Tchang-tsièn recevra les hommes.

YO-CHEOU.

A merveille. Vous savez que j'ai des amis, des amis intimes. Quand ils entendront dire que Yŏ, l'assesseur, est mort, ils viendront ici pour brûler du papier-monnaie ! Dans la journée, mon frère est à l'audience ; mon fils est à l'école. (Il sanglote.) Ah, ma femme, vous recevrez mes amis !

(Il chante.)

Quand ils frapperont à la porte, vous ouvrirez ; vous leur offrirez vous-même le papier parfumé.

LI-CHI.

Vraiment, vous prenez les choses trop à cœur.

YO-CHEOU (poussant des soupirs).

Ah, c'est mon convoi que j'appréhende !... Il aura lieu pourtant ; oui, dans sept jours ! Ma femme, est-ce que vous n'accompagnerez pas mon corps jusqu'aux sépultures ?

(Il chante.)

Il faudra bien que vous suiviez le char funèbre.

(Il parle.)

Tous les jeunes gens de la ville diront alors : « Yŏ, l'assesseur du tribunal, avait une femme d'une beauté accomplie ; elle s'est toujours dérobée aux regards du public ; allons donc au convoi de l'assesseur ; nous la verrons. Ah, ma femme, dès qu'ils vous apercevront, ne seront-ils pas frappés de l'élégance de votre taille et de l'irrésistible attrait de vos charmes ? Il me p.422 semble déjà que je les entends : « Oh, qu'elle

est belle ! qu'elle est belle ! Bon gré, mal gré, je veux qu'elle devienne ma femme ! » (Il s'évanouit.)

SUN-FO.

Mon frère, calmez-vous.

YO-CHEOU (revenant à lui).

Où est mon fils ? (A son fils.) Fŏ-tong, j'ai une recommandation à vous faire. Quand vous serez grand, ne suivez pas la carrière des lettres ; livrez-vous à l'agriculture. (A son frère.) Mon frère, je vous en supplie, prenez soin de mon fils.

SUN-FO.

N'ayez aucune inquiétude. Je me chargerai de Fŏ-tong.

YO-CHEOU.

Je sens que mon dernier moment approche. Ma femme, quand je serai mort, n'oubliez pas de rester dans l'ouvroir. (Il meurt.)

Au second acte, le théâtre représente l'enfer des tao-sse. On doit s'attendre à y rencontrer Yŏ-cheou ; il y est. Le polythéisme tao-sse a des enfers plus nombreux que le bouddhisme ; les tao-sse en comptent dix-huit. Yŏ-cheou se présente chargé du poids de ses fautes. Il comparaît devant le juge, qui est en même temps le roi du monde souterrain (Yen-wang) et habite dans la capitale des morts une assez jolie maison, pour une maison infernale. Le poète place à côté du roi deux assistants ou deux démons dont l'un a une tête de bœuf, et l'autre une tête de cheval. En général, on ne trouve dans l'enfer des tao-sse aucune forme pure et régulière, mais les combinaisons les plus étranges et les assemblages les plus fantastiques. Tout cela est visiblement emprunté des mythologues de la Chine et cela n'en est pas plus poétique. On procède à l'interrogatoire de Yŏ-cheou. Celui-ci est frappé d'une terrible épouvante, quand il entend l'arrêt du juge. Au fond, cet arrêt a de quoi épouvanter. Voici comment on punit les avares : les démons prennent une chaudière immense qu'ils placent sur neuf trépieds ; ils remplissent la chaudière d'huile, mettent le feu sous

les trépieds et, quand l'huile commence à bouillir, le roi jette dans la chaudière une de ces petites pièces de monnaie que les Chinois appellent *wen* (copèques), et ordonne au coupable d'aller la ramasser.

Heureusement, le grand anachorète Liu-thong-pin, qui est un immortel, arrive très à-propos pour délivrer Yŏ-cheou du supplice qui l'attend. Le lecteur a vu par le premier fragment que j'ai donné du *Chouï-hou-tchouen* (Histoire des rives du fleuve), que les immortels tao-sse ont la faculté de planer dans les airs. Doués d'une agilité extraordinaire et d'une subtilité plus extraordinaire encore, ils peuvent se transporter en un moment d'une partie du monde à l'autre, de la terre au ciel ; puis du ciel redescendre dans les enfers. Avec quelques paroles, quelques exhortations, comme il sait en faire, l'anachorète convertit Yŏ-cheou à la foi des tao-sse et le néophyte prononce en enfer ses vœux de religion. C'est alors que Liu-thong-pin sollicite et obtient la grâce de Yŏ-cheou.

A cela près de quelques actes, d'une sévérité peut-être excessive, les habitants des enfers tao-sse sont d'une grande politesse. Le roi lui-même a beaucoup d'affabilité.

LE ROI DES ENFERS (à Liu-thong-pin).

Illustre maître, j'aurais dû aller à votre rencontre. Que je suis confus de mon incivilité ! elle est impardonnable, impardonnable.

LIU-THONG-PIN.

J'ai à vous entretenir d'une affaire sérieuse. Quel crime a donc commis Yŏ-cheou, pour que vous lui infligiez un tel châtiment.

LE ROI.

Vous ne savez donc pas que cet abominable homme (montrant Yŏ-cheou), pendant qu'il était assesseur du tribunal de Tching-tcheou, vendait la justice, prévariquait à chaque moment. C'est un avare, un monstre d'avarice... Oh, il ira dans la chaudière.

LIU-THONG-PIN.

Grand roi, imitez la vertu du Chang-ti (souverain seigneur du ciel), qui

aime à donner l'existence aux êtres. Cet homme, tout cupide qu'il est, n'en a pas moins de la vocation pour la vie religieuse. Et d'ailleurs, il est converti maintenant ; il a prononcé ses vœux ; j'en fais mon disciple. Par considération pour moi, rejoignez son âme à son corps, rendez-le au monde.

LE ROI.

Attendez, que je regarde un peu. (Il regarde.) Quel malheur ! La femme de Yŏ-cheou vient, à l'instant même, de brûler le corps de son mari.

LI U-THONG-PIN.

Comment donc faire ? p.423

YO-CHEOU (à part).

Quelle infamie, quelle cruauté ! Ah ! ma femme, vous étiez donc bien pressée d'en finir avec mes restes ! ne pouviez-vous pas attendre seulement un jour de plus.

LIU-THONG-PIN.

Vous avez le moyen de substituer à son propre corps le corps d'un autre. Grand roi, examinez donc ?

LE ROI.

Très volontiers. (Il regarde.) Il y a, dans le faubourg de Tching-tcheou, un jeune boucher, qui est mort depuis trois jours. Son nom de famille est Li. Chose extraordinaire ! la chaleur du corps n'est pas encore éteinte. Vénérable immortel, je puis faire transmigrer l'âme de Yŏ-cheou dans le corps de ce boucher. Qu'en pensez-vous ? Je vous avertis qu'il est horriblement laid ; il a des yeux bleus.

LIU-THONG-PIN.

J'accepte, j'accepte. (A Yŏ-cheou.) Yŏ-cheou, on va opérer votre transmigration. Vous le voyez, on ne peut pas réunir votre âme à votre corps, puisque votre corps n'existe plus. Votre femme l'a brûlé. Il ne faut pas toutefois que cet événement laisse dans votre âme des regrets

inutiles. Vous transmigrerez dans le corps d'un jeune boucher, qui n'était pas beau. Vous aurez des yeux bleus. Mais qu'importe ? N'avez-vous pas renoncé tout à l'heure à la convoitise, à la volupté. Yŏ-cheou, soyez toujours fidèle à vos vœux ; souvenez-vous bien de mes exhortations. Maintenant, votre nouveau nom est Li-cheou ; votre nom de religion Tiĕ-khouaï. Allez, quittez la ville des morts.

Yŏ-cheou remercie Liu-thong-pin et sort avec précipitation des enfers.

Le troisième acte nous introduit dans une petite maison du faubourg extérieur de Tching-tcheou. C'est la maison du boucher Li, dont le fils est mort depuis trois jours. Le théâtre représente une chambre à coucher. Le mort est étendu sur un lit ; toute la famille est consternée. A la Chine, on peut toujours compter sur l'assistance de son voisinage. Les parents s'abandonnent au désespoir, quand deux proches voisins arrivent pour enlever le corps. La veuve pousse des gémissements ; mais bientôt sa douleur fait place à une joie excessive, car la transmigration de Yŏ-cheou s'opère. Tout à coup le mort se ranime et se dresse sur son lit.

YO-CHEOU (étonné).

Ma femme ! Tchang-tsièn ! Fŏ-tong ! où êtes-vous ?

LE PÈRE DU BOUCHER (au comble de la joie).

Remercions le ciel et la terre ! Mon fils est ressuscité.

YO-CHEOU (d'un ton courroucé).

Chut ! A l'audience, à l'audience ; je ne m'occupe d'affaires qu'à l'audience. A-t-on jamais vu un scandale pareil. Quelle audace ! ils viennent jusque dans ma chambre à coucher.

LE PÈRE DU BOUCHER.

Je suis ton père ; voilà ta femme. Mon fils, est-ce que tu ne me reconnais pas ?

YO-CHEOU.

Voyons, approchez... En vérité, je ne vous reconnais pas.

LE PÈRE DU BOUCHER.

Quel étrange langage !

LA FEMME DU BOUCHER.

Li, mon époux, vous me reconnaissez, moi ? vous reconnaissez votre femme, qui vous aime tant.

YO-CHEOU (d'un ton irrité).

Tchang-tsièn, mettez-moi ces gens-là à la porte.

LE PÈRE DU BOUCHER.

Mon fils, reviens à toi.

LA FEMME DU BOUCHER.

Conçoit-on qu'il ne reconnaisse pas sa femme ?

YO-CHEOU.

Ah, vous m'assourdissez les oreilles. Laissez-moi réfléchir un peu. (Il croise ses mains sur son front et réfléchit.) Ah ! je me souviens maintenant des paroles de mon libérateur, quand j'ai quitté les enfers. Mon âme a transmigré dans le corps d'un boucher. La maison où je me trouve est probablement celle qu'il habitait. Comment faire pour en sort ? (Haut.) Écoutez ; il est très certain que tout à l'heure j'étais mort ; il est encore très certain que je ne suis qu'à moitié ressuscité. Mon âme est dans mon corps ; mais mon esprit n'y est pas. Il est resté dans la pagode de Tching-hoang. Il faut que j'aille chercher mon esprit.

LE PÈRE DU BOUCHER.

Ma bru, remettez à votre mari du papier parfumé.

LA FEMME DU BOUCHER (avec vivacité).

Oui ; mais, dans l'état où il est, je ne veux pas qu'il aille tout seul chercher son esprit.

YO-CHEOU (avec colère).

J'irai seul, j'irai seul. Est-ce que vous ne savez pas que les esprits prennent la fuite, dès qu'ils aperçoivent un être vivant. Ils sont d'une extrême timidité. Vous épouvanteriez p.424 mon esprit. (Il se lève, veut marcher et tombe à la renverse). Ah ! voilà une chute qui m'a tué.

LE PÈRE DU BOUCHER.

Mon fils, à quoi penses-tu ? Tu sais bien que tu as une jambe tortue. Pourquoi cherches-tu à marcher ?

LA FEMME DU BOUCHER.

Li, mon époux, on ne peut pas marcher avec une jambe. Voulez-vous votre béquille ?

YO-CHEOU.

Ma béquille ! (A part.) Ah, mon père spirituel, que n'ai-je transmigré dans un corps plus parfait ? Voilà ; dans ma vie précédente, quand j'étais assesseur du tribunal, j'avais une conscience tortueuse et maintenant je reviens dans le monde avec une jambe tortue. C'est de la justice.

LE PÈRE DU BOUCHER.

Veux-tu ta béquille ?

YO-CHEOU.

Qui, apportez-la, apportez-la. (Yŏ-cheou prend la béquille et se met à marcher).

LA FEMME DU BOUCHER.

Appuyez-vous sur moi.

YO-CHEOU.

Non, non, retirez-vous. (Il sort de la maison.) Ne me suivez pas surtout ; vous épouvanteriez mon esprit.

Au quatrième acte, Yŏ-cheou s'achemine lentement vers son hôtel, qu'il ne reconnaît pas. Après avoir cherché pendant quelque temps, examiné toutes les maisons de la rue, il prend le parti d'interroger un

passant.

YO-CHEOU (au passant).

Pourriez-vous me dire où je demeure ?

LE PASSANT.

Non.

YO-CHEOU.

Savez-vous où est la maison de Yŏ-cheou ?

LE PASSANT (montrant une maison).

La voici.

YO-CHEOU (avec surprise).

Comme elle est changée !

LE PASSANT.

C'est que, après la mort de Yŏ-cheou, Han-weï-kong, touché des grandes qualités et des vertus de ce magistrat, a voulu traiter sa veuve avec magnificence. Il a fait peindre la maison, décorer l'arrière-pavillon, dont l'entrée est sévèrement interdite à tous les habitants de la ville.

YO-CHEOU.

Merci. (A part.) Touché de mes vertus ! je crois plutôt qu'il a été touché des attraits de ma femme. N'importe, entrons.

Il frappe. Li-chi ouvre. En voyant un homme avec des yeux bleus, une longue barbe et une jambe en cerceau, Li-chi ne peut se défendre d'un mouvement d'effroi et cherche à refermer la porte ; mais Yŏ-cheou décline son nom et raconte en détail sa descente aux enfers, son jugement, le rigoureux supplice qu'on voulait lui infliger, sa délivrance et enfin sa transmigration. Un tel récit n'étonne point la femme ; elle fait entrer Yŏ-cheou dans sa chambre et son esprit n'est préoccupé que d'un seul objet, c'est de la laideur de son époux ressuscité.

— Il fallait, lui dit-elle naïvement, revenir à la vie, sinon avec une forme humaine plus parfaite, au moins tel que vous étiez auparavant.

La conversation des époux est interrompue par l'arrivée de Sun-fŏ, qui venait de fonder un service pour l'âme de son frère. Il est suivi du Tchang-tsièn. Le greffier est d'abord étrangement surpris et non moins étrangement scandalisé, quand il trouve sa belle-sœur assise à côté d'un mendiant, car il prend Yŏ-cheou pour un mendiant. On s'explique alors ; mais, pendant qu'on s'explique, le père et la mère de Li arrivent à leur tour.

LI (à sa bru).

Il est ici, ma bru ; je n'en doute pas. Entrons, entrons. (Il entre le premier et aperçoit Yŏ-cheou). Mon fils, que fais-tu ici ? reviens, reviens donc à la maison.

YO-CHEOU.

Comment, à la maison, mais je suis chez moi.

LA FEMME DE LI.

C'est mon mari.

LA FEMME DE YO-CHEOU.

C'est mon époux.

Une altercation s'élève entre les deux femmes. Le Tchang-tsièn, dont l'office est, comme on l'a vu, d'administrer la bastonnade, prend la béquille de Yŏ-cheou et en frappe le père du boucher. Yŏ-cheou tombe encore une fois. Li se met à crier :

— Justice, justice, à l'audience !

— A l'audience, répondent les autres.

Tous les personnages, sans en excepter Li-chi, se rendent à l'audience.

La scène change et le théâtre représente le tribunal de Tching-tcheou. p.425 Han-weï-kong est dans le siège du juge ; Li est le

demandeur. Après les questions d'usage, celui-ci expose la cause ; Yŏ-cheou réplique. On peut se figurer l'embarras de Han-weï-kong, quand il apprend qu'il a devant lui un homme, dont le corps est celui du boucher Li et l'âme celle de Yŏ-cheou, ancien assesseur du tribunal. Il réfléchit ; il interroge du regard toutes les personnes présentes ; il ne sait à laquelle des deux femmes il doit accorder un mari. L'intrigue du drame se dénoue surnaturellement et Liu-thong-pin, revenu fort à propos des enfers, comparaît en personne. Yŏ-cheou, qui s'était oublié au point de manquer à ses vœux, se désiste de ses folles prétentions, dès qu'il aperçoit son libérateur. Il déclare qu'il embrasse la vie religieuse, adresse quelques sages conseils aux deux femmes, et quitte le tribunal avec le grand anachorète. Han-weï-kong, sauvé d'embarras, lève l'audience et chacun s'en retourne chez soi [1].

Le Pavillon de Yo-yang

L'auteur, Ma-tchi-youên, a pris son sujet dans l'histoire fabuleuse des tao-sse et a choisi pour son principal personnage l'anachorète Liu-thong-pin. A défaut de mythologie, l'histoire des tao-sse paraît très favorable à la poésie dramatique. Elle présente quelques situations dignes d'un grand théâtre, et Ma-tchi-youên, qui excellait dans la peinture des mœurs et des caractères, en a su tirer de magnifiques tableaux. Le *Pavillon de Yŏ-yang* offre beaucoup de ressemblance avec la quarante-cinquième pièce de la collection, ou le *Songe de Liu-thong-pin*, qui est du même auteur. Toutefois, des deux pièces, je préfère la seconde. On sent que Ma-tchi-youên avait fait ses premiers essais dans ce genre ; il est plus sage, plus sévère ; le merveilleux de la magie, considéré poétiquement, y est mieux employé, et la pièce, en général, est d'un intérêt plus touchant. On trouvera une analyse complète du *Songe de Liu-thong-pin* [2].

---

[1] Voy. Le Siècle des Youên.
[2] Voy. Le Siècle des Youên.

Le Mal d'amour

Cette comédie est une des plus fantastiques du répertoire et l'intention n'en paraît pas très difficile à saisir. Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que, à une lecture un peu attentive, on y verra une satire de la psychologie chinoise, comme on a trouvé, dans la *Transmigration de Yŏ-cheou* (pièce 29), une satire de la métempsycose. Pour juger une pièce, telle que *Le Mal d'amour*, il faut donc connaître jusqu'à un certain point les opinions philosophiques des Chinois sur la nature de l'âme. Or, les philosophes, ou plutôt les commentateurs des anciens livres, enseignent qu'il y a deux principes dans l'âme ; un principe supérieur, qu'ils appellent *hoen*, et un principe inférieur, qu'ils nomment *p'ĕ*. Le *hoen* est une partie subtile du *yang*, ou du premier principe mâle ; le *p'ĕ* est une partie subtile du *yin*, ou du premier principe femelle. Le *p'ĕ*, formé avant le *hoen*, entre pour sept dixièmes dans la composition de l'âme humaine ; le *hoen* n'y entre que pour trois dixièmes seulement. Ce qu'il y a de plus bizarre encore, c'est que, d'après les tao-sse, la séparation du *hoen* d'avec le *p'ĕ* ne suffit pas pour déterminer la mort. Quand cette séparation a lieu, le *p'ĕ* reste avec le corps animal et le *hoen*, devenu ce que les Chinois appellent *kouèï* (un esprit), conserve individuellement la forme humaine dont il était revêtu. Telles sont les opinions extravagantes que l'auteur attaque d'une manière très bouffonne, quoique dans tout le cours de la pièce, rien n'indique la moindre allusion à la philosophie des anciens.

Le prologue du *Mal d'amour* offre une grande ressemblance avec le prologue de la comédie, intitulée *Tchao-méï-hiang* ou la *Soubrette accomplie*, comédie que j'ai traduite et qui est du même auteur. Le bachelier Wang-seng et Thsièn-niù, jeune fille p.426 spirituelle et jolie, avaient été fiancés par leurs parents. Une entrevue a lieu, comme dans Tchao-méï-hiang ; les fiancés, qui ne se connaissaient pas, deviennent épris l'un de l'autre ; mais Wang-seng a perdu son père et sa mère ; il porte le deuil, et madame Li, mère de la jeune fille, juge à propos de différer le mariage, pour obéir aux rites. Elle exige en outre que le bachelier se présente au concours des docteurs.

Wang-seng, cédant aux instances de madame Li, prend congé de Thsièn-niù et part pour la capitale. La scène des adieux, quoique d'ailleurs très bien écrite, forme à elle seule tout le premier acte. Ces adieux achèvent de serrer le cœur de la jeune fille, que l'amour avait déjà rendue malade. Elle se retire avec sa suivante, se couche et tombe dans cet affreux délire que les Chinois appellent *Siang-sse-ping* (le mal d'amour). Son âme spirituelle (*hoen*) s'échappe alors, se revêt d'une forme humaine charmante et tout à fait semblable au corps gracieux qu'elle animait, court après Wang-seng, qu'elle trouve sur la route de Tchang-ngan, et fait accroire au jeune homme, tout stupéfait, qu'elle a quitté furtivement la maison de sa mère pour le suivre. Les deux amants conviennent de faire ensemble le voyage de la capitale.

A partir de ce moment, l'action se divise, comme le principal personnage, en deux parties, et la scène se passe alternativement dans la capitale et dans la maison de madame Li. Thsièn-niù, restée avec son corps animal et son âme sensitive (*p'ĕ*) ne peut sortir des tourments amoureux dont elle est la proie, tourments qui sont décrits par le poète avec beaucoup de verve et de liberté. Sa mère a beau lui donner mille marques de sa tendresse, elle appelle Wang-seng à chaque moment et pousse des cris douloureux. — Un jour, enfin, on frappe à la porte ; la suivante ouvre ; c'est un messager qui arrive de la capitale.

LE MESSAGER.

J'apporte une lettre du bachelier Wang, mon maître, qui vient d'être appelé à un mandarinat du premier ordre.

LA SUIVANTE.

Venez, venez par ici. (Elle conduit le messager dans la chambre de sa jeune maîtresse.)

LE MESSAGER (apercevant Thsièn-niù).

La belle personne ! comme elle ressemble à madame ; c'est à s'y méprendre. (A Thsièn-niù.) Voici une lettre du seigneur Wang, mon maître.

THSIÈN-NIÙ (lisant).

« A madame Li. » Voyons donc : « Capitale, hôtel du gouvernement. — Wang, votre gendre, premier lauréat du concours, se prosterne humblement à vos pieds. Il a l'honneur de vous informer que, après avoir monté les degrés du palais impérial, il s'est placé tout d'un coup au premier rang des docteurs. Il a obtenu le grade éminent de tchoang-youên et n'attend plus qu'une notification officielle pour retourner avec sa fiancée dans votre noble demeure. Il implore dix mille fois votre miséricorde. — Missive confidentielle. »

Ainsi donc, il épouse une autre femme ! O ciel, j'en mourrai d'indignation. (Elle tombe évanouie.)

LA SUIVANTE (la relevant).

Mademoiselle, reprenez vos esprits. (Thsièn-niù revient de son évanouissement). C'est la faute de ce vilain messager. (La suivante frappe le messager).

LE MESSAGER (quittant l'appartement.)

La belle commission ! Au fond, mon maître a tort. Ah, monsieur, que vous épousiez une autre femme, encore passe ; mais qu'aviez-vous besoin de m'envoyer ici avec une lettre. Je me disais : c'est sans doute un compliment qu'il adresse à sa famille ; oh oui, c'était pour divorcer... La pauvre fille ! j'ai failli la faire mourir de colère. Ajoutez à cela que la suivante m'a battu. Au fond, mon maître a tort, mon maître a tort.

Ici finit le troisième acte, qui contient des morceaux lyriques d'une grande étendue et d'une grande beauté. De tous les auteurs dramatiques de la dynastie des Youên, Tching-tĕ-hoeï était le plus exercé dans l'art d'écrire en vers. Il a montré, par *La Soubrette accomplie*, qu'il pouvait s'élever jusqu'au genre de la comédie et s'il y a plus de délicatesse et de grâce dans cette dernière pièce, on trouve dans *Le Mal d'amour*, malgré l'étrange économie du plan, beaucoup plus de naturel et de sensibilité.

Au quatrième acte, Wang-seng revient dans son pays natal, avec celle qu'il prend toujours pour Thsièn-niù. p.427 Il se présente à sa belle-

mère, affligé, contrit de tout ce qu'il a fait ; il demande pardons sur pardons ; il se met à genoux.

MADAME LI (avec étonnement).

Je n'y comprends rien ; quelle faute avez-vous donc commise ?

WANG-SENG.

Ah, madame, je n'aurais pas dû emmener votre noble fille avec moi, sans votre permission.

MADAME LI.

Ma fille ! Elle est toujours restée dans sa chambre ; elle est malade.

WANG-SENG.

Comment ? elle est malade ? La voici (montrant celle qu'il avait amenée.)

MADAME LI (saisie d'effroi).

C'est un esprit, c'est un esprit (*koùeï*).

Une scène d'explication a lieu. On conduit l'esprit de Thsièn-niù dans la chambre de la jeune fille. Cet esprit, apercevant son corps, y rentre avec précipitation ; la belle forme, qu'il avait revêtue, disparaît au même instant. Tout obstacle est levé ; et, comme rien ne s'oppose aux impatiences des deux amants, la pièce se termine par le festin nuptial de Wang-seng et de Thsièn-niù [1].

Le Songe de Liu-thong-pin

Le *Songe de Liu-thong-pin* est un sujet tao-sse. La première scène est dans le ciel et le théâtre représente un cabinet de travail (tchaï), le cabinet de Tong-hoa-ti-kiun ou du *Souverain de la fleur orientale*. Tong-hoa-ti-kiun n'est pas un dieu oisif, spectateur indolent des choses humaines, comme parle Massillon ; il est même très occupé, car il examine chaque jour les rapports des esprits qui président aux cinq montagnes sacrées, parcourent l'univers et observent les actions des

[1] Voy. Le Siècle des Youên.

hommes. Pour se délasser d'une longue application, le dieu quitte son cabinet et abaisse ses regards sur les contrées inférieures. Il est frappé de la sérénité de l'air. C'est qu'il existait alors, dans la ville de Ho-nan-fou, un jeune bachelier, dont on pouvait renouveler la nature et sanctifier l'esprit. Son nom de famille était Liu, son surnom Yen, et son titre honorifique Thong-pin. Le *Souverain de la fleur orientale* ne perd pas un moment ; il charge un grand anachorète, Tching-yang-tseu, de convertir Liu-thong-pin à la foi et au culte des tao-sse. Cet anachorète était du nombre de ceux que les Chinois appellent *Sièn* (immortels). Il habitait sur une montagne, cultivait l'alchimie, opérait à volonté des métamorphoses et ressuscitait les morts. Originaire de Hien-yang, héritier d'un grand nom, il s'était illustré lui-même dans la carrière des lettres et dans la carrière des armes. Appelé au commandement des troupes, sous les Han, il avait gagné des batailles. Plus tard, après avoir distribué son bien aux pauvres, il s'était retiré à Tchang-nan-chan, où il avait trouvé le *Souverain de la fleur orientale* et acquis l'intelligence du Tao ou de la *vraie voie.*

Nous quittons le ciel. La seconde scène du prologue nous ramène sur la terre et nous introduit dans l'hôtellerie de Hoang-hoa, à quelque distance de Han-than. Cette hôtellerie est une maison enchantée et l'hôtesse n'est rien moins qu'une femme ; c'est un esprit (*sièn*). Le bachelier Liu-thong-pin arrive, monté sur son âne et portant l'épée des lettrés. Il s'arrête, entre dans l'hôtellerie ; mais, comme il est pauvre, il demande à l'hôtesse du *millet jaune* (hoang-liang), pour apaiser sa faim. Il est bientôt suivi de Yang-tseu. Le vénérable aspect du religieux fait sur Thong-pin une impression profonde :

— Oserais-je, dit celui-ci, vous demander quel est votre nom ?

Peu à peu, la conversation s'engage et Yang-tseu, fidèle à sa mission, cherche à convertir Liu-thong-pin.

YANG-TSEU.

La réputation, la fortune, les dignités, voilà donc tout ce qui occupe votre cœur. Ce sont là des choses qui vieillissent et périssent. Bachelier,

vous ne pensez pas à vos fins dernières. Vous ne comprenez rien à la vie, rien à la mort. Suivez mes conseils, renoncez au monde. p.428

THONG-PIN.

Docteur, je crois que vous êtes fou. — Le fils du Ciel appelle à la capitale tous les hommes de talent, je veux concourir. Quoi ! j'aurais étudié le Wen-tchang avec tant d'ardeur pour devenir... tao-sse ! Où serait le fruit de mes veilles ? Dites-moi, docteur, quels sont donc vos plaisirs ?

YANG-TSEU.

Les plaisirs des religieux ne ressemblent pas aux plaisirs du monde.

THONG-PIN.

Mais enfin, quels plaisirs avez-vous ?

YANG-TSEU.

Est-ce que vous ne savez pas (Il chante.)

Que du haut du mont Kouen-lun (séjour des immortels), nous cueillons les étoiles ; que sur le mont Taï-chan, le sable que nous ramassons est du sable d'or. Là, le ciel n'a pas plus de deux à trois pouces de hauteur et la terre ne paraît pas plus grosse qu'un poisson. Quand une fois l'homme s'est identifié avec le tao...

THONG-PIN (l'interrompant).

Voilà un langage bien fastueux.

YANG-TSEU (continuant).

Il vit éternellement et ne vieillit pas. Il connaît la vérité, dompte les dragons, soumet les tigres.

L'anachorète trace à sa façon le parallèle de la vie mondaine et de la vie religieuse. Il règne dans ce tableau un sublime de mythologie chinoise qui approche de l'extravagance. C'est le mélange le plus bizarre d'opinions fantastiques, de traditions populaires et de métaphysique subtile. Les allusions nombreuses qu'on y trouve ne sont qu'un fort mauvais remplissage. On a lieu de s'en étonner, si l'on songe

que l'auteur, Ma-tchi-youên, qui s'était essayé dans tous les genres de poésie avec un grand succès, passe pour un excellent versificateur. — Pendant que Yang-tseu énumère tous les biens et tous les plaisirs dont jouissent les immortels, Liu-thong-pin s'endort. L'anachorète décide que le sommeil de Thong-pin durera dix-huit ans et quitte l'hôtellerie de Hoang-hoa ; mais, à peine est-il parti, que Thong-pin se réveille ; il adresse quelques paroles à l'hôtesse, prend son âne et se remet en route, sans avoir mangé.

Dans l'intervalle qui sépare le prologue du premier acte, dix-sept ans se sont écoulés. Liu-yèn (Liu-thong-pin) s'est présenté au concours des docteurs et a obtenu la première place ; puis, au concours militaire, où il s'est distingué. Nommé commandant de la cavalerie, il a épousé Thsouï-ngo, fille unique de Kao, gouverneur du palais impérial. Thsouï-ngo est une jeune femme d'une grande beauté et Liu-thong-pin a de son mariage avec elle un fils et une fille. Or, c'est dans le palais du gouverneur que le premier acte nous introduit. On apprend alors qu'une grande insurrection a éclaté dans le pays de Thsaï-tcheou ; que les insurgés répandent partout la terreur ; que le fils du Ciel ordonne à Liu-yèn (Thong-pin) de se mettre à la tête des troupes et d'étouffer la révolte. Thong-pin arrive dans le palais pour prendre congé du gouverneur ; mais, comme tout est fantastique dans la pièce, le gouverneur n'est pas Kao ; c'est l'anachorète Yang-tseu, sous les traits du gouverneur. Celui-ci adresse à son gendre des recommandations très sévères, lui retrace les devoirs d'un général d'armée et lui offre, suivant l'usage, le vin du départ. Thong-pin en boit une tasse et se trouve tout à coup indisposé. C'était pourtant du vin de Yang-tcheou.

> — Thong-pin, dit alors le gouverneur, suivez mes conseils ; abstenez-vous de l'usage du vin, puisque le vin est pernicieux à votre santé.
>
> — Je n'en boirai plus, répond le gendre ; j'en fais le serment.

Ce serment est le premier des vœux que prononce Thong-pin.

Au deuxième acte, Kao, le gouverneur du palais impérial, succombe à

une maladie aiguë. Cet événement ne fait aucune impression sur Thsouï-ngo, dont l'âme est agitée par les passions. Profitant de l'absence de son époux, elle entretient avec Weï-che, fils du président d'une cour souveraine, les relations les plus criminelles. — D'un autre côté, Liu-thong-pin, chargé, comme on l'a vu, de réprimer l'insurrection de Ou-youen-thsi, avait présenté la bataille aux insurgés et remporté la victoire ; mais, pendant que Thsouï-ngo s'abandonnait à l'intempérance de ses désirs, Thong-pin, plus coupable encore, se livrait à tous les excès, pour assouvir sa cupidité. Il vend le territoire, les champs qui ont p.429 été le théâtre de son patriotisme et de sa valeur ; il reçoit trois boisseaux de perles, une immense quantité d'or, et, chargé de ce honteux butin, il s'en retourne dans le palais du gouverneur. Un châtiment cruel l'y attendait. Et d'abord il est frappé du silence qui règne partout.

> « Ma femme, pense-t-il, s'est ensevelie dans la solitude. — Où est donc le vieux domestique ? — Je ne vois personne. — Entrons dans cette chambre à coucher ; mais... j'entends du bruit. Écoutons.

THSOUÏ-NGO.

Que le vin me semble bon, quand je le bois avec vous !

WEÏ-CHE.

Si Liu-yèn (Thong-pin) meurt sur le champ de bataille, je vous épouse.

LIU-THONG-PIN (à part).

Le scélérat.

THSOUÏ-NGO (riant).

Ah, ah, si pour mon bonheur Liu-yèn venait à mourir, mon choix serait bientôt fait.

LIU-THONG-PIN (étouffant de colère).

J'enfonce la porte. (Il enfonce la porte ; Weï-che et Thsouï-ngo sont consternés d'effroi.)

WEÏ-CHE.

Je suis pris. Sautons par la fenêtre. Courons, courons, courons. (Il saute par la fenêtre et oublie son bonnet.)

LIU-THONG-PIN (entrant dans la chambre.)

L'amant est parti ! (à Thsouï-ngo.) Qui est-ce qui buvait du vin avec vous ?

THSOUI-NGO.

Personne.

LIU-THONG-PIN.

Personne, et à qui ce bonnet ?

WEÏ-CHE (dehors, et mettant le nez à la fenêtre).

Mon frère (Ko-ko), c'est à moi. (Il se sauve).

Voilà, sans contredit, un amant bien bouffon. Thong-pin ne dissimule pas sa rage, et, dans le premier accès d'une jalousie trop fondée, il veut poignarder sa femme ; mais l'anachorète vient au secours de celle-ci. Yang-tseu se présente sous les traits du Youên-kong, ou du vieux domestique de la maison ; il intercède humblement pour la fille de son maître et implore à genoux la clémence de Thong-pin. Cette scène est, sous le rapport de l'exécution, d'une beauté vraiment remarquable, et le rôle du vieux domestique est soutenu d'un bout à l'autre avec une grande perfection. Il y a dans les paroles du vieillard une sensibilité douce, naïve, touchante, qui finit par pénétrer jusque dans l'âme émue de Thong-pin. L'époux fléchit et pardonne. Toutefois, cet acte de miséricorde, quel qu'en soit le mérite, ne le sauve pas de la vengeance des lois. On instruit son procès. Le générai Liu-thong-pin, déclaré coupable d'avoir vendu le champ de bataille, d'avoir reçu de l'argent et d'avoir abandonné un poste militaire, est condamné à subir la mort par décapitation. La procédure est transmise au conseil pour avoir le prononcé définitif de l'empereur ; et comme Thong-pin avait rendu des services à l'État, l'empereur, usant d'indulgence, condamne le général au bannissement. Tombé dans le malheur, Thong-

pin se livre à de sérieuses réflexions sur sa conduite. On voit que le temps s'approche où il devait changer de croyances. Il avait déjà fait un vœu ; il en fait un second, le vœu de pauvreté ; puis, un troisième, car il remet à sa femme un acte de divorce et embrasse la chasteté. Thsouï-ngo est au comble de la joie. Cependant, un officier de police arrive avec des archers ; l'épouse infidèle réclame ses enfants et veut les garder ; Thong-pin s'y oppose.

THONG-PIN.

Ils me suivront. — A qui donc voulez-vous que je confie mon fils et ma fille ?

THSOUÏ-NGO.

A moi. Si vous avez violé les lois de l'État, est-ce que cela nous regarde ?

Thsouï-ngo veut arracher ses enfants des bras de Thong-pin. Alors un combat corps à corps s'engage entre Thong-pin, Thsouï-ngo, le fils, la fille et le chef des archers, qui frappe tour à tour sur le mari, la femme et les enfants. C'est une scène tout à fait ridicule. Le chef des archers y met fin, en adjugeant à Thong-pin les enfants, qu'il emmène avec leur père.

La première scène du troisième acte nous représente le principal personnage du drame, dans le moment où ses gardes, fatigués de l'office inhumain p.430 dont ils sont chargés, l'abandonnent au milieu d'une plaine déserte ; ses pieds sont nus, ses vêtements en lambeaux. il tombe avec ses deux enfants dans la faim et le désespoir. Ici, l'unique objet de Ma-tchi-youên est d'émouvoir la multitude par le spectacle de la souffrance et de la famine. De telles scènes produisent toujours beaucoup d'effet à la Chine. Comme les hommes n'y sont pas à couvert de l'épouvantable fléau de la faim, ils ont plus de pitié, plus de commisération pour ceux qui en souffrent ; puis, il faut convenir que les auteurs dramatiques des Youên excellent à dépeindre la famine avec toutes ses douleurs et toutes ses angoisses. — Pendant que son fils et

sa fille poussent des cris déchirants, Liu-thong-pin aperçoit un bûcheron qui vient au-devant de lui. Ce bûcheron est Yang-tseu, l'anachorète, auquel Thong-pin raconte l'histoire de ses malheurs ; il lui demande son chemin (*tao*). Il y a dans *Le Songe de Liu-thong-pin* autant de calembours que dans les drames de Shakspeare.

LE FAUX BÛCHERON.

Puisque vous ne connaissez pas le tao (votre chemin), je vous parlerai du tao (de la doctrine des tao-sse) ; je vous transmettrai le tao (la doctrine) ; je vous montrerai le tao (le chemin).

LIU-THONG-PIN.

Je ne comprends pas.

LE FAUX BÛCHERON.

Quoi, vous ne comprenez pas encore. Eh bien, marchez toujours. (Il lui indique du doigt une montagne). Il y a sur cette montagne une petite chaumière, entrez-y, entrez-y.

p.332 Le faux bûcheron quitte Thong-pin et celui-ci s'achemine vers la montagne avec ses deux enfants. Ici finit le troisième acte.

Dans le quatrième, trop chargé d'incidents, Liu-thong-pin arrive à la chaumière avec ses enfants. Il frappe ; une vieille femme ouvre. C'est l'ancienne hôtesse de Hoang-hoa, ou madame Wang, qui a pris la figure d'une vieille femme. Liu-thong-pin implore sa bienfaisance.

LA VIEILLE FEMME.

C'est mon caractère d'être bienfaisante ; mais hélas ! mon fils, qui demeure avec moi, ne me permet pas d'exercer l'hospitalité. C'est un homme sanguinaire, qui ne se plaît qu'à la chasse... Il ne tardera pas à revenir. Oh ! fuyez, fuyez, car j'appréhende des malheurs.

LIU-THONG-PIN.

Ah ! madame, après toutes les épreuves de ma vie, mon âme est inaccessible à la peur...

Mais, à peine a-t-il achevé ces paroles, qu'il survient un homme d'une méchante physionomie. Cet homme (c'est encore l'anachorète, sous les traits d'un brigand) étend ses mains sur les épaules de Thong-pin, qui se retourne et tremble de frayeur. Le brigand prend tour à tour le fils et la fille du général et les précipite dans un ravin ; puis, levant son cimeterre, il court après Thong-pin et lui abat la tête. Ici l'action du drame, qui se continue, est d'un merveilleux parfaitement approprié aux idées singulières des tao-sse ; c'est comme dans nos opéras. La scène change ; la chaumière disparaît et fait place à l'hôtellerie de Hoang-hoa. Yang-tseu reprend sa forme ; il métamorphose la vieille femme, qui redevient madame Wang et ressuscite Liu-thong-pin. — Après sa résurrection, Thong-pin ressemble à un homme pris tout à coup de vertiges et d'éblouissements. Il regarde Yang-tseu, l'hôtesse, puis les murs de la salle, puis la petite table, sur laquelle il avait dormi ; c'est un songe que j'ai fait, se dit à lui-même le nouvel Épiménide.

LIU-THONG-PIN (se frottant la tête et regardant Yang-tseu).

Comme j'ai dormi, sans m'en apercevoir !

YANG-TSEU.

Oui, oui.

LIU-THONG-PIN.

Combien y a-t-il que je dors ?

YANG-TSEU.

Dix-huit ans.

LIU-THONG-PIN (souriant).

Dix-huit ans ! (A madame Wang.) Mon millet est-il prêt ?

Pas encore.

MADAME WANG.

Pas encore.

YANG-TSEU.

Liu-yèn, souvenez-vous des vœux que vous p.431 avez faits. Pendant dix-huit années, livré successivement à toutes les passions ignominieuses, vous les avez réprimées, domptées, vaincues. Comprenez-vous enfin ?

LIU-THONG-PIN.

Oui, je comprends ; la vie n'est qu'un songe. Maître, je suis converti au Tao.

Tout à coup une grande joie éclate dans les cieux. Tong-hoa-ti-kiun descend sur la terre et reçoit Liu-thong-pin au nombre des immortels.

Le *Songe de Liu-thong-pin* est le meilleur des drames tao-sse. Je suppose que Ma-tchi-youên avait fait de Lao-tseu, de Tchouang-tseu et des principaux philosophes de cette école sa lecture la plus assidue. Il y a généralement, dans les morceaux lyriques, beaucoup de noblesse et beaucoup de pompe. Le mélange de sérieux et de bouffon qu'on y trouve, la fantasmagorie du spectacle et quelques défauts encore ne sauraient contrebalancer le mérite de cette pièce ingénieuse, qui se distingue par la moralité du plan, la beauté des détails et l'observation la plus exacte des mœurs tao-sse [1].

Fleur de pêcher

A défaut d'une imagination vive et forte, les poètes tao-sse ont une imagination féconde en fantômes. Voici une pièce qui n'a pas moins de cent dix pages, et où l'on voit plus de démons que l'enfer n'en peut contenir, comme dit le tragique anglais. Le principal personnage de la comédie est une jeune magicienne, qui a pénétré tous les secrets, tous les mystères du Tao, et dont le nom est *Fleur de pêcher* ; le personnage qui vient après est un sorcier d'un grand mérite, qu'on nomme ironiquement Tcheou-kong. *Fleur de pêcher* déjoue par ses talismans, par ses invocations, les savants calculs de Tcheou-kong. Le

[1] Voy. Le Siècle des Youên.

dessein de l'auteur est d'opposer les sectateurs du Tao à ceux qui font profession de prédire les choses à venir et de montrer que la magie est supérieure à l'art devinatoire. Peut-être le poète a-t-il eu l'intention de faire ressortir par un contraste ingénieux tout ce qu'il y a de profondément ridicule chez les uns et chez les autres. Quant à moi, j'aime mieux y voir un cadre satirique.

La traduction d'une pareille comédie ne se laisserait pas lire. Il y a pourtant une scène intéressante, c'est celle où Tcheou-kong, dont l'esprit commence à baisser, tente, avant de *renoncer aux affaires*, une dernière expérience et tire l'horoscope de son commis. La bonne foi du sorcier, qui croit réellement à son art, son désespoir, quand il reconnaît que son vieux serviteur n'a plus que trois jours à vivre ; son caractère bienveillant et désintéressé ; les incertitudes du commis, qui sent que son maître dégénère et n'en conçoit pas moins des inquiétudes très vives, tout cela est peint avec bonheur et avec une grande naïveté [1].

Histoire du caractère jin.
Drame bouddhique

Ce drame, dont le principal rôle n'est pas tracé avec beaucoup d'art et de vérité, a pour sujet l'histoire miraculeuse d'un avare, converti au bouddhisme par un religieux mendiant. L'avare est un prêteur sur gages, devenu opulent. On l'appelle Lieou-kiun-tso. Il a de sa femme Wang-chi deux enfants, un fils et une fille. La première scène du prologue peint d'abord le personnage :

WANG-CHI.

La neige tombe à gros flocons. Mon Youên-waï, on dit toujours : *Le vent et la neige sont la providence des cabaretiers*. Si nous prenions une tasse de vin.

LIEOU-KIUN-TSO.

---

[1] Voy. Le Siècle des Youên.

Non, ma femme, non ; je ne puis y consentir. Le vin est maintenant hors de prix.

WANG-CHI.

Quoi ! avec une fortune comme la vôtre...

LIEOU-KIUN-TSO.

Ah ! vous m'assassinez ; allons, allons. (Au domestique.) Qu'on apporte du vin.

LE DOMESTIQUE.

J'obéis.

LIEOU-KIUN-TSO (rappelant le domestique).

Écoute ; tu auras soin de ne tirer que deux tasses...

p.432 D'autres incidents servent à mettre en relief, puis à irriter le caractère de l'avare. Mais, ce qu'il y a d'intolérable dans le prologue, c'est le plagiat de l'auteur. On y trouve deux scènes du Ho-han-chan, que j'ai traduit. Lieou-kiun-tso aperçoit dans la rue un jeune bachelier qui tombe d'inanition. Il recueille dans sa maison cet infortuné, dont le nom est Lieou-kiun-yeou. Sans lui offrir de l'argent, il lui propose de l'adopter, c'est-à-dire *de le reconnaître comme frère adoptif*, non par une généreuse inspiration de son cœur, mais parce que les affaires du bureau occupent toute sa journée et qu'il a besoin d'un homme pour opérer ses recouvrements. D'ailleurs, il se rend justice et ne cache pas ses défauts.

> — Je vous préviens que je suis avare, très avare, dit-il à Lieou-kiun-yeou ;

toutefois, comme celui-ci est pauvre, il accepte avec empressement une proposition qui lui paraît avantageuse et s'installe dans la maison du financier.

Au premier acte, l'auteur personnifie le bouddha Çakyamouni sous les traits d'un religieux mendiant. Cherchant, comme tous les écrivains de l'époque, à verser le ridicule sur le bouddhisme, il fait de ce religieux un personnage qui prête à la moquerie. On va en juger :

LE RELIGIEUX (frappant à la porte de Lieou-kiun-tso).

Nan-wou, Nan-wou, Amida bouddha ! Holà ! Lieou-kiun-tso, méchant avare !

LIEOU-KIUN-YEOU (se levant avec vivacité).

D'où vient ce tintamarre ? (Il ouvre la porte de la maison et aperçoit le religieux.)

Miséricorde ! Quel embonpoint ! Quelle masse de chair !

LE HO-CHANG.

Oh, le mendiant ! Qui le croirait ? il n'est pourtant pas mort dans la neige.

LIEOU-KIUN-YEOU (à part).

Il sait tout !

LE HO-CHANG.

L'avare est-il à la maison ?

LIEOU-KIUN-YEOU.

Attendez, je vais avertir mon frère. (Il étouffe de rire.)

LIEOU-KIUN-TSO.

Qu'avez-vous donc ?

LIEOU-KIUN-YEOU (riant toujours).

Ah, mon frère ! l'homme le plus risible du monde ! Venez donc, venez donc sur le seuil de la porte. (Lieou-kiun-tso se lève et quitte la salle.)

LE HO-CHANG (apercevant Lieou-Kiun-tso).

Il a bien la physionomie d'un avare.

LIEOU-KIUN-TSO (à part).

Ciel ! Quel ho-chang ! On n'a jamais vu un homme d'une aussi grosse corpulence. (Il éclate de rire à son tour.)

LE HO-CHANG.

D'où vient ce rire fou, extravagant ?

LIEOU-KIUN-TSO.

Je me ris de vous voir, avec votre mine affamée...

LE HO-CHANG.

Avec ma mine ! prenez-y garde ; je ne me ris pas de la vôtre.

LIEOU-KIUN-TSO.

Il me fera mourir ! Ah, mon frère, qu'a donc mangé ce ho-chang ?

LE HO-CHANG.

Donnez-moi des légumes ?

LIEOU-KIUN-TSO.

(Il chante.)

Quel homme généreux et bienfaisant pourrait rassasier de légumes un ho-chang de cette espèce ? La forme de son ventre a quelque chose de monstrueux. S'il y avait ici un chameau, un éléphant blanc, un léopard...

LE HO-CHANG.

Après ?

LIEOU-KIUN-TSO.

Il pourrait s'accommoder lui-même un petit...

LE HO-CHANG.

Oui, oui, un de ces petits festins, où l'on ne mange pas, mais où l'on est mangé.

LIEOU-KIUN-TSO.

Enfin, de quoi se nourrit-il ? Combien pèse-t-il ? Il faut que je prenne la mesure de son ventre, pour faire une comparaison.

LE HO-CHANG.

Une comparaison ?

LIEOU-KIUN-TSO.

Ho-chang, on ne trouve dans l'antiquité que deux hommes auxquels vous ressemblez.

LE HO-CHANG.

Nommez-les.

LIEOU-KIUN-TSO.

(Il chante.)

Vous ressemblez à Ngan-lo-chan, des Thang ; vous ressemblez encore plus à Tong-tcho, des Han.

(Il parle.)

En vous apercevant sur le seuil de ma porte,

(Il chante.)

Je me disais : C'est sans doute un génie messager qui m'apporte un trésor.

LE HO-CHANG.

Étrange aveuglement ! Vos yeux, obscurcis par les passions, ne peuvent plus distinguer les gens de bien. Lieou-kiun-tso, je suis p.433 le bouddha Çâkia-Mouni : Donnez-moi à manger ; je vous transmettrai ma doctrine.

LIEOU-KIUN-TSO.

Votre doctrine, où est-elle ?

LE HO-CHANG.

Apportez-moi du papier, de l'encre et un pinceau.

LIEOU-KIUN-TSO.

Je n'ai pas de papier.

LIEOU-KIUN-TEOU.

Pardon, mon frère, il y a ici du papier. Je vais en prendre une feuille.

LIEOU-KIUN-TSO (à part).

Une feuille qui coûte un denier ; c'est une ruine, une vraie ruine, que cet homme-là.

LE HO-CHANG.

Si vous n'avez pas de papier, qu'on m'apporte de l'encre et un pinceau. Je puis écrire ma doctrine sur la paume de votre main. (Lieou-kiun-yeou apporte un pinceau, de l'encre et une pierre à broyer ; le ho-chang trempe son pinceau dans l'encre.) Kiun-tso, donnez-moi votre main.

LIEOU-KIUN-TSO.

La voici.

LE HO-CHANG (écrivant).

Nan-wou ! je vous transmets la grande doctrine de Foĕ.

LIEOU-KIUN-TSO (regardant la paume de sa main).

Ô chose comique ! C'est le caractère jin 忍, « patience ».

LE HO-CHANG.

Dites un trésor que vous porterez toujours avec vous. (Il disparaît.)

LIEOU-KIUN-TSO (à son frère).

Où est donc le ho-chang ?

LIEOU-KIUN-YEOU.

Voilà qui est bien extraordinaire. (Il ouvre la porte et cherche le ho-chang.)

LIEOU-KIUN-TSO.

Il a disparu ; c'est un prodige. — Mon frère, je voudrais avoir de l'eau. Il faut que j'ôte ce caractère. (Lieou-kiun-yeou apporte un vase plein d'eau ; Lieou-kiun-tso se lave la main et ne peut venir à bout d'effacer le caractère jin.) En vérité, c'est à n'y rien comprendre. Mon frère, donnez-moi donc une brosse. (Il prend une brosse.) Plus je frotte ma main, plus le caractère est visible. — Je vais prendre mon mouchoir. Oh, mon frère, regardez donc ; le caractère jin s'est imprimé sur mon mouchoir !

LIEOU-KIUN-YEOU. (stupéfait).

Tout cela est miraculeux.

Après le ho-chang vient un autre religieux, qui frappe à la porte.

Introduit dans la maison de Lieou-kiun-tso, il soutient que le financier lui doit mille deniers de cuivre et réclame son argent. Une telle impudence excite au plus haut degré la colère de l'avare, qui s'oublie au point de frapper le religieux et de lui arracher la vie, car le prêtre de Bouddha tombe et expire à l'instant même. Quand on essaye de le relever, Lieou-kiun-tso aperçoit sur la poitrine du bonze le caractère jin « patience », que sa main y a imprimé. Frappé de surprise et de terreur, il s'éloigne par prudence de sa maison et rencontre le ho-chang ; celui-ci l'exhorte à embrasser le bouddhisme. Lieou-kiun-tso résiste encore ; mais il se fait une religion à sa manière. Sans sortir de chez lui, il renonce au monde et s'ensevelit dans la solitude. Après avoir confié à Lieou-kiun-yeou sa femme, son fils, sa fille, l'administration de son immense fortune, il se retire dans un petit pavillon au fond de son jardin et s'y livre à toutes les austérités de la vie cénobitique.

Au deuxième acte, la scène s'ouvre par l'entrevue de Lieou-kiun-tso et de son fils. Cet enfant, d'une singulière précocité d'esprit, avertit son père de la conduite équivoque de Wang-chi, sa mère.

> — Chaque jour, s'écrie-t-il avec indignation, elle s'enferme dans sa chambre avec mon oncle ; j'ignore en vérité ce qu'elle y fait.

A ces paroles, Lieou-kiun-tso, transporté de colère, quitte précipitamment le pavillon, traverse le jardin, pénètre dans la maison, s'arme d'un couteau de cuisine et frappe à la porte de la chambre. Wang-chi, surprise en adultère, se décide pourtant à ouvrir ; mais, quand Lieou-kiun-tso lève son couteau, il aperçoit sur la lame le caractère jin « patience » ; le couteau tombe de ses mains ; Wang-chi profite de la circonstance pour éclater en invectives contre son époux.

> — Ô le plus barbare des hommes ! on disait qu'il avait renoncé au monde, qu'il étudiait les Soûtras, adorait le dieu Foĕ... Loin de là, il veut m'assassiner.

Le ho-chang, qui arrive à propos, renouvelle ses exhortations. On voit que l'intrigue est conduite, jusqu'à un certain degré, comme dans

Le Songe de Liu-thong-pin. D'incidents en p.434 incidents, Lieou-kiun-tso, qui n'était bouddhiste qu'à demi, se convertit tout à fait, abandonne sans regret ses propriétés et entre dans un monastère.

On trouve dans ce drame des situations étranges et des apparitions coup sur coup. Les mœurs du temps et les habitudes superstitieuses des Chinois autorisaient sans doute la fantasmagorie théâtrale. Il n'en est pas moins vrai que l'auteur a ignoré plus que Kouan-han-king et Ma-tchi-youên l'art d'enchaîner les scènes et de faire naître les événements.

COMÉDIES DE CARACTÈRE

L'Avare

L'Avare, comédie de mœurs, dont le principal caractère est tracé avec beaucoup de vérité, a été mis en français par M. Stanislas Julien, de l'Institut [1]. M. Naudet, qui a traduit le théâtre de Plaute avec une exactitude si élégante et si facile, a donné de cette pièce une excellente analyse dans les notes de la Marmite. Nous reproduirons ici l'analyse de M. Naudet :

Le titre contient déjà, dans un seul nom, une sentence de morale : Khan-thsièn-nou, *l'esclave des richesses qu'il garde*, c'est-à-dire l'Avare.

L'action est double ; le développement du caractère forme un épisode de la fable principale, séparée en deux parties, entre lesquelles le fait épisodique est comme enclavé.

Dans un prologue, qu'on pourrait considérer comme un acte d'exposition, Tcheou-yong, simple bachelier, s'entretient avec sa femme de son projet d'aller dans la capitale prendre part au concours ouvert à tous les lettrés ; il veut obtenir un grade supérieur, et, au

[1] La traduction de M. Stanislas Julien n'a pas été publiée ; cependant l'ouvrage d'un orientaliste aussi distingué ne manquerait pas d'être favorablement accueilli, et d'ailleurs la pièce a par elle-même un grand mérite.

moyen du grade, un emploi qui le mette en état de réparer le tort que son père a fait à leur patrimoine. Sa femme lui montre leur jeune enfant, et lui demande s'il ne juge pas convenable que le fils ne soit pas séparé de son père. Le bachelier accède à l'humble prière de sa femme ; il enfouit tout l'or qu'il possède, pour le retrouver à son retour, soit qu'il parvienne aux honneurs, soit qu'il n'ait qu'un emploi subalterne. La famille part plus riche d'espérances que de fonds.

Le commencement du premier acte nous transporte dans les régions célestes ; le dieu du temple de la montagne sacrée, Ling-kou-heou, vient décliner ses noms et ses qualités, et faire connaître sa généalogie. C'est un dieu qui n'est pas exempt, comme on voit, d'un peu de vanité, mais d'ailleurs honnête et consciencieux.

> — Les dieux, dit-il, ne se laissent pas gagner par l'encens et les offrandes des méchants.

Ce propos lui est venu dans l'esprit à l'occasion d'un certain garnement, nomme Kou-jin, qui se présente tous les jours dans le temple, se plaignant des mortels et des immortels, et ne cessant d'importuner le dieu par ses prières. Il se présentera sans doute encore aujourd'hui.

En effet, nous voici descendus des demeures divines sur la terre, dans le temple de Ling-kou-heou. Kou-jin y était déjà. Il maudit son sort ; sans bien, sans industrie aucune, il est réduit à servir les maçons et à leur porter l'eau et l'argile. Quelle est sa misère ! il n'a pas même de quoi acheter un peu d'encens ; il offrira aux dieux des boulettes de terre. Si le dieu lui accordait un peu de bien, il entretiendrait des religieux à ses frais, il ferait l'aumône aux pauvres, il bâtirait des pagodes, il réparerait les ponts et les chemins, il prendrait soin des orphelins, il soulagerait les veuves et les vieillards infirmes. Vraiment, le genre humain atteindrait, je crois, la perfection, si l'on était toujours ce qu'on promet d'être, quand on désire obtenir quelque chose. Pendant ces beaux discours, il se sent défaillir de lassitude, et s'endort.

Ling-kou-heou lui apparaît en songe, lui apprend que le succès de ses vœux dépend du dieu Tseng-fo-chin (dieu du bonheur) ; on envoie

quérir le dieu. Mais Kou-jin n'a pas à se féliciter d'abord de l'entrevue. Tseng-fo-chin lui reproche ses impiétés envers ses parents, p.435 sa dureté envers les autres hommes. Il fut riche autrefois dans sa vie précédente ; les infortunés ne reçurent de lui que des injures et de mauvais traitements. Telle est la cupidité des gens de ce caractère, que s'ils voyaient un denier de cuivre au fond d'une chaudière d'huile bouillante, ils y plongeraient la main pour le prendre. Kou-jin tâche de se justifier et de désarmer le courroux du dieu enfin, après un long colloque mêlé d'ariettes, qui contiennent de graves sentences d'un style très élevé contre les extravagances des riches et les mœurs sordides des avares, le dieu du mont Taï-chan se laisse fléchir, et intercède même auprès de Tseng-fo-chin en faveur du mendiant. Le dieu qui dispense le bonheur, plutôt vaincu que persuadé, fait comme beaucoup d'hommes : il accorde à l'importunité ce qui devrait appartenir au mérite. Le livre éternel est ouvert ; il est dit qu'à Tao-tcheou, un homme d'ailleurs vertueux a formé une seule pensée mauvaise, qui s'est grossie en un torrent de crimes, et le rend digne d'un châtiment sévère. Tseng-fo-chin lui ôtera pour un temps ses richesses, et en fera jouir Kou-jin pendant vingt ans. Quelle joie ! Mais la libéralité des dieux ne convertit pas le méchant. Toutes les belles promesses qu'il leur faisait tout à l'heure pour les amadouer sont évanouies. Il n'a dans la pensée que beaux habits, brillants équipages, plaisirs et festins.

Les dieux se retirent, le songe fuit, et Kou-jin éveillé ne peut en croire sa vision. Il va, en attendant qu'elle se réalise, achever son pan de muraille commencé.

Dans l'intervalle du premier au deuxième acte, la métamorphose s'est opérée. Nous voyons un appartement qui annonce l'opulence, et le personnage qui s'y trouve nous apprend qu'il se nomme Tchin-tĕ-fou, qu'il est le commis du maître de la maison ; que cet homme, jadis valet des maçons, se trouva tout à coup possesseur d'une grande fortune, on ne sait pas comment ; qu'il se désole de n'avoir pas d'enfant ; qu'il a chargé Tchin-tĕ-fou de lui en acheter un, lorsqu'il rencontrera dans la rue ou au marché un de ces pères qui vendent les leurs. Tchin-tĕ-fou a

prié le marchand de vin voisin de l'aider à s'acquitter de sa commission.

La scène change. Sur le théâtre chinois, ces changements sont fréquents autant que faciles ; ils n'exigent pas grand appareil de machines. L'acteur se contente de dire en quel lieu l'on est transporté. Maintenant le marchand de vin ouvre sa boutique ; il fait confidence au public qu'il a chez lui cent tonneaux, dont quatre-vingt-dix contiennent quelque chose de plus semblable à du vinaigre qu'à du vin. Le cabaretier joue en ce moment un rôle analogue à celui des cuisiniers de Plaute ; il divertit à ses dépens les spectateurs par ses lazzi. Mais, au fond, c'est un meilleur homme qu'il ne veut le paraître. S'il empoisonne ses pratiques, il est charitable envers les pauvres pour l'amour des dieux.

Arrive un malheureux voyageur qui se traîne avec sa femme et son jeune fils, recru, transi, exténué de faim et de fatigue. Ce voyageur, c'est le bachelier Tcheou-yong, qui revient de la capitale, où il a échoué dans ses examens. Son trésor a été déterré pendant son absence ; il n'a plus de ressource que dans la commisération de sa famille, qu'il va joindre. Le marchand l'accueille généreusement, l'invite à se réchauffer avec quelques tasses de vin ; justement il en avait versé trois en ouvrant sa boutique, et se proposait de les offrir au premier indigent qui se présenterait, pour que cette aumône agréable aux dieux lui portât bonheur... L'épouse du bachelier et leur fils ne sont pas non plus délaissés par l'hôte bienfaisant. La vue de cet enfant lui suggère l'idée d'une heureuse transaction. Consentiraient-ils à vendre ce fils à un riche propriétaire ? Le bachelier tient conseil avec sa femme ; la proposition est acceptée, malgré les plaintes et les prières de l'enfant. Tchin-tĕ-fou, qu'on appelle aussitôt, conduit le bachelier avec son fils chez Kou-jin.

Dans ce moment Kou-jin est seul, et, selon l'usage du théâtre chinois, il nous instruit, par un monologue fort étendu, de tout ce qui le concerne.

Depuis qu'il a trouvé le trésor révélé p.436 par le dieu, il a bâti des maisons qui ressemblent à des palais, il a ouvert un bureau de prêt sur

gages, un magasin de farines, un magasin d'huile, un magasin de vin. Ces différentes branches de commerce font couler dans ses coffres un fleuve intarissable d'or et d'argent. Sur le continent, il possède des champs immenses ; sur l'eau, des bateaux chargés de marchandises ; une multitude d'hommes portent sur leur tête des sacs d'argent qui sont à lui. Maintenant, il n'est plus le pauvre Kou-jin ; on salue avec respect le seigneur Kou-jin.

Toutefois, il l'avoue, son cœur ne peut se décider à dépenser ni un denier ni un demi-denier ; si on lui demande une once d'argent, c'est comme si on lui arrachait les nerfs. Aussi a-t-il la réputation d'un avare renforcé. Mais il ne tient compte de pareils propos.

Le seigneur Kou-jin ressemble un peu à l'avare d'Horace et à celui de Destouches, qui en est la copie ; il se moque des sifflets, en revenant auprès de son coffre-fort.

On lui amène le bachelier avec son fils. L'enfant lui plaît. Il le prend, et le bachelier, qui fait l'aveu de sa misère, est chassé honteusement.

> — Qu'on me renvoie ce gueux, ce mendiant ; il remplirait d'ordures et de vermine ma maison !

Le bachelier se lamente, on lui donne des coups de bâton. Le commis Tchin-tĕ-fou, excellent homme et digne d'un autre patron, reconduit le malheureux bachelier en le consolant, et lui promet son secours.

> — Retirez-vous, mon ami, et ne dites rien ; cet homme est dur et inhumain, comme tous les riches.

Tchin-tĕ-fou est le raisonneur de la comédie, et se trouve placé là par l'auteur, comme Mégadore auprès d'Euclion, pour faire la censure de l'avarice par ses actions, encore plus que par ses discours.

Quand l'avare est seul avec son commis, il lui fait écrire sous sa dictée le contrat de vente : invention comique, du même genre que le traité du parasite de Diabole dans l'*Asinaria*. Mais les Romains n'étaient que des enfants pour la chicane, en comparaison des Chinois, si l'on en jugeait par cet exemple :

— Celui qui s'engage par ce contrat est Tcheou, le bachelier. Comme il manque d'argent et n'a aucun moyen d'existence, il désire vendre *un tel*, son propre fils, âge de *tant* d'années, à un riche propriétaire, nommé le respectable Kou-jin, qui est honoré du titre de youên-waï.

— Personne n'ignore que vous avez une grande fortune ; il vous suffit du titre de youen-waï à quoi bon mettre les mots *riche propriétaire* ?

— Tchin-tĕ-fou, est-ce que tu veux me donner des leçons ? Est-ce que je ne suis pas riche propriétaire, par hasard ? Est-ce que je suis un indigent ? Oui, oui, riche propriétaire, riche propriétaire. Tu écriras, derrière le contrat, qu'une fois le marché passé, si une des parties se rétracte, elle payera un dédit de mille onces d'argent.

— C'est écrit. Mais, au fait, quelle somme lui donnerez-vous pour l'enfant ?

— Ne vous mettez pas en peine de cela. Je suis si riche, qu'il ne pourrait jamais dépenser tout l'argent que je ferais pleuvoir sur lui, si je voulais, en faisant seulement craquer mon petit doigt.

Le bachelier signe de confiance, espérant, d'après la somme du dédit supposé, qu'on veut mettre un grand prix à son fils. Tchin-tĕ-fou rapporte le contrat signé à Kou-jin, qui lui demande si le bachelier est parti.

— Eh ! comment ? vous ne lui avez pas payé les frais de nourriture.

— Il faut que vous soyez bien dépourvu de sens et d'intelligence, Tchin-tĕ-fou. Cet homme, n'ayant point de riz pour nourrir son fils, me l'a vendu tout à l'heure, pour qu'il fût nourri dans ma maison, et qu'il mangeât mon riz. Je veux bien ne pas exiger de frais de nourriture ; mais comment ose-t-il en réclamer ?

— Belle satisfaction ! Cet homme n'a pas d'autre moyen de retourner dans son pays.

— Puisqu'il ne veut pas remplir les conventions, rendez-lui son enfant, et qu'il me paye mille onces d'argent pour le dédit.

Cependant, l'avare se laisse vaincre par les prières et les instances de l'honnête Tchin-tĕ-fou ; il accorde une once d'argent (7 francs 50 centimes).

— C'est se moquer.

— Il ne faut pas estimer si peu un lingot d'argent sur lequel est empreint le mot pao (chose p.437 précieuse). Cette dépense ne te paraît rien ; elle m'arrache les entrailles. Mais je veux bien faire ce sacrifice pour me débarrasser de lui. C'est à prendre ou à laisser.

On devine ce que disent les parents, quand Tchin-tĕ-fou leur vient faire cette proposition. Non, on ne peut pas le deviner. C'est la femme qui s'écrie :

— Comment ! une once d'argent ; on n'aurait pas pour cela un enfant de terre cuite !

Si la réponse est peu maternelle, la réflexion de l'avare, quand on la lui rapporte, est excellente :

— Oui, mais un enfant de terre cuite ne mange pas de riz et ne fait pas de dépense. Au surplus, cet homme m'a vendu son fils, parce qu'il ne pouvait plus le nourrir. Je veux bien ne pas me faire payer ce que l'enfant me coûtera ; mais qu'on ne m'arrache pas mon bien. Ah ! ça, drôle, dit-il à Tchin-tĕ-fou, c'est toi qui lui as peut-être suggéré ces folles prétentions. De quels termes t'es-tu servi en lui offrant l'once d'argent ?

— Je lui ai dit : « Le youên-waï vous donne une once. »

— Justement, voilà pourquoi ii l'a refusée. Regarde bien, et suis de point en point mes instructions : tu prendras cette

once d'argent, puis, l'élevant bien haut, bien haut, tu lui diras avec emphase : « Holà, pauvre bachelier, son excellence le seigneur Kou daigne t'accorder une précieuse once d'argent. »

— Je l'élèverai aussi haut que vous voudrez, mais ce ne sera jamais qu'une once d'argent. Seigneur, seigneur, donnez-lui ce qu'il faut, et congédiez-le.

— Eh bien, pour n'en plus entendre parier, je vais ouvrir ma cassette, et donner encore une once d'argent ; mais, après cela, plus rien, ou le dédit.

Enfin, après plusieurs négociations inutiles, le bon Tchin-tĕ-fou prie Kou-jin de lui payer deux mois échus de ses appointements, quatre onces d'argent, qu'il veut donner au pauvre bachelier. L'avare y consent de grand cœur, et lui fait écrire sous sa dictée, sur le registre : Tchin-tĕ-fou a prêté au seigneur Kou-jin deux onces d'argent (le mot qu'emploie le perfide, signifie à la fois prêter et emprunter).

Quand Tchin-tĕ-fou revient de conclure définitivement le marché, Kou-jin le remercie beaucoup de ce qu'il l'a délivré de ce misérable.

— Je voulais, ajoute-t-il, t'inviter à dîner pour te témoigner ma haute satisfaction ; mais je suis accablé d'affaires pressantes, qui ne me laissent pas même le temps de dîner. Dans l'armoire de l'arrière-salle, tu trouveras un bout de galette, qui commence à moisir. Je t'en fais cadeau ; tu le mangeras en prenant le thé.

Le troisième acte finit là. Supposez que les hommes ont vécu près de vingt ans dans l'intervalle qui sépare cet acte du quatrième. A présent, vous voyez le fils adoptif de Kou-jin dans sa vingt-cinquième année, et le vieil avare, devenu veuf, est malingre, cacochyme, moribond. Il vient appuyé sur le bras du jeune homme.

— Aïe ! que je suis malade ! (Il soupire.) Hélas ! que les jours sont longs pour un homme qui souffre ! (A part) Il y a bientôt vingt ans que j'ai acheté ce jeune écervelé. Je ne dépense

rien pour moi, pas un denier, pas un demi-denier et lui, l'imbécile, il ignore le prix de l'argent. L'argent n'est pour lui qu'un moyen de se procurer des vêtements, de la nourriture ; passé cela, il ne l'estime pas plus que de la boue. Sait-il toutes les angoisses qui me tourmentent, lorsque je suis obligé de dépenser le dixième d'une once (75 cent.).

— Mon père, est-ce que vous ne voulez pas manger ?

— Mon fils, tu ne sais pas que cette maladie m'est venue d'un accès de colère. Un de ces jours, ayant envie de manger un canard rôti, j'allai au marché, dans cette boutique, là, que tu connais. Justement on venait de rôtir un canard, d'où découlait le jus le plus succulent. Sous prétexte de le marchander, je le prends dans ma main, et j'y laisse mes cinq doigts appliqués jusqu'à ce qu'ils soient bien imbibés de jus. Je reviens chez moi sans l'acheter, et je me fais servir un plat de riz cuit dans l'eau. A chaque cuillerée de riz, je suçais un doigt. A la quatrième cuillerée, le sommeil me prit tout à coup, et je m'endormis sur ce banc de bois. Ne voilà-t-il pas que, pendant mon sommeil, un traître chien vient me sucer le cinquième doigt. Quand je m'aperçus de ce vol à mon réveil, je me mis p.438 en une telle colère, que je tombai malade. Je sens que mon mal empire de jour en jour ; je suis un homme mort. Allons, il faut que j'oublie un peu mon avarice, et que je me mette en dépense. Mon fils, j'aurais envie de manger de la purée de fèves.

— Je vais en acheter pour quelques centaines de liards.

— Pour un liard, c'est bien assez.

— Pour un liard à peine en aurais-je une demi-cuillerée. Et quel marchand voudrait m'en vendre si peu ?

Un domestique parlant bas au jeune homme :

— Achetez-en pour une once d'argent. (A part.) S'il donne cinq liards pour acheter de la purée de fèves, il écrira sur son

livre de dépense qu'il m'a avancé cinq liards, et demain il voudra me les faire rembourser.

Le jeune homme achète de la purée de fèves pour dix liards au lieu d'un. Mais il n'a pu tromper l'œil toujours vigilant de l'avare, et il essuie des reproches à son retour.

— Mon fils, je t'ai vu tout à l'heure prendre dix liards et les donner tous à ce marchand de purée. Peut-on gaspiller ainsi l'argent ?

— Il me doit encore cinq liards sur la pièce que je lui ai donnée. Un autre jour je les lui redemanderai.

— Avant de lui faire crédit de cette somme, lui as-tu bien demandé son nom de famille, et quels sont ses voisins de droite et ses voisins de gauche ?

— Mon père, à quoi bon prendre des informations sur ses voisins ; S'il vient à déloger et à s'enfuir avec mon argent, à qui veux-tu que j'aille réclamer mes cinq liards ?

— Mon père, pendant que vous vivez, je veux faire peindre l'image du dieu du bonheur, afin qu'il soit favorable à votre fils, à vos petits-fils et à vos descendants les plus reculés.

— Mon fils, si tu fais peindre le dieu du bonheur, garde-toi bien de le faire peindre de face : qu'il soit peint par derrière, cela suffit.

— Mon père, vous vous trompez, un portrait se peint toujours de face. Jamais peintre s'est-il contenté de représenter le dos du personnage dont il devait faire le portrait ?

— Tu ne sais donc pas, insensé que tu es, que, quand un peintre termine les yeux dans la figure d'une divinité, il faut lui donner une gratification ?

— Mon père, vous calculez trop.

— Mon fils, je sens que ma fin approche. Dis-moi, dans quelle espèce de cercueil me mettras-tu ?

— Si j'ai le malheur de perdre mon père, je lui achèterai le plus beau cercueil de sapin que je pourrai trouver.

— Ne va pas faire cette folie ; le bois de sapin coûte trop cher. Une fois qu'on est mort, on ne distingue plus le bois de sapin du bois de saule. N'y a-t-il pas, derrière la maison, une vieille auge d'écurie ? Elle sera excellente pour me faire un cercueil.

— Y pensez-vous ? Cette auge est plus large que longue ; jamais votre corps n'y pourra entrer, vous êtes d'une trop grande taille.

— Eh bien ! si l'auge est trop courte, rien n'est plus aisé que de raccourcir mon corps. Prends une hache, et coupe-le en deux. Tu mettras les deux moitiés l'une sur l'autre, et le tout entrera facilement. J'ai encore une chose importante à te recommander : ne va pas te servir de ma bonne hache pour me couper en deux ; tu emprunteras celle du voisin.

— Puisque nous en avons une chez nous, pourquoi s'adresser au voisin ?

— Tu ne sais pas que j'ai les os extrêmement durs : si tu ébréchais le tranchant de ma bonne hache, il faudrait dépenser quelques liards pour la faire repasser.

— Comme vous voudrez, mon père. Je désire, aller au temple pour y brûler de l'encens à votre intention ; donnez-moi de l'argent.

— Mon fils, ce n'est pas la peine : ne brûle pas d'encens pour obtenir la prolongation de mes jours.

— Il y a longtemps que j'en ai fait le vœu ; je ne puis pas tarder davantage à l'acquitter.

— Ah ! ah ! tu as fait un vœu. Je vais te donner un denier.

— C'est trop peu.

— Deux.

— C'est trop peu.

— Je t'en donne trois. C'est assez... C'est trop, c'est trop, c'est trop... Mon fils, ma dernière heure approche ; quand je ne serai plus, n'oublie pas d'aller réclamer ces cinq liards que te doit le marchand de fèves.

Voilà ce qui s'appelle un caractère soutenu jusqu'à la fin. Ce trait vaut mieux encore que le dernier mot d'Harpagon : « Et moi, ma chère cassette ! » Il est plus piquant, plus inattendu.

On emporte le vieillard ; il ne paraîtra plus ; il est mort. La dernière partie de la pièce est remplie par les p.439 infortunes du bachelier et de sa femme, et par la reconnaissance tardive du fils et de ses parents.

... Ce qui aura frappé, dans ce drame, le lecteur instruit et judicieux, ce sont les analogies du poème dramatique des Chinois avec le théâtre primitif des anciens : le décousu de la composition en plusieurs parties, l'importance des scènes et des rôles épisodiques, l'étendue des monologues explicatifs, le mélange des morceaux de poésie chantés dans le dialogue vulgaire, l'intervention des êtres surnaturels au milieu des actions du commun des hommes, l'exagération du ridicule et du plaisant jusqu'à l'extravagance de la bouffonnerie, enfin tout ce qui signale les commencements de l'art. Mais on doit remarquer aussi, dans cette pièce comme dans les autres du même théâtre que nous connaissons, un trait distinctif du génie dramatique des Chinois : c'est la complaisance et l'amour avec lesquels ils s'appliquent à peindre naïvement l'intérieur, les détails de la vie de famille, l'obéissance de la femme, la faiblesse et la grâce de l'enfance, la tendresse et les soins du père et de l'époux. Rien ou très peu de tout cela dans la comédie ancienne ; c'était un ordre tout différent de mœurs sociales [1].

[1] Voy. le Théâtre de Plaute, traduction nouvelle, accompagnée de notes, par J. Naudet, t. II, p. 375 à 385. (Bibliothèque latine-française, publiée par Panckoucke.)

Le Libertin

Loŭ-tchaï-lang est le don Juan du théâtre chinois. Tchaï-lang, expression par laquelle on désigne un personnage d'une grande austérité, est un nom fort plaisant et bien appliqué. Comme nos vieux comiques, les auteurs de la dynastie des Youên attachaient une grande importance aux noms de leurs personnages.

Cette comédie est assez bien intriguée pour une comédie chinoise ; mais le caractère de Loŭ-tchaï-lang est trop avili. Quoique président du grand tribunal de Tching-tcheou, il parle simplement, naïvement, comme un homme qui n'a pas la conscience du mal, de toutes les infamies qu'il commet. Sous ce rapport, il ne ressemble pas le moins du monde à don Juan, pas même à Si-men-khing, le héros du Kin-p'ing-meï. Son libertinage est un libertinage brutal et bas ; il ne séduit pas les femmes, il les arrache à leurs maris.

> — Chaque jour, comme l'épervier qui s'envole ou le chien qui se met à courir, je quitte mon hôtel et j'erre à l'aventure. Quand je découvre un objet travaillé avec art, je me dis à moi-même : « chacun à son tour ». J'emprunte l'objet, je m'en sers, puis je le rends. Quel tort cela fait-il au prochain ? Si j'aperçois un beau cheval, je le monte ; une belle femme, je l'enlève.

p.350 Loŭ-tchaï-lang prend d'abord la femme d'un orfèvre, nommé Li-sse, ensuite celle de Tchang-koueï, son assesseur, et comme cet assesseur a deux enfants, il lui donne la femme de Li-sse, dont il est las, pour élever ces deux enfants. C'est même une scène très comique que celle où l'honnête marchand retrouve sa femme chez l'assesseur, au moment où il cherche à venger son outrage. Loŭ-tchaï-lang est puni au quatrième acte ; l'enfer ne s'ouvre pas pour l'engloutir ; mais Pao-tching, chargé de scruter la conduite des magistrats iniques, condamne ce monstre à subir la peine capitale. L'assesseur, qui a le principal rôle, est le personnage vertueux de la pièce ; quant à la rencontre de toutes les victimes de Loŭ-tchaï-lang dans la pagode Yun-thaï, c'est un tableau chargé.

Un auditoire français est encore autrement sévère qu'un auditoire

chinois, et malgré la décadence de nos mœurs, le sentiment public n'admettrait pas chez nous l'odieuse vérité de ces compositions [1].

Le Fanatique

Le *Jin-fong-tseu*, presque entièrement fondé sur la magie et le merveilleux, paraît un ouvrage d'une espèce unique ; c'est moins une comédie qu'un spectacle tao-sse. Autant d'incidents, autant p.440 d'extravagances ; mais on ne peut s'empêcher d'y reconnaître, comme dans toutes les pièces de Ma-tchi-youên, un style très clair et très exact. Il faut dire aussi que le merveilleux occupe peu de place dans le Pĕ-wên ou le dialogue, et c'est principalement dans le dialogue que cet auteur original, qui avait tant de hardiesse, tant de saillie dans l'imagination, attaque les ridicules et les jongleries des tao-sse.

Le caractère que l'auteur s'attache à développer est celui du fanatique. Un grand anachorète, qu'on appelle Ma-tan-yang et qui ressemble traits pour traits à Yang-tseu [2], arrive inopinément dans le district de Tchong-nan-chan. Il y opère une foule de métamorphoses, ressuscite les morts et finit par convertir au culte des tao-sse tous les habitants du bourg de Kan-ho, à l'exception pourtant des bouchers. Les nouveaux convertis, scrupuleux observateurs de la loi, renoncent à manger de la viande et même des oignons, car, si la secte des Bouddhistes autorise l'usage du grand ail, du petit ail, de l'oignon et de la ciboule, la secte des tao-sse, plus rigide, n'admet que les poireaux, le céleri, la coriandre et la ciboulette [3].

Sur ces entrefaites, les bouchers de Kan-ho, ou les quatre frères Jin, dont le commerce est absolument perdu, ruiné, tiennent une conférence et délibèrent sur le parti à prendre. L'aîné de la famille (c'est le principal personnage de la pièce) forme la résolution de tuer Ma-tan-yang ; il part, malgré les sages représentations de sa femme Li-

---

[1] Voy. Le Siècle des Youên.
[2] Personnage qui figure dans le Songe de Liu-thong-pin.
[3] *Dictionnaire encyclopédique de la langue chinoise*, par J. M. Callery, p. 25. (Spécimen imprimé chez Firmin Didot, in-8°, 1842.)

chi, et aborde l'anachorète ; mais, au bout de quelques minutes, Ma-tan-yang, à qui la nature obéit, fait tant de miracles que le boucher Jin se convertit à son tour et embrasse la vie religieuse.

Le caractère du *Fanatique* me paraît inférieur, sous tous les rapports, au caractère de Liu-thong-pin. Après sa conversion, le boucher Jin, qui n'a point changé de nature, est encore plein de jactance, plein de méchanceté, plein de cruauté. Quand on lui présente son enfant, pour montrer qu'il est dégagé de toute affection humaine, il le tue ; il le tue, en présence de son frère et de sa femme, qui reculent d'épouvante. Son fanatisme ne peut inspirer que de l'horreur. Le mari et la femme contrastent assez bien ensemble ; mais celle-ci, en témoignant son aversion pour le célibat, ressemble trop aux amies de Lysistrata, dans la licencieuse comédie d'Aristophane [1].

COMÉDIES D'INTRIGUE

La Housse du lit nuptial

Un prêteur sur gages, Lieou-yen-ming, homme impitoyable, comme tous les prêteurs sur gages, se trouve créancier d'un grand mandarin. Voici l'origine de cette créance : le premier ministre, égaré par des discours calomnieux, présente à l'empereur un acte d'accusation contre Li-yen-chi, gouverneur de la ville de Lo-yang. On instruit le procès. Le gouverneur, obligé de partir pour la capitale (Tchang-ngan), où il doit subir un interrogatoire, et pris au dépourvu, charge l'abbesse du *Monastère de la grande pureté*, d'emprunter pour lui, de Lieou-yen-ming, dix taels d'argent [2]. Dans tous les pays, la prudence est la vertu des financiers. Yen-ming consent à prêter pour un an, et met au prêt trois conditions. Il exige d'abord que le billet d'emprunt soit écrit en entier de la main de l'emprunteur (c'est à la Chine comme chez nous) ; puis il exige le cautionnement de l'abbesse, puis la signature de la fille, car Li-yen-chi a une fille unique, âgée de dix-huit ans. Nécessité n'a

[1] Voy. Le Siècle des Youên.
[2] Environ 75 francs.

point de loi ; on souscrit à tout. Une année s'écoule ; le gouverneur ne revient pas ; l'échéance arrive, et le financier demande son remboursement. Le refus qu'il éprouve lui inspire une pensée qui paraîtra peut-être singulière.

LIEOU-YEN-MING (à l'abbesse).

Suivant mon compte, le capital et les p.441 intérêts réunis montent aujourd'hui à vingt taels.

L'ABBESSE.

Youên-waï, attendez, attendez toujours, vous n'avez rien à perdre.

LIEOU-YEN-MING.

Madame, vous parlez beaucoup ; mais ce que vous dites...

L'ABBESSE.

Ce que je dis ?

LIEOU-YEN-MING.

Est fort ridicule. Si dans dix ans M. le gouverneur n'est pas encore de retour, j'aurai donc attendu pendant dix ans. Ma bonne supérieure, puisque vous ne comprenez rien aux affaires, je ne veux pas vous cacher mes intentions. Allez sur-le-champ demander à la fille du gouverneur les vingt taels qu'elle me doit. Si elle a des fonds, elle me remboursera ; dans le cas contraire... Ma bonne religieuse, vous connaissez mon isolement. Quoique honoré partout du titre de youên-waï, je sens au fond de mon cœur de la tristesse et de l'ennui. Si Yu-yng consent à devenir mon épouse, intérêt, capital, j'abandonne tout. Mettez à l'accomplissement de ce projet vos soins, votre habileté ; employez vos petits stratagèmes ; je saurai récompenser largement vos bons offices ; comme vous agirez, j'agirai.

L'ABBESSE.

Quelle idée folle ! quoi, Yu-yng, la fille d'un gouverneur ! une jeune personne si timide ! comment voulez-vous qu'elle consente à devenir votre épouse ? Elle vous doit de l'argent, soit ; qu'elle reste votre

débitrice.

LIEOU-YEN-MING.

Ma bonne supérieure, je vous en supplie, exaucez mes vœux ; tenez, pour vous montrer mon attachement, je vais croiser mes bras sur ma poitrine.

L'ABBESSE.

Oh, dans ce cas, je m'agenouille devant vous.

LIEOU-YEN-MING.

Si vous vous agenouillez devant moi, je frappe la terre de mon front. Ma bonne supérieure, voyons, une fois pour toutes, mettez le comble à mon bonheur.

L'ABBESSE.

Mon Youên-waï, enfin que voulez-vous ? Est-ce de l'argent ? j'en demanderai, si cela vous fait plaisir. Quant au mariage, je ne me charge pas de cette commission.

LIEOU-YEN-MING (prenant un ton sévère).

Puisqu'on ne peut rien obtenir de vous par la prière, parlons d'autre chose. Il y a un an, quand j'ai prêté ces dix taels au gouverneur Li, qui est-ce qui est venu dans mon bureau ? qui m'a sollicité ? qui a servi de caution ?... Oh, je cours trouver le magistrat. Fi donc ! une religieuse, la supérieure d'un monastère de filles, qui se fait entremetteuse d'affaires, négocie un emprunt et sert de caution ! Ma bonne amie, vous serez punie suivant la rigueur des lois ; dans un instant, j'aurai le plaisir de voir fustiger les reins de la pauvre abbesse.

L'ABBESSE.

Et que dira M. le gouverneur, quand il apprendra que vous avez voulu lui ravir sa fille ?

LIEOU-YEN-MING.

Réfléchissez encore. Elle peut montrer des dispositions favorables. Si vous savez la mettre dans mes intérêts, vous recevrez une bonne récompense. Dans tous les cas, revenez promptement m'apporter la

réponse. (Il sort.)

L'ABBESSE (seule).

Ah ! monsieur le financier, vous dites que je suis une religieuse et que ... Au fait, qu'avais-je besoin de me mêler de cette affaire ? Maintenant, si je ne satisfais pas à sa demande, je tombe dans la nasse. Allons, jouons au plus sûr... Il faut que j'avale ma honte, et que j'aille proposer ce mariage à la fille du gouverneur.

Le poète nous introduit ensuite dans la maison du gouverneur. L'abbesse du *Monastère de la grande pureté*, ou de la *pureté de jade*, comme il y a dans le chinois, habile à diriger une intrigue, s'acquitte de sa commission, et propose à Yu-yng de prendre le financier pour époux. La jeune fille se récrie d'abord à cette étrange proposition.

> — Comment ? parce qu'il a prêté de l'argent à mon père, il exige maintenant que je lui donne mon cœur. Il est vrai que j'ai signé la reconnaissance ; mais une reconnaissance n'est pas un acte de mariage ; je n'ai pas signé mon acte de mariage.

Toutefois, quand l'abbesse lui fait accroire que le financier amoureux n'a que vingt-trois ans, que sa figure est charmante, et que ses manières sont distinguées, elle change de ton peu à peu, et accepte un rendez-vous, la nuit, dans le *Couvent de la grande pureté*. Cette scène, quoique d'une liberté trop grande, est conduite avec beaucoup d'art, et le dialogue, semé de traits un peu vifs, en est fort agréable.

p.442 Il est minuit ; c'est l'heure du rendez-vous. Lieou-yen-ming, informé par l'abbesse du succès de l'affaire, s'achemine furtivement vers le monastère de la grande pureté. Malheureusement il survient tout à coup un inspecteur conduisant une patrouille. L'officier de police, apercevant un homme qui tournait autour du monastère, se persuade que cet homme est un voleur ; il l'arrête, et le mène au corps de garde.

Une autre aventure plus désagréable encore pour le financier, c'est qu'un jeune bachelier, qui arrivait de son pays natal, et qui passait par là, s'arrête, se cache, et se dit à lui-même : « Il paraît que la police est

sévère à Lo-yang ; comme on y arrête les gens dans les rues, la prudence veut que je n'aille pas plus loin. Voici un couvent ; demandons-y l'hospitalité. » Tchang-touan-king (c'est le nom du jeune bachelier) frappe donc à la porte du couvent. Une novice, à laquelle la supérieure avait fait la leçon, ouvre à l'instant même, et s'écrie :

> — Entrez, entrez, M. Lieou, mademoiselle ne tardera pas à venir.

Tchang-touan-king devine sans peine qu'il s'agit d'un rendez-vous d'amour ; il se laisse conduire par la novice dans une chambre, où il attend sans prononcer un mot. Quelques minutes après, on introduit Yu-yng. Le jeune bachelier réunit tous les avantages que l'abbesse avait mensongèrement attribués à Lieou-yen-ming. Il a vingt-trois ans, une jolie figure et des manières distinguées. Loin d'être repoussé par la jeune fille, qui ne se doutait de rien, il est accueilli avec tendresse, et quand il apprend à son amante qu'il est originaire de Kou-sou, que son nom de famille est Tchang, et qu'il se rend à la capitale pour y subir un examen, Yu-yng feint d'être irritée ; mais sa colère s'apaise presque aussitôt. Comme dans le *Kin-thsiên-ki*, Touan-king et Yu-yng deviennent amoureux l'un de l'autre à la première vue, et conviennent de s'unir par le mariage. Suivant la coutume, Yu-yng laisse à son fiancé un gage de son amour, et lui remet une couverture qu'elle a brodée de sa main. Les deux amants se séparent, et Touan-king se dispose à partir pour Tchang-ngan.

Le lendemain, Lieou-yen-ming, qui avait passé la nuit au corps de garde, reçoit la visite et les compliments de l'abbesse. C'est assurément une situation fort comique, et pourtant l'auteur n'a su en tirer aucun parti. Quand Yen-ming découvre qu'un autre a pris sa place dans le *Couvent de la grande pureté*, il s'arrête à une résolution extrême, et fait amener Yu-yng dans sa maison. Il emploie, pour parvenir à ses fins, la menace et la prière ; mais voyant que ses efforts sont inutiles, il ouvre une taverne dans une rue de Lo-yang, et ravalant la fille du gouverneur à la condition d'une servante, il oblige la pauvre Yu-yng à tirer le vin, à préparer le riz, à éponger les tables et à servir les pratiques.

On prévoit le dénouement de la pièce. Au quatrième acte, Tchang-touan-king, après avoir été promu, dans le palais impérial, au grade éminent de Tchoang-youên, revient à Lo-yang, entre par hasard dans la taverne, reconnaît Yu-yng, l'épouse et inflige au prêteur sur gages un châtiment sévère. [1].

Le mari qui fait la cour à sa femme

Les mœurs de l'époque ont fourni à l'auteur le sujet du *Mari qui fait la cour à sa femme*. La pièce, quoique dépourvue d'art et d'élégance, est restée au répertoire, parce que les vices qu'elle représente subsistent toujours. C'est une satire piquante des mandarins de bon ton et de belles manières, philosophes rigoristes et coureurs d'aventures.

Il n'y a pas de prologue. Le premier acte nous introduit dans la maison d'une veuve déjà sur le retour, de Lieou-chi, à qui son mari n'a laissé qu'un fils, nommé Thsieou-hou. Celui-ci vient d'épouser Meï-yng, jeune fille douce, spirituelle, jolie. Autrefois, le jour d'après les noces, tous les parents s'assemblaient pour boire le *vin de l'allégresse*, dans la salle des Ancêtres, c'est-à-dire dans une salle où étaient les tablettes sacrées, qui contenaient p.443 les noms des ancêtres de la famille, jusqu'à la quatrième génération. Cela n'était pas tout à fait hors d'usage, du temps des Youên, car la première scène nous montre Lieou-chi, apprêtant une collation et se disposant à recevoir les parents de sa bru.

Les parents arrivent ; après avoir pris quelques tasses, ils demandent à voir la nouvelle mariée. On appelle Meï-yng ; mais la jeune épouse, qui était dans sa chambre avec l'entremetteuse, fait d'abord quelques difficultés.

MEÏ-YNG.

Ma belle-mère m'appelle, j'ignore pourquoi.

---

[1] Voy. Le Siècle des Youên.

L'ENTREMETTEUSE.

Pour boire le vin de l'allégresse avec vos parents.

MEÏ-YNG.

Oh, je serais trop honteuse ; je ne répondrais qu'en rougissant ; non, non, je ne sors pas de ma chambre.

L'ENTREMETTEUSE.

Comment donc ! Le mariage est l'union légitime de l'homme et de la femme ; cette union a été instituée au commencement du monde ; vraiment il n'y a pas de quoi rougir.

A la Chine, les entremetteuses ne sont pas toujours honorables, si leurs fonctions sont honorées. Dans cette scène, l'entremetteuse donne à Meï-yng de forts mauvais conseils, que la jeune femme rejette avec mépris. L'entrevue a lieu, suivant l'usage et les rites ; mais, pendant que Meï-yng verse à ses parents le vin de l'allégresse, il survient inopinément un envoyé du Chang-sse, qui ordonne au marié d'aller combattre sous le drapeau du royaume de Lou. Cet événement plonge dans la tristesse tous les membres de la famille, particulièrement la belle-mère et la bru. La scène de la séparation est longue, monotone, et ne mérite pas qu'on s'y arrête. Thsieou-hou adresse à sa femme les exhortations les plus sages et part pour l'armée.

Un intervalle de dix ans sépare le premier acte du second. Depuis le départ de son époux, la jeune femme a vécu dans une tristesse profonde et dans une édifiante régularité. Toutefois, elle ne se laisse pas abattre à la mélancolie, car chaque jour elle vient au secours de sa belle-mère. Elle ne fait pas des choses extraordinaires, comme Ou-niang, dans le Pi-pa-ki ; elle ne vend pas sa chevelure, mais elle travaille pour le monde. Tour à tour couturière, raccommodeuse de tuniques, blanchisseuse, dégraisseuse, elle élève encore des vers à soie.

Sa beauté, beaucoup plus que les qualités de son cœur, l'a fait remarquer d'un voisin appelé Li, personnage qui ne paraît qu'au second

acte. C'est un homme d'une grande opulence et de manières fort communes. Il se marie pour échapper aux épigrammes du public.

> — Quel singulier homme que Li, le financier, répètent sans cesse les habitants du district ; il a des terres, des grains ; il a de l'or, il a de l'argent, des tchao « billets » par centaines, par milliers, et n'a pas une seule femme !
>
> — Il faudra bien qu'ils se taisent, dit un jour celui-ci. Dans le voisinage demeure un pauvre homme, nommé Lô, à qui j'ai prêté vingt boisseaux de riz. Ce vieillard a une fille, dont le petit nom est Meï-yng ; elle est jolie, très jolie. J'ai jeté mes vues sur elle et je voudrais en faire ma femme ; malheureusement, elle appartient à un autre. Il y a environ dix ans qu'elle a épousé Thsieou-hou. Après ses noces, son mari est parti pour l'armée et n'est pas encore revenu. Un petit mensonge affranchira Meï-yng du lien conjugal ; on peut faire accroire au vieillard que son fils est mort sur le champ de bataille ; rien n'est plus facile. Si, pour prix de cette alliance, je libère le pauvre homme des quarante boisseaux de riz qu'il me doit et si je lui donne en sus quelques taels d'argent, j'obtiendrai sa fille ; oui, je l'obtiendrai. Le père et la mère, qui sont dans la détresse, ne peuvent qu'accepter avec reconnaissance une proposition aussi avantageuse.

Les manœuvres du financier ne sont pas découvertes et tout semble d'abord lui réussir. On ajoute foi à ses paroles ; l'alliance est conclue. Au jour fixé pour le mariage, les parents de la jeune femme, puis des musiciens, puis le financier lui-même, arrivent successivement dans la maison de Lieou-chi ; mais, quand Meï-yng, qui n'avait été p.444 prévenue de rien, apprend les desseins du financier, elle entre dans une violente colère et n'épargne pas même à ses crédules parents les reproches qu'ils méritent. Elle réprime par sa sévérité les folles saillies du prétendant, qui s'en retourne, tout stupéfait et couvert de confusion.

Cependant Thsieou-hou, en combattant sous le drapeau du prince, s'était couvert de gloire ; versé dans la lecture et dans la politique,

habile surtout dans l'art militaire, il avait obtenu des grades et des dignités. Nommé Ta-fou (grand dignitaire) du royaume de Lou, il revient au troisième acte dans son pays natal. Une porte de jardin est ouverte ; c'est le jardin de sa mère. Il y pénètre et aperçoit Meï-yng, sa femme, qu'il ne reconnaît pas. Meï-yng cueillait des feuilles de mûrier ; et, comme la chaleur était excessive, elle venait d'ôter sa robe, qu'elle avait accrochée à un arbre.

— Oh, la belle fille ! s'écrie Thsieou-hou ; je ne vois pas sa figure, mais sa taille est admirable. Comme ses épaules sont blanches, comme ses cheveux sont noirs ! Si elle pouvait tourner la tête ! Je vais chanter quelques vers.

Il se met à chanter. Meï-yng surprise tourne la tête et court après sa robe, qu'elle remet avec précipitation. Alors Thsieou-hou s'approche d'elle. Meï-yng aussi ne reconnaît pas son époux, sous le costume d'un grand dignitaire. Après quelques paroles insipides, le mandarin fait à sa femme une déclaration d'amour et une proposition de mariage. De tels sentiments et un tel dessein irritent celle-ci au plus haut degré. Thsieou-hou emploie tour à tour la menace et la prière ; ses efforts sont inutiles et Meï-yng se dérobe par la fuite à de nouvelles tentatives.

Le quatrième acte s'ouvre par la reconnaissance de Thsieou-hou et de Lieou-chi. La scène de la reconnaissance est très courte. La mère fait de ses malheurs et de la piété de Meï-yng un tableau fidèle et touchant.

— Où est-elle ? s'écrie Thsieou-hou.

LIEOU-CHI.

Dans le jardin, où elle cueille des feuilles de mûrier pour les vers à soie. Elle ne tardera pas à rentrer.

THSIEOU-HOU (stupéfait et à part).

Comment ! celle à qui je viens de faire la cour, c'est ma femme ! Oh, mon cœur nage dans la joie.

MEÏ-YNG (tout effarée).

Courons, courons, courons. (Elle s'arrête et regarde.) Mais notre maison n'est pas un hôtel ; d'où vient qu'il y a un cheval à la porte ?... Je comprends.

(Elle chante.)

Ce vil séducteur, abusant de sa puissance, cherche à déshonorer les femmes. Ses inclinations sont basses ; son effronterie n'a pas de bornes ; comment ose-t-il se présenter dans notre maison ? Malgré moi, j'étouffe de colère ; il faut que mon ressentiment éclate. (Elle pénètre dans la salle, tire Thsieou-hou par ses vêtements et veut l'expulser de la maison.)

LIEOU-CHI (avec surprise).

Ma bru, que faites-vous là ? Vous mettez votre mari à la porte. Quoi, vous ne reconnaissez pas Thsieou-hou !

MEÏ-YNG (lâchant Thsieou-hou). (Elle chante.)

Ah, ah, c'est donc vous qui revenez dans votre pays natal avec des habits brodés ! (Elle sort de la maison et appelle Thsieou-hou.) Thsieou-hou, venez ici !

THSIEOU-HOU.

Meï-yng, pourquoi me chassez-vous de la maison ?

La scène d'explications entre le mari et la femme est pleine d'intérêt ; l'auteur a su peindre avec originalité le dépit que les procédés de Thsieou-hou excitent dans le cœur de sa femme. Le bon sens naturel de Meï-yng, sa vertu, sa simplicité un peu trop franche mettent en relief les vices et les faiblesses du mari, qui, ne pouvant pas s'excuser, a l'ennui d'entendre de fâcheuses vérités. Malheureusement, les poètes de la dynastie mongole aimaient le libertinage ; comme auteur dramatique, Chi-pao-kiun ne se tient pas toujours dans une mesure décente et se permet quelquefois des expressions qui ne font pas moins de tort à son caractère qu'à son goût. Enfin, Meï-yng, qui a résisté à toutes les séductions du plaisir et du monde, raconte naïvement à son mari tout ce qu'elle a souffert, les entreprises et les ruses de Li et finit par demander à Thsieou-hou un acte de divorce.

Sur ces entrefaites, le financier amoureux revient à la charge, accompagné du père et de la mère de Meï-yng. On peut juger de la surprise de ces p.445 derniers, quand ils apprennent le retour de Thsieou-hou dans la maison paternelle.

LI (à part).

Je suis perdu ; il est mandarin !

THSIEOU-HOU.

Que venez-vous faire ici ?

LI (avec hésitation).

Vous adresser des... félicitations... sur votre retour.

MADAME LO.

Vous nous aviez dit qu'il était mort !

LI.

Non, non, il n'est pas mort ; et moi, je ne resterai pas longtemps avec les vivants.

THSIEOU-HOU.

Cet abominable coquin a fabriqué de fausses nouvelles pour ravir les femmes des autres. (Aux hommes de son escorte.) Gardes, qu'on le saisisse et qu'on le mène dans le district de Kiu-yé, où on instruira son procès.

Ici l'auteur se moque-t-il de la justice ? je le crois. Il y a évidemment dans cette scène une allusion plaisante à la gravité hypocrite des mandarins. Chi-pao-kiun saisit en passant les vices de son époque. — Dans la dernière scène du quatrième acte, Meï-yng, cédant enfin aux instances de sa belle-mère, pardonne à son époux, en lui faisant encore une petite leçon ; et, quand Thsieou-hou voit que sa femme lui rend son amour, il s'abandonne à la joie.

Il est très certain que l'auteur ne s'est pas mis en frais d'imagination. Le *Mari qui fait la cour à sa femme* ne vaut pas les *Maris en bonnes*

fortunes de M. Étienne. Il est encore vrai que les Chinois n'ont jamais su conduire une intrigue, enchaîner des scènes ; mais enfin on trouve dans cette pièce une peinture de mœurs plaisante et vraie [1].

Les Secondes noces de Weï-kao

Cette pièce a une physionomie tao-sse ; il est vraisemblable que l'auteur en a puisé le sujet dans une légende fabuleuse de Weï-kao, célèbre général des Thang, qui vécut sous les règnes de Te-tsong, de Chun-tsong et de Hien-tsong et fut mis, après sa mort, au nombre des génies.

Le jeune Weï-kao, simple bachelier, épouse Yŭ-siao, courtisane de dix-huit ans, dont il est éperdument amoureux. Quelques jours après ses noces, contraint par son ambitieuse belle-mère de se présenter au concours des docteurs, il se voit dans l'obligation d'abandonner le domicile conjugal et d'entreprendre le voyage de Tchang-ngan. — Yŭ-siao, ne pouvant se consoler de l'absence de son époux, succombe à une maladie de langueur et renaît de ses cendres comme le phénix. Elle est recueillie par le gendre de l'empereur, qui l'élève avec beaucoup de soin.

Cependant Weï-kao avait obtenu au concours le grade éminent de tchoang-youên. Aussi habile dans l'art militaire que dans la politique, il s'était couvert de gloire sous le règne de Te-tsong. Nommé par Chun-tsong commandant en chef des armées impériales, il avait gagné des batailles, exterminé les Tartares Thou-fan.

Dans le quatrième acte, Tchang-yen-chang, qui était le gendre de l'empereur, fait préparer dans son hôtel un grand festin, auquel il invite le commandant en chef. Au jour fixé pour le banquet, Weï-kao arrive dans l'hôtel de Yen-chang et y trouve Yŭ-siao, qu'il croyait morte. Après plusieurs incidents, *il contracte un second mariage avec sa femme, qui venait d'atteindre sa dix-huitième année.*

---

[1] Voy. Le Siècle des Youên.

La comédie de Kiao-meng-fou n'est pas remarquable par le nombre et la variété des personnages ; mais le caractère de la jeune femme est tracé avec beaucoup d'esprit et de sensibilité [1].

Le Gage d'amour

Le *Thang-thsaï-tseu-tchouen* ou « l'Histoire des écrivains célèbres de la dynastie des Thang » a fourni à Kiao-meng-fou le sujet de cette comédie. En Europe, nos personnages comiques sont ordinairement des p.446 personnages d'imagination ou de pur caprice ; il n'en est pas de même à la Chine. On y aime tant l'histoire que la comédie chinoise est presque toujours de l'histoire, sous une forme plus ou moins attrayante. Ainsi dans *Kin-thsièn-ki* ou « le Gage d'amour », on voit figurer trois poètes de la dynastie des Thang, Han-feï-king, qui a le premier rôle, l'académicien Ho-tchi-tchang et le célèbre Li-thaï-pe. Il y a plus, et c'est là un des caractères particuliers du Kin-thsièn-ki, les jolies ariettes que l'auteur met dans la bouche de Han-feï-king sont du poète Han-feï-king lui-même.

Il n'y a pas de prologue. La première scène du premier acte nous introduit dans un des plus magnifiques palais de la capitale, où réside le gouverneur Wang-fou, avec son fils Wang-tching et sa fille nommée Lieou-meï. Wang-fou, élevé par l'empereur Ming-hoang-ti des Thang (Hiouen-tsong) au comble des dignités et de la fortune, est un magistrat sévère et désintéressé. Comme il se consacre avec zèle au service de l'État et repousse de son palais les médisants et les flatteurs, il reçoit chaque jour de nouveaux bienfaits et de nouveaux présents, car Hiouen-tsong était un monarque très généreux. Quand il témoignait une grande gaieté (ce qui lui arrivait souvent), les ministres pouvaient toujours compter sur quelques cadeaux, tels que des vases, des escarboucles, des perroquets blancs, des tablettes de jade ou du vin de Niao-tching. Il avait donné à Wang-fou cinquante pièces d'or, portant les caractères de la nouvelle monnaie des Thang, qui était une monnaie

[1] Voy. Le Siècle des Youên.

de cuivre [1]. Une particularité plus curieuse encore, c'est que le gouverneur avait fait de ces pièces de monnaie un collier ou plutôt une espèce de talisman qu'il avait remis à sa fille Lieou-meï, en lui assurant que si elle le portait, sa vertu ne serait jamais exposée aux tentations et que les mauvaises pensées ne pourraient naître dans son cœur. A la Chine, l'empereur est très certainement le souverain pontife de la nation ; il y exerce avec une autorité incroyable le plus élevé de tous les ministères, le ministère spirituel ; mais en vérité le gouverneur s'avançait trop, lorsqu'il regardait un pareil collier comme un talisman infaillible.

On va en juger. L'empereur Hiouen-tsong, instituteur du théâtre, fondateur de la célèbre académie des Han-lin, n'avait pas seulement de la générosité ; il aimait les arts ; il aimait la musique, et comme il la savait très bien, disent les historiographes, il avait réuni dans l'intérieur du palais impérial cent jeunes actrices, auxquelles il donnait lui-même des leçons de chant.

Ce n'est pas tout ; il aimait les fêtes aussi. Or, un jour, c'était dans la troisième décade du troisième mois (les Chinois insistent sur les détails), l'empereur Ming-hoang-ti avait convoqué tous les habitants de la capitale, sans exception, à une grande fête sur le Kieou-long-tchi ou « le Lac des neuf dragons », à un concert avec des intermèdes singuliers. On devait, dans ces intermèdes, chercher à lire une proclamation impériale, dont les caractères avaient été tracés avec des fleurs de pivoine par une des concubines du palais. Wang-fou, comme gouverneur de Tchang-ngan se trouvait naturellement chargé des préparatifs de cette fête. Il y met tous ses soins et ordonne à sa fille Lieou-meï d'y assister avec une de ces jeunes suivantes qu'on appelle dans les pièces de théâtre Meï-hiang « parfums du prunier ». Lieou-meï fait d'abord quelques difficultés sur ce projet ; elle allègue sa jeunesse, sa timidité, sa pudeur même ; elle n'a jamais quitté le gynécée ; comment oserait-elle soutenir les regards des hommes ?

---

[1] Les Chinois ne font usage ni de monnaies d'or, ni de monnaie d'argent.

— Rassure-toi, ma fille, répond le père, on t'accompagnera ; j'ai déjà choisi deux serviteurs d'un caractère respectable.

Lieou-meï obéit et le lendemain, à l'heure fixée, elle s'achemine avec sa suivante vers le *Lac des neuf dragons.*

C'est ici que le principal personnage de la comédie, Han-feï-king, paraît pour la première fois sur la scène. Feï-king, originaire de Lo-yang, était l'ami intime de Ho-tchi-tchang et de Li-thaï-pe. Comme poète, il avait une réputation immense. Ses poésies circulaient dans l'empire avec la rapidité p.447 de la flèche. Assez peu curieux de renommée, sans ambition, il aimait à boire et n'aimait pas à courir après les places ou les grades littéraires. D'ailleurs l'administration n'était guère plus équitable sous les Thang que de nos jours. Pour obtenir une place distinguée dans les examens publics, il fallait gagner les juges par des présents. Feï-king, installé chez l'académicien Ho-tchi-tchang, s'abandonnait donc au plaisir de boire et de composer des vers, lorsqu'il apprit que l'empereur donnait à la capitale une grande fête sur le *Lac des neuf dragons.* Il y court à moitié ivre, pénètre dans la foule et se presse avec les gens du peuple autour de « la corde rouge » (*hong-ching*), qui marquait l'enceinte où siégeaient l'empereur, les concubines impériales, les ministres, les grands dignitaires. Au bout d'un certain temps, il quitte sa place pour faire le tour de l'île et aperçoit une jeune fille d'une beauté remarquable ; c'était Lieou-meï. Le hasard les avait rapprochés ; ils deviennent amoureux l'un de l'autre à la première vue. Sans la moindre prudence, sans discrétion, sans réserve, la jeune fille ne cesse d'attacher sur Feï-king des regards languissants ; elle voudrait lui ouvrir son cœur ou du moins lui laisser un souvenir, un gage de sa tendresse ; mais quel moyen employer ? Contrainte de s'en retourner, elle ôte furtivement son collier et le cache dans son mouchoir, qu'elle laisse tomber à dessein. Han-feï-king le ramasse, y trouve des pièces d'or, les regarde avec surprise, puis se met à courir après le char qui porte la jeune fille. Sur ces entrefaites, il rencontre l'académicien Ho-tchi-tchang ; celui-ci veut l'arrêter.

L'ACADÉMICIEN

(à son domestique).

Cet homme, qui court devant moi, n'est-ce pas Han-feï-king ?

LE DOMESTIQUE.

C'est lui-même.

L'ACADÉMICIEN.

Vite, arrêtez-le.

LE DOMESTIQUE.

Bachelier Han, bachelier Han, on vous appelle.

HAN-FEÏ-KING.

Je n'ai pas le temps.

L'ACADÉMICIEN.

Han-feï-king, vraiment on ne comprend rien à votre conduite, vous méprisez donc les sages. Comment, pendant que je buvais avec vous, vous me quittez sous un faux prétexte pour aller sur le Lac des neuf dragons. A quoi vouliez-vous donc vous divertir sur le lac ? On n'y trouve que les filles des magistrats. Dans l'état où vous êtes, avec la bonne humeur que donne le vin, j'appréhende pour vous quelque mauvaise affaire. Feï-king, il ne faut pas compromettre les poètes ; suivez-moi, suivez-moi ; nous prendrons ensemble quatre ou cinq tasses.

HAN-FEÏ-KING.

Mon frère, ne me parlez plus de vin ; voyez-vous, quand vous auriez de la liqueur de jade (du nectar), ou quelques-uns de ces fruits qui donnent l'immortalité à ceux qui en goûtent, je n'en prendrais pas. J'ai une affaire de la plus haute importance. (Il se met à courir.)

L'ACADÉMICIEN
(l'arrêtant par son habit).

Où courez-vous ? quelle est cette affaire si importante ?

HAN-FEÏ-KING.

Vous ne savez pas que je viens de voir, sur le Lac des neuf dragons, la plus belle fille qu'il y ait dans le monde. C'est Tchang-ngo, qui est descendue du palais de la lune, ou peut-être une jeune immortelle qui a quitté le séjour des dieux. Ses charmes ont agi sur mon cœur ; j'en suis amoureux, et je crois qu'elle partage mes sentiments. Quand je me suis approché d'elle, je l'ai entendue répéter ces vers :

D'où naît la tristesse qui m'accable ? Je me fatigue à tourner la tête pour le voir et le revoir encore.

L'ACADÉMICIEN.

Oh ! les jolis contes ! mon ami, ce sont là des paroles que la bouche profère. Est-ce qu'il faut y ajouter foi ?

HAN-FEÏ-KING.

Un moment, j'ai un gage... Oh, courons donc sur ses traces.
(Il se remet à courir ; Ho-tchi-tchang l'arrête encore.)

L'ACADÉMICIEN.

Quel est ce gage ? Feï-king, parlez-moi avec sincérité.

HAN-FEÏ-KING.
(Il chante.)

Le plus beau qu'on puisse offrir à un ami ; mais ce qui m'afflige, c'est qu'un pareil présent est sans valeur, pour acheter ce que je veux acheter.

L'ACADÉMICIEN.

Oh, je devine, je devine.

HAN-FEÏ-HING.

Devinez. p.448

L'ACADÉMICIEN.

Un nécessaire.

HAN-FEÏ-KING.

Vous n'y êtes pas.

L'ACADÉMICIEN.

Quel gage donc ?

HAN-FEÏ-KING.

Ho-tchi-tchang, je ne veux pas vous tromper ; elle m'a donné cinquante pièces d'or, portant les signes de la nouvelle monnaie.

L'ACADÉMICIEN (surpris).

Quoi ! cinquante kaï-youên-thong-pao en or ! miséricorde, c'est au moins la fille d'un ministre d'État !

HAN-FEÏ-KING.
(Il chante).

Sur les deux côtés du char, où elle était mollement assise, on voyait le glaive et la hache de cuivre.

L'ACADÉMICIEN.

Et vous voudriez pénétrer jusqu'à elle ! Han-feï-king, prenez-y garde ; on ne plaisante pas avec les filles des ministres.

HAN-FEÏ-KING.
(Il chante.)

Quand ce serait la fille d'un prince (heou) ou d'un roi (wang), je la poursuivrais jusqu'à la porte du harem, où l'air est imprégné de parfums, où l'œil n'aperçoit que des perles.

L'ACADÉMICIEN.

Décidément l'amour l'a rendu fou.

Au second acte, Han-feï-king erre à l'aventure, cherchant à découvrir la retraite de sa maîtresse ; il porte ses pas jusqu'au pavillon du gouverneur Wang, où Lieou-meï traverse une salle ; il reconnaît la jeune fille qu'il a vue sur le lac, et entre sans plus de façon dans le jardin. Le domestique de l'hôtel le prend d'abord pour un voleur, et cherche à l'arrêter.

— A qui est cette maison,

s'écrie Han-feï-king, toujours à moitié ivre ; et pendant qu'un colloque s'engage entre le poète amoureux et le valet déconcerté, le gouverneur Wang-fou arrive. Celui-ci interroge à son tour Han-feï-king. La scène de

l'interrogatoire est parfaitement écrite, mais il y a de la langueur, parfois de l'insipidité, malgré les beaux vers qu'elle renferme.

LE GOUVERNEUR (au domestique).

Au fond, de deux choses l'une, cet homme est un libertin ou un voleur.

HAN-FEÏ-KING.

Excellence, quelles paroles se sont échappées de votre bouche ? Y pensez-vous, un bachelier n'est pas un voleur.

LE GOUVERNEUR.

Enfin, expliquez-vous. Que venez-vous faire dans mon jardin de plaisance ?

HAN-FEÏ-KING.

Écoutez-moi. On trouve dans l'antiquité des grands hommes, oui des grands hommes, qui ont été des voleurs.

LE GOUVERNEUR.

Oh, par exemple, je vous écoute.

Han-feï-king fait au gouverneur une leçon d'histoire. Il cite d'abord Wang-tchong-siouên, le grand historiographe Sse-ma-thsiên, puis les poètes Kou-seng et Tseu-kiên. Il rappelle poétiquement l'étrange larcin de Lieou-chin, qui vécut si longtemps dans la grotte des pêchers, sans payer son tribut à la nature ; Han-cheou, de la dynastie des Thsin, qui déroba des parfums, pendant qu'il était secrétaire de Kou-tchong, et enfin Han-sin, le fameux capitaine, qui, pressé par la faim, déroba un melon et du millet à une vieille femme.

LE GOUVERNEUR.

Cet homme est à moitié ivre. Si je l'écoute, il se moquera de moi. Domestique, attachez-le à la muraille avec une corde. Quand il aura cuvé son vin, je recommencerai l'interrogatoire.

Cependant l'académicien Ho-tchi-tchang, qui se doutait de quelque chose, est à la recherche de son ami ; il prend des informations dans les rues, frappe à plusieurs portes, et finit par découvrir sa retraite. Introduit chez le gouverneur Wang-fou, il aperçoit Han-feï-king attaché à la muraille. « Malheur, malheur, se dit-il à lui-même, il faut absolument que je le délivre. » Après les salutations et les compliments d'usage, le gouverneur raconte à Ho-tchi-tchang l'aventure du jardin ; il paraît très irrité.

L'ACADÉMICIEN.

Connaissez-vous cet homme ?

LE GOUVERNEUR.

Pas le moins du monde.

L'ACADÉMICIEN.

Cependant l'empereur vous a souvent parlé de lui ; c'est Han-feï-king, le fameux poète, l'ami, le compagnon de Li-thaï-pe.

LE GOUVERNEUR (Stupéfait).

Han-feï-king !

L'ACADÉMICIEN.

Oui, Han-feï-king. p.449

LE GOUVERNEUR (au domestique).

Qu'on le mette en liberté ; qu'il vienne, qu'il vienne avec nous.

Cet incident amène une scène de réconciliation entre le gouverneur et Han-feï-king. Le premier se confond ; il multiplie les excuses et les compliments ; le second répète sans cesse qu'il avait trop bu ; qu'il ignore ce qu'il a fait. L'idée vient au gouverneur d'installer Han-feï-king dans son palais, comme précepteur de son fils.

> — Voulez-vous ouvrir une école dans ma bibliothèque ? lui dit-il, nous philosopherons tous les deux.

Han-feï-king accueille avec enthousiasme cette proposition, dont Wang-

fou est loin de sentir tout le danger. Il se retire, fait quelques préparatifs, et revient bientôt après dans le palais du gouverneur.

Le troisième acte s'ouvre par l'entretien de deux écoliers ; l'un est Wang-tching, fils du gouverneur ; l'autre, Ma-kieou, fils d'un mandarin. Ce sont de fort mauvais écoliers, qui connaissent à peine le *Pe-kia-sing* « la Table des noms propres », et le Mong-kieou « espèce de Rudiment ». A un autre point de vue, le dialogue est de nature à nous donner une idée des mœurs chinoises.

MA-KIEOU.

Voilà près d'un mois que je viens chez vous ; votre maître ne m'a rien appris ; il soupire sans cesse.

WANG-TCHING.

C'est vrai ; depuis que je le connais, il n'a pas fait un vers, écrit un caractère ; il gémit toute la journée, il pleure ; il pousse de grands soupirs. Quand il est dans le petit salon, il répète sans cesse Siao-tsieï, Siao-tsieï « mademoiselle ! mademoiselle ! Je ne sais ce que tout cela veut dire.

MA-KIEOU.

C'est qu'il a envie de . . .

Je n'oserais dire ici en quels termes s'expriment les deux élèves, qui sont âgés de quinze ans. Les expressions les plus licencieuses, les plus obscènes s'y font malheureusement remarquer. On a cherché à nous faire croire que la jeunesse de ce pays est généralement réservée, obéissante, fort appliquée à l'étude, qu'elle n'a pas un ton aussi décisif que la nôtre. Ce sont là des contes, et des contes de philosophes. Le théâtre nous en apprend plus sur les mœurs de la société chinoise que tous les livres ensemble.

Au fond, Han-feï-king est très malheureux dans le palais du gouverneur ; on a beau le combler des attentions les plus délicates ; le

jour il ne mange pas, la nuit il rêve d'amour. Épris plus que jamais des charmes de Lieou-meï, c'est pour elle qu'il soupire ; il la cherche des yeux. Quelquefois son chagrin est mêlé de colère, et alors rien de plus plaisant que le langage du poète chinois, langage à la fois érotique et pédantesque :

> — Quoi, s'écrie-t-il dans son dépit, je ne pourrai pas m'unir à cette jeune fille, dont les attraits sont si puissants, et cependant les koua du *Y-king* s'unissent ensemble, le kiên et le kouen « le ciel et la terre » unissent leurs éléments, le soleil et la lune unissent leurs lumières, les quatre saisons leurs vertus, les bons et les mauvais génies les destinées heureuses et malheureuses.

Pendant qu'il adresse une prière au ciel, à la terre et aux génies, le domestique entre précipitamment dans la bibliothèque, et annonce le gouverneur. Han-feï-king, surpris, cache les pièces d'or dans l'étui d'un livre.

LE GOUVERNEUR.

Bachelier, je voulais venir vous voir tous ces jours-ci ; mais je suis retenu par les affaires ; je vous en prie, ne m'en veuillez pas.

HAN-FEÏ-KING.

Gouverneur, vous êtes trop bon.

LE GOUVERNEUR.

Vous savez combien l'empereur a de générosité. Figurez-vous que ce matin le fils du ciel, transporté de joie (après avoir entendu mon rapport), m'a fait présent de dix flacons de vin. Je n'aime pas à boire seul. Bachelier, tenez-moi compagnie. (Au domestique) servez le vin.

HAN-FEÏ-KING.

Je vous suis très reconnaissant.

LE GOUVERNEUR.

Feï-king, videz cette tasse.

HAN-FEÏ-KING.

Votre excellence me comble de faveurs. Est-ce que mon peu de mérite ...

LE GOUVERNEUR.

Buvez.

HAN-FEÏ-KING. (buvant).

Ce vin-là est fait avec du raisin de Liang-tcheou. p.450

LE GOUVERNEUR (riant).

Est-ce que vous préférez le *ti-hou* (liqueur blanche faite avec de la crème), buvez encore, le vin chasse la tristesse.

HAN-FEÏ-KING.

Qui vous a dit que j'étais triste.

LE GOUVERNEUR.

Oh, je le sais ; vous pensez à votre pays natal.

HAN-FEÏ-KING.

Pas précisément.

LB GOUVERNEUR.

Qu'avez-vous fait depuis plusieurs jours ?

HAN-FEÏ-KING.

Je lis le *Y-king*.

LE GOUVERNEUR.

Très bien. Lisons-le ensemble. (Il prend le *Y-king*, et trouve les pièces d'or dans l'étui ; Han-feï-king est consterné d'effroi.)

Voilà donc l'intrigue percée à jour. Aux questions multipliées que le gouverneur lui adresse, le poète amoureux répond par des mots équivoques.

— Il y a ici un mystère, s'écrie Wang-fou.

> — Dans votre intérêt, réplique froidement Han-feï-king, gardez-vous de l'approfondir.

Le gouverneur, saisi d'indignation, appelle sa fille, l'accable de reproches, débite des lieux communs, et ordonne, pour la seconde fois au domestique, d'attacher Han-feï-king à la muraille.

Mais une circonstance que le gouverneur ignorait, c'est que la situation de Han-feï-king était changée. L'élégance de ses compositions avait attiré sur lui les faveurs impériales. Le poète est encore délivré par l'académicien Ho-tchi-tchang, et l'entretien de celui-ci avec le gouverneur termine le troisième acte.

Le cinquième commence par un monologue de Li-thaï-pe, qui, instruit secrètement de la mésaventure de son ami, avait présenté une supplique à l'empereur. Hiouen-tsong portait de l'intérêt à Han-feï-king :

> « Je veux, répond-il à Li-thaï-pe, que l'union du poète avec la fille de Wang-fou s'accomplisse à l'instant même, et je vous charge personnellement de présider au mariage.

Après une pareille catastrophe, l'intrigue de la pièce est singulièrement refroidie ; car le dénouement est prévu. Le beau-père et le gendre font un assez triste rôle, quand Li-thaï-pe arrive pour célébrer le mariage. Wang-fou refuse d'abord ; mais ce refus n'est pas un obstacle à l'union des deux amants ; Han-feï-king lui-même a beau hésiter, si toutefois son hésitation est sincère, tous ces incidents, qui sont, il faut en convenir, d'un assez médiocre effet, ne forment pas une véritable intrigue. La pièce n'en vaudrait que mieux, si l'auteur eût imaginé des obstacles assez grands pour éloigner, avec quelque vraisemblance, le mariage du poète [1].

---

[1] Voy. Le Siècle des Youên.

La Soubrette accomplie

On trouve dans le *Journal des Savants* une analyse de cette pièce, dont j'ai donné une traduction en 1835, et qui est véritablement, dit M. Charles Magnin, une fort jolie comédie.

Madame Han, veuve du prince Peï-tou, consacre tous ses soins à l'éducation de sa fille unique Siao-man. Elle a mis auprès d'elle, pour suivante et pour compagne d'études, une jeune personne de dix-sept ans, nommée Fan-sou, douée d'un enjouement et d'une finesse d'esprit remarquables :

> — Mon frère Han-toui, dit madame Man, voyant cette petite Fan-sou si spirituelle, si sage, si aimable, me dit un jour : Attendez qu'elle soit devenue grande, vous en ferez la femme de votre neveu Ngo-tchang.

Cependant, à son lit de mort, le prince Peï-tou a recommandé à sa femme de donner leur fille en mariage au jeune Pĕ-min-tchong, fils d'un général qui, dans une bataille, lui a sauvé la vie aux dépens de la sienne. Le jeune Pĕ-min-tchong, retenu au fond de sa province, pendant les trois ans que dure le deuil de son père, arrive enfin dans la capitale de l'Ouest, pour y prendre ses degrés et réclamer la jeune épouse qu'il sait que le prince Peï-tou a promise autrefois pour lui à son père. Madame Han, qui est un modèle de savoir et de prudence maternelle, éprouve à la fois beaucoup de joie et d'embarras de la visite de Pĕ-min-tchong. Les rites lui défendent de parler du mariage projeté, et elle veut pourtant recevoir ce jeune homme p.451 comme un gendre futur. Elle présente le bachelier aux deux jeunes filles, et leur enjoint de le saluer comme un frère ; puis, ne voulant pas laisser loger dans une hôtellerie cet étranger venu de si loin, elle l'installe dans la salle des dix mille volumes, c'est-à-dire dans la bibliothèque, qui occupe un pavillon au milieu du jardin. On pense bien que l'amour ne tarde pas à naître entre Siao-man et le jeune Pĕ-min-tchong. Les symptômes de cette passion naissante sont peints avec beaucoup de naturel et de grâce. Le jardin, depuis que le bachelier habite dans le pavillon, est, comme l'exigent les bienséances chinoises, interdit aux

jeunes filles. De là, une charmante scène, où Siao-man, en descendant sur le soir dans le parc, veut avoir l'air de céder aux instances de son évaporée soubrette [1].

FAN-SOU.

Mademoiselle, écoutez donc.

SIAO-MAN.

Que veux-tu que j'écoute ?

FAN-SOU. (Elle chante.)

Entendez-vous les modulations pures et harmonieuses de l'oiseau Tou-kiouen ? Sentez-vous le parfum des pêchers qui vient réjouir l'odorat ?... Mademoiselle, promenons-nous à la dérobée.

SIAO-MAN.

Fan-sou, garde-toi de faire du bruit. Retenons nos ceintures, qui sont garnies de pierres sonores, et marchons tout doucement.

FAN-SOU. (Elle chante.)

Les pierres de nos ceintures s'agitent avec un bruit harmonieux ; que nos petits pieds, semblables à des nénufars d'or, effleurent mollement la terre (*bis*). La lune brille sur nos têtes, pendant que nous foulons la mousse verdoyante (*bis*). La fraîcheur humide de la nuit pénètre nos légers vêtements.

(Elle parle.)

Voyez donc comme ces fleurs sont vermeilles ; elles ressemblent à une étoffe de soie brodée ; voyez la verdure des saules ; de loin on dirait des masses de vapeurs qui se balancent dans l'air. Nous jouissons de toutes les beautés du printemps.

SIAO-MAN.

Que ces perspectives sont ravissantes !

FAN-SOU. (Elle chante.)

Les fleurs et les saules semblent sourire à notre approche ; le vent et la lune

---

[1] Voy. *Journal des Savants*, cahier d'octobre 1842, article de M. Charles Magnin.

redoublent de tendresse. Dans ces moments délicieux, un poète se sentirait pressé d'épancher en vers les sentiments de son âme.

(Elle parle.)

Mademoiselle, les sites que vous voyez m'enchantent à tel point que je voudrais profiter de cette heure délicieuse de la nuit pour composer quelques vers. Je vous prie, ne vous en moquez pas.

SIAO-MAN.

Je désire les entendre.

FAN-SOU. (Elle chante.)

Un han-lin (académicien), avec tout son talent, ne pourrait décrire les charmes de ces ravissantes perspectives ; un peintre habile ne pourrait les représenter avec ses brillantes couleurs. Voyez la fleur haï-tang, dont la brise agite le calice entr'ouvert ; la fraîcheur de la nuit pénètre nos robes de soie ornées de perles ; les plantes odoriférantes sont voilées d'une vapeur légère ; notre lampe jette une flamme tranquille au milieu de la gaze bleue qui l'entoure ; les saules laissent flotter leurs soies verdoyantes, d'où s'échappent des perles de rosée qui tombent, comme une pluie d'étoiles, dans cet étang limpide : on dirait des balles de jade qu'on jetterait dans un bassin de cristal. Voyez la lune qui brille à la pointe des saules ; elle ressemble au dragon azuré qui apporta jadis le miroir de Hoang-ti.

(Pĕ-min-tchong joue de la guitare.)

SIAO-MAN.

De quel endroit viennent ces accords harmonieux ?

FAN-SOU.

C'est sans doute le jeune étudiant qui joue de la guitare.

SIAO-MAN.

Quel air joue-t-il ?

FAN-SOU.

Écoutons au bas de cette fenêtre.

PE-MIN-TCHONG. (Il chante en s'accompagnant de la guitare.)

La lune brille dans tout son éclat ; la nuit est pure, le vent et la rosée répandent leur fraîcheur ; mais, hélas ! la belle personne que j'aime n'apparaît point à mes yeux : elle repose, loin de moi, dans sa chambre solitaire ! Depuis qu'elle a touché mon cœur, aucun oiseau messager ne m'apporte de ses nouvelles. Il lui est difficile de trouver quelqu'un à qui elle puisse confier une lettre. Mon âme se brise de douleur, ma tristesse s'accroît de plus en plus, et cependant ma chanson n'est pas encore finie. Les larmes inondent mon visage. Mille lis me séparent de mon pays natal ; j'erre à l'aventure comme p.452 la feuille emportée par le vent. Quand serai-je assez heureux pour posséder la belle Yu-feï [1] ?..

SIAO-MAN.

Les paroles de ce jeune homme vous attristent le cœur.

FAN-SOU. (Elle chante.)

A peine l'ai-je entendu, que j'ai senti s'accroître mes ennuis. La douceur de ses accents faisait naître par degré le trouble au fond de mon âme ; sa voix touchante inspire l'amour. Avec quelle vérité il a dépeint les tourments de cette passion ! Ne croirait-on pas qu'en prenant sa guitare, il a voulu décrire votre abandon, votre tristesse ?

PE-MIN-TCHONG. (Il chante de nouveau en s'accompagnant de la guitare.)

Le phénix solitaire cherche la compagne qu'il aime ; il chante d'une voix plaintive : où est-elle pour écouter ses tendres accents ?

FAN-SOU.

Que ne joue-t-il un autre air ? il semble faire allusion à nos peines. Mademoiselle, allons-nous-en.

SIAO-MAN.

Pourquoi es-tu donc si pressée ?

FAN-SOU.

Holà ! mademoiselle, est-ce que vous ne voyez pas un homme qui vient ?

---

[1] Jeune fille d'une beauté remarquable.

SIAO-MAN.

De quel côté vient-il ?

FAN-SOU. (Elle chante.)

Les bambous froissés résonnent sur son passage ; les fleurs laissent tomber avec bruit leurs pétales décolorés ; les oiseaux, qui dormaient sur les branches, s'envolent de frayeur. (Elle écoute.) J'ai écouté longtemps avec inquiétude : je n'entends personne ; autour de nous règnent la solitude et le silence.

SIAO-MAN.

A quoi bon faire l'effrayée ? Comment un homme pourrait-il venir à cette heure ? Il faut que tu sois folle !

PE-MIN-TCHONG.

Il me semble que je viens d'entendre parler. Ouvrons la porte du cabinet, et regardons.

FAN-SOU. (Elle chante.)

Ah ! j'ai entendu résonner l'anneau de la porte ; il m'a semblé voir quelqu'un venir. Le bruit m'annonçait une personne qui marche dans l'ombre. Soudain j'ai arrêté mes yeux de ce coté : ce n'était que le bruit des gouttes de rosée ; ce n'était que le murmure de la brise du soir. Les fleurs balancent capricieusement leur ombre ; elles ont failli me faire mourir de frayeur.

(Elle parle.)

Mademoiselle, allons-nous-en. J'appréhende qu'il ne vienne quelqu'un.

SIAO-MAN.

Écoutons encore un air. Qu'est-ce que tu as à craindre ?

FAN-SOU.

Si madame vient à le savoir, elle dira qu'elle connaît la coupable, que c'est Fan-sou, cette petite scélérate ; puis elle m'appellera et me fera mettre à genoux. La nuit devient obscure ; retournons-nous-en. Holà ! je crois entendre l'arrivée de quelqu'un... La nuit devient sombre ; retirons-nous.

SIAO-MAN.

Eh bien ! marche la première ; je te suivrai.

FAN-SOU. (Elle chante.)

L'éclat de la lune peut nous trahir : je meurs d'inquiétude.

Fan-sou, envoyée par madame Han savoir des nouvelles du bachelier tombé malade, le trouve vraiment près de perdre la raison. Il faut voir de quel ton l'espiègle soubrette, transformée en docte lettré, cite au bachelier tous les textes d'auteurs classiques qui recommandent à un étudiant de mépriser l'amour et de ne s'occuper que du progrès de ses études ; mais la petite prêcheuse finit pourtant par s'adoucir et par se charger d'un message pour sa maîtresse. Nouvelle scène fort jolie entre Fan-sou et Siao-man ; colère simulée de celle-ci en recevant la lettre de l'étudiant ; menaces de faire châtier Fan-sou par sa mère ; feinte terreur de la messagère, qui reprend bientôt l'offensive et menace, à son tour, d'aller tout déclarer à madame Han ; frayeur très réelle de Siao-man et magnanimité de la soubrette, qui pardonne et consent même à porter une réponse au bachelier. Elle fait plus encore que de lui remettre un billet ; elle lui donne, comme de la part de sa maîtresse, un rendez-vous dans le jardin. Ces deux scènes charmantes, qui sont la sixième et la septième, du deuxième acte, méritent d'être mises sous les yeux du lecteur ; les voici :

Scène VI.

SIAO-MAN ET FAN-SOU.

SIAO-MAN.

Fan-sou, d'où viens-tu ? p.453

FAN-SOU.

Madame m'avait chargée de visiter Pé-min-tchong, qui est malade.

SIAO-MAN.

Comment va ce jeune homme ?

FAN-SOU, à part.

Il paraît qu'elle s'intéresse beaucoup à lui. (A Siao-man.) Son état s'aggrave de plus en plus ; la maladie va le conduire par degrés au tombeau.

SIAO-MAN, à part.

Est-il possible qu'il soit réduit à cet état ! Je n'ose l'interroger avec trop d'instances. Comment donc faire ? quel remède ?

FAN-SOU, à part.

La question que mademoiselle vient de m'adresser décèle à fond les sentiments de son cœur ; on peut lui parler franchement. (A Siao-man.) Pĕ-min-tchong m'a chargée de vous remettre une lettre ; j'ignore ce qu'elle contient.

SIAO-MAN, prenant la lettre et la lisant, affecte un ton irrité.

Vile créature ! il faut que tu sois bien effrontée.

FAN-SOU.

Que voulez-vous dire ?

SIAO-MAN.

Fan-sou, viens ici ; mets-toi à genoux.

FAN-SOU.

Je n'ai commis aucune faute ; je ne m'agenouillerai pas.

SIAO-MAN.

Indigne suivante, tu déshonores ma famille ! Sais-tu bien où tu demeures ? Tu oses manquer à ce point aux convenances, comme si je ne les connaissais pas ! N'est-ce pas ici la maison d'un ministre d'État ? Je n'ai pas encore engagé ma foi ; malgré cela, tu vas prendre la lettre amoureuse d'un jeune homme pour venir ensuite me séduire ! Si ma mère, qui est d'un caractère emporté, venait à le savoir, tu serais perdue. Petite scélérate, je devrais te briser la figure ; mais on dirait que je suis une jeune fille et que j'ai la méchanceté d'un démon ; on ne

manquerait pas de me calomnier : mon unique désir est de prendre cette lettre et d'aller la montrer à ma mère. Misérable suivante ! elle te fustigera comme il faut.

FAN-SOU, se mettant à genoux, et riant.

Eh bien, me voilà à genoux. Ce jeune homme m'a chargée de vous remettre un billet ; je ne savais pas, en vérité, ce qu'il avait écrit. Mademoiselle, si vous allez le dire à madame (Elle chante), vous me perdrez, ainsi que le jeune amant de la ville de Lo-yang.

SIAO-MAN.

Petite scélérate, tu es bien impudente !

FAN-SOU, tirant le sac d'odeur.

Mademoiselle, ne vous fâchez pas tant. (Elle chante.) Votre suivante ne fera pas de bruit ; mademoiselle, gardez-vous de vous emporter. (Elle parle.) Voici un objet qui a une destination (Elle chante.) Dites-moi à qui il était destiné. — (Elle parle.) Regardez un peu. (Elle chante.) Cherchez, expliquez d'où il vient.

SIAO-MAN, regardant le sac, à part.

Comment se fait-il qu'il se trouve dans ses mains ?

FAN-SOU.

Ne m'avez-vous pas dit : Tu es bien impudente, petite misérable ; sais-tu bien où tu demeures ? — (Elle chante.) Ne suis-je pas dans le palais du ministre d'État ? (Elle parle.) Et qui êtes-vous, mademoiselle ? (Elle chante.) Vous êtes une jeune personne ; oserais-je vous séduire par des propos indiscrets ? Quand madame, qui est d'un caractère si bouillant, aura vu celte servante qui déshonore sa maison, c'en est fait d'elle ! Permettez-moi de vous quitter promptement. — (Elle parle.) Je vais aller trouver madame — (Elle chante), afin qu'elle me châtie comme je le mérite.

SIAO-MAN.

Fan-sou, je veux raisonner sérieusement avec toi.

FAN-SOU.

Feu le ministre d'État a gouverné sa maison avec tant de sévérité, que les domestiques et les servantes n'osaient pas faire une démarche contraire aux rites. Aujourd'hui, mademoiselle, vous mettez en oubli les instructions que vous avez reçues dans votre enfance ; vous ne cultivez pas les vertus de votre sexe ; vous désobéissez à votre tendre mère... Vous promettez votre cœur à un jeune homme et vous lui donnez un gage de votre tendresse. Ces jours derniers vous étiez fatiguée de broder ; vous vous disiez atteinte de cette lassitude qu'occasionne l'influence du printemps : il paraît que c'était pour cela. Voilà le larcin découvert ! C'est à vous maintenant de demander pardon : loin de là, vous voulez avoir un entretien sérieux. Rejetant vos fautes sur moi, vous m'accablez de reproches. Est-ce ainsi qu'on traite les gens ? Je ne vous fais qu'une seule question : Vous avez brodé sur ce sachet deux oiseaux qui entrelacent leurs ailes ; quelle était votre pensée ? — (Elle chante.) Il faut convenir qu'ils sont brodés avec art. — (Elle parle.) Voici une touffe de nénufar. (Elle chante.) Vous aviez sans doute vos raisons pour les p.454 broder aussi. Cette conduite d'une personne distinguée comme vous l'êtes ne peut manquer d'exciter la raillerie et les sarcasmes du public. (Elle se met à courir.) Je cours montrer à madame ce petit sachet.

SIAO-MAN, l'arrêtant.

Tout à l'heure je plaisantais avec toi ; pourquoi veux-tu aller chez ma mère ?

FAN-SOU. (Elle chante.)

Vous êtes une jeune personne pourquoi agissez-vous ainsi ?

SIAO-MAN, la retenant toujours.

C'est un tort que j'ai eu...

FAN-SOU.

Est-ce bien vous, mademoiselle ? — (Elle chante.) « Comment ! vous me suppliez, moi, qui suis une misérable servante, de vous accorder du répit !

SIAO-MAN.

Je conviens que j'ai eu tort.

FAN-SOU.

Mademoiselle, tout à l'heure n'avez-vous pas voulu me frapper ?

SIAO-MAN.

Eh bien ! frappe-moi à ton tour.

FAN-SOU.

Allons, venez ici, et mettez-vous à genoux. — (Elle chante.) Notre rôle est changé : c'est maintenant à moi de vous châtier... (Elle parle.) Est-ce que vous avez peur ?

SIAO-MAN.

Certainement que j'ai peur.

FAN-SOU.

Ah ! n'ayez aucune crainte ; je voulais seulement plaisanter avec vous.

SIAO-MAN.

Tu as manqué me faire mourir de frayeur.

FAN-SOU.

Mademoiselle parlez-moi sérieusement. Est-ce vous qui avez donné ce sachet à Pĕ-min-tchong ?

SIAO-MAN.

Oui.

FAN-SOU.

Pourquoi vous êtes-vous cachée de moi ?

SIAO-MAN.

Je n'ai pas osé te faire cette confidence.

FAN-SOU

... Mademoiselle, qui est-ce qui peut s'opposer à votre union ? Pe-min-tchong nourrit dans le fond de son cœur une passion qui le mine et le consume ; il désire même que la mort mette un terme à ses

tourments. Mademoiselle, les rites veulent qu'on aime les hommes. Quel bonheur n'éprouve-t-on pas lorsqu'on adoucit les peines de ses semblables ?

SIAO-MAN

Ma compagne d'études, tu es tout à fait dans l'erreur. Est-ce que tu n'as pas entendu dire : En fait de mariage, quand on néglige les formalités prescrites par les rites, on devient une concubine. Songe donc que je suis la fille d'un ministre d'État. Si je désobéis à ma tendre mère, et que je contracte avec un jeune homme une union illicite, comment oserai-je paraître dans le monde ?

FAN-SOU.

Si pour une affaire de peu d'importance, on compromet la vie d'un homme, n'est-ce pas une faute grave ? Mademoiselle, réfléchissez-y mûrement.

SIAO-MAN

Garde-toi de m'en parler davantage ; ma résolution est irrévocablement fixée.

FAN-SOU.

Le Lun-yu dit : « Celui qui manque à sa parole ne mérite pas le nom d'homme. » Mademoiselle, puisque vous persistez avec obstination dans votre refus, je vais prendre le sachet et avertir madame.

SIAO-MAN

Attends donc, raisonnons encore un peu.

FAN-SOU.

Mille raisonnements ne valent pas un consentement.

SIAO-MAN.

Tu joues de ruse avec moi. Allons, attends que je réfléchisse encore.

FAN-SOU

« Il vaut mieux sauver la vie d'un homme que d'élever une pagode à

sept étages. » Mademoiselle, quels ordres avez-vous à me transmettre ? Il faut que j'aille rendre réponse à ce jeune homme ?

SIAO-MAN

Attends que j'écrive une lettre ; il la lira et connaîtra mes sentiments. (Elle remet la lettre à Fan-sou.)

FAN-SOU, d'un ton sévère.

Eh bien, je vais la porter.

SIAO-MAN

A qui ?

FAN-SOU.

A madame.

SIAO-MAN, effrayée.

Elle a juré ma perte !

FAN-SOU

Mademoiselle, rassurez-vous ; c'est au bachelier que je la porte. (Elles sortent ensemble.)

Scène VII.

PE-MIN-TCHONG ET FAN-SOU.

PE-MIN-TCHONG.

Dans mon trouble, je vous prenais pour p.455 une autre. Eh bien, où en est notre affaire ?

FAN-SOU. (Elle chante.)

Aujourd'hui la soubrette vous a rendu un service signalé.

PE-MIN-TCHONG.

Mademoiselle a-t-elle daigné recevoir ma lettre ?

FAN-SOU, faisant claquer ses doigts. (Elle chante.)

J'ai eu recours à un petit stratagème, et j'ai arrangé votre affaire.

PE-MIN-TCHONG.

Si vous avez quelque bonne nouvelle, faites-la-moi connaître.

FAN-SOU. (Elle chante.)

J'ai un billet de sa main, ou elle a exprimé ses sentiments.

PE-MIN-TCHONG.

Quel bonheur Une réponse de mademoiselle ! laissez-moi la voir.

FAN-SOU, tirant de son sein la lettre sans la montrer. (Elle chante.)

Oh ! dans cet endroit personne n'a pu la voir.

PE-MIN-TCHONG.

Si je ne puis la voir, ô ciel ! je mourrai d'impatience.

FAN-SOU. (Elle chante.)

Lettré stupide, qui n'entendez rien aux affaires, eh bien, votre sort est dans cette main-là !

PE-MIN-TCHONG.

Ayez pitié de moi (Fan-sou remet la lettre à Pĕ-mi-tchong ; celui-ci s'agenouille pour la recevoir.) Avant de la prendre, attendez que j'allume un réchaud de parfum. Mademoiselle, prosternez-vous devant cette lettre, et faites une prière pour moi.

FAN-SOU.

Je ne comprends pas.

PE-MIN-TCHONG.

Vous ne voulez pas ? je prierai moi-même.

FAN-SOU.

Mademoiselle n'en ferait pas autant pour vous. — (Elle chante.) Qu'a donc cette lettre de si extraordinaire pour que vous brûliez des parfums en son honneur ? Est-il possible que vous portiez la démence au point d'adorer un morceau de papier ! (Pĕ-mi-tchong lit la lettre.) Vous le voyez, je viens de remplir pour vous une mission délicate ; je me suis compromise peut-être !... Ah ! j'essayerais en vain de vous raconter tout ce que j'ai fait.

PE-MIN-TCHONG.

Mademoiselle me promet un rendez-vous pour cette nuit, mais j'ignore à quel moment elle viendra.

FAN-SOU. (Elle chante.)

Elle sera avare de sa tendresse, dans la crainte d'effacer sa beauté ; et cette nuit, avec vous...

PE-MIN-TCHONG.

Cette nuit, comment se conduira-t-elle avec moi ?

FAN-SOU, l'interrompant. (Elle chante.)

Le mot était venu sur le bout de ma langue ; véritablement je l'ai avalé.

PE-MIN-TCHONG.

Comment avez-vous pu l'avaler ? Vite, prononcez ce mot ; mettez le comble à ma joie.

FAN-SOU, à part. (Elle chante.)

Si je ne le dis pas, je le ferai mourir de chagrin.

PE-MIN-TCHONG.

Qu'est-ce que mademoiselle vous a recommandé ?

FAN-SOU. (Elle chante.)

Elle m'a ordonné de vous dire à voix basse.

PE-MIN-TCHONG.

De me dire quoi ?

FAN-SOU. (Elle chante.)

Qu'elle vous engage à ne pas dormir, quand la nuit sera avancée ; elle veut que de la capitale on entende vos soupirs ; elle veut que...

PE-MIN-TCHONG.

Mademoiselle, ne plaisantez pas ; dites-moi sans détours à quelle heure de la nuit elle viendra.

FAN-SOU. (Elle chante.)

Attendez que le tambour ait annoncé l'arrivée de la nuit ; attendez que tout le monde de ce palais soit plongé dans un profond sommeil ; attendez qu'un bruit qui se prolonge au loin parte du haut de la tour ; que la goutte d'eau tombe sur la clepsydre de jade sonore ; qu'une brise printanière fasse frémir l'aigrette du phénix qui dort sur les bananiers ; que la fleur qui croît dans le palais de la Lune abaisse son ombre sur la cime des arbres ; que la jeune beauté sorte furtivement de sa chambre, d'où s'exhale un doux parfum ; qu'elle quitte ses rideaux brodés ; qu'en agitant sa robe ondoyante, elle franchisse le chemin entouré d'une balustrade ; qu'elle soulève mollement la jalousie ornée de perles ; attendez qu'un léger bruit se fasse entendre de la fenêtre : c'est le moment où elle viendra. (Elle sort.) [1]

p.456 Siao-man rencontre Pĕ-min-tchong au lieu convenu ; mais, au milieu d'une conversation des plus tendres, survient madame Han, qui entre dans une violente colère en découvrant toute cette intrigue menée par Fan-sou. Elle châtie la petite impudente, qui, bien qu'à genoux, démontre à sa maîtresse, avec la plus comique assurance, que d'elle seule vient tout le mal, et que, malgré son âge et sa prudence, elle a commis dans cette affaire une foule de fautes contre les rites, dont la moins pardonnable est d'avoir admis un jeune étudiant dans sa maison. Cependant, Pĕ-min-tchong est forcé de quitter la demeure de madame Han ; il va se présenter au concours littéraire, où il réussit au-delà de ses espérances ; il est nommé han-lin (académicien). L'empereur, qui sait que le prince Peï-tou a promis au général Pe de donner à son fils la main de sa fille Siao-man, envoie un ordre à madame Han par le messager des noces. Et comme les mariages qui se font à la Chine par la volonté de l'empereur sont affranchis des formalités imposées par les rites, l'union des deux amants peut s'accomplir, sans attendre que Siao-man ait atteint l'âge voulu par la loi. Cette comédie, sauf le dernier acte, qui me paraît bien inférieur aux trois premiers, est conduite, dans quelques-unes de ses parties, avec

[1] Voy. Théâtre chinois ou Choix de pièces de théâtre traduites par M. Bazin, 1e pièce, acte II, scènes VI et VII.

un art très délicat et présente plusieurs situations pleines à la fois de grâce et de comique [1].

Le Mariage forcé

Un lettré, nommé Han-fou-tchin, qui allait à la cour pour y subir ses examens, s'arrête sur sa route, à Thsi-nan-fou, chef-lieu d'un département dans le Chan-tong. Apprenant que le gouverneur de la ville est Chi-hao-wên, son ancien condisciple, il dirige ses pas vers l'hôtel de la préfecture, où il est accueilli, par le gouverneur, de la manière du monde la plus cordiale et la plus obligeante. Après les compliments d'usage, les deux amis se mettent à table. Le repas achevé, Chi-hao-wên appelle un domestique et lui transmet l'ordre d'amener à la préfecture une jeune courtisane, d'une grande beauté, nommée Thou-joui-niang. La courtisane arrive, et fait sur le cœur du bachelier une impression profonde. Han-fou-tchin se décide sur-le-champ à quitter la préfecture et s'installe dans la maison de Thou-joui-niang, chez madame Li.

Cette hospitalité, qui n'était pas infructueuse pour la mère de la courtisane, pour madame Li, à laquelle Han-fou-tchin ne manquait jamais de faire quelque présent, finit par déplaire, quand le bachelier, déjà dépourvu de sens et de raison, se trouva dépourvu d'argent et de provisions de bouche. On le met à la porte. Han-fou-tchin profite du moment où Thou-joui-niang se promène, avec ses compagnons sur les bords du lac Kin-sièn, pour lui reprocher son ingratitude ; il cherche à l'attendrir et lui propose de l'épouser, mais la courtisane est inflexible. Dans son dépit, Han-fou-tchin traduit Thou-joui-niang devant le tribunal de Thsi-nan-fou. Le gouverneur, instruit de l'affaire par son ami, ordonne d'abord qu'on administre la bastonnade à la jeune fille, qui se récrie.

> — Mais, dit alors Han-fou-tchin, comme le frère de Dorimène dans la pièce de Molière, vous n'avez pas lieu de vous

[1] Voy. *Journal des Savants*, octobre 1842, article de M. Charles Magnin.

plaindre, et vous voyez que je fais les choses dans l'ordre. Vous m'avez manqué de parole ; vous refusez de m'épouser ; on vous donne des coups de bâton ; tout cela est dans les formes. (Un huissier lève le bâton.)

THOU-JOUI-NIANG

Hé bien ! j'épouserai, j'épouserai.

La pièce se termine par le mariage de Han-fou-tchin et de Thou-joui-niang. Elle n'est pas aussi gaie que le *Mariage forcé*, de Molière ; elle n'est pas même assez gaie [1].

La Fleur de poirier

Cette petite comédie, dont le dialogue manque de vivacité et n'est semé d'aucun trait, est conduite avec un art p.457 qui ne se retrouve pas au même degré dans les autres. Un bachelier nommé Tchao-ju-tcheou, tourmenté du désir de voir, puis d'épouser Sié-kin-lièn, jeune courtisane d'une grande célébrité, entreprend, dans ce but, le voyage de la capitale. Introduit chez le gouverneur de Lo-yang, son ancien condisciple, Lieou-kong-pĕ (c'est le nom du gouverneur) met en jeu divers stratagèmes pour donner le change à la passion de son ami. D'abord il lui fait accroire que la courtisane est mariée ; il installe Tchao-ju-tcheou dans son cabinet d'étude, au fond du jardin, l'exhorte à lire le Chou-king ; d'un autre coté, il charge un domestique d'amener secrètement dans sa maison la courtisane Sié-kin-lièn. Kin-lièn arrive. Le gouverneur lui expose son plan, ses desseins, et, comme le bachelier n'a jamais vu la courtisane, il la prie de cacher son nom, de se faire passer pour la fille de Wang-tong-tchi et de chercher à inspirer de l'amour au bachelier.

Au deuxième acte, Kin-lièn, dans une promenade nocturne au milieu du jardin, est aperçue de Tchao-ju-tcheou, qui se met à courir après la jeune fille, lui adresse quelques paroles et en devient éperdument

[1] Voy. Le Siècle des Youên.

amoureux. Sié-kin-lièn joue parfaitement son rôle ; elle accueille les propos agréables du bachelier, et se laisse lier par un serment à n'être jamais l'épouse d'un autre. Invitée à prendre une collation, elle consent à cette démarche périlleuse ; elle est au moment de pénétrer dans le pavillon, lorsqu'une vieille gouvernante, qui agissait de concert avec elle et avec le gouverneur, survient tout à coup, prend un ton irrité et accable de reproches les deux amants. Le pauvre bachelier, mécontent du sort, verse des larmes et s'abandonne au chagrin. L'adroite gouvernante se radoucit alors et finit par faire des propositions de paix qui sont acceptées. Elle s'engage à négocier le mariage de la jeune fille avec Tchao-ju-tcheou, à condition que celui-ci obtiendra le titre de docteur. L'espérance raffermit le courage du bachelier ; il travaille avec ardeur, se présente aux examens publics avec confiance, obtient la première place et revient triomphant dans l'hôtel du gouverneur. Il y retrouve la jeune fille, dont le vrai nom est bientôt reconnu. Tchao-ju-tcheou, qui se sent redevable de son avancement au gouverneur Lieou, remercie ce dernier de l'heureux stratagème qu'il a employé, et la pièce se dénoue par le mariage du docteur et de la courtisane.

De toutes les comédies d'intrigue qui se trouvent au répertoire, la *Fleur de poirier* est la moins intéressante et la plus régulière [1].

DRAMES DOMESTIQUES

Le Vieillard qui obtient un fils

« On ne peut nier, dit M. Abel-Rémusat, que le genre d'utilité le plus incontestable des drames et des romans des nations lointaines ne soit de faire juger les mœurs et les usages de ces nations, en les mettant en action, et en les présentant sous un jour plus naïf et plus vrai qu'on ne le peut faire dans une relation. Mais, d'un autre côté, la condition indispensable pour juger du degré d'intérêt de ces productions, même, jusqu'à un certain point, pour les entendre, ce serait la connaissance de ces mœurs et de ces usages dont on y cherche l'esprit. Par exemple,

[1] Voy. Le Siècle des Youên.

dans la comédie dont le titre précède, tout l'intérêt se porte sur un vieillard qui se voit près de mourir sans enfants mâles ; et, quoique ce soit en tout pays un malheur que de ne pas laisser de postérité, on ne peut, à moins d'être bien imbu des idées chinoises à cet égard, apprécier convenablement l'importance que ce vieillard met à avoir un fils, le désespoir qui l'accable quand il se croit privé de cette consolation, l'excès de sa joie quand il apprend que le ciel la lui a enfin accordée. Pour ne rien trouver d'exagéré dans tous ces sentiments, il faut connaître et avoir bien présentes à l'esprit les relations que les lois, la morale, j'oserais dire la religion, ont établies entre les parents et les enfants, et qu'elles perpétuent après la mort des premiers, p.458 par les devoirs qu'elles imposent aux autres. Il faut savoir qu'un Chinois, près de mourir sans enfants mâles, envisage son sort du même œil qu'un Européen qui se verrait, ici, privé des honneurs funèbres : il est déshonoré, sa famille est éteinte, personne n'héritera de son nom ; ses filles le perdront en passant dans la famille de leur mari ; on ne fera point en son honneur ces cérémonies journalières qui, suivant l'idée de Confucius, rendent les morts toujours présents au milieu des vivants ; on ne viendra point, matin et soir, se prosterner devant la tablette où son nom sera inscrit ; on ne brûlera point des parfums, on ne lui offrira pas des mets, on n'arrangera pas ses habits, on ne tiendra pas sa place vacante au milieu de sa famille, comme cela est recommandé dans le Tchong-yong ; on ne remuera pas la terre sur sa sépulture, on ne cultivera pas les arbres qui y seraient plantés ; au jour anniversaire de sa mort, on ne viendra pas pleurer et se lamenter sur son tombeau. Voilà les calamités que redoute celui qui ne laisse pas de fils après lui ; voilà les préjugés que la philosophie chinoise a renforcés de tout son pouvoir, loin de chercher à les détruire. Il nous faut un commentaire pour nous mettre en état de les concevoir ; mais toutes ces idées se réveillent en Chine, au seul titre de la pièce que nous avons sous les yeux : Lao seng-eul, le *Vieillard à qui il naît un fils.* Ce ne serait chez nous qu'un bonheur ordinaire ; c'est, à la Chine, un coup du ciel. Le principal personnage est sauvé d'un malheur accablant ; les traverses qui vont lui faire craindre d'y retomber, exciteront au plus haut degré

l'intérêt et la compassion des spectateurs.

« Un vieillard de Tong-ping-fou, nommé Lieou-thsong-chen, a ramassé une grande fortune dans le commerce ; sa conscience lui reproche les moyens dont il s'est servi pour l'acquérir ; le ciel l'en punit cruellement ; il a soixante ans ; sa femme, Li, en a cinquante-huit ; il n'a qu'une fille qui est mariée, et un neveu, fils de son frère, qui porte le même nom de famille que lui ; mais tout le monde dans sa maison est conjuré contre ce neveu : sa femme, sa fille, et surtout son gendre. On craint que le vieillard ne veuille laisser son bien à cet héritier du nom de sa famille. La femme oblige son mari à le chasser de chez lui ; le gendre, chargé de compter à son cousin une somme d'argent, lui en vole une partie ; le pauvre neveu est renvoyé sans pitié. Le vieillard, à la sollicitation de sa femme, remet toutes ses clefs à son gendre, et lui abandonne la direction de son bien. Tout le monde est content, excepté le neveu qui se trouve réduit à la misère. Le vieillard prêt à partir pour la campagne, annonce à sa femme la grossesse de Siao-meï, sa seconde femme, lui recommande d'avoir beaucoup de ménagements pour elle, et demande avec instance d'être informé tout de suite du sexe de l'enfant qu'elle lui donnera. Telle est la matière du Sie-tseu ou prologue : la marche en est rapide, le dialogue naïf et animé. La passion de la dame Li contre son neveu, le caractère intéressé et sordide du gendre, la joie de Lieou-thsong-chen, en parlant du fils qui doit lui naître, l'impatience de sa femme, qui ne partage point cette joie, tout cela est peint avec chaleur, et assaisonné de traits vifs et comiques.

« Au premier acte le gendre déplore son malheur de se voir privé de l'héritage sur lequel il avait compté.

> — Jamais, dit-il à sa femme, je ne vous aurais épousée, si j'avais pu m'attendre à ce qui m'arrive. Si Siao-meï donne le jour à une fille, il faudra céder la moitié du bien de votre père, et si c'est un fils, il faudra le céder tout entier.

La jeune femme le console ; elle lui promet de feindre que Siao-meï a pris la fuite avec un autre homme : cette feinte est adoptée ; on en fait

part à la dame Li, et tous trois vont à la campagne trouver Lieou-thsong-chen. Celui-ci refuse d'abord d'ajouter foi à son malheur, il croit qu'on lui prépare une surprise mais quand il est enfin persuadé, il se livre à son désespoir, et prend la résolution de distribuer des aumônes pour apaiser le ciel, dont la colère le poursuit. Ainsi finit le premier acte, que le traducteur a beaucoup abrégé. On voit que la scène, d'abord dans la maison de ville de Lieou-thsong-chen, est p.459 transportée ensuite à la campagne. L'unité de lieu n'est pas une règle qu'il faille s'attendre à trouver observée à la Chine.

Le second acte commence par la distribution des aumônes, que le gendre du vieillard est chargé de faire dans le temple de Khaï-youen. Une scène de mendiants, placée en cet endroit, est égayée par quelques tours de fourberie dont ces sortes de gens ont coutume d'user. Le neveu de Lieou-thsong-chen vient ensuite pour avoir sa part de la distribution ; il est repoussé durement par le gendre, accueilli avec tendresse par son oncle, mais chassé de nouveau sur les instances de sa tante. Le vieillard le congédie, en lui recommandant d'être exact à remplir ses devoirs sur les tombeaux de ses ancêtres. Cette recommandation, prise dans le sentiment même qui anime Lieou-thsong-chen, fonde assez adroitement la grande scène du troisième acte.

« Dans celui-ci la scène est au milieu des tombeaux. La fille de Lieou-thsong-chen voudrait aller pratiquer les cérémonies accoutumées sur ceux de sa famille ; mais son mari l'en éloigne pour la conduire à la sépulture de la sienne. Cette manière de mettre en action les devoirs qui séparent une fille de ses parents me semble assez ingénieuse. Le neveu vient ensuite, et, dans un monologue tout à fait touchant, il exprime ses sentiments aux ombres de ses ancêtres, et témoigne le regret de ne pouvoir, à cause de la pauvreté où il est réduit, orner leurs tombes suivant son désir. Quand il est éloigné, Lieou-thsong-chen et sa femme arrivent à leur tour. Ils savent que leur fille et leur gendre sont partis avant eux, avec les gâteaux, les victimes et le vin chaud destinés aux offrandes ; mais tout cela a été porté aux tombeaux de la famille

de leur gendre. La faible offrande de leur neveu n'est point aperçue. Lieou-thsong-chen déplore l'abandon où sont les sépultures, et cette image redouble sa douleur, en lui présageant le sort qui attend sa tombe et celle de sa femme. Celle-ci s'attendrit peu à peu ; elle sent l'isolement où se trouve une famille qui n'a point de rejetons mâles pour lui rendre les honneurs funèbres, et le résultat de cette scène, qui est très bien filée, fort intéressante, et écrite d'un style très propre au sujet, est que la dame Li accueille avec joie son neveu qui revient pour achever les rites qu'il avait commencés. Cette réconciliation est amenée avec beaucoup d'adresse, et accompagnée de circonstances qui font honneur à l'habileté du poète. Le gendre et la fille, qui viennent ensuite pour la cérémonie, sont très mal reçus par la dame Li, qui les congédie à leur tour, et les force de rendre les clefs qui leur avaient été confiées. Ainsi finit le troisième acte.

« Au quatrième, on célèbre le jour de la naissance de Lieou-thsong-chen. Le neveu, devenu intendant de la maison, reçoit son cousin comme il en a été reçu, et lui rend dans les mêmes termes l'accueil qui lui a été fait. Le vieillard lui-même refuse longtemps de recevoir les félicitations de son gendre et de sa fille. Il ne veut admettre, dit-il, aucun parent qui ne le touche de plus près que son neveu. Dans son idée, cette réponse exclut son gendre et même sa fille, qui a passé dans une autre famille. Mais celle-ci a un moyen sûr de se réconcilier avec son père. Elle fait entrer Siao-meï, que depuis trois ans elle avait tenue cachée, ainsi que le fils auquel cette dernière avait donné le jour ; elle rend elle-même un compte assez peu satisfaisant des motifs qui l'ont dirigée dans sa conduite. Mais le vieillard, transporté à la vue de son fils, passe aisément sur tout ce qu'il y a d'irrégulier et d'invraisemblable dans cette manière d'agir. Il exprime le bonheur qu'il éprouve de se voir au milieu de sa fille, de son neveu et de son fils, et partage en leur faveur son bien en trois parties égales :

— Le ciel m'a su gré des aumônes que j'ai distribuées, dit-il en finissant, et, pour me récompenser, il m'a donné un fils dans ma vieillesse [1].

Le Sacrifice de Fan et de T'chang

p.460 Les Chinois ont fait de l'amitié une vertu : toutefois, comme la morale, telle qu'ils la conçoivent, n'engage à rien dans la pratique, il arrive souvent à la Chine que deux ou trois personnes se lient ensemble par un contrat, par un serment et par une cérémonie. Le contrat impose des obligations véritables, et généralement les liens de l'amitié sont plus ou moins indissolubles, suivant que les clauses du contrat sont ou plus ou moins sévères. Quant à la cérémonie, elle consiste presque toujours dans un sacrifice offert par les parties contractantes.

On ne doit donc pas s'étonner qu'il y ait dans la littérature chinoise un très grand nombre de légendes sur l'amitié ; celle de Fan et de T'chang en est une. Fan-kiu-king, originaire du Chan-yang, contracte avec T'chang-youên-pĕ une amitié immortelle. Cette amitié ne se forme pas avec le temps, peu à peu, mais tout d'un coup, comme chez les musiciens. Après le pacte, ils offrent en sacrifice un coq et du millet ; puis, Fan-kiu-king, lié par un contrat, par un sacrifice et par un serment, se met en route et se présente au concours ouvert dans la capitale. Mais l'amitié de T'chang-youên-pĕ n'était pas à l'épreuve de l'absence ; il tombe dans une grande tristesse, et, quoique sa jeune épouse et sa mère lui prodiguent les soins les plus tendres, il meurt de chagrin.

Autrefois, dans les cérémonies des funérailles, le char funèbre était toujours traîné par les parents et les amis du défunt. On place donc le corps de T'chang-youên-pĕ sur le char funèbre. Chose extraordinaire, malgré les efforts des parents et des amis, et suivant la prédiction que T'chang-youên-pĕ en avait faite lui-même, le char reste immobile.

---

[1] *Mélanges asiatiques* ou Choix de morceaux de critique et de mémoires relatifs aux religions, aux sciences, aux coutumes, à l'histoire et à la géographie des nations orientales, par M. Abel Rémusat, t. II, p. 328 à 333.

Au quatrième acte, Fan-kiu-king, averti par un songe de la mort de son ami et des circonstances miraculeuses qui s'opposent à l'inhumation du corps, quitte sur-le-champ la capitale, revient dans le Chan-yang, offre un sacrifice et préside aux funérailles de T'chang-youên-pĕ. On se remet à l'œuvre ; le char suit ; et la cérémonie funèbre s'accomplit sans le moindre obstacle [1].

Le Dévouement de Tchao-li

Il n'est que trop vrai qu'il y a eu des anthropophages, comme dit Voltaire dans son Dictionnaire philosophique. A la Chine, pays très policé et très civilisé, nous en avons trouvé sous la dynastie des Song ; voici maintenant une pièce de théâtre qui nous en montre sous la dynastie des Han.

Pendant la première année kièn-wou (l'an 25 de notre ère), sous le règne de l'empereur Kouang-wou-hoang-ti, avec lequel commence la dynastie des Han orientaux, il y avait dans la province du Ho-nan une foule de Chinois qui ne se mangeaient pas entre eux mais qui mangeaient les hommes et les femmes des districts où ils s'établissaient. A leur approche, les habitants, saisis d'épouvante, prenaient la fuite. Dans le premier acte du Tchao-li-jang-feï (le *Dévouement de Tchao-li*), le théâtre représente les champs de Pien-king. Une veuve d'un rang distingué, madame Tchao, arrive, soutenue par ses deux fils, au pied de la montagne Y-thsieou ; le fils aîné s'appelle Tchao-hiao, le cadet Tchao-li. Comme les émigrés du Choui-hou-tchouen, ils s'étaient dérobés par la fuite aux incursions des brigands. Mais quand on est dans les champs, il faut pourvoir à sa subsistance. Pendant que Tchao-li coupe du bois, Tchao-hiao s'éloigne un peu pour chercher des herbes et des racines. A peine a-t-il fait cent pas, qu'il survient un homme d'une effrayante physionomie. Le nom de cet homme était Ma, son surnom Wou, son titre honorifique Tseu-tchang. Originaire de la province de Tchin-tcheou, il avait à se plaindre des juges et des examinateurs publics, car, s'étant présenté

---

[1] Voy. Le Siècle des Youên.

au concours pour le mérite militaire, il avait été rejeté des examens, malgré son talent, *à cause de sa laideur*. Pour se venger de l'injustice des hommes, il s'était mis à la tête d'un parti de mécontents, et *mangeait* p.461 *chaque jour à ses repas un petit morceau de cœur ou de foie humain*... Ma-wou étend ses mains sur les épaules de Tchao-hiao, et l'entraîne dans son camp, où il veut le poignarder. Après avoir essayé vainement d'attendrir le chef des anthropophages, Tchao-hiao, qui était rempli de piété filiale, implore comme une grâce la permission d'*honorer sa mère*, une fois encore, avant de mourir, et promet de rentrer au bout d'une heure. Ma-wou hésite.

MA-WOU

Qui m'assure que vous reviendrez ? Quel gage me donnerez-vous ?

TCHAO-HIAO

Ma parole.

MA-WOU

Cela n'est pas cher.

TCHAO-HIAO

Je suis un disciple de Confucius ; ma parole vaut de l'argent.

Cette réponse amène une discussion philosophique sur les cinq vertus cardinales, et particulièrement sur le sens du caractère Sin (*sincérité*). Le chef des anthropophages est naturellement battu. Pour éprouver Tchao-hiao, il le laisse aller sur sa parole.

Rien de plus touchant que la scène où le jeune homme prend congé de sa mère ; les larmes de celle-ci ne peuvent le retenir et, quand le délai fatal est expiré, Tchao-hiao, fidèle à sa promesse, retourne au camp des anthropophages. Il est bientôt suivi de Tchao-li et de madame Tchao. Une lutte généreuse s'engage entre la mère et ses deux fils. Chacun veut donner sa vie pour les deux autres. Tchao-li qui avait plus d'embonpoint que son frère Tchao-hiao, découvre sa poitrine, montre sa belle charnure, et tâche de séduire l'anthropophage par l'appât de la gourmandise. A la fin Ma-wou, touché de tant de vertus, fait grâce à Tchao-hiao, et met en liberté la mère et les enfants.

Tel est le sujet de ce drame ; il me semble qu'il ne donne tort ni à Marco Polo, ni aux deux voyageurs arabes dont la relation a été publiée par M. Reinaud [1].

DRAMES MYTHOLOGIQUES

T'chang, l'Anachorète

La déesse des cannelliers aperçoit un jeune homme qui se promène à la clarté de la lune, dans un jardin de plaisance. Ce jeune homme est le bachelier Tchin-chi-yng, neveu de Tchin, gouverneur de Lo-yang. Sa démarche légère, sa taille, l'agrément de sa physionomie, la délicatesse de ses traits, d'autres avantages encore, font sur le cœur de la déesse une impression profonde. Elle en devient éprise, et quitte le séjour des dieux, pour courir follement au-devant de Chi-yng. Elle est bientôt suivie de la déesse des pruniers, de la déesse des chrysanthèmes, de la déesse des nénufars, de la déesse des pêchers, et d'une foule de divinités subalternes. Une entrevue a lieu dans le jardin. La déesse des cannelliers, éclipsant toutes les autres, revêtue des formes les plus charmantes et parée des attraits les plus séduisants, inspire à Chi-yng un amour extrême, désordonné. Après le départ de la déesse, le p.462 malheureux jeune homme ne se possède plus ; ses esprits se troublent, sa raison s'égare. Revenu dans son cabinet d'étude, il s'étend sur son lit ; mais le feu de sa passion lui dévore les entrailles. On appelle des

---

[1] On trouve des anthropophages dans le Choui-hou-tchouen (*Histoire des rives du fleuve*). « L'hôtesse, au comble de la joie, servit la table ; les deux archers, pressés par la faim, se mirent à manger ; mais Wou-song, qui avait ouvert un pâté et l'examinait avec soin, interrogea l'hôtesse.
— *Sont-ce là*, cria-t-il, *des pâtés d'homme ou des pâtés de chien ?*
— Des pâtés d'homme ! répondit celle-ci, riant aux éclats. Où trouverions-nous donc de la chair humaine, pour faire des pâtés ? Le pays est calme ; *on ne fait pas la guerre à présent*. (Choui-hou-tchouen, chap. XXXI.)
Le tome deuxième du San-koŭe-tchi (*Histoire des trois royaumes*), que M. Théodore Pavie vient de publier, est plein de faits analogues. « Les trois cent mille hommes de Tsao consommaient une grande quantité de vivres ; la disette devint si affreuse dans le pays, que les habitants se mangeaient les uns les autres. » (Liv. IV, chap. IV, p.49.) « Un vieillard s'étant avancé avec respect, Hiuen-tĕ sut qu'il vivait du produit de sa chasse et se nommait Lieou-ngan... Ce jour-là le vieillard avait parcouru et battu la plaine sans rien rapporter ; il tua sa propre femme, pour soulager la faim de Hiuen-tĕ ! — Quelle est cette chair, demanda Hiuen-tĕ ? — C'est du loup, lui répondit le vieux chasseur, et *ils soupèrent*. » (Liv. IV, chap. V, p. 74.)

médecins ; le mal fait des progrès. Après avoir inutilement épuisé toutes les ressources de l'art, le gouverneur de Lo-yang, dans son désespoir, invoque pour son neveu le secours d'un grand anachorète, appelé T'chang. Celui-ci arrive ; plus habile et surtout plus puissant que les médecins, il guérit le jeune malade à l'instant même. Telle est la matière des trois premiers actes ; le dialogue en est animé ; la marche de l'action est suspendue par des incidents qui excitent l'intérêt et piquent la curiosité.

Un tel drame, s'il finissait là, pourrait influer sur la morale d'une manière fâcheuse, et le théâtre chinois est une école de morale ; après la faute vient donc le châtiment. Le grand anachorète, supérieur comme Sien (immortel) aux divinités subalternes, inflige d'abord des peines très sévères aux dieux du vent, des fleurs, de la neige et de la lune, qui figurent à leur tour dans ce dernier acte et n'y figurent que pour dresser des embûches sous les pas des jeunes filles, pour les pervertir et les pousser au mal ; puis, il adresse un rapport au souverain seigneur du ciel, qui bannit de son palais la déesse des cannelliers et ses quatre complices. La mythologie a fourni le sujet de plusieurs pièces de théâtre, celle-ci n'est peut-être pas la meilleure, mais elle est assurément la plus instructive. On y trouve une foule de particularités curieuses sur le polythéisme des tao-sse [1].

Les Métamorphoses

Dans cette pièce, où tout est prodige, les morceaux lyriques tiennent naturellement beaucoup de place ; le chant, comme on l'a dit, est le merveilleux de la parole. Au premier acte, un vieux saule mâle épouse un jeune pêcher femelle. Ces étranges personnages se transforment, pour ainsi dire, de scène en scène, et finissent au quatrième acte par devenir immortels et semblables aux dieux. Tel est le sujet de ce drame mythologique ; il n'a rien d'intéressant pour nous, à l'exception d'une nomenclature assez régulière des dieux et des

[1] Voy. Le Siècle des Youên.

déesses qui servent la reine d'Occident. Quant aux métamorphoses, elles sont opérées par Liu-thong-pin.

La Déesse qui pense au monde

Une jeune déesse, nommée Kin-thong-yū-niù, éprouve dans le ciel le besoin d'aimer, pense au monde et se laisse abattre à la mélancolie. Pour la punir, la reine de l'Occident, Si-wang-mou, la condamne à descendre sur la terre et à renaître dans un corps humain. Parvenue à l'âge nubile, la déesse épouse Kin-ngan-cheou, personnage qui donne son nom à la pièce. Au bout d'un certain temps, Si-wang-mou ordonne au religieux Thiĕ-kouaï-li de convertir les deux époux à la foi des tao-sse et de les amener dans le ciel ; mais, comme Kin-ngan-cheou et sa femme résistent aux exhortations du religieux, celui-ci, qui a plutôt l'air d'un intrigant de profession que d'un immortel, use de tous les moyens, de toutes les espiègleries pour arriver à son but ; il joue cent mauvais tours à Kin-ngan-cheou et opère tant de miracles, que la femme, effrayée, se convertit la première ; Ngan-cheou ne tarde pas à l'imiter ; puis tout à coup, par un décret de la reine de l'Occident, les néophytes sont élevés au séjour des dieux.

Le lieu de la scène est d'abord dans le ciel, sur les bords du lac Yao-tchi, près du célèbre pêcher Fan-thao, dont les fruits procurent l'immortalité à ceux qui en mangent ; puis, jusqu'à la fin du troisième acte, l'action continue sur la terre, dans la maison de Kin-ngan-cheou ; enfin, au quatrième, les acteurs retournent au ciel. La versification est très remarquable ; c'est l'unique pièce du répertoire dans laquelle on trouve un chœur et des danses ; quant au drame, il ne mérite aucune estime [1].

La Grotte des Pêchers

p.463 On trouve, dans l'encyclopédie intitulée San-thsaï-thou-hoeï, la petite légende qui a fourni le sujet de ce drame mythologique.

---

[1] Voy. Le Siècle des Youên.

C'est l'histoire de Lieou-chin et de Youên-tchao. Originaires du district de Thièn-thaï, fortement appliqués à la sagesse, ils vivent ensemble dans une inaltérable amitié ; et, comme cette amitié n'est fondée que sur la vertu, le dieu qui préside à la constellation Thaï-pĕ-sing, voulant converser avec eux, descend dans le monde et revêt une forme humaine. Au premier acte, le théâtre représente le mont Thièn-thaï. Lieou-chin et Youên-tchao, qui cueillaient sur cette montagne des plantes médicinales, s'égarent du chemin et sont surpris par l'obscurité de la nuit. Après avoir parcouru plusieurs milles, ils rencontrent un vieillard d'un vénérable aspect. Ce vieillard était le dieu Thaï-pĕ-sing, sous la figure d'un bûcheron. Une telle rencontre est pour Lieou-chin et Youên-tchao un événement des plus heureux ; car, guidés par le vieillard, ils entrent, sans le savoir, dans la grotte des pêchers, où habite Si-wang-mou, la reine d'Occident, c'est-à-dire dans le séjour des déesses. Là, ravis du spectacle qui s'offre à leurs yeux, abreuvés de nectar, rassasiés d'ambroisie, enthousiasmés de la musique des immortelles et des belles voix qu'ils entendent, ils perdent de vue la sagesse et s'abandonnent à la volupté. Lieou-chin, le premier, s'unit à une jeune déesse dont les attraits le subjuguent ; Youên-tchao en fait autant. Au bout d'une année, l'enchantement des plaisirs s'évanouit. Nos deux philosophes demandent à retourner dans leur pays natal ; on leur en indique le chemin. Mais ce qu'il y a de curieux, c'est qu'ils ne savaient pas combien de jours s'étaient écoulés dans le district de Thièn-thaï, depuis qu'ils en étaient partis. Arrivé à quelques pas de son village natal, Lieou-chin est frappé de stupeur.

LIEOU-CHIN, à Youên-tchao

Mon frère, voyez donc comme tout est changé depuis un an. C'est à n'y rien comprendre.

YOUEN-TCHAO

Je ne reviens pas de ma surprise. (Ils continuent à marcher.) Oh, pour le coup, voilà notre vieux temple.

LIEOU-CHIN

Oui. (Ils examinent le temple.) On est donc le petit pont ?

YOUEN-TCHAO, avec étonnement

Mon esprit est confondu.

LIEOU-CHIN

Je suis stupéfait. N'importe, pénétrons plus avant. — O chose extraordinaire, voici les deux pins que j'ai plantés moi-même, l'année dernière, avant de partir pour le mont Thièn-thaï. Comme ils sont forts et avancés !

YOUEN-TCHAO, souriant.

J'avoue qu'ils n'ont pas langui. C'est que, apparemment, la terre est plus féconde maintenant.

LIEOU-CHIN (Il frappe à la porte de sa maison)

Ouvrez-moi la porte.

LIEOU-TE, dans l'intérieur.

Encore un indiscret et un importun. N'ouvrez pas.

LIEOU-CHIN, frappant toujours.

Lieou-hong ! Lieou-hong ! ouvrez.

LIEOU-TE, se levant et prenant son bâton.

Décidément, il a envie d'être battu. (A Lieou-chin.) Quoi ! après une année si malheureuse, quand les anciens du village offrent dans ma maison un sacrifice propitiatoire au dieu de l'agriculture, venir ici !... Ah ! vous méritez d'être châtié pour votre impudence. (Il le frappe.)

LIEOU-CHIN.

Votre maison est la mienne ; je suis Lieou-chin ; cet homme, que vous voyez, s'appelle Youên-tchao. Après un an d'absence nous revenons du mont Thièn-thaï.

LIEOU-TE.

Du mont Thien-thaï ! oui, je m'en souviens, Lieou-hong mon père, m'a dit autrefois que mon aïeul Lieou-chin s'en était allé avec Youên-tchao sur le mont Thièn-thaï, pour y chercher des plantes médicinales ;

mais ils n'en sont jamais revenus ; il y a de cela cent ans au moins. On suppose qu'ils ont été dévorés par les loups.

LIEOU-CHIN.

Voilà une étrange supposition. (A part.) Au bout du compte, par où auraient-ils deviné ce qui est encore un mystère pour nous ? (Haut.) Sachez donc que miraculeusement conduits dans la Grotte des pêchers, admis à vivre parmi les immortels, nous avons d'abord contracté avec deux jeunes déesses...

LIEOU-TE.

Ces hommes-là sont fous. (Montrant les pins à Lieou-chin.) Tenez, regardez ces deux pins. C'est mon grand-père Lieou-chin qui les a plantés. Quel âge leur donnez-vous ?...

Une explication a lieu entre le grand-père et le petit-fils ; Lieou-chin raconte en détail à Lieou-te l'aventure du mont Thien-thaï. Tout le quatrième acte se traîne d'un bout à l'autre sur un fonds épuisé. Au cinquième, les deux amis quittent pour la seconde fois le district, et rencontrent encore le dieu Thaï-pĕ-sing. Enfin la pièce se termine par l'apothéose de Lieou-chin et de Youên-tchao.

DRAMES JUDICIAIRES

Le Créancier ennemi

Le sujet de ce drame est un procès que le bouddhiste T'chang-chen-yeou intente aux divinités infernales. De tels procès ne sont pas rares à la Chine ; Duhalde en cite plusieurs. Il arrive même souvent que les tribunaux prennent l'initiative.

Le prologue nous introduit dans la maison de T'chang-chen-yeou, originaire de Kou-tching. Chen-yeou, converti au bouddhisme, vit honnêtement avec sa femme légitime Li-chi, dont il a deux enfants. Chaque jour, il récite les Soûtras (livres sacrés), adore Foĕ, fait des œuvres de miséricorde, approfondit les mystères de son culte. Sa piété

lui concilie la faveur du roi des enfers, qui s'incarne sous les traits de Thsoui-tseu-yu et engage Chen-yeou à suivre la profession religieuse ; mais le bouddhiste, loin de céder aux sollicitations de Tseu-yu, refuse de quitter le monde ; il aime sa femme, qui est d'une grande beauté ; il aime ses enfants, et ne se trouve pas en état de supporter les austérités du monastère. Tseu-yu attend avec patience.

Au premier acte, le supérieur du couvent des *Cinq-Tours*, voulant réparer l'autel de Foĕ, ordonne une quête dans tous les villages de sa juridiction. Un ho-chang (bonze), chargé de recueillir les offrandes, dépose en passant dix taels entre les mains de Chen-yeou, qui les remet à sa femme et sort avec le religieux. La femme s'approprie le dépôt ; et, quand le ho-chang se présente, avant le retour de Chen-yeou et demande son argent, elle soutient effrontément qu'elle a tout rendu.

Selon les bouddhistes et les tao-sse, le vol a cela de propre qu'il abrège les jours de celui qui le commet et entraîne les plus grands malheurs. Les divinités infernales, vaincues par les imprécations du religieux dépouillé (c'est le créancier ennemi), infligent à la famille de Chen-yeou le châtiment qu'elle mérite. Au second acte, T'chang-chen-yeou, trompé par sa femme, fait le partage de ses biens entre ses deux enfants. Le fils aîné se livre à toutes les prodigalités, à toutes les débauches, consomme sa ruine, dissipe le patrimoine de son frère, et meurt. Sa mère Li-chi ne tarde pas à le suivre dans la tombe. En proie au chagrin, justement alarmé pour son second fils, qui tombe dangereusement malade, T'chang-chen-yeou met en œuvre tous les moyens que sa piété lui suggère, afin d'obtenir que la vie de son fils soit prolongée. Il offre un sacrifice dans le temple de Foĕ, adresse une longue prière au Bodhisattva du temple ; mais, en dépit de toutes les prières et de tous les sacrifices, le malade succombe. Irrité de se voir ainsi trompé dans ses espérances, le père, au désespoir, accuse d'injustice les divinités des enfers, et prend le parti de les traduire devant les tribunaux. Il porte plainte devant Thsoui-tseu-yu, devenu gouverneur du district. Celui-ci, alléguant son impuissance, refuse d'instruire le procès ; mais dans un songe il fait apparaître à T'chang-

chen-yeou sa femme et ses deux fils, qui expliquent clairement comment les divinités aperçoivent et notent toutes les mauvaises actions et avec quelle justice on souffre en enfer. Après une telle vision, Chen-yeou se désiste de sa plainte et embrasse la vie religieuse [1].

Le Plat qui parle

Le *Plat qui parle* est une pièce fondée sur une légende populaire ; elle est médiocrement écrite d'un bout à l'autre, et ne se soutient guère que par l'odieux et le ridicule. — Koŭe-yong, originaire de Pièn-liang, croit aux p.465 horoscopes, comme tous les Chinois. Un jour qu'il se trouvait sur la place du marché, il aperçoit un astrologue environné de la foule. Curieux de savoir quelque chose de sa destinée, il s'approche de l'astrologue. Celui-ci qui était un très habité physionomiste, tenant les yeux fixés sur Koŭe-yong, le considère avec la plus grande attention pendant un certain temps, et prononce son horoscope. L'horoscope n'est pas heureux, tant s'en faut. Épouvanté des maux qui l'attendent, et ne pouvant y penser sans horreur, il quitte sa famille, son pays natal, et s'établit à Lo-yang, où il amasse dans les affaires un assez bon nombre de taels.

Au bout de quelques années, se croyant à l'abri de toutes les infortunes, il revient avec sécurité dans son pays, et s'arrête, en passant, à l'*auberge de la Tuilerie* (Oua-yao-tièn). C'était une affreuse taverne, dont le maître, ancien potier, se nommait Pan. La cassette dans laquelle Koŭe-yong avait serré son argent excite la convoitise de l'aubergiste et de sa femme. Ils se jettent tous les deux sur le malheureux voyageur, et l'assassinent. Pan brûle le corps de sa victime, recueille ses cendres, pile ses os, dont il fait d'abord une espèce de mortier, puis un plat. C'est ce plat qui, apporté à l'audience de Pao-tching, parle très clairement, très distinctement, et dénonce les coupables [2].

---

[1] Voy. Le Siècle des Youên.
[2] Voy. Le Siècle des Youên.

Le Magot

C'est un drame judiciaire, qui offre une assez grande ressemblance avec le Hoeï-lan-ki. Le caractère de la jeune femme, contre laquelle on élève une accusation fausse, est irrépréhensible et vaut, à bien des égards, celui de Haï-tang, dans l'histoire du Cercle de craie ; mais il s'en faut de beaucoup que le plan de la pièce soit aussi bien conçu. L'action est languissante, et l'on n'y voit pas une seule idée dramatique. Le cinquième acte, toutefois, ne me semble pas dépourvu d'intérêt ; c'est le jugement de Li-wen-tao. Un petit magot, portant les caractères du marchand, figure au nombre des pièces de conviction de là vient le titre du drame.

Histoire de la Pantoufle laissée en gage

Wang-yŭe-ying, jeune fille de dix-huit ans, tient avec sa mère une boutique de parfumerie, dans une rue de Lo-yang. Ses charmes ont agi sur le cœur d'un étudiant appelé Koŭo-hoa. Cet étudiant, contre l'ordinaire, n'est pas un libertin. Au milieu de toutes les intrigues, de toutes les orgies de la capitale, il conserve une sagesse exemplaire, et ne montre qu'un amour honnête et désintéressé.

Il s'en faut de beaucoup que la jeune fille soit indifférente ; elle aime Koŭo-hoa, qui vient chaque jour dans la boutique, sous le prétexte d'y acheter de la parfumerie ; mais la présence de la mère est un obstacle à ses projets. Plus impatiente que son amant, Yuĕ-yng prend la résolution extrême de lui adresser une lettre, de lui ouvrir son cœur et de lui proposer un rendez-vous, la nuit, dans le temple de la déesse Kouan-yn. L'intrigue amoureuse est conduite par une servante, qui porte la lettre et transmet la réponse.

Une telle proposition enflamme les désirs de Koŭo-hoa. Chose rare à la Chine, l'amant arrive le premier au rendez-vous. Dans les pagodes chinoises on trouve à peu près tout ce que l'on veut. En attendant celle qui doit mettre le comble à son bonheur, Koŭo-hoa s'assoit à une petite table, près de l'autel de Kouan-yn ; il demande à un bonze du vin chaud, boit à plusieurs reprises, passe, sans s'en apercevoir, de

l'enivrement de l'amour à un enivrement plus commun, et s'assoupit.

Sur ces entrefaites, la jeune fille arrive à son tour, accompagnée de la servante, qui porte une lanterne. Trouvant Koŭo-hoa endormi, elle attend avec patience. Pourtant, quand le tambour annonce la quatrième veille, elle se décide à quitter la chapelle mais, avant de partir, elle veut laisser à Koŭo-hoa un gage de sa tendresse ; elle enveloppe donc dans son mouchoir p.466 parfumé une pantoufle qu'elle avait brodée elle-même, et la dépose sur le sein de son amant.

A son réveil, Koŭo-hoa trouve la pantoufle, l'examine, et reconnaît qu'il a manqué l'heure du berger. Plein d'honneur, ne pouvant survivre à sa honte, il cherche à se donner la mort, et, pour y parvenir, emploie un singulier moyen. Il avale le mouchoir de sa maîtresse et tombe étouffé. Le religieux chargé de l'inspection de la chapelle heurte en marchant un homme étendu à ses pieds ; au même instant arrive le domestique de l'étudiant, qui, inquiet de ne pas voir revenir son maître, s'était acheminé vers la pagode. Une altercation des plus vives s'élève entre le domestique et le religieux. Le premier accuse le second d'avoir commis un meurtre, prend la pantoufle et court au tribunal.

Le grand juge Pao-tching avait l'habitude d'ouvrir l'audience dès l'aube du jour. Après l'exposé de la plainte, l'instruction du procès commence. On écoute le religieux ; mais, par un adroit stratagème, Pao-tching ne tarde pas à découvrir le mystère. Un employé du tribunal, déguisé en portefaix, se met à parcourir lentement les rues de Lo-yang, avec la pantoufle. Quand il passe devant la boutique de parfumerie où demeure Wang-yŭe-ying, celle-ci réclame l'objet qu'elle avait laissé en gage. Amenée bientôt à l'audience par le faux portefaix, elle est interrogée par le sage Pao-tching. Cette scène est attachante et parfaitement écrite.

Conduite par le Tchang-tsièn dans la chapelle de Kouan-yin, la jeune fille examine avec beaucoup d'attention le cadavre de son amant, et aperçoit dans sa bouche un coin du mouchoir, qu'elle tire avec vivacité. Koŭo-hoa revient aussitôt à la vie, adresse quelques mots à sa maîtresse et se lève. Yŭe-ying, accompagnée de son amant, retourne

au tribunal, et Pao-tching, après avoir fait une mercuriale à la jeune fille, ordonne qu'on marie les deux amants.

Si cette pièce ne paraît pas remarquable par les ressorts dramatiques que l'auteur y fait jouer, elle est du reste fort décente. Dans la boutique de parfumerie, comme dans le temple de Kouan-yin, Tseng-touan-king a su conserver à la jeune fille, malgré la véhémence de sa passion, la délicatesse et le charme de la pudeur [1].

@

[1] Voy. Le Siècle des Youên.

LITTÉRATURE MODERNE

Écrivains du premier ordre
Les thsaï-tseu

@

Qu'est-ce qu'un thsaï-tseu, et que faut-il entendre par ce mot composé, que l'on rencontre si souvent dans les préfaces des écrivains chinois ?

M. Stanislas Julien a parfaitement expliqué le sens des deux caractères qui l'expriment : "Le caractère thsaï (pris isolément) désigne les talents naturels de l'homme, *innatæ ingenii dotes*, par opposition aux talents qui sont le fruit de l'étude [1]. Tseu (fils) est, d'après le dictionnaire de Khang-hi, une qualification distinguée qu'on emploie pour désigner un philosophe, un pieux personnage ou un personnage élevé en dignité ; mais Morrison fait observer qu'on l'applique souvent aux écrivains éminents qui ont traité de la morale, de la philosophie ou de la *littérature* [2].

Un thsaï-tseu est donc un écrivain distingué, ou plutôt, comme l'a dit Klaproth, un bel esprit. A ce sujet, il y a une remarque que je ne puis m'empêcher de faire, c'est que ce mot thsaï-tseu a eu le même sort dans la langue chinoise que le mot bel esprit dans notre langue française.

> « Il ne se prenait autrefois, dit la Harpe, que dans un sens très favorable : c'était le titre le plus honorifique de ceux qui cultivaient les lettres. Aujourd'hui le mot de bel esprit ne nous présente plus que l'idée d'un mérite secondaire. Ce changement a dû s'opérer quand le nombre des écrivains qui pouvaient mériter d'être qualifiés de beaux esprits est venu à se multiplier p.467 davantage. Alors ce qui appartenait à tant

[1] Examen critique, p. 121.
[2] Simple exposé, p. 163.

> de gens n'a plus paru une *distinction assez honorable*, et l'on a cherché *d'autres termes pour exprimer la supériorité.*

Ce changement très remarquable s'est opéré dans la langue chinoise. Au commencement de la dynastie des Ming, vers l'an 1404 de notre ère, on comptait six thsaï-tseu, beaux esprits ou écrivains du premier ordre : le philosophe Tchouang-tseu, qui vivait quatre siècles avant notre ère ; Khiŏ-youen, poète de la dynastie des Tcheou ; Ssema-thsièn, le plus célèbre des historiens chinois ; le poète Tou-fou, le romancier Chi-naï-ngan, et Wang-chi-fou, écrivain dramatique.

Sous les Thsing, on a d'abord exclu du nombre des thsaï-tseu les quatre premiers écrivains que je viens de citer ; puis on a mis l'auteur du San-koŭe-tchi à la place de Tchouang-tseu ; l'auteur du Hao-khieou-tchouen à la place de Khiŏ-youen, et l'auteur du Yu-kiao-li à la place de Ssema-thsièn. Est-ce volontairement, systématiquement qu'on a fait redescendre du rang supérieur qu'ils occupaient le plus grand philosophe de la secte des tao-sse, le plus grand poète de la dynastie des Tcheou, le plus célèbre des historiens chinois, celui qu'on a surnommé le Prince de l'histoire, et Tou-fou, qui vivait dans le huitième siècle de notre ère ? Je n'affirme rien, mais j'incline à croire que le mot thsaï-tseu a cessé d'être le titre honorifique de ces grands hommes, parce qu'il n'a *plus paru une distinction assez honorable.*

C'est dans la littérature que je me suis confiné ; je n'ai donc point à parler de la langue savante, des antiquités, de la chronologie, de l'histoire, de la géographie, de la médecine, de la jurisprudence, mais de la langue commune, du conte, de la nouvelle, de la comédie, du drame, du roman de mœurs, du roman historique, du roman mythologique, de la chronique populaire, du poème et de tous les ouvrages d'imagination. Il va sans dire aussi que je n'ai point à parler des King ou des *livres sacrés des Chinois*, ni de Confucius, ni de Mencius, ni des anciens philosophes. Dans le premier volume de cet ouvrage, et dans le chapitre qu'il a consacré

à la philosophie, M. G. Pauthier a traité des King et des philosophes ; mais M. Pauthier et moi nous différons sur plus d'un point, et je dois en avertir le lecteur. Toutefois, si, parmi les monuments de la langue savante, on en trouve un grand nombre où l'histoire de la littérature n'a rien ou n'a que peu de chose à voir, il existe pourtant des ouvrages que l'en regarde à la Chine comme les chefs-d'œuvre de l'esprit. Je présenterai donc ici la liste des anciens thsaï-tseu ou des écrivains du premier ordre qui ont laissé des chefs-d'œuvre, sous le double rapport du style et de l'éloquence. Cette liste sera suivie de quelques notices biographiques et littéraires. L'ordre que j'ai suivi est, comme on le verra, l'ordre des dynasties ou l'ordre chronologique :

Liste des anciens thsaï-tseu

Tso-chi ou tso-khieou-ming.

Tchouang-tseu.

Ssema-thsien.

Tou-fou.

Li-thaï-pe.

Han-yu.

Lieou-tsong-youên.

Ssema-kouang.

Wang-ngan-chi.

Ngheou-yang-sieou.

Sou-che.

Hiu-heng.

Ou-t'ching.

Notices biographiques et littéraires sur les anciens thsaï-tseu

Dynastie des Tcheou

TSO-CHI ou TSO-KHIEOU-MING, historien célèbre que l'on regarda longtemps comme le premier des thsaï-tseu, *cujus geminum opus*, dit Prémare, *tantopere laudatur ob stylum antiquitatis sapore passim conspersum* [1]. Tso-chi vivait sous la dynastie des Tcheou, et occupait une place dans le tribunal de l'histoire. On a de cet auteur deux ouvrages, dont le premier est intitulé *Tso-tchouen*, et le second *Koŭe-yu*.

p.468 Confucius avait pour cet écrivain une très grande vénération, et ne faisait aucune difficulté de dire publiquement qu'*il n'estimait que ce que Tso-chi approuvait.* A l'époque où le philosophe publia le *Tchun-thsieou*, Tso-khieou-ming examina cet ouvrage historique, en parla même avec éloge ; mais il trouva qu'il y manquait quelque chose, et résolut de publier dans toute son étendue, et dans le même ordre que Confucius, l'histoire des temps postérieurs à ceux dont parle le Chou-king. Il écrivit donc son commentaire du *Tchun-thsieou*, qu'il intitula *Tso-tchouen* [2]. Le style du *Tchun-thsieou* est serré, pittoresque, énergique, sublime ; c'est, d'après un missionnaire [3], le chef-d'œuvre de Confucius. On trouve déjà dans le *Tso-tchouen* l'élégance, la clarté, l'harmonie, je dirai presque les grâces du Wên-tchang ; c'est le chef-d'œuvre de Tso-khieou-ming, car le *Koŭe-yu* (Discours politiques) paraît inférieur, sous le rapport du style, au *Commentaire historique*.

On a imprimé à la Chine, pour les étudiants, un recueil des plus beaux morceaux des auteurs, dans le genre de nos *Excerpta* ou de nos *Leçons de littérature et de morale*. Ce recueil, parfaitement composé, et intitulé *Kou-wên-ping-tchou*, renferme *trente-quatre* morceaux extraits du *Tso-tchouen*, et *neuf* tirés du *Koŭe-yu*.

TCHOUANG-TSEU, fameux philosophe, disciple de Lao-tseu. Son nom d'honneur était Tseu-hieou. Il naquit à Mong, ville du royaume de

---

[1] Voy. *Notitia linguæ sinicæ*, auctore P. Premare, Malaccæ, 1831, p. 189.
[2] Voy. Mailla, *Hist. générale de la Chine*, t. I, Préface, p. XV.
[3] Le père Cibot.

Song, obtint une petite charge, cultiva la philosophie, et composa le célèbre ouvrage intitulé *Nan-hoa-king*.

Quand Lao-tseu, qui n'avait rien de caché pour son disciple, lui dévoila les plus profonds mystères du Tao, Tchouang-tseu sentit tout à coup qu'il devenait un autre homme. Il abdiqua son emploi, prit congé de Lao-tseu, et se mit à voyager, comme Platon, afin d'augmenter et de perfectionner ses connaissances. Mais, dit une légende, quelque ardeur qu'il eût pour l'étude, il ne fut point insensible aux charmes de la volupté : il se maria trois fois successivement. Sa première femme lui fut ravie par une mort prématurée ; il répudia la seconde pour avoir violé la foi conjugale ; la troisième est l'héroïne d'un conte ingénieux, qui offre une ressemblance très singulière avec la Matrone d'Ephèse de Pétrone, et qui a été traduit par le père d'Entrecolles [1].

Tchouang-tseu est l'inventeur de l'apologue à la Chine. Dans son histoire de la philosophie chinoise, M. G. Pauthier a consacré à ce grand écrivain une notice assez courte, mais substantielle, et a traduit quelques passages du Nan-hoa-king [2]. Le *Kou-wên-ping-tchou* renferme deux morceaux choisis de Tchouang-tseu ; ils sont accompagnés d'un excellent commentaire.

Dynastie des Han

SSEMA-THSIEN, le plus célèbre des historiens chinois, dit M. Abel-Rémusat, qu'on a surnommé le *Père de l'histoire* et l'*Hérodote de la Chine*, était né à Long-men, vers l'an 145 avant Jésus-Christ.

> « Son père (Ssema-than), qui voyait en lui un continuateur de ses propres travaux et un successeur tout désigné pour ses fonctions d'historiographe, lui donna une éducation spéciale,

---

[1] Voy. l'abbé Grosier, *Description générale de la Chine*, rédigée d'après les Mémoires de la mission de Pékin, t. VII, p. 342 et suiv. (3e édition).

[2] Voy. plus haut, p. 362 et 363.

> et dirigea l'attention de Thsièn, dès sa première enfance, vers les objets qui devaient un jour faire l'occupation de sa vie [1].

M. G. Pauthier a extrait de la biographie de Ssema-thsièn quelques détails pleins d'intérêt ; on les trouve dans le premier volume de cet ouvrage [2].

Ce grand historien est l'auteur du p.469 *Sse-ki*, vaste recueil divisé en cent trente livres, et contenant cinq cent vingt-six mille cinq cents caractères. Le *Kou-wên-ping-tchou* renferme quinze morceaux choisis de Ssema-thsièn. On y remarque une très curieuse notice sur la vie et les ouvrages du poète Khiŏ-youên.

Dynastie des Thang

TOU-FOU, surnommé Tseu-meï, l'un des plus célèbres poètes de la Chine, naquit, vers le commencement du huitième siècle, à Siang-yang, dans la province de Hou-kouang.

> « Ses ancêtres, dit M. Abel-Rémusat, s'étaient depuis longtemps distingués par leurs talents et par les hautes charges qu'ils avaient occupées, et Tou-chin-yan, son aïeul, avait composé des poésies, dont il nous est resté dix livres.
>
> Tou-fou, dès sa jeunesse, annonça d'heureuses dispositions, et toutefois il n'obtint pas de succès dans ces concours littéraires qui ouvrent à la Chine la route des emplois et de la fortune. Son esprit récalcitrant et tant soit peu inconstant ne put se plier à cette règle inflexible que les institutions imposent à tous les lettrés sans exception. Il renonça donc aux grades et à tous les avantages qu'il eût pu en espérer pour son avancement ; et son goût l'entraînant vers la poésie, il devint poète. Ses vers ne tardèrent pas à le faire connaître,

---

[1] Voy. Abel-Rémusat, *Nouveaux Mélanges asiatiques*, ou Recueil de morceaux de critique et de mémoires relatifs aux religions aux sciences, aux coutumes, à l'histoire et à la géographie des nations orientales, t. II, p. 152.

[2] Voy. *Chine, ou Description historique, géographique et littéraire de ce vaste empire*, par M. G. Pauthier, p. 246 et suiv.

et dans l'espace qui s'écoula entre 742 et 755, il donna trois de ces poèmes descriptifs qu'on nomme en chinois *fou*.

Le succès de ces ouvrages lui procura la faveur du souverain, qui voulut lui donner des fonctions à sa cour, ou lui confier l'administration d'une province. Tou-fou se refusa à ses bienfaits, et n'accepta qu'un titre, honorable à la vérité, mais tout à fait inutile à sa fortune. A la fin, lassé de l'état de gêne qui le poursuivait dans son infructueuse élévation, il adressa à l'empereur une pièce de vers où il peignait sa détresse avec cette liberté que la poésie autorise et qu'elle semble ennoblir. Sa requête fut favorablement accueillie, et lui valut une pension dont il ne jouit pas longtemps, parce que cette année même l'empereur fut contraint d'abandonner sa capitale à un rebelle.

Tou-fou, fugitif de son côté, tomba entre les mains d'un des chefs des révoltés ; mais sa qualité de poète, et le dédain qu'elle inspira aux officiers qui l'avaient pris, le servit mieux que leur estime n'aurait pu faire ; il trouva moyen de s'échapper, et se réfugia, en 757, à Fong-thsiang, dans le Chen-si. C'est de cette ville qu'il s'adressa au nouvel empereur (Sou-tsong) ; il n'en fut pas moins bien traité qu'il ne l'avait été du prédécesseur de ce prince. Mais, ayant voulu user des prérogatives de la charge qu'on lui avait donnée, et défendre avec hardiesse un magistrat qui avait encouru la disgrâce du prince, il se vit lui-même éloigné de la cour et relégué, en qualité de sous-préfet, à Thsin. Comme il vit peu d'apparence à pouvoir s'acquitter des devoirs de cette place, il s'en démit immédiatement, et se réfugia à Tching-tou, dans la province du Sse-tchouen, où il vécut dans un tel dénûment, qu'il fut réduit à ramasser lui-même les broussailles dont il avait besoin pour se chauffer et préparer ses aliments.

Après plusieurs années d'une vie agitée et misérable, il fit, en 761, la connaissance d'un commandant militaire du Sse-

tchouen, nommé Yen-wou, qui représenta à l'empereur l'état précaire où se trouvait Tou-fou, errant de bourgade en bourgade dans la province que lui-même il administrait. Sur la demande de cet officier, l'empereur accorda à Tou-fou ce qui était le plus à sa convenance, un titre qui l'attachait au ministère des ouvrages publics, et fournissait à ses besoins, sans lui imposer de fonctions. Mais le protecteur de Tou-fou étant venu à mourir, et de grands troubles ayant éclaté dans la province qu'il habitait, le poète reprit sa vie errante, et passa successivement à Sin, à Tching-tou et à Koueï.

Vers 768, il eut envie d'aller visiter les restes d'un édifice antique, dont on attribuait la construction au célèbre Yu. S'étant hasardé seul dans une barque sur un fleuve débordé, il fut surpris par les grandes eaux, et forcé de chercher une retraite dans un temple abandonné. Il demeura dix jours p.470 entiers dans ce refuge, sans qu'il fût possible d'aller le secourir ou lui porter des provisions. A la fin pourtant, le magistrat du lieu fit faire un radeau qu'il monta lui-même, et réussit à tirer Tou-fou de son asile ; mais les soins de ce magistrat devinrent plus funestes au poète que ne l'avait été l'abandon où on l'avait laissé languir ; car son estomac, affaibli par une si longue abstinence, ne put supporter les aliments qui lui furent offerts. Tou-fou mangea beaucoup, but davantage, et mourut d'indigestion pendant la nuit.

Il avait composé un grand nombre de poésies qui ont été recueillies avec soin, et données au public peu de temps après sa mort. Elles font encore aujourd'hui les délices des gens de lettres, qui se plaisent à les citer et à les imiter. On les trouve dans les salons, dans les bibliothèques, dans les cuisines même ; on les reproduit en forme d'inscriptions sur les paravents, les éventails et les bâtons d'encre. Tou-fou et Li-

thaï-pe, son rival et son contemporain, peuvent passer pour les véritables réformateurs de la poésie chinoise [1].

LI-THAÏ-PE, poète célèbre. Il vivait sous le règne de l'empereur Hiouen-tsong, de la dynastie des Thang, et descendait, à la neuvième génération, de l'empereur Wou-ti, de la dynastie des Liang occidentaux. Li-thaï-pe était originaire de Kin-tcheou, dans le petit royaume de Cho. Comme il avait été conçu pendant un rêve de sa mère, dit une légende, et par l'influence de l'étoile de Vénus, ce fut en l'honneur de cet astre, nommé Thaï-pe, que le poète reçut son surnom.

Li-pe s'appelait lui-même le *lettré retiré du nénuphar blanc*. Après de grands succès dans ses études, il cultiva la poésie, y réussit dans tous les genres, et se rendit dans la capitale. Son mérite lui concilia l'estime d'un homme puissant et la faveur de Hiouen-tsong lui-même, dont il devint l'ami particulier. Mais Li-thaï-pe n'aimait qu'à boire et à composer des vers ; il quitta bientôt la cour pour voyager d'un bout à l'autre de l'empire. Quand il prit congé de Hiouen-tsong, le généreux monarque donna au poète mille taels d'or, un vêtement de soie, une ceinture ornée de jade, un fouet à manche doré, un cheval des écuries du palais, et vingt domestiques pour former sa suite. Une charmante nouvelle, traduite par M. Théodore Pavie [2], nous apprend même que l'empereur Hiouen-tsong remit à Li-thaï-pe une pancarte d'or, sur laquelle il avait écrit de sa main qu'il autorisait le docteur à parcourir tout l'empire, sans être inquiété de personne, et boire dans les tavernes des villes aux frais du trésor public. Dans les chefs-lieux du premier ordre, il devait recevoir mille ligatures [3], et dans les villes secondaires, cinq cents.

Malheureusement, Li-thaï-pe, comme tous les poètes de son temps,

---

[1] Voy. Abel-Rémusat, *Nouveaux Mélanges asiatiques*, t. II, p. 174 à 177. Voy. aussi Mém. des missionnaires, t. V, p. 386.

[2] Voy. *Choix de contes et de nouvelles*, traduits du chinois par Théodore Pavie ; Paris, 1839, p. 129.

[3] Enfilade de mille deniers de cuivre. Chaque enfilade représente 7 francs 41 centimes de notre monnaie.

aimait le libertinage ; il profita de sa liberté, disent les historiens, pour mener une vie crapuleuse, et mourut en revenant de l'exil auquel il avait été justement condamné. Mais si les historiens se montrent sévères à l'égard de Li-thaï-pe, les romanciers ont fait son apothéose. Voici le morceau qui termine la nouvelle dont je parlais tout à l'heure :

> « Hiouen-tsong fit un si grand éloge de Li-pe devant Sou-tsong, que ce nouveau monarque voulut le nommer son historiographe de la gauche. Mais le docteur objecta que les embarras sérieux et multipliés d'une semblable fonction ne lui permettraient pas de vivre dans la joyeuse indépendance à laquelle il était habitué. Il ne voulut point accepter, fit ses adieux au commandant Kouo-tseu-y, et s'en alla se promener en bateau sur le lac Tong-ting ; puis il traversa de nouveau le King et le Ling-tcheou, et vint jeter l'ancre aux bords du fleuve Tsaï-chi.
>
> Or, cette nuit-là, la lune brillait, il faisait clair comme en plein jour : Li-pe soupait sur le fleuve, lorsque p.471 tout à coup, au sein des airs, retentit un concert de voix harmonieuses qui peu à peu s'approchèrent du bateau. Nul homme à bord n'entendit ces voix, qui ne résonnaient qu'aux oreilles du poète. Puis il s'éleva aussitôt un grand tourbillon au milieu des eaux : c'étaient des baleines qui se dressaient debout en agitant leurs nageoires ; et deux jeunes immortels, portant à la main des étendards pour indiquer la route, arrivèrent en face de Li-pe. Ils venaient, de la part du maître des cieux, le prier de retourner prendre sa place dans les régions supérieures. A cette vue, les gens de l'équipage tombèrent renversés par la frayeur ; et à peine avaient-ils repris leurs sens, qu'ils virent le poète assis sur le dos d'une baleine ; les voix harmonieuses guidaient le cortège... Bientôt tout disparut à la fois dans les nues [1].

Le *Kou-wên-ping-tchou* contient deux morceaux en prose de Li-thaï-

[1] Voy. *Choix de contes et de nouvelles*, p. 139.

pe, une lettre spirituellement écrite, et une préface qui n'a pas plus de six lignes.

HAN-YU, publiciste, historien, censeur public, intendant du collège impérial.

Han-yu, dont le surnom était Toui-tche, naquit à Teng-tcheou dans le Ho-nan, et descendait, à la septième génération, de Han-mao, prince de Ngan-ting. Il avait reçu de la nature une mémoire prodigieuse ; il apprit les six King, étudia l'histoire, et obtint tous les grades au concours. Nommé censeur général par l'empereur Te-tsong la dix-neuvième année Tchen-youên, ou l'an 803 de l'ère chrétienne, il essaya de corriger quelques abus, et fut relégué, comme gouverneur, dans une ville du troisième ordre.

Il rentra en grâce, et fut nommé conseiller d'une cour souveraine, puis intendant du collège impérial.

> « Han-yu, dit le père Amiot, mit tous ses soins à faire fleurir les lettres. Plein de gloire et comblé des faveurs de son maître, il avait composé le *Youen-tao-teng-pien*, ouvrage dans lequel il invective contre les sectes, et en particulier contre le bouddhisme. Il acheva de mettre en ordre son histoire des Weï et des Thsin, et publia une édition nouvelle des œuvres de Ssema-thsien et de Yang-hiong. Han-yu mourut dans la cinquante-septième année de son âge, l'an de J.-C. 824. Outre ce qu'il publia de son vivant, on trouva, parmi ses écrits, des réflexions sur l'histoire, des détails sur les mœurs des anciens et plusieurs traités de morale, qui l'ont fait regarder comme un digne successeur de Confucius et de Mencius [1].

Le *Kou-wên-ping-tchou* renferme trente-quatre morceaux choisis de Han-yu.

---

[1] Voy. les *Mémoires des missionnaires de Pe-king*, t. V, p. 434 et suiv.

LIEOU-TSONG-YOUEN, poète, contemporain de Han-yu. Il était originaire de la province du Chan-si, et naquit à Ho-tsong, sur les bords orientaux du fleuve Jaune. Dès l'âge de quinze ans, il montra les dispositions les plus heureuses pour la poésie, étudia les King, la philosophie morale de Confucius, et parvint au doctorat. Nommé gouverneur d'une ville de troisième ordre, il obtint quelque temps après la charge de censeur, charge honorable qu'il remplit à la satisfaction de tout le monde. Il mourut à l'âge de quarante-sept ans. Le *Kou-wên-ping-tchou* contient treize morceaux en prose de Lieou-tsong-youên.

Dynastie des Song

SSEMA-KOUANG et **WANG-NGAN-CHI**, philosophes, ministres.

M. G. Pauthier a consacré une place à Ssema-kouang dans le premier volume de cet ouvrage ; on y trouve aussi le beau parallèle que M. Abel-Rémusat a fait de ce ministre avec le célèbre réformateur Wang-Ngan-chi [1].

NGHEOU-YANG-SIEOU, président de l'académie des Han-lin, ministre d'État sous les règnes de Jin-tsong et de Yng-tsong.

Il fut le savant le plus universel de son siècle, et cultiva la poésie avec succès. Le *Kou-wên-ping-tchou* contient seize morceaux choisis de Ngheou-yang-sieou. p.472

SOU-CHE, qu'on désigne quelquefois par le titre de Po-kiu-chĕ, naquit à Meï-tcheou, ville du second ordre, de la province du Sse-tchouen. Il écrivit l'histoire des premiers empereurs de la dynastie des Song, fut revêtu de divers emplois, déclama contre les abus du gouvernement, et passa une grande partie de sa vie dans l'exil et la pauvreté. On trouve dans le *Kou-wên-ping-tchou* quatorze morceaux choisis de Sou-chĕ.

---

[1] Voy. *Chine, ou Description historique de ce vaste empire, d'après les documents chinois*, première partie, p. 340 à 344.

Dynastie des Youên

HIU-HENG, ministre de Khoubilaï-khan, administrateur du collège impérial, précepteur, législateur et civilisateur des Mongols.

Son nom d'honneur était Tchong-ping. Il naquit à Ho-noui, département de Hoaï-khing-fou, dans le Ho-nan, et mourut à l'âge de soixante-treize ans. On trouve un portrait de Hiu-heng dans le premier volume de cet ouvrage [1].

OU-T'CHING, philosophe, critique, érudit, surintendant du collège impérial, président de l'académie des Han-lin, lecteur du palais.

Son nom d'honneur était Yeou-thsing, son pays natal Soui-jin, petit bourg situé à quelques milles de Lin-tchouen, dans le Kiang-si. Les astrologues de Lin-tchouen avaient annoncé qu'il naîtrait dans le bourg de Soui-jin un homme d'un génie extraordinaire. Un soir, avant la naissance de Ou-t'ching, le chef du district aperçut des vapeurs d'un heureux augure qui s'abaissaient sur sa maison. Dans le voisinage, une vieille femme rêva qu'elle voyait un dragon, de ceux qu'on appelle Wan-yen ; et, le lendemain, quand elle parla du rêve qu'elle avait fait, Ou-t'ching était né. A trois ans, il chantait avec justesse et à pleine voix tous les vers qu'on lui avait récités. A l'âge de cinq ans, après avoir appris par cœur dans la journée plus de mille sentences, il passait la nuit à lire. Sa mère, à laquelle cette ardeur immodérée donnait des inquiétudes, avait mis la main sur toutes les bougies ; mais sa gouvernante allumait une lampe, puis Ou-t'ching lisait. Dès son adolescence, il se livra tout entier à l'étude des King, et s'instruisit dans cette philosophie morale que les Chinois appellent *ching-hien-tchi-hio.*

A cette époque, l'institution des concours était abolie ; il n'y avait plus d'examens réguliers. Les examinateurs publics s'étaient donné la mort, ou avaient été faits prisonniers par les Mongols et réduits en esclavage. La treizième année tchi-youên, du règne de Chi-tsou (1276), après le rétablissement des collèges, il fut appelé à la cour par

---

[1] Page 355, à la note.

Khoubilaï-khan, et chargé de rassembler les manuscrits, les livres, les mémoires historiques, les cartes de géographie, les plans qui avaient échappé à la destruction. Nommé inspecteur des études, il commença par publier une édition revue et corrigée du Hiao-king ou du *Livre de la piété filiale*, petit ouvrage dans lequel on trouve les principes fondamentaux du gouvernement chinois. Il mit au jour un Choix d'opinions sur le Y-king (*Livre des sorts*), le Chu-king (*Livre des annales*), le Chi-king (*Livre des odes*), le T'chun-thsieou (*Chronique du royaume de Lou*, écrite par Confucius), puis le texte restitué du Y-li (*Manuel des rites et des cérémonies*), avec un commentaire. Sous le rapport de l'érudition, cet ouvrage est le plus beau titre de Ou-t'ching à la gloire. Il recueillit avec soin toutes les citations éparses dans les auteurs, et restitua fort heureusement les morceaux qui manquaient au *Manuel des rites et des cérémonies.*

Les travaux auxquels il se livrait avec zèle furent interrompus par un ordre du grand historiographe Tching-kiu-fou. Khoubilaï avait appelé à la cour les plus habiles gens de l'empire ; il avait même prescrit des recherches très exactes dans les familles des docteurs : mais les docteurs, toujours pleins de vénération pour les Song, résistaient aux ordres de Khoubilaï et à l'appât des récompenses. Ou-t'ching fut employé comme négociateur, et chargé d'une mission dans le Kiang-nan. Il s'en acquitta avec infiniment de prudence et d'adresse, revint à la capitale, où il fut comblé d'éloges. Comme sa mère était fort âgée, il obtint la p.473 permission de se retirer pour un temps dans son pays natal.

La première année youên-tching, du règne de Tching-tsong (1295), fut, d'après tous les historiens, une époque de restauration pour les études. Ou-t'ching fut chargé d'inspecter les écoles des districts (Kiun-hiŏ) dans le Kiang-nan et dans d'autres provinces. « Il ne se bornait pas, dit la *Biographie universelle*, à interroger les élèves ; il leur donnait des leçons, et expliquait lui-même les passages les plus difficiles des King et des historiens. Enfin la première année tchi-ta, du règne de Wou-tsong (1308), Ou-t'ching fut appelé à la surintendance

(tching) du collège impérial (koŭe-tseu-kièn), dont l'administration avait été confiée au célèbre Hiu-heng sous le règne de Khoubilaï-khan. Il déploya, comme surintendant, toute l'activité de son esprit, toutes les ressources de son imagination. C'était un homme infatigable dans le travail. Il adopta la méthode du Prince des lettrés (Tchu-hi), établit quatre classes, et modifia le programme des études, ou plutôt intervertit l'ordre des matières que comprenait l'instruction. On voit, par la *Biographie universelle*, que les objets de l'enseignement, dans le collège impérial, étaient : 1° *l'enseignement des King*, pour la première classe ; 2° *l'enseignement de la morale*, pour la seconde ; 3° *l'enseignement de la rhétorique*, pour la troisième ; 4° *l'enseignement de l'histoire et de la politique*, pour la quatrième.

Quand Yng-tsong monta sur le trône (l'an 1321), Ou-t'ching fut nommé président de la grande académie impériale des Han-lin. Ou venait d'achever l'impression des livres sacrés de la religion de Bouddha, en caractères d'or, impression pour laquelle on avait employé trois mille neuf cents onces de ce métal. C'était, il faut en convenir, une magnifique publication. Ou-t'ching fut chargé d'en faire la préface ; il refusa, et exposa les motifs de son refus dans un rapport qu'il adressa à l'empereur. Ce rapport, cité tout au long dans la *Biographie universelle*, fait le plus grand honneur à l'orthodoxie de Ou-t'ching.

La première année taï-ting, du règne de Taï-ting-ti (l'an 1324), le ministre Tchao-kièn obtint l'établissement d'une académie dans le palais impérial, où, plus tard, le prince héritier, les fils des princes du sang et des grands du premier ordre reçurent une instruction convenable à leur rang. Ou-t'ching fut nommé lecteur impérial (*kiang-kouan*) et chargé d'y faire des leçons avec Tchang-koueï, Teng-wên-youên et Wang-kié. Les professeurs expliquaient le Taï-hiŏ-yen-y (*sens développé du Taï-hiŏ*) de Tchu-hi, le Tse-tchi-thong-kièn (*Miroir universel à l'usage de ceux qui gouvernent*) de Ssema-kouang, d'autres ouvrages du même genre. Tous les jours, le prince héritier et les fils des plus grands seigneurs s'assemblaient dans le palais impérial pour assister à la lecture de ces ouvrages, et entendre les explications des professeurs.

Ou-t'ching mourut à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Après sa mort, il fut décoré du titre de prince de Lin-tchouen, et canonisé à la manière des Chinois. On lui conféra le titre posthume de wên-tching (*supérieur en science*) ; on inscrivit son nom, et on plaça sa tablette dans le temple de Confucius ; mais la neuvième année Kia-tsing (l'an 1350), époque à laquelle on réduisit le nombre des lettrés qui avaient une place dans le Wên-miao (temple de Confucius), on fit un cruel affront à la mémoire de Ou-t'ching : on ôta sa tablette, parce que, dit le décret impérial, il se déclara du parti des Mongols après la restauration des Ming.

Voici le parallèle de Hiu-heng et de Ou-t'ching, tel qu'il se trouve dans le catalogue abrégé de la bibliothèque impériale de Pé-king.

> « Quand l'auguste dynastie des Youên monta sur le trône (*reçut son mandat*), le ciel fit naître deux lettrés accomplis. Dans le nord, ce fut Hiu-heng ; dans le midi, Ou-t'ching ; mais Heng n'aimait qu'à faire des leçons (à enseigner), tandis que T'ching aimait à publier des livres. Le style de Heng est clair et naturel, simple et sans ornement ; il se borne à pénétrer le vrai sens (d'un passage). Le style de T'ching, au contraire, est fleuri, sa diction d'une rare élégance. Habile critique, il discute toutes les opinions. Quoique, pour la fidélité, la sincérité, il n'ait pas égalé Heng, il est incontestablement p.473 supérieur à cet écrivain dans le Wên-tchang [l'art de l'éloquence] [1].

Sous la dynastie des Ming, les plus habiles thsaï-tseu furent Lieou-khi, Fang-hiao-jou, Wang-cheou-jin, Thang-chun-tchi, Koueï-yeou-kouang ; sous la dynastie actuelle, Lŏ-thse-yun, Kouo-song-ling, T'chin-sse-lun ; pas un d'eux n'est arrivé à une véritable réputation littéraire.

@

[1] Voy. Le Siècle des Youên.

ŒUVRES DES THSAÏ-TSEU MODERNES

Origines et caractère de cette littérature

@

La littérature qu'on appelle *thsaï-tseu-chou* se compose uniquement de dix ouvrages ; ce sont :

1° Le San-koŭe-tchi,
2° Le Hao-khieou-tchuen,
3° Le Yu-kiao-li,
4° Le Ping-chan-ling-yen,
5° Le Choui-hou-tchouen,
6° Le Si-siang-ki,
7° Le P'i-p'a-ki,
8° Le Hoa-thsièn,
9° Le P'ing-koueï-tchouen,
10° Le Pĕ-koueï-tchi.

Cette littérature, comme la littérature classique, a sa langue, ses origines particulières, son caractère propre.

La langue des thsaï-tseu n'est point cet idiome artificiel et de convention qui s'écrit et ne se parle pas, idiome que nous appelons en Europe la langue savante ; c'est, au contraire, le kouan-hoa, la langue commune, universelle, que tout le monde parle, à cela près de deux provinces. Toutefois, comme je l'ai dit ailleurs, le kouan-hoa des romans diffère jusqu'à un certain point du kouan-hoa parlé. Ce n'est pas que le kouan-hoa parlé, ou la langue chinoise vulgaire, ne s'écrive pas dans les romans, les auteurs peuvent écrire tout ce qu'ils veulent et comme ils veulent ; c'est qu'en générai le kouan-hoa tend à se resserrer quand on l'écrit, parce qu'il faut pour écrire un mot autant de caractères qu'il a de monosyllabes dans ce mot. Le kouan-hoa écrit diffère encore du kouan-hoa vulgaire par une autre raison. Dans tous les pays du monde, il y a de mauvaises façons de parler ; dans toutes les langues du monde, il y a une foule de locutions vulgaires qu'on n'ose pas écrire. L'argot, parce qu'il est ignoble, ne s'écrit pas, si ce n'est dans les romans populaires, comme le

kin-ping-meï, le *hong-leou-mong* ; puis le laboureur ne parle pas comme le savant ; le langage varie à la Chine comme ailleurs, et il s'en faut de beaucoup que tous les Chinois parlent bien [1].

Quant aux origines de cette littérature, on ne saurait fixer l'époque à laquelle les Chinois ont commencé à écrire le kouan-hoa ou la langue vulgaire. Si l'on étudie les principaux monuments de cette langue, le dialogue des pièces de théâtre et les romans, on n'observe pas que le style devienne plus concis à proportion qu'on s'éloigne davantage du temps où nous vivons ; enfin, comme en remontant toujours on ne trouve plus ni kouan-hoa, ni romans, ni pièces de théâtre, il me paraît assez vraisemblable, d'une part, que le kouan-hoa écrit a commencé avec les pièces de théâtre et les romans ; d'autre part, que, sous la dynastie mongole des Youên, le langage avait fait des progrès considérables. Le *Youên-jin-pĕ-tchong*, ou Collection de cent pièces de théâtre, fut, j'imagine, une époque pour la langue. Alors, des écrivains qui formaient une classe à part, au nombre desquels on trouve des femmes, et même des femmes de mauvaise vie, ont perfectionné le kouan-hoa, ou l'art d'écrire en chinois ; ils en ont étendu les limites, soutenu l'utilité autant que la beauté. Mais, qu'on y songe bien, les écrivains de la nouvelle école avaient à triompher d'une foule d'obstacles, et particulièrement des préjugés des mandarins. A tort ou avec raison, on a toujours regardé les mandarins comme des esprits sérieux, méditatifs, et comme des autorités irrécusables en matière de littérature. Or, tels étaient les préjugés de ce temps, que les hommes de lettres qui exerçaient des charges ou des emplois, n'osaient pas avouer publiquement p.475 leurs œuvres ; ils gardaient l'anonyme. On ne connaît pas l'auteur du Yu-kiao-li, roman traduit par M. Abel-Rémusat ; l'auteur du Hao-khieou-tchouen, roman traduit par M. Davis. Le joli roman intitulé P'ing-chan-ling-yen, ou les *Deux Jeunes Filles lettrées*, est à la Chine dans les mains de tout le monde, et cependant, comme le fait remarquer avec raison M. Stanislas Julien, nul n'en saurait dire l'auteur. Après tout, les mandarins avaient bien quelque raison de se cacher sous le voile de l'anonyme, quand les

[1] *Mémoire sur les principes généraux du chinois vulgaire*, par M. Bazin, p. 117 et 118.

courtisanes et les femmes publiques se mêlaient de littérature [1].

La peinture exacte des mœurs et des habitudes est le caractère général qui distingue cette littérature, et la recommande à l'attention des Européens. Elle est vraiment populaire à la Chine ; car elle a, pour ainsi dire, ses racines dans les préjugés du peuple, dans ses croyances, dans ses coutumes et même dans ses besoins intellectuels, que les écrits des lettrés, si le peuple pouvait les comprendre, ne sauraient satisfaire. Les livres des thsaï-tseu ne figurent pas sur les catalogues de la bibliothèque impériale de Pé-king ; on n'admet point dans cette bibliothèque d'élite les monuments de la langue commune ou vulgaire. Et que nous importe l'opinion des lettrés ? C'est une littérature, disent-ils, qui aspire uniquement à plaire. Il est vrai qu'elle ne renferme que des romans. Ainsi le *San-koŭe-tchi*, ou l'*Histoire des trois royaumes*, est un grand roman historique ; le *Hao-khieou-tchuen*, pour suivre l'ordre chronologique, ou *la Femme accomplie*, est un roman de caractère ; le *Yu-kiao-li*, ou *les Deux Cousines*, un roman de mœurs ; le *P'ing-chan-ling-yen*, ou *les Deux Jeunes Filles lettrées*, un roman de mœurs ; le *Choui-hou-tchouen*, ou l'*Histoire des rives du fleuve*, un grand roman de mœurs ; le *Si-siang-ki*, ou l'*Histoire du pavillon occidental*, un roman dialogué ; le *P'i-p'a-ki*, ou l'*Histoire du luth*, un roman dialogué ; le *Hoa-thsièn*, ou l'*Art d'aimer*, un roman en vers ; le *P'ing-koueï-tchouen*, ou le *Récit de la victoire remportée sur les démons*, un roman mythologique ; et, enfin, le *Pĕ-koueï-tchi*, ou l'*Histoire du sceptre de jade*, un roman de mœurs. Mais tel genre de littérature, réputé frivole, peut nous apprendre sur la Chine et ses habitants une foule de choses que nous ignorons en Europe. Le *P'ing-koueï-tchouen*, par exemple, charmante composition, écrite sous l'influence d'opinions regardées à Péking comme hétérodoxes, et dans laquelle on trouve des récits qui surprennent, et des conceptions qu'on est loin d'attribuer aux écrivains de la Chine, doit, à beaucoup de titres, solliciter la curiosité des Européens.

---

[1] *Ibid.*, p. 114 à 116.

Au fond, les dix ouvrages dont je viens d'indiquer les titres se recommandent par des mérites divers. Le *San-koŭe-tchi* a un grand intérêt historique, les romans de mœurs un intérêt plus général ; tous sont admirablement bien écrits. La poésie est forte, savante, pathétique dans le *Si-siang-ki* ; simple, un peu trop naïve, mais gracieuse, dans le *Hoa-tsien* ; je pourrais extraire du *P'ing-koueï-tchouen* telles pages où l'auteur a presque égalé le Dante. Il est visible que chaque thsaï-tseu a son tour d'esprit, son ton, sa manière. Je n'hésite pas non plus à dire que, pour l'ordre et le mouvement des pensées, les thsaï-tseu me paraissent très supérieurs aux écrivains qui ont imité le Kou-wên. Mais, avec des beautés de premier ordre, cette littérature a ses imperfections, ses défauts. Les thsaï-tseu deviennent quelquefois des rhéteurs, dans le sens que nous attachons aujourd'hui à ce mot. Ils insistent sur les moindres choses, descendent à des détails négligés chez nous, souvent même à des puérilités. Leur grand tort, à mon avis, est de prendre pour sujets de composition des êtres fantastiques. Le *P'ing-koueï-tchouen* et le *Pĕ-koueï-tchi* sont remplis d'actions incroyables et d'aventures par trop merveilleuses. Quant au style, je l'ai déjà dit, c'est le principal mérite de ces livres.

Nous examinerons l'un après l'autre les ouvrages des thsaï-tseu.

@

SAN-KOUE-TCHI
Ouvrage du premier thsaï-tseu

@

p.476 Ce magnifique roman, dont le sujet est pris dans l'histoire d'une guerre civile qui dura près d'un siècle, depuis l'an 168 jusqu'à l'an 265 de notre ère, est peut-être le chef-d'œuvre de la littérature chinoise ; toutefois, il ne faut pas confondre le roman intitulé *San-koŭe-tchi* avec l'Histoire des trois royaumes, qui porte le même nom. Le premier auteur du *San-koŭe-tchi*, *Histoire des trois royaumes*, fut un écrivain appelé T'chin-cheou, qui vivait sous la dynastie des Thsin, dans le quatrième siècle de notre ère. Son ouvrage subsiste encore tel qu'il a été originairement publié. On en trouve une notice dans le catalogue abrégé de la bibliothèque impériale de Péking. Vers la fin de la dynastie des Song, c'est-à-dire huit cents ans après T'chin-cheou, un autre écrivain, du nom de Peï-song, publia le texte de cet ouvrage ancien, avec un long commentaire mêlé de merveilleux, de légendes et d'aventures fabuleuses. Sous la dynastie des Youên un auteur anonyme composa l'ouvrage intitulé *San-koŭe-tchi-pièn-ou*, « Erreurs contenues dans le *San-koŭe-tchi*, ou l'Histoire des trois royaumes, de P'eï-song », ouvrage qui fournit à Lo-kouan-tchong le sujet du roman *San-koŭe-tchi*. Ainsi l'Histoire des trois royaumes de T'chin-cheou et le commentaire de P'eï-song furent les sources principales où Lo-kouan-tchong puisa le fond de son roman. Si on pouvait lire T'chin-cheou et P'eï-song, on jugerait avec connaissance de cause, et l'on verrait ce que Lo-kouan-tchong a tiré de l'histoire du premier, des légendes fabuleuses du second ; mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'il a su attacher et émouvoir [1]. Un habile orientaliste, qui s'est imposé la tâche de traduire le *San-koŭe-tchi* d'un bout à l'autre, M. Théodore Pavie, a déjà mis en français les trois premiers livres de cette grande épopée. Sa traduction commencée en 1841 sous les auspices d'un homme illustre (M. Villemain), se fait lire avec intérêt, et ne mérite que des éloges. Mais M. Pavie ne s'est pas borné à traduire le *San-koŭe-tchi*, il a

[1] Voy. *Le Siècle des Youên*.

cherché à saisir la physionomie des principaux personnages ; puis, pénétré de son sujet, et jetant de côté tous les détails de cet immense ouvrage, il en a présenté l'analyse dans la seconde partie de sa préface. On trouve aussi dans cette préface, dont je vais extraire quelques passages, une appréciation très juste du *San-koŭe-tchi.*

> « C'est une longue chronique, dit M. Théodore Pavie, romanesque quant à la forme, historique quant au fond ; elle renferme tous les faits, toute la réalité d'une époque ; plus, les scènes et les épisodes qui tiennent au drame et à l'épopée. L'histoire de la Chine a, presque tout entière, été mise en roman. Mais il y a loin de ces légendes, souvent fabuleuses, arrangées sans goût, à l'ouvrage qui nous occupe (le *San-koŭe-tchi*). Toutefois, la prédilection des lettrés et du peuple pour l'histoire, même dénaturée, est un trait distinctif du caractère chinois. Dans cet empire immense, qui se regarde comme le centre, comme la partie lumineuse de la terre, la nation, fort indifférente au sort des royaumes étrangers, s'est arrêtée sur les phases principales de sa propre existence. Le peuple aime à étudier sa généalogie, à se voir vivre dans le passé, à balayer la poussière qui s'accumulerait sur les tablettes des ancêtres ; aussi accueille-t-il avec empressement et écoute-t-il toujours avec respect les fragments de ses annales, où la légende s'encadre dans la tradition ; les discours pompeux où les noms des anciens empereurs sont invoqués à l'appui d'un principe. Dans ce pays, tout repose sur la tradition, la politique, la morale, les arts, les sciences subsistent en vertu des lois primitives.
>
> Dans le *San-koŭe-tchi*, la doctrine des tao-sse joue cependant un grand rôle. Les docteurs de la secte soulèvent les populations dès les premiers chapitres ; on les rencontre sans cesse employant leur pouvoir surnaturel à faire tomber la pluie, à faire souffler le vent. Les éléments leur sont soumis en toute occasion... Soit qu'il se laisse p.477 entraîner par

l'amour du merveilleux, soit qu'il accepte sans y croire, et seulement comme moyen poétique, cette intervention des puissances surnaturelles, l'écrivain chinois tient peu à se montrer orthodoxe.

L'auteur avait à fondre l'histoire dans le roman, à puiser dans les annales la réalité, dans son imagination la fiction poétique. Le thème ainsi posé a produit un ouvrage qui n'est ni le roman de chevalerie du moyen âge en Europe, ni le roman historique de nos jours, ni la chronique sérieuse, telle que l'entendaient les Romains, mais qui résume assez bien les éléments principaux de ces genres divers. Sans jamais tomber, comme Ctésias, dans la fable ignorante, l'auteur ne s'abstient pas de donner dans le merveilleux, dans les présages à la manière d'Hérodote... Les guerres, il faut l'avouer, tiennent trop de place dans le *San-koŭe-tchi* ; toutefois, on peut excuser cette surabondance de batailles, en songeant que la guerre est l'expression de l'anarchie, que les combats sont les pièces du procès, quand plusieurs prétendants se disputent la couronne.

Moins concis que les ouvrages anciens, moins diffus que les textes modernes, le *San-koŭe-tchi* représente le style moyen, sévère, soutenu, qui convient à l'histoire. S'il était permis de hasarder une comparaison, on pourrait dire que l'auteur du *San-koŭe-tchi* ressemble par sa diction aux écrivains français de la première moitié du XVIIe siècle, en ce sens surtout qu'il incline vers les formes anciennes. Il est nourri de la lecture des vieux maîtres ; les lettrés de nos jours l'ont accepté comme un classique. Son œuvre a été lue et relue si souvent, que, les éditions vinssent-elles à périr, il vivrait encore dans la mémoire des étudiants et du peuple [1].

---

[1] Voy. le *San-koŭe-tchi*, Histoire des trois royaumes, roman historique, traduit sur les textes chinois et mandchou de la Bibliothèque royale, par M. Théodore Pavie, t. I, p. XL et suiv.

Je transcrirai maintenant le début du *San-koŭe-tchi*, pour donner au lecteur une idée du ton général de l'ouvrage.

CHAPITRE PREMIER

Révolte des Bonnets jaunes

[Année 168 de J.-C.] Hiao-hiouan-ti, empereur de la dynastie des Han-postérieurs, étant mort, son fils, Hiao-ling-ti, âgé seulement de douze ans, monta sur le trône. A cette époque, le général en chef des armées, Téou-wou, le tuteur du jeune monarque, Tchin-fan et le général de l'infanterie, Hou-kouang, remplissaient à la cour les fonctions de ministres. Au neuvième mois, à l'automne, deux eunuques, Tsao-tsie et Wang-fou, s'étant emparés du pouvoir, dirigèrent l'empire au gré de leurs caprices. Téou-wou et Tchin-fan formèrent le dessein de faire mourir les favoris, mais le secret de leur conspiration fut découvert et ils périrent eux-mêmes sous les coups de leurs adversaires ; alors toute l'autorité passa aux mains des eunuques.

[Année 169 de J.-C.] Le quinzième jour du quatrième mois de la seconde année *Kien-ning* (de la tranquillité établie), l'empereur ayant assemblé les grands dans la salle d'audience dite *Ouen-te* (de la vertu sincère), allait s'asseoir sur le trône, lorsqu'à l'angle de l'appartement il s'éleva un grand tourbillon et on vit un serpent bleu, long de vingt mesures de dix pieds, suivre en rampant le haut de la poutre principale, puis descendre comme s'il eût volé, et se glisser sur le siège impérial. Dans sa frayeur, le jeune prince tomba évanoui ; les officiers placés à ses côtés se précipitèrent pour lui porter secours ; les mandarins civils et les mandarins militaires furent si troublés, qu'ils s'entrechoquèrent et roulèrent pêle-mêle sur le parquet ; mais le serpent disparut à l'instant même.

Peu de temps après, le tonnerre gronda avec violence ; il tomba une grosse pluie mêlée de grêle qui ne cessa que vers le milieu de la nuit ; dans l'enceinte de la capitale orientale (à Lo-yang) elle détruisit environ mille maisons.

[Année 171 de J.-C.] Le 2e mois de la 4e année *Kien-ning*, on ressentit un tremblement de terre p.478 dans la province de Lo-yang ; tous les murs de la capitale s'écroulèrent. Les eaux de la mer s'étant élevées envahirent quatre villes du littoral, Teng, Lay, Y et Ni ; cette inondation balaya les habitants et les entraîna dans l'océan. L'empereur discontinua de donner aux années de son règne le nom de *Kien-ning* et y substitua celui de *Hi-ping* (de la paix qui pénètre de tous côtés). Puis, comme il y eut des révoltes parmi les peuples des frontières, cinq ans après, la dénomination de *Hi-ping* fut remplacée par celle de *Kouang-ho* (de la concorde manifestée). Cette même année-là, les poules chantèrent comme des coqs.

[Année 178 de J.-C.] La première année *Kouang-ho*, le 1er jour du 6e mois, un esprit de couleur noire, long de cent pieds, se glissa en volant dans la même salle dite Ouen-te. Au 7e mois, un arc-en-ciel parut dans la chambre de l'empereur ; le sommet du mont Ou-youen s'écroula, et des présages sinistres de toute espèce se manifestèrent. L'empereur, épouvanté, se hâta de convoquer, à la porte du palais dite *Kin-chang*, tous les grands dignitaires, Yang-sse et les autres. Il les interrogea sur les causes de ces calamités, de ces prodiges menaçants, et sur les moyens de les faire cesser.

Yang-sse répondit le premier...

A son tour, Tsay-yong, membre du conseil impérial, prit la parole et dit :

> — Après avoir médité avec la plus profonde attention, votre sujet expose humblement que tous ces présages annoncent la fin de la dynastie. Le Ciel a aimé et protégé d'une manière toute spéciale les grands Han. Aussi des présages, des signes extraordinaires ont été manifestés pour les avertir du châtiment qui se prépare. Le Ciel a voulu provoquer l'attention du prince des hommes, afin que, rentrant en lui- même, il évitât les dangers dont il est menacé et retrouvât le repos. L'arc-en-ciel s'abaissant sur la chambre impériale, les poules qui chantent comme des coqs, sont autant d'avertissements qui se rapportent à l'intrusion des femmes dans les affaires de l'État.

> Votre nourrice, Tchao-yao, a le rang de princesse dans l'empire ; l'intendant de votre palais Yang-lo, Ho-yu est un homme fourbe et artificieux. Réfléchissez bien à ces choses, car assurément elles sont un sujet de chagrin pour le royaume. Tchang-hao, Wei-tchang, Tchao-hiuen, Kou-cheng, voilà maintenant vos favoris ; réfléchissez que ces hommes sans mérite peuvent causer la perte de la dynastie. J'expose humblement encore que Kouo-sy, Kiao-hiuen, Liéou-tchong, que tous ces mandarins pleins de droiture, ces vieillards sincèrement vertueux doivent diriger le conseil. Les grands mandarins, conseillers suprêmes, sont les bras et les jambes du souverain ; il ne convient pas de recevoir les ordres d'hommes méprisables, de maltraiter et d'opprimer les hauts dignitaires.
>
> Votre sujet espère que Votre Majesté supportera ces remontrances et mettra un terme à ces abus. Tous les mandarins qui approchent l'empereur doivent changer de conduite ; car, si les hommes sortent d'eux-mêmes de la mauvaise voie, les présages et les calamités cesseront d'eux-mêmes aussi. Lorsque la voie du ciel n'est pas suivie dans toute sa largeur, les génies et les esprits s'abstiennent d'accorder le bonheur à l'empire.
>
> Quand le prince et le sujet agissent l'un et l'autre sans attention, l'un est empêché de faire connaître ses volontés aux inférieurs, l'autre est menacé du danger de se perdre. Votre sujet espère que vous pèserez attentivement les observations de sa requête, et que vous ferez en sorte que les mandarins pleins de fidélité ne soient pas en butte aux machinations des pervers...

En entendant cette requête, l'empereur poussa un profond soupir, et comme il se levait pour ôter ses habits de cour, l'eunuque Tsao-tsie, qui s'était tenu dans un appartement retiré, épiant l'assemblée, alla secrètement avertir ses collègues de ce qui s'était dit ; l'affaire se divulgua bien vite, et tous les grands perdirent la vie. (Cent des plus

éminents personnages de l'empire et sept cents mandarins furent mis à mort.) Cependant un eunuque, nommé Liu-kiang, qui aimait Tsay-yong à cause de ses talents, obtint sa grâce de l'empereur et lui sauva la vie.

La cour était alors livrée aux intrigues de dix eunuques ; tous les emplois, toutes les faveurs se distribuaient aux créatures de ces dix courtisans ; l'empereur, subjugué, voyait en eux les maîtres dont il devait suivre les conseils. Aussi, jouissant d'un libre accès près du monarque, ils ne redoutaient personne, et faisaient de leurs hôtels particuliers autant de petites cours.

[Année 184 de J.-C.] Ling-ti venait de changer une fois encore le nom des années de son règne ; on entrait dans un cycle nouveau ; ce fut alors que parurent, dans la petite ville de Kiu-lou, trois frères, Tchang-kio, p.479 Tchang-liang et Tchang-pao. L'aîné n'avait fait aucune étude, mais un jour (dit la légende) qu'il cueillait des plantes médicinales sur la montagne, il rencontra un vieillard aux yeux brillants, à la chevelure flottante comme celle d'un jeune homme, appuyé sur un bâton fait d'une tige de la plante *ly*, qui l'ayant invité à entrer dans une caverne, lui présenta les trois volumes d'un ouvrage de la secte des tao-sse, dont le titre était : *Recettes magiques et Talismans pour arriver à la grande quiétude*. Puis il dit à Tchang-kio :

> — Appliquez-vous à l'étude de la doctrine de Lao-tseu, et recevez du Ciel la mission de convertir les hommes ; sauvez par toute la terre la génération présente ; les désirs multipliés et désordonnés du cœur sont la source positive de toutes les afflictions !

Après s'être fait connaître sous le nom de *l'immortel de Nan-hoa* (qui préside aux fleurs dans les régions du Sud), il disparut, emporté par le tourbillon léger d'une brise adoucie. Muni du livre mystérieux, Tchang-kio l'étudia si bien jour et nuit que bientôt il put commander aux vents et à la pluie ; il prit alors le nom du *tao-sse de la grande quiétude*.

[Année 184 de J.-C.] Dans les premiers jours de cette même année, une épidémie terrible étendit ses ravages par tout l'empire ; à l'aide

d'une eau sur laquelle il répétait des paroles magiques, Tchang l'illuminé guérissait les malades ; ses prodiges le firent surnommer le *très saint docteur*. Tous les affligés, il les appelait près de lui, et après qu'ils lui avaient avoué leurs fautes, il les ramenait au repentir et les convertissait à la vertu. Bientôt il compta cinq cents disciples, et leur nombre augmenta d'une manière extraordinaire, car il parcourait l'empire à la manière des ascètes en guérissant sur son chemin. Alors Tchang établit ses adeptes dans trente-six endroits différents ; leurs plus grandes réunions étaient de dix mille, les plus petites de six à sept mille ; et dans chacune de ces écoles, il y avait des maîtres qui semaient, à l'instigation de Tchang, cette prophétie mensongère :

> « Le ciel gris est mort, le ciel jaune va paraître ; la dynastie des Han s'éteint, une autre va la remplacer ; le nouveau cycle sera pour le monde une ère de bonheur !

Tchang ordonna même au peuple de tracer sur les portes des maisons avec de la craie les deux mots *Kia-tseu* (qui expriment la 1e division du cycle), et bientôt ils furent écrits dans les marchés des villes grandes et petites, sur les portes des tribunaux des districts, et sur celles des temples et monastères de la secte des tao-sse. La population entière de huit districts le saluait du titre de *très saint docteur* qu'il s'arrogeait lui-même.

Désireux de se faire des partisans jusqu'à la cour, Tchang-kio chercha à gagner l'amitié de l'eunuque Fong-su au moyen de magnifiques présents en argent et étoffes précieuses qu'il lui envoya par Ma-youen-y, l'un de ses principaux adeptes ; cela fait, il délibéra avec ses deux frères :

> — Le plus difficile, c'est d'avoir pour soi l'affection du peuple, disait-il ; désormais, le peuple est pour moi ; si je ne profite pas d'une si belle occasion pour m'emparer du trône, j'aurai éternellement lieu de m'en repentir !
>
> — Nous avons aussi la même pensée, répondit Liang !

Et aussitôt ils firent une bannière aux couleurs impériales, et fixèrent

aux cinq premiers jours du 3e mois le soulèvement général de tous les illuminés. Mais un disciple du nom de Tang-cheou, chargé de remettre une lettre à l'eunuque complice, était allé tout dénoncer au tribunal de l'empereur ; le premier émissaire eut la tête tranchée, et Fong-su fut jeté en prison.

Déjà le général en chef Ho-tsin avait reçu l'ordre de rassembler les troupes ; de son côté Tchang-kio se voyant découvert leva l'étendard de la révolte. Les trois frères eurent chacun un corps d'armée ; Tchang-kio prit le titre de *général du ciel* ; Liang, celui de *général de la terre* ; et Pao, celui de *général des hommes.*

> — Le temps accordé par le ciel à la dynastie des Han touche à sa fin, disait Tchang-kio au peuple soulevé ; le grand saint a paru, obéissez tous à la volonté divine et suivez la vraie doctrine pour jouir des bienfaits de la grande quiétude !

De toutes parts, la foule coiffée de Bonnets jaunes se pressait sur ses pas et se révoltait à sa voix. Au p.480 nombre de quatre à cinq cent mille, les illuminés traversaient districts et provinces en mettant tout à feu et à sang ; devant ce fléau, les magistrats quittaient leurs postes et fuyaient de bien loin ; mais le général en chef, Ho-tsin, insistait auprès de l'empereur pour que sa majesté envoyât rapidement l'ordre de se tenir sur tous les points prêt à la défense, afin de pouvoir remporter la victoire sur les rebelles. Déjà il avait dépêché Lou-tchy, Hwang-fou-song et Tchu-tsuen, commandants militaires, qui marchaient avec trois divisions de bonnes troupes.

Cependant le premier corps d'armée des rebelles, celui que commandait Tchang-kio en personne, avait pénétré dans le district de Yen ; un des commandants subalternes du canton, nommé Tséou-tsing, alla trouver Liéou-yen, général de la province. Cet officier originaire de King-ling dans le Kiang-hia, surnommé Kun-lang, descendait d'un ancien roi de Han (Lou-kong-wang), aïeul de la famille régnante. Les deux chefs délibèrent ; l'ennemi approche, comment faire pour le repousser !

> — Écoutez, dit Tséou, un ordre de Sa Majesté enjoint de

> détruire partout les rebelles ; pourquoi l'illustre général n'appellerait-il pas sous les drapeaux ceux qui peuvent servir la cause impériale ?

Cet avis plut à Liéou ; une proclamation fut immédiatement affichée dans tout le canton ; elle invitait les soldats fidèles à prêter aux commandants le secours de leurs bras.

Distribuée aussi dans le petit village de Léou-sang (district de Tcho-hien), cette proclamation en fit sortir un homme héroïque, Liéou-peï (surnommé Hiuen-tĕ). Fort peu épris de l'étude des livres, mais passionné pour la chasse et les exercices du cheval ; plein de goût pour la musique ; aimant les beaux vêtements, parlant peu, poli envers tout le monde, ne manifestant jamais ni folle joie ni noir chagrin, recherchant l'affection des gens de bien, doué d'une haute portée d'esprit, Liéou-peï joignait à ces qualités morales une stature gigantesque, des proportions athlétiques, un extérieur singulièrement remarquable. Il était arrière-petit-fils, à la neuvième génération, de l'empereur King-ti, de la dynastie régnante. Ayant perdu fort jeune son père qui occupait une petite magistrature, sa mère lui restait, à laquelle il témoignait le respect filial prescrit par la loi ancienne. Désormais pauvre, Hiuen-tĕ gagnait sa vie à vendre des souliers, à confectionner des nattes.

Nous omettrons divers pronostics qui, dès son enfance, firent pressentir en lui un homme appelé à de hautes destinées. A l'époque où nous le voyons paraître, il avait vingt-huit ans. Cette proclamation, il la lut, soupira, et prit la route de sa maison ; mais derrière lui il entendit une voix qui disait :

> — O jeune homme ! si vous ne voulez pas employer vos forces au salut de l'empire, pourquoi soupirer ainsi ?

Hiuen-tĕ se détourne, regarde, et voit un homme athlétique aussi, terrible dans tous ses traits, si extraordinaire qu'il le suivit. Cet inconnu avait la tête du léopard, les yeux ronds, le front de l'hirondelle, la barbe du tigre, la force du cheval lancé au galop ; il rentre avec lui dans le village, et il sait bientôt que son nom est Tchang-feï, son surnom Y-te ;

ancien habitant du pays, cultivateur, marchand de vin et boucher, il aimait à se lier avec les gens robustes comme lui.

> — Pourquoi soupiriez-vous devant cette pancarte ? demanda-t-il à Hiuen-tĕ.
>
> — Hélas ! répondit celui-ci, je descends de la famille impériale (et il déclina ses noms) ; j'apprends la révolte des Bonnets jaunes, leurs brigandages ; les balayer de la surface de la terre serait mon plus grand désir ; je raffermirais ainsi la dynastie chancelante ; mais, seul, que puis-je faire ? rien, et je soupire.
>
> — Unissons-nous, dit le paysan ; j'ai mes garçons de ferme, et avec eux nous pouvons faire quelque chose ; qu'en dites-vous ?

Enchanté de l'idée, Hiuen-tĕ était entré dans une taverne avec son nouvel ami, lorsqu'il aperçut à la porte un homme de haute taille qui descendait d'un petit chariot :

> — Garçon, dit l'étranger en s'asseyant sur un banc de bois de mûrier, vite à boire, je vais aller me joindre aux troupes du district, et je n'ai que le temps.

p.481 Hiuen-tĕ regardait cet homme fort grand, remarquable par sa barbe longue de près de deux pieds, par son visage rouge comme le bois du jujubier, par ses lèvres colorées comme le vermillon, par ses yeux semblables à ceux du phénix, par ses sourcils pareils à ceux du ver à soie endormi. Sa physionomie était extraordinaire, son aspect terrible. Il s'assied à ses côtés et apprend de lui que son nom est Kouan-yu, son surnom Tchang-seng, mais il l'avait changé en celui de Yun-tchang. Kouan-yu était né fort loin de là, à Kiay-léang, à l'est du fleuve Jaune ; mais comme il avait tué dans son pays un homme violent qui tyrannisait ses voisins, il se trouvait réduit à mener depuis cinq ou six ans une vie errante. Ce jour-là, ayant eu connaissance de l'avis qui appelait aux armes les hommes de bonne volonté, pour détruire les Bonnets jaunes, il voulait y répondre.

Hiuen-tĕ se hâta de lui découvrir ses propres desseins ; et tous les trois, pleins de joie, ils allèrent de compagnie à la ferme de Tchang-feï.

Là, ils causèrent des affaires de l'empire. Les deux nouveaux venus saluèrent Hiuen-tě du titre de frère aîné (ils étaient plus jeunes que lui), puis Feï fit cette proposition :

> — Derrière ma ferme il y a un petit jardin de pêchers, les fleurs sont épanouies ; allons-y demain immoler au ciel un cheval blanc, à la terre un bœuf noir, et jurons de rester comme trois frères, unis à la vie et à la mort ! Qu'en dites-vous ?

Ce projet plut beaucoup aux trois nouveaux amis ; le sacrifice fut offert ainsi qu'ils en étaient convenus ; ils partagèrent des monnaies d'or et d'argent, immolèrent un bœuf noir et un cheval blanc, déposèrent les morceaux des victimes sur la terre ; puis, après avoir brûlé des parfums et s'être prosternés deux fois, ils firent le serment d'être frères, de se soutenir mutuellement, de se secourir dans le péril, de défendre l'empire et de protéger le peuple : quoiqu'ils ne fussent nés ni la même année ni le même jour, ni à la même heure, ils devaient mourir au même instant. Le ciel, roi des immortels, la terre, reine des esprits, avaient lu dans leurs cœurs ; celui qui trahirait son serment et la bonne cause s'engageait à périr sous les coups de la vengeance divine et humaine.

Après ce serment Hiuen-tě fut salué l'aîné, Kouan-yu et Tchang-feï, selon leur âge, devenaient l'un le cadet, l'autre le plus jeune des trois frères. Ces cérémonies et ces politesses achevées, ils allèrent ensemble (fidèles au respect que l'on doit à la vieillesse) faire une visite à la mère de Hiuen-tě.

Cependant trois cents jeunes gens de la contrée s'étaient joints à eux ; ils reçurent dans ce même jardin des pêchers une distribution de vin. Le lendemain on trouva de quoi s'armer ; mais les chevaux manquaient. Au milieu de cette perplexité, on vint annoncer que deux étrangers escortés de dix serviteurs arrivaient à la ferme, conduisant avec eux une belle troupe de chevaux.

> — Le ciel vient à notre aide, s'écria Hiuen-tě. accomplissons donc de grandes choses !

C'étaient des marchands de Tchong-chan que la révolte des Bonnets

jaunes forçait à reprendre le chemin de leur pays, sans avoir pu aller dans le nord vendre leurs chevaux. Hiuen-tĕ les pria d'entrer dans la ferme, les traita fort bien, et leur fit part de la résolution prise en commun, de repousser la rébellion pour secourir la dynastie menacée, et d'arracher le peuple à tant de misères.

Enchantés de cette résolution, les deux marchands donnèrent à Hiuen-tĕ cinquante chevaux de choix, une grosse somme d'argent, et une grande quantité d'acier ; celui-ci, avec le secours d'ouvriers habiles, fit confectionner pour lui un sabre à deux tranchants, un cimeterre recourbé en forme de faux pour Kouan, et pour Feï une lourde lance. Chacun d'eux compléta son armure par un casque et une cuirasse ; ces préparatifs achevés, ils allèrent à la tête de cinq cents jeunes volontaires trouver l'officier Tséou-tsing qui les conduisit près de Liéou-yen le commandant du district. Celui-ci les accueillit avec transport, quand il sut et leurs noms et ce qui les amenait vers lui.

> — Voilà un descendant des Han, s'écria-t-il en entendant le nom de Liéou (c'était celui de la famille régnante que portait Hiuen) ; s'il a le moindre mérite, il devra être p.482 appelé à des emplois honorables !

Après avoir reconnu que Hiuen-tĕ et lui descendaient de deux branches d'une même famille, il disposa ses cavaliers en bon ordre.

A ce moment, des éclaireurs vinrent annoncer qu'un corps de cinquante mille Bonnets jaunes ayant à leur tête Tching-youen-tchy (disciple et lieutenant de Tchang-kio) s'approchait de la ville de Tcho-tchéou. Le commandant de la garnison rassembla vite ses chevaux et son infanterie ; Tséou-tsing eut ordre de se porter en avant pour engager le combat, et les trois chefs de volontaires, ivres de joie, s'élancèrent à cheval [1].

@

[1] Voy. *San-koŭe-tchy*, roman historique traduit par Théodore Pavie, t. I, p. 1 à 12.

HAO-KHIEOU-TCHOUEN
Ouvrage du deuxième thsaï-tseu

@

Cet ouvrage, originairement traduit du chinois en portugais par un inconnu et du portugais en anglais par le docteur Hugues Percy, évêque de Dromore, l'a été de cette dernière langue en français par Eydous, qui a fait imprimer sa traduction à Lyon, en 1766. Les éditeurs de la Bibliothèque des romans en ont donné un long extrait dans leur collection [1]. En 1829 un habile sinologue, aux travaux duquel nous avons rendu plusieurs fois hommage, M. John-Francis Davis, agent supérieur de la compagnie anglaise des Indes orientales à Canton, retraduisit sur le texte original le Hao-khieou-tchouen, qu'il intitula : *The fortunate union*. Enfin M. Guillard d'Arcy, membre de la Société asiatique, publia à Paris, en 1842, une traduction française de ce roman, qu'il intitula plus exactement la femme accomplie, car les mots chinois *hao-khieou* contiennent une allusion à un vers du Chi-king.

Le Hao-khieou-tchouen est un récit dramatique, où l'intérêt croît de scène en scène jusqu'au dénouement. L'auteur inconnu de cet ouvrage l'emporte sur tous les thsaï-tseu par la simplicité du plan, l'observation exacte des caractères, par la clarté, la naïveté du style, par le naturel et la vérité. Il y a dans le Hao-khieou-tchouen d'admirables morceaux en prose, des phrases habilement construites, un dialogue semé d'heureux traits. Mais, ce qui fait le vif intérêt de ce roman de mœurs, c'est qu'on y apprend sur *la plus grave des affaires sérieuses* à la Chine, sur le mariage, une foule de choses qui ne se trouvent que là ou dans des romans du même genre ; toutefois, comme je n'offrirai au lecteur qu'une analyse du Hao-khieou-tchouen, il ne me paraît pas inutile de consacrer un article spécial au mariage des Chinois et aux cérémonies qui l'accompagnent.

---

[1] Voy. l'avant-propos du *San-yu-leou*, à la suite de la comédie intitulée *Lao-seng-eul*, par A. Bruguière de Sorsum, p. 142.

Cérémonies du mariage

Les femmes de la Chine, disent les missionnaires (car, quand on parle des mœurs et des coutumes de la Chine, on rencontre toujours devant soi les missionnaires), sont à peu près condamnées à ne voir jamais le jour hors de chez elles. Un Chinois se marie sans avoir même aperçu celle qu'il épouse. Il ne se forme une image de ses traits, de sa taille, de son caractère, que sur le rapport d'une entremetteuse [1], d'une parente ou de quelque autre femme qui, en pareil cas, fait l'office d'une entremetteuse. Il est vrai que si on lui en impose, ou sur l'âge, ou sur la figure, il est en droit de faire déclarer le mariage nul. Ici la loi vient, à son tour, corriger les abus de l'usage.

Les entremetteuses qui négocient un mariage conviennent aussi de la somme que donnera le futur aux parents de l'épouse ; car, à la Chine, ce n'est pas le père qui dote sa fille, c'est le mari qui dote sa femme, *dotem non uxor marito, sed maritus uxori affert*, ou, pour mieux dire, il l'achète ; elle devient sa propriété à double titre. Cependant, il arrive que le beau-père propose à son gendre de venir habiter dans sa maison et le constitue en même temps héritier d'une partie de ses biens ; mais il ne peut se dispenser de léguer l'autre partie à quelqu'un de sa famille et de son nom.

Les pères et les mères, et à leur défaut, les aïeux ou aïeules, ou enfin les plus proches parents du côte paternel, et ensuite ceux du côté maternel, jouissent d'une p.483 autorité absolue pour régler les mariages des enfants. Ceux-ci ne peuvent se soustraire à l'autorité paternelle que dans deux cas : 1° s'ils se marient avec une étrangère, par exemple, avec une juive ou une mahométane. Comme la manière de vivre des étrangers est très différente de celle des Chinois, il est juste, dit la loi, que celui qui contracte une semblable alliance jouisse d'une entière liberté. 2° Si un jeune homme, dans le cours d'un voyage, se marie dans une province éloignée, sans connaître les engagements que ses parents peuvent avoir pris en son absence, son mariage est valide, et il n'est pas obligé de se conformer aux premières vues de son père. Si

[1] A la Chine, les fonctions des entremetteuses sont fort honorées.

cependant il n'y avait encore que des promesses réciproques, le jeune homme est tenu de rompre ses engagements et de recevoir la femme que ses parents lui destinent.

Rien n'est plus ordinaire, parmi les Chinois riches et d'un rang distingué, que d'arrêter les articles d'un mariage, longtemps avant que les parties soient en âge de le contracter ; souvent même on en convient avant que les futurs époux soient nés. Deux amis se promettent très sérieusement et avec solennité d'unir par le mariage les enfants qui naîtront d'eux, s'ils sont d'un sexe différent ; et la cérémonie qui sanctionne cette promesse consiste à déchirer, l'un et l'autre, leur tunique et à s'en donner réciproquement une partie.

Le mariage est précédé d'une négociation appelée ping, laquelle est conduite par des entremetteuses ou par des amis. C'est alors qu'on invoque le secours de l'astrologie et que l'on tire les horoscopes des deux futurs époux (pă-tseu), c'est-à-dire des huit caractères. Il y a deux caractères pour l'année, deux pour le mois, deux pour le jour et deux pour l'heure de la naissance. On cherche des présages divers dans la combinaison de ces caractères, et le premier soin des parents qui veulent marier leurs enfants est d'échanger leurs huit caractères (pă-tseu) et de les comparer pour voir si, d'après les règles de l'astrologie, elles annoncent une parfaite compatibilité d'humeurs et de destinées [1]. On considère le printemps comme l'époque la plus convenable et la plus heureuse pour le mariage, et l'on préfère surtout la première lune de l'année chinoise. C'est dans ce mois que le pêcher fleurit à la Chine ; de là, les fréquentes allusions faites à cet arbre, en parlant du mariage.

Lorsque les deux familles ont passé le contrat, et que les arrhes ont été données, ce qui forme proprement les fiançailles, ce sont les parents de la fille qui fixent le jour de la célébration du mariage. Ils ont soin de consulter le calendrier pour choisir un jour heureux ; car ils en admettent de deux espèces, de bons et de sinistres. Durant cet intervalle les deux familles se font des messages et des présents réciproques. Le futur envoie à celle qu'il doit épouser quelques

---

[1] Voy. le *Yu-kiao-li ou les Deux Cousines*, roman chinois, traduit par M. Abel-Rémusat, t. I, p. 135, à la note.

bijoux, comme des bagues, des pendants d'oreilles, des aiguilles de tête, etc. On s'écrit des deux parts, mais on ne se voit point encore : les cadeaux et les billets doux sont transmis par des mains tierces.

Pendant les trois nuits qui précédent le jour destiné aux noces, on illumine tout l'intérieur de la maison de l'épouse, moins en signe de joie que de tristesse : on veut faire entendre qu'il n'est pas permis aux parents de dormir dans le temps où ils sont sur le point de perdre leur fille. On s'abstient de même, dans la maison de l'époux, d'y faire entendre aucun instrument de musique, et une égale tristesse semble y régner, parce que le mariage du fils est censé devoir être regardé comme une image de la mort du père, et que le fils alors semble en quelque sorte lui succéder.

Au jour fixé pour la célébration du mariage, l'époux, richement vêtu, se rend à la maison de sa fiancée, et s'y prosterne devant son beau-père et sa belle-mère, les oncles et les proches parents de sa future épouse. Les derniers adieux de celle-ci à tous ses parents sont aussi des prosternations, au moment où elle se dispose à quitter la maison paternelle. Quelques missionnaires placent ici la première entrevue de l'époux et de l'épouse, d'autres la reculent jusqu'à l'arrivée de celle-ci à la maison de son mari : peut-être cette circonstance varie-t-elle selon l'état des personnes et le différent cérémonial des mariages.

Ces formalités préliminaires remplies, on place la fiancée dans une chaise ou dans un palanquin fermé. Tout ce qui lui appartient, et les divers effets qui composent son trousseau, l'accompagnent, portés par différentes personnes des deux sexes ; d'autres l'entourent avec des torches et des lanternes, même en plein midi, usage qu'on a conservé, parce qu'autrefois tous les mariages se célébraient pendant la nuit. Une troupe de musiciens la précède, et sa famille la suit. La clef qui la renferme dans sa chaise est entre les mains d'un domestique de confiance : il p.484 ne doit la remettre qu'au mari. Celui-ci, après l'avoir accompagnée quelque temps à cheval ou dans un palanquin, prend les devants, et court attendre à sa porte l'arrivée du cortège. On lui remet cette clef ; il ouvre avec empressement la chaise, et du premier coup d'œil il apprécie sa

chance et voit si on l'a bien ou mal servi. Il arrive quelquefois que l'époux mécontent referme subitement la chaise et renvoie la fiancée chez elle. Il suffit qu'il consente à perdre, pour s'en débarrasser, la somme qu'il a donnée pour l'obtenir.

Si l'épouse est agréée, elle descend de sa chaise et entre avec l'époux, suivis, l'un et l'autre, de leurs parents, dans une salle où le couple nouvellement uni salue quatre fois le thien (ciel), et ensuite les parents de l'époux. Aussitôt après, les nouveaux mariés se rendent au lieu où l'on a préparé, pour eux seuls, le repas nuptial. Avant de s'asseoir, l'épouse fait quatre génuflexions devant son mari, et celui-ci à son tour en fait deux devant elle ; ensuite ils se mettent à table, mais avant de manger, ils répandent un peu de vin en forme de libation, et mettent à part quelques viandes pour être offertes aux esprits. Lorsqu'ils ont un peu mangé, en gardant un profond silence, l'époux se lève, invite son épouse à boire et se remet incontinent à table : l'épouse pratique aussitôt la même cérémonie à l'égard de son mari. Alors on apporte deux coupes pleines de vin : ils en boivent une partie, et mêlent dans une seule coupe ce qui reste, qu'ils se partagent ensuite et achèvent de boire.

Pendant ce temps, le père de l'époux, dans un appartement voisin, donne un grand repas à ses parents et aux personnes invitées ; la mère en donne un autre à ses parentes et aux femmes des amis de son mari. Cet usage s'observe dans tous les festins chinois : les femmes s'amusent entre elles et les hommes se réunissent de leur côté [1].

Analyse du Hao-khieou-tchouen

Thiĕ-tchong-yu est un jeune bachelier, dont la famille habite une ville située à deux cent cinquante milles de la capitale. Ses traits ont cette délicatesse qu'on admire chez les personnes de l'autre sexe, et de là lui est venu le surnom de Thiĕ-meï-jin (Thiĕ, la belle fille), par lequel on le désigne en plaisantant. Il aime avec ardeur la vertu, mais il est d'un caractère bouillant, emporté, et se laisse entraîner, en quelque sorte malgré lui, à des actes d'une violence extrême. Il a pourtant une

[1] *Description générale de la Chine*, rédigée d'après les Mémoires de la mission de Péking, par l'abbé Grosier, t. V, p. 271 à 277.

excellente qualité : si un homme vraiment malheureux s'adresse à lui, sans s'informer s'il est riche ou pauvre, noble ou du peuple, il vient à son secours. Thiĕ, son père, est un inspecteur général, devenu célèbre par la hardiesse des remontrances qu'en plus d'une occasion il n'a pas craint d'adresser à l'empereur : connaissant le caractère impétueux de son fils, il ne permet pas qu'il réside à Pe-king.

Lorsque Thiĕ-tchong-yu eut atteint l'âge de seize ans, son père et sa mère voulurent le marier.

> — Le mariage n'est guère du goût de votre fils, leur dit-il ; il n'en est pas d'une épouse comme d'un ami. Entre amis, tant qu'on se convient, on reste unis ; cesse-t-on de se convenir, on se sépare ; mais le mariage dure autant que la vie.

Il allégua encore d'autres raisons et les parents n'insistèrent pas davantage. Le jeune homme continua donc de se livrer à l'étude jusqu'à l'âge de vingt ans. Un jour qu'il lisait, retiré dans son appartement, il tomba sur les représentations que Pi-kan adressa à son souverain, représentation que ce ministre célèbre paya de la vie. En réfléchissant sur cet événement, l'idée lui vint à l'esprit qu'une fin aussi tragique attendait peut-être son père, et dans son inquiétude, il résolut de partir pour la capitale.

Dans un village où il s'était arrêté pour y passer la nuit, il entend raconter l'histoire d'un jeune étudiant, auquel un grand seigneur, nommé Ta-kouaï, avait enlevé la fiancée. Il prend aussitôt parti pour le jeune étudiant, qu'il rencontre à quelques pas du village, et se charge de remettre un mémoire à l'empereur.

En arrivant à Pe-king, tous les pressentiments de Thiĕ-tchong-yu s'accomplissent. Le zèle, avec lequel l'inspecteur général Thiĕ-yng avait défendu la cause du jeune étudiant avait déplu à l'empereur. D'accusé qu'il était, Ta-kouaï était devenu accusateur et avait rejeté sur l'inspecteur général l'accusation d'avoir abusé de sa charge pour p.485 tromper le prince. Les membres du tribunal des peines, gagnés par les présents de Ta-kouaï, s'étaient prononcés en sa faveur et avaient

demandé la condamnation de Thiĕ-yng.

Cependant Thiĕ-tchong-yu s'achemine vers une prison ; il y est reçu avec les plus grands égards par le gouverneur, et introduit dans une petite chambre obscure, où son père était assis, dans une attitude noble et calme. Le jeune homme s'avance tristement et s'incline quatre fois jusqu'à terre. Thiĕ-yng tressaille à sa vue ; il se lève, et dit d'un ton sévère :

> — Je suis ici pour avoir rempli fidèlement mon devoir et pris la défense des lois de l'empire.

Thiĕ-tchong-yu, tirant alors de sa manche le placet de l'étudiant, le présente à l'inspecteur ; le vieillard, après l'avoir lu, est transporté de joie, car ce mémoire exposait clairement les faits et ne laissait rien à désirer.

L'empereur, auquel on fait parvenir ce document, rend sa faveur à l'inspecteur général Thiĕ-yng, et lui transmet, selon sa demande, l'ordre secret d'arrêter Ta-kouaï. Thiĕ-tchong-yu s'arme d'une masse de cuivre, pénètre dans la somptueuse demeure du coupable, le saisit vigoureusement après une lutte assez longue, et met en liberté la fiancée de l'étudiant. Thiĕ-yng reprend alors ses fonctions ; l'empereur punit Ta-kouaï, et vante le courage du jeune homme, qui a su mener à bien toute cette affaire ; mais Thiĕ-yng, redoutant pour son fils l'enivrement des éloges, en conçoit de l'inquiétude :

> — Le ciel n'aime pas les orgueilleux, lui dit-il ; sous prétexte de voyager pour votre instruction, fuyez dans un pays lointain.

Thiĕ-tchong-yu obéit aux ordres de son père.

Dans un district de la province du Chan-tong est la résidence d'un membre du tribunal militaire de Pe-king. Son nom de famille est Choui, son surnom Kiu-y. A l'âge d'environ soixante ans, il avait eu la douleur de perdre sa femme, qui ne lui avait laissé qu'une fille d'une incomparable beauté, nommée Ping-sin. C'est à elle qu'il confie la conduite de sa maison et la direction de ses affaires, quand les devoirs

de sa charge l'appellent à la cour. Choui-kiu-y avait malheureusement un frère plus jeune que lui ; ce frère se nommait Choui-yun. Passant sa vie dans la société de gens sans mœurs et sans foi, l'oisiveté avait bientôt amené la misère. Il avait trois fils et une fille d'une laideur extrême ; elle était née la même année que sa cousine Ping-sin, et se nommait Hiang-kou. Voyant que son frère n'avait pas d'héritier, Choui-yun convoitait l'administration de sa fortune, qui était considérable ; mais comment parvenir à ce but ? Pour le moment Ping-sin n'était pas disposée à se donner un maître, elle n'écoutait aucune proposition.

A quelque temps de là, un général, qui commandait l'armée, éprouva une sanglante défaite. L'empereur, irrité contre le père de Choui-ping-sin, qui avait fait choix de ce général, le dépouilla de ses fonctions et l'exila à la frontière de l'empire. Bientôt après, l'empereur appela le ministre Kouo-long-tong dans son conseil. Choui-yun ne savait plus quel moyen employer, quand il se ligua contre sa nièce avec un jeune voluptueux appelé Kouo-khi-tsou, fils du nouveau ministre Kouo-long-tong. Kouo-khi-tsou, épris des charmes de Ping-sin, avait fait une demande, à laquelle celle-ci avait répondu par un refus positif ; mais le préfet, que le fils du ministre avait mis dans ses intérêts, était intervenu dans l'affaire. C'est alors que Ping-sin à bout de voie, persuade à Choui-yun de mettre sa propre fille à sa place :

> — Ma cousine Hiang-kou a plus de dix-sept ans ; il est temps qu'elle se marie. Pourquoi ne pas profiter de l'occasion qui se présente de lui donner un époux ? Le mariage une fois conclu, quel mal pourrait-il en résulter ?

Choui-yun laissa retomber sa tête sur sa poitrine en poussant de profonds soupirs. Tout à coup, avec un mélange de crainte et de joie, il s'écria :

> — Sans doute, c'est un moyen de sortir d'embarras ; mais votre cousine est si laide et vous ressemble si peu ! Après le mariage, que dira Kouo-khi-tsou, quand il la verra ? Je tremble à l'idée des reproches qu'il sera en droit de me faire.

— Le billet d'âge que vous lui avez porté est véritablement celui de ma p.486 cousine ; les présents qu'il a faits, c'est chez vous qu'il les a envoyés ; dans votre lettre de remercîment, il n'est question que de votre fille ; aujourd'hui c'est chez vous qu'il vient chercher son épouse ; évidemment, c'est ma cousine qui doit l'épouser : quel reproche serait-il en droit de vous faire ? Lors même qu'il croirait avoir lieu de se plaindre, vous n'avez rien fait contre les lois : que pourriez-vous craindre de lui ? Ce mariage conclu, vos honneurs seront grands comme le Taï-chan : quoi que vous ayez fait auparavant, tout sera facilement oublié. Avais-je tort de vous dire que votre tristesse se changerait en joie ?.

Jusque-là, Choui-yun l'avait écoutée en silence : tout à coup sa figure s'épanouit de joie :

— Mon enfant, s'écria-t-il, jeune et sans expérience comme vous êtes, ou votre esprit va-t-il chercher de si admirables inventions ? Se peut-il qu'après avoir, par votre supercherie, mis mes jours dans le plus grand danger, vous me rappeliez si facilement a la vie ?

— Votre nièce n'aurait jamais eu l'audace de vous tromper, mon oncle ; mais il fallait me défendre et me tirer de l'embarras où vous m'aviez mise.

— N'en parlons plus, dit Choui-yun. Mais votre cousine va se marier sans avoir été préparée à cette idée ; sa figure est peu agréable, et elle n'a pas le talent d'en dissimuler la laideur. Ne viendrez-vous pas l'aider à faire sa toilette de noces ?

Ping-sin y consentit avec plaisir : elle prit avec elle deux de ses femmes, et se rendit chez sa cousine. Elle lui fit arranger les cheveux, laver la figure, nettoyer les dents et peindre les sourcils. Ces préparatifs durèrent depuis midi jusqu'à la nuit. On couvrit sa tête d'ornements divers, enrichis de pierres précieuses, et son corps de vêtements de soie brodée. Enfin on l'inonda des parfums les plus suaves et les plus précieux.

Ping-sin lui recommanda ensuite d'affecter beaucoup de réserve et de modestie en entrant dans l'appartement intérieur ; d'insister pour que les lumières fussent éteintes, afin d'éviter de montrer trop tôt sa figure, et de se retirer de bonne heure dans la chambre nuptiale pour se livrer au repos. Elle ordonna aux femmes de chambre de ne pas épargner le vin au nouvel époux, quand viendrait le moment de vider la coupe d'alliance et de faire de leur mieux pour l'enivrer. Si, après avoir vu sa figure, Kouo-khi-tsou éclatait en plaintes et menaçait de maltraiter Hiang-kou, Ping-sin conseilla à sa cousine d'affecter un grand désespoir et de l'effrayer par la menace de se donner la mort. Hiang-kou, quoique d'une intelligence bornée, comprit parfaitement l'importance de ces conseils et promit de les suivre. Sa toilette se termina enfin, et elle se montra radieuse comme les trois étoiles dans le ciel.

« Le soir, Kouo-khi-tsou, monté sur un cheval magnifique et suivi d'une troupe nombreuse de domestiques, arriva pour recevoir sa fiancée. Choui-yun, tremblant de tous ses membres, plaça sa fille dans sa chaise. Aussitôt, une musique joyeuse se fit entendre et la troupe se mit en marche.

« Kouo-khi-tsou, persuadé que c'était Ping-sin qu'il avait épousée et qu'il emmenait chez lui, avait peine à contenir les transports de sa joie. Il l'escorta jusqu'à la porte de son hôtel ; quand Hiang-kou sortit de la chaise, une troupe de femmes qui l'attendaient, s'empara d'elle et l'aida à marcher jusque dans le salon. Sous le grand voile de soie brodée qui lui couvrait la tête et les riches habits dont elle était ornée, on l'aurait prise pour une immortelle : et tous les assistants, persuadés que c'était Choui-ping-sin, donnèrent les marques les plus bruyantes de leur admiration.

« Après les révérences prescrites par les rites, on entra dans la chambre où le repas nuptial avait été préparé. Le vin fut versé dans la coupe d'alliance et présenté aux nouveaux époux. Hiang-kou fut invitée à boire à son mari ; mais celle-ci, qui n'avait pas oublié les instructions qu'on lui avait données, courut se cacher derrière les rideaux, et toutes

les instances du monde ne purent l'en faire sortir. Kouo-khi-tsou attribua cette conduite à un excès de pudeur ; il ne voulut pas la p.487 contraindre, et, quittant la chambre, il se rendit dans la grande salle, où ses parents et ses amis célébraient, à table, son mariage. Entraîné par l'exemple, et pour répondre à leurs félicitations, buvant avec tout le monde, il fut bientôt dans une ivresse complète. Dans cet état, il rentra dans la chambre, qui n'était éclairée que par un petit nombre de lumières. La jeune femme était blottie dans le lit ; il s'en approcha en chancelant.

— La nuit est fort avancée, lui dit-il ; pourquoi ne dormez-vous pas encore ?

Hiang-kou, effrayée, détourna son visage, et, d'une voix faible, ordonna à ses femmes d'éteindre les lumières. Les femmes ne bougeaient pas, et regardaient Kouo-khi-tsou : il comprit leur intention.

— Puisque madame vous l'ordonne, leur dit-il, éteignez les lumières et retirez-vous.

Elles obéirent aussitôt, et Kouo-khi-tsou, impatient, se dépouilla à tâtons de ses habits, et se mit au lit.

« Le lendemain, quand le jour parut, il se tourna joyeux du côté de sa femme. Au lieu de la beauté délicate qu'il avait vue à la dérobée, il n'aperçut qu'un large front, un visage carré, les traits les plus communs et les plus repoussants. Il bondit sur son lit, et, se jetant sur ses habits

— Vous n'êtes pas mademoiselle Choui, s'écria-t-il avec angoisse, vous n'êtes pas celle que j'ai épousée ! Qui donc êtes-vous ?

— Qui dit que je ne suis pas mademoiselle Choui ? répliqua Hiang-kou ; regardez-moi avec attention.

Kouo-khi-tsou la regarda de nouveau, et secouant la tête :

— Hélas ! hélas ! ce n'est pas elle ! s'écria-t-il douloureusement. Choui-ping-sin était belle comme le nénuphar flottant sur l'eau, belle comme le saule à travers la vapeur. Je ne vois ici

rien qui lui ressemble. Ah ! ce vieux chien de Choui-yun m'a cruellement trompé !

— Vous m'avez épousée, je suis votre femme, s'écria Hiang-kou furieuse. Osez-vous bien, en ma présence, insulter aussi grossièrement mon père ?

Ces paroles redoublèrent la colère de Kouo-khi-tsou.

— Assez ! assez ! dit-il ; c'est sa fille Ping-sin qu'il m'a fait voir en secret. Vous l'appelez votre père : vous êtes sans doute sa fille, mais non pas celle que je voulais épouser.

— Peut-on être stupide à ce point ! dit Hiang-kou en s'asseyant sur le lit, et commençant à s'habiller. Ping-sin est la fille de mon oncle, l'ex-membre du tribunal militaire ; si c'est elle que vous vouliez épouser, il fallait aller la lui demander à la frontière. Pourquoi vous adresser à mon père ? Le billet d'âge qu'il vous a remis, c'est le mien ; dans le billet de remercîment qu'il vous a adressé à l'occasion des présents, il n'était question que de sa fille ; ne l'avez-vous pas vu ? Que parlez-vous de sa nièce ? C'est chez mon père que vous avez envoyé les présents d'usage ; c'est dans sa maison que vous êtes venu me prendre : pouvez-vous dire que ce n'était pas sa fille que vous vouliez épouser ? Ma famille est illustre ; vous m'avez épousée publiquement et selon les rites ; vous m'avez emmenée dans votre maison, où vous avez réuni vos parents et vos amis dans un splendide festin ; aucune des cérémonies prescrites n'a été omise, et vous ne craignez pas de me tenir aujourd'hui un langage aussi insultant ! Comment pourrai-je à l'avenir remplir convenablement mes devoirs de femme, et vous donner des descendants capables d'offrir les sacrifices funèbres aux ancêtres ? Plutôt mourir mille fois.

A ces mots, elle s'élance de son lit en versant un torrent de larmes. Elle invoque à grands cris le ciel et la terre, et se jette sur un mouchoir rouge, avec l'intention apparente de s'étrangler. Kouo-khi-tsou avait

été assez douloureusement surpris en reconnaissant que ce n'était pas Ping-sin mais quand il vit Hiang-kou prête à se donner la mort, il fut saisi d'une frayeur inexprimable [1].

Après plusieurs tentatives infructueuses, Choui-yun, pour calmer Kouo-khi-tsou, lui fait une proposition qui découvre à nu toute sa bassesse ; il lui p.488 indique un moyen d'obtenir Choui-ping-sin pour épouse, et de ravaler Hiang-kou à la condition d'une femme du second rang.

> — Le vingtième jour de la neuvième lune, lui dit-il, ma nièce se rend religieusement à la ferme du Midi, pour déposer sur la tombe de sa mère les offrandes funèbres. Elle reçoit en même temps les redevances de ses fermiers, et passe une partie du jour à visiter les chrysanthèmes en fleurs ; chaque année il en est de même. Ce jour venu, montez à cheval, cachez un certain nombre de vos gens autour de la ferme, et attendez que, après avoir offert le sacrifice, ma nièce s'en retourne chez elle. Tombez alors sur les porteurs, mettez-les en fuite, et faites-la conduire dans votre maison.

Ce projet, comme on voit, est d'une exécution simple, facile, et l'on ne peut qu'admirer l'art avec lequel Choui-ping-sin découvre toutes les entreprises, toutes les machinations de ses deux persécuteurs.

Au jour anniversaire, Choui-ping-sin ne manque pas d'accomplir les cérémonies funèbres ; mais ayant compris qu'il se tramait quelque chose contre elle, la jeune fille s'enferme dans une chambre, ordonne à une de ses femmes de débarrasser une grande malle de tous les habits qu'elle contenait, la fait remplir de pierres, puis secrètement déposer au fond du siège de la grande chaise, que l'on ferme à clef. Ping-sin alors quitte ses habits, se couvre de ceux d'une de ses femmes, et se glisse dans une des quatre petites chaises. Elle laisse à la ferme la femme dont elle prend la place, après avoir prié le fermier de la lui ramener le lendemain. On n'était guère qu'à une portée d'arc de la

---

[1] Voy. *Hao-khieou-tchouen* ou *la Femme accomplie*, roman chinois traduit par M. Guillard d'Arcy, p. 85 à 92.

ferme, quand tout à coup une vingtaine d'hommes se montrent à droite et à gauche de la route ; pendant que les uns se jetaient sur la grande chaise, les autres tombaient sur les porteurs.

On transporte la chaise dans la maison de Kouo-khi-tsou, où le préfet et les magistrats étaient réunis ; mais quand on reconnut quelle n'était remplie que de pierres, un rire immodéré éclata de toutes parts. Kouo-khi-tsou s'abandonne aux transports de la plus violente colère ; toutefois il ne se décourage point, attend quelques jours, et se concerte avec un de ses amis, nomme Tching-ki. Ce dernier, en faisant parvenir à Choui-ping-sin, sur un papier rouge, un faux décret qui rappelle son père de l'exil, parvient à s'introduire dans sa maison, suivi d'un nombre d'hommes considérable. La jeune fille alors, debout au milieu de la salle, sans changer de couleur et sans que la moindre altération se fasse remarquer dans le son de sa voix, demande à être conduite devant les magistrats ; or, comme ces derniers étaient les amis de Kouo-khi-tsou, Tching-ki condescend volontiers aux désirs de la jeune fille.

En ce moment, Thiĕ-tchong-vu, qui voyageait pour son instruction, arrivait justement dans la ville. A un détour que faisait la rue, il se trouve au milieu de cette cohue, qui ne lui laisse pas le temps de se ranger et le heurte brusquement. Transporté de colère, il saute à bas de sa mule, court après les porteurs, et saisit le premier à la gorge ; mais, après avoir reçu les excuses de Tching-ki, il allait s'éloigner, quand, du fond de la chaise, sortit une voix plaintive :

> — Pitié ! pitié ! disait-elle, je suis victime de la plus affreuse violence. Noble jeune homme, sauvez-moi !

Sans plus tarder, Thiĕ-tchong-yu ordonne que l'on porte la chaise chez le mandarin, qui siégeait déjà, prêt à donner gain de cause à son ami. Frappant à coups redoublés sur le tambour placé à la porte, il pénètre dans le tribunal, et parle d'égal à égal au juge étonné. Celui-ci toutefois adjuge Ping-sin à son ravisseur. Tchong-yu, rempli d'indignation, se fait alors reconnaître, et le magistrat, saisi d'effroi, ordonne d'une voix tremblante la mise en liberté de la jeune fille. Tchong-yu devient vivement épris des charmes de Ping-sin, et Ping-sin, de son côté,

témoigne à son libérateur une reconnaissance très vive. Pendant ce temps Kouo-khi-tsou forme le projet de se venger ; il séduit quelques mauvais bonzes du monastère bouddhique, où Tchong-yu était momentanément logé. Corrompus par des présents, les religieux mêlent du poison aux p.489 aliments qu'ils servent au jeune bachelier.

Choui-ping-sin, qui connaissait le caractère de Kouo-khi-tsou, avait chargé des émissaires de lui rendre compte de ce qui se passerait. Dès qu'elle fut informée que son libérateur était malade, elle prit soudain la résolution de le recevoir chez elle ; c'était l'unique moyen de lui sauver la vie. Thiĕ-tchong-yu n'accepte qu'à regret cette invitation ; il aimerait mieux mourir que de donner prise à la calomnie. Bientôt il recouvre la santé ; il est sur le point de quitter la maison sans avoir vu la jeune fille (car, dans cette conjoncture délicate, toutes les règles de la bienséance avaient été observées), lorsque Choui-yun, en qualité d'oncle, vient adresser des remontrances à sa nièce. Choui-ping-sin s'excuse, en disant que les rites ont été institués pour diriger le commun des hommes, et non pour régler la conduite des sages ; qu'il faut agir selon les circonstances, rendre le bien pour le bien, et le mal pour le mal ; elle évoque les anciens, s'autorise des modernes, et l'oncle, étourdi, confondu, se retire, après avoir ordonné à une femme de chambre de se glisser dans la maison de sa nièce, et de s'y cacher de manière à tout voir et tout entendre sans être aperçue. La femme de chambre rend à Choui-yun un compte extrêmement favorable de la conduite de Choui-ping-sin :

> — M. Thiĕ est un peu mieux ; mais il ne peut se lever encore ; il est assis sur son lit, où on lui apporte à boire et à manger.
>
> — Et mademoiselle, où se tient-elle ?
>
> — Dans le salon, d'où elle surveille la préparation des diverses boissons qu'on administre au malade.
>
> — Ne va-t-elle pas le voir dans sa chambre ?
>
> — Non, jamais.

— Ils causent pourtant quelquefois ensemble ?

— Non ; ils ne communiquent entre eux que par l'intermédiaire d'un petit domestique.

Thiĕ-tchong-yu, parfaitement guéri, quitte celle qu'il peut nommer à son tour sa libératrice, et s'en retourne dans sa province, afin de s'y préparer aux examens publics pour la licence. L'infatigable persécuteur de Choui-ping-sin profite de son absence pour gagner l'inspecteur de la province. Ce fonctionnaire lui délivre, en qualité de représentant du ciel (de l'empereur), l'autorisation par écrit d'épouser la jeune fille dans sa propre maison, en vertu d'une coutume autorisée à la Chine. Choui-ping-sin, qui, sur ces entrefaites, avait envoyé, par un messager, un mémoire à l'empereur, adjure l'inspecteur général de lui prêter mainforte pour la délivrer du libertin qui l'obsède, et, sur son refus, lui montre la copie de la plainte qu'elle a formée contre lui. L'inspecteur général, tremblant de tous ses membres, s'oppose alors à la célébration des noces. Cependant Thiĕ-tchong-yu ne tarde point à apprendre tout ce que souffre son amante ; il se hâte de revenir dans le Chan-tong, déterminé à défendre Choui-ping-sin de tout son pouvoir. Kouo-khi-tsou se présente au domicile de Thiĕ-tchong-yu, et comme on lui refuse l'entrée de l'hôtel, ainsi qu'il s'y attendait, il laisse une carte de cérémonie. Thiĕ-tchong-yu se trouve contraint de lui rendre sa visite, et, tout en conservant un air froid et réservé, de s'asseoir dans le salon, où arrivent successivement tous les amis de Kouo-khi-tsou, qui s'étaient concertés avec ce libertin. Ceux-ci se prennent de querelle, afin de pouvoir, dans la mêlée, tomber sur l'amant de Choui-ping-sin. Thiĕ-tchong-yu échappe par son courage à ce guet-apens.

Plus tard, et après beaucoup d'aventures, il obtient la grâce de Heou-hiao, auquel on rend le commandement de l'armée. Choui-kiu-y, nommé à la présidence du tribunal militaire, est rappelé à la cour par l'empereur. Celui-ci, plein de reconnaissance et d'admiration, conclut avec Thiĕ-yng le mariage de Thiĕ-tchong-yu et de Choui-ping-sin ; mais les fiancés craignent, en se mariant, de porter un coup funeste à la morale ; ils se sont rencontrés dans un moment de danger et de

trouble, et se sont vus contrairement aux rites. Ces scrupules finissent néanmoins par être levés. Au moment où le mariage allait p.490 s'accomplir, Choui-yun et Kouo-khi-tsou viennent y apporter de nouveaux obstacles ; on adresse un rapport à l'empereur, qui punit les coupables, élève le sage Thiĕ-tchong-yu à la dignité de ministre, et la vertueuse Choui-ping-sin au rang de dame du palais.

@

YU-KIAO-LI
Ouvrage du troisième thsaï-tseu

@

Le roman de mœurs intitulé : *Yu-kiao-li*, ou *les Deux Cousines*, a été traduit et publié, en 1826 par M. Abel-Rémusat. Si l'on trouve le cérémonial des mariages dans le Hao-khieou-tchouen, on peut étudier tout le cérémonial des visites dans le Yu-kiao-li. Une visite est à la Chine une affaire grave ; les formules que la civilité prescrit dans certains cas y sont une affaire plus grave encore. Je parlerai donc du cérémonial des visites ; mais, après avoir consacré quelques lignes à la civilité chinoise, j'extrairai seulement du chapitre V un petit tableau de mœurs, un épisode qui m'a paru avoir quelque chose d'original et de piquant. On jugera mieux du ton de l'ouvrage par un fragment que par une analyse. Je n'essayerai pas non plus une appréciation du Yu-kiao-li ; je m'en tiens à celle de M. Abel-Rémusat : elle est exacte et complète.

> « Ce n'est pas pour les Chinois, dit le spirituel écrivain, une gloire médiocre que d'avoir su, dans l'extrémité du monde où ils sont relégués, s'élever depuis plusieurs siècles au roman de mœurs et au roman historique, tels qu'on les conçoit aujourd'hui parmi nous. Les nations dans l'enfance ont des apologues, des récits merveilleux, des épopées : les vrais romans ne naissent que dans la vieillesse des sociétés, quand l'affaiblissement des croyances tourne leur attention vers les choses de ce monde ; et s'il en faut, comme on l'a dit, aux peuples corrompus, c'est qu'eux seuls ont cette disposition qui porte à réfléchir sur les scènes de la vie intérieure, sur le jeu des passions, sur l'analyse des sentiments, sur les débats produits par le choc des intérêts et le mélange des professions. Les fictions suivent naturellement le cours des habitudes réelles, et le théâtre qu'elles occupent doit changer avec la manière de vivre des hommes qui s'en nourrissent. La muse qui les inspire, originaire des forêts et des lieux sauvages, s'est plu longtemps au milieu des montagnes et sur les rivages de l'Océan. Elle n'a pénétré qu'assez tard dans

l'enceinte des cités, et les Chinois sont, avec quelques nations de l'Europe moderne, les seuls qui l'aient admise dans les salons, pour y prendre part aux entretiens familiers, aux réunions amicales, aux discussions domestiques et à la diplomatie du ménage, à tous ces petits événements enfin dont se compose la vie des hommes civilisés...

L'opinion de deux missionnaires instruits, Prémare et l'évêque de Rosalie, recommandait particulièrement le roman intitulé Yu-kiao-li, sous le rapport de la pureté du style, de la grâce et de la politesse qui le caractérisent comme composition littéraire. En le parcourant, j'y ai trouvé une fable simple et bien conçue, des développements agréables, des caractères habilement présentes dés l'abord, et constamment soutenus jusqu'à la fin. On pourrait désirer dans cette histoire qu'il y fût un peu moins question de vers, d'improvisations et de poésie descriptive. Mais ce défaut est inhérent aux aventures qu'on attribue à des lettrés, et, puisque les lettrés sont l'élite de la nation chinoise, c'est surtout leur esprit et leur caractère, leur manière de parler et d'agir, qu'on doit désirer de voir décrits dans un tableau d'après nature. D'autres romans abondent en détails militaires, ou roulent principalement sur la vie des couvents, les tracasseries ou les désordres du gynécée. Les épisodes du nôtre sont d'une nature plus élégante et plus pacifique. C'est l'idéal de la société du pays, ce sont les amusements de la bonne compagnie qu'on y trouve représentés ; on y reconnaît déjà l'empreinte de ces institutions qui ont fait de la littérature la principale occupation d'une nation savante et policée ; et c'est uniquement à la civilisation chinoise qu'il faut s'en prendre, si les scènes qu'elle fait naître n'ont pas cette teinte sombre et

vigoureuse qui frappe dans les tableaux p.491 empruntés à l'histoire des guerres civiles ou des querelles de religion [1].

Cérémonial des visites à la Chine

On se fait celer à la Chine comme en Europe, c'est-à-dire qu'on se dérobe à la foule des visiteurs en leur envoyant dire qu'on n'est pas chez soi, sans se soucier de le leur faire croire. On ne craint pas même de se dire indisposé, accablé de travail, hors d'état de recevoir ; les domestiques sont chargés, dans ce cas, de prendre les billets de visite qu'on apporte et de demander les adresses pour que leur maître puisse, dans l'espace de quelques jours, rendre les visites qu'il n'a pas reçues. Dans un roman que nous avons sous les yeux (le Yu-kiao-li) trois lettrés sont ensemble à se divertir en buvant du vin chaud et en composant des vers ; on annonce un vieux mandarin intrigant, et d'un commerce ennuyeux et désagréable.

> — Imbécile, dit le maître à son domestique, pourquoi ne lui avez-vous pas dit que je n'y étais pas ?
>
> — Monsieur, répond le domestique, je le lui ai assuré ; mais il a vu les chaises de ces deux messieurs devant la porte, et il a connu par là que vous étiez ici.

Le maître se lève, prend son bonnet de cérémonie, court avec un empressement forcé au-devant de cet hôte importun, et le comble de politesses affectueuses, sur lesquelles les deux autres lettrés, qui le détestent, enchérissent encore. On croirait à peine que la scène, qui est peinte assez naïvement, se passe à 134 degrés du méridien de Paris.

Celui qui veut rendre une visite doit, quelques heures auparavant, envoyer par son domestique un billet à la personne qu'il a dessein de voir, tant pour s'informer si elle est chez elle, que pour l'inviter à ne pas sortir, si elle a le loisir d'accepter la visite. C'est une marque de déférence et de respect pour ceux que l'on veut aller voir chez eux. Le billet est une feuille de papier rouge, plus ou moins grande, suivant le rang et la dignité des personnes, et le degré de respect qu'on désire leur témoigner. Ce papier est aussi plié en plus ou moins de doubles, et l'on n'écrit que quelques mots sur la seconde page, par exemple : « Votre disciple, ou votre frère cadet, un tel, est venu pour baisser

---

[1] *Yu-kiao-li, ou les Deux Cousines*, roman chinois traduit par M. Abel-Rémusat, préface,

la tête jusqu'à terre et vous offrir ses respects. » Cette phrase est écrite en gros caractères, quand on veut mêler à l'expression de sa politesse un certain air de grandeur ; mais les caractères diminuent et deviennent petits à proportion de l'intérêt qu'on peut avoir à se montrer véritablement humble et respectueux.

Ce billet étant remis au portier, si le maître accepte la visite, il répondra verbalement : « Il me fait plaisir, je le prie de venir. » S'il est occupé, ou s'il a quelque raison pour ne pas recevoir la visite, la réponse est : « Je lui suis fort obligé, je le remercie de la peine qu'il veut prendre. » Mais si, par hasard, le visiteur est un supérieur, alors on ne manque pas de dire : « Monseigneur me fait un honneur que je n'eusse pas osé espérer. » A la Chine, on n'a pas coutume de refuser ces sortes de visites.

Si on n'a pas reçu de billet qui annonce la visite, ce qui ne peut avoir lieu qu'à l'égard des inférieurs, ou des gens du commun, ou dans le cas d'affaires pressées, on peut prier le visiteur d'attendre, en lui rendant compte de l'occupation qui vous retient un moment. Par exemple, le domestique qui reçoit l'étranger, lui dira :

> — Monsieur vous prie de vous asseoir un moment ; il achève de se peigner et de faire sa toilette.

Mais si l'on a été prévenu par billet, on doit prendre de beaux habits et se tenir prêta à recevoir son hôte à la porte de la maison, ou à la descente de sa chaise, et lui dire d'abord :

> — Je vous prie d'entrer.

On a soin d'ouvrir les deux battants de la porte du milieu car il y aurait de l'impolitesse à laisser entrer ou sortir par les portes latérales. Les grands se font porter dans leurs chaises ou entrent à cheval jusqu'au pied de l'escalier qui conduit à la salle des hôtes. Le maître de la maison les reçoit en se mettant à leur droite, puis il passe à leur gauche en leur disant :

> — Je vous prie d'aller devant,

et il les accompagne en se tenant un peu en arrière.

Dans la salle des hôtes, des sièges doivent être préparés et rangés sur deux lignes parallèles, l'un devant l'autre. En y entrant, on commence, dès le bas de la salle, à faire la révérence, c'est-à-dire qu'on s'incline à côté de son

---

p. VI, VII, VIII, XLV et XLVI.

hôte, et un pas en arrière, jusqu'à ce que les mains, qu'on tient l'une dans l'autre, touchent terre. Dans les provinces du midi de la Chine, le côté du sud est le plus honorable ; c'est le contraire dans celles du nord. Ou pense bien qu'il faut, suivant la province, céder le côté le plus honorable à son hôte ; celui-ci, par une ingénieuse courtoisie, peut, en deux mots, changer la face des choses, et dire, si on l'a placé du p.492 coté du midi :

— *Pe-li*, c'est ici la cérémonie du pays du nord ;

ce qui signifie : J'espère qu'en me mettant au midi vous m'assignez la place la moins distinguée ; mais le maître de la maison s'empressera de rétablir la situation convenable en disant :

— Nan-li, point du tout, Seigneur, c'est la cérémonie du midi, et vous êtes à la place où vous devez être.

Souvent le visiteur affecte de prendre le côté le moins honorable ; alors le maître de la maison s'excuse en disant :

— Je n'oserais ;

et passant devant son hôte en le regardant toujours, et ayant bien soin de ne pas lui tourner le dos, il va se mettre à la place convenable et un peu en arrière ; c'est alors que tous deux font, en même temps, la révérence. Si plusieurs personnes font une visite ensemble, ou si le maitre a quelque parent qui demeure avec lui, on répète la révérence autant de fois qu'il y a de personnes à saluer. Ce manège dure alors assez longtemps ; et tant qu'il dure, on ne se dit autre chose que *Poŭ-kan, poŭ-kan* (je n'oserais).

Une politesse que l'on doit aux grands, et qui ne déplaît pas aux personnes d'une condition moyenne, quand on en use avec elles, c'est de couvrir les chaises de petits tapis faits exprès. Alors on se fait réciproquement de nouvelles façons. On refuse de prendre le premier fauteuil, pendant que le maître insiste pour qu'on l'accepte. Celui-ci feint de l'essuyer avec le pan de sa robe, et l'étranger fait le même honneur au fauteuil qui doit être occupé par le maître. Enfin, on fait la révérence à la chaise avant de s'asseoir, et l'on ne prend sa place qu'après avoir épuisé toutes les ressources de la civilité et de la bonne éducation.

« A peine est-on assis, que les domestiques apportent le thé ; les basses de porcelaine sont rangées sur un plateau de bois verni. Chez les gens riches, on ne se sert pas de théière, mais la quantité de thé nécessaire est mise au fond de la tasse et l'eau bouillante versée par-dessus. L'infusion est très

parfumée ; on la prend sans sucre. Le maître de la maison s'approche des plus considérables de ses hôtes, et leur dit en touchant le plateau :

— Thsing-t'cha, je vous invite à prendre du thé.

Alors tout le monde s'avance pour prendre chacun sa tasse. Le maître en prend une avec les deux mains, et la présente au premier de la compagnie, qui la reçoit de même avec les deux mains. Les autres affectent de ne prendre les tasses et de ne boire qu'ensemble, quoiqu'on s'invite par signes, les uns les autres, à commencer. Quand tout le monde est servi de cette manière, celui ou ceux qui sont venus en visite, tenant leur tasse avec les deux mains, et demeurant assis, se courbent en la portant jusqu'à terre. Il faut bien prendre garde alors de ne pas répandre la moindre goutte de thé, cela serait fort incivil ; et pour empêcher que cela n'arrive, on a soin de ne remplir les tasses qu'à moitié. La manière la plus honnête de servir le thé est de joindre à la tasse un petit morceau de confiture sèche et une petite cuiller, qui n'est qu'à cet usage. Les invités boivent le thé à plusieurs reprises et fort lentement, quoique tous ensemble, pour être prêts à reposer la tasse sur le plateau tous à la fois. Quelque chaude qu'elle soit, on doit plutôt souffrir de se brûler les doigts que de faire ou dire rien qui puisse troubler la bienséance et l'ordre des civilités. Dans les grandes chaleurs, le maître prend son éventail après que le thé est bu et, le tenant avec les deux mains, il fait une inclination à la compagnie, en disant :

— Thsing-chen (je vous invite à vous servir de vos éventails.)

Chacun alors prend son éventail et s'en sert avec beaucoup de modestie et de gravité. Il serait impoli de ne pas en avoir avec soi, parce qu'on serait cause qu'aucun ne voudrait en faire usage.

La conversation doit toujours commencer par des choses indifférentes ou même insignifiantes ; et ce n'est pas là, sans doute, la condition du cérémonial la plus difficile à remplir. Communément, les Chinois sont deux heures à dire des riens ; et, vers la fin de la visite, ils exposent, en trois mots, l'affaire qui les amène. On ne doit parler ni trop vite, ni trop haut, et surtout on ne doit faire aucun geste. Le visiteur se lève le premier, et dit quelquefois :

— Il y a longtemps que je vous ennuie.

De tous les compliments que se font les Chinois, c'est celui-là qui approche le plus souvent de la vérité.

Avant de sortir de la salle, on fait une révérence de la même manière qu'en

arrivant. Le maître reconduit son hôte en se tenant à sa gauche, et un peu en arrière, et le suit jusqu'à sa chaise ou à son cheval. Avant de monter, l'étranger supplie le maître de le laisser, et de ne pas assister à une action qui n'est pas assez respectueuse ; mais l'autre se contente de se retourner à demi, comme pour ne pas le voir. Quand l'étranger est remonté à cheval ou que les porteurs ont soulevé les bâtons de sa chaise, il dit adieu (thsing-liao), et on lui rend cette courtoisie qui est la dernière de toutes [1].

Histoire de Yang-ko

Yu-kiao-li, chapitre V

@

p.493 Le bachelier Sse-yeou-pe, ayant résolu de partir pour la capitale, manda un vieux domestique, qui se nommait Sse-cheou. Il lui enjoignit de rester à la maison et de veiller avec soin sur tout ce qu'il y laissait. Il fit ensuite choix de quelques habits et des objets nécessaires pour la route, et les ayant distribués en deux paquets, il les envoya devant lui par un autre domestique qu'il chargea de les porter jusqu'à l'embouchure du fleuve. Lui-même ne prit avec lui qu'un petit valet nommé Siao-hi, et après avoir donné tous ses ordres, il monta à cheval et voulut partir.

Par un hasard fâcheux, son cheval se trouva rétif et fringant, il sentit dès le premier instant que Sse-yeou-pe n'était pas un cavalier expérimenté, qui n'avait pas même de fouet, et il sembla avoir pris le parti de ne pas bouger de place. Sse-yeou-pe embarrassé tirait irrégulièrement les rênes, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Mais l'animal avait à peine fait un pas en avant, qu'il se cabrait, levait la croupe et reculait de deux pas. Sse-yeou-pe commença à s'inquiéter sérieusement ; s'il allait toujours de cette manière, combien de temps ne mettrait-il pas pour arriver au terme de son voyage ? Son domestique Sse-cheou vint à son secours :

---

[1] *Mélanges posthumes d'histoire et de littérature orientales*, par M. Abel-Rémusat, p. 363 à 370.

— Monsieur, lui dit-il, si vous ne frappez pas votre cheval, comment voulez-vous qu'il aille ? vous aviez autrefois un fouet à poignée de corail, que ne le prenez-vous avec vous ? Il n'y a que la crainte qui fasse marcher un animal.

— Tu as raison, j'allais l'oublier, dit Sse-yeou-pe.

Il envoya chercher son fouet, et quand il fut arrivé, il réprima l'ardeur de sa monture, en lui donnant plusieurs coups au moment où elle se cabrait. La douleur la rendit docile, et elle se vit contrainte d'avancer. Sse-yeou-pe se mit à rire :

— Cet animal, dit-il, ne veut pas marcher qu'on ne le frappe. Il en serait de même des hommes dans ce monde, s'ils cessaient un seul jour d'être soumis à l'autorité.

Au moment du départ de Sse-yeou-pe, un vent de printemps répandait dans l'air une douce température. Toute la route était couverte de saules en pleine fleur. Sse-yeou-pe, monté sur son cheval, ne pouvait se lasser de les considérer... Il se parlait à lui-même, quand, sans s'en apercevoir, il arriva dans un endroit où le chemin faisait la croix. Tout d'un coup, de l'une des branches de ce carrefour, sortit en courant un homme qui, regardant Sse-yeou-pe de la tête aux pieds, dit entre ses dents :

— C'est véritablement bien lui !

et saisissant à deux mains la bride de son cheval, il l'arrêta.

Sse-yeou-pe qui, dans ce moment, était tout entier à ses réflexions, ne s'attendait pas à cette surprise. Il ne put se garantir d'un mouvement de frayeur, et jetant à la hâte un regard sur celui qui l'arrêtait ainsi, il vit que cet homme avait sur la tête un chapeau pointu de feutre, tout déchiré, et posé de travers, qu'il était vêtu d'une veste de toile bleue en lambeaux, et qu'il avait aux jambes de mauvaises bottines toutes couvertes de poussière. La sueur ruisselait sur tout son corps, comme s'il eût été exposé à la pluie.

— Qui êtes-vous ? lui demanda Sse-yeou-pe avec trouble, et pourquoi arrêtez-vous ainsi mon cheval ?

Cet homme, encore haletant de sa course, fut quelque temps à reprendre haleine ; il ne put répondre distinctement, et tout ce qu'on entendit, ce fut :

— Bien ! Je l'ai rencontré tout à point.

A ces paroles dépourvues de sens, Sse-yeou-pe leva son fouet pour le frapper.

— Monsieur, s'écria cet homme à l'instant, ne me frappez pas, si je ne retrouve pas ma femme, c'est vous qui en êtes la cause.

Ce discours mit Sse-yeou-pe dans une grande colère :

— Quel est cet extravagant ? dit-il ; si ta femme ne se retrouve pas, en quoi cela me concerne-t-il ? Je ne t'ai jamais vu, ni connu. T'ai-je jamais fait le moindre tort ?

— Je ne dis pas que ce soit vous qui m'ayez enlevé ma femme. Mais il dépend de vous de me la rendre : c'est une chose bien certaine.

— Tu déraisonnes de plus en plus : je suis un passant qui suit sa route, où veux-tu que je trouve ta femme, et comment dis-tu que c'est une chose certaine que cela dépend de moi ? Je p.494 gage que tu n'es qu'un misérable voleur de grand chemin. Comment oses-tu, en plein jour, m'arrêter dans mon voyage ? Je suis le fils du seigneur Sse, l'inspecteur-général. Prends bien garde à ne pas chercher quelque méchante affaire.

Et en parlant ainsi, il leva son fouet et en donna plusieurs coups à cet homme, sur la tête et en travers du visage. Siao-hi accourut en même temps et se mit à le battre aussi de son côté : plus cet homme se sentait frapper, et plus les paroles qu'il prononçait dans son trouble devenaient inintelligibles. Tout ce qu'on pouvait comprendre au milieu de ses cris, c'était :

— Retenez votre main, monsieur ! Ayez pitié de moi, soyez touché de mon affliction ! en vérité, je ne suis pas un misérable !

Mais quoique la douleur tirât des cris de sa bouche, ses mains ne cessaient pas de tenir la bride, et on l'eût tué plutôt que de la lui faire lâcher.

Sur ces entrefaites, des voyageurs et des paysans du village voisin voyant qu'il se passait quelque chose d'extraordinaire entre ces deux hommes, accoururent pour en savoir la cause, et s'amassèrent autour d'eux pour les regarder. Sse-yeou-pe criait de toutes ses forces :

— Y a-t-il rien d'aussi étrange dans le monde ? Si tu as perdu ta femme, comment t'adresses-tu à un homme qui passe pour la retrouver ?

— Je serais bien fâché de vous arrêter, monsieur, mais tout ce que je vous demande, c'est de vouloir bien me donner votre fouet, et ma femme se retrouvera à l'instant même.

Les assistants se mirent à rire à ces paroles.

— Cet homme est un fou, s'écrièrent-ils, que veut-il dire d'une femme perdue qui se retrouvera par la vertu d'un fouet ?

— Mon fouet a une poignée de corail, et vaut plusieurs onces d'argent, pourquoi irais-je te le donner ? dit Sse-yeou-pe,

et sa colère augmentant encore, il leva son fouet pour le frapper de nouveau.

L'homme se mit à crier :

— Monsieur ! dit-il, attendez ! avant de me battre, permettez-moi de vous expliquer une chose.

— Suspendez un moment votre courroux, monsieur, dirent les assistants, et permettez-lui de s'expliquer. Nous ne vous retiendrons pas ensuite, si vous voulez le châtier.

Et ils demandèrent à cet homme de quel pays il était, et quelle était son affaire, en lui enjoignant de leur expliquer tout cela en détail.

— Je suis, répondit-il, du village de Yang-kia, près de la petite ville de Tan-yang. Mon nom est Yang-ko. Ces jours derniers j'ai envoyé ma femme à la ville pour retirer des effets que nous avions mis en gage. Des inconnus l'ont enlevée sur la route. J'ai passé toute la journée à la chercher, sans en avoir aucune nouvelle. Ce matin de très bonne heure, étant au bourg de Keou-young, j'ai rencontré un docteur qui sait l'art des prières magiques : je l'ai supplié d'en dire une à mon intention, et il m'a promis qu'aujourd'hui, à trois heures trois quarts après midi, je retrouverais ma femme. Je lui ai demandé de quel côté je devais me diriger pour la chercher. Il m'a répondu qu'en allant vers le nord-est, l'espace de quarante milles [1], je trouverais un carrefour ; que j'y rencontrerais un jeune seigneur, vêtu d'un habit de couleur jaune de saule, et monté sur un cheval tacheté ; que je devais l'arrêter, lui demander le fouet qu'il portait à la main, et qu'alors ma femme se retrouverait ; qu'il fallait seulement courir en toute hâte, parce que si je le manquais d'un seul pas, et qu'il fût déjà passé, il me serait impossible de la rejoindre jamais. Muni de cette instruction je suis venu tout d'une haleine, et à jeun. J'ai fait quarante milles pour arriver à ce carrefour, et grâce à ma diligence, j'ai rencontré monsieur, monté sur son cheval, et dont l'habillement et la figure répondent parfaitement à la description qu'on m'en avait faite. Comment douter que ce ne soit lui qu'on m'a indiqué ? J'ai prié monsieur de faire un acte d'humanité, et de vouloir bien me donner son fouet, pour que nous puissions, ma femme et moi, nous voir réunis de nouveau, puisque c'est de lui que dépend cette merveilleuse opération.

---

[1] Quatre lieues.

> — Vous perdez tout-à-fait le sens, mon cher ami ! dit en riant Sse-yeou-pe, il n'y a jamais eu dans le monde de p.495 docteur doué de facultés si extraordinaires. Après avoir vu bien distinctement mon cheval, mon habillement et ma figure, vous avez forgé ce conte à plaisir, pour m'escroquer mon fouet. Comment voulez-vous qu'on ajoute foi à ce que vous dites ?
>
> — Je ne serais pas assez hardi pour vouloir vous en imposer, répondit Yang-ko ; je pense bien que vous ne vous en rapporterai pas à moi. Mais vous ne sauriez manquer de croire à toutes les choses que ce docteur a dites. Il a encore ajouté que votre voyage avait pour objet la recherche d'un mariage. Cela est-il vrai, ou faux ? vous savez bien, monsieur, à quoi vous en tenir.

A ces mots de *recherche d'un mariage*, Sse-yeou-pe resta interdit : « Voilà, se dit-il, une affaire que j'ai tenue si bien renfermée dans mon sein, que les dieux eux-mêmes n'auraient pu la découvrir. Comment cet homme fait pour la pénétrer ? Il y a donc quelque chose de vrai dans tout ceci. »

Puis s'adressant à Yang-ko :

> — Eh bien ! lui dit-il, je consens à vous donner mon fouet, ce n'est pas une chose de grande conséquence. Mais il faut qu'aujourd'hui même je fasse diligence pour arriver à l'embouchure du fleuve, et si je n'ai pas de fouet mon cheval ne voudra pas avancer ; comment pourrai-je me tirer d'embarras ?

Les assistants, qui avaient trouvé quelque chose d'extraordinaire dans cette affaire, étaient tous fort curieux de voir comment le fouet de l'un ferait retrouver la femme de l'autre, et s'apercevant à la physionomie de Sse-yeou-pe qu'il était disposé à accorder ce qu'on lui demandait, ils commencèrent à prendre son parti :

— Puisque ce monsieur veut bien consentir à vous donner son fouet, dirent-ils, vous devriez bien vite aller lui couper une branche de saule, pour lui en tenir place.

Yang-ko ne demandait pas mieux que de rendre ce service à Sse-yeou-pe ; mais la crainte que celui-ci ne profitât du moment pour s'éloigner l'obligeait à rester pour le retenir. Sse-yeou-pe devina son motif, et lui remettant d'avance le fouet :

— Puisque je vous l'ai promis, dit-il, je ne vous manquerai certainement pas de parole. Allez vite me couper une branche car je suis très pressé de continuer ma route.

Yang-ko prit le fouet en faisant mille protestations de gratitude :

— Que de remercîments je vous dois, monsieur ! lui dit-il, si je parviens à retrouver ma femme, bien certainement je ne manquerai pas de vous le reporter.

Et s'étant relevé, il regarda de côté et d'autre, pour voir où il pourrait aller cueillir une branche de saule.

On était alors à la seconde décade de la deuxième lune [1]. Les bords de la route étaient plantés de jeunes saules dont les rameaux encore mous et flexibles n'auraient pas fait avancer un cheval. Mais du côté du sud-est, à l'entrée d'un sentier ombragé, et tout auprès d'une vieille chapelle en ruines, s'élevaient trois ou quatre grands saules, dont on apercevait les têtes par dessus la muraille. Yang-ko s'y dirigea en toute hâte ; mais à peine était-il grimpé dans un de ces arbres, et sur le point d'en arracher une branche, qu'il entendit les cris de quelqu'un qui se lamentait dans la chapelle. Il écarta le feuillage ; et ses regards plongeant dans l'intérieur, il vit trois hommes qui entouraient sa femme et qui la retenaient de force au milieu d'eux. Elle résistait à cette violence qui était la cause de ses cris et de ses sanglots.

A ce spectacle, Yang-ko ne put se contenir :

---

[1] Vers le commencement de mars.

— Brigands, misérables ! s'écria-t-il, c'est donc ici que vous venez vous cacher après avoir ravi la femme d'autrui !

En même temps il descendit de l'arbre précipitamment, et se mit à frapper à coups redoublés à la porte de la chapelle.

Les assistants qui avaient entendu les mots, *c'est donc ici*, se hâtèrent d'approcher tous ensemble pour voir de quoi il s'agissait. Yang-ko, qui s'était présenté d'abord à la principale porte de la chapelle, l'avait trouvée barricadée, et ne voulant pas s'arrêter à l'enfoncer, comme il eût fallu faire, avec sa tête ou ses pieds, il chercha une ouverture pour entrer. Mais avant qu'il eût achevé le tour et qu'il fût parvenu derrière la chapelle, il y avait longtemps que les trois ravisseurs avaient pris la fuite en passant par une des brèches de la muraille. La femme seule p.496 y était restée. Les deux époux furent transportés de joie en se voyant réunis, et ils se mirent à pleurer d'attendrissement. Les assistants étaient demeurés saisis d'étonnement à cette vue, et ils reconnurent que tout ce que Yang-ko avait dit était conforme à la vérité.

Cependant Sse-yeou-pe, qui avait entendu dire que Yang-ko venait de retrouver sa femme, fut frappé d'une surprise inexprimable. Il descendit lui-même, et laissant Siao-hi pour veiller sur son cheval, il s'approcha de la chapelle pour s'assurer de la chose par ses yeux. En le voyant entrer, Yang-ko dit à sa femme :

— Si je n'étais pas venu couper une branche de saule pour obtenir de monsieur qu'il me donnât son fouet, nous ne nous serions jamais revus dans cette vie.

Puis remettant le fouet à Sse-yeou-pe :

— Mille remercîments, monsieur, lui dit-il, je n'ai plus besoin de ceci.

— Vit-on jamais dans l'univers quelque chose d'aussi étrange que cette aventure ! s'écria Sse-yeou-pe ; je vous ai fait injure, mon ami ; mais dites-moi, je vous prie, quel est le nom de ce docteur qui dit les prières magiques ?

> — Personne ne sait son nom de famille ou ses surnoms, répondit Yang-ko, mais comme il porte à la main une pancarte sur laquelle sont écrits les mots : *Saï chin sian*, on s'est accoutumé à l'appeler *Saï-chin-sien*, ou l'*ermite de la reconnaissance* [1].

En finissant de parler, il renouvela encore par deux et trois fois ses actions de grâces à Sse-yeou-pe ainsi qu'aux autres assistants, et, emmenant sa femme avec lui, il reprit le chemin par où il était venu. Après son départ, Sse-yeou-pe sortit de la chapelle, remonta à cheval, et tout en cheminant il se livra à mille pensées différentes, qui lui étaient inspirées par ce qu'il venait de voir [2].

@

[1] Les mots chinois ont une signification particulière. Ils s'appliquent à une cérémonie qui se fait à la fin de l'année, pour remercier les dieux des bienfaits qu'on en a reçus dans le cours des mois qui viennent de s'écouler.

[2] *Yu-kiao-li, ou les Deux Cousines*, t. II, p. 29 à 42.

P'ING-CHAN-LING-YEN

Ouvrage du quatrième thsaï-tseu

@

Le *P'ing-chan-ling-yen* ou *les Deux jeunes filles lettrées* est un roman de mœurs, dont le titre désigne par autant de monosyllabes, les noms abrégés des quatre principaux personnages : CHAN-taï et LING Kiang-sioue (les deux jeunes filles), P'ING Jou-heng et YEN Pe-han (les deux lettrés). Cet ouvrage du quatrième thsaï-tseu serait aussi inconnu chez nous que le P'ing-kouéi-tchouen et le Pe-kouéi-tchi, si M. Stanislas Julien ne s'était donné la peine de le traduire, en 1845 [1]. Pour caractériser le P'ing-chan-ling-yen, nous dirons qu'il est un chef-d'œuvre du Wên-tchang (style littéraire). Dans tout le cours du roman, l'auteur semble n'avoir d'autres soucis que la recherche des plus belles figures et le jeu des syllabes à double entente. Il n'y a ni intrigue, ni épisodes, ni combinaisons dramatiques. L'intérêt, je le répète, est dans le style.

> « Ces morceaux de belle prose, observe, au sujet du Wên-tchang, M. Abel-Rémusat, où l'on décrit uniquement pour décrire, et où l'auteur se propose surtout de faire preuve de talent et de bel esprit, sont, il faut l'avouer, des ornements déplacés, particulièrement dans le style le plus habituel des romans chinois, dont les sujets ne comportent pas, en général, une grande élévation. Effectivement, les personnages qu'on y voit le plus souvent figurer sont rarement pris dans l'ordre le plus illustre, celui des rois et des princes. Ce ne sont pas non plus des individus appartenant à la dernière classe ; mais bien des personnes de moyen état et des rangs intermédiaires de la société, des magistrats, des gouverneurs de villes ou de provinces, des préfets ou des sous-préfets, des conseillers d'État ou de simples lettrés. Le langage employé par ces divers personnages est d'ordinaire assorti à leurs conditions. Les subalternes et les personnages

[1] La traduction de M. Julien a été publiée dans la Bibliothèque choisie du *Constitutionnel*.

> p.497 vulgaires se servent de la langue commune mais la manière de parler des lettrés est toujours plus ornée, et quand ils entrent en conversation les uns avec les autres, leur style devient si fleuri, tellement riche en métaphores et en expressions poétiques, qu'il en est quelquefois inintelligible : ce sont comme des énigmes qu'ils se donnent à deviner les uns aux autres, et auxquelles il est d'usage de répondre dans les plus beaux termes imaginables. C'est une profusion de traits d'esprit, un déluge d'images ingénieuses, d'emblèmes recherchés et d'allusions savantes sur lesquelles le dernier venu doit toujours s'efforcer d'enchérir. L'histoire ancienne et moderne, les anecdotes particulières, les usages de l'antiquité, les traditions locales, les préjugés relatifs aux actions de la nature, aux propriétés des plantes ou aux habitudes des animaux, les fables, enfin, tout est mis à contribution dans ces entretiens doctes et fleuris, tout concourt à embellir le langage des gens bien élevés. Il s'est formé de cette manière un vocabulaire de locutions bizarres et ampoulées, de termes alambiqués et emphatiques, d'où les mots propres et les phrases simples sont soigneusement bannis. C'est un trait du caractère national qu'on doit se garder d'effacer, au risque de choquer les gens de goût ; car il ne faut pas que les lettrés de la Chine passent pour être plus simples dans leurs manières, ni plus naturels dans leur façon de s'exprimer qu'ils ne le sont en réalité. Ils perdraient trop eux-mêmes aux améliorations qu'on voudrait apporter à leur langage ; ce ne serait pas la peine de faire de si longues études, et de pâlir toute sa vie sur les écrits des anciens, pour parler ensuite comme tout le monde, et n'employer que des termes d'un usage universel [1].

Nul roman peut-être n'offre une plus belle matière à la critique et à

[1] Voyez le *Yu-kiao-li*, roman chinois, traduit par M. Abel-Rémusat, préface, p. XX à XXIV.

l'érudition que le P'ing-chan-ling-yen. On ne s'étonnera donc point que M. Stanislas Julien ait regardé la traduction française d'un tel ouvrage comme insuffisante, et qu'il en prépare le commentaire. Un commentaire sur un auteur chinois, écrit par M. Julien, ne saurait manquer d'être instructif, complet, approfondi.

Nous citerons ici un fragment du premier chapitre, où se trouve la description d'un magnifique festin donné par l'empereur.

Description d'un banquet impérial

« Sous une dynastie illustre et florissante des temps passés, on comptait, dans la ville de Tchang-ngan (la capitale), neuf portes et cent carrefours, six grandes rues, trois marchés, trente-six maisons de plaisir, et soixante-douze pavillons. On voyait circuler en foule des magistrats en costume de cérémonie ; l'air retentissait au loin du bruit des coursiers et des chars ; partout on se réjouissait au son des instruments de musique.

Un jour, le fils du ciel s'étant rendu de bonne heure au palais, les officiers civils et militaires vinrent en foule lui présenter leurs hommages et leurs félicitations. La cloche du matin résonnait dans la salle d'or, et la garde divine était rangée sur les degrés de jade ; c'était un spectacle aussi magnifique qu'imposant. Après que tous les magistrats eurent fini de se prosterner devant l'empereur, et de lui souhaiter de vivre dix mille années, chacun d'eux rentra dans son rang, et y resta droit et immobile.

Tout à coup, un officier du palais s'écria à voix haute :

— S'il y a quelque affaire importante, qu'on se hâte de l'annoncer à Sa Majesté !

Il n'avait pas achevé de parler, qu'on vit un magistrat sortir des rangs ; il portait un bonnet de crêpe noir, et tenait dans

sa main une tablette d'ivoire. Il se jette à genoux sur les dalles rouges, et s'écrie :

— Tchang-kin, président du tribunal impérial d'astronomie, a un événement d'une grande importance à annoncer !

L'empereur lui ayant fait demander quel était cet événement :

— Cette nuit, répondit-il, comme j'observais l'aspect du ciel, j'ai vu des nuages et des vapeurs d'heureux augure envelopper le cercle circompolaire ; j'ai vu p.498 des étoiles dont l'éclat annonce la joie et le bonheur briller près de la route jaune (l'écliptique)... J'ose supplier Votre Majesté, d'ordonner au tribunal des rites de publier dans tout l'empire un décret de félicitations, et d'exalter la paix, l'harmonie et les changements salutaires que la génération présente doit à notre auguste souverain. J'ai observé en outre que les six étoiles de Wên-tchang brillaient d'un double éclat. Tout cela nous présage que des lettrés éminents du *jardin de la littérature* répandront un grand lustre sur votre administration sage et éclairée. Mais ce qui est digne surtout d'exciter l'admiration, c'est que la constellation Koueï-pi répandait des flots de clarté qui inondaient l'univers : c'est signe que dans l'empire il doit naître des hommes d'un génie extraordinaire, et tels qu'on n'en aura point vu de semblables dans aucun siècle. Comme le ki-lin et le phénix, ils se tiendront cachés dans des asiles profonds et reculés. Je supplie Votre Majesté de convoquer le tribunal des rites, afin qu'après en avoir mûrement délibéré, il envoie dans les différentes parties de l'empire des commissaires pour rechercher et découvrir les hommes capables de vous seconder dans vos augustes desseins.

A près que le fils du ciel eut entendu ce rapport, une vive allégresse éclata sur sa face majestueuse.

— Je n'approuve pas, dit-il, qu'on me décrète des félicitations ; mais les hommes de talent sont le trésor du

royaume ; je ne puis permettre qu'ils restent cachés dans l'obscurité. J'ordonne au tribunal des rites de délibérer sur ce point, et d'envoyer des commissaires pour les rechercher et les découvrir.

A peine cet ordre impérial était-il rendu que le président du tribunal des rites sortit des rangs.

— Sire, dit-il, puisque la sainteté et les lumières de Votre Majesté ont été annoncées par des signes célestes, il était convenable de décréter des félicitations. En s'y refusant, par excès d'humilité, le souverain qui mérite de vivre dix mille ans ne fait que montrer davantage la grandeur de sa vertu. Cependant le progrès des mœurs publiques a une liaison intime avec les révolutions de chaque époque ; comment pourrait-on le tenir caché, au lieu de le révéler au grand jour ?... Sans doute, il est permis d'envoyer des commissaires à la recherche des hommes de talent ; mais, d'après les lois établies par les ancêtres de Votre Majesté, c'est au moyen des examens publics et des concours que les hommes de talent doivent se recruter ; si on les appelle maintenant en vertu d'une ordonnance, on leur conférera donc arbitrairement des grades et des emplois ! Que deviendraient alors les examens publics ? Par là on s'écarterait, je le crains, des vues qui ont guidé vos ancêtres, lorsqu'ils ont fondé la belle institution des concours. Voici mon humble opinion : le parti le plus utile est de recommander aux directeurs des collèges de chaque province de donner des ordres sévères aux magistrats des villes de premier et de troisième ordre, pour qu'à l'époque des examens annuels ou du concours général ils s'appliquent ardemment à rechercher, en dehors du nombre régulier des concurrents inscrits, les hommes d'un vrai talent, et à les porter d'office sur la liste du concours. Qu'on décide, en outre, que les magistrats des villes de premier et de troisième ordre obtiendront de l'avancement ou

se verront abaissés suivant qu'ils auront découvert ou négligé de signaler des hommes de talent... Je supplie notre auguste souverain d'examiner cette importante question, et de la décider.

Le fils du ciel fut enchanté de ce rapport :

— Les avis de Votre Excellence, dit-il, sont d'une parfaite justesse. J'ordonne qu'on se conforme à votre proposition, et qu'on l'exécute sur-le-champ !

Les membres du tribunal des rites, avant reçu ce décret, s'avancèrent à la tête de tous les autres magistrats, et saluèrent l'empereur, en lui souhaitant de vivre dix mille années. Après avoir reçu leurs hommages, le fils du ciel rentra dans son palais, et tous les magistrats se retirèrent.

Ce jour-là, dès que le tribunal des rites eut publié l'ordre impérial, tous les mandarins qui se trouvaient dans la capitale écrivirent chacun une lettre de félicitations, et vinrent, l'un après p.499 l'autre, la présenter à l'empereur. Ces lettres, qui n'avaient d'autre but que de louer les mérites du souverain et d'exalter ses vertus, n'étaient pas d'une grande conséquence ; mais chacun d'eux, jaloux de montrer son talent, avait déployé toutes les ressources de l'art, étalé toutes les richesses du style. Le fils du ciel se rendit en personne dans la salle latérale, et les examina lui-même avec le plus grand soin. Il remarqua dans toutes ces pièces des expressions d'une beauté merveilleuse et des passages faits pour exciter l'admiration ; son âme sainte en fut transportée de joie :

— Je reconnais maintenant, dit-il, que le président du tribunal de l'astronomie ne m'a point trompé en annonçant la splendeur éclatante de la constellation Wên-tchang. Je suis touché des félicitations que m'ont présentées tous les

magistrats ; il convient que j'y réponde, en les invitant à un banquet solennel.

Aussitôt il ordonna à tous les magistrats de se réunir le douzième jour de la troisième lune, auprès de la porte appelée Touan-men, pour prendre part au banquet impérial.

Dès que ce décret fut rendu, tous les magistrats firent éclater, en battant des mains et en dansant, leurs transports de joie et de reconnaissance.

Le jour du festin étant arrivé, on put juger que le gouvernement était honnête, et que le ciel lui était favorable. En effet, ce jour-là le ciel était pur et l'atmosphère transparente ; le soleil répandait une douce chaleur, le vent était calme, et une multitude de fleurs étaient épanouies. Le fils du ciel se rendit en personne à la porte appelée Touan-men. Au bas des degrés qui y conduisaient, on voyait étalés avec ordre les mets du festin impérial. Lorsque tous les magistrats eurent fini de présenter leurs hommages à l'empereur, il ne resta que quelques membres du conseil privé (quelques ministres), qui prirent place à la table impériale. Tous les autres fonctionnaires, suivant l'importance du bureau dont ils faisaient partie, étaient rangés et assis au bas des degrés. Sur chaque table, le fils du ciel ordonna de placer un pot de fleurs renommées du jardin impérial.

En entendant cet ordre, tous les magistrats frappèrent la terre de leur front pour remercier le souverain de ce nouveau bienfait ; puis chacun alla s'asseoir à sa place. Au bout de quelques instants, on entendit résonner la musique du dragon et du phénix, et l'on vit servir dans des vases de jade les mets les plus recherchés. On peut dire que rien ne saurait se comparer à la magnificence de l'empereur. Nous tacherons d'en donner une idée.

« La fortune de l'empire brillait du plus grand éclat ; on contemplait celui qui se dit un simple mortel (l'empereur) comme le soleil et la lune qui règnent au milieu du firmament. Ses augustes bienfaits s'étendaient comme une mer sans bornes ; mille magistrats étaient réunis dans la salle de la fleur Fou-yong (*hibiscus rosa sinensis*) ; les beautés du printemps inondaient le palais de Kien-tchang ; l'oreille était charmée des modulations du loriot, dont l'aile effleurait la terre ; tout le palais, resplendissant de bannières rouges, vous enivrait de couleurs éblouissantes. Les mets provenaient des parcs de l'empereur. On y remarquait des foies de dragon, de la moelle de phénix, des petits de léopards, des lèvres de sing-sing, des bosses de chameau, des paumes d'ours, des grillades de hiao et des queues de carpe. Les produits les plus rares des montagnes et des mers étaient étalés avec profusion. On ne finirait pas de décrire les saveurs exquises des huit trésors de sa table. La musique qui résonnait était celle du palais : on ne se lassait pas d'entendre les paroles et les sons harmonieux de ces airs neuf fois répétés. Du milieu des rangs, les riches costumes étincelaient aux rayons du soleil. On voyait des vêtements ornés de cigognes, de faisans dorés, de paons, d'oies, de faisans blancs, de cormorans, de huppes, de cailles, de pies, de loriots. Ceux qui portaient ces vêtements étaient placés, les uns en avant, les autres en arrière, et formaient une multitude aussi nombreuse qu'imposante. Au bas des degrés, les bonnets et les diadèmes brillaient comme des étoiles. On p.500 distinguait le bonnet de ceux qui présentent les sages (le bonnet des lettrés), le bonnet de lynx (celui du bourreau), le bonnet de faisan doré (celui des surintendants de chaque ministère), le bonnet à ailes de cigales (celui du guerrier), le bonnet à queue de pie (celui d'un chef de canton), le bonnet à colonne de fer (celui du juge criminel), le bonnet à surface dorée (celui des astronomes), le bonnet de ceux qui

repoussent les méchants (celui des gardiens du palais), le bonnet de l'amitié et de la déférence (celui du magistrat qui enseigne les rites). Tous ces officiers étaient remplis d'une crainte respectueuse. Les uns se retiraient, les autres accouraient pour recevoir de près les ordres bienveillants du souverain : ils contemplaient tous la joie qui animait le visage céleste (de l'empereur) ; tous sentaient avec émotion la douce rosée (de ses bienfaits) qui se répandait d'une manière égale ; tous savaient que sa bonté ne connaissait pas la partialité. Se courbant avec humilité pour accomplir leurs devoirs, ils célébraient la protection du ciel (de l'empereur) qui les enivrait et les rassasiait de ses grâces.

« Lorsque le prince disait *oui*, souvent les ministres disaient *non* ; ils auraient rougi de se prêter à des flatteries complaisantes. Ils ne désiraient guère se retirer sans être ivres ; mais comme il y avait à gauche un inspecteur, et à droite un historien, quel est celui qui aurait osé manquer aux convenances ? Le prince, voulant mettre le comble à la joie de ses officiers, leur faisait distribuer, par respect pour les anciens usages de sa dynastie, la chanson où l'on célèbre les ministres enivrés par ordre impérial. Les sujets, émus des bienfaits de l'empereur, choisissaient quelques-unes des meilleures exhortations des siècles passés, et lui présentaient, avec une noble fraternité, la pétition pour l'éloignement de Y-ti (qui inventa l'art de faire du vin). Au bruit des tambours et des cloches, des fûtes et des guitares, on vidait des coupes joyeuses. Le ciel et la terre étaient unis dans une douce allégresse ; on souhaitait à l'empereur une longévité de dix mille ans, une existence sans bornes, comme celle du soleil et de la lune, des montagnes et des collines. »

Après que le prince et les sujets eurent bu assez longtemps, les membres du conseil privé (les ministres), voyant que la musique avait été exécutée à trois reprises, et que le vin avait

circulé neuf fois, craignirent que la multitude des officiers ne s'écartât des convenances. Ils quittèrent leurs sièges, et, se mettant à la tête des convives, ils allèrent se prosterner devant l'empereur :

— Sire, dit l'un d'eux, grâce votre bonté sainte, nous avons pris part à un splendide festin ; nous venons, à la tête des magistrats, vous offrir nos remercîments.

@

CHOUÏ-HOU-TCHOUEN

Ouvrage du cinquième thsaï-tseu

@

Le *Chouï-hou-tchouen*, ou l'*Histoire des rives du fleuve*, est un roman célèbre, où figurent plus de cent personnages principaux, sans compter les agents subalternes ; un roman d'une énorme et volumineuse prolixité, car il n'a pas moins de soixante-dix livres. Tous les chapitres se divisent régulièrement en deux parties, et l'ouvrage présente la singulière complication de cent quarante intrigues différentes. Cet ouvrage, que Fourmont avait pris pour une histoire de la Chine, au troisième siècle ; M. Klaproth, pour un roman historique, et M. Abel-Rémusat, pour un roman semi-historique de la même nature que le *San-koŭe-tchi*, est presque tout entier d'invention : c'est le premier roman comique des Chinois. Quoiqu'on le réimprime tous les jours à mi-page avec le San-koŭe-tchi, on aurait tort de le regarder comme le pendant de l'*Histoire des trois royaumes*. Toutes les parties du livre sont traitées trop plaisamment pour être historiques. Il ne me semble point que Chi-naï-ngan ait voulu imiter Lo-kouan-tchong, et lutter avec l'Histoire des trois royaumes dans le roman *Chouï-hou-tchouen*, qui contient pourtant une foule de tableaux analogues, et dont le sujet est pris dans l'histoire d'une p.501 guerre sociale. A l'exception du prologue le *Chouï-hou-tchouen* n'est point imité du *San-koŭe* ; Chi-naï-ngan a travaillé d'après lui-même. Sa manière est plus naturelle que celle de Lo-kouan-tchong, plus agréable. Lo-kouan-tchong se borne à raconter les faits ; Chi-naï-ngan cherche à peindre les mœurs ; il a plus de scènes à effet, mais il s'arrêta sur des détails trop minutieux, quelquefois même sur des puérilités. Il ne faut pas comparer, quant au style, le *Chouï-hou-tchouen* au *San-koŭe-tchi*. Le ton du *San-koŭe-tchi*, roman héroïque, est plus noble que celui du *Chouï-hou-tchouen*, qui n'est qu'un roman comique. Avec le style concis et serré du *San-koŭe*, l'auteur du *Chouï-hou-tchouen* n'aurait jamais pu descendre, comme il l'a fait, au ton naïf du badinage et de la conversation familière.

Il y a donc une grande différence entre le *San-koŭe-tchi* et le *Chouï-hou-tchouen*. La variété des épisodes, des tableaux et des portraits, la

multiplicité des aventures, et un dialogue animé, recommandent particulièrement le *Chouï-hou-tchouen*. Un tel ouvrage convenait surtout aux imaginations actives et mobiles. Il est aimé des jeunes gens. « Les jeunes gens ne lisent pas le San-koŭe, dit un proverbe chinois, les vieillards ne lisent pas le *Chouï-hou-tchouen*. » Mais l'amusement que ce livre procure à la jeunesse chinoise n'est pas son seul mérite ; il peut servir à donner une idée très exacte du caractère et des mœurs des Chinois au douzième siècle de notre ère, dans un temps où la grande dynastie des Song penchait vers son déclin, où le pays, avant de subir la domination des Mongols, était ravagé par la peste, la famine et le brigandage.

Le *Chouï-hou-tchouen* est un monument précieux du Kouan-hoa ou de la langue commune. Ce célèbre ouvrage qui parut pour la première fois sous le règne des empereurs mongols, fut réimprimé vers l'an 1650, avec un commentaire perpétuel, par Kin-ching-than, auteur d'une version du *San-koŭe-tchi*, écrivain d'un grand mérite et dont j'ai déjà parlé. Il a intitulé ce roman *Chi-naï-ngan-kou-pen-chouï-hou-tchouen*, « Histoire des rivages conforme à l'ancienne édition de Chi-naï-ngan. » Depuis Kin-ching-than, on a publié une édition du *Chouï-hou-tchouen*, intitulée *Chouï-hou-tchouen-chu*, « Édition complète de l'Histoire des rives du fleuve », et qui contient cent vingt chapitres au lieu de soixante-dix. J'ai lu avec beaucoup d'attention le nouveau *Chouï-hou-tchouen* (c'est-à-dire les cinquante chapitres ajoutés à l'ancien), et j'ose affirmer qu'on n'y trouve pas le même fond d'intérêt, ni dans les caractères, ni dans les situations. C'était d'ailleurs l'opinion du père Prémare, qui recommandait aux missionnaires la lecture du *Chouï-hou-tchouen* ; il préférait l'édition de Kin-ching-than. « *Sed ut secretus hujus libri sapor melius sentiatur, emendus erit qualis ab ingenioso Kin-ching-than fuit editus, cum notis, quibus mirum authoris artificium primus detexit.* » Cependant le *Chouï-hou-tchouen*, quelque excellent qu'il fût jugé d'ailleurs, sous le rapport de la composition et du style, fut mis à l'index quelque temps après la publication de Kin-ching-than (1695), par l'empereur Khang-hi, comme capable de pervertir les inclinations les plus douces et les plus bienfaisantes. C'est précisément

à ce titre que le roman paraîtra plus remarquable. Pour que des personnages comme Song-kiang, Tseou-ming, et tant d'autres, qui ne sont que des chefs de brigands, inspirent un intérêt si vif, il faut que Chi-naï-ngan ait du mérite, et même beaucoup de mérite.

Le *Chouï-hou-tchouen* est une composition qui échappe à toute analyse. Le lecteur jugera de la variété des tableaux et de la multiplicité des épisodes par la table des matières que je vais présenter et par les extraits qui la suivront. Il y a peut-être dans ce roman une trop grande multitude d'aventures ; mais comme l'intérêt se concentre sur quelques personnages, l'attention n'est point fatiguée.

Table des matières

contenues dans les deux premiers volumes du *Chouï-hou-tchouen*
(édition de la Bibliothèque nationale)

Peste de Khaï-fong-fou. Décret de l'empereur. Mission du gouverneur du palais. Un pèlerinage à la montagne des *Dragons et des Tigres*. Conférence du gouverneur avec les tao-sse. Comment il laisse échapper dans sa méprise des démons et des êtres surnaturels. Le grand maître de la doctrine conjure, par des prières et des sacrifices, une maladie pestilentielle.

CHAPITRE PREMIER

Mœurs de la cour impériale des Song, à l'époque de la décadence. Jeunesse d'un premier ministre. Histoire et aventures de Kao-Khieou. Portrait de Siao-wang-tou, gouverneur du palais impérial. Histoire du prince de Touan. Par quel hasard Kao-khieou gagne la faveur du prince, et comment il devint premier ministre. Histoire de Wang-tsin. De quel stratagème il use pour prendre la fuite. Le village Sse-kia ou *des familles Sse.* Aventures de Sse-tsin, surnommé *le Dragon à neuf raies.* Histoire des brigands du mont Chao-hoa. Tchou-wou, Yang-tchun et Tchin-ta. Combat de Sse-tsin et de Tchin-ta ; quelles en furent les suites.

CHAPITRE II

Conférence de Sse-tsin avec les chefs militaires. Meurtre de Wang-sse. De la résolution que prend Sse-tsin de mettre le feu à sa ferme. Comment il se venge de Li-ki. Il accompagne les brigands sur le mont Chao-hoa. Voyage de Sse-tsin. Il fait connaissance avec Lou-ta dans une caverne du Hoeï-tcheou. Quel homme c'était que Lou-ta. Histoire de Li-tchong. De la rencontre que Lou-

ta et ses compagnons firent d'une jeune femme qui pleurait. Histoire de Kin-lao et de sa fille Tsoui-lien. Du dessein que forme Lou-ta de venger l'injure faite à la jeune femme. Meurtre du boucher Tchin-tou. Fuite de Lou-ta.

CHAPITRE III

Par quel hasard Lou-ta reconnaît Kin-lao. Histoire de Tchao, le youen-waï (titre honorifique). Description d'un repas. Lou-ta se retire dans le village des Sept-Diamants. Quels motifs l'engagent à embrasser la profession religieuse. Histoire du monastère de Mañdjous'ri. Ordination de Lou-ta. Description des cérémonies de la tonsure, de la prise d'habits et de l'imposition des mains. Comment le néophyte quitte son nom et s'appelle, en religion, *Savoir-profond.* Horrible scandale dans le monastère. Représentations faites par les bonzes au supérieur. De quelle manière *Savoir-profond* viole les préceptes et les règles du bouddhisme. Marché public. Comment les habitants d'un village relevaient du supérieur d'un monastère. Nouveaux scandales. Intempérance de *Savoir-profond ;* il brise, dans son ivresse, les statues des saints et détruit un belvédère. *Savoir-profond* est exclu de la communauté.

CHAPITRE IV

Départ de *Savoir-profond* pour le monastère de Tong-king. Il passe par le village Thao-hoa ou des *Fleurs de pêcher.* Quelle personne il trouva dans une ferme. Conversation de *Savoir-profond* avec le fermier Lieou. Un mariage forcé. Des préparatifs qui se firent dans la ferme et ailleurs pour ce mariage. Cortège et toilette du fiancé. Quel homme c'était que ce fiancé. Important service que *Savoir-profond* rendit au fermier. Par quelle singulière aventure les noces furent tout à coup interrompues. De l'étonnement où fut Tcheou-thong de trouver un homme extraordinaire sur le lit de sa fiancée. Orage de coups de poings dans la chambre nuptiale. Frayeur des brigands. Comment *Savoir-profond* reconnut Li-tchong parmi les chefs. Le fermier et le religieux acceptent une invitation de Li-tchong, et accompagnent les brigands sur la montagne. Réconciliation de Tcheou-thong avec *Savoir-profond.* Comment on prêtait serment sous les Song. De quelle manière *Savoir-profond* fut traité par les brigands, et des sages réflexions qu'il fit à ce sujet. Belle conduite du religieux. Il se brouille avec les brigands et continue son voyage.

CHAPITRE V

Description d'un monastère abandonné, et quelles choses y vit *Savoir-profond.* De la rencontre qu'il fit d'un bonze qui chantait une romance. Une

jeune femme réduite au désespoir se jette dans un puits. Par quel hasard *Savoir-profond* trouva Sse-tsin dans une forêt. Comment ils se séparent. *Savoir-profond* prend la route du Tong-king, arrive dans la capitale, et se présente au couvent des ministres d'État. De quelle façon et avec quel costume il est introduit par les bonzes dans la cellule du supérieur. Organisation des services dans le monastère ; mode d'avancement. *Savoir-profond est* nommé régisseur du potager.

CHAPITRE VI

Quelles mauvaises gens *Savoir-profond* trouva dans le potager du monastère. Histoire de Tchang-san, surnommé *le Rat des rues,* et de Li-sse, surnommé *le Serpent des prairies.* De la singulière aventure qui leur arriva, lorsqu'ils voulurent plaisanter avec *Savoir-profond.* Portrait de Lin-tchong. Comment Kao, membre du conseil d'État et fils du gouverneur du palais impérial, aperçut la femme de Lin-tchong dans le temple des *Cinq-Montagnes* et en devint amoureux. Quel parti prit Lin-tchong après cette p.503 aventure. Mauvais succès des intrigues de Kao ; tentatives d'enlèvement. Le gouverneur du palais impérial se montre favorable aux amours de son fils, et ordonne le meurtre de Lin-tchong. Par quel accident Lin-tchong entra, sans le savoir, dans la salle du conseil.

CHAPITRE VII

Jugement de Lin-tchong ; probité de Sun-ting. Comment la justice s'administrait sous les Song, dans le tribunal de Khaï-fong-fou. Lin-tchong reçoit la bastonnade ; il est condamné à l'exil. De la conversation touchante que Lin-tchong eut avec sa femme, et du conseil qu'il lui donna. Il quitte la capitale pour se rendre à Tsang-tcheou. Comment les deux archers qui conduisaient Lin-tchong l'attachèrent à un arbre dans une forêt ; ce qu'ils voulaient faire.

CHAPITRE VIII

Par quel hasard Lin-tchong aperçut *Savoir-profond* dans la forêt, au moment où les archers se disposaient à exécuter les ordres du gouverneur impérial. Conversation de *Savoir-profond* avec les archers. Générosité de Lin-tchong ; il sauve la vie à ses assassins, et reprend la route de Tsang-tcheou. Ferme de Tchaï-lin. Quel homme c'était que Tchaï-lin. Histoire du commandant Hong. Une partie d'escrime. De quelle manière Lin-tchong fut reçu et traité dans le camp de Tsang-tcheou. Corruption des fonctionnaires. De l'embarras

où se trouve Lin-tchong, et comment il en sort.

CHAPITRE IX

Lin-tchong rencontre Li-tchaï. De la curieuse conversation qu'ils eurent ensemble. Comment Lin-tchong obtint du gouverneur du camp la permission de faire une promenade dans les environs de Tsang-tcheou. Relation de cette promenade. Lin-tchong s'arrête dans une chaumière. Description d'un ancien temple, qui était consacré au génie de la montagne de Tsang-tcheou, et dont la façade représentait d'un côté un juge et de l'autre un petit démon. De ce qui se passa dans le camp de Tsang-tcheou après le départ de Lin-tchong. Incendie du magasin à fourrage. De ce qui empêcha trois hommes d'exécuter une abominable résolution. Vengeance de Lin-tchong. Il retourne dans le temple, et dépose trois têtes sur la table des sacrifices, au pied de la statue du génie. De quelle façon les paysans éteignirent l'incendie du camp. Retour de Lin-tchong à Tsang-tcheou.

CHAPITRE X

Comment Lin-tchong est accusé d'avoir mis le feu au magasin de Tsang-tcheou. Fuite de Lin-tchong. Dans quel accoutrement il partit pour le mont Liang-chan. Histoire des brigands du mont Liang-chan ; Wang-lun, Thou-thsièn et Song-wan. Un bachelier sans place. De l'accueil que les brigands firent à Lin-tchong. Portrait de Tchu-koueï. Quel homme c'était que Tchu-koueï. Lin-tchong fait connaissance avec un personnage extraordinaire.

CHAPITRE XI

Histoire de Yang-tchi. Curieuse conversation de Wang-lun et de Yang-tchi. Une entrevue avec le premier ministre. Quel homme Yang-tchi rencontra, et de quel événement cette rencontre fut suivie. De quelle façon Yang-tchi se constitua prisonnier, après avoir commis un meurtre. Histoire de Liang, commandant en chef de l'armée de Ta-ming-fou.

CHAPITRE XII

Description d'un grand tournoi dans le faubourg de l'Est. Le commandant et les principaux officiers de la garnison assistent à cette fête. Combat à cheval de Yang-tchi et de Tcheou-kin ; costumes militaires du temps des Song. Histoire d'un magistrat du Chan-tong. Portraits de Tchu-tong, commandant de la cavalerie, et de Louï-hong, commandant de l'infanterie. La pagode de Lin-kouan. Comment les soldats de Loui-hong emmenèrent un homme qui dormait dans la pagode.

CHAPITRE XIII

Histoire de Lieou-lang, surnommé *le Démon aux cheveux rouges.* Par quel hasard il se trouvait dans la pagode, quand il fut arrêté par les soldats de Louï-hong. Quel homme c'était que Tchao-khaï. De la réputation dont il jouissait dans son district. Comment il accueillit Lieou-tang, et du service qu'il lui rendit.

CHAPITRE XIV

Conversation de Tchao-khaï avec Louï-hong. Histoire des trois frères Youên. Costumes des pêcheurs. Des exactions commises par les brigands dans les villages. Du projet important que forma Tchao-khaï, et de quelle manière il fut exécuté par Ou-yong. Réception amicale que Tchao-khaï fit aux trois frères Youên. Entretien secret de trois pêcheurs, de Tchao-khaï, de Lieou-tang et de Ou-yong, sur la politique et l'administration. Comment et par qui cet entretien fut interrompu. Quel homme c'était que le tao-sse Kong-sun-tching.

CHAPITRE XV

p.504 Conciliabule de Tchao-khaï, Ou-yong, Kong-sun-tching, Lieou-tang et des trois pêcheurs. De la résolution qu'ils forment ensemble. Comment ils se séparèrent. Conversation avec Yang-tchi. Yang-tchi est chargé d'une mission dangereuse. De quelle manière il rencontra dans une forêt sept marchands qui vendaient des jujubes. Des inquiétudes de Yang-tchi.

CHAPITRE XVI

Yang-tchi continue son voyage. De la rencontre qu'il fit dans une hôtellerie. Histoire de Tsao-tching. Le monastère des *Perles précieuses,* ou de la montagne des *Deux-Dragons.* Comment les bonzes de ce monastère, au nombre de cinq cents, laissent croître leurs cheveux et renoncent à la vie religieuse. Ils pillent les villages. Combat de *Savoir-profond* et de Yang-tchi. Reconnaissance. De quelle manière *Savoir-profond*, Tsao-tching et Yang-tchi s'introduisirent dans le *couvent des Perles précieuses.* Aventures de Ho-tsing et de son frère.

CHAPITRE XVII

Où mène la passion du jeu. Ho-tsing perd son argent, et devient teneur de livres chez un marchand. Histoire de Song-kiang et de sa famille. Entretien de Song-kiang avec Ho-thao. Par quel incident Tchao-khaï, Ou-yong, Kong-sun-ching et Lieou-tang se trouvent dans la nécessité de prendre la fuite. Des provisions de voyage qu'ils firent avant de se mettre en route, et de ce qui se

passa quand ils arrivèrent dans le village des Rochers.

CHAPITRE XVIII

Exploits de Tchao-khaï et de Kong-sun-tching. Comment ils se dérobent aux poursuites des archers. Incendie d'une ferme. Fidélité des trois frères Youên. Préparatifs dans le port des Rochers. Le commandant Ou-thao interroge un villageois. De quelle façon Ou-thao fut jeté dans un fleuve par des pêcheurs. De l'entretien de Tchao-khaï et de ses camarades avec Lin-tchong, et de la résolution qu'ils forment ensemble. Lin-tchong tue Wang-lun.

CHAPITRE XIX

Comment Lin-tchong reçut des nouvelles de la capitale, et apprit que la femme de Tchang-tsing s'était pendue. Violence dont le gouverneur du palais impérial voulait user envers cette femme. Curieuse conversation de Tchao-khaï avec Kong-sun-tching. Inquiétude et vigilance des mandarins. Histoire d'une veuve (madame Yen) qui n'avait pas le moyen d'acheter un cercueil pour son mari. Charité de Song-kiang. Il entretient et prend à bail la fille de la veuve. Des suites fâcheuses de ce contrat. District de la Chine où les hommes et les femmes observaient la fidélité conjugale. Quelle réception Song-kiang fit à Lieou-tang.

CHAPITRE XX

Intrigues de madame Yen et de sa fille Pŏ-si. De la chasteté de Song-kiang, et de quelle manière il passait les nuits avec sa concubine. Singulier entretien qu'il eut avec un employé du tribunal. Amours de Tchang-san et de Pŏ-si. Song-kiang refuse de juger Pŏ-si sur les apparences. Comment Pŏ-si trouva dans un portefeuille la correspondance de Song-kiang avec Tchao-khaï, et du parti qu'elle voulut en tirer. Injustes procédés de Pŏ-si. Song-kiang, dans un accès de colère, tue sa concubine. De quelle façon madame Yen se consola de la perte de sa fille.

CHAPITRE XXI

Procès intenté à Song-kiang ; plainte de madame Yen. Interrogatoire de Tang-nieou-eul. Le juge décerne un mandat d'amener contre Song-kiang. De quelle manière et sous quel costume Song-kiang prit la fuite avec son frère Song-tsing. Perquisitions faites à la campagne dans la ferme du père de Song-kiang. De ce qui se passa dans la ferme de Tchaï-tsin.

CHAPITRE XXII

De la rencontre que fit Song-kiang dans la ferme de Tchaï-tsin. Histoire de Wou-song. Entretien de Song-kiang avec Tchaï-tsin. Wou-song retourne dans son pays natal. Comment il aperçut un placard affiché sur la porte d'un temple en ruine et contenant un avis du gouverneur aux habitants du district. Force extraordinaire de Wou-song. Il terrasse un tigre dans une forêt et le tue avec son cimeterre. Honneurs rendus à Wou-song ; il est nommé major de la garde du district.

CHAPITRE XXIII

Histoire de Wou-ta, frère de Wou-song. Comment il épouse Kin-lièn. De la curieuse réception que Kin-lièn fit à son beau-frère. Chasteté de Wou-song. Mission délicate conférée par un gouverneur. Histoire de Si-men-khing, célèbre débauché de la dynastie des Song. Ses liaisons avec une entremetteuse de bas étage. Quelle femme c'était que madame Wang. Amours de Kin-lièn et de Si-men-khing.

CHAPITRE XXIV

Suite des amours de Kin-lièn et de p.505 Si-men-khing ; ils s'abandonnent à la volupté. De quelle manière Wou-ta, étant tombé malade, fut traité par sa femme Kin-lièn, et du poison qu'elle lui administra. Derniers moments de Wou-ta ; sa mort. Hypocrisie de Kin-lièn.

CHAPITRE XXV

Obsèques de Wou-ta. Toilette du mort ; cérémonial funèbre ; office religieux ; convoi. Kin-lièn, vêtue d'une longue robe de deuil, marche à la tête du cortège. Fausse incinération du corps. Ho-khieou-chŏ dérobe le cercueil de Wou-ta. Retour de Wou-song. Comment il apprend la mort de son frère. Du chagrin qu'il en ressentit, et de la conversation qu'il eut avec sa belle-sœur. Il offre un sacrifice ; apparition de Wou-ta. Révélations faites par un enfant. Entretien de Wou-song avec Ho-khieou-chŏ. Étrange festin auquel il convie Kin-lièn et madame Wang. Il venge la mort de son frère par le meurtre de Kin-lièn et de Si-men-khing. Condamnation de Wou-song.

CHAPITRE XXVI

Départ de Wou-song pour la prison de Mong-tcheou-fou. Il prend la roule de Mong-tcheou, et arrive à l'hôtellerie de la Croix. Description de cette hôtellerie. Quelles gens il y trouva. Histoire du maraîcher Tchang-sing. Anthropophagie.

CHAPITRE XXVII

Arrivée de Wou-song à Mong-tcheou-fou. Le directeur de la prison le reconnaît et le traite avec magnificence. De l'entretien qu'ils eurent ensemble. Histoire de Che-nghen et de son père. Singulières occupations des prisonniers.

CHAPITRE XXVIII

Entretien secret de Che-nghen avec Wou-song. De la résolution que Che-nghen et Wou-song formèrent après cet entretien. Ils quittent la prison de Mong-tcheou-fou. Histoire de l'aubergiste Tsiang-tchong, surnommé Tsiang-men-chin. De quelle manière Wou-song venge, dans son ivresse, le tort fait à Che-nghen. Combat de Wou-song avec Tsiang-men-chin.

CHAPITRE XXIX

Réinstallation de Che-nghen dans son auberge. Stratagème de Tsiang-men-chin. Wou-song reçoit une invitation de Tchang, gouverneur militaire de Mong-tcheou-fou. Quel accueil on lui fait dans l'hôtel de ce gouverneur. Une jeune musicienne, appelée Yo-lan (chrysanthème de jade), chante une romance. Ruses que le gouverneur met en usage pour s'emparer de l'argent et des présents de Wou-song. Nouvelle incarcération de Wou-song. Comment Che-nghen, pour sauver son bienfaiteur, parvient à corrompre les employé du tribunal. Il offre cent taels au greffier.

CHAPITRE XXX

Wou-song revient à Mong-tcheou-fou. De quelle manière il s'introduit dans l'hôtel du gouverneur Tchang. Pavillon du Youen et du Yang (oiseaux fabuleux). Orgie du gouverneur. Mémorable vengeance de Wou-song ; il extermine tous ceux qu'il rencontre dans l'hôtel. Fuite de Wou-song. Par quel hasard il entre la nuit dans l'hôtellerie de la Croix et reconnaît Tchang-tsing. Singulier déguisement que la fille de l'aubergiste propose à Wou-song. Il quitte l'hôtellerie, revêtu du costume d'un bonze que Tchang-tsing avait égorgé. Comment il délivre une jeune femme à laquelle un bachelier voulait faire violence.

CHAPITRE XXXI

Montagne des Scolopendres. Comment Wou-song fut pris par des paysans, qui l'attachèrent à un arbre. Conversation des paysans. Wou-song est délivré par Song-kiang. Reconnaissance et entretien secret des deux amis. Ils voyagent ensemble, et se séparent après avoir traversé le village du *Vent-pur.*

Song-kiang est arrêté par des brigands dans une forêt. De quel caractère étaient ces brigands. Histoire de Wang-yong et de Yen-chun. Ils rencontrent la femme d'un officier qui portait une cassolette d'argent. Comment Song-kiang empêcha Wang-yong de commettre un adultère.

CHAPITRE XXXII

Description du village de Thsing-fong ou du *Vent-pur.* Camps ou stations gouvernés par un mandarin civil et un mandarin militaire. De la réception que Hoa-yong fit à Song-kiang. Quel homme c'était que Hoa-yong. Une représentation, théâtrale. Singulière aventure de Song-kiang. Mission de Lieou-kao. Arrestation de Hoa-yong.

CHAPITRE XXXIII

Voyage de Hoang-sin et quel en fut le motif. Il rencontre les brigands dans une forêt. Comment ils délivrèrent la femme et la sœur de Hoa-yong. Portrait de Tseou-ming, gouverneur militaire de Thsing-tcheou-fou. Hoa-yong provoque Tseou-ming. Belle conduite de Song-kiang. Attaque nocturne de Thsing-tcheou-fou par les brigands. Retour de Tseou-ming à Thsing-tcheou-fou. Dans quel état il retrouve cette capitale. Ce qu'il aperçoit en montant sur les décombres des faubourgs qui avaient été incendiés. On lui refuse p.506 l'entrée de la ville. Singulière conférence de Tseou-ming avec les autorités. Il reconnaît la tête de sa femme suspendue à une pique.

CHANTRE XXXIV

Extermination de la famille de Lieou-kao. Song-kiang et Hoa-yong rencontrent dans une expédition deux militaires, dont l'un était habillé de rouge, et l'autre habillé de blanc. Quels étaient ces deux hommes. Histoire de Liu-fang et de Koŭo-tching. Che-yong remet à Song-kiang une lettre, par laquelle celui-ci apprend la mort de son père. Piété filiale de Song-kiang. Histoire de Lin-tchong et de Lieou-kiun. Assemblée générale des chefs Hoa-yong, Tseou-ming, Hoang-sin, Yen-chun, Wang-yong, Tchin-ta, Liu-fang, Koŭo-tching, Chĕ-yong. Conférence dans laquelle on lit une lettre de Song-kiang, après avoir brûlé des parfums. Serment prêté par les chefs. Comment Song-kiang retrouve son père, qu'il croyait mort.

@

Extraits du Chouï-hou-tchouen
ou de l'Histoire des rives du fleuve

I

Peste de Khaï-fong-fou

Prologue (où l'on voit comment) Tchang, le grand maître de la doctrine, conjure par des prières et des sacrifices une maladie pestilentielle, (et comment) Hong, le gouverneur du palais impérial, laisse échapper, dans sa méprise, des démons et des êtres surnaturels.

... A la mort de Tchin-tsong, de la grande dynastie des Song, lorsque son fils (Jin-tsong) prit possession du trône impérial, la Chine, calme et prospère, jouissait d'une tranquillité profonde. Il existait alors deux sages ministres, qui assistèrent l'empereur régnant de leurs lumières et de leurs conseils. Le premier était le grand chancelier Pao-tching, gouverneur de Khaï-fong-fou ; le second était Ti-thsing, le commandant en chef des armées impériales, celui qui subjugua le royaume de Hia, situe à l'ouest de la Chine... Jin-tsong régna quarante-deux ans, et changea plusieurs fois le nom des années de son règne. Depuis la première année Thien-ching (l'an 1023 après J. C.), où il monta sur le trône, jusqu'à la neuvième année de la même période, la récolte des céréales fut abondante ; les hommes du peuple se livraient à leurs travaux avec joie.

Sur les routes, il n'y avait pas de voleurs (littéralement, on ne ramassait pas les objets perdus) ; la nuit, on ne fermait pas ses portes.

...Qui eut dit que l'excès de la joie amènerait la tristesse ? Dans le printemps de la troisième année Kia-yeou (l'an 1058), une maladie pestilentielle ravagea l'empire. Du Kiang-nan aux deux capitales, ce fléau terrible se répandit partout. Dans chaque province, dans chaque département, les rapports des autorités se succédaient les uns aux autres comme des flocons de neige. On raconte même que dans la capitale de l'est (Tong-king) et dans ses faubourgs la mortalité fut si grande, que l'épidémie enleva plus de la moitié de la population et des troupes. Le gouverneur de Khaï-fong-fou, Pao-tching, publiait des règlements de police, et prescrivait des mesures sanitaires pour maintenir l'ordre dans la classe inférieure, et arrêter les progrès de

l'épidémie ; il levait des impôts, achetait des substances médicinales ; mais, hélas ! ce fut inutilement qu'on épuisa toutes les ressources de l'art. La contagion se propageait avec une rapidité inexprimable. Les mandarins de l'ordre civil et militaire résolurent d'en délibérer ; ils s'assemblèrent dans la grande cour du palais, et bientôt après sollicitèrent une audience du fils du ciel...

Dans cette assemblée générale des cours suprêmes, on vit un grand ministre franchir tout à coup les rangs : c'était Fan-tchong-yen, qui avait le titre de *Tsan-chi-tching-sse.* Après le cérémonial prescrit, Fan-tchong-yen se leva et s'exprima en ces termes :

> — Sire, l'épidémie s'étend aujourd'hui dans toutes les provinces. L'année souffre. On ne rencontre plus que des malheureux abandonnés et sans secours. Des nouvelles désespérantes arrivent coup sur coup. Dans un tel état de choses, l'humble avis de votre ministre est qu'il faut conjurer par des sacrifices cet épouvantable fléau, et appeler au secours du peuple le grand maître de la doctrine des tao-sse ; il faut en outre que l'on offre, dans les temples et les pagodes de la capitale, à tous les esprits du ciel sans exception, un grand sacrifice propitiatoire, et que Votre Majesté présente p.507 elle-même une supplique au Chang-ti (souverain seigneur du ciel). Alors, je n'en doute pas, le peuple sera délivré du fléau qui l'accable.

Jin-tsong, le fils du ciel, frappé de la sagesse de cet avis, ordonna sur-le-champ à un membre de l'académie des Han-lin de jeter sur le papier le *brouillon* d'un ordre impérial, qu'il mit au net de sa propre main ; puis, après avoir demandé quelques baguettes d'encens, il chargea Hong-sin, qui exerçait alors la charge de taï-oueï (gouverneur du palais) de porter cette missive écrite sur papier rouge...

Hong-sin exécuta l'ordre impérial, et prit congé du fils du ciel. Il serra la missive dans un étui, l'encens dans une cassolette, monta sur un cheval de poste, et emmena avec lui une trentaine d'hommes.

Accompagné d'une escorte, il s'éloigna de la capitale de l'est (Tong-king), et suivit la route de Sin-tcheou, sans s'arrêter un jour.

Arrivé à Sin-tcheou, dans le Kiang-si, tous les mandarins sortirent de la ville et vinrent à sa rencontre. Hong-sin dépêcha aussitôt un officier du gouvernement vers les tao-sse, qui demeuraient dans le palais de la *Pureté suprême*, sur la montagne des *Dragons et des Tigres,* pour les avertir de son arrivée.

Le lendemain, les mandarins accompagnèrent le taï-oueï jusqu'au bas de la montagne. Le gouverneur vit alors les tao-sse du palais de la *Pureté suprême.* Ils étaient en grand nombre. Les uns agitaient leurs clochettes de cuivre ou battaient du tambour ; les autres tenaient à la main des baguettes d'encens, des bouquets de fleurs ou des flambeaux allumés ; ceux-ci portaient les bannières sur lesquelles étaient peintes les images des génies, ceux-là des parasols éclatants de perles et de pierres précieuses. Une troupe de musiciens suivait le cortège.

Ils descendirent processionnellement de la montagne pour recevoir le messager de l'empereur. Quant au taï-oueï, lorsqu'il fut arrivé près du palais de la *Pureté suprême,* il mit pied à terre. Ce fut alors que tous les tao-sse, suivis des novices du monastère, vinrent le féliciter. Après les compliments d'usage, les religieux le conduisirent dans le temple des *Trois-Purs,* l'invitèrent à tirer la missive de l'étui où elle était renfermée, et à offrir un sacrifice dans le temple.

Sur ces entrefaites, le taï-oueï, interrogeant le vénérable, qui avait la surintendance du palais, lui demanda où était le maître de la doctrine.

> — Gouverneur, répondit le vénérable, ce grand anachorète, qui est l'aïeul des générations, a pour titre honorifique *Hiu-thsing-thien-sse,* ou *le divin instituteur parvenu au vide et à la quiétude.* Dégagé de tous les liens (passions), souverainement pur, comme il n'aime pas à entretenir des relations avec les hommes, il s'est construit une cabane de roseaux sur le sommet de la montagne *des Dragons et des Tigres.* C'est dans

cette cabane qu'il cultive la vertu ; il ne demeure pas dans notre palais.

— Mais le fils du ciel l'appelle à la capitale ; il faut que je m'acquitte de ma mission.

— Permettez-moi, reprit en souriant le vénérable, une seule observation. S'il existe une missive de l'empereur, il faut, avant toutes choses, la déposer dans le temple, sur un autel ; c'est là une formalité de rigueur, et sans laquelle ni moi, ni aucun des vénérables ici présents, nous n'oserions jamais ouvrir la missive. Veuillez donc accepter une collation dans notre couvent. Nous aviserons ensuite à ce que vous aurez à faire, et nous offrirons un sacrifice dans le temple des *Trois-Purs.*

Le taï-oueï, escorté des magistrats, suivit les vénérables et entra dans le monastère. Après qu'il se fut assis au milieu des tao-sse, les novices lui offrirent d'abord du thé, et ensuite du poisson, des légumes et des fruits. Quand la collation fut achevée, le taï-oueï, revenant à la charge, interrogea le vénérable, et lui dit :

— Puisque le maître de la doctrine a établi son séjour sur le sommet d'une montagne, dans une cabane de roseaux, que ne chargeriez-vous quelqu'un d'inviter ce grand anachorète à descendre ; j'aurais une entrevue avec lui ; il ouvrirait la missive...

— Ce grand anachorète, interrompit le vénérable, bien qu'il demeure p.508 sur le sommet d'une montagne, n'en est pas moins doué de facultés extraordinaires ; il monte, quand il veut, sur les nuages, qu'il dirige à son gré ; on chercherait inutilement les traces de ses pas. Si nous-mêmes, pauvres bonzes du Tao, nous avons de la peine à le voir, comment voulez-vous qu'on dépêche vers lui un messager ?

— Hélas ! répliqua le taï-oueï, comment donc faire ? Une maladie pestilentielle exerce maintenant ses ravages dans la

capitale ; et comme elle s'étend partout, l'empereur veut que, pour sauver les hommes et conjurer le fléau du ciel, le grand maître de la doctrine récite des prières, et offre un sacrifice propitiatoire, conformément aux règles de votre liturgie. Je tiens à exécuter les volontés de l'empereur ; éclairez-moi donc de vos lumières.

— Prenez garde, répliqua vivement le vénérable, il y a ici quelques difficultés. Si le fils du ciel veut sauver les hommes, il faut pour cela que Votre Excellence se convertisse à notre foi, qu'elle ne livre plus son esprit au doute, son cœur à la crainte. Gouverneur, pratiquez les saintes abstinences, observez les jeûnes, faites vos ablutions ; quittez ensuite cet habit de parade ; laissez là votre escorte ; suspendez à vos reins (l'étui qui renferme) la missive impériale ; brûlez des parfums sur votre route ; gravissez à pied la montagne ; accomplissez le cérémonial prescrit : vous verrez alors le grand maître de la doctrine, et après avoir frappé la terre de votre front, vous lui adresserez votre supplique ; mais si, manquant de foi, votre courage vient par suite à défaillir, c'est en vain que vous graviriez la montagne sur laquelle demeure le grand anachorète, vous ne le verriez pas.

— Hélas ! s'écria le taï-oueï, après avoir entendu ces paroles, mon cœur doit être inaccessible à la crainte ; car, pour vous dire la vérité, depuis la capitale jusqu'ici, j'ai régulièrement jeûné aux racines et à l'eau. Je m'en repose donc sur vos paroles. Demain, à l'aube du jour, je gravirai la montagne.

Quand le soir fut venu, on se retira. Le lendemain, à la cinquième veille, les tao-sse se levèrent pour apprêter des parfums ; ils invitèrent le taï-oueï à faire ses ablutions. Les ablutions achevées, Hong-sin revêtit une longue tunique de chanvre, et mit à ses pieds des sandales de paille. Après avoir mangé quelques racines cuites à l'eau, il enveloppa la missive impériale dans un morceau de soie jaune, la

replaça dans son étui, qu'il suspendit à ses épaules, prit sa cassolette d'argent, se baissa jusqu'à terre, et brûla l'encens du fils du ciel.

Alors les tao-sse, toujours en grand nombre, le conduisirent jusqu'au pied de la montagne ; là, ils lui indiquèrent du doigt les chemins et les sentiers, et le vénérable qui avait la surintendance du palais, prenant la parole, dit au taï-oueï :

> — Seigneur, de vous dépend aujourd'hui le salut du peuple ; fermez donc votre cœur au découragement et au regret, mais fortifiez-vous dans votre résolution, et partez.

Le taï-oueï prit congé des tao-sse ; puis, après avoir invoqué le nom du maître du ciel, il se mit à gravir à pied la colline. Sans aucune escorte, seul, il marcha pendant quelque temps dans les sentiers tortueux de la montagne, qui était coupée d'un nombre infini de tours et de détours, saisissant parfois les plantes grimpantes, qu'il entrelaçait l'une dans l'autre, et auxquelles il se cramponnait comme à une corde pour soutenir sa marche. Il parvint jusqu'au sommet de plusieurs collines ; mais, après avoir fait deux ou trois milles, insensiblement ses pieds se gonflèrent ; il était déjà si faible, qu'il ne pouvait plus proférer une parole. Le doute s'empara de son esprit. Alors, réfléchissant, il se dit à lui-même : « Quand j'étais à la capitale, je dormais sur des coussins moelleux ; on me servait à mes repas une foule de mets délicats et recherchés, et encore je m'en lassais ! D'où vient donc qu'ils m'ont mis aux pieds des sandales de paille pour marcher ! Il y a sur cette montagne tant de chemins qui s'ouvrent et se croisent de toutes parts, comment découvrir la retraite du grand maître de la doctrine ? Oh ! que je suis malheureux, que je suis malheureux ! » Toutefois, il se remit en marche ; mais, à peine eut-il fait quarante à cinquante pas, p.509 que épuisé déjà, et manquant d'haleine, il fut contraint de se reposer derrière un bouquet de grands arbres. Tout à coup, un tourbillon de vent s'éleva de l'antre de la montagne ; un instant après, il entendit les cris des bêtes féroces qui retentissaient comme le bruit du tonnerre, et aperçut un tigre qui accourait vers lui. Ce tigre avait une belle crinière, la face blanche, les yeux hagards, étincelants. Hong,

le taï-oueï, fut saisi de frayeur, et cria : *A-ya !* Il tomba la face contre terre. Le tigre fixa les yeux sur lui, fureta à droite, à gauche, grinça des dents, se mit à rugir, et, après s'être couché sur l'herbe, sauta au bas de la colline, et disparut. Hong, le taï-oueï, qui n'avait pas quitté les racines des arbres, était si effrayé, que ses dents claquaient, s'entre-choquaient ; le cœur lui bondissait dans la poitrine ; son corps ne pouvait se comparer qu'à un arbrisseau que le vent agite, et ses jambes ressemblaient véritablement à celles d'un coq, qui revient d'un combat après avoir été battu : aussi ne cessait-il d'exhaler des plaintes. Au bout de quelques instants, son cœur se ranima. Il apprêta sa cassolette, brûla des parfums, et gravit de nouveau la montagne ; il espérait que, après de longs efforts, il découvrirait enfin la demeure du grand anachorète. Lorsqu'il eut encore fait quarante à cinquante pas, il s'écria avec amertume :

— L'auguste empereur, usant de sa prérogative céleste, m'a envoyé sur ces collines ; mais l'épouvante m'a saisi...

Il n'avait pas achevé ces paroles, qu'une nouvelle bouffée de vent, qui ébranla tous les arbres, répandit dans l'air des vapeurs malfaisantes. Comme il regardait avec attention, il entendit dans le fond des broussailles, puis sous les plantes rampantes qui tapissaient les flancs de la montagne, un murmure sourd, une espèce de bruissement. A l'instant même, une couleuvre monstrueuse, blanche comme la neige, sortit du milieu des herbes et des broussailles, comme un seau sort d'un puits. Le taï-oueï est frappé de stupeur ; il laisse tomber sa cassolette.

— Oh ! cette fois, je suis mort ! s'écria-t-il.

Il parvint cependant à gagner la cime d'une roche escarpée ; mais la monstrueuse couleuvre s'élança avec force sur la roche, s'approcha de Hong, le taï-oueï, et, décrivant plusieurs circuits tortueux, se replia sur elle-même. Ses yeux lançaient des éclairs ; elle ouvrit sa gueule, darda sa langue au dehors, et humecta de sa salive venimeuse tout le visage du gouverneur. La couleuvre finit par s'éloigner ; bientôt on ne la vit

plus. Alors le taï-oueï ramassa péniblement ses forces, et se souleva avec lenteur.

— J'en rougis de honte, s'écria-t-il ; mais la frayeur m'a tué.

Puis il maudissait dans le fond de son cœur tous les tao-sse.

— Non, disait-il, je ne puis supporter de pareilles irrévérences. Les misérables ! ils se sont joués de moi...

Le lendemain le vénérable, les tao-sse et tous les assistants invitèrent le taï-oueï à faire une promenade autour du palais ; cette proposition combla de joie le messager de l'empereur. Il partit à pied du monastère, suivi dune foule considérable de bonzes et précédé de deux novices. On lui montra les sites les plus intéressants ; mais on ne saurait figurer par la parole le magnifique spectacle qui s'offrit à ses regards du haut du palais des *Trois-Purs.* On découvrait d'un côté le temple des *Neuf-Cieux,* le temple du *Soleil levant ;* le temple du *Pôle boréal :* ces trois temples, séparés par des cours spacieuses, formaient l'aile gauche de l'édifice ; à droite, on apercevait le temple de la *Grande-Unité,* le temple des *Trois-Conseillers,* le temple des *Purifications :* ces trois temples composaient l'aile droite.

Après avoir examiné tous les édifices, le taï-oueï revenait au monastère avec les tao-sse, lorsque derrière l'aile droite, sur une place déserte, il aperçut un palais dont l'architecture était plus simple que celle des autres, et qu'il observa avec beaucoup d'attention. Les murs de ce palais étaient couverts d'un enduit rouge, dans lequel on avait jeté du poivre pilé. La façade principale offrait deux portes d'entrée ; au bas des degrés de chaque perron, on avait rangé des vases de porcelaine peinte. Ces portes, à deux battants, étaient fermées par des serrures d'airain, et l'ouverture en était interdite par des scellés, sur lesquels on remarquait un amas considérable de cachets rouges. A la partie saillante du toit était suspendu un vaste écusson servant de frontispice au palais. On y lisait les quatre caractères suivants :

PALAIS DES DÉMONS SUBJUGUÉS

Qu'est-ce donc que ce palais ? demanda le taï-oueï, montrant le frontispice.

— Ce palais, répondit le vénérable en souriant, est celui des démons que les maîtres de la doctrine, nos vénérables ancêtres des dynasties éteintes, ont subjugués et mis sous les verrous.

— Mais que signifient, répliqua le taï-oueï, tous ces scellés apposés sur les portes et cette prodigieuse quantité de cachets rouges ?

— Le prince des démons, reprit le vénérable, toujours en souriant, a été incarcéré dans ce temple par un de nos vénérables ancêtres, qui vivait sous la grande dynastie des Thang ; c'est ce divin instituteur qui, le premier, a mis le scellé sur les portes ; et, depuis cette époque, à chaque génération qui s'est écoulée, le grand maître de la doctrine y a apposé son sceau de ses propres mains, afin que ses fils et ses petits-fils n'osassent pas témérairement ouvrir les portes de ce palais. Si le roi des démons parvenait à s'échapper, ce serait pour l'empire une calamité effroyable ; et d'ailleurs, qui peut savoir ce qui se passe dans l'intérieur de ce palais, dont les portes sont étroitement fermées ?

A ces mots, Hong, le taï-oueï, éprouva un sentiment de surprise mêlée d'effroi. Néanmoins, après quelques réflexions, il se dit à lui-même : « Je voudrais bien voir le roi des démons » ; puis, prenant un ton d'autorité, il s'écria :

— Quoi qu'il en soit, ouvrez la porte de ce palais, je veux voir comment est le roi des démons.

— Gouverneur, répondit le vénérable d'un air inquiet, je vous jure que je n'oserai jamais l'ouvrir. Pourrais-je faire si peu de cas des exhortations paternelles de notre vénérable aïeul et d'un salutaire commandement qui, jusqu'à présent, n'a été enfreint par personne ?

— Vous débitez des extravagances, répliqua le taï-oueï souriant ; vous autres, tao-sse, vous créez à plaisir des fantômes ; abusant de la crédulité du peuple, vous opérez de faux miracles ; vous enflammez les imaginations. Il y a ici un dessein prémédité. C'est vous qui avez érigé ce palais, que vous avez appelé mensongèrement le palais du roi des démons. Voilà comme vous exercez au grand jour votre art détestable. Je connais l'histoire ; j'ai lu des livres qui sont le miroir de la vérité. Ces livres disent-ils qu'il y ait des démons incarcérés quelque part, de grands réceptacles ou des cavernes obscures habitées par des êtres surnaturels et malfaisants ? Je ne crois pas que le roi des démons soit renfermé dans ce palais. Vite, vite, ouvrez-moi la porte ; s'il y est, je serais curieux de voir sa figure...

...Le vénérable, redoutant l'influence et l'autorité du taï-oueï, se vit contraint d'ordonner à plusieurs artisans tao-sse d'enlever à coups de marteau les serrures d'airain. Après que ceux-ci eurent ouvert les portes, le taï-oueï et les tao-sse entrèrent ensemble dans l'intérieur du palais ; mais il y régnait une obscurité si profonde, qu'ils s'y trouvèrent comme au milieu des ténèbres, sans pouvoir distinguer un seul objet. Le taï-oueï fit allumer des torches. Lorsque les bonzes les apportèrent, on ne trouva que les quatre murs ; il y avait seulement dans le milieu un monument, haut d'environ cinq à six pieds, et à la base duquel on remarquait une tortue de pierre recouverte en partie par une eau bourbeuse. On aperçut sur ce monument une inscription en caractères tchouen, imitant des phénix ; et un livre céleste contenant des talismans. Tous ceux qui étaient là essayèrent inutilement d'en lire quelques mots ; ils n'y comprenaient rien. Mais quand on examina ce monument à la lueur des torches, on découvrit sur l'un des côtés quatre caractères exacts, d'une belle dimension et gravés en creux ; on lisait :

« *Hong, que je rencontrerai par hasard, ouvrira* (*ce monument).* »

En apercevant ces quatre caractères, Hong, le taï-oueï, fut ravi de joie.

— Eh bien ! dit-il au vénérable, tout à l'heure p.510 vous mettiez des obstacles à mon projet ; comment se fait-il donc qu'on ait gravé mon nom sur ce bloc de pierre, il y a quelques centaines d'années : « Hong, que je rencontrerai par hasard, ouvrira ce monument » ? Vous le voyez, c'est un ordre, c'est un ordre. Je crois maintenant que le roi des démons est renfermé sous ce monument. Vite, qu'on le démolisse, que l'on creuse partout !

... Le vénérable répéta quatre ou cinq fois qu'il appréhendait des malheurs ; mais comment aurait-il pu fléchir le taï-oueï ? Les bonzes, rassemblés en grand nombre, se mirent à l'œuvre ; ils commencèrent par abattre, à coups de pioche, le monument de pierre, soulevèrent, à force de bras, la tortue qui était à sa base et finirent par déblayer le sol. Ils creusèrent pendant une demi-journée environ. On était à peine parvenu à une profondeur de trois à quatre pieds, lorsqu'on trouva une dalle de jaspe vert plus large que la chambre du supérieur. Le taï-oueï ordonna aux bonzes de soulever cette dalle. Le vénérable, dans sa vive inquiétude, avait beau s'écrier : « Il ne faut pas creuser plus avant », Hong-sin n'écoutait rien. On soulève la dalle, et l'on aperçoit un précipice de dix mille *tchang* de profondeur. Un bruit perçant se fait d'abord entendre dans les cavités de ce gouffre immense ; c'était une voix, une voix dont l'éclat pénétrait partout et qui ne ressemblait pas à celle des mortels. Tout à coup une vapeur noire sort avec impétuosité du fond de cet abîme et atteint bientôt les toits du palais, qui disparaissent à l'instant ; elle s'élève jusqu'à la moitié de la hauteur du ciel ; puis, en se dispersant dans les airs, elle fait jaillir par dizaines et par centaines des étincelles semblables à des étoiles brillantes et des jets de feu qui illuminent tout l'horizon.

Les assistants, saisis d'épouvante, sont comme frappés de vertige ; l'air retentit de leurs cris tumultueux ; les bonzes tremblants jettent leurs pioches, leurs outils, et s'élancent hors du palais. Dans leur précipitation, ils se heurtent et tombent les uns sur les autres. Quant

au taï-oueï, il était plus mort que vif. Le regard immobile, la bouche béante, il n'avait pas quitté sa place. A la fin, il s'élança comme les autres hors du palais, et rencontra bientôt le vénérable, qui ne cessait de proférer des cris. Alors il lui demanda quels étaient les démons qui venaient de prendre la fuite.

> — Je n'en sais rien, répondit le vénérable ; tout ce que je puis vous dire, c'est que notre grand ancêtre, le divin instituteur, lorsqu'il transmit à ses disciples ses préceptes et ses talismans, leur adressa la recommandation suivante : « Dans l'intérieur de ce temple sont renfermés les génies qui président à cent huit étoiles de sinistre présage [1]. Le roi des démons est au milieu d'eux. Un monument s'élève sur son corps. Souvenez-vous bien que, si jamais il parvenait à s'échapper, il poursuivrait de sa haine et de ses méchancetés toutes les créatures vivantes. » Gouverneur, maintenant que vous l'avez mis en liberté, à quels effroyables malheurs ne devons-nous pas nous attendre ?

A ces mots, le taï-oueï fut consterné ; une sueur froide coula de tout son corps ; il s'éloigna du vénérable, tenant sa tête inclinée dans ses deux mains, prépara ses bagages avec empressement et, suivi de son escorte, il descendit de la montagne pour retourner à la capitale. La consternation était générale dans l'escorte. Sur la route, on ne prononça pas une parole. En entrant dans la ville de Pien-liang, le taï-oueï apprit par la rumeur publique que le grand maître de la doctrine avait offert, pendant sept jours et sept nuits, des sacrifices aux génies du ciel, dans les temples et les pagodes de la capitale, et que l'épidémie avait entièrement disparu du milieu du peuple et de l'armée.

@

[1] La réponse du vénérable montre comment cette narration sert de prologue ou de préface au roman. Les principaux personnages du Choui-hou-tchouen sont les cent huit démons incarnés.

II

Mœurs de la cour impériale sous les Song de la décadence
(Extrait du premier chapitre du Choui-hou-tchouen.)

On rapporte que, sous le règne de l'auguste empereur Tchi-tsong, de p.511 l'ancienne dynastie des Song, longtemps après la mort de Jin-tsong, fils du ciel, il y avait dans la garnison militaire de Khaï-fong-fou un jeune homme de famille, livré au plaisir et aux folles dépenses. Son nom était Kao ; et, comme il excellait surtout à jouer du ballon, les habitants de la capitale, amateurs de sobriquets, l'appelaient toujours Kao-khieou, *Kao-ballon.*

Ce jeune homme jouait des instruments à vent aussi bien que des instruments à cordes ; il connaissait la musique vocale, la danse, l'escrime ; il était, du reste, amoureux de tous les plaisirs. Cette vie désordonnée ne l'empêchait pas cependant d'étudier le Chi-king, le Chu-king, les poètes anciens et modernes ; quant à la charité, la justice, l'observation des rites, la sagesse, la sincérité, ce sont là des choses qu'il ignorait absolument. Aussi le voyait-on, tantôt dans la capitale, tantôt dans la banlieue, s'abandonner partout au luxe et à la mollesse. Il avait contracté avec le fils d'un officier supérieur appelé Wang une liaison qui aurait pu être préjudiciable à la fortune de celui-ci (car chaque jour amenait pour eux des intrigues et des dépenses nouvelles), si Wang n'eût porté sa plainte au premier magistrat de la capitale. Kao-khieou fut condamné à la bastonnade et au bannissement ; défense fut faite à tous les habitants de la capitale de lui accorder un asile dans leurs maisons.

Kao-khieou, réduit à cette extrémité, prit le parti de se retirer dans le Hoaï-si. Arrivé à Lin-hoaï (chef-lieu de l'arrondissement de ce nom), il implora l'assistance d'un homme de mauvaise compagnie, qui avait ouvert, depuis longtemps, une maison de jeu. Cet homme, qui s'appelait Lieou-ta-lang, était connu dans la ville sous le nom de Lieou-chi-kiouen. Il se plaisait, non seulement à recevoir et à nourrir dans son tripot tous les fainéants de la ville, mais il y avait encore attiré ces individus de bas étage qui viennent des quatre parties de l'empire et

qui travaillent à la construction des digues. Kao-khieou trouva un refuge dans la maison de Lieou-ta-lang, ou il demeura pendant trois années consécutives.

A cette époque, l'empereur Tchi-tsong offrit un grand sacrifice dans le Nan-kiao, ou la banlieue du Midi. Pour remercier le ciel de la sérénité de la saison, il donna un libre cours à sa magnanimité, et publia une amnistie générale. Kao-khieou, qui vivait dans l'exil, profitant du bénéfice de l'amnistie, forma le projet de retourner dans la capitale. Or Lieou-chi kiouen, son hôte, avait un parent à Khaï-fong-fou : c'était un apothicaire, nommé Thong-tsiang-sse, dont la pharmacie était située au bout du pont *aux Piles d'or.* Il lui écrivit donc une lettre de recommandation, qu'il remit avec des provisions de voyage à Kao-khieou, en lui assurant que, s'il allait à Khaï-fong-fou, il trouverait un bon accueil dans la maison de Thong-tsiang-sse.

Kao-khieou prit alors congé de Lieou-ta-lang, et quitta Lin-hoaï. Parvenu à la capitale, après avoir voyagé à petites journées, il se rendit directement à la pharmacie Thong, et remit sa lettre de recommandation.

Thong-tsiang-sse, après avoir salué Kao-khieou, lut la lettre de Lieou-chi-kiouen ; mais réfléchissant, il se dit à lui-même : « Comment pourrais-je, sans me compromettre, recevoir Kao-khieou dans ma maison ? Si c'était un homme d'un caractère honorable, non équivoque, un de ces hommes à qui l'on porte naturellement du respect, mes enfants ne pourraient que profiter avec lui ; mais c'est une espèce d'aventurier. D'ordinaire, on ne change pas facilement son naturel. Malgré cela, je ne puis pas lui fermer ma porte, par considération pour Lieou-ta-lang, qui est mon parent. »

Thong-tsiang-sse fut donc forcé de s'accommoder a la circonstance ; il accueillit Kao-khieou de la manière du monde la plus honnête, et, avec une joie affectée, lui offrit une chambre dans sa maison. Dix jours à peine s'étaient écoulés, que l'apothicaire songea aux moyens de se débarrasser de Kao-khieou. Il tira d'abord de son armoire une robe neuve, écrivit une lettre de recommandation, puis s'adressant à Kao-khieou :

> — Ma maison est pauvre, lui dit-il, nous vivons dans l'obscurité, et, comme je craindrais de nuire à vos p.513 intérêts, en vous retenant ici, mon intention est de vous introduire dans la maison de Siao-sou, le ministre d'État. Qui sait ? Par la suite, vous pourrez vous faire un nom. Du reste, je vous demande votre avis. Qu'en pensez-vous ?

Kao-khieou, au comble de la joie, remercia Thong-tsiang-sse. Sur quoi, celui-ci, remettant la lettre d'introduction à un commissionnaire, le chargea de conduire Kao-khieou chez le ministre d'État. Arrivés à l'hôtel, Siao-sou vint au-devant d'eux, salua Kao-khieou, lut la lettre de Thong-tsiang-sse, et se dit à lui-même : « Est-ce qu'il s'imagine par hasard que je vais recevoir Kao-khieou dans mon hôtel ? Au surplus, faisons le généreux pour aujourd'hui ; demain, je le proposerai comme valet de pied au gouverneur du palais impérial. Il aime les gens de cette espèce. »

Alors il envoya sa réponse à Thong-tsiang-sse et garda Kao-khieou dans son hôtel, où cet aventurier passa la nuit. Le lendemain, il écrivit un placet, et chargea un de ses domestiques, homme adroit et intelligent, de présenter Kao-khieou au gouverneur du palais.

Ce gouverneur était le gendre de l'empereur défunt (Chin-tsong), et par conséquent le beau-frère de l'empereur Tchi-tsong. Il avait un goût fin et délicat, et recherchait les élégants. Dès qu'il aperçut le messager de Siao-sou, le ministre d'État, il prit le placet, et, après l'avoir lu, s'approcha de Kao-khieou, qu'il accueillit avec joie (à cause de la noblesse de sa taille et de la politesse de ses manières). Il écrivit sur-le-champ sa réponse, et accorda à Kao-khieou une place de valet de pied. A partir de ce jour, celui-ci fut installé dans l'hôtel du gouverneur, et finit par y jouir d'une si grande liberté, que l'on eût dit que le prince et lui étaient de la même famille.

Un jour Siao-wang, gouverneur du palais impérial, voulant célébrer l'anniversaire de sa naissance, fit préparer dans son hôtel un grand festin auquel il invita son beau-frère, le prince de Touan.

Ce prince de Touan était le onzième fils de l'empereur Chin-tsong et le frère cadet de Tchi-tsong. Il avait sous son inspection les chariots de la cour et les étendards de guerre. On lui avait conféré le titre de vice-roi. C'était un homme d'une beauté remarquable et d'une grande perspicacité. Aimé des femmes, courant sans cesse après les aventures, il était des plus renommés de ce temps-là pour les galanteries. Au fait, il n'y avait pas une finesse, pas une ruse qu'il ignorât, pas un artifice qui n'eût pour lui des attraits. Il savait tirer du kin (instrument de musique) les accords les plus mélodieux ; il jouait aux échecs, traçait les caractères avec élégance ; il était habile dans l'art du dessin. On n'a pas besoin de dire qu'il connaissait tous les jeux, jouait de tous les instruments, chantait et dansait à merveille.

Au jour fixé pour le banquet, après qu'on eut achevé les préparatifs de la fête, le prince de Touan arriva dans l'hôtel de Siao-wang, le gouverneur. Siao-wang invita le prince à s'asseoir. Au second service, le prince de Touan, s'étant levé de table pour faire quelque chose, entra par hasard dans la bibliothèque, où il aperçut sur le bureau du gouverneur un presse-papiers à sujet, représentant deux petits lions en jade, admirablement sculptés. C'était, en fait d'art, un ouvrage parfait que ce presse-papiers, à voir la finesse du poli et la rare élégance du travail. Le prince de Touan, qui avait pris ces deux petits lions pour les examiner avec soin, ne pouvait plus s'en dessaisir ; il les tenait dans ses deux mains ; il s'extasiait à les considérer, et répétait sans cesse :

— C'est un chef-d'œuvre, c'est merveilleux !

— J'ai encore quelque part un porte-pinceaux, dit le gouverneur remarquant que le prince de Touan prenait tant de plaisir à regarder son presse-papiers ; il est en jade et représente un dragon ; c'est le même artiste qui l'a sculpté. Je ne sais vraiment pas où je l'ai mis [1] ; mais demain matin je le chercherai et je vous l'enverrai avec les lions.

---

[1] Tous *ces* détails sont d'une grande fidélité historique. On représente Tchao-ki, prince de Touan, qui devint empereur, sous le titre de Hoeï-tsong, « comme un prince naturellement curieux, amateur des choses rares et bien travaillées. On dit qu'une

— Je vous remercie infiniment de votre intention obligeante, répondit le prince de Touan transporté de joie. J'imagine que ce porte-pinceaux est d'une beauté ravissante.

— Vous le verrez demain matin dans votre palais, répliqua le gouverneur ; je le chercherai, je le chercherai. C'est un petit présent que je veux vous offrir.

Le prince de Touan réitéra ses remercîments...

Le lendemain, sans plus tarder, Siao-wang acheta un porte-pinceaux, le mit avec le presse-papiers dans une boîte d'or, enveloppa la boîte d'un morceau de soie jaune, écrivit un billet et chargea Kao-khieou de le porter avec la boite.

Kao-khieou exécuta les ordres du gouverneur et s'achemina tout droit vers le palais du prince, où il demanda à parler à l'intendant. L'huissier qui était de garde à la porte alla donc chercher l'intendant. Un instant après, celui-ci arriva, et adressa à Kao-khieou les questions d'usage :

— Qui êtes-vous et d'où venez-vous ?

— Le prince, dit alors l'intendant, est dans le cirque, au bout du temple des ancêtres ; il joue au ballon avec des eunuques de la cour ; allez-y, vous le trouverez.

— Veuillez prendre la peine de m'y conduire, ajouta Kao-khieou.

L'intendant conduisit Kao-khieou dans le cirque. Celui-ci aperçut alors le prince de Touan. Il portait sur sa tête un bonnet de crêpe, à la mode des Thang. Son vêtement se composait d'une robe violette à dragons brodés ; sa ceinture était une belle écharpe, sur laquelle on découvrait une foule d'emblèmes, signes caractéristiques de ses grades dans l'ordre civil et dans l'ordre militaire ; il avait sur sa robe à dragons brodés un petit manteau sans manches, d'un magnifique tissu, qui descendait

---

bagatelle de cette nature l'occupait des jours entiers. Les courtisans, qui avaient reconnu ce faible dans le monarque, cherchaient dans le pays les peintures les plus intéressantes, les pierres les plus curieuses, et les ouvrages de mécanique les plus rares pour les offrir à l'empereur. » (Voy. l'*Histoire générale de la Chine*, par le P. de Mailla, t. VIII, p. 334 et 335.)

jusqu'à la ceinture ; sa chaussure consistait en une paire de bottines ornées de petites pierres précieuses ; on avait brodé sur chacune un phénix aux ailes déployées. Quatre à cinq eunuques de la cour jouaient au ballon avec lui. Kao-khieou n'osa pas pénétrer dans le cirque ; il se tint debout derrière les domestiques, attendant la fin de la partie.

On se rappelle que Kao-khieou avait fait ses preuves comme joueur de ballon. Or il arriva que le prince de Touan manqua son coup. Le ballon, frappé à faux par le prince, vint tomber au milieu de la foule des domestiques, justement à côté de Kao-khieou ; mais celui-ci, qui l'avait vu venir, le reçut avec le pied, sans se déconcerter le moins du monde. Au même instant, le ballon, volant avec rapidité, retourna vers le prince, comme l'oiseau youên retourne auprès de sa femelle.

Le prince de Touan, émerveillé de l'adresse de Kao-khieou, s'approcha de lui en riant et lui demanda qui il était.

> — Votre serviteur, répondit Kao-khieou, votre serviteur est attaché à la personne de Siao-wang. Je viens ici de sa part vous offrir des curiosités.

A ces paroles, le prince de Touan fut ravi de joie. Après avoir examiné les objets, il les remit entre les mains d'un valet de pied, qui alla les serrer ; puis s'adressant à Kao-khieou :

> — Vous jouez fort bien au ballon, lui dit-il ; comment vous appelez-vous ?
>
> — Mon nom est Kao-khieou, répondit celui-ci, d'un ton timide et humble ; autrefois je jouais au ballon dans mes moments de loisir.
>
> — Bien, répliqua le prince ; venez donc dans le cirque faire une partie avec moi.
>
> — Un homme de ma classe ! s'écria Kao-khieou, s'inclinant profondément ; comment oserais-je faire une partie avec votre altesse impériale ?

Le prince de Touan insista ; mais à chacune de ses instances Kao-

khieou répondait par un salut et par ces mots : « Je n'oserai jamais. » A quatre ou p.515 cinq reprises, il sollicita du prince la permission de se retirer ; enfin, voyant que celui-ci persévérait obstinément dans sa fantaisie, Kao-khieou frappa la terre de son front, demanda mille fois excuse et se traîna à genoux dans le cirque.

La partie commença. Toutes les fois que Kao-khieou recevait le ballon, le prince jetait un cri d'enthousiasme. Kao-khieou développa, comme à son ordinaire, toute son adresse et toute son habileté. Les grâces de sa personne charmèrent le prince de Touan ; dès lors ils s'attachèrent l'un à l'autre par un lien qui devait durer éternellement. Le prince était dans un contentement inexprimable ; il garda Kao-khieou dans son palais, et le lendemain fit apprêter un grand festin auquel il invita Siao-wang, le gouverneur.

Or, on raconte que celui-ci, ne voyant pas revenir Kao-khieou, formait des conjectures à ce sujet, quand un huissier de la porte entra tout à coup, et dit à son maître qu'un messager du prince de Touan venait d'arriver et apportait une lettre d'invitation. Le gouverneur prit la lettre, et monta à cheval aussitôt. Le prince l'accueillit avec cordialité, vanta beaucoup les objets qu'il avait reçus, et lui en témoigna sa reconnaissance.

Les deux convives se mirent à table ; la conversation s'engagea.

> — Savez-vous, dit le prince de Touan à son hôte, que Kao-khieou lance le ballon aussi bien du pied droit que du pied gauche ? Que je serais heureux d'attacher cet homme à mon service, comme valet de pied ! Y consentiriez-vous ?
>
> — Si tel est votre désir, répondit le gouverneur en souriant, je ne demande pas mieux. Gardez-le dans votre palais.

Cette réponse combla de joie le prince de Touan ; il prit sa tasse à deux mains, et remercia le gouverneur. Les deux amis passèrent encore un certain temps à causer et à badiner. Quand le soir fut venu, ils quittèrent la table, et le gouverneur retourna dans son hôtel.

A partir de ce moment, Kao-khieou fut installé dans le palais, comme valet de pied. Il n'en resta pas là, et finit par devenir confident

intime. Le prince de Touan le suivait partout ; il ne s'éloignait pas de lui de la distance d'un pied.

Deux mois à peine s'étaient écoulés que l'empereur Tchi-tsong mourut sans laisser de postérité, sans avoir même désigné son successeur. Il y eut une assemblée générale des mandarins de l'ordre civil et militaire, où l'on délibéra (sur le choix à faire du monarque). Le prince de Touan fut élu empereur, et prit pour titre Hoeï-tsong.

Après qu'il se fut assis sur le trône, un jour qu'il avait du loisir, il dit à Kao-khieou :

> — Moi, l'empereur, je veux vous élever à un poste éminent. Vous avez rendu des services quand vous étiez aux frontières ; il est juste que vous montiez en grade. Et, d'abord, je vais ordonner à mon conseil privé de vous admettre dans son sein ; il faut que vous preniez en main les rênes de l'État.

Six mois tout au plus après cette promotion, l'empereur nomma Kao-khieou commandant en chef de l'armée et gouverneur de la ville impériale.

Kao-khieou, devenu commandant en chef, fit choix d'un jour heureux, et alla dans l'hôtel du gouverneur pour y prendre possession de sa charge. Dès qu'il fut installé, les conseillers des cours souveraines, les grands mandarins, le commandant en second de l'armée, les inspecteurs militaires, les officiers de cavalerie et d'infanterie vinrent le complimenter. Tous lui présentèrent leurs cartes, sur lesquelles ils n'avaient pas manqué d'inscrire fastueusement leurs titres. Kao, le gouverneur de la ville impériale, prit toutes ces cartes, et les marqua, une à une, avec son pinceau. Dans le nombre, il se trouva qu'un nom manquait : c'était celui de Wang-tsin, commissaire d'armée. Quand on représenta à Kao-khieou que depuis quinze jours ce fonctionnaire, retenu chez lui par une maladie grave, dont il souffrait encore, n'avait pas mis le pied dans son bureau :

> — Mensonge ! s'écria le gouverneur de la ville impériale, enflammé de colère ; il savait qu'il y avait aujourd'hui

présentation de cartes à l'hôtel ; c'est un misérable qui veut se mettre en opposition avec moi. On doit réprimer p.516 l'orgueil des subalternes. Vite, qu'on l'arrête et qu'on l'amène ici.

Wang-tsin n'avait ni femme ni enfants ; il demeurait seul avec sa mère, qui était âgée de plus de soixante ans. Quand le chef des huissiers se présenta chez lui pour l'arrêter, il vit bien qu'il n'avait d'autre parti à prendre que de se mettre en route. Il s'arma de courage et de patience contre son mal. (Suivant à pied les huissiers), il entra dans l'hôtel du gouverneur de Khaï-fong-fou, fit quatre révérences, s'inclina de nouveau et donna encore d'autres marques de respect ; puis il se leva et par humilité se tint debout à l'entrée de la salle.

— Ah ! coquin, s'écria Kao-khieou, n'êtes-vous pas le fils de Wang, l'ancien commandant en second de l'armée ?

— Oui, je suis son fils, répondit Wang-tsin.

— Dans les rues comme sur les places de la capitale, continua Kao-khieou d'un ton courroucé, votre père n'avait de relations qu'avec les femmes publiques, les bâtonnistes (spadassins) et les marchands de drogues (charlatans des rues) ; c'est sous les auspices d'un pareil homme que vous avez appris l'art militaire. Dites-moi, les conseillers de l'administration précédente avaient donc perdu les yeux pour nommer un drôle tel que vous commissaire d'armée ? Je comprends, après cela, que, dédaigneux et fier, vous n'ayez pas voulu fléchir le genou devant moi. Mais pour braver avec tant d'audace les lois de la discipline, sur quelle puissance, sur quelle autorité comptez-vous donc ? Quoi, avec une figure de santé comme la vôtre, vous feignez d'être malade, et vous restez chez vous !

— Pardonnez-moi, répliqua Wang-tsin d'un air suppliant, la vérité est que je souffre d'une maladie grave et que je ne suis pas encore rétabli.

— O vaurien astucieux ! dit alors Kao-khieou, si vous souffrez d'une maladie grave, comment avez-vous pu venir à pied dans mon hôtel ?

— Le gouverneur m'appelait, répondit Wang-tsin ; pouvais-je désobéir a ses ordres ?

A cette réponse, Kao-khieou, tout à fait hors des gonds, se mit à crier :

— Huissiers, qu'on le saisisse ; prêtez-moi main-forte ; frappez-le à coups de verges !

Tous les généraux présents, qui portaient de l'affection à Wang-tsin, implorèrent sa grâce.

— Gouverneur, lui dirent-ils, le jour où vous prenez possession de votre charge est un jour heureux. Veuillez pardonner à cet homme !

— Malheureux ! répondit le gouverneur de Khaï-fong-fou, s'adressant à Wang-tsin, par considération pour ces vaillants généraux, je vous pardonne aujourd'hui ; mais demain j'aurai une explication avec vous.

Wang-tsin avoua qu'il était coupable et se releva. Il regarda le gouverneur, et reconnut Kao-khieou. Il sortit alors de la salle et, poussant un profond soupir :

— Oh ! maintenant, s'écria-t-il, c'en est fait de ma vie. Je me disais toujours : Mais qu'est-ce donc que ce nouveau gouverneur qu'on appelle Kao ? Et justement c'est *Kao-ballon,* cet aventurier si connu dans la capitale, qui m'apprenait autrefois à faire des armes, et qui fut condamné, sur la plainte de mon père, à la bastonnade et au bannissement. Sans doute il voudra venger ses injures. Oh ! pour le coup, je ne m'attendais guère que je dusse un jour me trouver sous ses ordres.

@

III

Profession de Lou-ta
(Extrait du IIIe chap. du *Chouï-hou-tchouen*.)

Le lendemain, dès l'aube du jour, Tchao, le youên-waï, dit à Lou-ta :

— Je crois que ce pays-ci ne vous convient pas ; vous n'y êtes pas en sûreté. Je vous invite, mon cher brigadier, à venir passer quelque temps à ma ferme.

— Où est située votre ferme ? demanda Lou-ta.

— A dix milles d'ici, répondit le youên-waï, dans le village des *Sept-Diamants.*

— Très volontiers, reprit Lou-ta.

Tchao, le youên-waï, chargea sur-le-champ un domestique d'aller dire au fermier de seller deux chevaux et de les amener à la ville. Vers midi, quand on annonça que les chevaux étaient à la porte, le youên-waï invita le brigadier à monter, et ordonna au fermier p.517 de porter les valises sur ses épaules. Lou-ta prit congé de Kin-lao et de sa fille, et monta à cheval avec Tchao, le youên-waï. Ils arrivèrent au village des *Sept-Diamants.* Parvenus à la ferme, Tchao, le youên-waï, conduisit Lou-ta dans une chaumière, où il établit sa demeure.

Or, un jour que les deux amis étaient à causer tranquillement dans la bibliothèque, ils aperçurent de loin Kin-lao qui accourait à la ferme. Le vieillard dirigea ses pas vers la bibliothèque, y entra précipitamment, et voyant qu'il n'y avait pas d'étrangers :

— Mon libérateur, dit-il au brigadier, je ne suis pas méfiant ; mais je dois vous avertir que trois ou quatre officiers de police sont venus hier soir dans le quartier, pour y faire une information sur votre compte. S'il arrivait un malheur, quel parti aurions-nous à prendre ?

— Aucun, répondit Lou-ta ; il vaut mieux que je m'en aille.

— Je connais une maison, ajouta le youên-waï, où vous trouveriez un refuge assuré contre les recherches de la police, mais peut-être que cette maison ne vous serait pas agréable ?

— Comment donc ! reprit vivement Lou-ta, tout m'est agréable. Songez qu'il y va de ma tête.

— Très bien, très bien ! continua le youên-waï ; vous voilà dans d'excellentes dispositions. Écoutez-moi. Il existe à trente milles d'ici une montagne appelée Ou-taï-chan ou la *Montagne des Cinq-Tours.* Sur cette montagne est le monastère de Mañdjous'rî, qui n'était dans l'origine qu'un petit oratoire consacré au bodhisattva-mañdjous'rî, et qui renferme aujourd'hui sept cents religieux environ du culte de Bouddha. Le supérieur du monastère a pour nom de religion *Sagesse-éminente.* Dans cette maison, que mes ancêtres ont toujours soutenue par leurs pieuses libéralités, on me regarde moi-même comme un bienfaiteur et comme un homme avide de gagner les œuvres de miséricorde. Il n'y a pas longtemps encore, j'avais promis au supérieur d'amener un néophyte dans le couvent pour y faire sa profession ; j'ai même acheté une licence sur papier à fleurs que je puis vous montrer ; mais les vocations sont rares, on ne les rencontre pas toujours. Brigadier, il dépend de vous que j'accomplisse mon vœu ; quant aux frais, tout me regarde. Voyons, parlez avec franchise, vous sentiriez-vous de l'inclination pour la vie religieuse ? Y a-t-il dans la cérémonie de la tonsure quelque chose qui vous répugne ?

« Maintenant, quand je voudrais partir, se dit à lui-même Lou-ta, où trouverais-je un asile ? Il vaut mieux que j'accepte sa proposition. »

— Eh bien ! répliqua-t-il, puisque le youên-waï veut bien me prendre sous sa protection, moi, qui ne suis qu'un ivrogne, je fais vœu d'être bonze.

Alors ils délibérèrent ensemble sur ce projet. La nuit suivante, on prépara les bagages, et l'on partit à la pointe du jour.

Les deux amis prirent la route du monastère, suivis du fermier, qui portait les valises. Il était environ sept heures du matin, quand ils arrivèrent au couvent. Plusieurs bonzes, de ceux qu'on appelle *tou-sse* et *kien-sse,* vinrent à leur rencontre. Tchao, le youên-waï, et le brigadier se reposèrent pendant quelque temps sous le portique extérieur ; puis, le supérieur du monastère, *Sagesse-éminente,* suivi des desservants de l'autel, se présenta pour les recevoir.

— Oh, oh ! c'est un de nos bienfaiteurs, s'écria *Sagesse-éminente,* apercevant le youên-waï. La fatigue du chemin...

— N'en parlons pas, répliqua celui-ci ; je vous demande un moment d'audience ; car j'ai quelques affaires à vous recommander.

— Entrez dans la grande pagode, dit alors le supérieur ; vous prendrez une tasse de thé.

Les deux amis suivirent le supérieur. Arrivés au monastère, *Sagesse-éminente* offrit au youên-waï la natte des hôtes ; quant à Lou-ta, il alla, la tête baissée, s'asseoir sur le banc de la méditation. Le youên-waï recommanda au brigadier de prêter une oreille attentive et de parler à voix basse.

— Vous venez ici, lui dit-il, pour embrasser la vie religieuse ; comment osez-vous vous p.518 asseoir en face du supérieur ?

— C'est faute d'attention, répondit Lou-ta.

Et sur-le-champ, il se leva et resta debout derrière le youên-waï. Tous les bonzes, depuis les desservants de l'autel jusqu'aux teneurs de livres, vinrent par ordre se ranger sur deux files, l'une à l'orient, l'autre à l'occident. Le fermier entra dans la salle un moment après, apportant une boîte.

— Encore des présents ! s'écria le supérieur, et pourquoi donc ? On vous a tant de fois importuné.

— Ce sont des bagatelles sans valeur, répondit le youen-waï ; il n'y a pas de quoi me remercier.

Un novice du monastère emporta les présents.

Alors Tchao, le youên-waï, s'étant levé, prit la parole :

— Vénérable cénobite, dit-il au supérieur, cet homme que j'amène ici pour accomplir un vœu est mon frère d'adoption ; le nom de sa famille est Lou. Sorti des rangs de l'armée, après avoir connu le monde et l'infortune, un mouvement intérieur l'appelle à la vie cénobitique. Je viens donc aujourd'hui supplier Votre Révérence d'admettre mon frère dans sa communauté. Votre clémence est incomparable ; par déférence pour moi, recevez-le. J'apporte une licence et un extrait du registre des impôts. Quant aux cérémonies de la tonsure et de la prise d'habits, il va sans dire que j'acquitterai tous les frais. Vénérable religieux, mettez le comble à mon bonheur.

— L'acquisition d'un tel homme, répondit *Sagesse-éminente,* doit jeter un grand éclat sur notre maison ; je le recevrai, rien de plus facile, rien de plus facile.

Après qu'un néophyte eut enlevé le plateau sur lequel on avait servi le thé, le supérieur *Sagesse-éminente* ordonna aux desservants de l'autel d'assembler tous les bonzes du monastère, et de délibérer avec eux sur l'admission du néophyte. Il recommanda en même temps aux bonzes administrateurs d'apprêter un repas maigre.

Les desservants de l'autel et les bonzes assemblés tinrent une conférence.

— Cet homme-là n'a point de vocation, s'écrièrent-ils presque tous ; son regard est rude et menaçant ; rien chez lui n'annonce la piété. Allez, dirent-ils aux hospitaliers, invitez les deux voyageurs à se reposer dans le grand parloir ; pendant ce temps, nous transmettrons notre avis au supérieur.

Un moment après, les bonzes assistants, suivis d'une partie de la communauté, se rendirent auprès de *Sagesse-éminente.*

> — Cet homme, qui se croit appelé à la vie religieuse, dit le premier des assistants, a la physionomie d'un idiot. A voir sa figure, on le prendrait plutôt pour un criminel de bas étage. Il ne faut pas le recevoir, car un jour il compromettrait notre maison.
>
> — Songez donc, répliqua le supérieur, qu'il est le frère de Tchao, le youên-waï. Comment pourriez-vous, sans avoir égard aux sollicitations de notre bienfaiteur, refuser une admission qu'il propose ? La méfiance nuit souvent ; gardez-vous de vous y abandonner. Au surplus, je vais méditer moi-même sur le caractère de cet homme.

Après avoir allumé une baguette d'encens consacré, le supérieur *Sagesse-éminente* s'assit, les jambes croisées, sur le banc de la méditation, et récita quelques prières à voix basse. Quand le feu de la baguette s'éteignit, il revint au milieu des bonzes.

> — Oh, pour le coup, s'écria-t-il, vous pouvez le tonsurer. Savez-vous que cet homme est né sous la constellation du ciel ? C'est un caractère ferme et droit. J'avouerai qu'il est un peu brutal, passablement idiot, et qu'on ne trouve dans sa vie qu'un singulier mélange de bien et de mal ; mais dans la suite il témoignera une piété exemplaire à laquelle, vous autres, vous n'atteindrez jamais. Souvenez-vous de mes paroles, et ne mettez pas d'obstacle à l'exécution de mes volontés.
>
> — Vénérable supérieur, répliquèrent les desservants de l'autel, voilà ce qui s'appelle une sage condescendance. Du reste, advienne que pourra, nous ne sommes pas responsables des fautes d'autrui.

Après un repas maigre, auquel assista Tchao, le youên-waï, un bonze administrateur établit le compte des frais. Le youên-waï remit à

ce bonze p.5 quelques taels d'argent pour la chape, le pluvial, le bonnet, l'habit, les sandales et les instruments du culte à l'usage des bonzes.

Quand les préparatifs furent terminés, le supérieur choisit un jour heureux ; il ordonna aux néophytes de sonner les cloches et de battre le tambour. Alors les religieux, au nombre d'environ six cents, se rendirent processionnellement dans la chapelle ; ils étaient tous revêtus de la chape. Arrivés au pied de l'autel de la loi, ils joignirent les mains, firent une révérence profonde, et se rangèrent sur deux files. Un moment après, le youên-waï, pour accomplir les cérémonies d'usage, prit de l'encens consacré dans une cassolette d'argent, se prosterna devant l'autel, et adora le dieu Foë. Lou-ta vint à son tour précédé des néophytes du monastère. Dès qu'il fut parvenu au pied de l'autel, un bonze, de ceux qui exerçaient les fonctions d'administrateur, lui ordonna d'ôter son bonnet ; puis il divisa les cheveux du brigadier en neuf touffes égales, qu'il lia avec des cordons de soie ; prenant ensuite chaque touffe l'une après l'autre avec la main, le purificateur les coupa tour à tour. Celui-ci se disposait déjà à couper les moustaches, mais le brigadier s'écria aussitôt :

> — Ah, si vous m'en laissiez un peu, vous m'obligeriez beaucoup.

A ces mots, les religieux ne purent s'empêcher de rire.

> — Prêtres de Bouddha, dit le supérieur *Sagesse-éminente,* du haut de l'autel où il était placé, silence et respect ; prions !
>
> — Il n'est pas bon, reprit le supérieur après avoir achevé sa prière, que cet homme conserve des instincts belliqueux : coupez tout ; qu'on ne laisse pas un poil.

Cet ordre, émané du chef suprême du monastère, fut religieusement exécuté par le purificateur, qui prit un rasoir, et s'acquitta de sa tache à merveille. Alors un desservant de l'autel présenta la licence au supérieur, et invita celui-ci à conférer un nom bouddhique à Lou-ta. Le supérieur, sans plus tarder, la tête découverte et tenant la licence à la main, prononça les paroles sacramentelles :

— Un rayon de la divine lumière est plus précieux qu'un monceau d'or. La loi de Foë embrasse tous les êtres ;

puis, il ajouta :

— Je vous donne pour nom Tchi-chin (Savoir-profond).

Le bonze préposé à la garde des archives remplit sur la licence le nom qui avait été laissé en blanc ; après quoi, le supérieur remit à Lou, *Savoir-profond,* l'habit religieux et la chape, avec ordre de s'en revêtir à l'instant même. Celui-ci, portant pour la première fois le costume des bonzes, fut conduit à l'autel par un religieux administrateur. Alors commença la cérémonie de l'imposition des mains et de l'instruction solennelle, appelée *cheou-ki.*

— Voici les trois grands préceptes auxquels vous devez obéir, dit à *Savoir-profond* le supérieur *Sagesse-éminente,* une main posée sur la tête du néophyte :

1° Vous imiterez Bouddha ;

2° Vous professerez la doctrine orthodoxe ;

3° Vous respecterez vos maîtres et vos condisciples.

Voici maintenant les cinq défenses :

1° Vous ne tuerez aucun être vivant ;

2° Vous ne déroberez pas ;

3° Vous ne commettrez pas d'impuretés ;

4° Vous ne boirez pas de vin ;

5° Vous ne mentirez pas.

Savoir-profond ne comprit rien aux vœux des néophytes ; et quand le supérieur lui demanda s'il pourrait, oui ou non, observer les cinq commandements, *Savoir-profond* répondit :

— Moi qui ne suis qu'un ivrogne, je m'en souviendrai.

A ces paroles, tout le monde se mit à rire.

Quand l'instruction du néophyte fut terminée, Tchao, le youên-waï, prit congé du supérieur auquel il recommanda *Savoir-profond.*

— C'est un homme d'une intelligence fort médiocre, lui dit-il ; ayez de l'indulgence pour lui.

— Soyez tranquille, répondit le supérieur, je lui apprendrai tout doucement à lire les écritures, à réciter ses prières, à disserter sur la doctrine et à officier dans les cérémonies.

@

SI-SIANG-KI

Ouvrage du sixième thsaï-tseu

@

p.520 Le *Si-siang-ki,* ou l'*Histoire du pavillon d'occident,* est un drame très célèbre et très étendu, car il n'a pas moins de seize actes, dont les sept premiers ont été traduits et insérés dans l'*Europe littéraire* par M. Stanislas Julien. Voici le sujet du *Si-siang-ki :*

Un jeune bachelier, qui allait à la cour pour y subir ses examens, traverse le département de Ho-tchong-fou, et s'arrête dans une petite hôtellerie. Le nom de famille de ce bachelier est Tchang, son surnom Kong, et son titre honorifique Kiun-choui. Originaire de Si-lŏ, fils d'un ancien président du tribunal des rites, il a pour ami intime Thou-kio ; mais Thou-kio avait abandonné la carrière des lettres et obtenu dans l'ordre militaire le grade de tchouang-youen. Élevé au rang de général en chef, il commande l'armée expéditionnaire de l'ouest, composée de cent mille hommes, et garde les frontières du Ho-tchong-fou.

> — Venez, que je vous adresse une question, dit à son hôte le bachelier Tchang-kong ; y a-t-il dans le voisinage quelque endroit où l'on puisse faire une promenade agréable, un temple de tao-sse ou de bouddhistes, un site pittoresque, un terrain consacré, n'importe ?
>
> — Assurément, répond l'aubergiste, nous avons près d'ici le fameux temple de P'hou-kieou, où l'on conserve les reliques de Bouddha. C'est une merveille que ce monument, une merveille. Son architecture, son magnifique dôme en cristal, sa pagode, qui s'élève jusqu'à la voie lactée, tout y excite l'admiration.

Tchang-kong s'achemine donc vers le temple de P'hou-kieou ou le *temple du secours universel.* Il est reçu par un disciple du supérieur, par Fa-tsong, qui lui montre le clocher, la cour de la pagode, le réfectoire, les galeries couvertes ; il est introduit par les bonzes dans la salle de la doctrine (Fă-thang), et incline son front devant les P'hou-sa.

Parmi les personnes qui demeuraient alors dans la pagode se trouvait Tching-chi, veuve d'un ministre d'État appelé Tsoui, accompagnée de sa fille Yng-yng, jeune personne d'une ravissante beauté, d'une suivante nommée Hong-niang, de Hoan-lang, petit enfant que le ministre, à défaut d'héritier mâle, avait adopté ; Tching-chi portait à Pŏ-ling le cercueil qui contenait les restes de son époux ; mais, ayant rencontré des obstacles sur sa route, elle s'était arrêtée dans le temple de P'hou-kieou, et y avait déposé le cercueil.

Tchang-kong est dans le jardin du couvent ; il y rencontre une *jeune immortelle :* c'était Yng-yng, qui, tenant à la main un bouquet de fleurs, se promenait accompagnée de sa suivante Hong-niang.

> « Ses sourcils, dit le poète, s'arrondissaient noblement comme l'arc de la nouvelle lune, et s'étendaient avec grâce jusque sous les nuages parfumés (les cheveux) qui ombrageaient ses tempes. En apercevant Tchang-kong, ses joues se colorent de rougeur ; elle entr'ouvre ses lèvres, qui ont l'incarnat de la cerise, et laisse apercevoir des dents blanches comme le riz, brillantes comme la rosée ; toutefois le bruit harmonieux des pierres suspendues à sa ceinture s'éloigne par degrés ; on entend seulement dans le lointain un gazouillement semblable à celui des oiseaux. »

Tchang-kong et Yng-yng deviennent éperdument amoureux l'un de l'autre, et s'écrivent des lettres pleines de tendresse ; c'est Hong-niang qui porte les messages.

Le 15e jour de la 2e lune, pendant que Yng-yng offrait un sacrifice aux mânes de son père, elle se trouve tout à coup environnée d'une foule d'hommes, accourus dans le temple pour la voir. Un chef de brigands figurait au milieu d'eux. Épris des charmes de la jeune fille, il conçoit l'abominable projet de la ravir à sa mère, quitte la pagode pour y revenir bientôt à la tête de cinq mille bandits.

> — Si quelqu'un, s'écrie alors Tsoui-chi, réduite au désespoir, me délivre du péril, par un coup imprévu, religieux ou laïque, je lui accorderai ma fille.

Tchang-kong, sans perdre une minute, envoie secrètement un messager au commandant du département, à Thou-kio. Celui-ci, comme on l'a vu, était l'ami intime de Tchang-kong ; il arrive avec des troupes, et met les brigands en fuite, après p.521 plusieurs combats. Le bachelier ne manque pas de réclamer l'exécution d'une promesse qui lui plaît fort. Il se présente au concours, triomphe, et obtient, avec le doctorat, l'épouse qu'il désirait.

Le Si-siang-ki est le chef-d'œuvre de la poésie lyrique des Chinois. Jamais ouvrage n'obtint à la Chine un succès plus réel et plus brillant ; il le méritait par l'élégance du langage, par la vivacité du dialogue, et, d'après tous les critiques, par le charme et l'harmonie des vers. L'enthousiasme qu'il excita dure encore. Écoutez les éditeurs de notre temps :

« Un homme me disait : L'*Histoire du pavillon occidental (Si-siang-ki)* est un livre obscène ; je n'en doute pas, un jour viendra où l'auteur de cet ouvrage sera précipité au fond de l'enfer ; les démons lui arracheront la langue. Êtes-vous de mon avis ? — Non, lui répondis-je, le Si-siang-ki n'est pas un ouvrage comme un autre ; c'est le chef-d'œuvre du ciel et de la terre. Il existe depuis que le ciel et la terre existent. Ce n'est pas un homme qui l'a écrit.... Mais si vous voulez absolument qu'un homme ait composé l'*Histoire du pavillon occidental*, Ching-than vous dira son nom.

— Je soutiens que le Si-siang-ki n'est pas un ouvrage licencieux, s'écrie un autre éditeur ; non, c'est le plus beau monument de la littérature. Tant qu'il y aura des hommes éloquents qui diront : C'est un chef-d'œuvre, il se trouvera des libertins qui répondront : C'est un livre obscène. Ching-than n'a pas révélé son secret à tout le monde. »

Ching-than (Kin-ching-than) n'est que le commentateur du Si-siang-ki ; c'est Wang-chi-fou, dont j'ai déjà parlé, qui en est l'auteur ;

cependant quelque mérite que l'on reconnaisse dans le Si-siang-ki, on doit convenir que cet ouvrage est dépourvu d'intrigue ; généralement les auteurs de la dynastie des Youên montrèrent une plus grande force dramatique [1]. On trouvera plus loin un parallèle entre le Si-siang-ki et le Pi-pa-ki.

@

[1] *Journal asiatique*, cahier de février-mars 1851, p. 176 et 177.

PI-PA-KI
Ouvrage du septième thsaï-tseu

@

Le Pi-pa-ki, ou l'Histoire du luth [1], fut composé, vers la fin du quatorzième siècle de notre ère, par un écrivain chinois appelé Kao-tong-kia, dont le surnom était Tse-tching. Ce drame célèbre, *qui fait aujourd'hui couler tant de larmes,* qui fut regardé, sous la dynastie Thaï-thsing (actuellement régnante), comme *l'ouvrage le plus utile aux mœurs* et comme le chef-d'œuvre du théâtre chinois, n'obtint, du vivant de l'auteur, que des succès fort équivoques. En 1404, la deuxième année de la période *Yong-lo* des Ming, il fut représenté pour la première fois avec les changements de Mao-tseu. Mao-tseu était un savant commentateur, qui perdit la vue à force de travailler, et qui avait ce qui manque ordinairement aux commentateurs, de l'esprit et du goût. Le drame de Kao-tong-kia, revu et corrigé, fut accueilli avec enthousiasme, et l'on rendit à la mémoire de l'auteur un tardif et inutile hommage. Trois siècles après, on recommandait la lecture du Pi-pa-ki aux *époux,* aux *fils* et aux *serviteurs de l'État.*

Une des éditions du Pi-pa-ki ne renferme pas moins de quatorze préfaces ;... mais, relativement à la biographie de Kao-tong-kia, je dois avertir que, si l'on vante beaucoup dans ces préfaces le talent naturel de l'auteur et l'usage qu'il en a fait, on n'y parle jamais de son caractère et des circonstances de sa vie. Il est vraisemblable qu'on ignore l'époque précise de sa naissance, qu'il vécut dans la retraite, et mourut dans la pauvreté. Une parodie des examens publics dans le cinquième tableau du Pi-pa-ki, quelques allusions contre le système des études dans le quatrième, une ironie assez profonde dans presque tous les autres, et un ton d'amertume que p.522 l'éditeur lui-même signale dans sa préface, annoncent un amour-propre froissé. J'inclinerais à croire que l'auteur avait échoué au concours dans sa jeunesse, si une

[1] Cette notice est extraite d'un avertissement que j'ai placé à la tête de ma traduction du Pi-pa-ki. (Voy. *le Pi-pa-ki ou l'Histoire du luth*, drame chinois de Kao-tong-kia, représenté à Pé-king en 1404, avec les changements de Mao-tseu, traduit sur le texte original par M. Bazin. Avertissement, p. 6-12.)

charmante nouvelle, traduite du chinois par M. Théodore Pavie ne nous apprenait que sous la dynastie des Thang, au commencement du huitième siècle de notre ère, c'est-à-dire cinquante ans environ après l'institution des examens publics, on se moquait déjà des examinateurs.

A défaut de notices biographiques sur l'auteur, on trouve un grand nombre de notices littéraires sur l'ouvrage. Les critiques cherchent avec curiosité les sources historiques où Kao-tong-kia a puisé le sujet de son drame ; ils citent deux ou trois anecdotes que j'ai rapportées dans *Dialogue entre un éditeur chinois et un jeune lettré*. Chaque mot devient pour eux l'objet d'un commentaire, et l'en pourrait dire de Kao-tong-kia comme un Anglais de Shakespeare « Criticism has been drawn to the very dregs in commentaries upon his words and witticisms. » Quant au style, les critiques se livrent à des recherches sur les emprunts faits par Tong-kia aux poètes de la dynastie des Thang ; et Chin-chan, éditeur sévère, a l'œil de qui rien n'échappe, ne manque jamais de les signaler. Ce qu'il y a d'incontestable, c'est que la main qui a tracé les caractères du Pi-pa-ki n'était pas une main vulgaire (Soŭ-cheou). Le Pi-pa-ki est un de ces ouvrages qui marquent l'état d'une littérature et la font estimer ; Kao-tong-kia a de la naïveté, de l'esprit, de la sensibilité et de la verve.

...Tous les drames qu'on a traduits jusqu'à présent sont tirés du Répertoire des Youên, et appartiennent à la fin du treizième siècle ; le Pi-pa-ki a été représenté sous la dynastie des Ming, au commencement du quinzième. Que l'on prenne donc le *Jeune orphelin de la famille de Tchao*, qui a fourni des situations à Voltaire ; *Les Chagrins dans le palais des Han*, ou *la Vengeance de Teou-ngo*, pour les comparer au Pi-pa-ki, et l'on reconnaîtra la progression. L'exposition du sujet, dans le premier tableau du Pi-pa-ki, est simple, claire et naturelle ; une pareille scène vaut déjà mieux, à elle seule, qu'un drame tout entier de la dynastie précédente. Dans le dialogue, le style a de la vivacité et du mouvement. Plus que tous les écrivains dramatiques qui l'ont précédé, Kao-tong-kia intéresse par le récit des faits et la variété des incidents, par le mérite et la singulière beauté des détails. Chaque personnage a une physionomie

distincte : Nieou-chi ne ressemble pas à Tchao-ou-niang ; Tchao-ou-niang est au-dessus de son sexe. On ne croit pas, en l'écoutant, qu'elle sera mise un jour au nombre des femmes vertueuses de la Chine, on en est sûr ; Nieou-chi a plus de douceur, plus de modestie, plus d'amabilité. La morale de Kao-tong-kia est supérieure à celle des écrivains des Youên. Il est visible que cet auteur cherche à se garantir des fautes qu'on avait reprochées à Wang-chi-fou auteur du Si-siang-ki.

Analyse et extraits du Pi-pa-ki

« Le prologue, dit M. Magnin, de l'Institut, nous montre le directeur du théâtre délibérant, avec les comédiens réunis dans le foyer, sur le choix de la pièce qu'ils vont représenter devant le public [1]. Ce directeur propose de jouer un *tchouen-khi*, c'est-à-dire un des drames historiques composés sous la dynastie des Thang ; mais les comédiens demandent à représenter le Pi-pa-ki. Le directeur observe qu'il est plus aisé de faire rire les hommes que de les faire pleurer, axiome qui, dans notre Europe, serait pour le moins contestable. Néanmoins il consent à ce qu'on joue le Pi-pa-ki. Il entre donc en scène, annonce la pièce aux spectateurs, et les prie d'écouter l'argument, qui est une exposition tout-à-fait dans la forme des prologues de Plaute. Puis, ayant rejoint les acteurs :

— Messieurs, leur dit-il, je ne veux pas que cette représentation dure trop longtemps, tachez de finir aujourd'hui, mais surtout ne retranchez rien.

... L'action du drame, quoique une, se divise en deux parties tout à fait p.523 distinctes, mais qui ont entre elles de certains rapports de ressemblance ou d'opposition ; ce qui établit une sorte de parallélisme continu qui, dans les idées chinoises, est le plus grand mérite d'une composition. La scène se passe

[1] Voy. le *Journal des Savants*, cahier de janvier 1843, article de M. Magnin, p. 38 et suiv.

alternativement dans un village de la frontière, nommé Tchin-lieou et dans la ville de Tchang-ngan alors capitale de l'empire. Dans le village habite une honnête famille, composée de M. Tsaï, de sa femme, de leur fils Tsaï-yong et de leur bru Tchao-ou-niang. M. Tsaï n'a qu'une pensée, qu'un désir : celui de voir son fils, jeune bachelier de grande espérance, se rendre à la capitale, et concourir pour un grade supérieur. Madame Tsaï est fort opposée à ce voyage et le jeune homme éprouve aussi la plus vive répugnance à exposer ses vieux parents et sa jeune femme à tous les accidents qui peuvent survenir pendant son absence :

TSAÏ-YONG, avec chagrin

Qu'est-ce que ce monde ?

(Il chante)

J'ai tout étudié ; les livres que j'ai lus ne formeraient pas moins de dix mille *cahiers* ; mais courir après la réputation, les faveurs, oh ! je n'y ai jamais songé. Si je m'afflige d'une chose, c'est de voir que mon père et ma mère commencent à pencher vers le déclin de l'âge. Où trouverai-je des fleurs de glaïeul [1] ? Qui découvrira pour moi l'arbre Tchun et l'arbre Hiouen [2] ?

(Il paraît dans une grande agitation)

Ciel ! mon cœur se gonfle ! à qui pourrais-je dévoiler mes chagrins ? — Mais, pendant que je me livre à ces pensées, j'aperçois le seigneur Tchang.

LE SEIGNEUR TCHANG

(Il marche en chantant)

Mes bons voisins ! mes bons voisins ! Ils me regardent tous comme un protecteur sur lequel ils peuvent se reposer. Quoi qu'il arrive dans la famille, c'est à qui viendra m'en faire part ou me demander mon avis.

(Il salue Tsaï-yong ; Tsaï-yong rend le salut)

---

[1] Fleurs qui, suivant les poètes, et les mythologues, ont la vertu de rappeler à la vie.
[2] Les caractères *tchun* et *hiouen* désignent poétiquement le *père* et la *mère.*

TSAÏ-YONG

Ah ! seigneur, mes parents sont trop âgés ; décidément je ne puis me résoudre à partir.

LE SEIGNEUR TCHANG

(Il chante)

Mon ami, que l'âge avancé de vos parents ou l'isolement dans lequel ils peuvent se trouver devienne l'objet de votre sollicitude, cela se conçoit ; mais avouez du moins que votre père doit souhaiter que son fils illustre sa famille et ses ancêtres. Si vous ne profitez pas de la verdure et des beaux jours du printemps pour vous mettre en route, quand partirez-vous donc ?

TSAÏ-YONG

Vous désapprouvez ma conduite, seigneur, et...

LE SEIGNEUR TCHANG

Au surplus voici votre père et votre mère ; expliquez-vous.

(Tsaï, le youen-waï, et madame Tsaï arrivent sur la scène)

MADAME TSAÏ, vivement, à Tsaï-yong

Mon fils, je ne veux pas que tu emmènes ton épouse avec toi. Depuis tout à l'heure deux mois qu'elle est mariée, Tchao-ou-niang a maigri de moitié. S'il faut qu'elle habite avec toi pendant trois ans, je prévois qu'à la fin la pauvre femme ne sera guère bonne qu'à mettre en terre [1].

LE SEIGNEUR TCHANG

Ah ! madame Tsaï, voulez-vous semer la division dans votre famille, entretenir la discorde entre l'époux et l'épouse ?

TSAÏ, le youen-waï, à son fils

Tsaï-yong, le concours est ouvert. Voici l'époque où le fils du Ciel appelle à la capitale tous les hommes de talent. Puisque tu as fait tes

[1] Ce passage ne se trouve point dans l'édition populaire.

preuves dans l'assemblée du district, que ne vas-tu concourir pour un grade supérieur ?

TSAÏ-YONG

Mon père, daignez m'écouter. Ce n'est pas que votre fils se refuse à partir. Hélas ! je ne suis retenu ici qu'à cause de votre grand âge, et parce que je prévois des malheurs. Quand j'aurai quitté la maison, dites-moi où est celui qui nourrira et servira mon père et ma mère ?

LE SEIGNEUR TCHANG

Youen-waï et vous, madame Tsaï, voici mon avis. C'est qu'on doit exhorter le jeune bachelier à faire un tour à la capitale.,

MADAME TSAÏ

Seigneur, ignorez-vous que je n'ai pas dans ma maison sept fils ou huit gendres [1] pour me servir ? Je n'ai qu'un fils au monde ; voulez-vous qu'il m'abandonne ?

TSAÏ, le youen-waï, à madame Tsaï

Ma femme, quelles paroles se sont échappées de votre bouche ? Si Tsaï-yong nous p.524 quitte pour aller subir ses examens littéraires, est-ce que nous n'aurons pas un jour, dans notre maison, des gendres et des fils [2] en grand nombre ?

MADAME TSAÏ, en colère

Stupide vieillard, vos yeux sont obscurcis par l'âge, vos oreilles deviennent sourdes ; vous ne pouvez plus ni faire un pas, ni remuer vos jambes. Quand vous aurez forcé votre fils à partir, s'il survient une inondation, qui viendra à notre secours ? Vous mourrez de faim, si vous manquez de riz ; de froid, si vous n'avez plus de vêtements. Savez-vous cela ?

TSAÏ, le youen-waï

---

[1] C'est-à-dire : « des fils ou des gendres ». Dans la langue chinoise, on emploie certains noms de nombre pour indiquer la pluralité. (Voyez Prémare, *Notitia linguæ sinicæ*, p. 126.)

[2] Des serviteurs.

Paix ! femme impertinente que vous êtes, vous n'entendez rien à ces affaires-là. Lorsque mon fils aura obtenu un mandarinat, nous aurons un autre train ; nous changerons d'habitation, de manière de vivre... Il devrait déjà être sur la route de Tchang-ngan !

TSAÏ-YONG

Ma mère a raison. J'imagine que mon père ne méconnaîtra pas les égards...

TSAÏ, le youen-waï

C'est cela, c'est cela ; ta mère a raison, ton père a tort. (Au seigneur Tchang) Je devine sa pensée ; je sais maintenant, ce qui le retient ici.

LE SEIGNEUR TCHANG

Et qu'est-ce donc, puisque vous le savez ?

TSAÏ, le youen-waï

Les charmes et les agréments de Tchao-ou-niang ont fait une vive impression sur son cœur.

(Il chante)

> Il ne rêve plus qu'à l'amour et aux douces voluptés de la couche nuptiale. Il ne peut plus s'éloigner du rivage de la mer ; sa vue n'oserait point embrasser un horizon plus vaste.

TSAÏ-YONG, d'un air confus

Mon père, vous me supposez des sentiments...

TSAÏ, le youen-waï

Tu connais à fond tous tes auteurs. Écoute-moi. Je vais te citer un trait historique.

(Il chante)

> Quatre jours après (ses noces), le grand Yu quitta le mont Tou-chan.

(Il parle)

Voilà deux mois que ton mariage est accompli,

(Il chante)

Et l'on ne peut pas encore t'arracher de ces lieux !

LE SEIGNEUR TCHANG, souriant

Ah ! ah ! monsieur le bachelier.

(Il chante)

Vous soupirez après l'indissoluble union du youên et du yang [1] ; vous êtes comme le phénix mâle, qui ne veut pas se séparer de la compagne qu'il aime. Je crains bien que dans votre aveuglement vous ne préfériez la stupide immobilité de l'oiseau Ngo au vol audacieux de l'oiseau Pong. Il est bon cependant que vous preniez un peu de repos.

TSAÏ, le youen-waï

Oui, tu ne songes qu'au plaisir, et tu ne crains pas d'argumenter contre ton père !

TSAÏ-YONG

(Il se met à genoux et invoque le ciel)

Ciel ! moi, Tsaï-yong, tenir tête à mon père ! (Il se relève) O mes parents, est-ce votre fils qui oserait vous susciter des obstacles ! Hélas, je le répète, je ne suis retenu ici qu'à cause de votre grand âge. Mon père, supposez (et cela est possible) qu'une inondation survienne ; que dira-t-on ? On dira d'abord que votre fils a manqué de piété filiale ; qu'il a abandonné son vieux père, sa vieille mère, pour courir après je ne sais quelle place, quelle magistrature ; ensuite on accusera mon père d'imprévoyance, on alléguera qu'il n'avait qu'un fils et qu'il l'a forcé d'entreprendre un voyage long, aventureux. Vraiment, plus j'y réfléchis, plus il m'est difficile d'obéir à vos ordres.

TSAÏ, le youen-waï

Que tu n'obéisses pas à mes ordres, cela dépend de toi ; mais dis-moi un peu ce qu'il faut entendre par ce mot *hiao* (piété filiale) ?

---

[1] Deux oiseaux qui sont le symbole de l'amour conjugal.

MADAME TSAÏ, d'un ton courroucé

Ciel ! vous avez plus de quatre-vingts ans, et vous ne savez pas en quoi consiste la piété filiale ! Eh bien ! mener un vieillard à la lisière comme un enfant, voilà la piété filiale.

TSAÏ, le youen-waï, avec calme

Femme, que voulez-vous dire ?

TSAÏ-YONG

Mon père, je vais répondre à votre question. Voici en quoi consistent les devoirs du fils envers ses parents : « Le devoir du fils, c'est de prendre des précautions pour qu'en hiver comme en été ses parents jouissent de toutes les commodités de la vie. Il faut que, chaque soir, il dresse lui-même la couche sur laquelle ils reposent ; il faut que, tous les matins, au premier chant du coq, il s'informe, dans les termes les plus affectueux, de l'état de leur santé ; puis, que, dans le cours de la journée, il leur demande, à plusieurs reprises, s'ils souffrent du froid, ou si la chaleur les incommode. Le devoir du fils, c'est de veiller sur ses parents quand ils marchent ; c'est d'aimer ceux qu'ils aiment, d'honorer ceux qu'ils honorent ; il doit aimer jusqu'aux chevaux et aux chiens que son père aime. Un fils, tant que son père et sa mère vivent, ne doit point s'éloigner de la p.525 maison qu'ils habitent [1]. » Voilà la piété filiale des anciens. C'était ainsi qu'ils pensaient et agissaient.

TSAÏ, le youen-waï

Mon fils, tout cela, c'est ce qu'on appelle *Siao-tsieï* (les petits paragraphes du *Hiao-king*), ou les devoirs vulgaires ; mais il y a plusieurs degrés dans la piété filiale : tu n'as pas parlé jusqu'ici des *grands devoirs,* de la piété par excellence.

MADAME TSAÏ, exaspérée

---

[1] Ce passage, qui se trouve dans le *Siao-hio*, est tiré du *Li-ki* « Livre des Rites ». (Voyez le chap. intitulé *Kio-li*, édit. impériale, p. 7 et suiv. et le chap. intitulé *Neï-tsé*, édit. impériale, p. 53 et suiv.)

Malheureux ! vous n'êtes pas encore mort ; attendez c'est seulement alors qu'on pourra le forcer à remplir les plus grands et les derniers devoirs dont parle le *Hiao-king.* Pour ce qui est du voyage à la capitale, qu'il n'en soit plus question.

LE SEIGNEUR TCHANG

Ya, ya, voilà des paroles qui ne présagent rien de bon pour l'avenir.

TSAÏ, le youen-waï

Mon fils, écoute-moi : « Le premier degré de la piété filiale consiste à servir ses parents ; le second, à servir son prince ; le troisième, à rechercher les dignités. Conserver dans son intégrité le corps que l'on a reçu de son père et de sa mère, éviter avec soin tout ce qui tend à le détruire, c'est le commencement de la piété filiale ; mais parvenir aux dignités, pratiquer la vertu, étendre sa réputation jusqu'aux siècles postérieurs pour illustrer son père et sa mère : c'est la fin, c'est le comble de la piété filiale [1]. » Celui dont les parents sont pauvres, avancés en âge, et qui ne recherche pas les dignités, est dépourvu de piété filiale. Si tu t'élèves par ton mérite au rang des mandarins, et que tu transformes en une maison de plaisance la chétive habitation de ton père et de ta mère, tu auras accompli tous les devoirs qui te sont imposés, ou alors je n'y conçois plus rien.

TSAÏ-YONG

Mon père, je n'ai qu'une objection à vous faire. Supposez que je m'éloigne de votre domicile, qui peut savoir si votre fils reviendra dans son pays natal avec ou sans les insignes de la magistrature ? Supposez maintenant gue j'échoue au concours des licenciés, qu'aurez-vous à dire ? Vous direz que je n'ai pas su servir mes parents, que je n'ai pas su servir mon prince. Quelle effrayante responsabilité !

LE SEIGNEUR TCHANG

Idées chimériques, monsieur le bachelier ; moi, qui suis un vieux Chinois, je me rappelle que les anciens ont dit : « A quinze ans, il faut

[1] Ce passage est extrait du premier chapitre du *Hiao-king.*

étudier ; à trente, il faut agir. » L'homme qui cache dans son sein les perles et les pierres précieuses, qui enfouit ses talents, n'a jamais aimé sa famille. Monsieur le bachelier, vous avez de la littérature, de l'érudition ; vous ne pouvez manquer d'arriver au mandarinat. Voyez donc : Y-yn labourait dans le désert de Yeou-sin, quand il fut appelé à une magistrature de premier ordre. Kong...

MADAME TSAÏ

Assez, assez, seigneur Tchang. Vous ne manquez pas, vous, de magnifiques paroles pour exhorter mon fils à partir. Mais je veux, à mon tour, vous citer un trait historique ; écoutez-moi.

LE SEIGNEUR TCHANG

Le vieux Chinois désire vous entendre.

MADAME TSAÏ

Il existait autrefois dans le village de Tong-tsun un youen-waï dont le fils unique avait lu tous les livres, anciens et modernes. C'était un studieux jeune homme. Chaque jour, son père, grand sermonneur, discourait à perte d'haleine ; il rabâchait, rabâchait, et ne songeait qu'à une chose, à mettre son fils dans l'obligation de concourir pour les places. Celui-ci n'aimait guère les vieilles moralités, encore moins les longues remontrances ; mais pressé, harcelé de toutes les manières, il partit enfin et arriva à Tchang-ngan. Dans cette populeuse cité, il ne trouva pas un seul homme qui voulût le prendre sous sa protection. Il fut donc réduit à demander l'aumône dans les rues. Un jour il aperçut un grand personnage qui passait ; c'était un conseiller d'une cour souveraine. Aussitôt, se prosternant jusqu'à terre, les mains croisées sur sa poitrine, et d'une voix suppliante, il invoqua son appui.

— Je vous nomme premier intendant de l'hospice des vieillards, répondit le ministre : allez-y et prenez soin de votre père et de votre mère.

L'étudiant, bouche béante à ces paroles, se dit néanmoins à lui-même : « Mais si je deviens premier intendant de l'hospice des vieillards, comment pourrai-je soigner mon père et ma mère ? » Le malheureux ! il ne savait pas que ses parents avaient été contraints de se retirer dans un hospice

pour y finir leurs jours. Il vint prendre possession de sa place.

— Voilà mon fils, s'écria le père, du plus loin qu'il le vit ; mon fils est maintenant directeur. Ah ! ah ! on ne verra donc plus les grands et les hommes du peuple m'accabler de leurs dédains. Vous tous qui m'entourez, joignez-vous à moi pour exhorter mon fils à solliciter un mandarinat. Je présume qu'on l'aura provisoirement chargé de l'administration de cet hospice... p.526

LE SEIGNEUR TCHANG, riant

Madame Tsaï, vous finirez votre histoire de mendiant une autre fois ; pour l'entendre jusqu'au bout, il faudrait une demi journée.

TSAÏ, le youen-waï

Allons, mon fils, suis mes conseils ; fais vite tes préparatifs de voyage.

TSAÏ-YONG

Mon père, ma mère, l'homme vit cent ans ; mais d'aussi longs jours vous sont-ils réservés ? Heureusement parvenus l'un et l'autre à la moyenne vieillesse, il faut que votre fils (suivant le précepte des anciens) se réjouisse de votre âge et qu'il s'en afflige tout à la fois [1].

(Il récite une prière)

O mes parents, votre fils éprouve un sentiment de joie mêlé

(Il tourne le dos à ses parents)

d'un sentiment de tristesse.

(Il les regarde en face)

Il fait des vœux pour la prolongation de vos jours. Il voudrait que son père et sa mère ressemblassent au pêcher appelé fan-thao, qui se couvrit de fleurs au bout de trois mille ans, ou bien aux pins et aux cyprès qui ombragent les tombes et jouissent de l'immortalité.

TSAÏ, le youen-waï

---

[1] Cet apophtegme est de Confucius. (Voyez le *Lun-yu,* édition Ssé-chou-tching-wen, fol. 11 v.)

Mon fils, des sentiments comme les tiens viennent d'un cœur où règne la piété filiale. Mais tout homme, en naissant, contracte l'obligation d'aimer ses parents et de servir son prince avec fidélité ; c'est ainsi qu'il acquiert de l'illustration dans le monde.

TSAÏ-YONG, avec embarras

Puisque vous l'exigez, je vais partir pour la capitale.

LE SEIGNEUR TCHANG

Monsieur le bachelier, n'ayez aucune inquiétude sur le sort de vos parents. Il y a longtemps qu'on dit : « Avec huit cents maces, on, achète une chaumière ; avec mille, on achète une maison [1]. » Puisque mon habitation peut contenir cinq familles, ayez l'esprit en repos. Partez, partez vite ; et si votre père et votre mère tombent dans l'indigence, je saurai venir à leur secours.

TSAÏ-YONG

(Il chante)

Je vous remercie, seigneur, de vos généreux procédés. C'est à votre garde que je confie mes parents. Mais quand viendra le jour de ma prospérité, ne seront-ils pas tous les deux accablés par l'âge ? Hélas ! je ne le crains que trop, lorsque je reviendrai dans mon pays natal avec des habits brodés, mon père et ma mère ne me reconnaîtront plus.

TSAÏ, le youen-waï

Mon fils, tu parlais tout à l'heure de notre isolement, mais, à partir du jour où tu seras mandarin,

(Il chante)

les trois espèces de viande et ces mets recherchés qu'on offre dans les grands sacrifices, on me les servira du matin au soir, sur des trépieds à forme élégante ou dans des vases de porcelaine fine. Cela vaut mieux que de manger des fèves et de boire de l'eau. Si tu reviens avec des habits brodés dans ton pays natal,

[1] Proverbe chinois.

(Il parle)

Je mourrai,

(Il chante)

Mais mon âme sera fière, paisible et joyeuse.

MADAME TSAÏ

(Elle chante)

En un clin d'œil on me dérobe la perle que j'avais sur la main ! (A son fils.) Va, mon fils, si durant ton absence, ton père et ta mère meurent de faim ou de froid, quand même tu reviendrais avec des habits brodés dans ton pays natal, ta gloire n'en sera pas moins souillée.

Dans la capitale, nous avons sous les yeux l'intérieur d'une famille toute différente. Voici l'hôtel et les jardins du riche seigneur Nieou, précepteur de la famille impériale, qui consacre tous ses loisirs à l'éducation de sa fille, l'aimable Nieou-chi, auprès de laquelle il a placé une sage gouvernante et une jeune suivante presque aussi éveillée que la petite Fan-sou de la *Soubrette accomplie.* Toute l'ambition du seigneur Nieou est de trouver pour sa fille un époux digne d'elle.

Cependant, au village de Tchin-lieou, les tristes pressentiments de madame Tsaï s'accomplissent : les années s'écoulent, et leur fils ne revient pas ; une inondation ruine le pays ; la famine arrive ; les deux pauvres vieillards sont réduits à la plus extrême misère. Leur bru, la vertueuse Tchao-ou-niang, vend un à un tous ses bijoux, toutes ses parures, pour faire subsister ses vieux parents. Leur charitable voisin, M. Tchang, vient aussi souvent à leur aide ; mais enfin ils meurent de misère l'un après l'autre. Vous demandez quel obstacle s'est opposé au retour de Tsaï-yong ? Il a obtenu la palme académique ; il est devenu magistrat de première classe, et a été promu au grade de ministre d'État. Bien plus, par ordre exprès de l'empereur, et malgré ses refus réitérés, il a été contraint d'épouser la fille du précepteur de la famille impériale, la charmante Nieou-chi. Pourquoi n'a-t-il pas franchement

informé le seigneur Nieou et l'empereur du premier mariage qu'il a contracté ? Pourquoi, ne pouvant quitter la capitale, n'a-t-il pas écrit ou envoyé un exprès à sa p.527 famille ? C'étaient là des démarches faciles, indispensables, et dont l'oubli est fort mal motivé dans la pièce. Au reste, ces grossières invraisemblances, qui sont le défaut capital de ce drame, n'ont pas échappé aux critiques chinois, notamment à l'enthousiaste éditeur de 1704 ; mais il faut reconnaître en revanche qu'il résulte de ces invraisemblances une situation d'un intérêt puissant, et dont l'auteur a tiré les effets les plus dramatiques. Rien n'est mieux senti que les remords et la tristesse de Tsaï-yong, qui, plein du souvenir de sa famille et de sa jeune femme, maudit la science, les succès littéraires, les grandeurs, la beauté même et les grâces de sa nouvelle épouse. Rien n'est plus touchant que la manière froide et triste, et néanmoins douce et affectueuse, dont il ajourne les questions et élude les caresses de Nieou-chi. Une scène surtout est vraiment charmante : c'est, je crois, celle qui a fait nommer ce drame l'*Histoire du luth.* Un soir, seul et pensif dans sa bibliothèque, Tsaï-yong essaye de tirer quelques accords de son luth. Il est surpris par sa jeune épouse, qui lui demande la faveur de l'entendre ; car elle aussi a du chagrin, et elle croit qu'une romance lui serait un soulagement. Tsaï-yong ne peut se refuser à cette prière. Il propose à Nieou-chi de lui chanter « *le Faisan qui, le matin, prend son vol* ». Mais la jeune femme n'approuve pas ce choix ; il n'y a pas d'amour là-dedans : c'est une chanson de chasseur. — Eh bien, dit le jeune homme, je vais vous chanter « l'*Oiseau Louen séparé de la compagne qu'il aime* ». — L'époux et l'épouse ne sont-ils pas réunis ? répond Nieou-chi ; pourquoi voulez-vous déplorer sur votre luth les regrets du veuvage ?

TSAÏ-YONG

Alors chantons une autre chanson. Que dites-vous de la romance intitulée *le Ressentiment de la belle Tchao-kiun* ?

NIEOU-CHI

Qu'avez-vous besoin de chanter *la Vengeance dans le palais des*

Han ? La paix et la concorde habitent ici. Seigneur, dans le calme de cette belle soirée, devant ces perspectives ravissantes, chantez-moi la romance *Quand la tempête agite les pins*.

Tsaï-yong acquiesce à ce désir ; mais il se trompe, et chante l'air *Quand je pense que je retournerai dans mon pays natal.* Nieou-chi l'interrompt, et il recommence ; mais il se trompe encore, et chante l'air de *la Cigogne délaissée.* Cette scène, qui se prolonge et amène une demi-explication entre les deux époux, serait pleine de grâce et d'intérêt sur tous les théâtres du monde.

Enfin, Tsaï-yong se résout à faire ce par où il aurait dû commencer, l'aveu de sa position à sa femme et à son beau-père. L'un et l'autre approuvent qu'il envoie un messager à Tchin-lieou pour en ramener sa famille. Comme il est permis et, de plus très commun à la Chine, d'avoir deux femmes, et que la seconde est tenue seulement à quelque subordination à l'égard de la première, Nieou-chi consent de bonne grâce à un partage qui rendra le bonheur à son mari.

Que fait cependant Tchao-ou-niang ? Elle a vu mourir de misère son beau-père et sa belle-mère ; mais comment leur rendra-t-elle les derniers devoirs ? Elle coupe sa chevelure, et la vend pour subvenir aux frais de leurs funérailles. Elle ramasse avec ses mains de la terre dans le pan de sa tunique pour leur élever un tombeau. Avertie par un songe prophétique, elle revêt un habit blanc de religieuse, prend un luth, et, amaigrie par la souffrance, s'achemine vers la capitale en chantant et en demandant l'aumône sur la route. Ayant découvert l'hôtel qu'habite Tsaï-yong, et sachant que Nieou-chi cherche à louer deux nouvelles servantes pour soigner la famille de son mari, dont elle attend l'arrivée, Tchao-ou-niang se présente à elle. C'est une scène on ne peut plus heureusement conçue, et non moins heureusement exécutée, que celle où, de question en question, de confidence en confidence, ces deux femmes commencent à se comprendre, à s'aimer, et finissent par se reconnaître. La voici tout entière :

NIEOU-CHI, au domestique

Youen-kong, j'aurais besoin de quelques servantes, pour les parents de mon époux, qui vont arriver. Allez donc faire un tour dans les rues ; prenez des informations à droite, à gauche, et p.528 si vous rencontrez une femme du peuple cherchant une place, amenez-la ici. Je veux une jeune femme d'un extérieur agréable ; vous entendez ?

LE DOMESTIQUE

Oui, madame, et je vais sur-le-champ m'acquitter de votre commission.

(Il sort)

TCHAO-OU-NIANG, portant le costume d'une religieuse

(Elle chante)

> Ma nourriture, c'est cette vapeur épaisse qui obscurcit l'air. O indigence sans asile ! Hélas ! quand viendra donc le jour où je pourrai vivre dans le calme et le repos ? J'ai beau interroger le Ciel, le Ciel est sourd à ma voix.

(Elle parle)

Voici l'hôtel du ministre d'État ; — voici le seuil de la porte.

(Au youen-kong, qui sort de l'hôtel)

Domestique, je vous salue.

LE DOMESTIQUE

Religieuse du dieu Foĕ, d'où venez-vous donc comme cela ?

TCHAO-OU-NIANG

J'arrive d'un pays éloigné, et je viens dans la capitale pour y demander l'aumône.

LE DOMESTIQUE

Attendez un instant ; je vais vous annoncer à Madame.

(Il rentre dans l'hôtel)

(A Nieou-chi)

Madame, je viens de rencontrer, sur le seuil de la porte, une religieuse qui demande l'aumône. Voulez-vous la recevoir ?

NIEOU-CHI

Faites-la entrer.

LE DOMESTIQUE, sur le seuil de la porte, à Tchao-ou-niang

Ma maîtresse vous permet d'entrer.

TCHAO-OU-NIANG, apercevant Nieou-chi

Madame, la pauvre religieuse que vous voyez incline sa tête devant vous.

NIEOU-CHI

Ma sœur, de quel pays êtes-vous, et que venez-vous faire dans la capitale ?

TCHAO-OU-NIANG

Je suis originaire d'un pays éloigné ; je viens dans la capitale pour demander l'aumône.

NIEOU-CHI

Pour demander l'aumône !... Mais avez-vous quelque talent ? Voyons, que savez-vous faire ?

TCHAO-OU-NIANG

Madame, sans y mettre de l'ostentation, je vous répondrai que je connais l'écriture, le dessin, les échecs, et que je touche du luth ; je sais coudre, travailler à l'aiguille ; au besoin, je pourrais faire la cuisine... Enfin, je sais un peu de tout...

NIEOU-CHI

Oh, oh ! ma sœur, puisque vous avez tant de talents, il doit vous être pénible de demander l'aumône dans les rues. Voulez-vous demeurer dans mon hôtel ? J'ai besoin d'une servante. Vous trouverez ici, avec le calme et le bonheur, du thé et du riz en abondance.

TCHAO-OU-NIANG

Si vous me preniez à votre service, ma reconnaissance n'aurait pas de bornes.

NIEOU-CHI

J'ai une autre question à vous faire. Dites-moi, à quel âge avez-vous embrassé la profession religieuse ? Est-ce dès vos plus jeunes années ?

TCHAO-OU-NIANG

Madame, je ne veux pas vous tromper ; il y avait déjà longtemps que j'étais mariée, quand j'ai pris le costume des religieuses vouées au culte du dieu Fô.

NIEOU-CHI, à part

Ah ! j'en sais un peu trop maintenant. (Au domestique.) Youen-kong, puisque cette religieuse a un mari, elle ne peut pas rester dans notre hôtel. Donnez-lui des aliments et priez-la d'aller demander l'aumône ailleurs.

TCHAO-OU-NIANG, à part

Je me suis un peu trop avancée. (Haut.) Madame, s'il faut vous dire, toute la vérité, ce n'est pas pour recueillir des aumônes que je suis venue dans cette capitale, mais pour chercher mon époux.

NIEOU-CHI

Alors je vous adresserai une autre question ; comment s'appelle votre époux ?

TCHAO-OU-NIANG, avec embarras

(A part.) Si je lui dis son véritable nom, elle va peut-être se livrer à la colère ; tant pis ; lâchons ces trois mots : Tsaï-pé-kiaï, pour voir l'aspect de sa physionomie. (Haut.) Son nom de famille est Tsaï, son surnom Pé-kiaï. On dit partout qu'il demeure dans l'hôtel du ministre d'État Nieou. Je pense, madame, que vous le connaissez.

NIEOU-CHI, sans se troubler

Pas du tout [1].

(Tchao-ou-niang est stupéfaite)

NIEOU-CHI, au domestique

Youen-kong, informez-vous donc, dans les pavillons de l'hôtel, s'il y a ici un homme du nom de Tsaï-pé-kiaï.

LE DOMESTIQUE

Je puis vous certifier, madame, que cet homme-là ne demeure pas dans l'hôtel.

NIEOU-CHI

Ma bonne religieuse, votre mari ne demeure pas ici. Allez le chercher ailleurs, allez. p.529

TCHAO-OU-NIANG

Cependant tout le monde dit qu'il a son domicile dans l'hôtel du ministre d'État Nieou. Il est peut-être mort ! (Elle pleure) O mon époux, si vous avez quitté la vie, où trouverai-je un protecteur dans le monde ? Qui sera touché des maux de votre servante ?

NIEOU-CHI

Pauvre femme, je vous plains ; mais ne vous affligez pas trop. Restez avec nous. Je vais ordonner au domestique de prendre des informations dans le quartier. On va se mettre à la recherche de votre époux.

TCHAO-OU-NIANG

Ah, madame, comment pourrais-je vous témoigner ma reconnaissance ?

NIEOU-CHI

Mais si vous restez avec nous, je dois vous prévenir d'une chose, c'est que vous ne pouvez pas garder votre costume. Il faut absolument changer d'habits.

---

[1] Nieou-chi ne connaissait pas le *ming* ou *nom d'enfance* de son époux.

TCHAO-OU-NIANG

Je n'oserai jamais quitter mon costume.

NIEOU-CHI

Et la raison ?

TCHAO-OU-NIANG

Parce que je dois porter le deuil pendant douze ans.

NIEOU-CHI

Pendant douze ans ! y pensez-vous ? mais le plus long deuil, le deuil d'un père, ne dure que trois années ; pourquoi voulez-vous porter le deuil pendant douze ans ?

TCHAO-OU-NIANG

Mon beau-père est mort ; il faut que je porte le deuil de mon beau-père pendant trois ans. Ma belle-mère est morte ; il faut que je porte le deuil de ma belle-mère pendant trois ans. Voilà déjà six années. Puis, comme mon époux (ô fatale destinée !) n'est point revenu dans son pays natal, et, vraisemblablement, ne sait pas que son père et sa mère ont cessé de vivre, il faut en outre que je porte le deuil pendant six ans pour mon époux.

NIEOU-CHI

Ah, ma sœur, que votre piété filiale est exemplaire ! Quoi qu'il en soit, mon père a la plus grande aversion pour les femmes qui portent votre costume. Il faut changer d'habits. (Au domestique.) Youen-kong, dites à Si-tchun d'apporter ici des robes et une toilette de femme.

LE DOMESTIQUE

J'obéis.

(Il sort)

NIEOU-CHI

Ma sœur, asseyez-vous en attendant.

SI-TCHUN, apportant les robes et la toilette

Madame, j'apporte des robes et une toilette.

NIEOU-CHI, ouvrant la toilette

Très bien. (A Tchao-ou-niang.) Ma sœur, approchez-vous du miroir. — Voilà un peigne. — Vous trouverez ici du fard pour les lèvres et les joues.

TCHAO-OU-NIANG

Depuis que mon époux est parti pour la capitale, je n'ai point vu ma figure. (Elle se regarde dans le miroir.) Ciel, quelle pâleur ! comme mes traits ont changé ! Est-il possible que je sois devenue maigre à ce point ?

(Elle chante)

Je me suis trop négligée ; je ne songeais qu'au phénix solitaire [1], et le chagrin a terni l'incarnat de mes joues.

NIEOU-CHI

Ma sœur, si vous n'arrangez pas vos cheveux, changez au moins de vêtements.

TCHAO-OU-NIANG, regardant les robes

(Elle chante)

Je me souviens qu'à l'époque de mon mariage j'avais aussi des robes et des étoffes de soie, des fleurs d'or, des plumes d'alcyon. Devais-je m'attendre qu'après le départ de mon époux il ne me resterait pas une tunique de toile, une petite aiguille de tête, en bois d'épine, pour attacher mes cheveux ?

NIEOU-CHI

Ah, ma sœur, vous rejetez ces robes ; mais vous porterez une aiguille de tête, n'est-ce pas ?

TCHAO-OU-NIANG, regardant les aiguilles

(Elle chante)

Cette aiguille d'or, surmontée de deux têtes de phénix,

(Elle parle)

---

[1] A mon époux.

Si je la porte,

(Elle chante)

Ne serai-je pas accablée de honte, moi qui suis séparée de mon époux ?

NIEOU-CHI

A défaut d'aiguilles de tête, vous pourriez orner vos cheveux de quelques fleurs. — Tenez. (Elle prend des fleurs.) Faites un bouquet ; choisissez ; séparez les fleurs de bon augure d'avec celles qui sont d'un mauvais présage.

TCHAO-OU-NIANG

(Elle chante)

Moi, orner de fleurs les tresses de mes cheveux, porter une pivoine (meou-tan) ! Oh, c'est alors que le ressentiment et la haine me poursuivraient, comme cette femme qui demeure dans le palais de la lune [1].

NIEOU-CHI

(Elle chante)

Hélas ! (A part.) La tristesse est dans son cœur, le chagrin sur sa figure ; comment pourrait-elle déguiser la vérité ! (Haut.) — Vous p.530 avez perdu votre beau-père, votre belle-mère et vous pleurez. Ah ! ma sœur, mon beau-père et ma belle-mère existent encore, et, jusqu'à présent, je n'ai pas pu leur offrir une tasse de thé. Comparez votre sort au mien ; vous avez rempli votre tâche, vous, et vous ne craignez pas comme moi la censure, la calomnie et les sarcasmes. — Mais, dites-moi, quel événement fatal a précipité dans la tombe les parents de votre époux ?

TCHAO-OU-NIANG

(Elle chante)

[1] Tchang-ngo.

La famine. La famine a ravagé notre pays. Mon époux ne revenait point de la capitale, et, privée de secours, j'ai mangé, dans le secret de la maison, des écorces d'arbre et de la balle de riz. Après la mort de mon beau-père et de ma belle-mère, j'ai vendu ma chevelure pour acheter des cercueils. Seule, au milieu des sépultures, j'ai ramassé de la terre dans le pan de ma tunique de chanvre, et je leur ai élevé un tombeau.

NIEOU-CHI

Voilà une religieuse qui se targue de vertu qu'elle n'a pas.

TCHAO-OU-NIANG

(Elle chante)

Ah ! madame, je ne me targue point de mes mérites. (Elle montre ses mains.) Voyez mes doigts meurtris ; des taches de sang teignent encore mes vêtements.

(Nieou-chi verse des larmes)

TCHAO-OU-NIANG, continuant

Hélas ! Madame, pourquoi versez-vous des larmes ?

NIEOU-CHI

(Elle chante)

Ma sœur, c'est qu'il y a longtemps aussi que mon époux a quitté son père et sa mère.

TCHAO-OU-NIANG

Et qui donc l'a empêché de retourner dans son pays natal ?

NIEOU-CHI

(Elle chante)

Mon père ; c'est mon père qui l'a retenu ; car il voulait renoncer à la magistrature.

TCHAO-OU-NIANG

A-t-il une autre femme dans la maison paternelle ?

NIEOU-CHI

(Elle chante)

Il y a une autre femme, mais je crains qu'elle ne vous ressemble pas. Aurait-elle servi, comme vous, son beau-père et sa belle-mère avec autant de constance et de fidélité ?

TCHAO-OU-NIANG

Où sont maintenant les parents de votre époux ?

NIEOU-CHI

(Elle chante)

Ils habitent les confins du ciel.

TCHAO-OU-NIANG

Madame, pourquoi n'a-t-il pas chargé un exprès de les amener à la capitale ?

NIEOU-CHI

(Elle chante)

Le messager est parti ; je présume qu'ils sont maintenant sur les routes qui conduisent à Tchang-ngan ; hélas ! j'appréhende des malheurs.

TCHAO-OU-NIANG

(Elle chante)

A peine ai-je entendu ces paroles, qu'un trouble subit vient agiter mes esprits. — (A part.) Je crois à la sincérité de ses réponses ; je veux cependant mettre son cœur à l'épreuve. (Haut.) Mais s'il a une autre femme, et qu'elle accompagne son beau-père et sa belle-mère, n'est-il pas à craindre que vous ne viviez pas toutes les deux en bonne intelligence ?

NIEOU-CHI

Ah ! ma sœur,

(Elle chante)

Si elle vous ressemblait, mon plus vif désir serait qu'elle habitât avec moi. J'aurais pour elle des égards et de la condescendance ; tous les matins je balayerais sa chambre par déférence, par humilité. Ce qui

m'afflige aujourd'hui, c'est de savoir que les parents de mon époux voyagent péniblement sur les routes. — Je les cherche des yeux ; je crains de perdre la vue à force de regarder dans le lointain.

TCHAO-OU-NIANG

(Elle chante)

(A part.) Son esprit est le jouet de l'illusion et de l'erreur. On dirait qu'elle assiste à une représentation et qu'elle voit entrer sur la scène des personnages de théâtre. — C'est en vain qu'elle interrogerait les sorts. — (Haut.) Cette femme dont vous parlez, voulez-vous la connaître ?

NIEOU-CHI, avec émotion

(Elle chante)

Où est-elle ?

TCHAO-OU-NIANG

(Elle chante)

Devant vos yeux. Je vous jure, madame, que votre servante est l'épouse du Tchoang-youen.

NIEOU-CHI

(Son émotion redouble)

(Elle chante)

Vous, l'épouse légitime de Tchoang-youen ! Madame, ne me trompez-vous pas ?

TCHAO-OU-NIANG

(Elle chante)

Comment oserais-je vous tromper ?

NIEOU-CHI, revenant peu à peu de son émotion

(Elle chante)

Ah ! madame, c'est à cause de moi que vous avez subi tant d'humiliations, éprouvé tant de douleurs. — Vous aurez beau faire, vous forcerez, malgré vous, le Tchoang-youen à me haïr ; il me contraindra, lui, à murmurer contre mon père !

(Elle parle)

Madame, asseyez-vous, je vous prie, pour recevoir les salutations de votre servante.

(Tchao-ou-niang s'assoit et reçoit les salutations de Nieou-chi)

NIEOU-CHI

(Elle chante)

Que votre sort a été différent du mien ! p.531 Pendant que je vivais dans le calme, au sein de ma famille, tous les maux de la vie vous assiégeaient à la fois ; mais aussi vous allez être couverte de gloire ; on vantera dans le monde votre piété pour vos parents, vos vertus, tandis que mon nom sera livré au mépris et aux sarcasmes du public.

TCHAO-OU-NIANG

Rassure vous, madame, vous n'avez pas mérité l'opprobre.

NIEOU-CHI

(Elle chante)

Si votre beau-père est mort, c'est par ma faute ; si votre belle-mère est morte, c'est par ma faute.

(Elle parle)

Madame,

(Elle chante)

Je vous en supplie, changeons de costume ; prenez ma robe, ma ceinture, mes ornements de tête ; moi je veux me couvrir de vos vêtements de deuil.

TCHAO-OU-NIANG

Madame,

(Elle chante)

Nos malheurs viennent de plus loin ; hélas ! pourquoi, dans l'origine, n'a-t-il pas renoncé à la magistrature ?

NIEOU-CHI

(Elle chante)

Il a voulu et n'a pas pu renoncer à la magistrature ; il a voulu et n'a pas pu renoncer à la nouvelle alliance que l'empereur lui-même avait ordonnée.

TCHAO-OU-NIANG

(Elle chante)

Voilà : on viole aujourd'hui une promesse, demain une seconde, après-demain une troisième ; puis le ciel fait descendre sur la famille du transgresseur d'épouvantables calamités.

NIEOU-CHI

Madame, je vous ai invitée tout à l'heure à changer de costume ; — vous avez refusé : n'en parlons plus. — Toutefois, je crains bien que, vêtue comme vous l'êtes, d'une grosse étoffe de chanvre, avec une corde pour ceinture, votre époux ne vous reconnaisse pas. — Madame, voici ce que je pense. — D'ordinaire le Tchoang-youen, toutes les fois qu'il revient de la cour, entre dans la bibliothèque pour y faire une lecture. — Vous avez des talents ; rien n'est au-dessus de vous. Que n'allez-vous lui écrire une lettre sur son bureau, quelques lignes, pour l'informer des tristes événements qui vous amènent dans la capitale ? — Nous aurions ensuite un entretien avec lui ; vous vous expliqueriez, et les choses s'arrangeraient à merveille.

TCHAO-OU-NIANG

Vous avez raison ; quand je devrais, en écrivant, négliger les bienséances, il faut que j'obéisse à vos ordres.

(Elles sortent ensemble) [1]

@

[1] Voy. notre traduction du Pi-pa-ki, p. 241 à 256.

Opinion de deux critiques chinois sur le Pi-pa-ki

Un dialogue, que j'ai placé à la tête du Pi-pa-ki, nous a révélé l'existence d'une classe d'écrivains chinois qui se consacrent à la critique, et travaillent, non, comme les scoliastes des dynasties précédentes, sur les anciens auteurs, mais sur les auteurs modernes, et particulièrement sur les écrivains dramatiques. Les uns recueillent des pièces de théâtre inédites, d'anciens manuscrits, ou mettent des collections en ordre ; d'autres s'appliquent à rédiger des catalogues et des index ; d'autres encore publient des commentaires et des dissertations sur les romans. Je vais reproduire ici une partie de ce dialogue, que M. Charles Magnin regarde comme un très curieux échantillon de la critique admirative à la Chine [1]

LE LETTRÉ

Quelle est votre opinion sur le Pi-pa-ki ?

L'ÉDITEUR

Mon opinion est celle de Mao-tseu. Écoutez ce qu'il dit dans sa préface :

> « Un ministre qui sert son prince, un fils qui voudrait servir son père et sa mère, deux époux accomplis, une femme légitime et une concubine qui s'aiment, des amis qui se secourent, voilà les principaux personnages que Kao-tong-kia a introduits dans son drame. Aussi, dès qu'on ouvre un marché quelque part, dans le plus petit des hameaux, si une troupe de comédiens arrive, et que les acteurs montent sur la scène pour jouer le Pi-pa-ki, c'est à qui viendra les entendre. Et quand ils se mettent à réciter les scènes de la Famine et de la Séparation, la scène si pathétique et si attendrissante où Tsai-yong implore la miséricorde du fils du ciel dans le palais impérial ; puis celles où Tchao-ou-niang vend sa chevelure pour acheter un cercueil, et ramasse de la terre pour élever un tombeau, alors, parmi tous les spectateurs, propriétaires, matrones du lieu, jeunes pâtres, bûcherons, vieillards vénérables, on n'en voit pas un seul qui n'ait les joues rouges et les oreilles brûlantes. Les larmes coulent des yeux, tous les visages sont

[1] *Journal des Savants*, janvier 1843, p. 38.

> consternés ; on n'entend plus que des soupirs, des gémissements, des sanglots, des cris ; et cela dure jusqu'à la fin de la représentation... Pour p.532 moi, je l'avoue, la première fois que je lus le Pi-pa-ki, mon admiration fut si vive que je m'écriai, dans un accès d'enthousiasme : Ce drame est vraiment le livre du septième thsaï-tseu ! Puis, sur-le-champ, je travaillai à la révision du texte ; j'arrêtai avec beaucoup de soin la forme de chaque phrase, et je remis mon manuscrit à mon fils Siu-tchi, en lui ordonnant de collationner la copie sur l'original, d'y faire les changements utiles, et de m'aider à y mettre la dernière main. Plus tard, quand je relus cet ouvrage corrigé par mon fils, qui s'était acquitté de sa tâche à merveille, et avait partagé les morceaux lyriques en strophes régulières, adapté les airs aux paroles, il me sembla que je me trouvais face à face avec les anciens, et que j'avais fait revivre des personnages morts depuis plus de mille ans. Alors j'exaltai, en soupirant, l'inimitable facture de Kao-tong-kia, et je publiai une dissertation sur le Pi-pa-ki. Malheureusement, comme je souffrais à cette époque d'une maladie des yeux, tout le monde m'abandonna ; je fermai ma porte et me mis à composer des livres ; mais, réduit à écrire sur des ouvrages d'un genre moins relevé, sur les tchouen-khi (drames historiques) de la dernière classe, je tombai dans la misère.

Dans la misère ! tel est le sort inévitable des hommes de talent. Il est remarquer que les plus grands écrivains de l'antiquité furent tous malheureux. Tchouang-tseu vécut sur une montagne ; Khiŏ-youen se noya dans la rivière Mĭ-lo ; Ssema-thsien subit un châtiment cruel ; Tou-fou, forcé de chercher un refuge dans un temple, y demeura dix jours sans manger. Des trois fils de Chi-wang-kao, on n'en cite pas un qui ait obtenu une place. Oui, ces grands écrivains furent malheureux, si toutefois l'on peut dire qu'un homme qui tombe dans la pauvreté et ne perd pas pour cela son talent, son génie, soit réellement malheureux.

LE LETTRÉ

J'ai parcouru le catalogue de Han-hiu-tseu, qui a publié des dissertations fort savantes sur les pièces de théâtre de la dynastie des Youên ; j'ai vu la liste des auteurs dramatiques, depuis Tong-li jusqu'au dernier. Il y a en tout cent quatre-vingt-sept écrivains. D'où vient donc que l'auteur du Pi-pa-ki ne figure

pas sur ce tableau ? Est-ce que par hasard on ne reconnaissait pas, à cette époque, le mérite de Tong-kia ?

L'ÉDITEUR

Non, certes, et le travail de Han-hiu-tseu en offre une preuve. Il y a environ trois cents ans que Mao-tseu publia le texte du Pi-pa-ki, avec un commentaire perpétuel, et intitula ce drame historique *le livre du septième thsaï-tseu.* Tong-kia doit sa réputation à Mao-tseu.

LE LETTRÉ

C'est-à-dire que Tong-kia a trouvé un panégyriste comme les autres. Le Pi-pa-ki a été commenté par Mao-tseu, de même que l'ouvrage de Tchouang-tseu l'avait été par Kouo-siang, le Li-sao par Wang-y, les Mémoires historiques par Peï-yn, les Poésies de Tou-fou par Yu-tsi, l'Histoire des rives du fleuve et le Pavillon d'occident par Lo-kouan-tchong et Kouan-han-king. Lo-kouan-tchong est l'illustre auteur du San-koŭe-tchi (Histoire des trois royaumes) ; Kouan-han-king, écrivain dramatique d'un talent remarquable, a composé soixante pièces de théâtre. On aurait pu les mettre au nombre de thsaï-tseu.

L'ÉDITEUR

Vous avez raison. Au lieu de sept, nous en aurions neuf. Qu'importe le nombre ?

LE LETTRÉ

Savez-vous pourquoi et à quelle occasion Kao-tong-kia composa le Pi-pa-ki ?

L'ÉDITEUR

Kao-tong-kia composa le Pi-pa-ki pour corriger son ami Wang-sse : voilà, du moins, ce qu'on lit dans les mémoires secrets d'un auteur contemporain. Kao-tong-kia avait pour nom d'enfance Tse-tching. C'était, comme vous le savez, un homme qui vivait sur la fin de la dynastie des Youên, et l'intime ami de Wang-sse. A cette époque, Wang-sse entretenait des relations avec les plus célèbres écrivains de son temps. Plus tard, comme il acquit lui-même de l'illustration, la prospérité changea ses mœurs. Il répudia sa femme légitime Tcheou-chi pour épouser Pou-hoa, dont il était épris. Tong-kia voulut le détourner de ce projet ; il y perdit sa peine. Alors il composa un drame, dans l'espérance de ramener au devoir son ami, qu'il mit en scène sous le nom de Tsaï-yong (personnage de la dynastie des Thang), parce que Wang-sse avait été pauvre dans sa jeunesse et

avait vendu des légumes. Il désigna Tcheou-chi sous le nom de Tchao-ou-niang (Tchao, cinquième du nom), parce que depuis Tchao, épouse de Tsaï-yong des Thang, jusqu'à Tcheou-chi, on comptait alors quatre femmes célèbres du nom de Tchao. Il introduisit comme personnage le ministre d'État Nieou, parce que Pou-hoa demeurait, avant son mariage, sur les bords du lac Nieou (lac du Bœuf). Il intitula son drame *Pi-pa-ki,* « Histoire du luth », parce que dans les deux caractères *pi-pa,* le caractère *wang* (nom de Wang-sse) se trouve répété quatre fois. p.533 Enfin, il se peignit lui-même sous les traits du seigneur Tchang. On assure que dans l'origine le rôle de Tsaï-yong, tel que Kao-tong-kia l'avait écrit, différait beaucoup de ce qu'il est à présent, et même de ce qu'il fut lorsqu'on joua pour la première fois le Pi-pa-ki. Kao-tong-kia avait représenté Tsaï-yong comme un homme d'un caractère méprisable. Il abandonnait volontairement son père et sa mère ; il contractait volontairement un nouveau mariage avec Nieou-chi, après avoir répudié sa femme légitime Tchao-ou-niang. On va jusqu'à dire que ce fut Wang-sse lui-même qui changea le rôle de ce personnage, et en fit un modèle de piété filiale, un époux accompli.

LE LETTRÉ

A croire cette anecdote, il paraîtrait que Kao-tong-kia composa le Pi-pa-ki pour ou plutôt contre Wang-sse. Cependant, de deux choses l'une : si Tong-kia composa le Pi-pa-ki contre Wang-sse, ce n'est point une histoire du luth, c'est l'histoire de Wang-sse qu'il a voulu écrire ; si c'est l'histoire du luth, le Pi-pa-ki est donc un drame historique. Mais alors le fond de la pièce, il faut en convenir, est, sous ce rapport, d'une affligeante stérilité. Tchao-ou-niang ne chante qu'une fois sur son luth, c'est dans la pagode de Mi-lo (Amida Bouddha) ; et encore sa chanson ne vaut-elle pas les vers que chanta la princesse Tchao-kiun quand on célébra les funérailles du khan des Tartares, ni ceux que Kiang-tcheou entendit dans la barque de Ssema. Les vers que chanta Tchao-kiun, les chants que Kiang-tcheou entendit ont été transmis à la postérité. Alléguerez-vous maintenant que les personnages du Pi-pa-ki sont historiques ? Mais, pour ne citer que le principal personnage mâle, est-ce le caractère de Tsaï-yong des Han que l'auteur a voulu tracer ? Tsaï-yong était président du tribunal des historiens sous le règne de Hiao-hien-ti (191 à 220 de notre ère). Il fut mis en prison pour avoir pleuré la mort de Tong-tcho ; il demanda qu'on lui permît d'achever l'histoire des Han ; et, comme il n'obtint pas cette grâce, il mourut, la nuit suivante, dans sa prison. Voilà ce que nous apprend le Thong-kien-kang-mou. Qu'y a-t-il de commun, je vous prie, entre l'historien des Han et le personnage que Kao-tong-kia a introduit dans son

drame ? Il est évident qu'il a désigné Wang-sse sous le nom de Tsaï-yong. Le Pi-pa-ki n'est pas un drame historique. Et ce père qui vit et meurt sans savoir que son fils a été promu au grade de tchoang-youen, dira-t-on que c'est là un fait historique ? Autre chose encore : on lit dans la scène d'exposition que le père et la mère de Tsaï-yong sont tous deux octogénaires, et que le fils n'était âgé, lui, que de trente ans quand il contracta son premier mariage avec Tchao-ou-niang. Or, je vous le demande, a-t-on jamais vu une femme de cinquante ans donner le jour à un fils ? Mon, non, le Pi-pa-ki n'est pas un drame historique.

L'ÉDITEUR

Arrêtez-vous un peu ; et, d'abord, puisque vous citez l'historien des Han, je vous dirai qu'il y a des traits de ressemblance entre ce personnage historique et le personnage de Tsaï-yong. N'avez-vous pas lu dans les annales que l'historien des Han avait des vertus domestiques, qu'il aimait son père, sa mère et ses ancêtres ? Mais voici le trait qui a fourni à Tong-kia le sujet de son drame. Il existait, sous la dynastie des Thang, un personnage appelé Tsaï, à qui l'on donna le commandement en chef d'un corps d'armée. Tsaï, dans sa jeunesse, et pendant qu'il était pauvre, avait pour ami le fils de Nieou-seng-jou. On dit qu'ils obtinrent ensemble le grade de docteur. A cette époque, Nieou-seng-jou exprima le désir que sa fille Ti-tseu devint l'épouse de Tsaï ; mais celui-ci, qui avait déjà une femme légitime nommée Tchao, rejeta la proposition d'un nouveau mariage, et persévéra dans son refus. Alors, pour lever ses scrupules, Nieou-seng-jou tâcha de gagner la confiance de Tchao, et lui parla de son projet ; Tchao n'y mit point d'obstacle. Cette affaire devint, sous la dynastie des Thang, le sujet de toutes les conversations. Tong-kia lut quelque part ce trait historique ; il en fut touché, et composa son drame.

LE LETTRÉ

Je crois que cette anecdote est controuvée. Si Tong-kia eut voulu représenter dans son drame le commandant en chef des Thang, il aurait fait comme les poètes de la dynastie des Youên, il aurait écrit un drame historique, et l'aurait dit. Qu'avait-il besoin de s'en cacher ? Le nom du principal personnage du Pi-pa-ki est Tsaï-yong ; c'est une preuve que Tong-kia a voulu tracer le caractère de Wang-sse, et non point celui du commandant des Thang. Puis il a amené tant de personnages sur la scène ! l'histoire ne fait point

mention de Li-tching, de Ou-kiaï, de Li-kiun-yu, de Lo-te-hi [1].

L'ÉDITEUR

Il arrive tous les jours qu'un trait de l'antiquité fournit le sujet d'un tchouen-khi (drame historique) ; mais quand le pinceau du poète s'abaisse sur le papier, le sujet p.534 s'étend et se développe, les scènes changent d'aspect.

LE LETTRÉ

Préférez-vous le Pi-pa-ki (histoire du luth) au Si-siang-ki (histoire du pavillon d'occident) ?

L'ÉDITEUR

Quoiqu'on ait coutume de les réunir et de les publier ensemble, la supériorité du Pi-pa-ki est incontestable. Le Pi-pa-ki offre même deux genres de supériorité : la supériorité des sentiments et la supériorité du style. Il y a entre ces deux drames la différence qui subsiste entre le Kouĕ-fong (première partie du Chi-king) et le Siao-ya (deuxième partie du Chi-king). Dans le Pavillon d'occident, les entretiens roulent sur le vent et les fleurs, la neige et la lune (sur une intrigue amoureuse). Dans l'Histoire du Luth, on ne parle que de justice et de piété filiale. Il est facile d'imiter le Si-siang-ki, difficile d'imiter le Pi-pa-ki. On a toujours regardé le Pi-pa-ki comme l'ouvrage le plus utile aux mœurs ; malgré cela, les hommes d'aujourd'hui lisent le Si-siang-ki et le relisent sans cesse. Quant au Pi-pa-ki, c'est à peine s'ils daignent y jeter les yeux ; ou bien, s'ils le lisent, ils ne le méditent plus comme on médite une belle leçon.

LE LETTRÉ

C'est aussi parce qu'il y a des longueurs dans le Pi-pa-ki.

L'ÉDITEUR, *avec vivacité.*

Des longueurs ! y songez-vous ? Parce que le Si-siang-ki n'a que seize actes, on le trouve trop court, et l'on voudrait y ajouter des scènes ; parce que le Pi-pa-ki a quarante-deux tableaux, on le trouve trop long, et l'on voudrait en retrancher plusieurs. Mais tout critique exercé sait très bien qu'il n'est pas plus nécessaire de faire des additions au Si-siang-ki que des coupures au Pi-pa-ki. Si, parce qu'un canard a les jambes trop courtes, on voulait les allonger, on le mutilerait ; et si, parce qu'une cigogne a le cou trop long, on voulait le

[1] Personnages du Pi-pa-ki.

raccourcir, on la tuerait. Qu'importe qu'un ouvrage soit long ou court ? Le mérite n'est pas là.

LE LETTRÉ

Vous regardez donc le Pi-pa-ki comme une œuvre parfaite ?

L'ÉDITEUR

Non ; la perfection est un mérite qui n'appartient à personne. Il y a des défauts dans ce drame, et il y en a beaucoup ; mais le plus capital de tous les défauts du Pi-pa-ki est que le ressentiment y domine. Madame Tsaï a de la haine contre le youên-waï, le youên-waï contre son fils, Tchao-ou-niang contre son époux, Nieou-chi contre son père ; Pe-kiaï (Tsaï-yong) hait sa réputation, ses succès littéraires, son avancement dans les charges, sa nouvelle épouse ; puis il finit par se haïr lui-même. Et cependant l'on s'intéresse tour à tour à madame Tsaï, au youên-waï, à Tchao-ou-niang, à Nieou-chi et à Tsaï-yong : tant il est vrai que le Pi-pa-ki est une œuvre de génie.

LE LETTRÉ, *souriant*

On ne s'intéresse guère à madame Tsaï.

L'ÉDITEUR

On s'intéresse à cette femme, parce qu'elle est malheureuse, et que son infortune est attendrissante. Du reste, je conviens que son caractère est quelquefois outré.

LE LETTRÉ

Que dites-vous du voleur qui a dérobé à Thong-pin le breuvage d'immortalité, et qui fabrique une lettre pour avoir un cadeau du tchouang-youên ? Est-ce qu'un fils ne connaît pas l'écriture de son père ? Est-ce que le youên-waï, qui savait écrire, et qui écrit lui-même son testament, dans le quinzième tableau, avait besoin de recourir à un étranger pour tracer une vingtaine de caractères ? Que d'invraisemblances !

L'ÉDITEUR

Cette scène est détestable. Et voyez comme une faute, conduit à une autre ! Tsaï-yong, qui ne reconnaît pas l'écriture de son père dans le dix-septième tableau, ne reconnaît pas celle de sa femme dans le vingt-quatrième.

LE LETTRÉ

Le vingt-deuxième tableau n'est pas non plus à l'abri de la critique.

L'ÉDITEUR

Distinguons. La première partie est d'une excessive médiocrité ; j'en excepte toutefois la description de la pagode de Mi-to (Amida Bouddha), qui est un morceau plein d'érudition ; mais la seconde partie étincelle de beautés.

LE LETTRÉ

La scène la plus pathétique, à mon avis, est la dix-neuvième. Le monologue de Tchao-ou-niang est un chef-d'œuvre de style. Comme sa piété filiale est touchante ! quelle profonde sensibilité [1] !

@

[1] Voy. *le Pi-pa-ki ou l'Histoire du luth*, p. 6-17.

HOA-TSIÈN

Ouvrage du huitième thsaï-tseu

@

Le *Hoa-tsièn* ou l'*Art d'aimer* est un poème chinois, dans lequel on trouve tous les ornements du Wên-tchang ou du style élégant. Il existe une traduction anglaise de cet ouvrage, que p.535 M. Perring Thoms, alors typographe de la compagnie des Indes à Macao, fit imprimer dans cette ville en 1824.

> « C'est bien véritablement un poème, dit M. Abel Rémusat, et, ce qui est plus remarquable, c'est un poème narratif, ou une sorte de roman en vers de sept syllabes, genre de composition qui n'est pas commun à la Chine, et dont nous possédons peu d'exemples parmi les livres qui en ont été apportés. On attribue la composition de ce poème à deux habitants de Canton ; et quelques expressions du dialecte particulier de cette province, qu'on y rencontre, donneraient lieu de penser que cette indication n'est pas sans fondement. Le titre même du poème peut devenir le sujet d'une remarque propre à faire connaître ce qu'on doit penser du style figuré des poètes chinois. Les deux mots dont il est formé signifient : le premier, une fleur ; et le second, une tablette, ou tout autre objet servant à écrire. Dans l'usage ordinaire, cette expression composée désigne le papier à fleurs d'or sur lequel on écrit des vers, des lettres, des pièces pour les compliments, etc. M. Thoms y a substitué un terme anglais (courtship) qui signifie, non pas *civilité,* comme on l'a traduit dans quelques journaux littéraires, mais l'action de *courtiser* ou de *faire la cour,* d'adresser des soins à une femme ou de la rechercher en mariage. Ce sens, quelque éloigné qu'il paraisse du premier, est aussi renfermé dans le mot *hoa-tsièn,* parce que le papier à fleurs sert dans toutes les occasions où l'on veut déclarer des sentiments ou exprimer des vœux dont l'union conjugale est l'objet.

Les trois premiers vers du poème offrent un autre exemple de ces tournures énigmatiques qui passent, au goût des Chinois, pour des indications délicates, et qu'il serait tout à fait impossible de deviner, si l'on n'était averti des intentions du poète par les notes des commentateurs. Le mot chinois qui veut dire *plaisir, amour, galanterie,* est un terme composé de deux radicaux qui, pris séparément, signifieraient *vent* et *lune.* La raison qui a fait prendre à cette expression composée la valeur qu'elle a dans l'usage ordinaire serait trop longue à rapporter ; mais ce qu'il faut savoir, c'est que l'amour étant le sujet du roman en vers dont nous nous occupons, l'auteur s'est cru obligé d'en placer le nom dans son début, ce qu'il a fait de deux manières, savoir : en intercalant le mot *vent* dans son second vers :

Le **vent** d'automne souffle devant lui le parfum du nénuphar blanc ;

et le mot *lune* dans le troisième :

On voit le croissant de la **lune** nouvelle, dont la lumière est pareille au reflet de l'eau ;

et sous une forme encore plus enveloppée, dès le premier vers, où il dit :

Debout, appuyé sur la balustrade, on goûte la fraîcheur du soir.

Car si l'on s'en rapporte au commentateur, c'est la lune même qui est indiquée par les premiers mots du vers, et c'est au vent que se rapportent manifestement les derniers. Le traducteur anglais n'a, ni dans cet endroit ni dans les autres du même genre, tenu aucun compte de ces sortes d'allusions, et nous n'entendons pas lui en faire un reproche, car il eût été aussi difficile que superflu d'y avoir égard ; et si nous nous y sommes arrêtés un instant, c'est qu'il nous a paru curieux de faire entrevoir à quel excès de subtilité s'était laissée entraîner une nation, aux yeux de laquelle des raffinements si puérils peuvent passer pour des agréments.

Ce n'est pas non plus un tort à relever dans la traduction de M. Thoms, que d'avoir presque partout substitué le terme propre à l'expression métaphorique qui y correspond dans l'original. Ce parti, qui détruit à la vérité la couleur poétique d'une foule de passages, est pourtant le seul qu'on puisse prendre quand on désire d'être entendu. Le mot *rouge* est en chinois synonyme de *beau ;* mais dans toute autre

langue on ne saurait conserver les sens accessoires qui résultent du rapprochement de ces deux idées. Le *jaspe* est l'emblème de la perfection et de la tendresse ; l'*orient,* celui du mariage. Un *hôte oriental* est un gendre ; et, par opposition, un hôte ordinaire se nomme un hôte *occidental*. On dit qu'un jeune homme est *sous la fenêtre,* pour annoncer qu'il étudie ; que deux personnes sont *de la même fenêtre,* pour indiquer que ce sont des condisciples ; et de là le mot de *fenêtre* est devenu synonyme d*'étudiant.* Plusieurs milliers d'expressions de cette espèce, qui, le plus souvent, ne sont pas expliquées dans les dictionnaires, sont des ornements du style poétique qui doivent inévitablement disparaître dans l'imitation européenne d'un ouvrage chinois...

M. Thoms n'a pas voulu s'engager dans le détail presque infini des explications de ce genre ; il s'est borné à rendre avec exactitude le sens du poème, en tout ce qui concerne le récit des événements, la suite du dialogue, et les réflexions dont il est entremêlé. Considérée sous ce rapport, sa traduction mérite encore d'exciter quelque intérêt. Elle offre un petit roman, dont nous allons en peu de mots faire connaître la marche et les principaux incidents.

Un jeune étudiant, nommé Liang, tourmenté de ce désir de trouver une digne compagne, que les romanciers chinois ont coutume d'attribuer à leurs héros à peine adolescents, quitte la maison de sa mère pour venir demeurer chez sa tante à Sou-tcheou. Dans une course nocturne, au milieu d'un parc dont la description arrête fort longtemps l'auteur, il porte ses pas jusqu'au pavillon où deux jeunes filles, nièces de la maîtresse de la maison, s'amusaient, au clair de lune, à jouer aux échecs, ou plutôt à une sorte de jeu de dames. Les charmes de l'une de ces jeunes filles agissent sur le cœur de l'étudiant ; il en devient éperdument amoureux. La belle Yao-sièn, qui n'était venue dans cette maison que pour y passer quelques jours, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de sa tante, retourne bientôt chez son père, maintenant général, autrefois compagnon d'études du père de Liang. Celui-ci la suit dans le lieu de sa retraite ; et, ne pouvant

pénétrer jusqu'à elle, il fait l'acquisition d'une maison dont le jardin n'était séparé que par un mur de celui de Yao-sièn. Introduit, à titre de parent, chez le père de sa maîtresse, il a l'occasion de voir des vers qu'elle a composés sur un sujet favori des poètes chinois, le branchage du saule pleureur suspendu au-dessus d'une pièce d'eau. Il y répond par d'autres vers sur le même sujet et les mêmes rimes. Rien n'est plus commun, dans les romans de la Chine, que ce moyen d'entrer en relation avec un objet aimé. L'idée vient promptement aux parents de Yao-sièn de la donner en mariage au jeune voisin. On perce la muraille pour que les deux jardins n'en fassent plus qu'un. Cette disposition amène des entrevues et des rencontres, d'abord du jeune lettré avec la suivante de Yao-sièn, ensuite des deux amants eux-mêmes ; situation rare dans les ouvrages d'imagination, et dont la belle Yao-sièn paraît sentir tout le danger, lorsqu'elle dit en rougissant :

> — Nous nous rencontrons sous les pruniers et au milieu d'un champ de melons.

Car ceux que l'on surprend au-dessous d'un prunier peuvent être soupçonnés d'avoir l'intention d'en cueillir les fruits, et ceux qui marchent au milieu d'une couche de melons ne manquent guère d'y souiller leur chaussure. La jeune fille adresse à son amant des reproches et des conseils remplis d'austérité ; ce qui n'empêche pas que, dans une autre entrevue, elle ne se laisse lier par un serment, dont il prononce la formule, à n'être jamais l'épouse d'un autre.

> — Puissé-je, dit-il, si je romps mon engagement, puissé-je mourir, tomber pour jamais dans l'enfer, et ne plus rentrer dans le cercle de l'existence ! Puissiez-vous, si vous manquez à votre serment, perdre la vie dans le fleuve, et n'échapper qu'à peine au tranchant de la hache !

Des incidents divers retardent une conclusion qui paraît si prochaine. Le père du jeune étudiant lui a ménagé une autre alliance ; celui de Yao-sièn est choisi pour apaiser une révolte sur les frontières. Le premier de ces incidents amène des scènes de jalousie, telles qu'on en trouve dans tous les romans du monde ; et le second, une suite

d'événements qui ne peuvent avoir quelque vraisemblance qu'à la Chine. Le général Yang est cerné par les ennemis ; Liang, parvenu en très peu de p.537 temps au premier rang des lettrés, et devenu en conséquence ministre d'État, sollicite la commission d'aller délivrer le père de sa maîtresse, et il l'obtient ; car c'est une chose reconnue qu'un habile lettré ne peut être qu'un excellent homme de guerre. Celui-ci, toutefois, n'est pas heureux dans son entreprise : il se laisse entourer lui-même, et passe quelque temps pour mort ; ce qui fournit à Yao-sièn l'occasion d'exprimer sa douleur et de faire briller sa constance. L'autre épouse qu'on lui destinait se jette dans la rivière, et est sauvée par un officier. Cependant, un lettré, compagnon d'études de Liang, est nommé pour commander l'armée, et parvient à délivrer ses deux prédécesseurs. Tous trois reviennent victorieux à la cour, et y reçoivent des récompenses proportionnées à leurs services. Ils obtiennent le titre de *pe,* ou, comme s'exprime le traducteur anglais, *ils sont faits ducs.* Le jeune Liang n'éprouve plus d'obstacles pour épouser Yao-sièn ; et celle-ci, loin de s'opposer à ce qu'il accepte aussi cette seconde femme qui lui avait été destinée, est la première à l'engager à suivre, à cet égard, la volonté du souverain. Ce double mariage, qui doit combler les vœux d'un homme délicat et sensible, est l'un des dénouements auxquels on a le plus souvent recours dans les romans chinois ; et cependant, en voyant la complaisance de sa première épouse, Liang ne peut s'empêcher de s'écrier :

> — Peu de femmes dans le monde sont capables d'un dévouement aussi vertueux.

Tel est le fond, assez commun, sur lequel le poète a cherché à répandre les ornements de la poésie. Il a partagé son ouvrage en cinq livres, subdivisés en soixante chapitres assez courts. Le rythme qu'il a choisi est celui des stances composées chacune de quatre vers de sept syllabes ; mais il ne s'est pas tellement asservi à cette mesure, qu'on ne trouve en beaucoup d'endroits des vers de six, de huit, de neuf et même de onze syllabes. Par une attention dont les étudiants doivent lui savoir gré, quoiqu'elle puisse rendre la lecture de sa traduction moins

agréable aux gens du monde, M. Thoms s'est astreint à interpréter toujours chaque vers chinois par une ligne de prose. Le texte occupe le haut de la page, et la version, la partie inférieure. C'est le premier exemple d'un poème chinois imprimé en original [1]. »

@

[1] *Nouveaux Mélanges asiatiques*, ou Recueil de morceaux de critique et de mémoires ; par M. Abel Rémusat, t. Ier, p. 338-345.

PING-KOUEÏ-TCHOUEN

Ouvrage du neuvième thsaï-tseu

@

Le *Ping-koueï-tchouen,* ou le *Récit de la victoire remportée sur les démons,* a été mis au rang de *thsaï-tseu-chou.* Cet ouvrage n'est pourtant qu'un roman mythologique rempli d'extravagances et de puérilités. Excepté dans son dernier chapitre, l'auteur m'a toujours paru au-dessous du médiocre.

Voici le sujet du *Ping-koueï-tchouen* :

Sous la dynastie des Thang, vivait un bachelier dont le nom de famille était Tchong, le surnom Koueï, le titre honorifique tchin-nan. Ce bachelier, d'une étrange figure, avait la tête du léopard et la barbe du dragon ; mais, fortement appliqué à l'étude depuis son enfance, épris de la littérature ancienne, plein de goût pour l'éloquence, aimant les beaux vers, il s'était couronné de gloire au concours des docteurs. Nommé tchoang-youên, il est admis dans le palais aux clochettes d'or (le palais impérial).

Malheureusement, l'empereur des Thang, Tĕ-tsong, effrayé de la présence de Tchong-koueï, refuse de confirmer le choix honorable qu'on a fait :

> — Non ! s'écrie-t-il, je ne puis me résoudre à prendre pour ministre le nouveau tchoang-youên ; il est trop laid.

Tchong-koueï se permet alors d'adresser à Tĕ-tsong quelques représentations :

> — Je demande si, dans le choix d'un ministre, la beauté du visage...
>
> — Gardes, qu'on l'arrête ! interrompt l'empereur d'une voix tremblante.

Tchong-koueï, transporté de colère, tire son glaive et met fin à ses jours.

Après cette catastrophe, l'empereur revient peu à peu de son épouvante ; son cœur se ranime. Sentant qu'il a commis une injustice, et voulant user p.538 des belles prérogatives dont il jouit comme fils du

ciel, il comble le spectre de Tchong-koueï d'honneurs, de distinctions, et le charge d'exterminer tous les démons qui infestent son empire. Le spectre obéit, pénètre jusqu'au centre de la terre, et informe le roi des morts du mandat qu'il a reçu.

On connaît l'affabilité du souverain des enfers [1] ; Tchong-koueï est accueilli par ce monarque de la manière du monde la plus civile et la plus obligeante. Pour lui faciliter sa tâche, on lui adjoint deux compagnons d'une valeur à toute épreuve, Han-youên et Fou-khiue. Si le début de l'ouvrage est un peu ridicule, le chapitre qui nous représente le souverain des enfers investissant Tchong-koueï et ses compagnons d'un pouvoir surnaturel, ne manque pas d'un certain intérêt.

Tchong-koueï, Chen-youên et Fou-khiue sont donc les trois personnages principaux du roman ; ils quittent les régions inférieures, apparaissent tout à coup sur la terre, et ne tardent pas à se mettre en campagne. Les démons du Ping-koueï-tchouen, comme on doit s'y attendre, ne sont pas des êtres inoffensifs qui se laissent exterminer sans défense ; ils livrent des combats terribles ; à chaque moment, Tchong-koueï et ses compagnons sont exposés aux plus affreux dangers ; mais ce qui diminue singulièrement l'intérêt, c'est qu'ils ne s'en tirent pas toujours, comme les héros du San-koŭe-tchi, par des prodiges de valeur, d'intrépidité ou de constance, mais trop souvent par des prodiges de magie.

Le dernier chapitre doit produire un grand effet à la Chine : c'est celui où l'auteur, après avoir fait parcourir aux trois principaux personnages que j'ai nommés, une série d'aventures plus ou moins étranges, les ramène tous les trois dans l'enfer, victorieux des démons. Tchong-koueï et ses compagnons y découvrent Wang-mang, Tsao-tsao, Tong-tcho, le Turc Ngan-lo-chan, l'impératrice Liu-heou, la courtisane Yang, une foule d'hommes et de femmes célèbres. Tous ces personnages font l'entretien de Tchong-koueï avec le roi des enfers, qui joue exactement le même rôle que Virgile dans la *Divine Comédie.*

Le *Ping-koueï-tchouen* n'a pas encore été traduit.

---

[1] Voy. plus haut, p. 422.

PE-KOUEÏ-TCHI
Ouvrage du dixième thsaï-tseu

@

Le *Pe-koueï-tchi,* ou l'*Histoire du sceptre de jade,* est une production plus estimable à beaucoup d'égards que le *Ping-koueï-tchouen ;* le merveilleux y entre aussi, mais il y entre moins.

Nous transcrirons ici le premier chapitre de cet ouvrage, qui n'a pas encore été mis en français :

Prologue ou premier chapitre du Pe-koueï-tchi

Sous la dynastie des Ming, au village de Siao-meï, situé dans le district de Ki-choui, département de Ki-ngan, province du Kiang-si, vivait dans l'opulence un excellent homme, dont le nom de famille était Tchang, et le titre honorifique Yng-tchouen. il voyageait dans la province du Hou-nan, accompagné de ses deux fils, Touan-heng-thsaï et Kao-kouen-chan.

Yng-tchouen mourut presque subitement. Les deux fils emportèrent avec eux le cercueil de leur père ; mais à peine avaient-ils fait deux ou trois milles, que tout à coup le char se brise au pied du mont Yang-chan et que le cercueil tombe. Chose plus extraordinaire, malgré les efforts de vingt à trente personnes accourues sur les lieux, on ne parvint jamais à relever le corps du défunt. Touan et Kao n'ayant plus qu'un parti à prendre, ce leur fut une nécessité d'acheter le terrain, qui servit à l'inhumation du corps. Ils s'acquittèrent des devoirs que les rites leur imposaient ; puis, au bout de trois ans, quand le temps du deuil fut expiré, ils s'en retournèrent dans leur pays pour y vivre avec leur mère, qui était de la famille Li. Cette femme vénérable leur adressa la recommandation suivante :

> — Mes enfants, quand je serai morte, je veux que l'on transporte mon corps dans le tombeau de votre père.

Les deux fils s'inclinèrent respectueusement, et, à quelque temps de là, ils p.539 conduisirent le cercueil de leur mère dans le Hou-nan, au pied du mont Yang-chan.

Ce fut alors que Tchang-kao, qui était le cadet, dit à son frère aîné Tchang-touan :

> — Les précieuses dépouilles de mon père et de ma mère sont ici, mais d'ici à notre village natal il y a une grande distance ; mon intention est de fonder un établissement auprès de cette montagne ; je ne manquerai pas d'offrir à mes parents les sacrifices funèbres, d'arracher des sépultures les herbes et les broussailles. D'un autre côté, les tombeaux de nos ancêtres sont à Ki-choui : pouvons-nous abandonner les tombeaux de nos ancêtres ? Non, il vaut mieux que mon frère retourne à Ki-choui, et que je demeure, moi, jusqu'à la fin de mes jours dans le Hou-nan. C'est assurément l'unique moyen de concilier nos devoirs ; nous serons liés aux auteurs de nos jours comme l'arbre est uni à sa racine, le ruisseau à sa source.

Tchang-touan accueillit avec enthousiasme cette proposition. Sur ces entrefaites, les deux frères se séparèrent.

Ils étaient riches, animés des sentiments les plus nobles, les plus généreux ; car Tchang-touan, à ce qu'on rapporte, outre qu'il avait toujours montré une intelligence très vive, s'était encore fait de la charité une louable habitude. Il aimait les orphelins, les pauvres ; et quand la récolte était abondante, il amassait des grains pour soulager la misère dans les années stériles. Tous les hommes du pays, sans distinction, touchés de ses bienfaits et des éminentes qualités de son cœur, l'appelaient du titre honorifique de Youên-waï, titre qu'on n'accorde qu'aux mandarins. Il avait épousé Ho-chi, fille de Ho-yu-kong, originaire du village de Tsi-thong, homme célèbre dans toute la contrée par sa piété filiale et l'intégrité de ses mœurs. Ho-yu-kong avait deux filles : la femme de Tchang-touan était l'aînée ; quant à la cadette, elle s'était mariée, dans le village de Pe-yun, à un homme dont

le nom de famille était Hia, le surnom Song, et le titre honorifique Mong-hien...

Or, nous dirons que Tchang-touan avait une fortune immense, un grand nombre de fermes, de maisons de campagne ; et comme pendant treize années consécutives la récolte des céréales avait été abondante, il en résultait que les grains s'étaient, pour ainsi dire, amoncelés dans ses greniers. Cependant une grande sécheresse survint inopinément ; les chaleurs tarirent les fontaines, les étangs, les sources ; la terre perdit sa fécondité. Pour cette fois, les habitants n'en souffrirent guère ; mais l'année suivante, loin de ramener des jours meilleurs, fut plus désastreuse encore. On n'avait devant les yeux que le spectacle de la famine. Tchang-touan distribua aux pauvres ses grains et ses réserves. De tous les villages, des plus proches comme des plus éloignés, on accourait vers lui ; c'était dans sa maison que la faim était rassasiée.

Tchang-touan avait atteint sa quarantième année, et n'avait pas d'enfants. Un jour qu'il s'était reposé sur un lit, il crut voir en songe un personnage extraordinaire, couvert d'une belle armure, et tenant à la main un étendard rouge. Ce personnage, qui avait un air majestueux, lui dit d'un ton de voix plein de douceur :

> — Touan, vous étiez condamné à mourir sans postérité, mais le souverain seigneur du ciel (le Dieu des tao-sse) ayant examiné tous vos mérites, qui sont immenses, revient aujourd'hui sur cet arrêt.

Tchang-touan, tremblant d'effroi, se réveilla dans une agitation extrême, et fit part à sa femme du songe qu'il avait eu.

> — Je ne m'en étonne pas, s'écria Ho-chi, car il y a déjà plusieurs jours que j'ai commencé à sentir des mouvements inaccoutumés ; toutes ces choses présagent une grossesse.

Après un tel événement, les deux époux s'abandonnèrent à la joie.

Ho-chi mit au monde un fils. La nature avait doué cet enfant d'une merveilleuse beauté. Au moment de sa naissance, une odeur

extraordinaire, mais plus agréable que les parfums, se répandit dans toute la maison. Pendant l'hiver de l'année suivante, elle donna le jour à une fille. Le fils prit pour surnom Pong-tsou, pour titre honorifique Thing-choui ; la fille prit pour surnom Lan-yng ; comme son frère, elle se p.540 distinguait des autres enfants par ses qualités naturelles.

Un jour, dans un de ces moments où Tchang-touan jouissait d'un honnête loisir, on vint lui annoncer la visite d'un étranger. Touan se leva sur-le-champ, et sortit pour aller à sa rencontre. C'était un homme fort jeune encore, modestement, simplement vêtu, d'une physionomie riante, très gaie et très ouverte. Après les compliments d'usage, quand il se fut assis dans le salon, Tchang-touan dit à son hôte :

— Quels motifs, monsieur, vous amènent ici ?

Or, il faut savoir que cet étranger avait le même nom de famille que Tchang-touan, et que, par conséquent, il était véritablement son frère. Son surnom était Hong, son titre honorifique Yŏ-sieou. Amateur de voyages, il avait navigué, au gré du vent, sur les fleuves et sur les lacs ; après avoir couru bien des pays, sans pouvoir se fixer dans aucun, il retournait à petites journées dans son village.

Tchang-touan offrit une collation à son hôte. Pendant qu'ils étaient à table, Touan remarqua que Hong était circonspect, modéré, sage, très retenu dans ses discours ; il en fut charmé, et contracta avec lui une amitié sincère : mais Hong n'était, au fond, qu'un hypocrite. Cette amitié s'accrut encore avec le temps, au point qu'un jour Tchang-touan dit à son ami :

— Hia-song, mon beau-frère, a son domicile dans l'arrondissement de Sou-tcheou ; il est devenu opulent ; il faut que je vous introduise dans la maison de mon frère. Qui sait ? Par la suite, vous pourrez y établir votre fortune.

Hong, au comble de la joie, remercia Tchang-touan.

— Ah ! s'écria-t-il, si je recevais un tel témoignage de votre estime et de votre confiance, que me faudrait-il de plus, et que manquerait-il à mon bonheur ?

Sur quoi, Tchang-touan écrivit une lettre d'introduction qu'il remit à Hong, en y joignant, à titre de présents, quelques taels pour sa route.

Au moment de s'éloigner, Hong, après avoir achevé ses derniers préparatifs, revint pour prendre congé. Les deux amis passèrent un certain temps à causer et à boire quelques tasses ; leur entretien s'anima insensiblement.

> — Mon frère aîné, dit Hong en riant, il ne convient pas que j'entreprenne le voyage de Sou-tcheou ; croyez-moi, il y a une chose que vous n'aimez pas, que vous ne souffrirez jamais, c'est la solitude. Comment ? vous, que j'ai tant cherché... Ah ! mon frère, venez donc avec moi ; je vous jure que vous trouverez dans votre voyage mille agréments.

Tout à coup Tchang-touan pensa à Hia-song, dont il était séparé ; il laissa un moment errer son imagination, accepta l'offre qui lui était faite, et se mit en route avec Hong, sans emmener un seul domestique.

Il n'y avait pas plus d'un mois qu'ils étaient partis, quand ils arrivèrent à Sou-tcheou. Les deux amis s'installèrent dans la maison de Hia-song, où ils furent accueillis cordialement, et de la manière du monde la plus obligeante. Comme il y a de belles promenades autour de Sou-tcheou-fou, Tchang-touan s'y plut pendant quelque temps ; mais il finit par s'en lasser. Sa belle-sœur, voyant qu'il était ennuyé de tout, en parla à Hia-song, et le jour du départ fut fixé. On transporta les bagages sur un bateau qui devait toucher à Ki-choui. Tchang-touan et Hong s'embarquèrent, après avoir fait leurs adieux. On les prenait dans le bateau pour les deux frères.

Mais Hong remarqua que Tchang-touan avait dans sa valise une immense quantité de perles et des bagues (cheou-tchouen) d'une grande valeur. Tant de rares objets avaient excité la convoitise de ce misérable ; il conçut, pendant le voyage, l'abominable dessein de tuer son bienfaiteur et son ami. Au bout de quelques jours on arriva à Nan-khang ; Hong ordonna au patron de la barque de se tenir à l'ancre ; quant à lui, il descendit du bateau, entra dans la ville, y acheta du vin,

de la viande, des légumes, et finalement du poison qu'il cacha dans la manche de son habit. Approvisionné de la sorte, il retourna dans le bateau, et apprêta un repas auquel il invita Tchang-touan. On se mit à table.

— Mon frère, observa Hong avec une insigne perfidie, je crois que le vin est pernicieux à votre santé ; il faut boire à petits traits, à petits p.541 traits.

— Comment donc, répondit Tchang-touan, est-ce de cette façon que l'on boit avec ses amis ? Ne suis-je pas dans la force de l'âge ? Qu'ai-je à craindre ?

— Tant mieux, répliqua Hong. Quant à moi, je veux boire aujourd'hui plus que de raison.

Après avoir ainsi parlé, les deux amis remplirent leurs tasses. C'était un pauvre buveur que Tchang-touan ; aussi les vapeurs du vin lui montant à la tête, il s'appuya sur la table et finit par s'endormir. Comme il avait laissé du vin dans sa tasse, Hong profita de ce moment pour y verser le poison.

— Mon frère ! mon frère ! cria-t-il, c'est assez pour vous ; achevez votre vin, et nous irons nous reposer.

Touan l'avala d'un trait. Hong alors disposa une natte sur laquelle Tchang-touan s'étendit ; puis il alla lui-même se coucher dans une cabine, sur l'avant de la barque, où il fit semblant de dormir. Quelques instants à peine s'étaient écoulés, que Tchang-touan se mit à pousser d'horribles cris.

— Oh ! que je souffre ! je me meurs, je me meurs ! disait-il.

Hong, qui était sur l'avant, ne répondit pas. Le patron de la barque, rempli d'effroi, accourut au secours de Touan ; mais voyant que le sang de ce malheureux jaillissait des *sept orifices* de sa tête, il sortit avec précipitation de la cabine pour réveiller Hong. Quand Hong à son tour s'approcha de Tchang-touan, celui-ci avait cessé de vivre.

Cependant Hong s'élança sur le pont, comme un homme frappé de vertige ; il ne cessait de crier :

— Au secours ! au secours !

Et quand les marchands, dans la compagnie desquels il se trouvait, lui demandèrent la cause d'une telle agitation et d'une telle douleur,

— Ah ! leur répondit-il, le chef du bateau vient à l'instant même d'assassiner mon frère. Il s'est ensuite précipité sur moi ; j'ignore, en vérité, comment j'ai pu échapper à ses coups.

Les marchands descendirent dans la cabine qu'il indiqua du doigt, et reconnurent que Tchang-touan était mort.

— Dans mon infortune, continua Hong, puis-je, messieurs, vous assigner comme témoins à charge ?...

Toutefois le batelier protestait de son innocence ; il était entouré des marchands, lorsqu'un homme, d'un vénérable aspect, prit sur-le-champ la parole :

— Messieurs, leur dit-il avec le plus grand calme et l'accent de la vertu, il y a bien longtemps que je connais le maître de cette barque ; j'ose vous affirmer qu'il est inaccessible à toutes les convoitises, incapable de commettre un meurtre. Réfléchissez, messieurs, à l'instabilité des choses humaines ; elles changent comme le temps ; nous passons quelquefois du matin au soir par beaucoup de vicissitudes. Gardez-vous d'accuser à tort un homme innocent !

A ces paroles, Hong, affectant de revenir sur ce qu'il avait dit, répliqua vivement :

— Je vois, monsieur, que vous êtes un homme d'un caractère honorable, et je me désiste de ma plainte. Hélas ! songez au coup terrible, imprévu, qui vient de me frapper. Dans mon saisissement, j'ai formé, j'en conviens, une accusation fausse ; mais si je n'eusse pas cherché à venger la mort de

> mon frère, comment aurais-je pu soutenir les regards de ma belle-sœur ?

En achevant ces mots, il se jeta sur le cadavre de Tchang-touan pour l'embrasser, et versa des larmes en abondance ; les assistants émus l'arrachèrent à ce douloureux spectacle.

Le lendemain, Hong entra dans la ville et y acheta un magnifique cercueil, dans lequel il plaça le corps de Tchang-touan. Après avoir mis la main sur les perles et sur les bagues, il revint au milieu des voyageurs, sans proférer une seule parole... Enfin on arrive à Ki-choui. Hong descend du bateau, et s'achemine vers la maison de Tchang-touan pour y annoncer la fatale nouvelle. A ce moment, la femme de Tchang-touan, Ho-chi, était assise dans une salle où elle prenait un peu de repos. Quand elle vit que Hong revenait à la maison vêtu de blanc, elle s'approcha de lui et versa des larmes. Hong se prosterna jusqu'à terre, puis, éclatant en sanglots :

> — Ah ! ma sœur, s'écria-t-il, un coup funeste a enlevé mon frère à mes côtés, sans qu'auparavant il ait été atteint de la moindre indisposition.

A peine avait-il achevé ces paroles, que la malheureuse femme tomba évanouie. Elle revint à elle, avec les soins et les attentions de Hong ; p.542 mais son âme était brisée, et l'on ne pourrait exprimer la douleur qu'elle ressentit. Hong, suivi d'un domestique, alla recevoir le cercueil de Tchang-touan. Quel sujet de tristesse et de regrets ! Quand on apprit la nouvelle de sa mort, la consternation fut générale. Cependant tous les parents, tous les alliés du défunt, quand on parlait de Hong, ne tarissaient pas sur ses qualités, sur ses vertus :

> — C'est un bon, un excellent homme, disaient-ils.

Après la cérémonie des funérailles, Ho-chi elle-même, dont la douleur était inconsolable, s'imagina qu'elle n'avait rien de mieux à faire que de livrer à Hong l'administration de sa fortune. Celui-ci devint donc l'intendant général de la maison ; terres, herbages, fermes, maisons de plaisance, il régissait tout. Cette administration, on le pense bien, ne

laissait pas que d'être lucrative pour Hong. Deux ans à peine s'étaient écoulés qu'il figurait assez bien dans le monde ; il avait une femme, des esclaves, des champs, une jolie maison de plaisance. Pendant son séjour dans le Hou-nan, il avait entretenu des liaisons criminelles avec la concubine d'un habitant du pays ; il lui était né de ce mauvais commerce un fils qu'il avait fait venir à Ki-choui et qu'il comblait d'affection. Comme cet enfant avait les yeux très beaux, il lui donna le surnom de Meï-yŭ (beau comme le jade).

Mais laissons pour un moment Hong, et parlons de Ho-chi. Le temps n'avait pas amorti son affliction. Un jour qu'elle se trouvait par hasard sur les marches de l'escalier extérieur, elle aperçut un petit char de voyage dans lequel une jeune femme était assise, puis un homme qui marchait derrière le char. On s'arrêta devant la porte. Or, la jeune femme, c'était l'épouse de Hia-song, la sœur cadette de Ho-chi ; l'homme, c'était Hia-song lui-même. Ils venaient tous les deux de Sou-tcheou-fou. Après qu'ils furent entrés dans le salon, Ho-chi s'approcha de la femme de Hia-song, et remarqua que des larmes coulaient de ses yeux.

> — Ah ma sœur, dit celle-ci, que je suis à plaindre ! Hier, à l'embouchure du fleuve, un vent terrible enfla tout à coup la grande voile du bateau ; je tenais entre mes bras mon fils, qui n'était âgé que de trois ans : hélas ! emportée par un tourbillon, les bras m'ont manqué, et le pauvre enfant est tombé dans le fleuve. Un batelier plein d'ardeur accourut à notre secours ; quant à moi, je lui dois la vie : mais mon enfant, j'ignore ce qu'il est devenu ; peut-être qu'il a été enseveli dans le ventre d'un poisson.

En achevant ces mots, elle pleurait amèrement. Hia-song essaya de calmer son chagrin ; hélas ! les deux sœurs se jetèrent dans les bras l'une de l'autre et confondirent leurs larmes. On ne pouvait les séparer. Cependant, un homme de l'équipage fut introduit dans la salle, et annonça qu'on allait mettre à la voile. Hia-song et sa femme furent contraints de partir à l'instant même. Quand ils se trouvèrent sur les

marches du grand escalier, Ho-chi leur renouvela ses recommandations et leur donna mille marques de son attachement.

Ce n'est pas tout. Dans le district de Sing-tseu, du département de Nan-khang, vivait un homme dont le nom de famille était Wou, le surnom Yng, et le titre honorifique Fang-chan. Naturellement studieux, parvenu très jeune au doctorat, il avait été nommé gouverneur de Tchang-tcheou dans la province du Fŏ-kien, et s'était acquitté des devoirs de sa charge avec une grande probité et un désintéressement rare. Il avait atteint sa soixantième année, et n'avait point d'enfants ni de sa première femme Lieou-chi, qui était morte à la fleur de l'âge, ni de Sun-chi, qu'il avait épousée en secondes noces. Fang-chan, se trouvant donc seul, sans famille, mais avec une fortune assez digne d'envie, forma la résolution d'abdiquer sa charge pour s'abandonner aux douceurs du repos. Il présenta un placet à l'empereur, obtint sa retraite comme sexagénaire, hâta son départ, et ne s'occupa plus que des préparatifs du voyage.

Il naviguait donc sur le fleuve et s'en retournait dans son pays natal, lorsqu'il aperçut une troupe de pies. Elles nageaient avec une grâce singulière, et portaient sur leurs ailes un objet dont on ne distinguait pas très bien la p.543 nature ; tout à coup, au sein des airs, retentit le concert des oiseaux :

— Saisissez-vous, si vous pouvez, de cet objet mystérieux, dit Fang-chan au batelier.

Finalement qu'était-ce que cet objet ? Un petit enfant qui pouvait avoir environ trois ans mais dont la beauté extraordinaire charma tous les cœurs. Fang-chan le prit dans ses bras, et s'écria, transporté de joie :

— C'est un enfant que le ciel m'accorde.

Puis, voulant lui donner un nom, il l'appela Khi-eul « l'enfant du miracle », et l'emporta à Nan-khang, ou il l'éleva avec beaucoup de soin. Or, il faut savoir que cet enfant était le fils de Hia-song, celui que Sun-chi avait tant aimé. On lui donna plus tard un précepteur qui lui apprit à lire. Il devint un prodige de mémoire et surpassa l'espérance

de son père, car à Nan-khang on le regardait comme le fils de Fang-chan.

Nous ne sommes pas à la fin de l'histoire. Le temps s'écoule ; déjà Thing-choui, fils de Ho-chi, et Meï-yŭ, fils de Hong, avaient atteint l'âge de sept ans, lorsque celui-ci confia leur éducation au plus habile maître du district. Le nom de famille de ce précepteur était Tchin, son surnom Tĕ-thsao. Il établit donc une école particulière dans la maison de Ho-chi ; Lan-yng, sœur cadette de Thing-choui, assistait aux leçons. Cette petite fille ne portait pas de pendants d'oreille comme les autres, elle ne portait même pas le costume de son sexe ; et quoiqu'elle eût été soumise à la compression des ligatures, ses jolis souliers, habilement faits, dérobaient aux regards la petitesse de ses pieds. Aussi disait-on communément qu'elle avait le corps d'une femme et l'intelligence d'un homme. Dans le district, beaucoup de gens ne savaient pas que Lan-yng était une fille.

Nés avec des dispositions heureuses, les trois élèves ne cessèrent de se livrer à l'étude. L'application, le discernement, la docilité, d'autres qualités encore, leur valurent des succès précoces. Tching en était ravi. Après trois années, les trois élèves excellaient à composer en vers et en prose ; et comme on annonça l'ouverture des examens dans le district, Tching ordonna à Thing-choui et à Meï-yŭ de concourir pour le premier degré ; la jeune fille, de son côté, résolut d'affronter les épreuves du concours.

On apprendra dans le chapitre suivant ce qui advint à Lan-yng, quand elle se présenta devant les examinateurs [1].

@

[1] Cet outrage a été composé sous la dynastie actuelle.

ÉCRIVAINS DU SECOND ORDRE

Après les thsaï-tseu, nous parlerons des écrivains du second ordre.

Les Chinois, dit le traducteur français du Lao-seng-eul [1], ont des romans de tous les genres. Romans à aventures, romans de caractère, romans historiques, recueils d'anecdotes et de nouvelles ; romans dialogués ; contes moraux, contes obscènes ; histoires merveilleuses ; leurs auteurs ont, comme les nôtres, tout observé, tout peint, tout raconté. Néanmoins, s'il n'y a pas de nation dans le monde chez laquelle on trouve tant de romans, tant de nouvelles, la vérité est que les ouvrages de ce genre y sont mis à l'index, flétris quelquefois, comme le Kin-p'hing-meï, par les cours souveraines de Pé-king, prohibés par les statuts, exclus des bibliothèques publiques.

C'est ainsi que la bibliothèque impériale, fondée par Khien-long, et qui contient 180.000 volumes, ne renferme pas un seul monument de la langue vulgaire.

C'est ainsi qu'on trouve dans les grandes bibliothèques une foule d'excellents livres pour lesquels on a beaucoup d'estime, mais qu'on lit rarement tandis que les ouvrages qu'on aime à lire ne s'y trouvent jamais.

Il n'existe pas à la Chine, pour l'histoire du théâtre, des romans, des ouvrages d'imagination, un répertoire analogue au Wen-hien-thong-kao, de Ma-touan-lin, où l'on voit énumérés, jugés et classés tous les écrivains qui se sont servis de la langue savante ; et quand M. Abel-Rémusat annonçait dans sa grammaire un tableau *complet* de la littérature chinoise, l'illustre orientaliste promettait bien au delà de ce qu'il pouvait donner.

p.544 A défaut de notices, nous nous bornerons donc à un aperçu, à une mention rapide des ouvrages qui ont été traduits. Notre plan est restreint, et l'on trouvera peut-être que la littérature occupe déjà trop de place.

---

[1] M. Bruguière de Sorsum.

Les ouvrages que les Chinois comprennent sous la dénomination de *siao-choue* se partagent en deux classes ; on peut ranger dans la première les ta-tchouen (romans) ; dans la seconde, les siao-tchouen (contes et nouvelles). Commençons par les ta-tchouen.

Des romans chinois

On distingue, à la Chine, trois espèces de romans ; ce sont :

1° Les romans historiques

2° Les romans mythologiques,

3° Les romans de mœurs.

De tous les romans historiques, le *San-koŭe-tchi* ou l'*Histoire des Trois Royaumes*, dont j'ai déjà parlé, est incontestablement le premier et le plus beau.

> « Mais, dit M. Théodore Pavie, l'Histoire de la Chine presque tout entière a été mise en roman. Comme toutes les nations arrivées à un certain raffinement de civilisation ; comme celles aussi chez qui le sentiment du passé est plus vif que l'instinct de l'avenir, la nation chinoise a, au plus haut degré, la passion des petites chroniques et de la littérature facile, qui lui retracent son histoire sous une forme agréable à saisir [1].

L'observation de M. Pavie est exacte ; je remarquerai cependant que le style des romans historiques est en général fort élevé, assez concis, et n'offre presque jamais les formes du langage habituel. Je crois que l'*Histoire des Song* et l'*Histoire des Thang* sont, après le *San-koŭe-tchi*, ce qu'on possède de mieux en ce genre.

On connaît moins les romans mythologiques. Le plus considérable de tous, celui que les Chinois regardent comme un chef-d'œuvre et placent au nombre des *quatre grands livres merveilleux* (Sse-ta-y-chou), est sans contredit le roman bouddhique intitulé *Si-yeou-ki*, ou

[1] Introduction à l'*Histoire des Trois Royaumes*, t. I, p. 52.

Voyage dans l'Occident (c'est-à-dire dans l'Inde). M. Théodore Pavie en a tiré deux épisodes : *le Bonze sauvé des eaux* et *le Roi des dragons*. Dans un autre temps, on aurait pu s'arrêter au roman mythologique ; mais quand un professeur célèbre a mis à notre portée la relation originale qui en a fourni le sujet, relation où l'on trouve l'exactitude historique à côté des récits légendaires, on renonce à parler du Si-yeou-ki. *Le Voyage de Hiouen-thsang dans l'Inde*, traduit du chinois par M. Stanislas Julien, est peut-être le plus beau monument de la philologie orientale, indépendamment du grand intérêt qui s'y attache. Une telle publication exigeait des travaux préparatoires, au moyen desquels l'étude du chinois a été assujettie à une méthode exceptionnelle et soumise à des procédés nouveaux, dont la découverte appartient au savant traducteur.

Il y a loin du petit roman intitulé *Blanche et Bleue, ou les Deux Couleuvres-fées*, publié par M. Stanislas Julien en 1834, au *Voyage de Hiouen-thsang dans l'Inde*. Toutefois j'en dirai un mot ici, parce que cet ouvrage rentre dans la classe qui nous occupe, et fournit un très curieux échantillon des romans mêlés de merveilleux et de féeries. Voici le sujet de Blanche et Bleue :

> « Blanche est une femme que Foĕ (le Bouddha des Indiens) a fait passer dans le corps d'une couleuvre blanche, pour expier, pendant des siècles, les fautes de sa vie antérieure. Au bout de dix-huit cents ans, ce dieu décide que l'astre Wen-sing (l'astre de la littérature) descendra sur la terre, où il doit parvenir aux plus hauts honneurs. En conséquence, il permet à Blanche de reprendre un corps humain, et d'épouser Han-wen, afin de donner le jour à l'astre Wen-sing, qu'il veut récompenser d'une manière éclatante. Pendant plusieurs années Blanche est exposée aux plus grands périls ; il lui arrive même une fois de perdre la vie ; mais comme de hautes destinées se rattachent à son existence, Bouddha ordonne à un dieu placé sous ses ordres de la protéger lorsqu'elle est en danger de périr, et de lui communiquer son

> souffle divin, après que la vue du génie de l'astre Nân-sing l'a fait p.545 mourir de frayeur. Enfin, après beaucoup de vicissitudes où domine toujours le merveilleux, Blanche arrive au terme de sa grossesse : une lumière brillante illumine toute la maison, et l'astre Wen-sing descend dans le monde.
>
> Dès ce moment le rôle de Blanche est accompli ; et comme elle n'avait pas encore expié toutes ses fautes lorsque Bouddha la choisit pour être, à l'égard de l'astre Wen-sing, l'instrument de ses desseins, il ordonne au religieux Fa-haï de l'ensevelir sous la pagode de Louï-pong. Vingt ans après, lorsque Blanche a rempli la mesure de ses souffrances, Fa-haï vient la tirer de sa prison et l'élève au séjour des dieux.

L'histoire de Blanche et Bleue remonte à une époque peu éloignée de nous. La préface, rédigée par un ami de l'auteur, porte la date de 1807. C'est le premier roman de ce genre qui ait paru en Europe.

On a pu juger des romans de mœurs par les extraits que j'ai donnés du Hao-khieou-tchouen, du Yu-kiao-li, du P'ing-chan-ling-yen, du Pe-koueï-tchi ; il me paraît inutile de revenir sur les tableaux de la société chinoise, d'énumérer tous les romans que l'on trouve dans notre Bibliothèque nationale ; mais je ne puis omettre le plus étendu et le plus licencieux de tous, le Kin-p'hing-meï, qui parut pour la première fois en 1695, et qui n'a pas moins de cent livres. C'est au sujet de ce roman que M. Abel-Rémusat, dans une note de sa traduction du livre des *Récompenses et des peines*, p. 58, dit :

> « Malgré la sévérité des lois et les perpétuelles déclamations des moralistes et des sectaires, la corruption des mœurs est aussi grande à la Chine qu'en toute autre contrée. A la vérité, la plupart des écrivains poussent la modestie des expressions jusqu'à l'affectation la plus ridicule. Mais il y a aussi un bon nombre d'ouvrages où règne le cynisme le plus révoltant. Nous avons ici un recueil qui peut être mis, sous ce rapport, à côté de Pétrone et de Martial. Je dois convenir pourtant que le

lien conjugal n'y est presque jamais un objet de sarcasme et de dérision. On pourrait en tirer une conséquence favorable aux mœurs nationales, s'il en était de même dans le *Kin-p'hing-meï*, roman célèbre qu'on dit au-dessus, ou pour mieux dire au-dessous de tout ce que Rome corrompue et l'Europe moderne ont produit de plus licencieux. Je ne connais que de réputation cet ouvrage, qui, quoique flétri par les cours souveraines de Pé-king, n'a pas laissé de trouver un traducteur dans la personne d'un des frères du célèbre empereur Ching-tsou, et dont la version que ce prince en a faite en mandchou passe pour un chef-d'œuvre d'élégance et de correction.

Néanmoins j'ai voulu montrer dans *le siècle des Youên* qu'on pouvait, sans pécher contre la bienséance, faire passer dans notre langue quelques pages du *Kin-p'hing-meï*. Voici le morceau que j'en ai tiré, et que j'abandonne au jugement du lecteur.

Histoire de Wou-song et de Kin-lièn

(Extrait du premier chapitre du *Kin-p'hing-meï*)

— ... Mais, je ne me trompe pas, s'écria Wou-ta, c'est mon frère !

— Comment donc ? vous dans cette ville ! dit Wou-song, après avoir salué Wou-ta. Je ne m'attendais guère à vous rencontrer ici.

— Ah mon frère, depuis plus d'un an que nous sommes séparés, pourquoi ne m'avez-vous pas écrit ? En vous voyant, je ne puis dissimuler ni mon ressentiment ni mon affection : mon ressentiment, quand je pense à tous vos désordres ; toujours dans les cabarets, toujours frappant, tantôt celui-ci, tantôt celui-là ; toujours des démêlés avec la justice. Je ne me souviens pas d'avoir joui un mois du calme et de la tranquillité. Que de soucis ! que d'amertumes ! que de tribulations ! Oh ! quand je pense à cela, je ne vous aime pas.

> Mais voulez-vous savoir quand je vous aime ? Écoutez-moi. Les habitants du district de Tsing-ho ne sont pas d'un caractère facile ; vous les connaissez. Ces gens-là n'ouvrent la bouche que pour dire des sottises. Après votre départ, ils m'ont trompé de mille manières, puis tant tourmenté, tant opprimé, qu'à la fin j'ai quitté le district. Quand vous étiez à la maison, nul n'aurait osé souffler dans ses doigts. p.546 Oh ! quand je pense à cela, je vous aime.

Au fond, les deux frères Wou-ta et Wou-song, quoique nés du même père et de la même mère, ne se ressemblaient pas le moins du monde. Wou-song avait huit pieds de hauteur, une figure singulièrement belle, des proportions athlétiques. Il était doué d'une force si extraordinaire que personne n'osait l'aborder. Wou-ta n'avait pas cinq pieds [1] de hauteur. Il était horriblement laid : la forme de sa tête avait en outre quelque chose de comique. Les habitants du Tsing-ho, voyant qu'il était chétif et d'une petite stature, l'avaient affublé d'un sobriquet ; ils l'appelaient *San-tsun-ting* (Homme de trois pouces). Il existait, dans une famille opulente du Tsing-ho, une jeune camériste d'une beauté remarquable. Son nom de famille était Pan, son surnom Kin-liën (nénuphar d'or). Elle avait alors vingt ans. Le maître de la maison, épris de ses charmes, voulait en faire sa concubine ; mais, comme il arrive presque toujours, la femme légitime refusa son consentement. Dans son dépit, le maître proposa cette jeune fille à un marchand de gâteaux, à Wou-ta, qui l'épousa, moyennant quelques pièces d'argent. Kin-liën n'aimait pas son mari ; elle se plaignait sans cesse de l'exiguïté de sa taille et de la laideur de son visage ; elle trouvait surtout ses manières fort communes. Pour le malheur de celui-ci, elle se lia d'amitié avec des courtisanes et des femmes de mauvaise vie, qui étaient venues s'établir à Tsing-ho. Wou-ta était un homme fort honnête, plein de droiture, mais d'un caractère faible. Il toléra dans sa maison la présence de ces femmes, qui se moquaient de lui. Finalement, abreuvé de sarcasmes et las de toutes ces avanies, il

[1] Tche : c'est le pied chinois.

transporta son domicile dans la ville de Yang-ko, chef-lieu du district de ce nom ; loua une petite maison rue des Améthystes. Or, il était en train d'exercer son état, quand il rencontra Wou-song.

— Ah ! mon frère, continua-t-il, tenez, j'étais dans la rue ces jours derniers, lorsque je vis un rassemblement d'hommes et de femmes. Je m'approche pour entendre ; quelqu'un racontait avec beaucoup de vivacité qu'un homme, d'une force extraordinaire, avait terrassé un tigre sur la montagne ; que le nom de cet homme était Wou, et que le préfet venait de le nommer *tou-theou* (major de la garde du district). Je gage que c'est mon frère, me dis-je à moi-même. Oh ! après une si heureuse rencontre, je ne travaille plus d'aujourd'hui.

— Ou est votre maison, mon frère ?

— Vis-à-vis, répondit Wou-ta, montrant du doigt la rue des Améthystes.

Wou-song, pour soulager son frère, chargea sur ses épaules le levier de bambou auquel étaient suspendues deux mannes de pâtisserie. Arrivés à la maison, Wou-ta souleva le treillis de la porte :

— Ma femme, cria-t-il, le vainqueur du tigre, celui que le préfet du district vient d'appeler aux fonctions de major de la garde, justement c'est mon frère.

— Mon beau-frère, dit Kin-lièn se tournant vers Wou-song, dix mille félicités.

— Ma belle-sœur, répondit Wou-song, asseyez-vous, je vous prie, pour recevoir mes salutations.

— Tant d'égards confondent votre servante.

— Je veux observer les rites et vous témoigner mon respect.

— Mon beau-frère, imaginez-vous que, ces jours derniers, une de mes voisines, madame Wang, voulait m'emmener avec elle pour voir le cortège. Quoi ! cet homme admirable

qui entrait dans la ville, c'était mon beau-frère ! Je vous en supplie, montez donc dans notre chambre !

Wou-song, Wou-ta et Kin-lièn montèrent dans l'étage supérieur.

— Je vais tenir compagnie à mon beau-frère, dit Kin-lièn regardant Wou-ta ; allez vite acheter quelque chose.

— Très bien ! répliqua celui-ci. Mon frère, asseyez-vous ; je reviendrai dans quelques instants.

« Quel extérieur agréable et plein de noblesse, se dit à elle-même Kin-lièn, après avoir examiné Wou-song depuis les pieds jusqu'à la tête ; des deux p.547 frères, celui que j'ai épousé n'est certainement pas le plus beau ; car s'il ressemble quelque peu à un homme, il ne laisse pas d'avoir encore plus l'aspect d'un démon. Qu'ai-je affaire de Trois-pouces, d'un mari si chétif et si laid ? Triste, languissante comme je le suis, il faut que je m'attache à Wou-song. On dit qu'il n'est pas encore marié. O heureux jour ! Pouvais-je m'attendre à cette bonne fortune ? »

— Mon beau-frère, dit-elle à Wou-song d'un air joyeux, combien y a-t-il que vous êtes ici ?

— Dix jours.

— Où logez-vous ?

— A la préfecture.

— Oh que vous devez y être mal !

— Un homme s'arrange toujours bien. D'ailleurs, je n'ai pas à me plaindre ; les soldats de l'hôtel m'apportent tout ce qui m'est nécessaire.

— Des soldats ! Mais les gens de cette espèce ne sont guère propres au service... du ménage. Vous n'avez jamais que des potages réchauffés ; et quels potages encore ! c'est à soulever le cœur, j'imagine. Mon beau-frère, il faut quitter la préfecture et venir demeurer avec nous. Je veux apprêter moi-même tout ce que vous mangerez.

— Je suis profondément touché de votre accueil.

— N'aurais-je pas quelque part une petite belle-sœur d'un caractère agréable, enjoué, que vous seriez heureux de...

— Je ne suis pas encore marié.

— Mon beau-frère, dit alors Kin-lièn d'un ton de voix plein de douceur, quel âge avez-vous ?

— Vingt-cinq ans.

— Juste trois années de plus que votre servante. Mon beau-frère, d'où venez-vous maintenant ?

— Du district de Tsang-tcheou, où j'ai séjourné plus d'un an. Je ne m'attendais pas à rencontrer mon frère dans le Yang-ko.

— Oh ! oh ! ce n'est pas une petite histoire. Après mon mariage, figurez-vous que mon époux m'a rassasiée de morale, et le public de mauvaises plaisanteries. Nous nous sommes trouvés dans l'obligation d'abandonner le district de Tsing-ho. Si j'avais épousé un homme fort, courageux comme mon beau-frère, qui est-ce qui aurait osé prononcer le caractère pŏu (non) ?

— Mon frère est un homme qui ne fait rien et n'a jamais rien fait que par principe de conscience ; il ne ressemble pas à Wou-song, dont la conduite a été si désordonnée.

— Oh ! les jolis contes que vous débitez là, dit Kin-lièn en riant. Quant à moi j'ai toujours aimé la gaieté, la vivacité ; et je ne puis souffrir ces hommes graves, compassés, qui vous répondent toujours sans branler la tête.

— Mon frère est très pacifique ; il craindrait de jeter ma belle-sœur dans l'inquiétude et le chagrin.

Sur ces entrefaites, Wou-ta, revenu du marché, entra dans la chambre.

— Ma femme, dit-il à Kin-lièn, les provisions sont dans la cuisine ; vous pouvez apprêter le diner.

— Voyez donc le malavisé, s'écria Kin-lièn : pendant que mon beau-frère est dans ma chambre, il veut que je descende à la cuisine.

— Ma belle-sœur, répondit Wou-song, je vous en supplie, ne faites pas de cérémonies pour moi.

— Que ne va-t-il prier madame Wang, notre voisine, d'apprêter le dîner ?

Wou-ta obéit. Au bout de quelque temps, madame Wang entra dans la chambre et servit le dîner. Kin-lièn proposa une santé à Wou-song. Wou-ta se levait à chaque instant pour transvaser le vin, à la grande satisfaction de Kin-lièn qui souriait et ne bougeait pas de sa place.

— Mon beau-frère, continua-t-elle sans plus de façon, pourquoi ne mangez-vous pas du bœuf avec votre poisson ? Tenez, je vais vous choisir un beau morceau.

Wou-song, comme on l'a dit, avait des principes, une conscience délicate. Il est certain qu'il trouvait les allures de Kin-lièn un peu vives ; mais il témoignait des égards à cette jeune femme parce qu'elle était sa belle-sœur. Au fond pouvait-il deviner que son frère avait épousé une caméristе ? Kin-lièn, après avoir bu quelques tasses de vin, se mit à considérer Wou-song. Celui-ci n'osait pas soutenir ses regards ; il baissait la tête, p.548 et finit par se lever de table.

— Encore quelques tasses, lui dit Wou-ta.

— Mon frère, c'est assez pour aujourd'hui ; je reviendrai vous voir.

Wou-ta et Kin-lièn descendirent de la chambre ; ils accompagnèrent Wou-song jusqu'à la porte extérieure.

— Mon beau-frère, dit Kin-tièn, il faut que vous veniez demeurer avec nous. Autrement, voyez-vous, notre situation

est intolérable. On se moque de nous du matin au soir ; on nous raille, et moi je ne puis pas souffrir qu'on me raille.

— Ma femme a raison dit Wou-ta : venez demeurer avec nous ; vous m'apprendrez à défendre mes droits.

— Très volontiers, si c'est votre désir, répondit Wou-song. Je vais chercher ma valise, et demander au gouverneur la permission de quitter la préfecture.

— Je compte sur vous, ajouta Kin-lièn.

. . . . . .

Voilà donc Wou-song installé dans la maison de son frère, Kin-lièn au comble de la joie. On était alors dans le douzième mois. Depuis plusieurs jours, le vent du nord soufflait avec violence. On apercevait des nuages qui, semblables à des vapeurs rougeâtres, s'étendaient et se groupaient de tous côtés. Pendant une journée, la neige tomba du ciel à gros flocons et comme le vent continuait à souffler par intervalles, ces flocons tourbillonnaient dans l'air.

Le lendemain, Wou-song, se levant avec le jour, alla marquer les heures de service au poste de la préfecture, Il n'était pas encore de retour à midi. Wou-ta, vivement pressé par Kin-lièn, sortit à son tour pour vendre des gâteaux. Or, la jeune femme, qui, ce jour-là, avait chargé sa voisine, madame Wang, de lui acheter des provisions, entra, dès qu'elle se vit seule, dans la chambre de son beau-frère, et alluma du feu ; puis, réfléchissant, elle se dit au fond du cœur : « Décidément je veux aujourd'hui lui faire quelques avances, quelques agaceries. Non, je ne puis croire qu'un tel homme demeure froid et insensible. » Et se plaçant derrière le treillis de la porte, immobile, pensive, mais pleine d'espoir, elle attendit. Lorsqu'elle vit revenir Wou-song, qui foulait aux pieds les flocons de neige, elle souleva le treillis, prit un air souriant, et marchant à sa rencontre :

— Mon beau-frère, s'écria-t-elle, comme le froid est vif ! Ah je souffrais pour vous.

— Je remercie ma belle-sœur de l'intérêt qu'elle me porte, répondit Wou-song en entrant

et, sans souffrir que la jeune femme le débarrassât de son chapeau de feutre à larges bords, il l'accrocha lui-même à la muraille, après l'avoir secoué pour en faire tomber la neige ; il délia sa ceinture, à laquelle pendait un sachet, quitta sa première robe, espèce de casaque en damas vert, dont la forme rappelait le pluvial des bonzes et sur laquelle figurait un perroquet gris ; puis il pénétra dans la chambre.

— Je vous ai attendu debout toute la matinée, mon beau-frère, dit alors Kin-tièn ; pourquoi n'êtes-vous pas revenu déjeuner ?

— C'est qu'à la préfecture, répondit Wou-song, une personne de ma connaissance m'a invité à prendre quelque chose. A l'arrivée d'un troisième convive, je me suis retiré par discrétion et j'ai marché sans m'arrêter jusqu'ici.

— En ce cas mon beau-frère, approchez-vous donc du feu.

— Bien, bien, dit le major de la garde.

Alors il ôta ses bottines de cuir, changea de bas, mit des pantoufles d'hiver, prit un tabouret et s'assit près du foyer.

Pendant ce temps, la jeune femme avait fermé la première porte au verrou et mis la barre à la seconde ; elle apportait du vin, des légumes, des fruits, et préparait la table dans la chambre de Wou-song.

— Où donc est allé mon frère ? demanda enfin celui-ci. Comment n'est-il pas rentré ?

— Il sort ainsi tous les jours pour vaquer à ses affaires. Qu'importe ? Buvons ensemble quelques tasses.

— Il vaut mieux attendre que mon frère soit de retour.

— Pourquoi donc ? pourquoi ? On ne peut pas l'attendre, s'écria Kin-liièn, qui servait déjà du vin chaud. p.549

— Gardez cela pour mon frère, dit Wou-song.

Kin-lièn n'insista pas davantage ; elle prit un tabouret, et vint s'asseoir près de Wou-song. A côté d'eux était une table, et sur cette table un grand vase plein. Obligée de renoncer au vin chaud, Kin-lièn se rejeta sur le vin froid. Elle emplit une tasse, l'éleva avec la main, et regardant fixement son beau-frère :

— Videz au moins celle-ci, lui dit-elle. Il obéit, et la vida d'un trait.

La rigueur du froid devint un prétexte pour en verser une seconde, et Wou-song ne put se dispenser d'en offrir une à son tour. La jeune femme avait accepté avec empressement. Bientôt elle trouva moyen de laisser entrevoir sa gorge, qui était blanche comme le lait ; elle fit rouler les tresses de ses cheveux, qui l'enveloppaient à demi comme un épais nuage, puis d'un ton plein de gaieté :

— Il y a de sottes gens qui disent que mon beau-frère entretient une musicienne dans la rue de l'Est, vis-à-vis l'hôtel du gouverneur. Que faut-il penser de ces propos ?

— Ma belle-sœur, ne prêtez pas l'oreille aux bavardages du monde. Je ne suis pas un homme de cette espèce.

— Oh ! pure médisance n'est-ce pas ? Mais quand on aime, on ne dit pas tout ce qu'on ressent au fond du cœur.

— Si vous ne croyez pas à ma sincérité, vous n'avez qu'à interroger mon frère.

— Lui ! est-ce qu'il sait quelque chose ? S'il se connaissait à ces sortes d'affaires, il ne vendrait pas des gâteaux. Mon beau-frère, buvez encore une tasse.

Kin-lièn versa successivement trois ou quatre tasses ; mais comme elle en avait déjà pris plusieurs, les fumées du vin commencèrent à lui troubler les sens. Son agitation était extrême ; alors il lui échappa cent discours hardis, mille propos lascifs. Cependant Wou-song, uniquement attaché à ses devoirs, baissait la tête et demeurait inaccessible au sentiment de la volupté. Kin-lièn se leva, et rapporta bientôt dans un grand vase le vin qu'elle avait fait chauffer ; puis, demandant à son

beau-frère s'il n'était pas trop légèrement vêtu pour la température, elle passa les doigts sur ses épaules et sur tout son corps, comme pour s'en assurer. La chasteté de Wou-song souffrait beaucoup ; il paraissait triste et ne répondait rien. Alors Kin-lièn, relevant les manches de sa robe, saisit quelque menu bois, et se prit à dire :

> — Mon beau-frère, vous ne savez pas faire le feu. Je vais m'en charger pour vous.

Wou-song était décontenancé, il gardait le silence. Kin-lièn s'abandonne à sa passion, qui était ardente comme la flamme. Elle ne voit pas l'embarras de Wou-song ; elle verse encore une tasse, y trempe ses lèvres ; puis, avec ce regard expressif particulier aux femmes libertines :

> — Si vous savez aimer, lui dit-elle, vous achèverez ceci.

Wou-song étend la main et prend la tasse, mais c'est pour la renverser par terre et s'écrier :

> — Ma belle-sœur, vous foulez aux pieds toutes les bienséances.

Puis il la repousse, et, la regardant d'un œil sévère, il continue :

> — Votre beau-frère est un homme qui a des cheveux sur la tête et des dents dans la bouche ; mais il est si grand, si grand, qu'il touche à la voûte du ciel. Il n'appartient pas à la race des chiens et des porcs qui sont dépourvus de raison et ne connaissent ni la justice m la pudeur. Ma belle-sœur, gardez-vous d'agir de la sorte. Autrement, quoique mes yeux reconnussent toujours qui vous êtes, mes poings pourraient bien l'oublier.

A ces paroles, Kin-lièn devint rouge jusque dans le blanc des yeux.

> — Je voulais plaisanter, dit-elle ; vous interprétez mal les choses et vous calomniez les intentions.

Elle se leva, prit le plateau, et descendit dans la cuisine.

Mais tandis que Wou-song, resté seul, sentait accroître son

indignation, Wou-ta frappait à la porte, que sa femme lui ouvrait avec empressement. Il rentre, décharge son fardeau, pénètre dans la cuisine, et voit les yeux de Kin-lièn rouges de larmes.

— Encore une altercation et avec qui avez-vous eu des paroles ? demanda-t-il.

— Tout cela vient de votre faiblesse, et de ce que vous ne savez pas vous respecter. On m'insulte.

— Eh ! qui donc a osé vous insulter ? p.550

— Qui ? Votre misérable frère. Comme il venait de rentrer, pendant que la neige tombait en abondance, je me suis empressée d'apporter du vin et je l'ai invité à boire ; mais lui, voyant que nous étions seuls, s'est mis à tenir des propos d'amour, et a voulu se divertir avec moi.

— Mon frère n'est pas un homme d'un tel caractère, repartit Wou-ta ; il a toujours été honnête et vertueux. Gardez-vous de répéter tout haut ce que vous venez de dire, car les voisins se moqueraient de vous.

A ces mots, il quitta sa femme pour se rendre dans la chambre de son frère, auquel il proposa de déjeuner. Wou-song réfléchit quelques minutes ; puis, au lieu de répondre, il ôta ses pantoufles de soie ouatée, remit ses bottines de cuir, attacha sa ceinture autour de ses reins, et, coiffé de son chapeau de feutre à larges bords, il sortit de la maison. Wou-ta eut beau crier :

— Où allez-vous, mon frère ?

celui-ci s'éloigna sans proférer une parole.

Alors Wou-ta revint dans la cuisine et interrogea sa femme.

— Je l'ai appelé, dit-il ; mais, sans répondre un mot, il a pris le chemin de la préfecture. En vérité, j'ignore la cause de tout ceci.

— O le plus stupide des êtres ! s'écria Kin-lièn ; la cause est-elle donc bien difficile à trouver ? Ce vaurien, tout honteux de

lui-même, n'ose plus soutenir vos regards. Enfin, puisqu'il est parti, je m'oppose, pour ma part, à ce qu'il revienne dans notre maison.

— Mais s'il va demeurer ailleurs, chacun parlera de nous.

— Homme absurde, démon affamé ! S'il m'avait séduite, ne parlerait-on pas davantage ? Rappelez-le, si vous voulez : quant à moi, je ne puis souffrir un pareil homme. Au surplus, donnez-moi un acte de divorce ; vous vivrez seul avec lui !

Le mari ne trouvait plus rien à répondre, et Kin-lièn continuait à l'exciter contre Wou-song.

— On dirait partout, répétait-elle, que nous sommes entretenus par votre frère, le major de la garde, tandis que c'est lui qui nous gruge. Remerciez le ciel et la terre de son départ.

Sur ces entrefaites, Wou-song, accompagné d'un soldat de la préfecture, revint pour chercher ses valises, et sortit de la maison tout aussitôt. Wou-ta courût après lui, et se mit à crier :

— Mon frère ! mon frère ! pourquoi nous quittez-vous ?

— Ah ! cessez de m'interroger, répondit Wou-song ; si je parlais, je briserais l'écran que vous avez devant les yeux. Il vaut mieux que je me retire.

. . . . . .

Or, on raconte que le gouverneur du district se trouvait en possession de sa charge depuis plus de deux ans et demi. Comme il était grand concussionnaire, et avait reçu beaucoup d'or et d'argent à titre de cadeaux, il désirait en envoyer une partie à ses parents dans la capitale de l'est. Il fit appeler Wou-song au tribunal, et lui dit :

— J'ai un de mes proches qui habite la ville de Tong-king. Je voudrais lui faire parvenir une caisse, avec une lettre ; mais les routes sont dangereuses ; il faudrait pour une telle commission un homme sûr et d'un courage à toute épreuve. Parlez-moi

avec franchise : seriez-vous disposé à faire pour moi le voyage de la capitale, sans redouter la fatigue ni les périls ?

— Je vous dois une grande reconnaissance, répondit Wou-song ; vous êtes mon protecteur ; vous m'avez élevé au poste que j'occupe : comment oserais-je refuser ? Puisque je reçois un témoignage si honorable de votre confiance, vos ordres seront exécutés sans retard. Dès demain, je prends des informations sur mon voyage.

Le gouverneur, transporté de joie, lui versa trois tasses de vin.

Mais nous ne sommes pas à la fin de l'histoire. On raconte que Wou-song, après avoir accepté la proposition du gouverneur, redescendit dans le poste, et remit quelques taels d'argent à un soldat, auquel il ordonna d'acheter des provisions de bouche ; puis, se dirigeant avec lui vers la rue des Améthystes, il arriva tout droit à la maison de Wou-ta. Justement celui-ci venait de rentrer...

Le temps n'avait pas entièrement calmé la passion de la jeune femme. Voyant que Wou-song apportait des provisions de toute espèce, Kin-lièn, réfléchissant, se dit au fond du cœur : « Est-ce que par hasard ce vaurien p.551 penserait à moi maintenant ? Oui, je n'en doute plus, le voilà qui revient !... Mais c'est un homme calme ; il ne voudra pas employer la violence. Oh ! il faut que je l'amène tout doucement à une conversation particulière. » Elle monta dans sa chambre, égalisa le fard sur ses deux joues, ajusta de nouveau les nœuds de son épaisse chevelure, et quitta la robe qu'elle portait, pour en mettre une autre d'une grande beauté. Alors seulement elle redescendit, et saluant son beau-frère :

— En vérité, lui dit-elle d'un air souriant, je ne sais ce qui vous amène ici. Que de moments se sont écoulés depuis que je ne vous ai vu, et sans que je puisse comprendre la cause d'un pareil éloignement ! Chaque jour je disais à votre frère : Allez donc à la préfecture ; causez avec le major ; tâchez de le ramener ; mais chaque jour il répondait que cela n'était pas

nécessaire. Enfin je me réjouis de votre retour ; mais pourquoi prodiguer de l'argent sans motif ?

— J'aurais à vous entretenir, répondit Wou-song. Je suis venu tout exprès pour donner quelques avis à mon frère et à ma belle-sœur.

— Puisqu'il en est ainsi, allons nous asseoir, répliqua Kin-lièn.

Ils montèrent tous trois dans le pavillon (la chambre). Wou-song céda les places d'honneur ; il prit un tabouret et s'assit au milieu de la table, où des mets furent bientôt servis par le soldat qui les avait préparés. Kin-lièn ne songeait qu'à lancer des œillades amoureuses à Wou-song ; Wou-song ne pensait qu'à bien boire. Aussi ne fût-ce qu'après avoir fait remplir cinq fois les tasses, que, se tournant vers son frère, il lui adressa ces paroles :

— Mon frère aîné, salut. Aujourd'hui le gouverneur me confie une mission honorable, et je vous annonce que dès demain je me mets en route pour la capitale de l'est. Dans deux mois au plus tard, dans quarante ou cinquante jours au plus tôt, je serai de retour ; mais avant de partir, j'ai voulu causer un instant avec vous.

... Après avoir adressé quelques conseils à son frère, Wou-song remplit de nouveau sa tasse, et, se plaçant vis-à-vis de Kin-lièn, il continua ainsi :

— Ma belle-sœur est une personne d'un sens délicat et pur ; on n'a pas besoin de lui faire de longues recommandations. Je compte entièrement sur elle pour soutenir et défendre au besoin son époux ; elle sait d'ailleurs qu'il est plein de droiture, animé des plus nobles sentiments. Ma belle-sœur, si vous tenez votre maison comme elle doit l'être, pourquoi mon frère serait-il inquiété ? Vous connaissez cette maxime des anciens : « Quand l'enclos est bien fermé, les chiens n'y pénètrent pas. »

A ces mots, la jeune femme devient rouge jusqu'au fond des oreilles ; elle fixe les yeux sur Wou-ta, et s'écrie avec l'accent de la colère :

> — O être stupide, immonde, si comme vous j'appartenais au sexe qui ne porte pas d'aiguilles sur la tête, y aurait-il quelque part un homme assez hardi pour oser m'outrager ? Oh ! c'est que je ne suis pas du caractère de ces femmes méticuleuses et semblables à la tortue, qui n'ose sortir de sa coquille. Depuis mon mariage, l'enclos n'est-il pas soigneusement fermé ? Où voyez-vous que les chiens aient pu faire un trou à la haie ? Allez, soyez tranquille : que l'on vous adresse un mot injurieux, et je jette une tuile à la tête du premier qui s'en avisera !

Wou-song se mit à sourire.

> — Que ma belle-sœur défende aussi vaillamment les droits de mon frère, ajouta-t-il, je le souhaite, et tout sera pour le mieux.

... Après la vigoureuse sortie de Kin-lièn contre son mari, les deux frères burent encore quelques tasses ; puis Wou-song salua pour prendre congé, Wou-ta, la voix altérée par des pleurs, l'accompagna jusqu'à la porte, en le suppliant de revenir le trouver aussitôt qu'il serait de retour. Wou-song, qui vit ses yeux pleins de larmes, le pria de renoncer pour ce jour-là au commerce, et promit de lui envoyer toutes les provisions nécessaires. Enfin, au moment de s'éloigner, il répéta de nouveau :

> — Mon frère, souvenez-vous bien de mes conseils.

Puis il alla terminer ses derniers préparatifs, et se mit en route dans une voiture que le gouverneur avait fait disposer pour lui.

@

Des contes et des nouvelles

@

p.552 S'il existe un genre de littérature dans lequel les Chinois ont particulièrement excellé, c'est le conte ou la nouvelle. Dans l'art de raconter, ils ont une supériorité qui ne me paraît pas contestable. Les morceaux de cette espèce, observe M. Abel-Rémusat, généralement peu étendus, ne sauraient, sous le rapport de l'art, entrer en comparaison avec les grandes compositions des romanciers ; mais si la contexture de la fable et la peinture des caractères y sont ordinairement plus négligés, on y trouve en revanche une multiplicité d'incidents et de détails propres à soutenir l'attention, et à faire de plus en plus connaître l'intérieur de la vie privée et les habitudes domestiques dans les conditions inférieures de la société [1].

Le recueil intitulé : *Kin-kou-ki-kouan*, dont la Bibliothèque nationale possède plusieurs exemplaires, contient quarante nouvelles, sur lesquelles seize ont été traduites par le père d'Entrecolles, MM. Davis, Stanislas Julien, Théodore Pavie, et Robert Thom ; ce sont :

1° L'Héroïsme de la piété filiale ;
2° Les Tendres époux ;
3° L'Ombre dans l'eau ;
4° Les Trois frères ;
5° Le Crime puni ;
6° La Calomnie démasquée ;
7° L'Histoire de Fan-hi-tcheou ;
8° Les Trois étages consacrés ;
9° Les Deux jumelles ;
10° La Matrone du pays de Song ;
11° La Peinture mystérieuse ;
12° Les Deux frères de sexe différent ;
13° Les Pivoines ;
14° Le Poète Li-thaï-pé ;

[1] *Contes chinois*, publiés par M. Abel-Rémusat, t. I, avant-propos, p. VI.

15° Le Luth brisé ;

16° Le Ressentiment de Wang-kiao-louen.

L'Héroïsme de la piété filiale a été inséré dans le recueil de M. Abel-Rémusat.

> « Le sujet en est bizarre pour des Européens, dit le savant éditeur, et il faut s'être bien pénétré des idées chinoises pour en apprécier le mérite. Une femme exposée pendant plusieurs années à d'odieuses persécutions, sans jamais perdre de vue la vengeance qu'elle doit à ses parents, et, dès qu'elle l'a obtenue, quittant sans regret la vie qu'elle ne supportait que par devoir, est aux yeux des Chinois un modèle d'héroïsme et l'exemple de la piété filiale. On ne voudrait pas chez nous que le crime et le châtiment de Sextus fussent séparés par un aussi long intervalle. La nouvelle qui retrace cet étrange dévouement offre encore une autre singularité. Elle avait été mise en latin par un Chinois, disciple de quelqu'un de nos missionnaires, et nommé Abel Yan. Ce traducteur, d'une espèce nouvelle, n'avait fait que de médiocres progrès dans la connaissance du rudiment... Il n'est pas bien étonnant qu'un Chinois sache mal le latin ; ce qui est plus singulier, c'est que celui-ci n'entendait qu'imparfaitement sa propre langue, ainsi qu'on s'en est convaincu en comparant avec le texte plusieurs passages de sa traduction. M. Stanislas Julien a revu cette traduction tout entière, et se l'est en quelque sorte appropriée par les améliorations sans nombre qu'il y a faites. Il a lui-même mis en francais plusieurs autres compositions de ce genre...
>
> M. Stanislas Julien a revu de la même manière les traductions du père d'Entrecolles. Elles avaient été faites assez légèrement pour avoir besoin d'être vérifiées en beaucoup d'endroits. Le style de ces petites narrations est pourtant en général très clair, privé d'ornements, et par conséquent exempt de difficultés. Mais apparemment le missionnaire n'y

> avait pas attaché d'importance ; sa plume savante aurait rendu plus fidèlement les maximes de Confucius que certains passages de la *Matrone de Song*. Ce dernier conte, le plus piquant de ceux que d'Entrecolles a traduits, est une preuve que les Chinois ont connu ces fables milésiennes dont il faisait partie, et qui ont couru le monde. C'est la supposition la plus naturelle qu'on puisse faire ; car comment imaginer qu'un second modèle ait pu fournir, au bout de l'Asie, l'aventure sur lequel est fondé ce récit satirique ? Il est curieux d'examiner la manière dont l'auteur chinois s'y est pris pour p.553 accommoder ce sujet aux mœurs de son pays. L'idée de l'éventail, l'indignation de la femme de Tchouang-tseu à la pensée d'une légèreté, comme celle de la première veuve, sont des traits de génie que Voltaire n'a pas dédaigné d'emprunter au conteur chinois, et dont celui-ci n'était pas redevable aux premiers inventeurs. Le dénouement de la *Matrone de Song* est d'une rare extravagance. Ceux des autres nouvelles, en générai, en sont la partie faible. C'est que l'idée ingénieuse qui se présente à un auteur, et les développements agréables qu'il sait y donner, ne le soutiennent pas toujours jusqu'au bout, et que s'il y a mille moyens variés pour former une intrigue, il n'y en a qu'un très petit nombre pour la dénouer. Molière, dans son chef-d'œuvre. nous fournit la preuve de cette difficulté, qui n'a pas été complètement éludée dans *les Deux jumelles*, *les Tendres époux*, *l'Ombre dans l'eau*, et dans d'autres nouvelles dont le sujet est gracieux, mais dont la terminaison laisse quelque chose à désirer [1].

Les deux nouvelles traduites par M. Davis sont *l'Ombre dans l'eau* et *les Deux jumelles*. Le sujet de la première offre quelque analogie avec celui de *Pyrame et Thisbé* comme M. Davis l'indique par une citation d'Ovide ; mais il n'offre point de catastrophe funeste. L'idée primitive

---

[1] *Contes chinois*, avant-propos, p. V à X.

en est gracieuse. Deux hommes de caractères opposés ont épousé deux sœurs, et habitent en commun la même maison. Peu à peu, par suite de leur différence d'humeur, leur amitié s'altère ; ils s'éloignent l'un de l'autre, ils finissent par ne plus pouvoir vivre ensemble. La maison est vaste, on la partage en deux ; le jardin est étendu, on le coups par un mur très élevé. Dans le milieu était une pièce d'eau, aux deux bords de laquelle on avait construit deux pavillons d'été. On ne peut pousser le mur à travers la pièce d'eau, parce qu'elle est trop profonde, mais on y élève une arche de pont qui intercepte la vue directe d'un pavillon à l'autre. La séparation est complète ; il n'y a plus aucune communication entre les deux familles. Mais l'un de ces hommes avait un fils, et l'autre une fille : ils étaient à peu près du même âge, et si ressemblants l'un à l'autre qu'on les eût pris pour deux empreintes du même cachet. Dans leur enfance, avant la brouillerie de leurs parents, ils étaient toujours ensemble, et quand ils étaient portés sur le dos de leurs nourrices, on n'eût pu distinguer quel était le jaspe et quelle était la perle ; mais depuis ils n'avaient plus eu d'occasion de se voir. Le jeune homme avait été mal reçu dans la maison de sa tante, quand il s'y était présenté ; la jeune fille ne pouvait même songer à rendre visite aux parents de son ancien compagnon d'enfance. Ils avaient pourtant conservé le souvenir de leurs premières années, et la curiosité de voir si leur ressemblance était aussi parfaite qu'on le disait. Un jour d'été, par un temps d'une chaleur excessive, tous deux prenaient le frais par hasard dans les deux pavillons, tous deux avaient en même temps les yeux sur la pièce d'eau. Ils aperçoivent tous deux au même instant une figure réfléchie à la surface de l'eau et chacun d'eux la prend pour la sienne propre. Cette erreur dure peu ; elle est dissipée par une pièce de poésie que le jeune homme jette dans le bassin. Cette pièce est recueillie par la jeune femme, qui y répond aussi par des vers. Une feuille de lotus sert d'intermédiaire à cette correspondance. La connaissance est faite, mais l'union des jeunes gens est retardée par les préventions et l'obstination des parents, que cependant un ami commun parvient à lever, mais par des moyens si compliqués et si peu naturels, que beaucoup de développements

seraient nécessaires pour les rendre supportables.

Dans les *Deux Jumelles*, il y a moins de détails agréables, mais plus de traits caractéristiques et de singularités morales. Un homme et une femme de mauvais caractère, vivant mal ensemble et toujours en opposition l'un avec l'autre, ne peuvent s'entendre sur le mariage de deux filles belles, douces, semblables à deux fleurs brillantes de rosée, ou aux herbes odorantes agitées par la brise. Le mari prétend disposer d'elles à son gré, et la femme soutient p.554 que c'est à une mère à marier ses filles. Chacun d'eux a fait choix de deux gendres, et l'effet suivant de près la menace, quatre charges de présents de noces, préliminaires indispensables d'un mariage chinois, sont apportées au même instant dans la maison. Le père chasse les porteurs envoyés par les protégés de sa femme ; celle-ci jette au loin les présents reçus par son mari. Le débat paraît interminable ; il est porté devant le magistrat, que la loi charge en pareil cas de prononcer sur les démêlés des parents.

Le magistrat est un homme intègre et éclairé ; il s'arrête peu aux allégations du père et de la mère, et veut consulter les filles. Il les mande devant lui, et les ayant fait mettre à genoux au pied de son tribunal, il les dispense de s'expliquer de vive voix, et les engage, pour faire connaître les objets de leur préférence, à tourner la tête ou bien du côté droit, où sont les deux prétendus choisis par leur mère, ou du côté gauche, où l'en a fait placer les deux gendres recommandés par le père. Mais tous quatre sont également laids, dépourvus d'agréments quelconques. Les deux jeunes filles se taisent, baissent les yeux, et s'obstinent à garder leur position, sans se détourner ni d'un côté ni de l'autre.

Le magistrat entend ce langage ; il renvoie les quatre gendres, et, ne pouvant accorder les parents des deux jeunes filles, il s'avise, pour les marier lui-même, d'un expédient qui, partout ailleurs qu'à la Chine, paraîtrait plus que bizarre : c'est de les mettre au concours. Il ouvre un examen extraordinaire, et annonce que les deux lettrés qui feront les meilleures compositions sur un sujet donné obtiendront la main des

deux jeunes filles. On sait que ce moyen de discerner les hommes de mérite est en usage à la Chine pour tout ce qui tient aux charges et aux promotions ; mais il ne doit pas être inouï de le voir employé pour les mariages, car il en est aussi question dans d'autres romans. A l'issue de l'examen, un seul homme a traité convenablement le thème proposé, et cet homme refuse de se marier, sous prétexte que le ciel l'a condamné au célibat. Il a déjà, dit-il, été la cause innocente de la mort de six femmes. Chacune de celles qu'il a épousées est morte victime de cette espèce de sort, et les astrologues s'accordent à lui assurer qu'il portera toujours malheur à une femme.

> — Cela peut être, répond le magistrat mais ici vous ne porterez pas malheur à *une* femme, car vous en aurez *deux*.

Par cet argument irrésistible, il l'oblige à épouser les deux jumelles. Cette querelle de ménage, cette intervention du magistrat dans des affaires domestiques, ce mariage soumis aux chances d'un concours public, l'expédient bizarre du juge pour éviter l'effet funeste de l'ascendant des astres, tout cela compose un ensemble si étrange, si éloigné à tous égards de notre manière de voir, que je n'ai pu m'empêcher d'en donner une idée succincte [1].

@

[1] Abel-Rémusat, *Mélanges asiatiques*, t. II, p. 339 à 343.

HISTOIRE NATURELLE

@

MINÉRAUX DE LA CHINE

« La minéralogie de la Chine est fort peu connue, a dit un orientaliste très versé dans les sciences naturelles (feu M. Édouard Biot) ; quelques notions sur ce sujet intéressant se trouvent éparses dans les *Mémoires* des missionnaires, dans l'*Atlas sinensis* de Martini et dans la *Description générale de la Chine* par Duhalde, qui, à cet égard, n'a fait qu'abréger le texte de Martini. Plus récemment, les savants attachés aux ambassades anglaises des lords Macartney et Amherst, y ont ajouté quelques observations rapidement faites sur la route, dont ils ne pouvaient s'écarter ; on les trouve réunies dans les relations de Barrow, de Staunton, d'Abel, et dans le troisième volume de la compilation sur la Chine [1], qui fait partie de l'*Edinburgh cabinet library*.

Suivant M. Abel-Rémusat,

« il n'y a pas de minéraux qu'on ne puisse s'attendre à voir sortir de la Chine. L'or et l'argent se trouvent dans les provinces du sud et de l'ouest. L'île de Haï-nan possède plusieurs mines d'or, et le p.555 fleuve Kin-cha tire son nom des parcelles de ce métal qu'il roule dans ses eaux. Le fer, le plomb et le cuivre sont extrêmement communs. Plusieurs alliages naturels ou factices de cuivre et de zinc, de zinc et d'étain, de plomb et d'étain, viennent de diverses localités dans l'intérieur de la Chine. Le mercure natif et sulfuré s'y trouve en abondance. On y recueille du lazulithe, le quartz, le rubis, peut-être aussi l'émeraude, le corindon, la pierre ollaire, qui sert à faire des vases et particulièrement des

[1] *Journal asiatique*, cahier de septembre 1839, article de M. Édouard Biot.

écritoires, la stéatite, qu'on taille en ornements et en figurines, diverses espèces de schistes, de roche cornéenne et de serpentine, dont on fabrique des instruments de musique. Le jade, si célèbre sous le nom de Yu, se trouve aussi à Taï-thong dans le Chan-si ; mais la plus grande partie de cette pierre si estimée des Chinois vient de Khotan, et est apportée de Tartarie par les Boukhares [1].

M. Abel-Rémusat a placé à la suite de son *Histoire de la ville de Khotan* une dissertation sur cette pierre célèbre que les Chinois nomment Yu, et qui est, dit-il, la production la plus remarquable de ce pays. Cette dissertation, composée à l'occasion d'une discussion qui s'était élevée dans le sein de l'Académie, est une monographie complète, où l'auteur a repris, pour tâcher de les éclaircir, les nombreux passages des livres chinois qui parlent de cette substance minérale [2].

Des minéraux chinois
appartenant à la collection du Muséum d'histoire naturelle [3].

« La galerie minéralogique du Jardin du Roi possède, depuis fort longtemps, environ quatre-vingts échantillons de minéraux de Chine, renfermés dans des bocaux ou des boîtes avec des étiquettes portant leurs noms, écrits tantôt en caractères chinois, tantôt simplement en caractères romains. L'époque où ces minéraux ont été déposés dans cette collection n'est pas parfaitement certaine ; cependant M. Ad. de Jussieu, dont la famille s'est perpétuée dans l'administration du Jardin du Roi, présume qu'ils ont été rapportés ou envoyés à son grand-père par un médecin du

---

[1] Voy. les *Nouveaux Mélanges asiatiques* de M. Abel Rémusat, t. I, p. 18.

[2] Voyez l'*Histoire de la ville de Khotan*, tirée des Annales de la Chine, et traduite du chinois ; suivie de recherches sur la substance minérale appelée par les Chinois *pierre de yu*, et sur le jaspe des anciens ; Paris, 1820.

[3] Cette notice est empruntée au *Journal asiatique*, cahier de septembre 1839. Elle est intéressante, et montre que son regrettable auteur, feu M. Édouard Biot, ne négligeait aucune occasion d'étudier la minéralogie chinoise.

dernier siècle, nommé Vandermonde, qui se rendit en 1720 à Macao, y exerça la médecine pendant dix années, et revint en France vers 1731. Ce Vandermonde, dont on peut lire l'article dans la *Biographie universelle* publiée par Michaud, a laissé un extrait manuscrit de la partie minéralogique et botanique du Pen-thsao. Les noms placés dans les bocaux se retrouvent dans cette partie du Pen-thsao, comme dans l'extrait que M. de Jussieu a bien voulu mettre à ma disposition, et dont j'ai pris copie. Il est donc probable que ces quatre-vingts échantillons étaient annexés comme pièces de vérification au manuscrit de Vandermonde.

M. Alexandre Brongniart a consacré plusieurs séances à identifier ces quatre-vingts échantillons avec les espèces connues. J'ai assisté à ce travail, j'ai noté ses déterminations ainsi que les titres des étiquettes que j'ai pu déchiffrer ; je les ai rapprochés des noms de l'Encyclopédie et des déterminations données par M. Rémusat... Les déterminations de M. Brongniart, rapprochées des noms de l'Encyclopédie japonaise, me paraissent utiles à publier pour rectifier la table de M. Rémusat. Je n'ai pas pu me servir, dans le même dessein, des échantillons de M. Caderill, car aucune étiquette chinoise n'y est jointe. M. Constant Prévost, averti par M. Stanislas Julien, a depuis écrit à M. Caderill de joindre, aux échantillons qu'il pouvait adresser, leurs noms chinois ; mais aucun nouvel envoi n'a été adressé jusqu'ici par ce savant missionnaire.

Je vais rapporter les noms des espèces minérales reconnues par M. Brongniart, et je joindrai à chacune les noms p.556 chinois indiqués par les étiquettes. Je noterai à coté la page du livre de l'Encyclopédie japonaise où se lisent ces mêmes noms, et au moyen de cette indication, on retrouvera facilement les articles correspondants dans les diverses

éditions du Pen-thsao. Je donnerai un extrait du texte, lorsqu'il pourra offrir quelque intérêt.

Chaque bocal examiné a reçu un numéro ; mais comme ces numéros ne suivent pas un classement scientifique, et qu'ils seront nécessairement changés, je crois inutile de les rappeler.

Deux bocaux contiennent des échantillons de cristal de roche.

Le premier est un quartz hyalin limpide. L'étiquette qui s'y trouve jointe porte : *Pe-chi-yng*, ou cristal blanc. Ce même nom se lit pages 7, 8, livre LX de l'Encyclopédie japonaise. Le texte cité du Pen-thsao dit que les morceaux précieux de cette espèce de pierre sont longs de deux à trois *thsun* (six à neuf centimètres), qu'ils ont six faces, et que si on frotte leur surface, elle paraît limpide et brillante. La figure jointe au texte représente des prismes à section hexagonale. L'un d'eux est terminé par des plans perpendiculaires à l'axe ; un autre se termine par deux pyramides à six pans. Le texte ne dit pas que l'on s'en serve pour faire des lunettes ou des bésicles comme on en trouve à Canton et dans les autres villes chinoises. L'éditeur japonais cite cet emploi du cristal de roche à l'article *Choui-thsing*, nom qui désigne le cristal de roche limpide, et il dit également à l'article *Siao-tseu*, verre qu'on fait avec cette matière des *yen-king* ou lunettes, aussi bonnes que celles de choui-thsing. L'édition japonaise est de 1715.

Le second échantillon est un quartz hyalin enfumé. (Minéralogie de Brongniart, t. I, p. 280.) Le bocal contient l'étiquette Tse-chi-yng ou cristal bleuâtre. Ce même nom se lit p. 7 v°, liv. LX de l'Encyclopédie japonaise. Le texte du Pen-thsao dit que ces pierres sont de diverses dimensions, toutes à cinq angles, et à deux extrémités en fer de flèche. Cependant un des morceaux représentés dans la figure est de forme hexagonale, et il faut très vraisemblablement lire six angles au lieu de cinq angles. La forme la plus ordinaire du

quartz cristallisé est en effet celle d'un prisme à six pans, et ces prismes sont terminés de chaque côté par une pyramide à six faces. (Minéralogie de Brongniart, t. I, p. 272.) Cette forme est exactement celle d'une des pierres pe-chi-yng, représentées dans la ligure de l'article précédent. (Encyclopédie japonaise, liv. LX, p. 7 v°.)

A l'article Tse-chi-yng, le texte du Pen-thsao rapporte que cette pierre, plongée dans l'eau chaude, perd son éclat ; qu'elle est semblable au cristal de roche (choui-thsing) ; que seulement sa couleur est bleuâtre. L'auteur japonais dit en note que ce nom de tse-chi-yng est donné à beaucoup de pierres dont la forme n'est pas semblable à celle que décrit le Pen-thsao ; elles ont seulement toutes la couleur bleuâtre.

M. Rémusat a traduit, dans sa table, pe-chi-yng par cristal de roche, ce qui est exact. Il a traduit tse-chi-yng par améthyste. L'améthyste est un quartz coloré en bleu ; on peut ajouter : « et quartz hyalin enfumé ».

Il y a quatre échantillons qui se rapportent aux espèces dites amphibole actinote et grammatite fibreuse. Le premier est l'amphibole actinote ; il est joint à l'étiquette yn-tsing-chi, pierre curieuse du principe inerte ; ce nom se lit (Encyclopédie japonaise, liv. LXI, p. 31) parmi les noms en petits caractères. Le second a l'étiquette pe-sang-chi, pierre de mouton blanc ; ce nom se lit (Encyclopédie japonaise, liv. LXI, p. 18 v°) parmi les noms en petits caractères. Le quatrième a l'étiquette yang-ki-chi, comme le second échantillon.

Les second et troisième échantillons sont identiques. Ils correspondent à l'espèce appelée wollastonite. Dans la table de M. de Rémusat, on lit zéolithe pour l'article correspondant à la désignation yang-ki-chi. Dans cet article, le Pen-thsao dit que cette pierre yang-ki se trouve sur une montagne nommée Yang-ki dans le district de Tsi-tcheou, et que de là vient son

nom. La figure représente des lames de forme triangulaire superposées irrégulièrement. Le texte du Pen-thsao ne rapporte, en outre, que des fables sur la p.557 manière dont se forme cette pierre, et dit que, d'après la croyance générale, la pierre *yang-ki* est le principe de la substance dite *yun-mou* ou *mère des nuages*. Je parlerai plus loin de ce terme, qui désigne le talc ou le mica.

Le nom *yn-tsing-chi* de l'étiquette du premier échantillon se trouve placé dans l'Encyclopédie japonaise à l'article *hien-tsing-tchi*, pierre curieuse noirâtre. La figure représente des cristaux de forme hexagonale, dont deux côtés sont plus longs que les autres. Suivant le texte du Pen-thsao, cette pierre se tire de Kiaï-tcheou (Chan-si) ; sa forme est semblable à celle d'une écaille de tortue, et sa couleur verte. Si on la frappe, elle se divise en fragments semblables à ceux d'un miroir, et ayant tous six angles, comme des feuilles de saule. Si on la chauffe fortement, elle se divise en plaques semblables à des feuilles de saule et blanches comme la neige. Ces indications me semblent pouvoir faire présumer que le texte parle de bérils. Il ajoute : Celles dont on se sert maintenant proviennent de Kiang-tcheou (Chan-si) ; ce sont des pierres rouges, et non des pierres noirâtres. D'après cette indication de couleur rouge, celles-ci sont peut-être des corindons.

Neuf échantillons se rapportent à l'espèce des stéatites, laquelle paraît comprendre les divers minéraux appelés par les Chinois *graisse de pierre*.

Le premier échantillon est une stéatite blanche.

Le second est une stéatite nuancée de rosâtre et de violet. Il a pour étiquette *kan-chi-tchi*, graisse de pierre bleuâtre.

Un troisième est une stéatite rougeâtre terreuse. Il a pour étiquette *kouang-chi-tchi*, c'est-à-dire graisse de pierre... Le

premier caractère n'est pas bien lisible. Littéralement, il signifie large, et indique très probablement que cet échantillon provient de la province de Kouang-tong ou de celle de Kouang-si.

Un quatrième échantillon est une stéatite rosâtre. Il a pour étiquette *tchi-chi-tchi*, graisse de pierre rouge. Ce nom se lit à la page 9 v° du livre LXI de l'Encyclopédie japonaise. Le texte cité du Pen-thsao dit qu'il y a des graisses de pierre de cinq couleurs différentes ; il cite l'espèce rouge et l'espèce blanche comme les principales. Celles-ci sont employées pour luter les joints des vases qui se placent sur le feu. Les autres espèces, bleue, jaune, noire, ne sont pas aussi bonnes.

M. Rémusat a écrit : graisse de pierre, à l'article *tchi-chi-tchi* ; il faut lire : stéatite rosâtre et autres.

Le cinquième échantillon est une stéatite blanche, un peu onctueuse, semblable au carbonate de magnésie. Il a pour étiquette *kouang-si-hoa-chi*, pierre onctueuse du Kouang-si.

Le sixième échantillon est une stéatite blanche très onctueuse. Il a pour étiquette *sse-tchouen-hoa-chi*, pierre onctueuse du Sse-tchouen.

Ce nom de *hoa-chi* se lit à la page 8, livre LXI de l'Encyclopédie japonaise. Le Pen-thsao, cité par l'Encyclopédie, dit que le hoa-chi ou la pierre onctueuse se tire principalement du département de Koueï-lin, capitale du Kouang-si, et qu'elle sert à peindre les maisons et à nettoyer le papier. L'éditeur japonais l'indique comme utile pour enlever les taches d'huile, comme notre craie de Briançon. D'après les observations du célèbre missionnaire d' Entrecolles, rapportées au tome II de Duhalde, p. 180 et 181, cette pierre onctueuse, dite *hoa-chi*, est très employée par les Chinois dans la fabrication de la porcelaine, et remplace le kao-lin. Cette application est récente, d'après le père

d'Entrecolles, et ceci explique comment elle n'est mentionnée ni dans le texte du Pen-thsao, ni dans la Petite Encyclopédie pratique intitulée *Thien-kong-khaï-we*. La stéatite de Cornouailles, qui contient 14 pour cent d'alumine, est employée à Worcester dans la fabrication de la porcelaine. (Minéralogie de Brongniart, t. I, p. 497.) Les échantillons du Jardin du Roi montrant que la pierre hoa-chi est bien une stéatite, il me semble qu'il serait utile de les analyser, et de tenter de nouveaux essais des stéatites dans la fabrication de la porcelaine.

M. Rémusat a traduit, dans sa table, *hoa-chi* par *sorte de craie*. Il faut lire *stéatite*. p.558

Les septième et huitième échantillons sont des stéatites rosâtres, sans étiquette. Ce sont évidemment des *tchi-chi-tchi.*

Le dernier est une pagodite isabelle avec l'étiquette *thao-hoa-chi*, pierre fleur de pêcher.

Il y a deux échantillons d'argiles bolaires qui doivent suivre les stéatites. Le premier est une argile bolaire rougeâtre. Il a pour étiquette *ou-sse-chi-tchi*, graisse de pierre à cinq couleurs, avec l'indication qu'il provient du Sse-tchouen. Le second est une argile bolaire, rougeâtre et tendre. Il a la même étiquette que le précédent, avec l'indication qu'il provient du Kouang-si.

Ce nom de graisse de pierres à cinq couleurs se rapporte évidemment à l'article de la page 9 v°, livre LXI, Encyclopédie japonaise.

Il y a sept échantillons de mica. L'un est du mica argentin. L'étiquette porte les caractères *thong-hong-chi*, littéralement pierre de mine de cuivre. Un second est du mica à grandes lames, talqueux, verdâtre. L'étiquette porte les caractères *fang-hoang-chi*, littéralement pierre brillante et lâche. Un

troisième est du mica métalloïde laminaire, avec l'étiquette *tsing-mong-chi*, pierre de minerai bleuâtre. Un quatrième est du mica pailleté, bronzé, avec l'étiquette kin-mong-chi, pierre de minerai d'or ; et un cinquième est du mica pailleté jaune doré, avec l'étiquette *kin-sing-chi*, pierre aux étoiles d'or.

Cette dernière dénomination se lit à la page 25 du LXIe livre de l'Encyclopédie japonaise, et y désigne des variétés de mica, comme M. Rémusat a traduit dans sa table. La figure représente du mica en feuilles, et le texte du Pen-thsao distingue, à cause de leur couleur, l'espèce dite pierre aux étoiles d'or, et l'espèce dite pierre aux étoiles d'argent. Toutes deux se tirent principalement de Hao-tcheou (Ho-nan) et de Pien-tcheou (Kiang-nan).

Les caractères de la troisième étiquette, *tsing-mong-chi*, se lisent à la page 26, livre LXI de l'Encyclopédie japonaise. La figure représente deux sortes de plaques parsemées de petits ronds. Le texte du Pen-thao distingue l'espèce verte et l'espèce blanche. Il dit que si l'on prend celle qui est vert noirâtre et qu'on la frappe, on trouve à l'intérieur des taches blanches comme des étoiles. M. Rémusat a écrit *serpentine* pour le titre de cet article, qui paraît correspondre à un mica noirâtre.

Le sixième échantillon a été reconnu pour un mica laminaire, un peu nacré et transparent. Il est joint à l'étiquette *yun-mou*, littéralement *mère de nuages*, et ce même nom se lit à la page 54 du livre VIII du Pen-thsao, et à la page 6 du LXe livre de l'Encyclopédie japonaise. Vandermonde a traduit ce nom par talc dans son extrait du Pen-thsao. La table de M. Rémusat porte *nacre de perle*. Il me paraîtrait que cette dernière interprétation doit être corrigée.

Il y a encore deux échantillons de schiste coticule, cinq de stalactites, trois de chaux sulfatée, neuf qui se rapportent à l'espèce fer, deux d'oxyde d'arsenic, cinq de sulfure d'arsenic, etc., échantillons

sur lesquels on trouve des renseignements dans la notice de M. Edouard Biot.

> « Le mémoire de M. Rémusat sur le Pen-thsao et sur quelques traités chinois d'histoire naturelle, dit en terminant le savant auteur, montre qu'à la Chine les sciences naturelles sont restées à l'état rudimentaire, ainsi que les sciences mathématiques ; et comme étude réellement utile, on ne doit y chercher que des faits isolés... En me bornant ici à la minéralogie, je rappellerai que les Chinois divisent les minéraux en trois classes, savoir : les métaux, les pierres précieuses, et les pierres de diverses espèces. Parmi ces dernières, une subdivision est faite pour les sels dans le Pen-thsao : elle comprend le sel commun et les sels vitrioliques ou *fan*... Ce classement est tel qu'il se ferait dans la boutique d'un marchand ; il est tout à fait commercial.

@

Traitement des métaux ; procédés chinois

C'est encore à M. Édouard Biot que nous sommes redevables de quelques détails sur le traitement des métaux à la Chine, sur la fabrication de la céruse, de la litharge et des aluns, sur les p.559 préparations mercurielles, etc. Voici en grande partie le mémoire qu'il a publié, à ce sujet, dans le *Journal asiatique* (cahier d'août 1835) :

Au seizième siècle, le traitement des métaux, à la Chine, était de la plus grande simplicité, comme on en peut juger d'après le *Thien-kong-khaï-we* et l'Encyclopédie japonaise.

D'après ces ouvrages, l'or s'obtient principalement en le ramassant dans les rivières, et en le débarrassant de sa gangue par des lavages.

L'argent se retire, en majeure partie, de minerais où il se trouve mélangé avec le plomb. Le minerai lavé est fondu dans un fourneau à vent. Ce fourneau a cinq pieds de haut, et peut contenir 240 livres chinoises, ou 260 livres françaises environ. Le minerai s'y trouve mêlé

avec du charbon de châtaignier. On obtient ainsi une boule métallique, qui est refondue dans un autre fourneau en terre, où le plomb se sépare de l'argent, et forme le fond de la masse. On retire encore l'argent de sables argentifères, qu'on nettoie par des lavages et que l'on fond avec du plomb. Les proportions indiquées sont deux de plomb pour un d'argent. On voit que le procédé de la coupellation est depuis longtemps connu à la Chine.

D'après l'Encyclopédie japonaise et le *Thien-kong-khaï-we*, le fer s'extrait à la Chine de minerais en grains ou terreux, ou de minerais en rognons, entre autres, de minerais magnétiques (*tseu-chi*, pierre d'aimant, nom caractéristique des minerais magnétiques, comme M. Klaproth l'a remarqué dans son mémoire sur la boussole). Les minerais se trouvent généralement presque à la superficie de la terre. On se contente d'écroûter le sol avec une charrue et on ramasse le minerai. On le lave, et on le traite dans des fourneaux bas qui tiennent à peu près 2.000 livres chinoises (environ 1.100 kilogrammes). On y mêle le minerai, tantôt avec du charbon de bois, tantôt avec du charbon de terre. Rien n'indique dans les ouvrages chinois que ce charbon de terre ait reçu aucune préparation, comme celles qu'on lui fait subir dans nos usines à fer, où on le transforme en coke avant de le jeter dans le haut-fourneau. Mais les fourneaux usités à la Chine étant très petits, et semblables aux feux d'affinage de la Catalogne, on conçoit qu'on puisse y employer le charbon pur plus facilement que dans nos hauts-fourneaux, où il ne donne pas assez de chaleur. Le vent se donne avec des caisses soufflantes en bois, manœuvrées par quatre à six hommes.

Quand le minerai est fondu, on le coule, à la manière ordinaire, dans des moules de sable, si on veut avoir simplement du fer cru ou de la fonte ; mais si l'on veut avoir du fer malléable, l'opération se fait immédiatement sur la fonte à sa sortie du fourneau. Pour cela, suivant le Thien-kong-khaï-we, « on creuse d'avance, dans la terre, un espace rond de plusieurs pieds de diamètre et de quelques pouces de profondeur, à côté duquel on bâtit un petit mur d'un pied ou deux. La fonte coule dans cette espèce de réservoir, et de suite plusieurs

hommes, armés de bâtons de bois de pêcher, se placent sur le haut du mur ; la fonte se dessèche peu à peu, comme la boue dans les eaux stagnantes ; il se fait une poudre sèche ; à ce moment un homme frappe dans ses mains pour donner le signal de battre ; les hommes aux bâtons remuent fortement la matière, et quand elle s'enflamme, elle est devenue fer malléable. Quand la matière se refroidit, il y en a qui la divisent en morceaux carrés ; d'autres l'enlèvent, la battent, la remuent, et la roulent en barres rondes qu'ils vendent ensuite. »

Cette manière de fabriquer le fer, toute grossière qu'elle est, m'a paru assez curieuse par la ressemblance qu'elle présente avec le *puddlage anglais* ou la *méthode de fabriquer le fer malléable à la houille*, qui ne date en Europe que de cinquante à soixante ans. La description chinoise indique très bien le moment où se forme la matière sèche (le *dry work*, comme disent les Anglais), et dans lequel l'excédent de carbone se brûle et la fonte passe à l'état de fer. Mais le fer puddlé a besoin d'être purifié par la pression de lourds marteaux et de cylindres lamineurs ; et comme les Chinois n'ont p.560 aucun de ces agents mécaniques, leur fer est généralement très mauvais, quoiqu'ils excellent dans les ouvrages en fonte. (Voyage de Macartney ; Voyage de Barrow.)

Les Chinois distinguent deux espèces d'acier : l'acier naturel, qui s'obtient directement par la fusion de certains minerais ; et l'acier cuit, *chu-kan*. Pour obtenir celui-ci, on enveloppe un barreau de fonte ou d'acier naturel avec des lames minces de fer forgé, et l'on garnit d'argile l'extrémité de chaque paquet. On chauffe le tout dans un fourneau à vent, et quand le barreau intérieur commence à fondre, on retire le paquet et on le bat au marteau ; puis on le réchauffe et l'on rebat, jusqu'à ce que le tout soit bien soudé ensemble. Ils appellent cet acier l'*acier rond* (touan-kan). L'explication est malheureusement assez imparfaite. Quand ils emploient de l'acier naturel avec des barreaux de fer, le résultat correspond à ce que l'on appelle l'acier d'étoffe, qui est employé pour les gros instruments. L'emploi de la fonte indiqué ici ne réussit bien probablement qu'avec les minerais qui donnent facilement

de l'acier naturel, et dont la fonte doit conséquemment différer très peu de cet acier.

Le cuivre s'extrait ordinairement, à la Chine, de minerais qui contiennent du plomb. On fond le minerai dans un fourneau à vent, au bas duquel on perce deux trous à des hauteurs inégales. Le plomb surnage sur le cuivre et coule par le trou supérieur, tandis que le cuivre coule par le trou d'en bas. Ce moyen est employé aussi en Europe pour opérer la première séparation dans les minerais où le cuivre et le plomb sont mêlés. Mais les Chinois paraissent peu connaître l'art difficile de bien raffiner le cuivre.

Avec le cuivre est un minerai appelé *lou-kan-chi*, et qui est de la calamine ou de la blende. Les Chinois ont fait depuis longtemps du laiton. Alors on emploie, suivant le Thien-kong-khaï-we, 6 livres de lou-kan-chi pour 10 livres de cuivre. Le Pen-thsao-kang-mou, cité par l'Encyclopédie japonaise, donne des proportions différentes, un de cuivre et un de lou-han-chi, pour produire un et demi de laiton. On fait aussi un alliage plus estimé avec six de cuivre et quatre de zinc. Ce dernier métal, le zinc, est appelé par les Chinois *ya-yan*, ou second plomb. D'après l'Encyclopédie japonaise et le Thien-kong-khaï-we, le zinc n'était pas connu autrefois des Chinois et des Japonais. L'éditeur japonais du premier ouvrage indique, dans une note, que le zinc s'extrait du lou-kan-chi ; mais il ajoute qu'il ne sait pas comment se fait l'extraction. Le Thien-kong-khaï-we donne plus de détails :

> « On met, dit-il, 10 livres de lou-kan-chi dans un creuset de terre. On les y comprime fortement ; on les divise avant de les exposer au feu ; ensuite on place les creusets les uns sur les autres, en les entremêlant de galettes de houille, et on allume le feu. Le lou-kan-chi fond dans le milieu du creuset, et devient tout rond. Quand le feu est éteint, on retire cette boule, qui est le ya-yan. Cette matière se combine avec le cuivre. Quand on la met dans le feu, elle produit une vapeur enflammée.

Sir G. Staunton, dans son ouvrage sur le voyage de lord Macartney

à la Chine, rapporte que les Chinois font communiquer les creusets où est la calamine à des récipients où le zinc coule. D'après cela, la fabrication aurait été perfectionnée à l'époque de son voyage.

L'étain est divisé en étain de montagne et étain des eaux (étain d'alluvion). L'étain de montagne, qui est l'étain des mines, et qui est le plus impur, est lavé et débarrassé de sa terre ; puis on fond l'un et l'autre minerai dans un fourneau qui contient plusieurs centaines de livres de minerai et plusieurs centaines de livres de charbon de bois. La combustion est excitée au moyen d'une caisse soufflante. Si le minerai a de la peine à fondre, on y ajoute un peu de plomb ; alors il commence à s'étendre ; puis il coule par un conduit en fer placé au bas du fourneau.

Quant au mercure, on sait que les Chinois le retirent depuis longtemps du cinabre ; mais ils ne le regardent pas comme un métal, et le procédé de l'amalgamation pour l'extraction de l'or et de l'argent ne leur paraît pas connu. Le p.561 mercure ne leur sert presque qu'à polir des miroirs de métal.

Ces extraits de l'Encyclopédie japonaise et du Thien-kong-khaï-we prouvent qu'à l'époque de la publication de ces ouvrages, les Chinois n'étaient pas bien avancés dans l'art d'extraire les métaux, et cette indication s'accorde avec les récits des voyageurs qui ont visité leur pays.

On sait qu'à la Chine rien n'est si fréquent, dans le commerce, que les mélanges frauduleux ; et de là on pourrait présumer qu'on a dirigé aussi dans ce pays quelque attention sur les moyens de distinguer ces mélanges, surtout pour les métaux, dont la valeur peut être si facilement altérée. D'après les récits des voyageurs, les Chinois sont fort adroits pour reconnaître, avec la pierre de touche, le titre approximatif des objets d'or et d'argent ; mais, quant à des procédés d'analyse exacte, on ne trouve, dans les ouvrages que nous avons cités, que des indications bien imparfaites.

Suivant le Thien-kong-khaï-we, pour séparer l'or de l'argent avec

lequel il se trouve souvent mêlé, il faut envelopper le métal que l'on veut purifier dans des boules d'argile, le jeter dans un creuset et le fondre avec du borax (pong-cha) ; alors l'argent se mêle à l'argile, de sorte que l'or reste pur, et on sépare ensuite l'argent en y ajoutant du plomb, c'est-à-dire *par le procédé de la coupellation ordinaire*. M. Boussingault a trouvé un procédé analogue, en usage dans les Cordillères, pour la purification de l'or ; mais là c'est du sel marin qu'on ajoute au lieu de borax. M. Boussingault a expliqué l'opération américaine par la réaction de l'argile du ciment sur le sel marin à la faveur de la vapeur d'eau, de sorte qu'il se forme de l'acide hydrochlorique qui attaque l'argent et en forme un chlorure.

Cette explication ne paraît pas pouvoir s'appliquer au cas où l'on emploierait le borax. Une tentative faite dans un laboratoire, pour répéter le procédé indiqué par le Thien-kong-khaï-we, n'a donné aucun résultat, et l'argent ne s'est pas séparé de l'or. Il est vrai que des circonstances accidentelles peuvent empêcher de réussir dans une expérience semblable, lorsqu'on n'a pas d'indication plus précise que celle de l'ouvrage chinois. Ainsi, suivant M. Boussingault, l'opération qu'il a observée en Amérique ne réussit qu'avec des creusets assez poreux, de manière que l'air puisse avoir accès dans le mélange.

Nous devons dire aussi que, d'après les valeurs données par les poids relatifs de l'or et de l'argent dans le *Souan-fa-tong-tsong*, ouvrage qui date de 1593, il paraîtrait que la séparation de l'or contenu dans l'argent se faisait alors d'une manière très imparfaite ; car le poids du pouce cube d'or est indiqué comme 16 onces, et celui du pouce cube d'argent comme 14 onces ; de sorte que les poids relatifs de l'or et de l'argent seraient comme 16 à 14, ou comme 11 à 10 ; tandis qu'il est constant que le centimètre cube d'or pur pèse 19 grammes, et le centimètre cube d'argent 10 grammes 47 centigrammes ; de sorte que les poids relatifs des deux métaux sont comme 19 à 10 ½. La valeur donnée au poids de l'argent dans l'ouvrage chinois est donc beaucoup trop forte ; elle est presque égale à celle du poids de l'or, ce qui ne peut s'expliquer que par le mélange d'une forte proportion d'or dans l'argent chinois ; car le

plomb, l'autre métal qui pourrait s'y trouver mêlé, n'est pas assez pesant pour donner lieu à un tel excédant de poids.

D'après le Thien-kong-khaï-we, quand on veut retirer l'argent des ustensiles où il se trouve combiné avec le cuivre rouge et le plomb, ou quand on reconnaît aux taches noires du métal qu'il renferme une proportion sensible d'alliage, on le met dans un vase de terre avec un peu de nitre. On le fond ; une grande partie du cuivre et du plomb se sépare de l'argent et coule au fond du vase. On reprend l'argent ainsi à demi purifié avec les parties de cuivre et de plomb qui semblent encore assez riches en argent, et on les met dans le milieu d'un creuset de terre dans le fourneau à séparer les métaux. Le plomb paraît le premier ; bientôt il s'écoule, et le cuivre reste collé, comme enveloppe du résidu d'argent. On comprime cette p.562 masse avec des tiges de fer, et aussitôt l'argent se répand et se sépare.

Ce procédé, à ce qu'il paraît, est connu et employé aussi, par les raffineurs, en Europe.

L'étain du commerce, à la Chine, est souvent mêlé de plomb. Pour le purifier, on lave cet étain, et on le fond dans une solution de vinaigre assez fort : le plomb se consomme et coule dehors ; l'étain reste seul. Ce procédé, donné par le Thien-kong-khaï-we, s'explique aisément. L'acétate d'étain est presque insoluble et se forme beaucoup plus difficilement à froid que l'acétate de plomb, qui est très soluble.

Je passerai maintenant à l'examen de quelques produits dont les métaux forment la base principale.

Le procédé hollandais pour la fabrication de la céruse peut être venu du Japon, avec lequel les Hollandais ont eu pendant longtemps des relations très importantes. En effet, ce procédé est presque identique avec celui qui est indiqué dans les ouvrages chinois et japonais pour la préparation de cette matière. Au reste, ce ne serait pas le seul emprunt que les Hollandais auraient fait aux Japonais. Ainsi, pour l'agriculture, c'est de là que sont venus en Europe les semoirs mécaniques, qu'on trouve dans le Thien-kong-khaï-we et dans le Cheou-chi-thong-kao, et

qui existent depuis une haute antiquité à la Chine. De même la machine à vanner le blé, connue en France sous le nom de tarare, est représentée dans le Thien-kong-khaï-we avec son ventilateur et telle que nous l'employons ; on en retrouve aussi la description, mais sans figure, dans la première édition chinoise de l'Encyclopédie japonaise, laquelle date de 1609. D'après les encyclopédies anglaises, les Hollandais reconnaissent que cette machine leur vient du Japon.

Voici la description du procédé suivi à la Chine pour la fabrication de la céruse, d'après le Thien-kong-khaï-we :

> « Pour faire le hou-miên (la poudre blanche, la céruse), on prend 100 livres de plomb coulé ; on les coupe, on les divise en morceaux, et on en forme des tubes qu'on met dans un vase de bois, au fond duquel est placée une petite tasse pleine de vinaigre. En dehors on lute avec de l'argile et on ferme le pot avec du papier collé ; puis on met un peu de feu, et on l'entretient pendant sept jours. Cet espace de temps suffit pour l'opération. Les morceaux de plomb qui ont produit de la poudre blanche (de la céruse) sont jetés dans un vase plein d'eau. Les morceaux qui n'ont pas produit de poudre blanche sont replacés dans les pots pendant sept jours, et au sortir on les jette dans l'eau. On continue ainsi jusqu'à ce que le principe soit épuisé. Les morceaux qui ne sont pas épuisés complètement sont réservés pour faire de la poudre jaune rouge (rouge de plomb, massicot). »

La méthode qu'on suit en Hollande est presque identique avec celle des Chinois ; seulement, au lieu de chauffer les pots avec du feu, les Hollandais entourent les pots avec du fumier et du tan, ce qui donne à la céruse ainsi faite une teinte grisâtre. Auprès de Vienne, on chauffe les pots avec du feu, et le blanc fabriqué est très pur ; alors c'est exactement le procédé chinois.

La description de l'Encyclopédie japonaise diffère peu de celle du Thien-kong-khaï-we. Suivant l'Encyclopédie, au lieu de tubes de plomb, on emploie de petites plaques rondes superposées.

Le rouge de plomb ou *tan* que font les Chinois se fabrique avec les résidus de plomb non convertis en céruse, que l'on chauffe avec du nitre et de l'alun : on doit obtenir ainsi un produit analogue à la variété de minium connue sous le nom de *mine orange*. On tire encore ce rouge directement du plomb en chauffant ce métal avec du soufre et du nitre. Dans ce cas, on obtient un mélange de massicot avec une forte proportion de sulfure et de sulfate de plomb.

D'après le Pen-thsao-kang-mou, dont le texte est rapporté par l'Encyclopédie japonaise et le Thien-kong-khaï-we, on prend : plomb, 1 livre ; soufre, 10 onces ; nitre, 1 once. On fond le plomb, et on y ajoute successivement soit du nitre, soit du soufre. M. Gaultier de Claubry, qui a bien voulu répéter l'expérience d'après ces données, n'a pu obtenir une couleur rouge qu'avec p.563 beaucoup de peine. Au fait, la proportion de soufre est singulière. Quand on fabrique chez nous le minium, on évite avec grand soin le contact des matières sulfureuses, qui nuisent pour la fabrication de cristaux où le minium entre en proportion notable. On doit se rappeler, il est vrai, qu'on ne fait pas de cristaux en Chine ; et l'emploi de leur *tan* ou rouge sulfuré peut être suffisant pour la peinture ou pour d'autres usages : mais il est cependant probable qu'il y a erreur dans les proportions données par le Pen-thsao-kang-mou.

Quoi qu'il en soit, le texte chinois ajoute :

> « Si l'on veut que le *tan* redevienne plomb, on doit le mêler avec du jus d'oignon et le chauffer ainsi ; le plomb reparaît et se reproduit.

Il y a quelques années, M. Berthier a fait connaître un procédé pour utiliser les résidus de sulfate de plomb provenant de la préparation de l'acétate d'alumine, lequel consiste à chauffer ce sulfate avec une certaine quantité de charbon en poudre, ou avec du sous-sulfure de plomb : le sulfate se décompose, et l'on obtient du plomb pur. L'identité de ce procédé avec celui qu'indique le Pen-thsao-kang-mou est évidente. L'emploi du jus d'oignon dans l'ouvrage chinois indique uniquement l'emploi d'une matière végétale.

D'après ce même texte, avec 100 de plomb, on obtient 153 de *tan*. Pour tirer le plomb du sulfate de plomb, les proportions données par M. Berthier étaient 53 grammes de sulfate de plomb et 77 grammes de sous-sulfure, qui donnaient 100 de plomb. On voit que les quantités indiquées ne sont pas très éloignées. Ce rapprochement me paraît assez curieux.

Voici encore quelques préparations que les Chinois connaissaient au seizième siècle.

D'après le Pen-thsao-kang-mou, les Chinois savaient faire depuis longtemps des préparations mercurielles, qu'ils désignaient sous les noms de *hiong-fen* et de *fen-chouang*, et qui se rapprochent de celles que nous connaissons sous le nom de sublimé corrosif et de sublimé doux, ou bichlorure et protochlorure de mercure.

Le *hiong-fen* se fait avec une once de mercure, 2 onces d'alun blanc, 1 once de sel marin, que l'on renferme dans un vase de terre couvert. En chauffant, une poudre se rend dans le haut du vase : cette poudre est le *hiong-fen* ; et à l'exception de l'emploi de l'alun au lieu d'acide sulfurique, c'est le mode qu'on emploie pour la préparation du sublimé corrosif. La poudre chinoise doit être mêlée de principes étrangers au chlorure de mercure ; mais on ne pouvait faire autrement tant qu'on ne se servait pas directement d'acide sulfurique.

Pour la préparation du *fen-chouang*,

> « on se sert de bon *hiong-fen*, dit le Pen-thsao-kang-mou ; on en met une once dans un vase de terre, dont l'ouverture est surmontée d'un couvercle, dont le dedans est garni d'une feuille de papier mouillé. On lute le couvercle avec de l'argile détrempée, et on garnit le bas du vase avec du petit charbon de bois qu'on allume. On augmente peu à peu la quantité de charbon, jusqu'à ce qu'on atteigne le col supérieur du vase ; alors on laisse le feu se refroidir, et on retire le papier garni d'une poudre semblable à de la cire blanche : c'est le *fen-chouang*.

L'auteur a évidemment oublié l'addition du mercure au sublimé corrosif, addition nécessaire pour enlever à ce dernier une portion de chlore.

Sous le nom de *fan*, les Chinois rangent plusieurs substances qui se rapportent à l'alun et aux diverses sortes de vitriol.

Le *fan* blanc est l'alun, dont on trouve des mines naturelles, d'après le Thien-kong-khaï-we, et qui se purifie par des lessives et la cristallisation.

L'alun sert, en Chine, à divers usages, entre autres, à la clarification de l'eau trouble. Ce procédé a été rapporté par Barrow, dans son Voyage à la Chine, et on en trouve quelque trace dans le Thien-kong-khaï-we. En ajoutant une très petite quantité d'alun avec de l'eau trouble, il se forme un sous-sulfate insoluble d'alumine qui se dépose et entraîne avec lui les particules terreuses. D'après une note insérée dans le Bulletin de la Société d'encouragement (année 1830), ce même procédé a été appliqué, il y a quelques p.564 années, par M. Darcet, à la clarification de l'eau de Seine, et son fils l'a porté en Égypte, où il paraît inconnu.

Les autres *fan*, noir, rouge, jaune et vert, s'extraient de pierres qui se trouvent dans la houille, et qui sont évidemment, d'après cette indication, des pyrites de fer et de cuivre.

Le minerai est brûlé à l'air, en l'entremêlant avec de la houille. Le résidu est lessivé et concentré dans une chaudière. On obtient ainsi le fan vert : c'est du vitriol vert ou sulfate de fer.

En calcinant cette substance avec 4 onces de terre jaune, on en retire le fan rouge, qui sert pour les ornements des maisons, quand on les peint. Ce fan rouge est le *colcotar* ou *rouge d'Angleterre*.

Le fan jaune se fait en cuisant le fan noir, qui est un mélange de sulfate de fer et d'alumine. On le place en tas que l'on couvre de terre. On y met le feu, qui dure lentement pendant le printemps et l'été, et au commencement de l'hiver il s'effleurit à la surface de la terre une poudre, comme les murs de briques produisent une espèce de salpêtre. On racle cette poudre, et on la recueille : c'est le fan jaune. Ce fan jaune est de l'alun effleuri à la surface des pyrites de fer, mais encore

impur ; d'ailleurs on n'obtient ainsi que de petites quantités d'alun.

On indique aussi dans le Thien-kong-khaï-we qu'on retire des fan des montagnes à feu mouvants, ou des volcans. Ils sont mélangés avec le soufre. On les lave, et on en fait du fan bleu foncé. Ce fan bleu s'appelle aussi la pierre de fiel et paraît se rapporter à l'alun mélangé de sulfate de cuivre.

@

BOTANIQUE CHINOISE

« Le règne végétal, écrivait en 1829 M. Abel-Rémusat, paraît très riche à la Chine ; et la botanique chinoise serait l'objet d'une étude immense. Jusqu'ici on n'a pu connaître qu'un nombre comparativement assez peu considérable de plantes, que les missionnaires ont envoyées en nature ou décrites dans leurs mémoires. Les traités d'histoire naturelle des Chinois en indiquent une infinité d'autres par des figures et des descriptions qui suffisent quelquefois pour fonder une détermination scientifique. Pour ne pas nous perdre dans un détail immense, il suffira de nommer ici, parmi les végétaux les plus célèbres de la Chine, le bambou, dont les usages variés ont influé sur les habitudes des Chinois, et qui pourrait, pour ainsi dire, tenir lieu de tous les autres arbres : le thé, objet d'un commerce si actif ; l'arbre à cire, l'arbre au suif, le *camélia oleifera*, le mûrier à papier, le camphrier (*laurus camphora*), l'arbre au vernis, le litchi (*dimnocarpus*), le long-yen, le jujubier, l'anis étoilé, le cannelier de la Chine, l'oranger, le bibacier, et un grand nombre d'arbres à fruit particuliers aux provinces méridionales ; la pivoine en arbre, les *camélia*, l'hortensia, rapporté de la Chine par le lord Macartney, le petit magnolia, plusieurs rosiers, la reine-marguerite odorante, l'hémérocalle, la rhubarbe, dont le commerce est si profitable aux habitants des provinces

> septentrionales de la Chine ; le jin-chen (jin-seng), dont la récolte, dans la province de Chin-king, est exclusivement réservée à l'empereur et forme une partie considérable de son revenu ; et une prodigieuse diversité de plantes ligneuses ou herbacées, cultivées pour la beauté de leurs fleurs ; le cotonnier, un grand nombre de plantes textiles, économiques et céréales, qui mériteraient d'être naturalisées en Europe [1].

Quoique la botanique chinoise ait fait des progrès depuis trente ans, néanmoins aucun ouvrage n'est, à cet égard, aussi complet, aussi exact et aussi intéressant que la Description générale de l'abbé Grosier. La partie botanique est rédigée avec beaucoup de soin, et contient, suivant M. Abel-Rémusat [2], l'extrait de ce que le père Cibot a donné de mieux sur cette matière, comparé avec les descriptions de Loureiro, de Thunberg et de quelques autres botanistes. On trouve encore dans la relation anglaise de sir Georges Staunton [3] p.565 quatre listes considérables de plantes chinoises : la première comprend les plantes du Pe-tchi-li ; la seconde, celles de la Tartarie mandchoue ; la troisième, celles du Chan-tong et du Kiang-nan, et la quatrième, celles du Kouang-tong. M. S. Wells-Williams est, de l'aveu des Américains, et même des Anglais qui cultivent la littérature chinoise à Canton et ailleurs, un de ceux qui y ont fait les plus remarquables progrès. Il est aussi le premier auteur auquel on soit redevable de quelques études sur la flore de la Chine. M. Wells-Williams a trouvé le moyen d'établir une synonymie certaine entre les dénominations chinoises et les dénominations européennes d'un certain nombre de plantes, et a inséré, dans son excellent dictionnaire anglais et chinois, une liste alphabétique [4], dont la reproduction ne sera peut-être pas inutile et que je vais donner. Je parlerai tout à l'heure des travaux plus importants de MM. J. Hoffmann et H. Schultes.

---

[1] Voy. Abel-Rémusat, *Nouveaux Mélanges asiatiques*, t. I, p. 20 et 21.
[2] Id., ibid., p. 299.
[3] Staunton's Embassy, t. II, p. 165, 276, 435 et 524.
[4] *An English and Chinese Vocabulary, in the court dialect*, by S. Wells-Williams, Macao, 1844, p. 103 et suiv.

Index botanique de M. S. Wells-Williams

Abrus precatorius. Acacia. Acanthus ilicifolius. Acorus gramineus. Ægiceras fragrans. Agapanthus. Aglaia odorata. Aleurites. Allium triquetrum. Aloe chinensis. Alpinia calcarata. Alpinia galanga. Alpinia nutans. Althea rosea. Amaranthus polygamus. Amaranthus spinosus. Amaryllis aurea. Amaryllis sinensis. Amygdalus persica. Ananassa sativa. Andromeda japonica. Angræcum falcatum. Anona squamosa. Anthémis apiifolia. Aphelandra cristata. Aquilaria sinense. Arachis hypogæa. Ardisia crenulata. Ardisia lentiginosa. Ardisia littoralis. Areca catechu. Artabotrys odoratissimus. Artemisia vulgaris. Arum esculentum. Asclepias curassavica. Averrhoa carambola. Azalea indica. Azolla.

Backia frutescens, Bambusa arundinacea. Bauhinia candida. Bauhinia scandens. Begonia discolor. Bellis jaculifolia. Bombax ceiba. Bletia hyancinthyna. Bletia Tankervillæ. Brassica chinensis. Bryonia. Buttneria.

Cactus triangularis. Callicarpa purpurea. Callicarpa rubella. Calotropis gigantea. Canna indica. Canarium alba. Canarium pimela. Caprifolium japonicum. Capsicum sinense. Caragana Camlagu. Cardiospermum corindum. Carica papaya. Cassia sophora. Celosia cristata. Cerbera chinensis. Cercis siliquastrum. Chimonanthus fragrans. Chloranthus inconspicuus. Chloranthus monander. Chrysanthemum sinense. Cissus umbellata. Citris decumana. Citrus limonum. Citrus margarita. Citrus aurantium. Citrus medica. Citrus madurensis. Citrus nobilis. Clematis chinensis. Clematis minor. Clerodendrurn squamotum. Clerodendrum fragrans. Cocos nucifera. Convolvulus bryoniæfolius. Convolvulus reptans. Cookia punctata. Corchorus japonica. Cornutia quinata. Cotyledon spinosa. Crinum asiaticum. Crotolaria juncea. Croton tiglium. Cucumis maderaspatanus. Cucurbita citrullus. Cucurbita lagenaria. Cucurbita melopepo. Cupressus. Cupressus sempervirens. Cuscuta chinensis. Cyanella capensis. Cycas revoluta. Cydonia japonica. Cymbidium. Cymbidium ensifolium. Cymbidium lancifolium. Cymbidium xiphiifolium. Cynanchum sibiricum.

Daphne odora. Datura metel. Daucus carota. Dendrobium monoliforme. Dianthus caryophyllus. Dianthus chinensis. Diospyrus kaki. Dolichos ? Dolichos purpureus. Dolichos soja. Dracæna ferrea. Dryandra cordata.

Echites caudata. Elæagnus latifolius. Eleocharis tuberosa. Enkianthus quinqueflora. Eriobotrya japonica. Eriocaulon quadrangulare. Erysibe paniculata ? Erythrina indica. Equisetum hyemale. Euonymus ? Euphoria longan. Euphoria litchi. Evolvulus alsinoides.

Fagara ? Faliopia nervosa. Ficus. Fraxinus chinensis.

Gardenia florida. Gardenia spinosa. Gardenia radicans. Geranium. Gerardia. Glycyrrhiza echinata. Gmelina asiatica. Gomphrena globosa. Gordonia. Gossypium arboreum.

Habenaria Susannæ. Hamamelis chinensis. Hedysarum. Hedychium coronarium. Helianthus cochinchinensis. Helicteris angustifolia. Heliotropium indicum. Hemerocallis cærulea. Hemerocallis fulva. Hibiscus acerifolius. Hibiscus liliaceus. Hibiscus mutabilis. Hibiscus manihot. Hibiscus rosa-sinensis. Hibiscus syriaca, rubra. Hovenia dulcis. Hoya carnosa. Hydrangea hortensis. Hydrocharis morsus-ranæ. Hypericum monogynum. Hypoestes purpurea.

Illicium anisatum. Impatiens chinensis. Impatiens cochleata. Impatiens cristata. Indigofera coccinea. Ipomæa grandiflora. Ipomæa maritima.

Ipomæa quamoclit. Iris orientalis. Ixora coccinea.

Jasminum officinalis. Jasminum paniculatum. Jasminum sambac. Jatropha. Juniperus. Justicia ecbolium. Justicium paniculata. Lagerstrœmia indica.

Laurus camphora. Laurus caryophyllus. Lawsonia americana. Lawsonia purpurea. Leontodon chinensis. Ligustrum lucidum. Lilium concolor. Lilium japonicum. Lilium tigrinum. Leonicera periclymenum. Lychnis coronata. Lycopodium.

Maba vaccinoides. Magnolia fuscata. Magnolia pumila. Magnolia purpurea. Magnolia conspicua. Malachra arena. Melanthium coehinchinense. Melastoma dodecandrum. Melastoma malabathricum. Melia azedarach. Melodinus monogynus. Michelia champaca. Mirabilis jalappa. Morus alba. Muricia cochinchinensis. Murraya exotica. Musa sapientium. Musa coccinea. Mussænda chinensis. Myrtus tomentosa.

Nandina domestica. Narcissus tazetta. Nauclea cordifolia. Nelumbium speciosum. Nepenthes phyllamphora. Nerium oleander. Nicotiana fruticosa. Nyctanthes arbor-tristis. Nymphæa pygmæa.

Ocimum gratissimum. Olea fragrans. Onobrychis crinita.

Pæonia meoutan. Pæonia albiflora. Panax quinquefolium. Pandanus odoratissimus. Papaver somniferum. Pardanthus sinensis. Paris polyphylla. Parkinsonia orientalis. Passiflora cærulea. Pentapetes phœnicea. Pergularia odoratissima. Phoberos chinensis. Pinus longifolia. Piper betle. Piper nigrum. Pittosporum tobira. Plantago major. Plumbago zeylanica. Plumbago rosea. Plumearia alba. Pœderia fetida. Poinciana pulcherrima. Polyanthes tuberosa. Polygonum barbatum. Polygonum tartaricum. Polygonum tinctorium. Punica granatum. Prunus domestica. Prunus armeniaca. Psidium pyriferum. Pyrus communis. Pyrus malus.

Quisqualis glabra. Quisqualis indica.

Ranunculus sceleratus. Raphanus sativus. Raphiolepis indica. Raphiolepis phœostemon. Raphiolepis salicifolia. Raphis flabelliformis. Rhus succedanea. Ricinus communis. Rosa Banksiæ. Rosa indica. Rosa multiflora. Rosa spinosissima. Rosa semperflorens. Rosa sinica. Rubus reflexus. Rubus parvifolius. Ruta angustifolia.

Saccharum sinense. Sagittaria integrifolia. Sagittaria obtusifolia. Sagittaria sinensis. Sagus Rumphii. Salisburia adiantifolia. Salix babylonica. Sambucus chinensis. Santalum album. Sapindus abruptus. Saxifraga sarmentosa. Sedum. Serissa fœtida. Sesamum indicum. Sida tiliæfolia. Sideroxylon cantoniense. Sinapis brassicata. Smilax lanceolata. Spinifex squarrosus. Spiræa crenata. Spondias amara. Stachys artemisia. Sterculia balanghas. Sterculia lanceolata. Sterculia platanifolia. Stillinga sebifera. Styrax.

Tabernæmontana coronaria. Tagetes patula. Tamaris chinensis. Tecoma grandiflora. Thunbergia angustifolia. Thuya orientalis. Trapa bicornis. Tricosanthes anguina. Tropæolum minus.

Unona discolor.

Vanda. Vinca rosea. Vismia dealbata. Vitex spicata.

Webera corymbosa.

Zea mays. Zinziber officinale. Zizyphus jujuba. Zizyphus ramosissimum. Zornia pulchellum.

@

Travaux de MM. J. Hoffmann et H. Schultes, sur la Flore du Japon et de la Chine.

p.568 L'Index botanique de MM. J. Hoffmann et H. Schultes, actuellement sous presse, est, comme on va le voir, beaucoup plus étendu que celui de M. Wells-Williams. Nous nous félicitons de pouvoir mettre sous les yeux du lecteur la préface de cet Index, préface où M. Hoffmann retrace les principales époques des recherches scientifiques sur la flore japonaise.

> « Ce fut, dit cet habile orientaliste, vers la fin du dix-septième siècle que les premières notions de la flore japonaise pénétrèrent en Europe. Le docteur Andréas Cleyer, qui, en 1683, avait visité la cour de Yédo, en qualité d'ambassadeur de Hollande, demeura jusqu'en 1686 à Nagasaki, comme chef de la factorerie du commerce hollandais, et, de retour à Java, publia, jusqu'en 1700, une série de traités sur les plantes japonaises, dans les Éphémérides de l'Académie *Naturæ curiosorum*, et après avoir fait dessiner, au Japon, par des indigènes, treize cent soixante figures, les envoya à Berlin, au docteur A. Menzel, lequel en composa une Flore japonaise, qui se trouve jusqu'aujourd'hui inédite dans la bibliothèque royale de Berlin.
>
> Le docteur Cleyer s'occupait encore de la description des plantes japonaises, quand le naturaliste Engelbert Kæmpfer arriva au Japon (1690), et pendant deux ans fit de la flore japonaise le sujet de ses études. La valeur scientifique de ses recherches, en général, surpasse de beaucoup celle des ouvrages contemporains ; mais, de son vivant, on n'en publia que la partie botanique. C'est dans les descriptions et les figures de plantes japonaises, formant le cinquième fascicule de ses *Amœnitates exoticæ* (1712), que Kæmpfer a consigné avec beaucoup d'exactitude les noms japonais et chinois, en profitant de beaucoup de notices intéressantes sur l'histoire naturelle indigène, qui lui furent communiquées par ses amis

japonais. Il mourut en 1716, et ses collections se trouvent aujourd'hui au Musée britannique ; entre autres une collection de figures de plantes japonaises, dont sir Joseph Banks publia, en 1791, une série de quarante-neuf planches, sous le titre de *Icones Kæmpferianæ.*

Le premier qui traita la flore des îles japonaises d'après la méthode de l'école de Linné fut C. P. Thunberg. Arrivé au Japon en 1775, il avait formé, au bout d'une année, une collection de mille espèces, dont il décrivit huit cents. Dans sa flore japonaise, Thunberg donna, à l'exemple de Kæmpfer, les noms japonais, empruntés, ce nous semble, en partie à des ouï-dire, en partie aux *Amœnitates exoticæ* de ce dernier auteur. La haute valeur attribuée d'abord par quelques botanistes à la flore de Thunberg a considérablement diminué. Le botaniste y cherche en vain une exactitude scientifique, et quant aux noms japonais, c'est à peine si la sixième partie est exempte de fautes d'orthographe ou d'impression.

En 1823, M. Ph.-Fr. de Siebold arriva au Japon. L'étude de la flore de ce pays occupa une place considérable dans le cercle de ses recherches. La collection de plantes japonaises qu'il forma pendant son séjour dans ce pays n'embrasse pas seulement la flore des environs de Nagasaki, ou de l'île de Kiou-siou, mais encore un grand nombre de plantes qu'il rassembla pendant son voyage à Yédo. Elle fut encore p.569 augmentée par des envois que lui firent ses amis et élèves japonais, de divers points de l'empire, et à l'aide d'herbiers formés par des naturalistes indigènes. Cette collection, comprenant de deux mille deux cents à deux mille trois cents espèces de phanérogames, fut placée, au retour de M. de Siebold, dans l'herbier royal de Leyde, et augmentée, plus tard, de deux à trois cents espèces provenant d'envois du Japon, faits par M. Burger.

Ces matériaux, joints à un choix de plus de six cents figures que M. de Siebold avait fait dessiner d'après nature par des artistes japonais, sont entrés dans l'ouvrage intitulé : *Flora japonica, sive plantæ de quas in imperio japonico collegit, descripsit, et ex parte in ipsis locis pingendas curavit* doctor Ph. Fr. de Siebold ; sectio prima : Plantæ ornatui vel usui inservientes. Digessit doctor J. G. Zuccarini, Lugd. Bat., 1835-44.

M. Zuccarini donna au monde savant une revue systématique des familles et des genres des plantes japonaises en rendant (le 12 juin 1841 et le 20 janvier 1844), à l'Académie royale des sciences, à Munich, un compte de la flore japonaise et de ce qu'elle doit aux recherches des Européens, aussi bien qu'à celles des Japonais mêmes. Il montra la connexion et l'ensemble qu'il y avait entre la flore du Japon et celles d'autres pays ; mais ce n'était qu'en traits généraux. Cette matière fut traitée par lui, plus en détail, dans un ouvrage qui a paru plus tard sous le titre de : *Floræ japonicæ familiæ naturales*, adjectis generum et specierum exemplis solutis ; sectio prima et altera : Plantæ dicotyledoneæ. Auctoribus doctore Ph. Fr. de Siebold et doctore J. G. Zuccarini.

Le but que se proposa l'auteur de l'ouvrage que je viens de citer, était de tracer un tableau de la végétation des pays les plus orientaux de l'Asie. Pour y arriver, il a rassemblé, aussi complètement que possible, toutes les familles de plantes constituant la flore japonaise, en faisant ressortir principalement les classes et les genres caractéristiques. Il a montré la grande ressemblance de la flore des îles méridionales du Japon, des îles de Sikokf, Kiou-siou et de la partie sud du Nippon, avec celle des régions moyennes et plus chaudes de la Chine, et il a prouvé que beaucoup de classes et presque toutes les plantes cultivées sont communes aux deux pays et à la Corée, et que les découvertes faites dans

une de ces contrées sont, par conséquent, très importantes pour les autres.

Si ces pays étaient occupés par des barbares, nous nous contenterions de ce que les voyageurs y découvriraient et nous communiqueraient ; mais les indigènes de la Chine et du Japon, jouissant d'une très ancienne civilisation, et ayant examiné et déterminé la végétation du sol, se sont créé une littérature indigène sur le règne végétal. Cette littérature nous offre une ample moisson de notices intéressantes sur la patrie, la migration, la distribution géographique et l'usage des plantes cultivées, et nous promet, outre la connaissance de cette flore, les notions les plus intéressantes sur l'industrie et les arts de ces pays.

Pour faciliter l'accès de ces sources, il nous faut un lien qui unisse la littérature botanique de ces peuples avec les recherches et les découvertes de nos savants ; il nous faut une synonymie, enfin, où, à coté du nom systématique donné par nos naturalistes, soit rangé le nom japonais et chinois.

Le travail que je publie aujourd'hui est un pas vers ce but. Ce qui m'a surtout engagé à l'entreprendre, c'est qu'un heureux concours de circonstances en avait mis les matériaux entre mes mains il y a environ dix ans. M. de Siebold avait fait faire au Japon, par un savant du pays, une liste complète en japonais et en chinois des plantes rassemblées par lui, et il me permit de l'employer comme base d'une nomenclature botanique. Dans les manuscrits botaniques de M. de Siebold, les déterminations systématiques se bornaient simplement, pour les formes nouvelles, à l'énonciation des familles et des classes, tandis que l'espèce était exprimée par le nom japonais. A mesure que la publication de la *Flore du Japon* avançait, ces déterminations préalables subirent bien des p.570 changements, et elles furent remplacées par les nouveaux noms systématiques. L'achèvement de la nomenclature

botanique, basée sur les matériaux que nous venons de citer, dépendait de l'achèvement de cette Flore.

Malheureusement, la publication de la *Flore du Japon* s'est arrêtée, en 1844, à la vingt-cinquième livraison, et un des plus beaux travaux de nos jours reste inachevé. La promesse que Zuccarini avait faite de publier les familles monocotylédones n'ayant pas pu se réaliser, les *Familiæ naturales* de Zuccarini eurent le même sort. Il mourut en 1848, et avec lui s'évanouit l'espérance de voir s'achever cet ouvrage.

Pour ne pas renoncer complètement à la publication de l'Index botanique, qui jusqu'à cette époque avait marché de pair avec la Flore de M. de Siebold, je me vis forcé de restreindre les limites de mon plan, et de borner mon catalogue aux plantes systématiquement déterminées dans ce qui avait paru de ces deux ouvrages. Le premier comprenait alors environ cent vingt-cinq espèces avec trois cents noms indigènes. Si les noms indigènes avaient été ajoutés dans le dernier ouvrage, qui comprend huit cent quarante-sept espèces de plantes dicotylédones, toutes déterminées et décrites d'après les exemplaires originaux, il m'eût été facile d'achever la synonymie : mais comme il ne s'agissait pour Zuccarini que de donner une revue systématique du règne végétal, tandis que la description détaillée des plantes avait déjà été insérée dans la *Flora japonica*, ou lui restait réservée, il avait supprimé tous les noms japonais des plantes.

Heureusement les matériaux que j'avais déjà rassemblés pour l'Index me permettaient de remplir cette lacune, et, dans des cas douteux, je pouvais consulter l'herbier royal, où sont conservés les exemplaires originaux qui ont servi à l'ouvrage sur les *Familles naturelles*, et portent les synonymes japonais et chinois ajoutés par des Japonais.

Dans ces circonstances, la collaboration que m'offrit M. le docteur Schultes, durant l'été de l'année 1850, m'a été d'autant plus agréable, que ce botaniste, attaché alors à l'herbier royal, s'était occupé depuis longtemps de la synonymie indigène de la Flore du Japon, s'était assez familiarisé avec les caractères japonais pour les lire, et avait déjà pris beaucoup de notes sur ce sujet. Enfin, M. Schultes et moi, nous nous réunîmes pour faire cet Index, et nous réussîmes à constater, avec une certitude parfaite, la synonymie de plus de six cent trente espèces de plantes systématiquement déterminées dans les deux ouvrages cités. Parmi les matériaux employés par nous, je dois mentionner encore une flore du Japon intitulée ; Kwa-wi, collection de fleurs, par Yô-nan Den-siou ; Miyako, 1765, 8 volumes in-8° ; puis un index de noms japonais et chinois d'objets d'histoire naturelle, publié sous le titre de Bouts bin siki mei, par Midsou tani ; Soukérok, 1809, 4 vol. in-12. Le *Pen-thsao-kang-mŏ*, ou l'histoire naturelle chinoise de Li-chi-tchin, édition japonaise, et la section botanique de la grande Encyclopédie japonaise, furent consultés comme faisant autorité pour la bonne orthographe des noms, etc.

Si avec tous ces matériaux notre Index n'a pas reçu une plus grande étendue, c'est que nous nous sommes rigoureusement astreints à n'admettre aucune espèce qui ne fut parfaitement déterminée, et par conséquent représentée dans l'herbier de Leyde, par des exemplaires auxquels les Japonais eux-mêmes avaient ajouté les noms japonais et chinois.

Un nombre considérable de noms chinois de plantes (488) se trouve aussi dans la *Flora cochinchinensis* de J. Loureiro, et nous l'aurions consultée plus souvent, si nos botanistes n'eussent élevé des doutes fort graves sur la valeur scientifique de cet ouvrage. Comme cette Flore est dépourvue de figures, il est impossible aux botanistes de résoudre bien

des problèmes et de fixer bien des points restés obscurs. Pour que l'ouvrage de Loureiro pût inspirer de la confiance, il faudrait que ses déterminations fussent examinées, rectifiées, complétées d'après son propre herbier, qui se trouve à Lisbonne. Il faudrait encore p.571 qu'on consultât les remarques de M. von Bunge, de Beechey et de Hooker sur la flore de la Chine et des îles de Lieou-kieou et de Bouin, et qu'on décidât quelles sont réellement les plantes qu'on trouve dans la *Flora cochinchinensis* de Loureiro. Ces recherches seront considérablement facilitées par la comparaison des noms chinois qu'il cite avec ceux de notre Index.

Je terminerai en disant quelques mots sur l'usage que font les Japonais des noms chinois des plantes. La littérature d'histoire naturelle de la Chine a servi aux Japonais de point de départ dans l'étude de la nature, et d'autorité dans la médecine, l'industrie et les arts. De là vient qu'au Japon les noms chinois des plantes jouent presque le même rôle que chez nous les noms latins, tandis que les noms japonais indigènes sont abandonnés au langage du peuple. Voilà pourquoi les Japonais, dans les déterminations scientifiques d'objets d'histoire naturelle, se servent de la dénomination chinoise à côté du nom indigène.

Cependant, la prononciation du chinois adoptée au Japon diffère considérablement du dialecte officiel (des mandarins) que nous avons l'habitude de suivre, de sorte qu'il nous faut observer deux manières différentes de prononcer les noms marqués en caractères chinois : la forme purement chinoise, en dialecte mandarin, et la forme japonaise, qui constitue un dialecte particulier. C'est dans ces deux dialectes que la prononciation des noms marqués en caractères chinois sera donnée dans notre Index.

@

ZOOLOGIE

Nous avons reproduit le jugement que M. Abel-Rémusat a cru pouvoir porter sur la botanique et la minéralogie. L'autorité de cet illustre savant, qui avait entrepris la rédaction d'une histoire naturelle de la Chine, du Japon et des pays voisins, est assurément d'un très grand poids en ces matières. Nous croyons encore faire une chose utile en tirant de la notice intitulée : *Coup d'œil sur la Chine et sur ses habitants*, l'exposé général de ce qui a rapport à la zoologie [1] :

> « La Chine, dit M. Rémusat, nourrit un grand nombre d'espèces d'animaux, parmi lesquelles il y en a plusieurs qui ne sont que peu ou mal connus en Europe. Le cheval y est moins beau et plus petit. On y trouve le chameau de la Bactriane, le buffle, plusieurs espèces d'ours, de blaireaux, de ratons, une espèce particulière de tigre, plusieurs espèces de léopards et de panthères. Le bœuf est moins commun qu'en Europe, et le cochon est plus petit. Il y a plusieurs variétés de chiens, et entre autres une que l'on mange. Le chat y est mis en domesticité, et la variété blanche à poil soyeux n'y est pas inconnue. On compte beaucoup d'espèces différentes de rongeurs, parmi lesquelles il y en a qui multiplient au point de devenir un fléau pour les provinces qu'elles parcourent en troupes immenses. Les gerboises, les polatouches, les écureuils, les loutres, les zibelines, se trouvent dans les forêts. L'éléphant, le rhinocéros et le tapir oriental habitent les parties occidentales du Kouang-si, du Yun-nan et du Sse-tchouen. De nombreuses espèces de cerfs, de chèvres et d'antilopes, le musc et d'autres ruminants moins connus peuplent les forêts et les montagnes, particulièrement dans les provinces occidentales. On trouve aussi vers le sud-ouest plusieurs quadrumanes, et même de grandes espèces de singes assez voisines de l'orang-outang.

[1] Voy. les *Nouveaux Mélanges asiatiques*, par M. Abel-Rémusat, t. I, p. 17 à 20.

> La Chine contient un nombre infini d'oiseaux, la plupart étrangers à nos climats ; le faisan doré et le faisan argenté en sont originaires. On connaît plusieurs espèces de cormorans, de cailles, diverses variétés de gallinacés et de palmipèdes, un assez grand nombre d'oiseaux de proie de jour et de nuit, et de nombreuses espèces de la famille des passereaux. Mais l'ornithologie chinoise n'a fait encore que peu de progrès, et l'on est souvent réduit à faire usage des peintures du pays, qui ne sont pas toujours assez exactes pour qu'on puisse parvenir à la détermination des espèces. p.572
>
> La même remarque peut s'appliquer aux autres branches de la zoologie. Les poissons des mers de la Chine sont mieux connus, parce qu'on a souvent pêché dans ces parages ; mais les poissons des lacs et des rivières ont été peu étudiés. On n'a pas non plus de renseignements sur les serpents et les lézards ; les tortues ont été mieux décrites, et l'on sait que plusieurs espèces sont particulières à la Chine.
>
> Il y a aussi des mollusques, dont les coquilles ont été envoyées de ce pays et font connaître des espèces remarquables. Parmi les insectes, il ne faut pas oublier les papillons, dont la Chine possède plusieurs belles espèces, et les vers à soie, dont l'espèce vulgaire n'est pas la seule à laquelle les Chinois donnent des soins.

La zoologie occupe beaucoup d'espace dans l'ouvrage de l'abbé Grosier. Parmi les articles les plus intéressants, les plus curieux peut-être pour le plus grand nombre des lecteurs, M. Abel Rémusat cite ceux des abeilles, de la cigale et des papillons, la notice sur les termès ou fourmis blanches, les articles relatifs au cheval, au tigre (léopard) et à quelques autres mammifères. Nous les reproduirons successivement en y ajoutant la notice de M. Rémusat sur le tapir.

@

Les abeilles

« Il suffit d'ouvrir les anciens livres de la Chine pour s'apercevoir qu'on y a connu de tout temps les abeilles, le miel et la cire. On élevait un grand nombre d'abeilles domestiques sous les trois premières dynasties, et cet usage ne fut interrompu que par les troubles et les guerres qui accompagnèrent la célèbre révolution de l'empereur Thsin-chi-hoang-ti, qui, dans le troisième siècle avant notre ère, entreprit d'anéantir l'ancien gouvernement chinois. Les historiens ont remarqué que, vingt-huit ans après, le fondateur de la dynastie suivante reçut comme un présent distingué quelques vases de miel et deux cents bougies de cire. Mais les abeilles sauvages, qui naissent et se reproduisent sans le secours de l'homme dans la plupart des forêts, eurent bientôt réparé la perte de celles qu'on avait laissées périr. Ces abeilles se multiplient tellement dans certaines années, qu'elles ont été quelquefois, dans les temps de disette, une ressource précieuse pour le peuple ; car il faut savoir que les Chinois mangent les nymphes de ces mouches sauvages, soit macérées dans le vinaigre ou dans une saumure, soit frites dans la graisse ou dans l'huile. Ils en sont venus ensuite à manger les nymphes des abeilles domestiques, dont les Apicius des campagnes se montrent fort friands.

Quoique les naturalistes chinois distinguent plusieurs sortes d'abeilles, d'après leur couleur, leur taille, leurs mœurs et les lieux où elles s'établissent, quelques-uns d'entre eux réduisent toutes ces espèces à trois : aux abeilles des forêts, à celles qui habitent les rochers sur le bord de la mer, et aux abeilles domestiques. Les premières sont plus grosses et d'un jaune qui tire sur le gris ; les secondes sont presque noires, et les dernières jaunes comme celles d'Europe. La saveur, le parfum et les qualités du miel varient selon les lieux, et il en

est de même de sa couleur, qui est tantôt blanche, jaune de citron, jaune orangé, tantôt rougeâtre.

On élève aujourd'hui à la Chine assez peu d'abeilles domestiques, et plusieurs causes ont concouru à faire négliger cette branche d'économie champêtre. Les plantations de cannes à sucre, qui s'introduisirent dans les provinces du midi vers la fin du troisième siècle, firent considérablement tomber l'usage du miel. La découverte des insectes à cire blanche (*pe-la-tchan*), faite dans le même siècle, acheva de décréditer les abeilles, parce que, leur cire étant trouvée moins belle que celle de ces insectes, celle-ci fut préférée par la cour et la seule admise dans les appartements de l'empereur. Ajoutons que les hivers trop rigoureux dans les provinces du nord, et les étés trop pluvieux dans celles du midi, sont deux circonstances qui rendent plus difficile la conservation des abeilles, et qu'elles ont dû contribuer, sinon à faire perdre totalement le goût de les élever, du moins à le restreindre.

Le P. Cibot nous a transmis quelques détails qui peuvent donner une p.573 idée de la méthode chinoise pour le gouvernement des ruches. Les abeilles sauvages, dans les provinces du sud, fixent leur habitation au haut des arbres et sur leurs branches ; mais, dans celles du nord, elles établissent leur demeure à la naissance du tronc, et même en partie dans la terre. Les Chinois ont suivi cette indication de la nature pour disposer le logement des abeilles domestiques. Les cultivateurs du midi placent leurs ruches sur des terrains exhaussés, secs, bien aérés, pour préserver leurs essaims des dangers de l'humidité ou de la trop grande chaleur ; ceux du nord, au contraire, disposent les leurs dans des lieux enfoncés, soigneusement abrités et tournés au midi.

Quelques-uns établissent les ruches de leurs abeilles dans une muraille de pierres sèches, bâtie en hémicycle, où on laisse des vides proportionnés au nombre des ruches qu'on doit y

placer. Ces vides, qui occupent toute l'épaisseur de la muraille, offrent aux abeilles deux ouvertures, l'une au midi et l'autre au nord, afin qu'elles puissent entrer et sortir des deux côtés ; mais, en hiver, on ferme avec du gazon et de la terre grasse l'ouverture du nord, pour garantir les mouches du froid. La muraille d'ailleurs est assez épaisse pour qu'on puisse y enfoncer la ruche de manière qu'elle s'y trouve à l'abri de la pluie, du vent et même du soleil pendant l'été. Les abeilles aiment à habiter près des ruisseaux et des fontaines ; il est à propos que les hémicycles de pierre bâtis pour recevoir les ruches n'en soient pas trop éloignés, et que tout le terrain d'alentour soit en gazon ; s'il est planté d'herbes odoriférantes, les abeilles ne s'en trouveront que mieux ; mais il importe que le lieu de leur demeure soit solitaire et peu fréquenté.

On regarde à la Chine comme un point essentiel de ne laisser ni trop ni trop peu de miel aux abeilles : si on leur en donne trop, elles deviennent paresseuses, infirmes, et ne se multiplient pas ; si l'on use d'une économie trop rigoureuse, elles s'épuisent et dépérissent en peu de temps. Dans les provinces du midi, on fait annuellement deux récoltes de miel et de cire, une au printemps, l'autre après le commencement de l'automne : on ne connaît que celle du printemps dans les provinces septentrionales.

Les ruches chinoises varient beaucoup entre elles par leurs formes : les unes sont en berceau renversé, les autres en caisse de tambour, quelques-unes en tour carrée ; mais les plus recommandées et les plus accréditées sont celles qui se forment et se composent de plusieurs étages mobiles, parce qu'on les regarde comme les plus commodes pour la récolte du miel et de la cire, et comme les moins meurtrières pour les abeilles. On trouve encore les mêmes avantages réunis dans une autre espèce de ruche, qui s'ouvre d'un côté par une

porte, laquelle s'emboîte comme un couvercle ; à la surface intérieure de cette porte sont fixées des étagères de bambou, auxquelles les abeilles attachent et suspendent leurs gâteaux de cire. Lorsqu'on veut exploiter une ruche, il suffit d'ouvrir ou plutôt d'enlever cette porte latérale, qui amène au dehors tous les trésors qu'elle renferme. On écarte ensuite les abeilles avec la fumée d'une grosse torche d'armoise séchée qu'on allume et qu'on tient au vent ; soit que cette fumée plaise aux abeilles par son odeur, soit qu'elle les enivre, elles ne s'effarouchent ni ne s'irritent et se laissent paisiblement dépouiller.

Dans les contrées où les froids de l'hiver sont trop longs et trop rigoureux pour que les abeilles puissent les supporter, on les enferme dans leurs ruches, qu'on garnit en dehors de gazon séché au soleil et qu'on recouvre en totalité d'un enduit de terre grasse, afin que l'air extérieur ne puisse pas y pénétrer. Elles passent l'hiver dans cette exacte clôture, et leur prison ne s'ouvre qu'au retour du printemps. « Il y en a, dit l'auteur du livre chinois Hoa-king, qui suspendent une poule dans la ruche, avant d'y enfermer les abeilles ; mais ils la vident et la laissent quelque temps exposée à l'air, afin qu'elle se dessèche un peu et ne répande pas de mauvaise odeur. Quand on ouvre la ruche au printemps, ajoute-t-il, on ne trouve plus que le squelette p.574 de la poule : plumes et chairs, tout a été mangé.

Si l'on ne blanchit pas aujourd'hui à la Chine une grande quantité de cire d'abeilles, ce n'est pas qu'on y ait ignoré le secret de cette opération. Il est certain par l'histoire de la dynastie des Thang, qui a commencé l'an 619 et fini en 907, qu'on blanchissait alors la cire d'abeilles, ou en la faisant tremper pendant cent jours, vers le temps de la canicule, dans de l'eau de pluie d'orage, ou en la lavant à plusieurs reprises dans l'eau d'une petite rivière alors connue sous le

nom de Yan. Les procédés de cette manipulation n'ont cessé d'être en pratique que depuis la découverte de la belle cire d'arbre, blanche par sa nature, et dont on se sert aujourd'hui à la cour. Les missionnaires font blanchir, dans leur résidence de Pe-king, de la cire d'abeilles pour l'usage de leurs églises, et l'on en blanchit également à Canton pour la consommation des Européens ; ces bougies sont fort belles, mais elles coûtent presque aussi cher qu'en France.

Peut-être n'apprendra-t-on pas sans quelque surprise que les cierges longs ne sont pas inconnus à la Chine et que de tout temps on s'en est servi dans les sacrifices au Chang-ti et dans les autres cérémonies religieuses. Cet usage porte tous les caractères de l'antiquité et paraît dater des commencements mêmes de la monarchie.

@

La cigale

Les plus anciens livres de la Chine ont parlé de la cigale, de manière à ne laisser aucun doute sur les idées qu'on se formait alors de cet insecte singulier : ils l'ont désigné par un mot qui signifie l'*insecte qui crie* ou *qui chante par les flancs*. Peut-être les anciens Chinois n'ont-ils pas étudié, comme nous, ni su aussi bien démêler le mécanisme et le jeu des organes par lesquels ce petit animal fait un si grand bruit ; mais il paraît qu'ils ont bien connu ses métamorphoses, ses habitudes et toute l'histoire de sa vie. Un ancien livre expose tous les détails de son histoire naturelle : il enseigne que la cigale commence par être un ver, qu'elle s'enterre, en automne, au pied des arbres pour y passer l'hiver ; qu'elle sort de terre au printemps, monte sur les arbres et s'y métamorphose. Le lettré Ou-ta, qui vivait sous la dynastie des Thang, allait déterrer lui-même des nymphes de cigale, pour les faire voir aux paysans, auxquels il montrait aussi les branches de bois mort où la mère avait déposé ses œufs, afin

de désabuser ce peuple crédule des fables et des idées superstitieuses qu'on se plaisait à répandre alors sur l'histoire de cet insecte.

La Chine paraît être plus riche que l'Europe en cigales, dont elle compte jusqu'à six espèces, savoir : la cigale aux cinq couleurs, c'est-à-dire sur laquelle on distingue du jaune, du rouge, du bleu, du vert et du noir ; la cigale de blé, qui est verte et petite ; la grosse cigale, qui a jusqu'à trois pouces de long ; la cigale moyenne ; la cigale verdâtre et argentée, et enfin la cigale couronnée, qu'on ne trouve que sur les bambous. On ne croit pas que celle-ci laisse aucune dépouille après sa métamorphose, et la prétendue couronne dont on orne sa tête ne paraît être qu'une double antenne à plusieurs aigrettes. On cite encore une autre variété de cigales, qu'on dit être richement nuancée de jaune et de rouge. La plupart de ces espèces ne se trouvent que dans les provinces du midi.

Les anciens Chinois se faisaient un amusement, dans la belle saison, d'aller à la chasse des cigales, et cette chasse s'exécutait la nuit, à la clarté des flambeaux. Les anciens livres semblent donner à entendre que la lumière attirait ces insectes ailés et les faisait descendre des arbres. Au reste, le plaisir seul ne dirigeait pas les chasseurs et le gibier qu'ils prenaient n'était pas pour eux une proie inutile : les Chinois d'alors mangeaient les cigales, qu'ils regardaient comme un mets très délicat. Les Grecs en furent également friands : elles faisaient, suivant Aristote, les délices de leurs tables. Il nous apprend qu'avant l'accouplement on préférait les cigales mâles, et qu'après la fécondation on accordait la préférence aux femelles, à cause des œufs qu'elles contenaient.

Les cigales, pendant un temps, p.575 obtinrent à la Chine tous les honneurs de la mode, et y devinrent tout à coup l'objet d'un engouement général. Elles durent cette éclatante fortune à un pauvre lettré de la dynastie des Thang, qui, pour alléger

sa misère, s'avisa de recourir à l'expédient de faire un commerce de ces insectes. Il alla dans la campagne, choisit les plus belles cigales, leur fit à chacune de petites cages, et revint les montrer et les offrir dans les rues de Tchang-ngan, alors capitale de l'empire. C'était une nouveauté : il n'en fallait pas davantage pour qu'elle réussît dans une ville riche et voluptueuse. L'ascendant de la mode fit trouver agréable à la ville le cri de la cigale, dont on était excédé dans les campagnes. L'impératrice, les reines, les dames du palais voulurent avoir de ces mouches chanteuses ; on érigea même en titres d'offices, avec de forts appointements, des charges de pourvoyeurs, qui n'avaient d'autres fonctions que celle de fournir la cour d'une certaine quantité de cigales de toutes les tailles et de toutes les couleurs. C'était un délire, une vraie fureur : on rencontrait des cigales dans toutes les maisons, on en portait avec soi dans les visites ; toute la ville retentissait de leurs cris. Les arts s'emparèrent sur-le-champ des cigales ; elles entrèrent dans les broderies, dans les dessins des étoffes, dans la ciselure des vases. On en fit en émail, en pierres de yu, en or, en pierreries, et une femme élégante ne se serait pas crue bien parée, si elle n'eût porté une cigale parmi ses ornements de tête. La mode de ces insectes bruyants a passé à la Chine ; mais il en est resté un amusement de plus pour le peuple et pour les enfants : les gens de la campagne ont continué à prendre des cigales pour les venir vendre à la ville, et l'on continue à les leur acheter.

Les poètes ne furent pas les derniers à partager l'ivresse générale. Des flots de vers coulèrent en l'honneur de l'insecte à la mode, et les recueils du septième et du huitième siècle sont pleins de ces pièces de poésie, toutes aujourd'hui plongées dans l'oubli, à l'exception de quelques-unes que leur mérite a fait surnager.

Les médecins chinois font entrer dans plusieurs de leurs remèdes les dépouilles de cigales, et quelquefois la cigale elle-même. Il faut avoir soin de recueillir ces dépouilles avant les pluies. On en détache tout ce qui n'est pas le corselet ; on lave celui-ci dans une eau chaude pour en enlever toute la terre, et après l'avoir fait passer à la vapeur de l'eau de gingembre, on le fait sécher. Cette dépouille, réduite en cendres, est excellente, dit-on, pour arrêter une dyssenterie invétérée ; mise en poudre et donnée en potion, elle apaise les convulsions des enfants, calme les migraines violentes et facilite les suites de l'accouchement ; prise en infusion, elle aide à l'irruption de la petite vérole et tempère l'ardeur de la fièvre qu'elle cause. Les jeunes cigales dont on a retranché la tête, les ailes et les pattes, et qu'on a fait sécher après les avoir exposées à la vapeur de l'eau de gingembre, ont les mêmes vertus que leurs dépouilles, mais dans un degré d'énergie supérieur pour toutes les maladies internes. On les recommande surtout contre les convulsions des enfants, accompagnées de l'extinction de voix, et contre les vers auxquels ils sont sujets. On les emploie avec un égal succès pour délivrer les femmes de leur fruit, quand il est mort dans leur sein, et pour soulager dans les rétentions d'urine. Ce même remède, dans ce dernier cas, est indiqué par Dioscoride et par plusieurs de nos médecins modernes [1].

@

Papillons de la Chine

On sait que cet insecte a six pieds, quatre ailes plus ou moins poudreuses, des yeux et des antennes ; qu'il vient originairement d'une chenille, et qu'après avoir passé par l'état de chrysalide, emblème de la mort, il se métamorphose, renaît, sort vif, brillant, radieux, du milieu des débris de son

[1] Voy. Grosier, *De la Chine, ou Description générale de cet empire*, rédigée d'après les Mémoires de la mission de Pékin, t. III, p. 393 à 400.

ancienne dépouille, et s'élance dans le sein des airs, dont il devient l'habitant le plus volage et le plus sémillant. Les plus grandes espèces se rencontrent p.576 parmi les phalènes ou papillons de nuit ; dans toutes, les couleurs des mâles sont ordinairement plus foncées, plus vives et plus éclatantes que dans les femelles, et le corps de celles-ci est, en général, plus gros. Les papillons de l'Asie et des deux Indes sont les plus beaux de l'univers. Rien ne peut être comparé à l'éclat et à la richesse des nuances qu'ils étalent : on croit voir étinceler, sur le réseau léger de leurs ailes, l'or, le saphir, l'émeraude et la topaze. Ces magnifiques insectes sont aussi plus forts et plus grands que les nôtres ; mais on prétend que leurs espèces sont moins nombreuses que celles des papillons d'Europe, dont nous comptons plus de deux cents variétés.

Les plus beaux papillons de la Chine sont ceux qui se trouvent sur la montagne Lo-feou-chan, située dans la province de Canton. Leurs couleurs sont singulièrement variées, et sans être très éclatantes, forment des compartiments et des dessins d'une extrême délicatesse. On en fait un si grand cas, qu'on les envoie jusqu'à la cour. Ces papillons, qui sont de la classe des phalènes, sont beaucoup plus gros et ont les ailes bien plus larges que ceux de l'Europe. Ils restent comme immobiles sur les arbres, pendant le jour, et ils s'y laissent prendre sans peine. Ce n'est que vers le soir qu'ils commencent a voltiger, à peu près de la même manière que les chauves-souris, dont quelques-uns semblent égaler la grandeur par l'étendue de leurs ailes. On vante aussi les papillons de la montagne Si-chan, dans la province de Pe-tche-li ; mais ceux-ci sont moins grands, et ne jouissent pas de la même célébrité que ceux de la montagne Lo-feou-chan.

Le beau papillon violet de la Chine mérite en particulier d'être décrit. Ce papillon, qui est de la classe des diurnes, a trois pouces et demi de largeur, lorsque ses ailes sont étendues.

Les yeux sont grands et d'un brun rouge, la tête et le corselet sont noirs, tachetés de blanc. Le corps est petit en proportion des ailes ; le ventre est long, mince et noir, marqué seulement, à l'extrémité, de quelques anneaux ou raies de bleu de ciel. L'insecte a six pattes, dont les deux antérieures sont extrêmement courtes, et ne peuvent lui servir à marcher ; les pieds ou griffes sont noirs.

Ce papillon porte ses ailes bien étendues ; les deux supérieures sont en dessus d'un violet vif et velouté, qui est changeant en noir. Ce fond violet porte des taches bleu céleste de différentes grandeurs, blanches au milieu, et vers le bord extérieur sont quelques petites taches blanches. Le dessus des ailes inférieures est de couleur brune, à bords tachetés de blanc ; le dessous des quatre ailes est brun, parsemé de différentes taches blanches, un peu bleuâtres.

On a imaginé quelques instruments, tels que des filets légers de gaze ou de soie, pour aller à la chasse de cet insecte volage, et faciliter les moyens de le saisir vivant. On dit que les dames chinoises, dont un grand nombre savent mêler à leurs amusements le goût pour l'étude et l'observation de la nature, s'y prennent plus sûrement pour se procurer de jolis papillons. Elles choisissent les plus belles chenilles, lorsqu'elles les voient parvenues au moment de filer leur coque, et les enferment toutes ensemble dans une boîte intérieurement garnie de petites tringles ou bâtonnets disposés en étage. Elles attendent ainsi l'époque de la métamorphose de ces insectes, et quand elles les entendent battre des ailes, elles s'empressent d'ouvrir la boîte, et lâchent ces brillants prisonniers dans un appartement bien fermé et rempli de fleurs. C'est par ce procédé facile que les dames chinoises obtiennent chaque année des papillons choisis et des plus superbes espèces, soit qu'elles veuillent en former des suites pour un cabinet, soit qu'elles cherchent

seulement à se procurer des modèles qu'elles puissent imiter dans leurs ouvrages de broderie ou de peinture.

Les papillons desséchés ont si peu de poids et occupent si peu d'espace, qu'il en est parvenu en Europe un assez grand nombre d'individus, mêlés dans les boîtes et les caisses qu'on reçoit de la Chine [1]. p.577

@

Les termès ou fourmis blanches

Parmi les nombreuses espèces d'insectes connues à la Chine, une des plus singulières et des plus malfaisantes est celle des fourmis blanches. Elle est généralement répandue dans tous les pays situés entre les deux tropiques : on la trouve en Amérique, en Afrique, aux Indes, à la Chine, au Japon, à la Nouvelle-Hollande ; et, dans toutes ces parties du monde, elle se signale par ses invasions soudaines, par ses sourdes et obscures dévastations.

Cet insecte, dans les divers pays où il est répandu, a reçu différents noms, la plupart fondés sur son génie destructeur. Linné et quelques naturalistes l'ont désigné sous le nom de *termès*. On s'accorde assez à lui donner celui de *fourmi blanche*, non qu'il ait aucun des caractères essentiels qui distinguent nos fourmis proprement dites, mais uniquement à raison de la conformité qu'on remarque entre la manière de vivre de ces insectes et celle des fourmis communes. Comme celles-ci, les termès vivent réunis et forment des sociétés nombreuses et régulières ; ils se construisent des habitations souterraines, se dispersent dans tous les lieux d'alentour pour butiner, et paraissent s'occuper du soin d'amasser des provisions. Ces habitudes sont les seuls traits de ressemblance qui les rapprochent des fourmis, dont ils

[1] Grosier, *Description générale de la Chine*, t. III, p. 407 à 411.

diffèrent même par leur forme, quoique d'une grosseur à peu près égale.

Les termès sont d'une blancheur de neige, à l'exception de la tête et de la gorge, parties dures, rudes au toucher et d'une couleur obscure, tirant sur le brun. La tête est terminée par un museau armé de quatre dents, ou plutôt de quatre petites pinces recourbées et tranchantes. Le reste du corps est mou et simplement recouvert d'une peau fine et délicate, qui les laisserait sans défense contre le plus faible ennemi, si l'instinct, comme nous le dirons, ne pourvoyait à leur conservation.

On compte cinq à six espèces ou variétés de termès, qui diffèrent par la grosseur, par quelques accidents de forme et de couleur, et surtout par leur manière de se loger et de bâtir ; mais on remarque dans toutes les mêmes habitudes générales. Chacune de ces espèces est composée de trois ordres d'individus : d'ouvriers, de soldats et de parfaits ou ailés. Le premier de ces trois états suit immédiatement la naissance ; les deux autres paraissent être le résultat de deux métamorphoses que subit l'insecte. Les termès ouvriers sont les plus petits de l'espèce, mais les plus nombreux ; leur nombre est à celui des soldats comme cent est à un. Eux seuls sont chargés de tous les soins domestiques, de tous les travaux de l'intérieur. Les soldats ont le corps plus gros et plus long, une tête énorme qui a la consistance de la corne, et des pinces plus grandes et plus dures. Ils n'ont d'autre fonction que celle de veiller à la sûreté de la colonie. Si l'on fait une brèche à l'habitation commune, ils s'y portent aussitôt pour repousser l'ennemi. Celui-ci a-t-il disparu, ils se retirent eux-mêmes, et font place aux ouvriers, qui s'empressent de réparer et de fermer la brèche. Le troisième ordre offre l'insecte parvenu à son état de perfection. Toutes ses dimensions se sont agrandies ; son corps, qui a huit à

neuf lignes de longueur, déploie quatre superbes ailes ordinairement brunes, rouges dans quelques espèces. Les termès ailés sont les seuls qui aient la puissance de se reproduire, et c'est parmi eux que les colonies nouvelles choisissent leurs rois et leurs reines. Parvenus à cet état, ils cessent de prendre part aux travaux domestiques et aux combats ; ils se livrent mollement au repos, et ne s'occupent plus que de leurs amours. Quelques semaines après leur métamorphose, ils émigrent et abandonnent les toits paternels. Quelques-uns, accueillis par d'autres termès, fondent avec eux de nouveaux établissements ; tous les autres périssent dans l'espace de quelques jours. Ces fourmis ailées ne peuvent voler que dans un temps pluvieux et humide. Bientôt l'ardeur du soleil dessèche leurs ailes, qui se détachent ; elles tombent, se traînent péniblement sur la terre, après avoir été quelques instants les filles de l'air, et ne tardent pas à être dévorées par de nombreux ennemis. p.578

Les termès se multiplient avec une rapidité prodigieuse, et lorsqu'ils se sont emparés d'un appartement, il n'y a que les seules fourmis noires, dont ils sont mortellement haïs, qui puissent les en chasser. Ces insectes mettent une telle activité dans leurs ravages, que, dans l'espace d'une nuit, ils percent, non seulement les ballots les plus épais, les pièces de draps, les soieries, les toiles, mais encore les tables, les buffets, les armoires, ils attaquent même le fer, le cuivre et l'argent, sur lesquels ils laissent l'empreinte de leurs petites dents ; à moins qu'on ne veuille attribuer les érosions qu'on y remarque à l'acrimonie de quelque humeur qu'ils laissent échapper. Ces fourmis blanches, dans les provinces méridionales de la Chine, sont le fléau des bibliothèques, elles dévorent les livres et en détruisent jusqu'aux couvertures. Le meilleur moyen, dit-on, pour s'en garantir dans les magasins, est d'étendre sous les ballots une couche de sel qui les

déborde ; et dans les appartements, d'élever les meubles, qu'on veut préserver, sur des piédestaux enduits de goudron.

Une habitude naturelle et très singulière distingue spécialement ces fourmis : elles fuient la lumière comme les taupes, et ne marchent jamais à découvert ; mesure de sûreté, que l'instinct leur fait prendre, sans doute, pour défendre leurs petits corps, qui sont d'une substance molle et absolument nus. Elles percent et s'ouvrent des routes à travers toutes les matières qui ne peuvent résister à l'active corrosion de leurs petites dents tranchantes ; mais rencontrent-elles un corps solide et d'une dureté impénétrable elles s'en détournent, et se construisent une voûte ou galerie qu'elles prolongent, à mesure qu'elles avancent, jusqu'au lieu où elles se proposent d'exercer leurs ravages. Ont-elles à franchir des tas de grains, un amas de petits corps détachés et mobiles, qui n'offrent aucun point d'appui, leur galerie se métamorphose en un long tuyau, à travers lequel tout le détachement passe et chemine. Telle fut un jour leur tactique, dans un magasin de la compagnie des Indes orientales, pour gravir au haut d'un énorme tas de clous de girofle, qui s'élevait jusqu'au plafond : parvenues à ce point, elles percèrent le plancher, et détruisirent, dans le magasin supérieur, une quantité considérable d'étoffes précieuses, qu'elles déchiquetèrent.

Ces chemins couverts s'exécutent avec une étonnante célérité ; le nombre des ouvrières et le bon ordre qu'elles observent abrègent et facilitent le travail. Les fourmis s'avancent sur deux files. L'une des deux qui se trouvent à la tête dépose un peu de terre, dont elle s'est munie, sur le lieu où doit commencer la voûte : l'autre y dégorge une liqueur visqueuse. Elles pétrissent toutes deux cette terre, lui donnent la forme qu'elle doit avoir, et se retirent de part et d'autre, le long des deux files, pour aller se charger de

nouveaux matériaux et revenir ensuite prendre place à la queue de toutes les autres. Les deux fourmis qui, après le départ de celles-ci, se trouvent les premières en rang, exécutent la même manœuvre, laquelle est successivement répétée par toutes celles qui composent la double file. Ainsi des milliers de fourmis travaillent continûment et sans s'embarrasser, et la galerie s'achève en très peu de temps.

Le voyageur Kæmpfer a observé ces fourmis blanches au Japon et dans l'Inde. « On m'a rapporté, dit-il, plusieurs particularités surprenantes sur la vitesse de leur marche et les ravages qu'elles ont faits : mais je n'en dirai rien dont je n'aie été moi-même témoin oculaire. Pendant que j'étais à Coylang, fort des Hollandais sur la côte de Malabar, j'avais un appartement dans la maison du gouverneur. Il arriva un jour qu'étant fort occupé, je ne me couchai qu'à minuit. Le lendemain matin lorsque je me levai, j'aperçus sur ma table des marques de ces voûtes, qui étaient à peu près de la grosseur de mon petit doigt, et, en regardant de plus près, je trouvai que ces animaux avaient fait un trou, de cette même grosseur, dans un des pieds de la table en montant, un autre au travers de la table, et un troisième au milieu de l'autre pied en descendant, qui entrait dans le p.579 plancher. Ce fut un bonheur qu'elles ne touchèrent point à mes papiers, ni aux autres choses que j'avais laissées sur la table. Tout cela se fit dans l'espace de quelques heures. » Ce voyageur remarque que la matière de ces voûtes en galerie est à peu près la même que celle dont les guêpes construisent leurs nids.

Ces insectes rongeurs se fixent même quelquefois dans les caisses qu'ils ont envahies, et trouvent commode d'y établir leurs nids. « C'est ce qui est arrivé, dit un voyageur anglais, à l'étui de mon microscope, qui était en acajou et où, comme on le pense bien, j'ai été très surpris de trouver un jour ces insectes établis. L'ayant laissé, pendant un voyage que je fis

aux îles du Vent, dans les magasins de M. Campbell, gouverneur de Tabago, je m'aperçus à mon retour que les fourmis blanches y avaient fait beaucoup de dégâts. Mon microscope n'ayant point été épargné, tout était rongé, excepté le métal et le verre. En revanche, je trouvai plusieurs cellules sur le pied, qui était de cuivre, et sur les verres, où il resta une empreinte gommeuse que je n'ai fait disparaître qu'avec beaucoup de peine. Quant au cuivre, il avait entièrement perdu son poli. » Dans ce même magasin, ces fourmis criblèrent de trous une pièce de vin vieux de Madère, dont toute la liqueur s'écoula par les ouvertures faites au tonneau.

« M. Philip, capitaine de vaisseau, ajoute le même voyageur, m'a raconté qu'une personne ayant laissé, pendant vingt-quatre heures, sa malle sur une table, trouva ses habits percés d'une infinité de petits trous et ses papiers entièrement rongés ; il n'en restait que de très petites parcelles. Quant à ses crayons, il n'en retrouva pas le moindre morceau. Quelques pièces d'argent furent couvertes de petites taches produites par une liqueur si corrosive, que le métal en est resté marqué très longtemps. »

Le génie malfaisant des termès ne se borne pas à ravager les magasins, à détruire les meubles d'un appartement ; ils attaquent quelquefois les édifices mêmes, dont un grand nombre, en Afrique et dans l'Inde, ne sont que de bois. Leurs invasions sont d'autant plus sûres et dangereuses, qu'elles ne sont pas aperçues : ils commencent leurs premières approches sous terre et s'établissent sous les fondements de la maison où ils veulent pénétrer. Ils s'introduisent et s'ouvrent des routes dans les poteaux qui la soutiennent, dans ceux qui les traversent et forment avec eux la cage du bâtiment. Cette armée silencieuse de mineurs s'élève ainsi jusqu'à la charpente qui porte le toit. L'œil n'aperçoit aucun

désordre, aucun changement extérieur ; mais tous ces bois sont percés, rongés, évidés ; bientôt ils fléchissent sous le poids, et la maison s'écroule, avant même qu'on ait soupçonné le danger.

Quelquefois ces insectes, par instinct sans doute pour leur propre conservation, remplacent la quantité de matière qu'ils ont tirée de l'intérieur des poutres et des solives par une sorte d'argile qu'ils préparent. Ils en remplissent les excavations qu'ils ont faites, et n'y laissent qu'un seul passage ou chemin, dont les embranchements conduisent à toutes les parties de la maison. Cette argile, en se desséchant, acquiert la dureté de la pierre et donne aux bois, dans lesquels elle s'incruste, plus de solidité qu'ils n'en avaient dans leur premier état. Cette différence de procédés, de la part de ces insectes, serait-elle fondée sur le séjour plus ou moins long qu'ils se proposent de faire dans les lieux où ils s'établissent ?

Quelque redoutables que soient les dévastations des termès, on ne peut s'empêcher d'admirer les merveilles de leur industrie, et surtout l'art et l'adresse qu'ils mettent dans leurs érosions. Ces insectes fuient la lumière et semblent craindre le contact de l'air libre ; aussi, tant qu'ils le peuvent, travaillent-ils dans les ténèbres. S'ils s'emparent d'une planche (surtout lorsqu'elle est de pin ou de sapin, espèces de bois qu'ils semblent préférer), ils en creusent toute l'épaisseur, sans toucher aux parois des deux côtés ni aux deux surfaces, qui se maintiennent parallèlement et restent unies par l'appui que leur prêtent quelques légères parties de bois laissées çà et là dans l'intérieur. Un p.580 buffet, une armoire, ainsi envahis et travaillés par ces invisibles mineurs, n'offrent extérieurement aucune trace de dégât ; leur ensemble subsiste et paraît le même. Cependant, de tous les ais qui les composent, il ne reste que les deux surfaces, aussi

minces et aussi légères que des feuilles de papier. Au moindre choc, le meuble chancelle, s'affaisse et se brise.

M. Smeathman rapporte qu'il a été témoin de la marche d'une forte colonne ou armée de termès, qu'il croit d'une espèce différente de celle dont nous venons de parler. Une colonne d'infanterie européenne ne garde pas mieux ses rangs et ne s'avance pas en pays ennemi avec plus d'ordre et de circonspection. « Je chassais un jour, dit ce voyageur, aux environs du fleuve Camerankoës, lorsque j'entendis tout à coup, au milieu d'une épaisse forêt, un grand sifflement qui me fit craindre l'approche de quelque serpent ; mais quelle ne fut pas ma surprise, lorsque je vis qu'il était occasionné par une armée de fourmis qui sortait de dessous terre par un trou de quatre à cinq pouces de diamètre ! Elles étaient très près les unes des autres : à quelques pieds de distance, elles se sont divisées en deux colonnes, marchant sans se détourner, sur un rang de douze à quinze de front. Presque toutes étaient de la classe des ouvrières ; on voyait çà et là quelques soldats, dont la fonction paraissait être de maintenir le bon ordre ; plusieurs se tenaient hors des rangs, sur les cotés et à quelque distance de la colonne. Ils s'arrêtaient de temps en temps, comme pour faire sentinelle, se retournant de tous côtés, pour s'assurer, sans doute, s'il n'y avait rien à craindre de la part de quelque ennemi. D'autres soldats montaient sur les plantes les plus élevées, et se perchant sur leur sommet, faisaient l'office de vedettes, tandis que l'armée défilait au-dessous. J'entendis plusieurs fois le même bruit que j'avais déjà observé en d'autres circonstances : c'était une de ces sentinelles qui frappait contre les feuilles d'une plante avec ses pinces, et donnait ainsi l'alarme à cette petite armée, qui répondait par une espèce de sifflement, et doublait le pas avec inquiétude. La sentinelle n'abandonnait cependant pas son poste ; elle y restait tranquille, faisant seulement de temps en temps, quelques mouvements de la tête. A quinze

ou vingt pas de là, les deux colonnes se réunirent, et les fourmis rentrèrent sous terre par deux ou trois ouvertures. Quoique je sois resté plus d'une heure à les examiner, leur nombre ne m'a paru ni augmenter ni diminuer.

Plusieurs espèces de ces fourmis blanches, telles que le *termès bellicosus*, le *termès atrox*, le *termès arborum*, pourraient encore nous fournir un grand nombre d'observations également neuves et piquantes ; mais ces espèces, plus répandues en Afrique et en Amérique, paraissent être étrangères ou au moins peu connues à la Chine [1].

@

Vers à soie sauvages

Il existe à la Chine trois espèces de vers, dont les cocons sont utilisés depuis les temps les plus anciens, et qu'on y laisse vivre à l'état sauvage, comme les chenilles ordinaires, sans autre soin que celui de conserver les œufs et de déposer les jeunes larves sur les arbres qui doivent les nourrir.

C'est au P. d'Incarville que nous devons la première connaissance de ces vers, qui sont très distincts de l'espèce domestique ; car ils en diffèrent par la forme, les couleurs et les proportions, aussi bien que par les habitudes et les produits. Son excellente notice, publiée dans la collection des mémoires des missionnaires de Péking, date de l'année 1777,

> « époque, dit M. Léon d'Hervey, où la sériciculture commençait à peine à se faire jour en Europe, et où on ne pouvait donner par conséquent qu'une médiocre attention à cette découverte ; mais depuis que l'éducation des vers à soie est devenue chez nous une grande industrie, les agronomes, les savants se sont préoccupés de ces nouvelles races, et, lors de la dernière ambassade envoyée en Chine sous la direction de M. de Lagrenée, il fut p.581 recommandé d'une manière

[1] Voy. Grosier, *Description générale de la Chine*, t. III, p. 413-426.

> toute particulière aux membres de la commission scientifique de prendre à ce sujet de nouveaux renseignements et de faire parvenir en France des graines de ces vers avec les plantes nécessaires à leur alimentation.
>
> La commission aura sans doute été dans l'impossibilité de se procurer des races qui ne se rencontrent point au voisinage de la côte, car nous ne sommes guère plus avancés aujourd'hui, à l'égard des vers sauvages, que nous ne l'étions au temps du P. d'Incarville ; c'est à peine si l'on sait à quel genre appartiennent ces trois espèces dans la famille des lépidoptères, et il règne encore plus d'obscurité sur la détermination des espèces végétales qui servent à leur nourriture [1].

Nous donnerons ici quelques fragments du mémoire du père d'Incarville, tel qu'il se trouve dans la collection mentionnée plus haut.

> « On compte, dit le savant jésuite, trois espèces de vers à soie sauvages, savoir : ceux de *fagara* ou poivrier de la Chine, ceux de frêne et ceux de chêne. Avant d'entrer dans aucun détail, il est essentiel de bien connaître ces trois arbres.
>
> Nous avons appelé *fagara* le poivrier de la Chine, d'après le père d'Incarville, ajoutent les éditeurs de la notice. Il paraît en effet lui ressembler, mais nous doutons que ce soit la même espèce. Comme cet arbre est d'une culture aisée et très commun dans la province de Canton, où abordent nos vaisseaux, il serait facile d'en porter quelques pieds en France ; outre que les graines et surtout leurs coques peuvent tenir lieu de poivre, ce qui serait un objet important pour le royaume, les vers à soie de cet arbre sont ceux qui donnent la plus belle soie et en plus grande quantité. Sur la manière dont M. Duhamel, cet illustre zélateur du bien public, a parlé

---

[1] *Recherches sur l'agriculture et l'horticulture des Chinois*, par le baron Léon d'Hervey Saint-Denys, p. 152.

du fagara, il nous paraîtrait fort douteux que celui de Chine pût réussir dans les provinces septentrionales du royaume ; mais nous sommes persuadés qu'il réussirait très bien dans la Provence, en Languedoc et dans le Roussillon...

On distingue en Chine deux espèces de frêne, savoir : le *tcheou-tchun* et le *hiang-tchun.* Le *tcheou-tchun* est le même que le nôtre, et c'est celui sur lequel on nourrit les vers à soie sauvages. Le *hiang-tchun* est fort différent du premier par sa fleur, sa graine et surtout son odeur, comme on le verra dans la notice que nous en envoyons. Nos modernes se sont peut-être trop pressés de se moquer de ce que Pline le naturaliste a dit du frêne ; nous ne serions pas surpris que le *hiang-tchun* le justifiât complètement. Le compas de l'Europe n'est pas assez grand pour mesurer l'univers. Que de mondes dans le monde des plantes et des arbres ! Celui de Chine, qui est immense, ne sera peut-être pas connu en Occident de bien des siècles.

Le chêne dont on nourrit une espèce de vers sauvages est, si nous ne nous trompons, celui que nos botanistes nomment *quercus orientais castaneæ folio, glande recondita in capsula crassa et squammerosa.*

Les vers à soie sauvages du fagara et du frêne sont les mêmes et s'élèvent de la même façon. Ceux de chêne sont différents, et demandent à être gouvernés un peu différemment.

« La grande et essentielle différence entre les vers à soie du mûrier et les vers à soie sauvages, c'est que le Créateur s'est plu à donner à ces derniers un génie de liberté et d'indépendance absolument indomptable. Le flegme, le sang-froid et l'industrie chinoise y ont échoué ; il serait donc inutile de vouloir risquer de nouvelles tentatives.

. . . . . .

Le papillon de ces vers sauvages, dit le père d'Incarville, est à ailes vitrées, de la cinquième classe des phalènes, selon le système de M. de Réaumur. Il porte ses ailes parallèles au plan de sa position et laisse son corps entièrement à découvert ; il ne les a guère plus étendues quand il vole que lorsqu'il est posé. Ce papillon a à peine ses ailes séchées, qu'il cherche à en faire usage et à s'enfuir. p.582

. . . . . .

« La nature apprend à ces petits vers à gagner vite les feuilles de l'arbre qui doit les nourrir, et à s'y réunir dans le même canton, sur différentes feuilles, comme pour y faire corps et effrayer leurs ennemis par leur nombre. Ils ont même l'attention de se loger sur l'envers des feuilles, où ils se tiennent accrochés à merveille, et où il est plus difficile de venir les attaquer. A peine se sont-ils séchés et accoutumés à l'impression de l'air, qu'ils se mettent à manger de bon appétit, et attaquent les feuilles du fagara ou du frêne par les bords, les entament et les broutent sans presque se reposer. Le premier jour précisément que j'avais porté mes vers nouveau-nés sur l'arbre, dit le père d'Incarville, il survint tout à coup une grande pluie qui me donna beaucoup d'inquiétude pour leur vie. Je crus que c'en était fait d'eux, et qu'aucun n'aurait résisté aux torrents d'eau qui étaient tombés. Dès que l'orage fut passé, j'allai voir si j'en trouverais encore quelqu'un. Je les trouvai qui mangeaient de grand appétit et avaient déjà sensiblement grossi.

. . . . . .

Les quatre mues étant passées, et elles s'opèrent, comme nous l'avons dit, de quatre jours en quatre jours, le ver à soie sauvage a presque toute sa crue ; il est plus gros du double au moins que les vers à soie du mûrier. C'est une chenille de la première classe, selon le système de M. de Réaumur ; elle est d'un vert mêlé de blanc, imparfaitement rase, à six

tubercules sur chaque anneau. Les poils de ces tubercules sont chargés d'une espèce de poudre blanche. Après le dix-huitième jour ou le dix-neuvième, les vers à soie sauvages perdent tout appétit et passent successivement d'une morne apathie, ou d'un engourdissement, à des inquiétudes et une agitation très vives. Ils courent çà et là, comme s'ils craignaient de se méprendre dans le choix qu'ils vont faire d'une feuille et d'un endroit pour filer leur cocon et préparer leur résurrection de l'année suivante. C'est ordinairement entre le dix-neuvième et le vingtième jour depuis leur naissance qu'ils commencent ce grand ouvrage. Soit pour avoir de quoi arrêter les premiers fils du tombeau qu'il va se bâtir, soit pour en augmenter l'épaisseur et la solidité, il recoquille une feuille en gondole et s'enferme dedans, sous la trame de la soie qu'il file, dont il finit par former un cocon de la grosseur d'un œuf de poule et presque aussi dur. Ce cocon a l'une de ses extrémités ouverte en forme d'entonnoir renversé ; c'est un passage préparé pour le papillon qui doit en sortir. Avec le secours de la liqueur dont il est mouillé, et qu'il dirige vers cet endroit, les fils humectés cèdent à ses efforts et il perce sa prison lorsque le temps en est venu.

En rassemblant tout ce que nous venons de dire, il est évident que les vers à soie sauvages sont plus aisés à élever, à bien des égards, que les vers à soie du mûrier, et mériteraient peut-être d'attirer l'attention du ministère public, à qui seul il convient de décider s'il serait utile au royaume de procurer une nouvelle espèce de soie à celles de nos provinces où des essais faits avec soin auraient prouvé qu'on peut réussir à les élever. Tout ce qu'il nous convient d'ajouter à ce que nous en avons dit, c'est que ces vers sont une source de richesse pour la Chine elle-même, quoiqu'on y recueille chaque année une si prodigieuse quantité de soie de vers de mûrier, qu'au dire d'un écrivain moderne on pourrait en faire des montagnes.

> Il est vrai que la soie des vers sauvages n'est pas comparable à l'autre, et ne prend jamais solidement aucune teinture ; mais, 1° elle coûte moins de soins, ou plutôt n'en coûte presque aucun dans les endroits où le climat est favorable aux vers sauvages, parce que tout ce qu'on risque en les négligeant, c'est d'avoir une récolte moins abondante : encore est-on maître de l'avoir plus grande en multipliant le nombre des arbres qu'on destine aux vers ; 2° comme on ne dévide pas les cocons des vers sauvages, mais qu'on les file, ils dépensent moins de temps et de main-d'œuvre ; 3° la soie qu'ils donnent est d'un beau gris de lin, dure le double de l'autre au moins, et ne se tache pas aussi facilement ; les taches même d'huile ou de graisse ne s'y étendent point et s'effacent très p.583 aisément ; les étoffes qu'on en fait se lavent comme le linge ; 4° la soie des vers sauvages, nourris sur des fagaras, est si belle dans certains endroits, que les étoffes qu'on en fait disputent de prix avec les plus belles soieries, quoiqu'elles soient unies et de simples droguets. Quand nous avons dit que cette soie ne se dévide point et ne prend point la teinture, c'est un fait que nous racontons. L'industrie européenne, aidée et éclairée par les élans du génie français, viendrait peut-être à bout de dévider les cocons des vers à soie sauvages et d'en teindre la soie [1].

Nous croyons devoir reproduire la note suivante que M. Julien Bertrand, missionnaire apostolique en Chine, où il habite depuis plus de quinze ans, adressait, il y quelques années, à l'un de ses confrères. Cette lettre donne des détails fort curieux sur l'espèce des vers sauvages du chêne, mentionnée déjà par le père d'Incarville. M. Julien Bertrand nomme ces chenilles *vers querciens*, du nom de l'arbre sur lequel elles vivent.

> Thong-jin-fou, 19 juillet 1842

---

[1] *Mémoires des missionnaires de Pé-king*, t. II, p. 575 et suiv.

« Je crois vous avoir dit, il y a quelques années, qu'il se trouve ici une espèce de vers à soie sauvages qui se nourrissent de la feuille de chêne, vers auxquels le gouvernement français semble attacher un grand intérêt. Je pense que vous serez bien aise d'en avoir une notion. Je regrette de n'être pas un peu naturaliste pour vous parler dignement d'une matière si importante.

Ces vers se trouvent dans les départements les plus montagneux du Koueï-tcheou, et aussi dans quelques départements du Sse-tchouen. Quoiqu'on les transporte et qu'on les élève avec avantage dans divers lieux, on peut dire cependant que leur patrie favorite est dans le Koueï-tcheou, sur les plus hautes montagnes, où l'air est plus pur et plus frais que partout ailleurs. Vous serez étonné sans doute que ces vers se développent avec plus de succès sur les montagnes que dans la plaine où le climat est plus doux, vu que les vers du mûrier réussissent mieux dans les pays chauds que dans les pays froids. M. Hébert, délégué de France en Chine, m'en a témoigné sa surprise. Cela est vrai pourtant, et confirmé par la longue expérience des Chinois, et en même temps par les produits de ces vers, qui sont plus abondants sur les hautes montagnes qu'ailleurs ; car, sur les hautes montagnes, on fait deux récoltes de soie par an ; tandis que, dans les endroits bas, on n'en fait qu'une, bien inférieure à la première, qui a lieu dans les régions élevées. C'est une preuve évidente qu'il faut aux vers querciens une température plutôt froide que chaude.

L'éducation des vers querciens est tout à fait différente de celle des vers mûristes. Les vers querciens sont élevés sur les arbres, non dans les maisons. Dès qu'ils sont nés, on les porte à la montagne et on les met sur les arbres. Si on voulait les élever à la maison, en leur distribuant des feuilles de chêne, comme on distribue des feuilles de mûrier aux vers

mûristes, ils ne mangeraient pas et mourraient de suite : ils veulent manger sur l'arbre et se choisir eux-mêmes les feuilles selon leur goût. Les chênes sur lesquels on élève les vers querciens ne requièrent aucune culture particulière ; ils sont dans leur état naturel. Avant d'aller plus loin, je dois vous faire ici quelques observations sur les chênes. En Chine, on distingue deux espèces de chêne : l'une appelée *tsin-kan*, l'autre *fou-li*. Ces deux espèces sont très peu différentes ; il faut les examiner de bien près pour les distinguer. La seule différence consiste dans les feuilles et la dureté du bois ; le tsin-kan est plus dur que le fou-li, ses feuilles sont longues et dentelées, elles ressemblent un peu à celles du châtaignier ; le fou-li a les feuilles plus courtes et plus larges : à ma manière de voir, c'est l'espèce de chêne qui se trouve en France, au moins dans le Velay, car dans les autres provinces je n'ai pas examiné les chênes. Quoique les vers querciens mangent les feuilles de l'un et de l'autre, ils préfèrent pourtant le tsin-kan au fou-li. Ici on ne laisse pas vieillir les chênes, tous les huit ou neuf ans on les coupe à ras de terre ; de leurs racines pullulent des rejetons que l'on coupe de nouveau au bout de huit ou neuf ans : ainsi toutes les forêts de chênes ne sont que de simples taillis. Ici, toutes les montagnes sont couvertes de ces arbres.

Au bout de dix à onze jours, on voit remuer, dans le panier où les papillons querciens ont déposé leurs œufs, des milliers de petites chenilles noires, qu'on se hâte de transporter sur la montagne et de placer sur les arbres dont les feuilles ne sont qu'à demi formées, car c'est à la fin de mars ou au commencement d'avril. Une fois sur les arbres, on les y laisse et le jour et la nuit, qu'il pleuve p.584 ou qu'il vente. Il n'est pas nécessaire de les garder pendant la nuit ; pendant le jour, il suffit qu'une personne se tienne tout près pour épouvanter les oiseaux, et pour aider les vers à émigrer d'un arbre à

l'autre et relever ceux qu'un coup de vent ou un autre accident aurait fait tomber à terre.

Les chenilles querciennes changent quatre fois de couleur ; d'abord elles sont noires, plus tard elles deviennent violettes, quelque temps après elles sont jaunes, et arrivent en dernier lieu à un violet qui approche du noir. Le temps requis pour atteindre leur quatrième et dernière période est de quarante à cinquante jours, et alors elles sont grosses comme le petit doigt d'un homme ordinaire. Ces vers querciens sont doués d'un instinct particulier pour se précautionner contre les injures du temps : s'il pleut, ils se placent au revers de la feuille ; si le vent est froid, ils savent aussi se mettre sur le côté de la feuille qui n'est pas exposé au vent. En 1840, vers la fin de mars, je me trouvais dans une chrétienté où l'on élève beaucoup de vers querciens ; le 28, les vers récemment éclos étaient sur les arbres ; le 30, il tomba de la neige ; les trois jours qui suivirent, le froid était si piquant qu'à la maison on ne pouvait quitter le feu. Alors je me mis à dire aux chrétiens : Cette fois-ci, je crois bien que vos vers à soie vont tous mourir. — Oh ! non, répondirent-ils ; ils sont un peu engourdis, il est vrai, par le froid, mais ils ne mourront point. En effet, ils ne moururent point, car le 3 avril, en passant moi-même par l'endroit où les vers étaient sur les arbres, je les vis manger de très bon appétit.

Après avoir mangé des feuilles pendant quarante à cinquante jours, ils se mettent à ourdir leur cocon, dont la longueur a plus d'un pouce et dont la grosseur est celle d'une noix ordinaire. Comme il y a toujours des vers plus vigoureux que les autres, il se présente aussi des cocons d'une taille plus forte que le reste ; ils ourdissent leur cocon sur une feuille qu'ils roulent en cornet, et, si une seule ne suffit pas, ils en rapprochent une seconde. C'est là-dedans qu'ils font leur précieux ouvrage ; ils commencent par ourdir le dehors du

cocon, dans lequel ils s'enferment et travaillent, et puis ils le terminent en dedans, ce qui ne demande pas plus de trois jours. Ce cocon est de couleur jaune, tirant un peu sur le blanc. L'époque de la récolte des cocons varie selon la différence des climats : ainsi, dans la plaine et sur les montagnes peu élevées, on recueille les cocons vers le 20 et le 24 mai, ou quelques jours plus tard ; tandis que sur les montagnes du Koueï-tcheou ce n'est que du 15 au 30 juin. Sur les montagnes, la végétation étant plus tardive, les vers à soie sont aussi plus tardifs à sortir.

Dans les pays montagneux du Koueï-tcheou, et même dans les endroits du Sse-tchouen, on ne fait pas mourir tous les cocons ; on en réserve une petite quantité pour commencer de suite une nouvelle éducation. Dans les pays moins élevés, on se contente d'une seule récolte, parce que la seconde ne compenserait pas le travail et la peine, à cause des chaleurs de juillet et d'août, qui feraient mourir presque tous les vers.

Sur les hautes montagnes, où les nuits sont toujours fraîches et la chaleur tempérée par le souffle des vents, et où les insectes ennemis sont rares, les vers querciens se développent avec la même vigueur que la première fois ; cette seconde récolte se fait vers le 1er octobre.

« La soie quercienne, quoique inférieure à celle des vers de mûrier, ne laisse pas que d'être très belle et très solide. Lorsqu'elle est tissée, elle donne une toile très fraîche. Je crois qu'en France on tirerait un très grand parti de cette soie. Ce n'est donc pas sans raison que le gouvernement français attache un grand prix à l'acquisition de cette race de vers à soie, et désire ardemment pouvoir la transporter en France [1].

@

[1] Annales forestières, t. II, p. 644 (1843).

L'hirondelle dite de la Chine ou la salangane. Célèbres nids d'oiseaux

La plus célèbre de toutes les hirondelles connues, la seule qui donne un produit aussi riche que singulier, est celle qui fournit ces nids comestibles, si recherchés par tous les Apicius de l'Asie, et dont il est si souvent parlé dans les récits des voyageurs. Un grand nombre de naturalistes l'ont désignée sous le nom d'*hirondelle de la Chine*, parce qu'elle fréquente ses mers ; d'autres l'appellent *salangane*, du nom qu'on donne à cet oiseau dans les îles Philippines. La plupart des écrivains ornithologues s'accordent aussi peu, sur la configuration de cette hirondelle et sur les lieux qu'elle habite, que sur la matière dont elle construit son nid. Les uns la prennent pour l'alcyon des anciens, et prétendent qu'elle compose son nid d'une espèce odorante de goémon, qui croît au fond de la mer, le long de p.585 ses rivages. Ils ajoutent que ces oiseaux traînent leurs nids jusqu'au bord de la mer, et que, lorsqu'il s'élève un vent de terre, ils dressent une de leurs ailes pour que le vent les pousse au large, et qu'ils voguent ainsi au milieu des eaux, placés sur leurs nids. Cette idée est riante et poétique, mais elle ne s'accorde pas avec les faits, puisqu'on ne rencontre jamais de ces nids flottants sur la surface des mers. D'autres ont avancé que ces hirondelles, lorsqu'elles sont en amour, jettent par le bec une écume blanche et visqueuse, dont elles se servent pour former leurs nids et les attacher aux rochers, ce qu'elles exécutent en multipliant les couches de cette substance gluante, et en les appliquant successivement les unes sur les autres, à mesure que les premières se sèchent. Selon quelques naturalistes, cet alcyon *est de la forme et de la couleur de l'hirondelle ; il a des membranes aux pattes comme les canards, et l'extrémité de ses ailes est d'un jaune aurore.*

> ... Les Anglais qui accompagnèrent le lord Macartney dans son ambassade, nous apprennent qu'on trouve une grande quantité de ces nids dans le détroit de la Sonde et dans l'île de Java. Quoiqu'ils ne s'accordent pas avec la plupart des naturalistes sur la substance dont ces nids sont formés, leurs

observations ne peuvent que contribuer à nous en faire connaître l'histoire.

« Sur l'île du Bonnet, dans le détroit de la Sonde, on trouve, disent-ils, deux cavernes qui s'étendent horizontalement dans les flancs du rocher, et contiennent une immense quantité de ces nids d'oiseaux, qui sont si recherchés par les gourmands de la Chine. Ces nids sont composés de filaments très délicats, que réunit une matière transparente et visqueuse. Les nids sont adhérents les uns aux autres, ainsi qu'aux côtés de la caverne, et forment des rangs sans aucune interruption. Les oiseaux qui les construisent sont de petites hirondelles grises avec le ventre blanchâtre. Elles vont en troupes considérables ; mais elles sont si petites et si rapides, qu'il est impossible de les tirer au vol. La même espèce de nids se retrouve dans les profondes cavernes des hautes montagnes qui sont au centre de l'île de Java et éloignées de la mer. Aussi croit-on que les hirondelles qui bâtissent ces nids ne tirent rien de la mer, ni pour leur nourriture, ni pour leur délicat ouvrage. Il est en effet probable qu'elles ne volent point au-dessus des hautes montagnes qui séparent la mer des cavernes de Java, et qu'elles ne sont pas même en état de vaincre les vents tempétueux qui règnent souvent sur ces montagnes. Elles se nourrissent de nuages d'insectes qui sont suspendus sur les étangs stagnants des vallées, et leur large bec semble être fait exprès pour les prendre. Ce qui leur sert d'aliment sert aussi à la construction de leurs nids. On les trouve dans ces cavernes par rangées horizontales, et à différents degrés ; il y en a à cinquante pieds de profondeur seulement, et d'autres jusqu'à cinq cents pieds... »

« ... La valeur de ces nids est fixée principalement d'après l'égalité et la délicatesse de leur texture. On estime davantage ceux qui sont blancs et transparents, et on en donne souvent à la Chine leur poids en argent. Ces nids sont

un commerce très important pour les Javanais, et plusieurs d'entre eux y sont occupés dès leur enfance. Lorsque les oiseaux ont employé près de deux mois à préparer leurs nids, ils pondent deux œufs dans chacun, et ils les couvent environ quinze jours. Quand les petits ont des plumes, on juge qu'il est temps d'enlever les nids, ce que l'on fait régulièrement trois fois par année... Il est possible qu'il y ait plusieurs espèces de ces oiseaux dont les nids soient également précieux. »

Les variétés et les contradictions que présentent les divers récits de voyageurs anciens et modernes, nous laisseraient dans une pénible incertitude sur ce que nous devons penser de la nature de ces nids et des oiseaux qui les façonnent, si nos doutes n'étaient fixés par un témoignage tranchant et décisif ; nous le trouvons dans une lettre de p.586 M. Poivre, ancien intendant dans les îles de France et de Bourbon, qui a parcouru lui-même plusieurs fois les mers qui baignent les extrémités de l'Asie, et dans qui l'on s'accorde à reconnaître un observateur aussi éclairé qu'incapable d'altérer les faits qu'il transmet. Dans cette lettre, adressée à M. de Montbeillard, qui avait pris le parti de consulter M. Poivre, nous apprenons quelle est l'espèce et la forme de ces oiseaux, les parages qu'ils fréquentent, les lieux où ils construisent leurs nids, et quelle est la matière qu'ils emploient pour les former. Voici les observations que cet habile voyageur a faites sur les lieux mêmes :

« M'étant embarqué, en 1741, sur le vaisseau *le Mars*, pour aller en Chine, nous nous trouvâmes au mois de juillet de la même année dans le détroit de la Sonde, très près de l'île de Java, entre deux petites îles qu'on nomme la *Grande* et la *Petite-Toque*. Nous fûmes pris du calme en cet endroit ; nous descendîmes sur la Petite-Toque, dans le dessein d'aller à la chasse des pigeons verts. Tandis que mes camarades de

promenade gravissaient les rochers pour trouver des ramiers verts, je suivis les bords de la mer pour y ramasser des coquillages et des coraux articulés qui y abondent. Après avoir fait presque le tour entier de l'îlot, un matelot chaloupier qui m'accompagnait découvrit une caverne assez profonde, ' creusée dans les rochers qui bordent la mer ; il y entra. La nuit approchait. A peine eut-il fait deux ou trois pas qu'il m'appela à grands cris. En arrivant, je vis l'ouverture de la caverne obscurcie par une nuée de petits oiseaux qui en sortaient comme des essaims ; j'entrai, en abattant avec ma canne plusieurs de ces pauvres petits oiseaux, que je ne connaissais pas encore. En pénétrant dans la caverne, je la trouvai toute tapissée, dans le haut, de petits nids en forme de bénitiers. Le matelot en avait déjà arraché plusieurs, et avait rempli sa chemise de nids et d'oiseaux ; j'en détachai aussi quelques-uns : je les trouvai très adhérents au rocher. La nuit vint ; nous nous rembarquâmes, emportant chacun nos chasses et nos collections. »

« Arrivés dans le vaisseau, nos nids furent reconnus, par les personnes qui avaient fait plusieurs voyages en Chine, pour être de ces nids si recherchés des Chinois. Le matelot en conserva quelques livres, qu'il vendit très bien à Canton. De mon côté, je dessinai et peignis en couleurs naturelles les oiseaux avec leurs nids et leurs petits dedans ; car ils étaient tous garnis de petits de l'année, ou au moins d'œufs. En dessinant ces oiseaux, je les reconnus pour de vraies hirondelles ; leur taille était à peu près celle des colibris. »

« Depuis, j'ai observé en d'autres voyages que, dans les mois de mars et d'avril, les mers qui s'étendent depuis Java jusqu'en Cochinchine au nord, et depuis la pointe de Sumatra à l'ouest, jusqu'à la Nouvelle-Guinée à l'est, sont couvertes de rogue ou frai de poisson, qui forme sur l'eau comme une colle forte à demi délavée. J'ai appris des Malais, des

Cochinchinois, des Indiens Bissagas des îles Philippines et des Moluquois, que la salangane fait son nid avec ce frai de poisson. Tous s'accordent sur ce point. Il m'est arrivé, en passant aux Moluques en avril et dans le détroit de la Sonde en mars, de pêcher avec un seau de ce frai de poisson, dont la mer était couverte, de le séparer de l'eau, de le faire sécher, et j'ai trouvé que ce frai ainsi séché ressemblait parfaitement à la matière des nids de salangane. »

« C'est à la fin de juillet et au commencement d'août que les Cochinchinois parcourent les îles qui bordent leurs côtes, surtout celles qui forment leur *Paracel*, à vingt lieues de distance de la terre ferme, pour chercher les nids de ces petites hirondelles. »

« Les salanganes ne se trouvent que dans cet archipel immense qui borne l'extrémité orientale de l'Asie. Tout cet archipel, où les îles se touchent pour ainsi dire, est très favorable à la multiplication du poisson : le frai s'y trouve en très grande abondance ; les eaux de la mer y sont aussi plus p.587 chaudes qu'ailleurs. Ce n'est plus la même chose dans les grandes mers. »

M. de Montbeillard a eu occasion d'examiner quelques-uns de ces nids de salanganes : ils représentaient par leur forme la moitié d'un ellipsoïde creux et coupé à angles droits par le milieu de son grand axe ; on voyait qu'ils avaient été adhérents au rocher par le plan de leur coupe. Leur substance était blanchâtre et demi-transparente ; ils étaient composés à l'extérieur de lames très minces, à peu près concentriques et couchées en recouvrement les unes sur les autres, comme on l'observe en certaines coquilles. L'intérieur présentait plusieurs couches de réseaux irréguliers, formés par une multitude de fils de la même matière que les lames extérieures, qui se croisaient et recroisaient en tout sens.

M. Delatour avait reçu aussi de Pé-king une boîte de ces nids d'oiseaux : leurs dimensions en tout sens se sont trouvées moins fortes que celles qui leur sont assignées par M. l'abbé Raynal ; mais il faut observer qu'ils n'étaient plus frais, et que l'état de dessiccation dans lequel ils nous parviennent en Europe doit leur faire perdre de leur volume. Desséchés, ces nids ont une consistance de cire ou de corne, et ne conservent plus la même transparence qu'ils ont dans leur fraîcheur ; bouillis, ils ressemblent à des cartilages de veau.

D'après les éclaircissements donnes par M. Poivre, les salanganes, si longtemps inconnues, cessent de l'être. Elles ne sont point des oiseaux de passage ; elles vivent constamment toute l'année dans les îlots et sur les rochers où elles ont pris naissance. Leur vol est celui de nos hirondelles, mais elles vont et viennent moins continuellement ; leurs ailes sont aussi plus courtes. Leur plumage n'admet que deux couleurs : l'une noirâtre, qui règne sur toute la partie supérieure du corps ; l'autre blanchâtre, qui règne sur la partie inférieure, et termine les pennes de la queue. Elles ont l'iris jaune, le bec noir et les pieds bruns. Leur longueur totale est de deux pouces trois lignes [1].

@

Le tapir de la Chine

« L'animal qu'on désigne sous le nom de *tapir oriental* était encore si peu connu, il y a quatre ou cinq ans, qu'on doutait de son existence, et qu'on était disposé à croire que le genre *tapir* était particulier au nouveau monde. Pour se convaincre que cette opinion était une erreur, il eût suffi de parcourir les recueils d'histoire naturelle médicale des Chinois ; on y trouve une figure assez exacte, ou du moins très reconnaissable, du tapir, et les explications qui y sont jointes ne laissent aucun

[1] Voy. Grosier, *Description générale de la Chine*, t. IV, p. 111-122.

doute sur la réalité des descriptions qu'on en a faites. Les ouvrages élémentaires destinés à l'instruction des enfants, et les encyclopédies chinoises et japonaises contiennent la figure du même animal, au nombre des mammifères les plus communs. Ainsi les Chinois ont connu de tout temps cette espèce, qui a été si récemment trouvée à Malacca et à Sumatra, et dont la découverte est due à MM. Farquhar et Duvaucel...

Un très ancien dictionnaire chinois, intitulé *Eul-ya*, donne le nom de *me* à une panthère de couleur blanche ; mais les commentaires de ce dictionnaire, qui sont aussi fort anciens, disent que le *me* est semblable à un ours, et qu'il a la tête petite et les pieds bas ; il est tacheté de blanc et de noir ; il peut ronger le fer, le cuivre et le bois de bambou ; ses os sont durs, compactes, les articulations droites et fortes, et il a peu de moelle ; sa peau préserve très bien de l'humidité.

Suivant le *Choue-wen*, autre dictionnaire très ancien et très estimé, le *me* est semblable à un ours, mais de couleur jaunâtre. On le tire du pays de Chou ; c'était le nom que portait la province de Sse-tchouen avant la quatrième dynastie.

D'après le Tching-tseu-thong, les dents du *me* sont si dures, que, si on les frappe avec un marteau de fer, c'est le marteau qui se brise ; si on les jette au feu, on ne peut les brûler, il n'y a que la corne du *ling-yang* (sorte d'antilope) qui puisse les entamer. Le même lexicographe, toujours enclin à assembler des contes populaires, et p.588 les rédacteurs du *Khang-hi-tseu-tien*, qui l'ont suivi en cette occasion, ajoutent d'autres particularités également fabuleuses et un trait d'histoire qui n'offre pas plus de vraisemblance.

Le *Pen-thsao-kang-mou*, ou Traité général d'histoire naturelle, va plus droit au but. Le *me*, dit-il, est semblable à un ours ; il a la tête petite et les jambes basses ; le poil, court et luisant,

est tacheté de noir et de blanc : il y en a qui disent qu'il est d'un blanc jaunâtre, d'autres d'un blanc grisâtre ; il a une trompe d'éléphant, des yeux de rhinocéros, la queue d'un bœuf et les pieds d'un tigre ; il est très robuste, et peut ronger le fer, le cuivre, le bambou et dévorer les plus gros serpents ; ses articulations sont fortes, droites, ses os épais et presque sans moelle ; ses excréments peuvent servir à aiguiser les armes et à tailler le jaspe ; son urine dissout le fer ; ses os et ses dents sont si durs qu'ils résistent à l'action du fer et du feu, et il est arrivé que des charlatans qui s'en étaient procuré, les ont fait passer pour des reliques précieuses, comme les dents ou les os de Bouddha.

La peau du *me* sert à faire des matelas pour se coucher et des couvertures ; elle garantit de l'humidité, du mauvais air et des maléfices. La représentation même de l'animal produit cet effet ; aussi, sous la dynastie des Thang, on avait coutume de peindre sur les paravents des figures de *me* pour se préserver du mauvais air.

Suivant les géographies du midi, le *me* est de la grandeur d'un âne, semblable à un ours, etc.

A travers les extravagances dont ces descriptions sont remplies, il est impossible de méconnaître les traits caractéristiques du tapir : sa taille, la forme de ses membres, sa trompe plus longue que celle du tapir d'Amérique et comparable à celle de l'éléphant, la solidité de ses os, naturelle dans un gros pachyderme, y sont indiquées de manière à ne s'y pouvoir tromper. La figure confirme aussi une particularité remarquable, en ajoutant à tous ces signes un indice de plus : celui de la livrée que l'animal porte quand il est jeune, suivant l'observation de M. Farquhar. L'indication de sa patrie et les usages économiques auxquels on emploie sa peau sont aussi deux circonstances assez remarquables,

parce qu'elles prouvent que le tapir habite dans les provinces occidentales de la Chine, et qu'il doit y être assez commun.

Les livres chinois sont remplis d'observations d'histoire naturelle, très curieuses et généralement assez exactes. Il suffit de savoir les distinguer des fables qui y sont mêlées, et c'est ce qui n'est pas toujours fort difficile. La vue des figures que contiennent leurs traités de zoologie et de botanique permet souvent de distinguer des espèces nouvelles ou peu connues ; et les descriptions qui y sont jointes aident presque toujours à lever l'incertitude que peuvent laisser les figures. C'est une mine abondante que l'on ne doit pas négliger d'exploiter, et dont rien ne pourra remplacer les produits, tant que les Européens seront exclus de la Chine, c'est-à-dire pendant longtemps encore, si le gouvernement de ce pays entend ses véritables intérêts, et qu'il ne mette pas en oubli le soin de sa tranquillité [1].

@

[1] Abel-Rémusat, *Mélanges asiatiques*, t. I, p. 253-256.

AGRICULTURE

@

Parallèle de l'agriculture de la Chine et de celle de l'Europe

Un jeune littérateur que je m'honore de compter parmi mes élèves, M. le baron Léon d'Hervey Saint-Denys, a publié sur l'agriculture et l'horticulture des Chinois d'excellentes recherches, auxquelles il a joint l'analyse des matières contenues dans la grande encyclopédie agricole et horticole intitulée : *Cheou-chi-thong-khao*. On lira avec intérêt le morceau suivant, où l'auteur décrit rapidement, mais exactement, l'état de l'agriculture chinoise, comparé à celui de l'agriculture européenne :

> « Les voyageurs et les missionnaires qui ont parcouru le Céleste Empire s'accordent à nous faire le tableau le plus p.589 séduisant de l'aspect que présentent les campagnes. Point de ces landes arides qu'on rencontre si souvent dans nos plus fertiles provinces ; point de friches, pas un coin de terre oublié : la culture a tout envahi, quelquefois même jusqu'à la surface des rivières, qu'en certains endroits elle couvre de jardins flottants. Partout aussi se presse une population industrieuse, principalement adonnée aux travaux agricoles. Des villes immenses, des villages qui, ailleurs, seraient des villes, une multitude de hameaux, reliés entre eux par un véritable réseau de fleuves navigables et d'innombrables canaux, entretiennent et facilitent la prodigieuse activité du commerce intérieur.
>
> « Si le travail et la production pouvaient à eux seuls constituer la prospérité réelle d'un peuple, la Chine devrait occuper le premier rang dans la hiérarchie des nations civilisées ; car l'excessif développement de la culture semble y avoir atteint sa dernière limite. Malheureusement pour les Chinois, ces grands résultats sont dus à leur état permanent de gêne et de souffrance, et ce que nous admirons surtout

chez eux, pour en tirer quelquefois parti au point de vue européen, ce sont les efforts continuels d'une population exubérante qui doit arracher sa subsistance au sol ; efforts sans lesquels la disette, avec son hideux cortège de troubles et de maladies, viendrait fondre sur le pays. N'est-ce point un spectacle digne d'intérêt que celui de ce peuple qui lutte avec tant d'énergie contre l'appauvrissement séculaire d'un sol que le manque d'engrais ne lui permet pas de renouveler, et qui supplée en quelque sorte par les ressources de son industrie à la dureté des conditions dans lesquelles se pratique son agriculture ?

Cette corrélation entre de tristes causes et d'admirables effets avait frappé les savants missionnaires qui portent en Chine l'enseignement évangélique. Pénétrant au cœur de l'empire et séjournant dans les provinces plus longtemps qu'aucun Européen, ils sont certainement plus à même que personne d'apprécier à sa juste valeur l'agriculture chinoise prise dans son ensemble.

Nous croyons donc ne pouvoir mieux commencer l'esquisse que nous nous proposons de faire, qu'en plaçant ici tout d'abord le tableau qu'un de ces missionnaires traçait lui-même au commencement du siècle dernier :

« Que le lecteur jette un coup d'œil sur la carte d'Asie, pour voir l'étendue de notre Chine, la variété de ses climats et les peuples divers dont elle est entourée. Il trouvera qu'elle est d'une étendue immense, qu'elle réunit tous les climats, et qu'elle n'a autour d'elle que des nations errantes ou à demi barbares, et il en conclura d'abord que, réduite à elle-même, elle peut et doit se suffire ; mais en songeant qu'elle est prodigieusement peuplée et qu'elle le devient tous les jours davantage, parce que les grandes maladies sont rares, que les lois sont florissantes, que le mariage est en honneur, que le nombre des enfants est une richesse, et que la paix au

dedans et au dehors est presque inaltérable, il sentira bientôt que ce n'est qu'à force de travail, d'industrie et d'économie qu'elle peut avoir, nous ne disons pas l'agréable, mais l'honnête et le nécessaire.

« En France, les terres se reposent de deux années l'une ; de vastes terrains demeurent en friche ; les campagnes sont entrecoupées de bois, de prairies, de vignobles, de parcs, de maisons de plaisance, etc. Rien de tout cela ne saurait se rencontrer ici. La doctrine même des anciens sur la piété filiale n'a pu sauver les sépultures dans les révolutions. Les petites surgissent et disparaissent dans les champs, d'une génération à l'autre ; la superstition a aidé la politique à reléguer peu à peu celles des grands et des riches dans les montagnes ou dans les endroits stériles fermés à l'agriculture. Bien que la terre soit épuisée par trente-cinq siècles de moissons, il faut qu'elle en donne chaque année une nouvelle, pour fournir aux pressants besoins d'un peuple innombrable. Cet excès de population, dont les philosophes modernes de l'Europe n'ont pas même soupçonné les inconvénients et les suites, augmente ici le besoin de l'agriculture, au point de montrer les horreurs de la famine comme la p.590 conséquence subite et inévitable des moindres négligences.

« Sans les montagnes et les marais, la Chine serait absolument privée du bénéfice des bois, de la venaison et du gibier : ajoutons que la force et l'industrie de l'homme font tous les frais de l'agriculture. Il faut plus de travail et plus d'hommes pour avoir la même quantité de grains qu'ailleurs. La somme totale en est inconcevable ; cependant elle n'est que suffisante, et ne suffit encore que parce qu'elle est régie et distribuée avec une économie prévoyante, qui compense une année par l'autre et qui entretient le niveau dans toutes les provinces.

« Les cochons et la volaille sont presque la seule viande de la Chine, d'où il suit qu'on doit en manger peu, distributivement, et que l'industrie a besoin de toutes ses ressources pour en nourrir une certaine quantité. Nous avons dit presque, parce que nous parlons de l'empire, envisagé dans son universalité par rapport à cet objet. Il y a, en effet, des districts mieux partagés à cet égard et qui nourrissent beaucoup de troupeaux. Il y en a où le labourage se fait avec des bœufs, des buffles et des chevaux ; mais, proportion gardée, il y a au moins dix bœufs en France contre un en Chine. »

L'auteur du mémoire que nous citons se pose alors à lui-même la question de savoir si la Chine est, en résumé, plus mal partagée que l'Europe sous le rapport de la nourriture. Il n'hésiterait pas à se prononcer pour l'affirmative, si la comparaison ne portait que sur le régime alimentaire des habitants de nos grandes villes. Mais, ajoute-t-il, il faut examiner impartialement à quoi se réduit en France, comme dans le reste de l'Europe, la boucherie des campagnes. D'ailleurs, c'est surtout dans les provinces méridionales du Céleste Empire que le bétail est rare, et l'usage de la viande n'est ni nécessaire ni sain dans les pays chauds. Les anciens habitants de la Chine, auxquels la viande ne manquait point, en mangeaient encore moins que les modernes. Observons cependant, 1° que la Tartarie fournit tous les ans à la ville de Pé-king et à toute la province une quantité prodigieuse de bœufs, de moutons, de cerfs, etc. ; que les côtes de la mer, depuis la Grande Muraille jusqu'au bout de la province de Canton, les lacs, les étangs, les rivières, etc., donnent continuellement toute sorte de poissons (la pêche seule du grand Kiang, situé au milieu de l'empire, équivaut à celle des plus grands fleuves d'Europe réunis) ; 2° que les montagnes dont toutes les provinces sont entrecoupées, ont quantité de gibier et de venaison ; 3° que la nécessité, mère de l'industrie, a appris aux Chinois à tirer parti de beaucoup de légumes,

d'herbages, de plantes, de racines qui croissent d'elles-mêmes dans les campagnes et qui ne demandent point de culture ; 4° que, bien qu'il ne puisse pas y avoir beaucoup de terres en vergers et en jardins, les enclos des maisons, les avenues des villages, les collines y suppléent ; et sans leur extrême population, la plupart des provinces de Chine seraient au niveau des provinces de France les mieux partagées.

La Chine a peu de laines, et ne fait presque point de toiles de chanvre ni de lin ; mais la soie, les cotons, les racines et les écorces de plusieurs espèces y suppléent abondamment. La quantité de soie qu'on recueille chaque année est incroyable. La récolte du coton va plus loin encore, parce qu'elle est plus générale, plus facile, et que toutes les provinces sont également bien partagées. Quant aux racines et aux écorces, elles ne sont guère qu'un agrément, à cause de la légèreté des toiles qu'on en fait pour l'été. Remarquons, en passant, que la consommation en vêtements est très restreinte dans toutes les provinces méridionales, et que, dans les autres même, elle est beaucoup moindre qu'en France pendant plus de quatre mois [1].

« On sait aujourd'hui que l'agriculture n'est plus un art à principes absolus, un art qui puisse s'exercer indépendamment des circonstances qui l'environnent. Loin d'être indépendante, elle est essentiellement subordonnée p.591 aux conditions politiques, tout au moins autant qu'à celles qui proviennent du sol ou du climat. La Chine nous en fournit l'exemple : parce qu'elle est démesurément peuplée, le morcellement de la propriété foncière a été poussé à ses dernières limites. A part un nombre infiniment restreint de familles qui possèdent encore des terres d'une certaine étendue, tout le reste cultive des parcelles tellement réduites, qu'elles ne comportent plus le travail des animaux de ferme ;

---

[1] *Mémoires des missionnaires de Pé-king*, t. IV, p. 322-323

et, d'ailleurs, comment nourrir ces animaux, lorsque le sol tout entier, sans cesse pressuré par la culture, livre à peine ce qui est suffisant pour faire vivre la famille ? De là résultent, à notre point de vue du moins, les plus graves inconvénients : outre la rareté de la viande et des autres produits animaux, il y a pénurie d'engrais, malgré le soin extrême qu'apportent les Chinois à recueillir tout ce qui peut rendre à la terre un peu de sa fertilité. Le défaut de fumure fait qu'elle s'épuise et ne peut plus donner ces riches produits que nous offrent les champs de l'Angleterre ou du nord de la France. Il faut dès lors renoncer à la culture des espèces exigeantes, pour se rabattre sur celles qui ne demandent presque rien à la terre ; abandonner le blé, si riche en principes azotés, pour lui substituer le riz, si pauvre de ces mêmes principes ; substituer de même le coton et la soie à la laine et au chanvre, comme le thé à la vigne, c'est-à-dire remplacer, par des produits qui sont partout ailleurs du luxe, les objets que l'on considère avec raison comme les plus indispensables à l'existence.

Prise dans son ensemble, l'agriculture chinoise ne trouve donc point son analogue dans l'agriculture européenne, puisque cette dernière, outre qu'elle s'exerce plus spécialement sur des espèces végétales dont le rôle en Chine n'est que très secondaire, considère la production du bétail comme sa base la plus essentielle, et que l'axiome du vieux Caton, *Bene pascere*, est plus que jamais regardé chez nous comme la règle dominante, pour ne pas dire l'unique règle, du cultivateur. Toutefois, si l'on abandonne l'ensemble de l'agriculture de l'Europe pour en scruter les détails, on trouvera certains modes d'opérer qui se rapprochent davantage des allures de l'agriculture chinoise. Il existe, par exemple, une certaine analogie, une certaine ressemblance même, au point de vue agricole, entre la Flandre et la Lombardie d'une part et la Chine de l'autre. En Flandre

comme en Chine, la propriété est très morcelée ; là aussi le travail de l'homme remplace en partie celui des animaux domestiques, et l'engrais humain celui des étables. La Lombardie, outre qu'elle nous montre un sol également morcelé, se livre en grand à la culture du riz, suivant en cela des procédés qui ne s'éloignent pas beaucoup de ceux des Chinois. Mais là s'arrêtent les analogies, car pour ces deux contrées les résultats sont tout opposés : tandis que la Chine ne fournit rien ou presque rien à l'exportation, consommant elle-même la totalité de ce que son sol peut produire, la Flandre et la Lombardie comptent parmi les contrées les mieux cultivées et les plus riches de l'Europe, et fournissent d'immenses quantités de leurs produits à l'exportation. La différence de ces résultats est, du reste, facile à expliquer.

Ainsi que nous l'avons dit, l'agriculture est toujours puissamment subordonnée aux conditions politiques et commerciales, qui en déterminent quelquefois d'une manière absolue, non seulement la marche, mais aussi les succès et les revers. En Europe, il est rare qu'un pays ne produise que les objets qu'il consomme, comme il est rare qu'il n'ait pas à demander aux pays voisins quelques-uns des objets dont il a besoin. De là ce mouvement commercial, cet échange des produits de la terre, qui vivifie l'agriculture en assurant à chaque district agricole l'écoulement des denrées que son sol est le plus apte à produire. Là est tout le secret de la prospérité de la Flandre et de la Lombardie. Entourées toutes les deux de pays riches en bestiaux qui leur fournissent les engrais nécessaires, elles peuvent consacrer la presque totalité de leur territoire à des cultures exceptionnelles dont les produits trouveront dans les pays voisins un prompt et p.592 facile débouché. Ce seront le riz, la betterave, la garance, le lin, le tabac, ou autres plantes industrielles qui ne viendraient point ou viendraient plus mal ailleurs. Mais que le

sort de la Lombardie ou de la Flandre serait différent, si le reste de l'Europe pouvait produire aussi bien qu'elles, et à aussi bon marché, les denrées qui font toute leur richesse, ou seulement si leur position géographique les eût éloignées des principaux foyers de la consommation européenne.

On voit qu'il serait inutile de chercher dans l'agriculture chinoise cette science des assolements, science tout européenne, et nous pouvons ajouter toute moderne, puisque c'est elle qui a détrôné l'ancien système des jachères qui règne même encore en certaines provinces de France, pays où l'agriculture est loin cependant d'être aussi arriérée que certains théoriciens affectent de le croire. La jachère elle-même, qui est l'enfance des rotations, n'est pas usitée en Chine, non par défaut de connaissances de la part des Chinois, mais par suite de la nécessité de demander tous les ans à la terre les mêmes produits. C'est la conséquence forcée de cet extrême morcellement du sol, dont les causes ont été développées plus haut.

Nous allons essayer de donner une idée moins superficielle de l'état de l'agriculture chinoise, en empruntant quelques détails aux notes publiées il y a trois ans sur ce sujet par M. Fortune, qui, indépendamment des rapports relatifs à la mission spéciale dont l'a chargé son gouvernement, envoie souvent au *Gardner's Chronicle* des articles d un vif intérêt.

Nous devons dire d'abord que M. Fortune ne professe pas une grande admiration pour le peuple chinois et pour ses procédés agricoles. Peut-être la comparaison qu'il a dû faire, en arrivant dans le Céleste Empire, de son agriculture avec celle de l'Angleterre, l'a-t elle conduit à exagérer l'infériorité de la première. Mais cette prévention même en faveur de l'agriculture de son pays donnera plus de force à son témoignage, lorsqu'il reconnaîtra quelque supériorité aux

méthodes chinoises, que ses connaissances spéciales lui permettent d'ailleurs de bien apprécier.

Le sol des montagnes et des collines dans les provinces méridionales est très maigre. Il se compose d'une argile sèche, ardente, mêlée à de petits fragments de granit. On y aperçoit cependant quelques herbes, et les habitants récoltent de chétives broussailles, comme matériaux de combustion, telles que les *campanula grandiflora, glycine sinensis, azaleas*, clématites de différentes espèces, rosiers sauvages, etc. La plus grande partie de ces montagnes est inculte et incultivable ; le seul produit utile qu'on en pourrait retirer serait celui du bois, si les Chinois se doutaient de l'importance des forêts sur les terrains en pente ; mais, absorbés par les soins de la culture morcelée et individuelle, le reboisement des montagnes est une opération trop vaste, et dont les résultats sont trop éloignés, pour qu'ils songent à l'exécuter, bien que le bois soit déjà très rare dans tout l'empire.

Si les flancs des montagnes sont improductifs dans certaines provinces, les vallées en revanche sont toutes cultivées, bien que toutes soient loin d'être naturellement fertiles ; c'est là que les Chinois plantent leur thé, leur pomme de terre douce et l'arachide.

Vers le nord, l'infertilité des montagnes est plus générale, écrit M. Fortune ; les voyageurs peuvent parcourir des espaces de plusieurs milles sans rencontrer un brin d'herbe.

Mais dès que l'on arrive vers la rivière de Min près de Fou-tcheou-fou, capitale du Foŭ-kièn (lat. 26°, long. 117°), la végétation des montagnes change subitement d'aspect, et ce changement est dû à la nature du sol qui les recouvre : il se compose alors d'une argile assez tenace, mélangée, dans une assez forte proportion, d'humus et de débris végétaux ; aussi ces montagnes sont-elles cultivées jusqu'à une hauteur de trois mille mètres au-dessus de la mer.

Le sol des plaines et des vallées varie tout autant suivant les provinces. Au sud, par exemple, il se compose d'une argile forte, mêlée à une très faible portion de matières organiques. p.593 Dans le district de Min, où la proportion d'humus est très considérable, le sol est extrêmement fertile. On peut dire en général que plus les plaines et les vallées sont basses plus leur sol se rapproche par son peu de fertilité de celui des provinces du sud, et vice versa ; par exemple, le district de Chang-haï, qui est de quelques mètres plus haut que le district de Ning-po, contient plus d'humus que ce dernier, et est par conséquent le plus fertile des deux.

Le riz est, on le sait, la céréale par excellence du Céleste Empire ; c'en est aussi la principale culture, surtout dans les provinces méridionales, où deux récoltes en sont faites dans l'année. Pour la première, le sol se prépare au printemps. Les charrues, ordinairement attelées d'un buffle, de mulets ou de jeunes bœufs, sont un instrument grossier, mais qui remplit cependant bien les conditions exigées ; les Chinois les préfèrent aux nôtres, qui leur paraissent trop lourdes.

Le champ destiné à la culture du riz est inondé avant d'être labouré, de sorte qu'il s'y dépose une couche de limon de 15 à 20 centimètres d'épaisseur, La charrue n'entame et ne retourne que cette couche ; et, pour l'y faire passer, le laboureur et son attelage marchent dans la vase et dans l'eau, ce qui constitue un travail extrêmement fatigant. Après le labour vient le hersage pour égaliser le sol. Le laboureur se place ordinairement sur la herse afin de la faire entrer davantage dans le limon.

Le sol ainsi préparé, et recouvert d'une couche d'eau de huit millimètres, est apte à recevoir les jeunes plants de riz : semés d'abord en pépinière dans un autre endroit, pour en être retirés avec beaucoup de précaution. On choisit les plus beaux pieds, qu'on réunit par petits paquets d'une douzaine

environ. Un homme les répand sur le sol, à une certaine distance les uns des autres ; puis un autre, qui le suit, creuse avec sa main droite de petits trous disposés en ligne et éloignés les uns des autres d'environ trente centimètres, dans chacun desquels il place un des petits paquets de plants, dont les racines sont immédiatement couvertes de limon, entraîné par l'eau qui coule dans ces trous dès que l'ouvrier en retire la main. Cette opération se fait avec une grande célérité.

Dans les provinces du sud de la Chine, la première récolte du riz a lieu vers la fin de juin ou au commencement de juillet. Immédiatement après, on façonne de nouveau la terre, et l'on plante de jeunes pieds pour la seconde récolte, laquelle a lieu en novembre.

Aux environs de Ning-po, par 30° de latitude, l'été est déjà trop court pour obtenir deux récoltes successives ; afin de suppléer autant que possible à ce désavantage, le cultivateur plante deux ou trois semaines après la première plantation, et dans les intervalles, d'autres jeunes pieds de riz, qui lui donneront une seconde récolte. Il faut seulement, après avoir enlevé la première, remuer un peu la terre et la fumer, ce qui se fait en brûlant les chaumes et les racines du riz de la récolte précédente, qu'on enlève avec précaution, de peur de déraciner les plantes qui croissent à côté, et dont on répand les cendres sur le champ. C'est là un bien faible engrais ; mais le riz en demande peu, et d'ailleurs les Chinois n'en ont guère à distribuer. Ils se servent, pour moissonner le riz, d'une faucille très analogue à la nôtre. La moisson, une fois enlevée et séchée, est battue sur une aire en plein soleil, comme on en agit à l'égard du blé, dans le midi de l'Europe, si le climat le permet ; dans le nord de l'empire, on le rentre pour le battre en grange. On voit que les mêmes besoins, sur des points excessivement éloignés du globe, ont fait découvrir et employer les mêmes procédés.

Ces détails sur la culture du riz, dans lesquels nous sommes entrés à dessein, confirment ce que nous disions plus haut de l'agriculture chinoise : elle abonde en main-d'œuvre et n'opère qu'en petit ; c'est un véritable jardinage exercé sur le sol agricole ; aussi les auteurs chinois donnent-ils, au sujet des soins réclamés par les céréales, des instructions plus minutieuses que celles qu'on trouverait chez nous dans un traité de floriculture. La manière de fumer, de labourer, de semer, de p.594 herser, etc., subira, suivant eux, des modifications infinies, subordonnées à mille éventualités soigneusement prévues. Concentrant tous ses efforts sur une étroite parcelle de terre, le cultivateur recueille avec une attention extrême tout ce qui peut rendre au sol un peu de sa fertilité primitive, et surtout l'engrais humain, le seul vraiment digne du nom d'engrais que produise la Chine ; c'est d'ailleurs quelque chose de tout à fait instructif pour le cultivateur européen, que l'art avec lequel les Chinois le recueillent et le préparent pour les besoins de leur culture. Sous ce rapport, la Chine est beaucoup plus avancée que l'Europe, et pourrait lui fournir d'excellents exemples.

Indépendamment de l'engrais dont il vient d'être question, le cultivateur chinois ne néglige rien de ce qui peut amender la terre. Il économise les restes des poissons de toute espèce, des crabes et autres crustacés marins, les cheveux et les crins coupés, des débris de végétaux entassés avec des pailles de rebut, des herbes potagères avariées, des épluchures, etc., qu'il fait fermenter, ou bien auxquelles il met le feu, et dont il fabrique ensuite différents composts, en y mêlant de la cendre ou de la terre brulée. Les chiffons, les os, les coquillages, la chaux, la suie, et enfin toutes les espèces de décombres, sont recherchés et utilisés en Chine comme en Europe. Il n'y a pas jusqu'au limon du marais et des rivières qui ne soit recueilli et débité comme engrais.

Mais une des branches de l'agronomie qui paraît avoir été le plus perfectionnée par les Chinois, sans doute en raison du rôle important qu'elle joue dans leur politique, c'est celle de la conservation des grains durant plusieurs années.

Le système des greniers publics, où l'impôt en nature s'accumule dans les années d'abondance, et que l'empereur ouvre libéralement dans les années mauvaises, est un des rouages les plus importants du gouvernement chinois,

On sait combien est coûteuse chez nous la conservation du blé en grenier ; le budget des manutentions militaires pourrait au besoin nous fournir des chiffres, s'il n'était point superflu d'en donner. L'établissement de bons silos, dans les provinces dont le sol est souvent humide, présente aussi des difficultés que jusqu'ici on n'a pu surmonter que très imparfaitement chez nous ; tandis qu'en Chine on en construit d'irréprochables au milieu des districts les plus marécageux. De sérieuses recherches sur le mode de construction de ces greniers souterrains, sur le choix des matériaux qu'on y emploie, peut-être même sur des préparations à faire subir aux grains avant de les emmagasiner, amèneraient probablement de nombreux et intéressants résultats.

Quant à l'outillage agricole des Chinois, nous croyons que les emprunts à lui faire seraient beaucoup moins importants.

On peut dire en général que ce qui caractérise les instruments ruraux de la Chine, comparés aux nôtres, c'est leur simplicité et leur légèreté. La charrue, cette primitive invention de tous les peuples agriculteurs, paraît n'avoir pas changé depuis les temps anciens. Elle a quelque ressemblance avec ce que nous appelons houe à cheval. Ajoutons cependant que, dans quelques districts, elle a reçu d'assez importantes modifications pour la rapprocher de quelques instruments d'Europe, et qu'on a même cherché à lui imprimer des formes diverses, en rapport avec les différentes constitutions du sol à

labourer. Nous avons au Conservatoire des arts et métiers un modèle de charrue chinoise destiné à tracer plusieurs sillons à la fois, et qui ne manque pas d'un certain art dans sa construction ; mais c'est plutôt un objet de curiosité qu'un appareil véritablement utile, et dans tous les cas, on ne conçoit pas l'avantage d'un instrument qui, tout en exigeant une dépense de force proportionnée à la quantité de terre remuée, est, à raison de sa composition même, beaucoup plus difficile à manier que ceux qu'une longue expérience a fait prévaloir.

Peut-être aurions-nous plus d'avantage à emprunter à la Chine quelques-uns des semoirs dont on y fait usage, surtout pour la culture du blé. Nous p.595 trouvons dans le traité *Cheou-chi-thong-khao* diverses figures représentant des semoirs, dont la forme paraît aussi ingénieuse qu'originale ; mais ces figures sont exécutées avec trop peu de soin, pour qu'on puisse se faire une idée exacte de la structure intérieure de ces instruments, que le texte d'ailleurs n'explique pas suffisamment. On sait tous les essais de nos agriculteurs pour fabriquer des semoirs remplaçant la main de l'homme, et combien les appareils, pourtant si variés, que l'on a inventés sont loin de répondre au but que l'on s'était proposé. Les Chinois auront-ils été plus heureux sur ce point ? c'est ce que l'expérimentation pourrait seule nous apprendre, si l'on avait entre les mains des instruments importés du pays.

Dans la catégorie des instruments nous rangerons les appareils servant aux irrigations, opérations fort importantes, et qui sont certainement mieux entendues à la Chine que partout ailleurs, et cela, on le conçoit, à raison de la nature même de leur principale culture, celle du riz, qui ne peut prospérer qu'avec des arrosements copieux et pour ainsi dire perpétuels. La nécessité, mère de l'invention, a appris aux

Chinois à tirer parti, non seulement des sources naturelles ou des puits creusés de main d'homme, mais aussi des fleuves et des rivières, dont les eaux, élevées au moyen d'appareils hydrauliques, sont partout utilisées au profit des cultures. Ils ont, comme nous, des manèges et norias mus par la force d'animaux domestiques, ou par celle des cours d'eau eux-mêmes.

Il serait intéressant de savoir s'ils n'utilisent pas aussi la force du vent pour élever l'eau des puits et la faire servir aux irrigations. Bien que, dans les ouvrages chinois que nous avons entre les mains, nous n'ayons rien trouvé qui indiquât l'emploi du vent dans un but agricole, il nous paraît peu présumable qu'un peuple si industrieux n'ait pas senti depuis longtemps l'utilité d'une force qui existe partout et ne coûte que la peine d'être recueillie. Après les efforts qui ont été faits en Europe pour appliquer la force motrice de l'air aux appareils hydrauliques, efforts qui n'ont été couronnés jusqu'ici que de demi-succès, on n'a pas de peine à comprendre quel service on rendrait à l'agriculture du midi de l'Europe, si l'on pouvait lui procurer un mécanisme répondant bien au but qu'on se propose, mais simple dans sa structure et surtout économique, c'est-à-dire accessible au petit cultivateur.

De tous les appareils proposés dans ces dernières années pour utiliser la force du vent en hydraulique agricole, celui de M. Amédée Durand, qui a été de la part de M. Séguier l'objet d'un rapport favorable à l'Académie des sciences, paraît le seul véritablement recommandable ; mais ce mécanisme, excellent pour les agriculteurs qui opèrent en grand et qui peuvent se livrer à des dépenses considérables, est, par son prix élevé, tout à fait hors de la portée du simple paysan, c'est-à-dire de l'immense majorité des cultivateurs méridionaux. Il est d'un autre côté trop complexe, trop artistement construit, pour qu'on

puisse espérer que les habitants de nos campagnes l'exécutent de leurs propres mains. C'est là d'ailleurs le défaut de presque tous les instruments modernes, empruntés pour la plupart à l'Angleterre, et qui ne trouvent guère leur placement en France, en Espagne et en Italie que dans les fermes modèles, les salons du cercle agricole ou la galerie du musée provincial [1].

@

[1] *Recherches sur l'agriculture et l'horticulture des Chinois*, et sur les végétaux, les animaux et les procédés agricoles que l'on pourrait introduire avec avantage dans l'Europe occidentale et le nord de l'Afrique, suivies d'une analyse de la grande Encyclopédie Cheou-chi-thong-khao, par le baron Léon d'Hervey Saint-Denys, p. 35-63.

HORTICULTURE

@

« Si, continue M. le baron Léon d'Hervey, nous n'avons pas eu de grands éloges à donner à l'agriculture chinoise prise dans son ensemble, il n'en sera pas de même du jardinage, que les Chinois entendent admirablement, et dans lequel ils possèdent même certaines pratiques, certains secrets, pour mieux p.596 dire, que nos jardiniers auraient tout intérêt à leur emprunter. On pourrait écrire tout un volume sur cette branche de la culture chinoise...

Nulle part au monde on ne cultive mieux les plantes potagères qu'en Chine, comme nulle part aussi on n'en cultive un plus grand nombre d'espèces. Ici se montre dans tout son jour l'adresse du jardinier chinois qui, sur une parcelle de terre où chez nous un homme vivrait à peine, trouve le moyen de se nourrir avec sa famille, et quelquefois de s'enrichir, par la vente des produits de quatre ou cinq récoltes annuelles. C'est que le jardinier chinois pratique de temps immémorial l'art, comparativement nouveau chez nous, de forcer les légumes, c'est-à-dire d'en hâter le développement par la chaleur artificielle, comme aussi de les faire venir à contre-saison. On pourrait dire d'une manière générale, pour caractériser le jardinage à la Chine, qu'il vise à surmonter des difficultés, ou, si l'on veut, à faire des tours de force, ce qui est du reste tout à fait en harmonie avec les goûts des Chinois. Nous en citerons quelques exemples en parlant de leur jardinage d'ornement.

Cette supériorité des Chinois en horticulture n'a rien qui doive surprendre ; elle est le contre-poids, ou, pour mieux dire, la suite même de l'insuffisance de leur agriculture, qui les oblige à chercher dans le jardinage un complément indispensable aux substances alimentaires qu'elle leur fournit. L'homme ne

pourrait pas vivre exclusivement de riz ; mais il vivra s'il peut y ajouter les graines des légumineuses, qui compenseront par leur richesse en azote ce qui manque sous ce rapport à la céréale de prédilection du Céleste Empire.

D'un autre côté, le besoin impérieux de varier sa nourriture a conduit l'homme à multiplier le nombre des espèces auxquelles il demande ses aliments ; de là le grand nombre de végétaux cultivés dans les jardins, si on le compare avec celui des espèces simplement agricoles. Ces conditions ne sont point du reste les seules qui président au développement du jardinage ; il en est une plus décisive encore que celles qui naissent des besoins des individus isolés : c'est, pour l'horticulteur de profession, la nécessité de trouver un débouché rapide et assuré aux produits souvent très fugitifs de son industrie ; aussi pouvons-nous dire que, si le besoin de varier sa nourriture a fait créer les jardins, ce n'est qu'autour des villes que l'industrie horticole a pu se développer, puisque là seulement elle est assurée d'échanger ces produits contre de l'argent.

On est étonné lorsqu'on lit, dans les statistiques, le prodigieux développement du jardinage maraîcher autour de Paris. Il y a peu de personnes encore aujourd'hui, même parmi les plus éclairées, qui se doutent de l'importance qu'a prise en France cette partie de l'art agricole, probablement parce qu'elle s'exerce le plus souvent sur des espaces fort limités. Mais si les jardins sont généralement petits, ils rachètent leur exiguïté par leur nombre ; on les trouve partout, depuis le hameau, depuis la ferme isolée, presque toujours entourée de son *ouche*, comme on dit en Bourgogne, jusqu'au centre des villes les plus populeuses [1].

[1] *Recherches sur l'agriculture et l'horticulture des Chinois*, p. 114-117.

... Chez nous, dit encore M. Léon d'Hervey, on aime les fleurs ; chez les Chinois, on se passionne pour elles. Ce qui nous plaît dans un jardin, c'est la variété du coup d'œil, la richesse des couleurs, la beauté on la rareté des espèces ; pour les Chinois, chaque plante est l'objet d'un culte véritable, d'une espèce d'amour mystique, qui inspire à lui seul une grande partie de leurs poésies. Dans les romans, dans l'histoire, jusque dans les habitudes de leur vie privée, on trouve des exemples de cet amour naïf et passionné. De graves magistrats s'invitent mutuellement à venir admirer leurs pivoines et leurs chrysanthèmes. Il est même question, dans les monuments de la littérature chinoise, d'une sorte d'extase, que nos mœurs ne permettent guère de comprendre, et qui consiste à s'enivrer de la vue des plantes en cherchant à saisir, par une attention continue, les progrès de leur développement. Cette p.597 passion s'explique, du reste, chez un peuple étranger à toutes les préoccupations de la politique, et qui, placé comme un voyageur sur une route unie, entre un passé sans bornes et un horizon dont il n'aperçoit pas les limites, s'abandonne tout entier à la contemplation des objets qui l'entourent, en y mettant tout ce que son âme et son imagination peuvent avoir de forces vives et de poésie. Si nous citons ces curieux exemples, ce n'est assurément pas que nous songions à les importer chez nous ; nous voulons seulement donner une idée du degré d'expérience et d'habileté auquel un goût si prononcé, nous dirons presque si exalté, a dû nécessairement conduire les horticulteurs chinois.

On ne s'étonnera donc pas s'ils excellent dans l'art d'embellir les espèces rustiques, d'en faire doubler les fleurs, d'en modifier les couleurs et la forme primitive, tout comme d'en hâter la floraison. C'est ainsi qu'ils en sont venus tantôt à donner à des espèces naines un développement considérable,

tantôt à réduire aux plus chétives proportions des arbres ordinairement de grande taille ; on cite particulièrement des ormeaux dont ils ont fait des arbrisseaux de moins d'un mètre de hauteur, mais qui conservent toujours en petit leur ancien aspect.

Au reste, en voyant à la dernière exposition centrale d'horticulture des azaléas, des rhododendrums, des rosiers, des camélias en fleur de deux ou trois décimètres de haut, chacun a pu remarquer que le goût pour le rabougrissement des espèces se naturalisait insensiblement à Paris, de même que s'introduisit vers le milieu du dix-septième siècle celui de la taille des massifs de nos parcs, auxquels on se plut à donner des formes bizarres ou monumentales.

Longtemps avant le règne des jardins dits *à la française*, le même système d'ornementation était déjà en honneur à la Chine, et il est probable qu'il se maintiendra longtemps encore chez un peuple où les modes voient passer les générations, comme chez nous les générations voient passer les modes.

On conçoit sans peine que l'horticulture chinoise a dû nous fournir un nombre considérable de plantes ornementales. Les floriculteurs de profession n'ont pas besoin que nous les mentionnions ici, et d'ailleurs la liste en serait trop longue pour offrir de l'intérêt aux personnes qui ne s'occupent pas de jardinage. Nous nous bornerons à citer, parmi les espèces les plus répandues, ces pivoines en arbres (*pæonia meou tan*), d'un si splendide effet dans les massifs, lorsqu'elles sont couvertes de leurs grandes fleurs d'un rouge clair ; la reine-marguerite (*chrysanthemum sinense*), aujourd'hui si populaire, et toujours si belle et si recherchée, les hortensias roses et bleus ; la glycine de la Chine (glycine ou *wistaria sinensis*), dont les longues tiges sarmenteuses, le beau feuillage, et surtout les admirables

grappes d'un bleu tendre, sont au printemps le plus bel ornement des berceaux et des treillages de nos jardins. Mais, depuis l'introduction de ces espèces déjà anciennes et de mille autres que nous passons sous silence, l'Europe en a reçu un nombre considérable de nouvelles, et le répertoire des Chinois est loin encore d'être épuisé. Qu'on nous permette d'en citer quelques-unes dues aux recherches de M. Fortune, et qui par conséquent sont pour nous de date toute récente. Ce seront entre autres le *fortunea sinensis* (*platycarya strobilacea*, Sieb. et Zucc.), arbre d'ornement de la famille du noyer, et que l'on croit capable de résister aux hivers de la Grande-Bretagne ; le *plumbago larpentæ*, charmante plombaginée que le bleu vif de ses fleurs fait ranger avec raison parmi les plus brillantes acquisitions de pleine terre que l'horticulture européenne ait faites depuis plusieurs années ; le *weigelia rosea*, qui commence à se répandre dans les jardins de tous les amateurs, et qui, jusqu'à un certain point, rivalise d'éclat avec quelques azaléas ; la rose à fleurs d'anémone (*rosa anemoneflora*), déliée et grimpante comme la rose de Banks, qui est d'ailleurs du même pays, et qu'elle surpasse peut-être par la délicatesse de ses pétales d'un blanc de neige ; le *kum-kwat*, variété ornementale du *citrus japonica*, espèce rustique, qu'on s'attend à voir p.598 braver nos hivers les plus rigoureux, et qui permettra de cultiver à l'air libre une espèce de la famille des hespéridées presque jusqu'au centre de l'Europe ; le *statice Fortunei*, si remarquable par la couleur jaune de ses fleurs au milieu d'un groupe où elles sont généralement bleuâtres ou purpurines ; le *barbula sinensis*, l'*indigofera décora*, le *pterostigma grandiflora*, enfin l'*anemone japonica*,

production du sol chinois, malgré son nom qui semblerait la confiner au Japon, où en effet on la retrouve aussi [1].

Cultures particulières

Des cultures du thé, d'après les missionnaires et les voyageurs [2]

« Au Japon, dit Kæmpfer, on n'affecte aux plantations de thé [3] ni jardins ni enclos particuliers ; on les fait sur la lisière des champs de riz et de blé, pour que l'ombre projetée par les arbres ne nuise point aux moissons. On n'ensemence pas non plus les graines dans un ordre régulier et symétrique. De distance en distance, on creuse des trous dans lesquels on met six graines au moins et douze au plus, c'est-à-dire autant qu'en contiennent les capsules. Ce nombre est nécessaire parce que l'huile que renferment les graines les rend sujettes à se rancir promptement ; il en lève à peine un cinquième. Il arrive souvent que deux ou trois arbustes poussent ensemble et sont si étroitement entrelacés, qu'on croirait, au premier abord, qu'ils sortent de la même tige.

On ne donne généralement aucun soin aux jeunes plants ; seulement, quelques cultivateurs, plus industrieux, ont le bon sens d'extirper les mauvaises herbes qui croissent autour, de labourer la terre, et même de la fumer avec divers engrais. Les feuilles ne sont bonnes à cueillir que la troisième année, époque où elles sont abondantes et dans toute leur beauté. Au bout de sept ans environ, l'arbuste a atteint la hauteur d'un homme ; comme il croît ensuite très lentement et qu'il porte peu de feuilles, on le recèpe jusqu'au tronc. A la suite de cette opération, il pousse des rejetons plus vigoureux et en

---

[1] *Recherches sur l'agriculture et l'horticulture des Chinois*, p. 209-214.

[2] Les détails que je donne à ce sujet sont tirés d'un ouvrage intitulé *Monographie du thé*, et publié à Paris, en 1843, par M. J. G. Houssaye.

[3] En chinois, on désigne le thé par le mot *t'châ* ; dans le dialecte du Fŏ-kien, on l'appelle *thê*. Le nom de *thé* vient donc du dialecte populaire usité dans la province du Fŏ-kien, où cet arbuste est principalement cultivé.

plus grand nombre. On la diffère quelquefois jusqu'à ce que l'arbuste ait atteint l'âge de dix ans, mais toujours le cultivateur est largement indemnisé de ce sacrifice temporaire. Quant à la récolte et à la manipulation des feuilles elles se pratiquent comme à la Chine.

L'agriculture a été portée depuis des siècles, dans ce dernier empire, à un degré de perfection qui a émerveillé tous les Européens. A chaque pas, ils ont eu occasion d'admirer avec quel art, quelle persévérance, les Chinois savaient tirer parti du sol et du climat. Il n'est presque point de landes, point de bruyères sur leur vaste territoire qu'ils n'aient su utiliser. Le docteur Abel, attaché à l'ambassade de lord Amherst, en 1818, a publié une description des provinces qu'il traversa, et ce récit s'accorde parfaitement avec celui des personnes qui ont pénétré plus tard dans cette contrée. Il dit que partout il eut sous les yeux le magnifique spectacle de la puissance de l'homme sur la nature ; qu'à chaque pas se déroulèrent devant lui les preuves multipliées du caractère industrieux, tenace et laborieux des Chinois. Il vit sur sa route, tantôt des champs couverts de céréales et de plantes légumineuses, telles que riz, orge, millet, haricots, fèves, navets, pommes de terre ; tantôt des vergers de cotonniers, de mûriers, de cannes à sucre de camélias, d'*olea fragrans*, d'arbres à suif, de lauriers-camphre, de citronniers, d'orangers, etc., etc. Dans les intervalles des arbres étaient ensemencées des plantes utiles en médecine comme dans l'usage domestique. A coup sûr, rien ne doit être plus pittoresque qu'un paysage dont les productions sont si variées et offrent un si riche assortiment de couleurs p.599 bigarrées. Il suffit de l'avoir vu une fois, pour être convaincu de la vérité du proverbe s qui dit : qu'*un Chinois tient ses champs en meilleur état que sa maison.* Ses instruments aratoires, tels que charrue, herse, houe, etc., sont d'une construction aussi simple

qu'ingénieuse. Son système d'arrosage et d'irrigation est parfait ; les aqueducs, les canaux qui sillonnent leur territoire en tout sens, les puits artésiens, qui y sont connus depuis les temps les plus reculés, attestent des connaissances hydrauliques très étendues. Le plus petit cultivateur chinois a des machines pour distribuer de l'eau à volonté sur toutes les parties du territoire qu'il exploite. Un fermier anglais ou flamand ne saurait pas mieux que lui mettre à profit la moindre parcelle de terre et discerner le genre de production qui lui est le plus approprié. Par instinct et par habitude, il sait tenir compte des différences géologiques du sol, des diversités de climat et de température, des influences atmosphériques, etc.

Chez un peuple aussi avancé dans la pratique des arts agricoles, la culture du thé a dû être et a été effectivement portée à un degré incomparable de perfection. Quoique l'arbuste croisse spontanément dans plusieurs endroits, et que dans d'autres il serve de haie pour les champs, comme au Japon, il est des provinces de l'empire où l'on n'a épargné ni soins ni dépenses pour l'acclimater et en tirer les produits les plus exquis et les plus abondants. Les sortes de thés les plus connues des Européens viennent des provinces centrales et maritimes de la Chine, les plus belles et les plus fertiles de tout l'empire.

L'affluence de plus en plus grande des acheteurs étrangers a eu pour conséquence nécessaire d'en propager considérablement la culture en Chine. On l'élève aujourd'hui dans des localités où, il y a une trentaine d'années, il était inconnu ou complètement négligé. Les provinces du Fŏ-kien, du Kiang-nan, du Tche-kiang, du Kiang-si et du Kiang-sou en produisent la plus grande partie, et les Anglais prétendent que c'est le meilleur. Toutefois, celui qui se récolte aux environs de Péking est le plus estimé parmi les hautes classes

du pays. Les Russes achètent celui qui se cueille sur les confins de la Tartarie chinoise, et ce thé, d'une qualité réellement supérieure, est préféré dans le nord de l'Europe, et même en France, comme nous le verrons plus loin.

C'est du Fŏ-kien que vient la plus grande partie des thés consommés en Angleterre, en Hollande, en France et en Belgique. Le Fŏ-kien est séparé du reste de l'empire par une chaîne de montagnes qui l'entourent du côté des terres ; le reste est bordé de rochers escarpés dont les cimes vont en diminuant et se prolongent jusqu'à la mer comme les gradins d'un amphithéâtre. Quoique très montueux, le Fŏ-kien produit autant de thé que les plus fertiles vallées. Dans un district de cette province, qu'on appelle Kien-ning-fou, sont situées deux fermes qui ont acquis une grande célébrité par la supériorité de leurs produits provenant des monts Wou-y-chan, qui sont peuplés de temples et de couvents de bonzes. Les thés de cet endroit sont fort recherchés, quoique leur transport, qui se fait à dos d'homme, à cause de la rareté des bêtes de somme et du manque de routes praticables, entraîne de grandes dépenses. Ce district n'est éloigné de Canton que de 18 milles (environ 6 lieues) ; mais les fermes à thé sont situées à 300 milles dans l'intérieur des terres. Comme l'on a à traverser des montagnes, des ravins, des rivières et des canaux, il en résulte que le transport des thés peut durer des semaines et même des mois entiers. En général, la végétation du Fŏ-kien n'est point naturellement abondante ; le sol en est pauvre : le génie industrieux des habitants est seul parvenu à le rendre productif, à un tel point qu'on a réussi à y élever les fruits les plus rares et les plus savoureux.

Le Kiang-nan, qui a été récemment divisé en deux provinces, est une des contrées du globe que la nature s'est plu à combler de ses largesses. On assure que les habitants l'emportent beaucoup sur les autres Chinois, non

seulement sous le rapport de l'agriculture et de l'aptitude manufacturière, mais aussi pour les arts libéraux, les sciences et les lettres. Ce beau pays p.600 forme une plaine immense, entrecoupée de quelques collines et arrosée par un des plus grands fleuves de l'ancien continent, le Yang-tseu-kiang.

C'est là où se cultive et se prépare le song-lo. Le Tche-kiang est encore une province très agricole et une pépinière d'arbustes à thé. Le Kiang-si et le Kiang-sou sont tous deux renommés par la salubrité de leur climat, et la population y est employée presque exclusivement à élever et à torréfier le thé.

L'arbuste se plaît sur la pente des coteaux et dans le voisinage des eaux courantes. Le père Lecomte assure que le meilleur thé vient dans une terre pierreuse, la qualité moyenne dans un sable léger, et la qualité inférieure dans une terre jaune et glaise. Son confrère, le père Duhalde, affirme que cette plante affectionne une terre légère, blanchâtre, sablonneuse, mais non pierreuse. Tous deux s'accordent à reconnaître que le meilleur thé vient dans les endroits exposés au midi, opinion qui est entièrement partagée par M. J. F. Davis et par M. Bruce, déjà cités. Les observations de ces deux écrivains, revêtus l'un et l'autre d'un caractère officiel, qui ont visité plusieurs provinces de la Chine et qui ont expérimenté par eux-mêmes les cultures du thé, méritent la plus entière confiance. Dans son rapport, M. Bruce s'exprime en ces termes : « Je fais observer que le soleil exerce une action extrêmement puissante sur les feuilles de l'arbuste ; car, dès que les arbres qui servent à ombrager les jeunes plants ont été abattus, la feuille, qui alors était d'un vert foncé, devient rapidement jaunâtre et conserve cette couleur pendant quelques mois, au bout desquels elle reprend graduellement son ton vert et vigoureux ; les branches deviennent plus touffues, et

produisent des feuilles en beaucoup plus grand nombre que lorsqu'elles étaient à l'ombre... »

Le thé qui se fait avec les feuilles poussées à l'ombre est notablement inférieur à celui dont les feuilles ont réfléchi les rayons du soleil. Il est reconnu, 1° que ces dernières poussent plus rapidement, 2° et que celles des plans ombragés expriment, quand elles sont roulées, une liqueur très fluide tandis que les autres rendent un jus beaucoup plus visqueux.

Ce témoignage est imposant, et s'accorde pleinement avec ce que nous savons de l'action vivifiante du soleil sur la plus grande partie du règne végétal. Cependant, au premier abord, il semble être contredit par d'autres observations dont nous n'apprécions pas moins le caractère de sincérité. Mgr de Carpena, vicaire apostolique du Saint-Siège dans le Fŏ-kien, où il réside encore, a écrit une instruction manuscrite, concise mais substantielle, sur la manière dont on cultive le thé dans cette province. — Le terrain plat et élevé, dit-il, est le plus propice pour les arbres à the. Ce terrain doit être humide, mais non pas trop bourbeux ; solide, c'est-à-dire non mouvant. Quand sa surface serait couverte de sable, cela ne nuirait point aux arbres ; mais il ne doit pas être *pierreux*, parce que ces arbres redoutent la sécheresse. La meilleure qualité de terre est la rouge ou la pâle, comme l'appellent les Chinois. En un mot, ces arbres aiment les lieux humides, froids, élevés et exposés aux vents d'est. Il y a aussi au Fŏ-kien beaucoup de plantations dont le terrain n'est pas absolument plat ; mais parce que ce terrain est trop humide, quoique fertile d'ailleurs, les arbres à thé qui y croissent ne sont ni aussi touffus ni d'une aussi bonne qualité que ceux des lieux plats. Tous les endroits du Fŏ-kien qui réunissent les qualités énoncées plus haut sont plantés d'arbres à thé, principalement dans le district de King-ning.

Ces assertions, émanées d'une source aussi respectable, pour peu qu'on les pèse, n'infirment aucunement celles de MM. Davis et Bruce ; elles donnent seulement à comprendre que l'arbre à thé ne se plaît ni dans un sol trop aride, trop exposé à un soleil d'airain, ni dans un terrain trop visqueux et trop marécageux ; c'est la conclusion qu'avait déjà déduite le père Duhalde, en déclarant que cet arbuste n'aimait ni le soleil ardent ni une humidité prolongée, et qu'il était froid de sa nature. On sait, d'après les récits des voyageurs vivants, qu'il prospère en Chine p.601 dans des contrées froides, et que la neige ne lui fait aucun mal. Les Chinois estiment, suivant M. Bruce, que les sept dixièmes de la production totale de leur empire croissent dans les montagnes, et les trois autres dixièmes seulement dans les plaines. Le climat qui lui paraît le plus favorable est situé entre le 25° et le 33° de latitude, si on en juge par le succès de sa culture en Chine. Une température moyenne, telle est donc la condition indispensable de la bonne venue de cet arbuste. On a pu s'en assurer en France, où il réussit mieux dans le nord que dans le midi.

Suivant monseigneur de Carpena, la province du Fŏ-kien et celle du Kiang-si, dans la partie qui y confine, sont celles où existent les plus florissantes plantations de thé. Le terrain est soigneusement préparé ; on ne laisse ni herbes, ni broussailles, ni végétaux parasites. Après qu'il a été bien sarclé (et M. Bruce dit qu'on répète cette opération deux fois par an), on y fait des trous à deux mètres environ l'un de l'autre. M. Delamarre, missionnaire en Chine, dans une lettre communiquée au *Journal d'agriculture pratique* par M. l'abbé Voisin, directeur des missions étrangères, prétend que cette distance est seulement de 0, 05 m ; distance évidemment trop faible et qui aurait des inconvénients pour la croissance et la culture de l'arbuste non moins que pour la récolte des feuilles. Ces petites fosses doivent avoir, suivant monseigneur

de Carpena, 33 centimètres de profondeur ; elles n'en ont que 10, d'après M. Delamarre. Ici encore nous adoptons la première assertion comme la plus vraisemblable, d'autant mieux qu'elle est confirmée par le témoignage de M. Bruce. On jette dans chaque trou de six à dix graines qu'on couvre d'une poignée de fumier de brebis, de cheval ou de gros bétail, mêlé avec de la cendre et réduit en poussière ; puis on comble la fosse avec de la terre sans la fouler. Cette opération se fait, non dans le mois d'octobre, comme le prétend M. Delamarre, mais dans le mois de février, après les pluies, afin que le sol ne soit pas trop sec. Lorsque l'on sème sur couche pour transplanter ensuite, on a la précaution, en plantant chaque élève, de fouler la terre autour des racines, jusqu'à ce que la tige ait atteint la hauteur de 23 centimètres hors du sol. Quant à l'arbuste planté en pleine terre, on le ferait mourir en foulant la terre qui couvre ses racines et en sarclant les herbes qui croissent autour. On entrelace ordinairement des petites baguettes sur les fossés, afin de reconnaître les endroits ensemencés et en même temps les protéger contre les piétons et les bestiaux.

Les détails que donne M. Bruce, dans son rapport, coïncident parfaitement avec cette description.

MM. Bruce et de Carpena disent que les cultivateurs chinois n'empêchent pas directement le thé de croître ; mais comme ils en cueillent les feuilles trois ou quatre fois l'an, cette opération répétée suffit pour arrêter le développement de l'arbuste. Cette conséquence est rigoureusement conforme aux principes les plus élémentaires de la botanique ; cependant, il ne faut pas lui donner ici un sens trop absolu. Sans doute qu'une défoliation trop répétée est un obstacle à la croissance de l'arbre à thé ; mais le plus puissant consiste dans l'opération du recépage pratiqué par les Chinois ; ils ont même soin de forcer l'arbuste à se ramifier par la section

fréquente des branches supérieures. Suivant les mêmes auteurs, dans le Fŏ-kien et le Kiang-si, un plant de thé, lorsqu'il est bien entretenu, peut donner des feuilles pendant trente, quarante ans et plus ; ensuite on le recoupe au niveau du sol, afin que de la souche il s'élève de nouveaux rejetons : ce qui indique clairement que l'opération du recépage, au lieu d'être pratiquée dans ces deux provinces, comme ailleurs, de sept ans en sept ans, ou de dix ans en dix ans, ne l'est que beaucoup plus tard, en raison probablement d'une plus grande aptitude de terroir ou d'une culture plus savante.

Les arbres à thé se propagent généralement en transplantant les racines des individus trop vieux ou en employant la méthode de boutures, car les Chinois ignorent l'art de greffer ; toutefois il y a exception pour le Fŏ-kien, où on ne pratique que le semis. p.602

Dans cette dernière province, la plupart des champs à thé n'ont pas besoin d'être arrosés ; leur position inclinée permet d'y creuser facilement des rigoles et des tranchées ; mais dans cette contrée, comme dans d'autres, l'arrosage à bras ou par machines est de toute nécessité sur les hauteurs escarpées et les plateaux des montagnes ; il est même à présumer qu'on le pratique avec une sollicitude toute particulière dans les grandes exploitations.

La plupart des voyageurs qui ont écrit sur la Chine affirment que le fumage des plantations de thé n'est observé que par un petit nombre de cultivateurs. Sans infirmer leur témoignage, que nous croyons impartial, il est permis de ne l'appliquer, 1° qu'aux terrains plats, humides, riches en humus ; 2° qu'aux pauvres gens qui exploitent isolément leurs modestes propriétés sans avoir les moyens de l'amender, et qui en Chine, comme partout ailleurs, sont les plus nombreux. Mais le fumage est indispensable pour les champs situés sur le versant des montagnes, sur le flanc des

collines ; car, de l'aveu des mêmes écrivains, les inondations fréquentes occasionnées par les pluies y entraînent les terres végétales, qui y sont quelquefois si rares qu'elles laissent à nu les racines. Aussi les colons, pour réparer ces pertes ou suppléer à l'insuffisance du sol, sont-ils obligés de transporter dans leurs champs un engrais qu'ils tirent du lieu le plus voisin et qu'ils ont soin de choisir, autant qu'il leur est possible, analogue au terrain de leurs plantations. C'est à peu près la même méthode que suivent nos vignerons.

Le docteur anglais Falconer a conclu, d'après une étude approfondie des diverses localités où le thé se cultive en Chine, qu'il croît sous une température de 73° à 54° 5' Fahrenheit (22° cent. à 12°) ; qu'en été, la chaleur ne va pas au dessous de 80° (26° cent.), et qu'en hiver, le baromètre descend de 54° à 46° (12° 7' à 6° cent.) ; que la différence entre l'été et l'hiver sur les frontières du nord était de 59° (14° cent.) et sur celles du sud de 30° (1° cent. au-dessous de glace) ; que les endroits les plus propices au thé varient de température, année commune, de 54° à 64° (22° à 28° cent.) ; que la pluie tombe également dans tous les mois de l'année, et que l'humidité du climat est généralement modérée. Le docteur Abel, que nous avons déjà nommé, a fait un travail curieux sur la structure géologique des terrains où l'on cultive le thé. Ce travail s'accorde sur tous les points avec les observations de M. Falconer et celles des voyageurs qui ont exploré les provinces à thé de la Chine [1].

@

Classification des thés

« Le commerce, observe avec raison l'abbé Grosier, distingue plus de sortes de thés que la botanique n'en admet d'espèces réelles : l'âge ou le choix des feuilles, les préparations plus ou

[1] *Monographie du thé*, p. 47 et suiv.

moins recherchées qu'on leur donne, suffisent pour les faire distribuer en différentes classes sous des noms différents ; mais tous ces thés de qualités et de dénominations diverses peuvent provenir du même arbre. »

Aujourd'hui les Chinois eux-mêmes ne reconnaissent que deux espèces de thés, les *thés noirs* et les *thés verts*.

Nous croyons que la classification adoptée par M. Brigdman, dans son grand ouvrage, intitulé : *A Chinese chrestomathy in the Canton dialect*, est la plus exacte et la meilleure, sous tous les rapports ; c'est aussi la plus récente ; nous la suivrons donc, en y ajoutant les documents curieux que l'on trouve dans la *Monographie*.

Thés noirs

PEKOË (duvet blanc),
En chinois, *pĕ-hâo* ; dans le dialecte de Canton, *pak-ho*

« Le pekoë a la feuille très allongée, d'un noir argenté et couverte d'un léger duvet blanc et soyeux ; ses extrémités sont tachetées de noir, de gris et de blanc. Dans celui que l'on tire de Canton, on trouve souvent des petits bâtons venant de la tige des feuilles ; mais dans celui de Russie, dont les feuilles sont presque toutes argentées, il ne s'en rencontre pas. p.603

Ce thé est la première récolte de l'arbuste, lorsque les feuilles sont encore en bourgeons ; de là lui vient ce parfum si délicat que les Chinois augmentent encore en y mêlant quelques fleurs de l'*olea fragrans,* dont on trouve fréquemment des graines parmi le pekoë. Comme ce thé se torréfie très légèrement pour n'en point altérer le parfum, il est plus susceptible que tout autre de se détériorer par le voyage, l'humidité ou par le temps.

Son goût à l'infusion ressemble un peu à celui de la noisette fraîche. C'est le plus fin, le plus aromatisé et le plus cher des thés noirs.

En France, où l'usage du thé n'est encore répandu que parmi les classes aisées, le pekoë y est très connu, très apprécié, et notre marché est mieux approvisionné que celui de Londres pour les qualités qu'on y importe. Mais c'est la Russie surtout qui achète et consomme les premières sortes, dont elle va s'approvisionner à Kiakhta et à la célèbre foire de Nijni-Novogorod. Ces thés viennent tous des provinces septentrionales de la Chine, et sont expédiés par caravanes à travers la Tartarie chinoise. Soit en raison du mode de transport, du soin extrême qu'on apporte aux emballages, ou du sol où on les récolte, ils ont un parfum supérieur à ceux qui nous viennent de Canton ; aussi leur prix en Russie s'élève de 20 à 80 roubles la livre russe. Les Anglais n'emploient ce thé qu'en le mélangeant avec d'autres thés noirs, pour leur donner du parfum, et encore en mettent-ils fort peu.

ORANGE PEKOË
En chinois, *cháng-hiāng* (parfum supérieur)

Nous ne désignerons ce thé que par le nom (orange pekoë) qu'il porte sur les caisses qui viennent de Canton, et que les Anglais lui ont donné en raison, sans doute, de sa couleur, qui est d'un noir foncé mélangé de jaune orange. Il est très menu ; son odeur est agréable, quoiqu'elle ne paraisse pas naturelle, car on trouve parmi les feuilles beaucoup de petites graines semblables à celles de l'*olea fragrans*, dont cependant il n'a pas le parfum. On le boit rarement seul ; mais en le mélangeant avec du sou-chong, il lui donne de la force et produit une boisson assez agréable, mais un peu stimulante. Cette sorte n'est apportée sur nos marchés d'Europe que depuis dix à douze ans.

C'est ce thé qui, mélangé avec du congo, se vend à Londres sous la dénomination assez connue de *howqua mixture.*

Sa couleur à l'infusion est beaucoup moins transparente que celle du sou-chong.

PEKOË NOIR
En chinois, *hông-meï* (fleur de prunier rouge)

Cette sorte est fort rare sur notre marché, et surtout en bonne qualité ; la meilleure s'apporte en Angleterre. Sa feuille est inégale en grosseur ; elle est frisée à la manière de l'orange pekoë ; on y trouve quelques parcelles blanches, des petits bâtons et des pétioles rougeâtres.

Son arôme à l'infusion se rapproche du bon congo.

CONGO
En chinois, *kōng-foū* (travail)

Le congo, qui est presque inconnu sur notre marché, est de tous les thés noirs celui qui mérite le plus de fixer notre attention.

En Chine, où ses propriétés bienfaisantes sont avérées, il forme à lui seul la boisson journalière des habitants du pays ; en Angleterre, où le chiffre de la consommation du thé dépasse annuellement 30 millions de demi-kilogrammes, le congo y figure à lui seul pour plus des deux tiers, d'après les relevés officiels des importations de la Grande-Bretagne. Anciennement la Compagnie des Indes avait établi des primes pour les meilleurs lots qui lui étaient offerts ; mais depuis l'abandon de cet usage, on y importe souvent des qualités communes, qui cependant conservent leur goût de congo bien distinct. En Russie, où on lui a donné le nom si heureusement significatif de « *thé de famille* », on le trouve sur toutes les tables. Il y est certainement d'une qualité supérieure à celui qui nous p.604 vient de Canton, mais son prix est beaucoup plus élevé.

Le congo se récolte sur le même arbre qui a produit le pekoë, et se cueille immédiatement après lui ; seulement il faut que l'arbre ait atteint l'âge de six ans. Ses feuilles sont minces, courtes, plus petites que celles du sou-chong ; sa nuance est d'un noir grisâtre. C'est ainsi que le désignent les essayeurs experts de la Compagnie des Indes. Les qualités inférieures sont plus foncées.

Le congo superfin est plein d'arôme et de saveur ; son parfum a quelque analogie avec celui du pekoë ; aussi l'appelle-t-on souvent pekoë noir. Il est sans contredit un des plus sains et des plus agréables que produise l'arbuste à thé ; et je ne mets point en doute qu'on ne lui accorde chez nous la préférence qu'il a trouvée chez tant d'autres peuples, dès que nous aurons pu apprécier son mérite incontestable par un plus fréquent usage.

« Il donne à l'infusion un goût savoureux auquel se joint une sorte d'amertume agréable et presque impossible à décrire.

SOU-CHONG
En chinois, *siào-tchòng* (petite espèce)

Ce thé est fait avec les feuilles de l'arbuste qui a produit le pekoë et le congo ; mais c'est la seconde récolte et lorsqu'elles sont arrivées à leur maturité.

Le sou-chong jouit d'une grande réputation à la Chine. Sa feuille est un peu plus large que celle du congo ; elle est mince et tant soit peu concassée, ce qui dénote sa qualité, car les feuilles jeunes, tendres et bien torréfiées se brisent plus facilement que les autres. C'est le plus fort des thés noirs, et lorsqu'il est mêlé avec du pekoë, il forme une boisson d'un arôme exquis.

POU-CHONG
En chinois, *pāo-tchòng* (espèce à enveloppes)

Ce thé est supérieur au sou-chong et très estimé par les Chinois. Les feuilles en sont larges, longues et bien roulées ;

elles sont mélangées d'une assez grande quantité de pétioles. L'origine de son nom vient de ce qu'il s'apporte presque toujours en petits paquets enveloppés de papier d'un jaune clair ; ces paquets pèsent environ 200 grammes chacun.

L'arome de ce thé est très fin, suave et délicat. Il est fort léger, et il faut en mettre un peu plus que d'une autre sorte, si l'on veut obtenir une bonne infusion ; il donne à l'eau à peu près la même nuance que le sou-chong.

CAMPOY
En chinois, *kièn-péï* (choisi et séché au feu)

Il est rare sur notre marché, et surtout en bonne qualité. Cette sorte est formée des feuilles les plus délicates et les mieux choisies de la troisième récolte. Elles sont plus longues et plus épaisses que celles du sou-chong, auquel il ressemble beaucoup à l'infusion par sa couleur ; mais son goût est moins aromatique et plus faible ; c'est pour cette dernière raison qu'il est peu goûté des consommateurs. Cependant c'est un bon thé, quand il est bien choisi, et, en Angleterre, on l'ordonne comme boisson rafraîchissante.

THÉ BOHE ou THÉ BOU
En chinois, *wòu-y* ; dans le dialecte du Fŏ-kien, *bou-y*.

Autrefois tous les thés noirs étaient désignés sous ce nom, qui dérive de celui d'un district de la province du Fŏ-kièn, d'où on les tire principalement. Aujourd'hui cette sorte seule a conservé cette désignation. On peut la classer en deux espèces différentes : le bohé du Fŏ-kien et le bohé de Canton. Ce thé est le plus commun de ceux qui viennent en Europe ; cependant le bohé du Fŏ-kien est d'une qualité moins grossière que celui de Canton. Mais on n'importe guère que de ce dernier, en raison, sans doute, de son bas prix ; sa consommation, qui en Angleterre s'était généralisée parmi les basses classes, a tellement diminué d'année en année, qu'elle

disparaîtra probablement de ce marché, comme du nôtre, où il est presque inconnu. Les Chinois font entrer dans sa composition des feuilles de toutes sortes qu'ils préparent comme du vrai thé, et auxquelles ils mêlent une p.605 petite quantité de feuilles naturelles ; elles sont larges, plates, inégales, d'une couleur brun clair et verdâtre, toujours mêlées de poussière et de petits fragments de pétioles.

L'infusion a peu de force, encore moins de saveur, et parfois un goût de fumée ; elle laisse aussi une sorte de sédiment noir au fond de la tasse.

@

Thés verts

HYSON
En chinois, *hī-t'chūn* (printemps fortuné)

Cette étymologie est beaucoup plus juste et plus naturelle que celle qu'on lui a longtemps appliquée, en disant que son nom dérivait de celui d'un négociant de l'Inde qui, le premier, aurait apporté ce thé en Europe. C'est de tous les thés verts le plus généralement estimé, car la Compagnie des Indes a jusqu'à présent donné des primes pour les deux meilleurs lots choisis dans ceux qu'elle achète annuellement, de même qu'elle le faisait autrefois pour le congo ; et ce motif d'émulation a soutenu la qualité de ce thé, surtout à cause du renom qu'il donne aux négociants chinois qui obtiennent ces primes. C'est la première récolte du thé vert ; sa feuille est longue, étroite, charnue, bien tournée en spirale, d'un vert argenté, ou, pour mieux dire, couverte d'une sorte de fleur comparable à celle d'un fruit sur l'arbre. Ainsi ce thé ne doit pas être reluisant, comme le vendent quelques marchands qui lui donnent cette apparence factice en le frottant avec du talc pour qu'il soit plus flatteur à l'œil, ce qui ôte peu de chose à sa qualité,

mais ajoute beaucoup à son poids. L'hyson, en qualité supérieure, est ordinairement très lourd, quoique très sec et facile à briser. Il est très sensible à l'action de l'air ; il a du reste ceci de commun avec tous les thés verts. Cette espèce n'ayant pas, comme les noirs, subi de torréfaction prolongée, ils sont bien plus aptes que ces derniers à se détériorer par l'air, le temps ou l'humidité.

Il faut, pour en obtenir la saveur, le faire infuser longtemps ; alors sa feuille s'ouvre entièrement et devient très souple. Si elle restait crispée, le thé ne serait pas de bonne qualité. Il teint l'eau d'une nuance jaune citron limpide, et la parfume d'une odeur agréable. Son goût est, comme celui de tous les bons thés verts, un peu âcre lorsqu'on le prend seul.

Tous les thés verts, de même que les thés noirs, donnent à l'infusion cette même nuance plus ou moins foncée.

HYSON JUNIOR
En chinois, *yû-tsiên* (avant les pluies)

L'hyson junior est formé de petites feuilles très délicates qui se cueillent de bonne heure dans la saison, ainsi que son nom l'indique : « avant les pluies ». Cette récolte est peu abondante, et rend ce thé trop rare pour l'avoir naturel, surtout depuis quelques années, où les Américains en ont fait de si fortes demandes, que, ne pouvant y satisfaire loyalement, les Chinois coupèrent les feuilles d'autres thés, et les passèrent à travers des tamis de certaine dimension, pour remplir d'une manière quelconque les commandes qui leur étaient faites. Les inspecteurs de la Compagnie des Indes s'aperçurent de la fraude, et n'en expédièrent pas une seule caisse en Angleterre. Quand ce thé est naturel, la feuille est très petite, délicate, bien crispée, d'un vert jaunâtre, et d'un parfum très doux ressemblant un peu à la violette.

HYSON TCHOU-LÂN
(fleur perlée du hyson)

C'est encore une variété du hyson de première qualité ; sa feuille est la même, mais son arôme diffère entièrement des autres sortes. On assure que, « pour lui donner ce goût suave, on y mêle des fleurs de l'*olea fragrans*. » Mais comme nous avons vu plus haut que cette fleur sert à parfumer le pekoë, dont le goût est tout à fait différent, il est probable que c'est le mode de préparation dont on se sert qui lui donne ce parfum ; toutefois ce moyen nous est inconnu. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'hyson tchŏu-lân est un thé qui se prépare pour quelques marchés seulement, car on est obligé de le commander une année à l'avance pour en obtenir de véritable. Son goût a peu d'analogie avec les autres thés verts, p.606 en raison du parfum étrange qui y domine.

REBUT DE HYSON
En chinois, *p'hî-t'châ* (thé de rebut)

En préparant le hyson, on en retire toutes les feuilles jaunes, communes, et qui ne sont pas roulées, pour former le *p'hî-t'châ*, qui se vend très bon marché, et se consomme dans les ports de mer par les matelots et les gens des classes laborieuses. Son goût est un peu ferrugineux.

POUDRE A CANON
En chinois, *tchōu-t'châ* (thé perlé)

Ce thé n'est autre chose que le hyson soigneusement trié et formé des feuilles les mieux roulées en petites boules très serrées. Ce triage se fait en le torréfiant, et l'on voit que ce sont les feuilles les plus fines et les plus petites qui se roulent le mieux et le plus promptement. Leur choix forme cette sorte de graine ronde qui lui a valu le nom de « petites perles de thé ».

Il a donc plus de parfum que le hyson, et renferme une substance plus active, parce que, la feuille étant plus fortement roulée, le suc qu'elle contient se comprime davantage et se conserve mieux que dans les autres thés verts, qui ne sont roulés qu'en longueur seulement. Ce thé est très lourd, d'un vert un peu plus foncé que le hyson, et ses globules doivent être très réguliers et sans poussière, car ce thé se concasse moins facilement que le hyson.

Il faut qu'il infuse longtemps pour déployer ses feuilles, et il donne à l'eau une belle teinte d'un vert doré.

IMPÉRIAL
En chinois, *tá-tchoū* (grosses perles)

Cette sorte se forme, comme la *poudre à canon*, du triage de l'hyson, et se fait de la même manière ; seulement les grains en sont beaucoup plus gros, parce que les feuilles sont plus larges ; mais elles doivent être roulées en boules aussi serrées et aussi dures. Elles sont d'un vert argenté, et contiennent un principe moins actif que la *poudre à canon*.

Kæmpfer dit seulement que le thé impérial préparé pour l'exportation se cueille en février, quand les feuilles sont en bourgeons, et que le meilleur croît sur les montagnes.

Mais comme cette récolte ne serait pas assez abondante pour fournir aux demandes des deux continents, le thé qui vient sous le nom d'*impérial* n'est autre que celui que nous indiquons ici. Il réclame une infusion aussi longue que la *poudre à canon*.

TONKAY
En chinois, *thùn-khī* ;
dans le dialecte de Canton, *t'un-k'ai* (nom d'une vallée)

Cette sorte est moins commune que le *p'hî-t'châ*, quoiqu'elle se compose aussi du second triage de l'hyson ; mais en général les feuilles sont larges, jaunâtres, mal roulées, car

on apporte peu de soin à leur préparation ; en un mot, c'est le bohé des thés verts. Cependant il forme plus des deux tiers des importations de thé vert de la Grande-Bretagne, parce qu'en raison de son bas prix les détaillants le mêlent avec d'autres thés verts. Son infusion est d'une couleur brun clair tirant sur le jaune terne, et elle a souvent un léger goût de poisson [1].

@

Nouveaux renseignements sur la culture des arbres à cire,

extraits des auteurs chinois par M. Stanislas Julien, de l'Institut.

« Les Chinois élèvent les *insectes à cire* sur trois sortes d'arbres, dont deux sont bien connus en Europe. Ce sont le *niu-tching* (*rhus succedaneum*, suivant M. Adolphe Brongniart), le *tong-tsing* (*ligustrum glabrum*, suivant Abel-Rémusat, *Notice des manuscrits*, tome XI, p. 274, n° 23 ; cf. Thunberg, *Flora japonica*, p. 17 ; Kæmpfer, *Amœn. ex*., 896 et 777, aux mots *Ibutta* et *Inbeta*), et le *choui-kin* ou *kin* des lieux humides, qui paraît être de la même famille que le *mou-kin*, ou *kin* arborescent (*hibiscus syriacus*, Abel-Rémusat, *loco citato*, n° 41 ; cf. Kæmpfer, *Amœn. ex*., p. 444, au mot *Mokksei*, et *Flora japonica*, p. 272). p.607

Arbre niu-tching

(Extrait de l'ouvrage intitilé : Cheou-chi-thong-khao)

« Cet arbre s'appelle *niu-tching* (littéralement *vierge-pur*) ; on le nomme encore *tching-mŏu* (*pur-arbre*) et *la-chou* (*cire-arbre*). Li-chi-tchin (auteur d'un grand traité de botanique médicale) dit : Cet arbre brave le froid le plus rigoureux et reste toujours vert, c'est pourquoi on l'a appelé *niu-tching* (mot-à-mot, *vierge-pur*), comme pour le comparer à une vierge ou à une femme qui garde la chasteté. Dans ces derniers temps, on a commencé à y

[1] Pour les articles qui précèdent, voyez la *Monographie du thé*, p. 130 à 143.

placer les insectes appelés *la-tchong* (cire-insectes), ou insectes qui produisent la cire. Cet arbre s'appelle aussi *tong-tsing* (*hiver-vert*). On lui a donné le même nom qu'à l'arbre *tong-tsing* (*ligustrum glabrum*), qui est d'une espèce différente, quoique appartenant à la même famille.

Tous deux naissent de graines et poussent avec une grande facilité. L'arbre *niu-tching* a des feuilles épaisses, molles et allongées. Leur surface est verte, et l'envers est d'une teinte pâle. Elles sont longues de quatre à cinq pouces, et sont extrêmement touffues. Dans le cinquième mois (juin), cet arbre donne une grande quantité de petites fleurs bleues et blanches. Dans le neuvième mois (octobre), les fruits sont formés. Ils ressemblent aux petits fruits appelés *nieou-li-tse*. Ils sont disposés en grappes tellement nombreuses, que l'arbre en est rempli. Avant d'être mûrs, ils sont verts ; à leur maturité, ils sont de couleur violette. L'écorce de l'arbre est blanche et onctueuse.

Arbre tong-tsing

Le *tong-tsing* (*ligustrum glabrum*) s'appelle encore *chouï-tong-tsing* (eau-hiver-vert), c'est-à-dire le tong-tsing qui croît dans les lieux humides. Quelques auteurs l'appellent le tong-tsing à petites feuilles. Cet arbre ressemble au *keou-kou-tseu* (*ilex aquifolium*, cf. Kæmpfer, *Amœn. ex*., 781), mais il est plus touffu. Son tronc devient tellement gros, qu'il faut quelquefois deux personnes pour l'embrasser. Il s'élève jusqu'à environ dix pieds. Les fibres de son bois sont blanches et déliées. Il est dur, lourd et susceptible d'un beau poli. Ses feuilles ressemblent à celles de l'arbre *lou-tseu* (*cratægus bibas*, Loureiro, *Flor. coch*., p. 391), mais elles sont plus petites. Elles ressemblent encore à celles de l'arbre *tchun* (frêne), mais elles sont aussi plus petites. Elles sont minces, étroites, arrondies à leur extrémité, brillantes et propres à teindre en rouge. On cuit

dans l'eau les jeunes pousses de cet arbre, on les fait tremper ensuite pour enlever leur amertume, on les lave avec soin, et on les assaisonne pour les manger.

Cet arbre fleurit dans le cinquième mois (juin) ; ses fleurs sont blanches, et ses graines ont la grosseur des *teou* (*dolichos*). Leur couleur est rouge. On peut déposer sur cet arbre, aussi bien que sur l'arbre *niu-tching*, les insectes qui produisent de la cire.

Arbre choui-kin

« Les feuilles de l'arbre *choui-kin* ressemblent à celles du niu-tching, mais leurs côtés sont dentés en scie ; elles naissent cinq par cinq. Cet arbre ne donne pas de fleurs. C'est certainement l'arbre que Li-chi-tchin appelle *niu-la-chou* ou l'*arbre femelle qui produit la cire*.

Dans le pays de Chou (qui dépend de la province du Sse-tchouen), il y a un autre arbre sur lequel on place les insectes à cire, et qu'on appelle *tcha-la.* Ses feuilles ressemblent à celles de la plante kio (*chrysanthemum indicum*). Il croît encore plus rapidement que cette plante. Dès que l'arbre tcha-la (littéralement, *appliquer-cire*) a un an, on peut y placer les insectes à cire. Au bout de trois ou quatre ans, son tronc est gros comme une tasse à mettre du vin ; mais bientôt il dépérit, et l'on ne peut ainsi en obtenir de la cire que pendant fort peu de temps. Cet arbre est d'une espèce différente du choui-kin. Il pousse rapidement, même lorsqu'on y applique des insectes à cire ; mais il a de la peine à devenir un gros arbre. Dans le pays de Chou, on élève peu d'insectes à cire sur l'arbre niu-tching (*rhus succedaneum*). Le plus grand nombre vit sur l'arbre appelé *tcha-la*. C'est pourquoi on doit p.608 préférer l'espèce d'arbre du pays de Chou (c'est-à-dire l'arbre tcha-la).

Culture de l'arbre niu-tching

(Extrait de l'ouvrage intitulé : *Pien-min-thou*)

On sème les graines dans le dernier mois de l'année. Les premiers jets paraissent au printemps. L'année suivante, on le transplante dans le quatrième mois (avril). Lorsqu'il a atteint la hauteur d'environ sept pieds, on peut y appliquer les insectes à cire (*la-tchong*). On plante les arbres niu-tching à peu près de la même manière que les mûriers. On les dispose en lignes longitudinales et transversales, en laissant entre eux la distance d'environ un *tchang* (dix pieds). Alors l'arbre grandit et acquiert de la force. Il faut entourer les racines d'excellent fumier, et labourer tout autour de l'arbre une fois par an. S'il y pousse des herbes, il faut les ôter avec le sarcloir ou la bêche. Par ce moyen les branches deviendront vigoureuses, et l'on récoltera une grande quantité de cire.

Cire d'arbre

(Extrait de l'ouvrage intitulé : *Nong-tching-thsiouen-chou*)

Avant les dynasties des Thang et des Song (du VIIe au VIIIe siècle de notre ère), la cire blanche dont l'on se servait pour faire des bougies était produite par les abeilles. La cire blanche produite par les insectes appelés *la-tchong*, ou *insectes à cire*, n'a commencé à être connue que depuis la dynastie des Youên ou empereurs mongols, c'est-à-dire au milieu du XIIIe siècle. Maintenant elle est devenue d'un usage général. On en récolte dans les provinces du Sse-tchouen, du Hou-kouang, du Yun-nan et du Fŏ-kien, ainsi que dans les districts situés au sud-est des monts Meï-ling, etc. ; mais la cire d'arbre du Sse-tchouen et du Yun-nan est la plus estimée.

Même ouvrage

Siu-kouang-ki (auteur de l'ouvrage précédent) ajoute : L'arbre niu-tching donne de la cire blanche. C'est un fait qui

ne se trouve consigné dans aucun ouvrage historique antérieur à la dynastie actuelle (il vivait sous les Ming, au commencement du XVIIe siècle). Maintenant cette cire abonde dans les provinces de l'est et du sud de la Chine. Précédemment j'avais conçu des doutes à ce sujet : je ne pouvais croire que cette cire n'eût pas été connue des anciens, et je supposais que leur silence tenait uniquement à ce qu'ils n'avaient pas eu le temps de faire une excursion lointaine pour le vérifier par eux-mêmes. Mais j'ai vu des habitants de l'arrondissement de Wou-tcheou qui m'ont appris que c'était seulement depuis vingt ans qu'ils élevaient des insectes à cire. Dans l'arrondissement de Ou-hing, les cultivateurs me racontèrent que cet usage ne datait que d'une dizaine d'années. Dans mon pays même, on ne le connaissait pas non plus avant les cinq années qui viennent de s'écouler. Dans l'année *keng-siu* (en 1610), j'ai commencé à planter une centaine de pieds de niu-tching, et j'ai obtenu de la cire en suivant la méthode usitée aujourd'hui. Dans le village que j'habite, on voit aussi beaucoup d'insectes à cire (la-tchong) qui naissent d'eux-mêmes. La moitié des insectes qu'on place ici sur les arbres est prise dans l'arrondissement de Ou-hing ; l'autre moitié se compose d'insectes indigènes. Les gens du pays assurent que ces derniers sont préférables. Il résulte de ce qui précède que ce produit était inconnu des anciens. J'aurais eu le droit de rejeter un fait aussi extraordinaire, si je ne l'avais pas vérifié de mes propres yeux.

Récolte et épuration de la cire d'arbre
(Extrait de l'ouvrage intitulé : *Song-chi-thsa-pou*)

L'arbre tong-tsing peut venir de graine. Dès qu'il est dans toute sa force, il convient d'y placer dans le cinquième mois les insectes à cire qui y trouvent leur nourriture. Dans le septième mois (août), on récolte la cire, li ne faut pas la recueillir entièrement. Si l'on en laisse une certaine quantité,

l'année suivante, dans le quatrième mois, on en verra sortir de nouveaux insectes à cire.

Lorsqu'on a recueilli la cire, on la fait d'abord sécher au soleil. Puis on couvre avec une toile l'ouverture d'un vase de terre, et l'on dépose la cire sur p.609 cette toile. Ensuite on place ce vase dans un chaudron de métal rempli d'eau bouillante. Bientôt la cire se fond et tombe dans le vase de terre. Elle se condense, se durcit, et offre une parfaite blancheur. Dès ce moment, elle est propre à faire des bougies. Quant aux parties les plus grossières, on les met dans un sac de soie que l'on jette dans l'huile bouillante. La cire pure se fond entièrement et se combine avec l'huile. On peut l'employer immédiatement à fabriquer des bougies.

Lorsqu'on a élevé pendant trois ans sur un arbre des insectes à cire, il convient de le laisser reposer pendant trois ans.

L'arbre *choui-tong-tsing* (le tong-tsing des lieux humides), qui a de petites feuilles, est très avantageux pour l'élève des insectes à cire.

Même ouvrage

Dans les pays de Pa et de Chou (qui dépendent de la province du Sse-tchouen), on ne sème les graines de cet arbre (tong-tsing) qu'après les avoir fait tremper dans l'eau de riz pendant une dizaine de jours, et en avoir ôté la capsule (le péricarpe). Après une première éducation, on coupe l'arbre près du collet, et l'on y applique de nouveau les insectes lorsqu'il a poussé des jets vigoureux. Lorsqu'un arbre a nourri ces insectes pendant une année, on le laisse reposer l'année suivante. Pour recueillir la cire, il est nécessaire de couper toutes les branches de l'arbre. On n'y doit laisser aucuns vieux rameaux, c'est-à-dire aucun des rameaux qui ont nourri des insectes à cire.

(Extrait d'un ouvrage intitulé : *Pen-thsao-loui-pièn*)

La cire blanche d'insectes ne ressemble point à la cire blanche des abeilles. Elle est produite par de petits insectes qui se nourrissent du suc de l'arbre tong-tsing (*ligustrum glabrum*) et longtemps après le convertissent en une sorte de graisse blanche qui se répand et s'agglutine sur les branches de l'arbre. Il y a des personnes qui s'imaginent faussement que cette matière est une déjection de l'insecte.

Quand l'automne est venu, on l'enlève en raclant, on la fait bouillir dans l'eau, et on la passe dans un filtre d'étoffe.

Ensuite on la met dans l'eau froide, où elle se fige et forme une masse solide. Si on la brise, elle présente des veines brillantes et diaphanes comme la pierre blanche appelée *chi-kao* (stéatite). Si on la mêle à une certaine quantité d'huile, elle fournit des bougies qui sont bien supérieures à celles de cire d'abeilles.

Observation. Suivant Siu-kouang-ki, les bougies faites avec la cire pure d'*insectes à cire* sont dix fois plus avantageuses que les bougies ordinaires.

Si l'on y mêle un centième d'huile, elles ne coulent pas. C'est pourquoi cette espèce de bougie est devenue d'un usage général. Les arbres à cire se cultivent en grand nombre sans nuire aucunement à l'agriculture.

Insectes à cire

(Extrait du Pen-thsao-kang-mou)

Les insectes à cire sont d'abord gros comme des lentes. Après l'époque appelée *mang-tchong* (après le 5 juin), ils grimpent aux branches de l'arbre, se nourrissent de son suc et laissent échapper une sorte de salive. Cette liqueur s'attache aux branches, et se change en une graisse blanche qui se condense et forme la cire d'arbre. Elle a l'apparence du givre. Après l'époque appelée *tchou-chou* (après le 23 août), on

l'enlève en raclant, et on l'appelle alors *la-tcha*, c'est-à-dire *sédiment de cire*.

Après l'époque appelée *pe-lou* (après le 7 septembre), cette cire se trouve agglutinée si fortement à l'arbre, qu'il serait fort difficile de l'enlever. On fait fondre cette matière, et on la purifie en la passant dans une sorte de filtre en étoffe. Quelques personnes la liquéfient à la vapeur et la font découler dans un vase. Lorsqu'elle est figée et réunie en masse, elle forme ce qu'on appelle la *cire d'arbre*.

Quand les insectes sont petits (c'est- à-dire viennent de naître), ils sont de couleur blanche. Lorsqu'ils ont produit de la cire et qu'ils ont atteint leur *vieillesse*, leur couleur est rouge et noire. Ils se rapprochent entre eux, et p.610 s'attachent par paquets aux branches des arbres. Dans le commencement, ils sont gros comme des grains de millet et de riz ; dès que le printemps est venu, ils croissent peu à peu et deviennent gros comme des œufs de poule. Ils sont de couleur violette et rouge. Ils se tiennent par grappes et enveloppent les branches ; on dirait que ce sont les fruits de l'arbre.

Lorsque cet insecte est sur le point de pondre, il se forme une coque (littéralement une *maison*) qui ressemble aux loges des mantes qu'on voit sur les mûriers. Cette coque s'appelle communément *la-tchong* (*cire-graine*), ou *la-tseu* (*cire-fils*). L'intérieur est rempli d'œufs blancs qui ressemblent à de petites lentes. On les trouve réunis par paquets qui en renferment plusieurs centaines. A l'époque appelée *li-hia* (le 6 de mai), on recueille ces œufs, on les enveloppe dans des feuilles de gingembre, et on les suspend à différentes distances aux branches de l'*arbre à cire*.

Après l'époque appelée *mang-tchong* (après le 5 de juin), les œufs éclosent et les enveloppes s'ouvrent. Les insectes à cire sortent en rampant et se cachent d'abord sous les feuilles ; ensuite ils grimpent aux branches, s'y installent et travaillent

à la cire. Il faut nettoyer avec soin la terre qui se trouve au pied de l'arbre, et empêcher que les fourmis ne mangent les œufs des insectes à cire [1].

@

Renseignements sur la plante textile tchou-ma (*urtica nivea*),
extraits des livres chinois et communiqués à l'Académie des sciences par M. Stan. Julien

Culture du tchou-ma (*urtica nivea*)
(Traité impérial d'agriculture chinoise, liv. 78 fol. 3.)

Pour semer le tchou-ma dans le troisième ou le quatrième mois, on choisit de préférence une terre sablonneuse et légère. On le sème dans un jardin ; si l'on n'a pas de jardin, on peut adopter un terrain situé près d'une rivière ou d'un puits. On bêche la terre une ou deux fois ; ensuite, on forme des plates-bandes larges d'un pied et longues de quatre pieds ; après quoi, on bêche encore une fois. On tasse la terre superficiellement, soit avec le pied, soit avec le dos de la bêche, et lorsqu'elle est un peu ferme, on l'égalise avec un râteau. La nuit suivante, on arrose les plates-bandes, et le lendemain, avec un râteau à petites dents, on relève la terre, puis on la nivelle de nouveau.

Ensuite, on prend un demi-*ching* (260 centilitres) de terre humide et un *ho* (52 centilitres) de graines, et on les mêle ensemble. Avec un *ho* de graines, on peut ensemencer six à sept plates-bandes. Après avoir semé, il n'est pas nécessaire de recouvrir les graines de terre, car si on le faisait, elles ne germeraient pas.

On prend quatre bâtons, dont l'extrémité inférieure est taillée en pointe, et on les enfonce en terre en les alignant, deux d'un côté de la plate-bande et deux de l'autre ; l'on s'en sert

[1] Voy. les Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences, par MM. les secrétaires perpétuels, 1er semestre 1840, n° 15, 13 avril.

pour appuyer une sorte de petit toit de deux ou trois pieds de haut, que l'on recouvre d'une natte mince.

« Dans le cinquième ou le sixième mois, lorsque la chaleur du soleil est devenue forte, on recouvre cette légère natte d'un paillasson épais. Si l'on ne prenait pas cette précaution, les germes de la plante seraient détruits par la chaleur.

Avant que la plante ne germe, ou lorsque les premiers germes commencent à paraître, il ne faut pas arroser. A l'aide d'un balai trempé dans l'eau, on mouille le toit de nattes, de manière à tenir humide la terre qu'il recouvre. Chaque nuit, on enlève les nattes, afin que les jeunes pousses reçoivent la rosée.

Dès que les premiers germes ont paru, si l'on voit des herbes parasites, il faut les arracher immédiatement. Lorsque la plante a acquis deux ou trois doigts de hauteur, le toit n'est plus nécessaire. Si la terre est un peu sèche, on l'arrose légèrement jusqu'à la profondeur de trois pouces.

On choisit alors une terre un peu forte, et l'on forme d'autres plates-bandes pour y établir les jeunes plants. La nuit suivante, on arrose les p.611 premières plates-bandes où sont encore les jeunes sujets ; puis le lendemain matin, on arrose les nouvelles plates-bandes qui les attendent. On les enlève avec la bêche, en conservant une petite motte de terre autour de chaque pied, et on les transplante (on les repique) à la distance de quatre pouces les uns des autres. On bine fréquemment.

Au bout de trois à cinq jours, on arrose une fois ; puis, au bout de dix jours, de quinze jours et de vingt jours, on arrose encore.

Après le dixième mois, on les recouvre d'un pied de fumier frais de bœuf, d'âne ou de cheval.

Même sujet
(Extrait du Traité général d'agriculture, intitulé : *Nong-tching-thsiouen-chou*)

Lorsqu'on cultive le tchou-ma (*urtica nivea*) pour la première fois, l'on se sert de graines. Après qu'il est venu de semis, les anciennes racines donnent spontanément de nouveaux jets. Au bout de quelques années, les racines se croisent et s'entrelacent, et il faut séparer les tiges et les replanter.

Aujourd'hui, dans le pays de *An-king* et de *Kien-ning*, beaucoup de personnes détachent avec un couteau des portions de racines et les replantent. Ceux qui n'ont pas pu se procurer de la graine imitent aussi le procédé usité pour obtenir des plants de mûriers provenant des marcottes. Les résultats de cette pratique sont extrêmement rapides.

Mais dans les pays où il n'existe pas de racines de tchou-ma, et où il serait difficile d'en faire venir de loin, il convient de recourir à la graine.

Dès que les jeunes plants ont quelques pouces de hauteur, on les arrose avec de l'eau mêlée par moitié de jus de fumier. Après avoir coupé les tiges, il faut arroser immédiatement ; mais cet arrosage doit avoir lieu la nuit ou par un temps couvert ; car si l'on arrosait en plein soleil, la plante se rouillerait. Il faut bien se garder de faire usage du fumier de porc.

Le tchou-ma peut être planté tous les mois ; mais il faut que ce soit dans un terrain humide.

@

Transplantation et multiplication du tchou-ma
(Traité impérial d'agriculture, liv. 78, fol. 5.)

Lorsque les touffes du tchou-ma sont très fournies, on creuse la terre tout autour, et l'on en détache les nouveaux pieds, que l'on transplante ailleurs. Alors le pied principal végète avec plus de vigueur. Au bout de quatre ou cinq ans, les pieds

anciens se trouvant extrêmement fournis, on les divise et on les replante sur d'autres plates-bandes.

Quelques personnes se contentent d'abaisser les longues tiges, et obtiennent des marcottes par le procédé ordinaire.

Quand une plate-bande est trop garnie, on en établit une nouvelle qui est bientôt suivie de plusieurs autres. De cette manière, les plants se multiplient à l'infini.

On choisit d'avance une terre grasse qui a été bien labourée en automne, et on la fume avec du fumier fin. Le printemps suivant, on transplante. La meilleure époque est celle où la végétation commence ; la seconde époque (sous le rapport de la convenance) est celle où les nouvelles pousses paraissent ; la troisième époque (c'est- à-dire la moins convenable) est celle où les tiges sont déjà grandes.

On espace les nouveaux plants d'un pied et demi, et quand ils ont été bien entourés de terre, on les arrose.

En été et en automne, il faut profiter du moment où la terre vient d'être humectée par la pluie. On peut aussi transplanter les jeunes tiges dans des lieux voisins, mais il est essentiel de conserver une motte de terre autour de chaque pied.

Même sujet

Pour multiplier les plants de tchou-ma, on sépare avec un couteau des portions de racines de trois ou quatre doigts de longueur, et ou les couche par deux ou trois dans de petites fosses éloignées l'une de l'autre d'un pied et demi. On les entoure de bonne terre et l'on arrose ; on renouvelle cette irrigation trois ou cinq jours après. Quand les nouvelles tiges ont acquis une p.612 certaine élévation, on bine fréquemment.

Si la terre est sèche, on arrose. S'il s'agit de transporter ces plants au loin, il faut que la racine conserve sa terre

première, bien enveloppée de feuilles de roseau. On les enferme, en outre, dans une natte pliée de manière à les préserver de l'air et de la lumière. On peut alors les transplanter, en toute sécurité, à une distance de plusieurs centaines de lis (dizaines de lieues).

La première année, quand la plante a atteint la hauteur d'un pied, on fait une récolte ; on en fait une autre la seconde année. Les fibres des tiges coupées sont bonnes à filer.

Chaque année, dans le dixième mois, avant de couper les rejetons qui dépassent la racine, on couvre la terre d'une couche épaisse de fumier de bœuf ou de cheval. Dans le second mois, on enlève le fumier avec un râteau, afin que les nouveaux sujets puissent sortir librement. Au bout de trois ans, les racines se trouvent extrêmement fournies ; si l'on ne transportait pas une partie des plants qui viennent en touffes serrées, ils s'étoufferaient les uns les autres.

@

Récolte du tchou-ma

Chaque année, l'on peut faire trois récoltes. A l'époque où l'on coupe les tiges, il faut que les petits rejetons qui sortent du pied de la racine aient environ un demi-pouce de haut. Dès que les grandes tiges sont coupées, les rejetons poussent avec plus de vigueur, et donnent bientôt une seconde récolte. Si les jeunes pousses étaient trop hautes, il ne faudrait pas couper les grandes tiges ; mais les rejetons ne pourraient prospérer et nuiraient au développement de ces grandes tiges.

Vers le commencement du cinquième mois, on fait une première récolte ; une deuxième au milieu du sixième mois ou au commencement du septième mois ; enfin, une troisième au milieu du huitième mois ou au commencement du neuvième mois. Les tiges de la deuxième récolte croissent plus rapidement que les autres ; leur qualité est infiniment préférable.

Après la récolte, on couvre de fumier les pieds de tchou-ma, et l'on arrose immédiatement ; il faut bien se garder d'arroser en plein soleil.

Teillage des filaments du tchou-ma

Lorsque la récolte des tiges est finie, on prend un couteau de bambou, ou un couteau de fer, et on les fend à partir de l'extrémité. On enlève d'abord l'écorce, puis, avec le couteau, on ratisse la couche inférieure qui est blanche et recouverte d'une pellicule ridée qui se détache d'elle-même. On trouve alors les fibres intérieures ; on les détache et on les amollit dans de l'eau bouillante. Si l'on teille le tchou-ma en hiver, on fait tremper d'avance les tiges dans de l'eau tiède ; ce qui les rend plus faciles à fendre.

La première couche du tchou-ma est grossière et dure, et n'est bonne qu'à faire de l'étoffe commune ; la deuxième est un peu plus souple et plus fine ; la plus estimée est la troisième couche, qui sert à fabriquer une étoffe extrêmement fine et légère.

Rouissage et blanchiment du tchou-ma

On réunit les tiges et l'on en forme de petites bottes que l'on place sur le toit de la maison pour qu'elles soient humectées par la rosée de la nuit, et séchées ensuite par la chaleur du soleil. Dans l'espace de cinq à sept jours, elles acquièrent d'elles-mêmes une blancheur parfaite. Si le temps est couvert ou pluvieux, on les met sécher dans un lieu couvert et exposé à un courant d'air. Si elles étaient mouillées par la pluie, elles deviendraient immédiatement noires.

Un autre auteur dit : « Après le teillage des filaments, on les lie en écheveaux, on les arrondit en cercle, et on les fait tremper pendant une nuit au fond d'un terrine pleine d'eau,

puis on les file sur le tour. Cette opération achevée, on les fait tremper encore dans une eau de cendres de bois de mûrier.

Après les avoir retirés du vase, on les divise par paquets de cinq onces ; on prend alors, pour chaque paquet, une tasse d'eau pure que l'on mêle avec une égale quantité de chaux p.613 pulvérisée, et on les dépose, dans un vase, au milieu de ce mélange pendant une nuit.

Le lendemain, on les débarrasse de la chaux et on les fait bouillir dans une eau de cendres de tiges de blé : ils deviennent ainsi blancs et souples. Après les avoir bien séchés au soleil, ou les fait bouillir encore une fois dans de l'eau pure ; en outre, on les agite dans une autre eau pour achever de les nettoyer, et enfin on les fait sécher au soleil.

Cela fait, on les soude bout à bout sur le tour pour obtenir de longs fils, on en forme la chaîne et la trame, et l'on en fabrique de l'étoffe par les procédés ordinaires.

Un autre auteur dit : « Après avoir filé les filaments du tchou-ma on les fait bouillir dans de l'eau de chaux, et, quand ils sont refroidis, on les lave avec soin dans une eau pure. Ensuite, à l'aide d'un treillis de bambou placé à la surface de l'eau, on les étale par couches égales, afin que, pour ainsi dire, ils soient à moitié humectés par en bas, et à moitié séchés supérieurement. A l'approche de la nuit, on les retire, on les égoutte et on les fait sécher ; on continue de même le lendemain et les jours suivants, jusqu'à ce que les fils aient acquis une parfaite blancheur. C'est alors seulement qu'il convient de les employer au tissage. »

Suivant un autre procédé, il y a des personnes qui, après le rouissage ordinaire, filent le tchou-ma et en fabriquent de la toile. Elles diffèrent en cela de celles qui ne rouissent le tchou-ma qu'après le filage.

Il y en a d'autres qui prennent les filaments bruts, les exposent la nuit à la rosée, et le jour, aux rayons du soleil ; puis, quelques jours après, les filent au tour, et ne blanchissent qu'après le tissage.

D'autres enfin, à l'exemple de ceux qui travaillent la plante *ko,* coupent les tiges, ne tissent les filaments qu'après les avoir ramollis par la vapeur de l'eau bouillante, et ne s'occupent plus de les blanchir. De tels filaments donnent une toile plus souple et plus nerveuse.

Manière de recueillir les meilleures graines de tchou-ma

Lorsqu'on veut recueillir des graines de tchou-ma pour le semis, on doit préférer celles qui proviennent des premières pousses. Dans le neuvième mois, après l'époque *choang-kiang* (après le 2 octobre), on recueille les graines et on les fait sécher au soleil ; ensuite on les mêle avec une égale quantité de sable humide, et on les met dans un panier de bambou que l'on recouvre soigneusement avec de la paille. Cette précaution est nécessaire, car si elles gelaient, elles ne germeraient pas. Les graines de la deuxième et de la troisième pousse ne sont pas bonnes à semer. Au moment de faire des semis, on les éprouve avec de l'eau ; l'on emploie celles qui ont été au fond, celles qui flottent à la surface n'ont aucune valeur.

Même ouvrage, fol. 4.

On sème avant la première moitié du premier mois. Les meilleures graines sont celles qui sont tachetées de points noirs. Après les avoir semées, on les recouvre avec de la cendre. Si on les sème dru, les plants de tchou-ma viendront faibles et grêles ; ils acquerront, au contraire, de la force et de la vigueur si les graines sont clairsemées. Dès que les feuilles ont paru, l'on arrose avec du fumier liquide. Dans le

septième mois, on récolte les graines, on les met dans une toile de chanvre et on les suspend dans un lieu exposé au grand air : cela facilite et hâte la germination.

@

Culture des mûriers

En 1837, M. Stanislas Julien, de l'Institut, publia, par ordre du ministre des travaux publics, de l'agriculture et du commerce, un ouvrage qu'il intitula : *Résumé des principaux traités chinois sur la culture des mûriers et l'éducation des vers à soie*. Traduit en allemand, en italien, en grec moderne, en russe, en anglais, dans la Caroline du Sud, jamais ouvrage de ce genre n'obtint un succès plus éclatant. Nous croyons donc que nos lecteurs nous sauront gré de trouver ici un aperçu des méthodes adoptées à la Chine pour p.614 la culture des mûriers. Le sujet nous est étranger ; mais nous avons consulté, pour l'ouvrage de M. Stanislas Julien, un des juges les plus compétents, et M. Robinet, dont tout le monde connaît les intéressants travaux, a bien voulu nous indiquer les passages à extraire. C'est d'après lui que nous citerons :

Plantation des mûriers

Dans le cinquième mois (en juin), on prend des mûres et on les met dans l'eau, on écrase la pulpe avec les mains et on la lave à plusieurs reprises. Quand on a séparé la graine, on la fait sécher à l'ombre.

On prépare par le labour dix arpents de terre fertile, ou, ce qui vaut mieux, des terres incultes, qui n'ont point été cultivées depuis longtemps. On sème, dans chaque arpent, trois *ching* (espèce de mesure) de graine de millet et de mûres mêlées ensemble. Le millet et les mûriers doivent naître en même temps. On bêche, et l'on fait en sorte que les mûriers se trouvent à une distance convenable les uns des autres. Quand le millet est mûr, on le moissonne ; en poussant, les mûriers atteignent une hauteur égale à celle du

millet ; on les coupe rez-terre avec une faucille ou une serpe bien tranchante ; on les laisse sécher au soleil, et, lorsqu'il fait un bon vent, on y met le feu. Pour cela, il faut toujours choisir le moment où le vent souffle en sens contraire.

Manière de tailler les grands mûriers

Il faut uniquement éclaircir les branches, et surtout tailler à temps. On doit faire en sorte que les branches prennent de la force, et poussent de bonne heure, afin que les vers à soie ne soient point exposés à manquer de feuilles.

Si l'on éclaircit les branches, celles qui restent acquerront de la force, et les feuilles deviendront plus épaisses et plus nourrissantes. Si cette année on taille en temps convenable, les longues branches deviendront fortes et vigoureuses ; les feuilles de l'année prochaine pousseront de bonne heure, et, de plus, elles seront épaisses et luisantes.

Il faut couper toutes les branches qui partent du centre, afin qu'un homme puisse s'y tenir debout, se retourner et se servir aisément de la hache. Les branches et les feuilles tombent en dehors de l'arbre ; cela vaut beaucoup mieux que d'être obligé de transporter tout autour de l'arbre un escabeau lourd et élevé. Un homme placé ainsi au centre de l'arbre peut faire autant de besogne que deux personnes qui travailleraient en dehors. On ne doit pas laisser croître les branches en trop grand nombre, autrement on ne pourrait les couper sans un travail long et pénible ; de plus, les feuilles seraient minces et dépourvues de saveur...

La méthode suivie dans le pays de Thsin s'appelle *lo-sang*. Dans le dernier mois de l'année (janvier), on coupe toutes les branches surabondantes, et on éclaircit beaucoup celles qu'on laisse ; ensuite, sur les branches que l'on conserve, on laisse tout au plus quatre yeux, et on enlève tous les autres. L'année suivante, les branches qu'on aura laissées, seront

devenues de forts rameaux ; les scions noirs qui sont sortis du milieu des yeux pourront avoir trois pieds de longueur ; les feuilles seront deux fois plus épaisses qu'à l'ordinaire, et présenteront une surface lisse et brillante. Pendant toute l'éducation des vers à soie, on les cueillera avec la main ; on laissera seulement les branches qui se jettent en dehors. Après avoir poussé abondamment jusqu'à l'automne, elles pourront avoir atteint une longueur de huit à dix pieds. Dans le dernier mois de l'année (en janvier), on les coupera de nouveau comme par le passé. Au bout de plusieurs années, si les branches qu'on avait laissées paraissent trop surcharger l'arbre, on les coupera encore à leur base.

... Lorsque l'arbre a atteint son maximum de force et de croissance, on doit couper dans le centre la tige et les branches.

Il y a quatre sortes de branches qu'il faut nécessairement retrancher :

1° Les branches qui pendent vers la racine ;

2° Celles qui se jettent en dedans et tendent vers le tronc ; p.615

3° Celles qui croissent deux à deux : on doit en couper une ;

4° Celles qui, bien que croissant dans une bonne direction, sont trop épaisses et trop diffuses.

Le dernier mois de l'année (janvier) est le plus favorable pour la taille ; le mois qui suit l'est beaucoup moins. Dans le dernier mois de l'année, la sève ne monte pas encore, et la cessation des travaux de la campagne laisse beaucoup de loisir aux cultivateurs. Les personnes qui taillent au printemps n'ont pour but que d'écorcer facilement les branches (pour faire du papier), mais elles font perdre aux mûriers une grande partie de leur sève.

Si l'on veut faire usage de l'écorce de mûrier, on peut prendre les branches coupées dans le dernier mois (janvier) et les

déposer, du côté du midi, dans une fosse recouverte de terre. On les retire au second mois (mars), et elles s'écorcent très facilement.

Greffe des mûriers. — Greffe en fente

On commence par scier horizontalement la tige du sujet, à une petite distance de terre. A l'aide d'un couteau bien tranchant, dont la pointe est tournée en haut, on fait à droite et à gauche, dans l'écorce et l'aubier, deux entailles obliques d'un pouce et demi, qui vont en diminuant jusqu'à ce que leur extrémité forme un angle aigu. On prend alors une greffe longue de cinq pouces et à peu près grosse comme le doigt ; on la taille en forme de prisme, à un pouce et demi de son origine ; on la met dans sa bouche pendant quelques instants pour la réchauffer, puis on l'insère dans l'entaille qu'on a pratiquée latéralement sur le sujet.

Il est très important que l'union des deux parties soit étroite et précise, de manière que le liber et l'aubier du vieil arbre coïncident parfaitement avec le liber et l'aubier de la greffe (qui est destinée à l'améliorer ou à le rajeunir). Le même sujet peut recevoir ainsi plusieurs greffes en fente, quand sa grosseur le permet.

On prend alors de la bouse fraîche, que l'on pétrit avec de la terre, et l'on en forme une enveloppe autour de la greffe ; ensuite on l'entoure solidement avec de l'écorce fraîche de mûrier. Ce n'est pas tout : on cache encore la ligature d'écorce avec le même emplâtre qu'auparavant ; ensuite on recouvre la greffe de cinq pouces de terre humide ; enfin, on attache tout autour de cette poupée de terre des branches épineuses pour protéger la greffe.

Quand les nouvelles pousses seront sorties à travers la terre humide, et qu'elles auront un ou deux pieds de longueur, on

les coupera en en laissant seulement deux ou trois. Il est convenable de les maintenir par des tuteurs.

Siu-kouang-ki dit : La profondeur de l'entaille doit être proportionnée à la force de l'arbre et à la grosseur de la greffe. Il est important que l'écorce et le bois de la greffe coïncident exactement avec l'écorce et le bois du sujet ; mais il y a une condition plus importante encore : c'est la correspondance parfaite du point où l'aubier se joint à l'écorce.

Lorsqu'on veut greffer de grands mûriers, il convient de faire usage de la *greffe en fente* ou de la *greffe par insertion*. Quant aux petits mûriers, les greffes les plus favorables sont celles en *oreille de cheval* (c'est-à-dire la greffe en flûte) et *par compression* (c'est-à-dire la greffe en écusson).

Lorsqu'on greffe un arbre rez-terre, il faut l'entourer de terre glaise comme ceux dont nous venons de parler plus haut, et que l'on greffe en fente à moitié de leur hauteur ; seulement on se contente d'entourer l'entaille avec du papier. Ensuite on l'enveloppe avec un vieux morceau de natte disposé comme une écuelle (c'est-à-dire en forme de cornet très évasé) ; on y met de la terre humide pour alimenter la greffe ; on doit faire en sorte qu'elle soit à l'abri de l'air et du vent. Au lieu d'un morceau de natte, on pourra faire usage d'un vieux vase de terre sans fond. Quand on voit que la terre est sèche, il faut l'arroser pour maintenir l'humidité. Bientôt les rejetons sortiront à travers la terre humide qui enveloppe l'endroit greffé. Il faut bien se garder d'ôter cette terre ; p.616 mais à l'automne, lorsque les jets ont acquis de la force et que la greffe est solidement soudée, cette terre devient inutile. Dès que les greffes sont bien prises et participent à la vie du sujet, on peut les laisser si la force de l'arbre et le nombre des branches horizontales le permettent.

Greffe en écusson

Lorsqu'on greffe *par compression* (en écusson), on coupe une branche horizontale à un pied de la tige. (On ne peut pas déterminer rigoureusement la longueur qu'on doit laisser ; il faut avoir égard à la force de l'arbre.) Sur la greffe, à un demi-pouce en avant d'un œil, on incise en carré la peau et la chair (l'écorce et l'aubier) jusqu'à ce que la pointe du couteau soit arrivée à l'os (au bois) ; ensuite on enlève légèrement une plaque d'écorce et d'aubier portant un œil.

Au-dessous de l'œil et sur le bois, il y a un petit cœur (que nos agriculteurs appellent *corculum*) qui est gros comme un grain de riz : c'est le principe vital d'une petite pousse. Lorsqu'on lève l'écusson, il faut l'arracher avec la pointe de l'ongle, de manière qu'il reste attaché à la petite plaque d'écorce et d'aubier.

On met quelques instants dans sa bouche la plaque d'écorce, et on l'applique sur la branche horizontale, où elle laisse une empreinte humide. On la reprend, et on la remet de nouveau dans sa bouche, puis, en conduisant la pointe du couteau sur la ligne carrée qu'a laissée l'écusson humide, on incise l'écorce et l'aubier, et l'on en enlève une portion de même largeur, de manière à dénuder l'os (le bois). On prend alors l'écusson et on l'insère à la place de la partie qu'on vient d'enlever (sur la branche horizontale). Il est nécessaire que l'œil de l'écusson soit tourné en haut.

On liera en haut et en bas les parties greffées avec de l'écorce fraîche et mince de mûrier. La ligature doit être serrée d'une manière convenable. Si elle l'était trop, la vie du sujet ne pourrait se communiquer à la greffe ; si elle était trop lâche, les deux parties ne seraient pas assez rapprochées, et l'opération ne pourrait réussir.

On pétrit de la bouse avec de la terre glaise, et on en couvre les quatre côtés de la greffe en laissant l'œil libre.

On proportionnera le nombre des écussons à la grosseur de chaque arbre [1].

@

Éducation des vers à soie

Le beau travail dont nous venons d'extraire quelques passages, au sujet de la culture des mûriers, nous fournira des renseignements très précis sur l'art d'élever les vers fileurs. On sait que les Chinois ont consacré tous leurs soins au perfectionnement de la *sériciculture*, et si cette grande industrie, comme l'observe avec raison M. le baron Léon d'Hervey, paraît être arrivée chez nous depuis quelques années à un point tel, que l'on ait désormais peu de chose à emprunter aux Chinois, c'est surtout par l'étude approfondie de leurs méthodes et de leurs minutieuses pratiques que l'on est parvenu à rivaliser avec eux, après être demeuré si longtemps en arrière [2].

Logement des vers à soie

Les vers à soie aiment naturellement le repos et craignent les cris bruyants ; leur maison doit être tranquille et exempte de tout bruit. Ils aiment la chaleur et craignent l'humidité ; leur logement doit être construit en planches. Dans une maison tranquille et retirée, ils ne seront point importunés par les cris et les clameurs des hommes. Dans une maison bien close, ils seront à l'abri des atteintes imprévues du vent du sud. Dans une maison construite en planches, ils seront à l'abri des exhalaisons et des vapeurs humides de la terre...

---

[1] Pour les extraits qui précèdent, voyez l'ouvrage intitulé : *Résumé des principaux traités chinois sur la culture des mûriers et l'éducation des vers à soie*, traduit par Stanislas Julien, p. 11, 12, 28, 29, 30, 31, 58, 59, 60, 61 et 62.

[2] *Recherches sur l'agriculture et l'horticulture des Chinois*, par le baron Léon d'Hervey Saint-Denys, p. 150.

La maison des vers à soie doit être éloignée des fumiers et des immondices (et de tout ce qui exhale une mauvaise p.617 odeur, comme les écuries, les étables, etc.). Ayez soin que, pendant la nuit, la lueur d'aucune lampe ne s'insinue à travers les fentes des croisées, et ne vienne à rayonner subitement dans la demeure des vers à soie. N'éteignez pas, dans l'atelier, de ces allumettes en papier qui répandent beaucoup de fumée.

Construction de l'étuve

Il faut creuser au milieu de la maison une fosse dont la largeur et la profondeur soient proportionnées aux dimensions de l'atelier. La grandeur ordinaire de cette fosse doit être de quatre pieds sur chacun de ses côtés ; on élèvera des quatre côtés un mur carré de deux pieds de haut, en briques liées entre elles avec du ciment. On prendra de la bouse de vache bien sèche et réduite en poudre, et l'on couvrira le fond de la fosse d'une couche de cette poudre, épaisse de trois à quatre pouces. On étendra par-dessus un lit de morceaux de bois bien secs, ayant au moins cinq pouces de diamètre, qu'on aura coupés dans le dernier mois de l'année. On pourra prendre du mûrier, de l'acacia, de l'orme, ou tout autre bois dur et solide. Sur ces morceaux de bois on étendra une seconde couche de bouse sèche et pulvérisée, Dans les endroits vides entre chaque pièce de bois, on battra fortement la bouse pulvérisée, de manière à ne pas laisser le plus petit vide ; car, s'il y avait des vides, le feu produirait une flamme qui pourrait endommager la maison, et, en outre, ce feu ne pourrait durer longtemps. Quand on a complètement rempli la fosse, et qu'on a bien battu la bouse pulvérisée qui couvre les morceaux de bois et en remplit les interstices, on y répand encore une couche de même matière. Sept ou huit jours avant la naissance des vers à soie, on place sur la bouse sèche des charbons allumés qu'on couvre de

cendre chaude. La bouse sèche prend feu, et dégage, pendant cinq à sept jours, une fumée noire et jaune. Un jour avant la naissance des vers à soie, on entr'ouvre la porte pour dissiper la fumée, puis on la referme soigneusement. Dès ce moment le bois et la bouse sèche se trouvent complètement embrasés jusqu'au fond de la fosse.

Bains que l'on donne à la graine des vers à soie

Dans le district de Yong-kia, on compte huit espèces de vers à soie :

1° Les vers à soie appelés *hang-tchin-tsan*. Ils forment leur cocon dans le troisième mois (avril) ;

2° Les vers à soie appelés *tche-tsan*, c'est-à-dire les vers que l'on nourrit avec les feuilles de l'arbre *tche*. Ils forment leur cocon au commencement du quatrième mois (mai) ;

3° Les vers à soie appelés *hang-tsan*. Ils forment leur cocon dans le quatrième mois (mai) ;

4° Les vers à soie appelés *aï-tchin-tsan*, c'est-à-dire vers à soie chéris et précieux. Ils forment leur cocon dans le cinquième mois (juin) ;

5° Les vers à soie appelés *aï-tsan*, ou vers à soie chéris. Ils forment leur cocon vers la fin du sixième mois (juillet) ;

6° Les vers à soie appelés *han-tchin-tsan*, c'est-à-dire vers à soie froids et précieux. Ils forment leur cocon dans le septième mois (août) ;

7° Les vers à soie appelés *sse-tchou-tsan*, c'est-à-dire vers à soie qui viennent d'une quatrième ponte. Ils forment leur cocon au commencement du neuvième mois (octobre) ;

8° Les vers à soie appelés *han-tsan*, c'est-à-dire vers à soie froids. Ils forment leur cocon dans le dixième mois (novembre).

Il y a des personnes qui arrosent la graine avec de l'eau salée. Cette opération s'appelle *sien-tsan*, c'est-à-dire bain des vers à soie. Cette graine ainsi lavée produit les vers à soie les plus estimés.

Les vers dont on ne lave pas la graine s'appellent *ho-tsan*, c'est-à-dire vers à soie ardents (ce sont ceux d'automne). Ils sont moins estimés que les précédents.

... Beaucoup de personnes conservent la graine de vers à soie dans des boîtes de bambou, où elle est exposée à tous les changements de température humide, tiède, chaude ou brûlante. Si elle passe subitement du p.618 froid à une chaleur excessive, elle en est affectée d'une manière funeste. Les habitants de la province de Tche-kiang appellent cela *tching-pou*. Cette expression veut dire que les vers à soie contractent une maladie lorsqu'ils sont encore dans l'œuf (littéralement *sur la toile*, ou sur les feuilles de papier). Les vers de cette graine sont jaunes en naissant : or, les verts naissants qui sont jaunes ne valent pas la peine d'être élevés. On peut les comparer à un enfant qui a contracté une maladie dans le sein de sa mère. A sa naissance, il est faible et débile. Il est difficile de le guérir de cette maladie innée. En général, lorsqu'on veut conserver de la graine de vers à soie, on étend les feuilles sur des planches de bambou, en faisant en sorte qu'elles ne soient pas exposées au vent ni au soleil. De plus, on les couvre avec une étoffe de soie, de peur que les papillons ou les insectes du coton ne les mangent.

On attend qu'il y ait beaucoup de neige, soit le premier jour de la dernière lune, soit dans le courant de la dernière lune, et l'on étend au milieu de la neige les feuilles couvertes de graines. Au bout d'un jour on les retire et on les étend de nouveau sur les planches de bambou, et on les couvre comme auparavant avec une étoffe de soie.

Lorsque les vers ne sont pas encore éclos, on pèse la graine, et on en écrit le poids sur le dos de la feuille où elle est attachée. Lorsque les vers sont éclos, gardez-vous de les balayer pour les séparer du papier. Il y a beaucoup de personnes qui, dès qu'elles voient les vers éclore, les détachent du papier avec un petit balai ou avec un petit plumeau ; mais ces petits êtres, si délicats et minces comme un cheveu ou un brin de soie, ne peuvent supporter les blessures que leur fait le balai ou le plumeau. Il faut couper des feuilles de mûrier en filets extrêmement fins, et les semer d'une manière égale sur une grande feuille de papier. On applique le côté du papier où sont les vers éclos sur celui qui est couvert de filaments de feuilles de mûrier. Les vers, qui aiment l'odeur des feuilles de mûrier, descendent d'eux-mêmes sur le papier destiné à les recevoir.

... Pour faire éclore les vers à soie, il faut connaître exactement les degrés de chaleur ou de froid qui leur conviennent, et la manière de hâter ou de retarder leur éclosion, de sorte qu'il n'y en ait pas *un seul qui naisse avant ou après les autres.*

Voici le procédé qu'il faut suivre :

Quand les œufs ont tous pris une couleur cendrée, on réunit deux à deux les feuilles couvertes de graine et on les étend sur une claie parfaitement propre. Ensuite on les roule d'une manière serrée, on les lie des deux bouts avec une ficelle (de coton ou d'écorce de mûrier), et on place les rouleaux debout dans une chambre propre, fraîche et où il n'y ait point de fumée.

Le soir du troisième jour on retire les rouleaux, on les déploie et on les étend sur des claies. C'est une chose très heureuse, si aucun ver n'est éclos. Mais si par hasard il y en a quelques-uns qui soient éclos avant les autres, on les enlève et on les jette. Ensuite on prend les feuilles trois à trois, on les roule

ensemble d'une manière lâche, et on les dépose dans la chambre nouvellement chauffée pour les vers à soie. On observe avec attention le moment du lever du soleil ; alors on déroule les feuilles et on les étend une à une sur des claies au milieu de la cour. S'il y a de la rosée, ou placera les claies dans une chambre fraîche ou sous une espèce de tente. Quelque temps après, on transportera les feuilles dans la chambre préparée pour les vers à soie, et on les étendra une à une sur des claies placées à terre. Au bout de quelques instants, les vers à soie naîtront *tous ensemble*, sous forme de petites fourmis noires. Il n'y en aura pas un seul qui naisse avant ou après les autres. On pèsera alors les vers éclos, avec les feuilles de papier, pour connaître le nombre de vers à soie qu'on aura à nourrir, et calculer d'avance la quantité de feuilles dont on aura besoin.

... Le succès de l'éducation des vers à soie dépend des précautions que l'on prend dans l'origine, afin qu'à l'avenir ils ne soient exposés à aucun danger. Si les vers à soie ne s'éveillent pas *tous ensemble* de leur premier sommeil, cela vient de ce qu'ils n'ont p.619 point changé de couleur et ne sont pas éclos *tous ensemble*. S'ils ne changent pas de couleur, et ne naissent pas *tous ensemble*, cela vient de ce qu'on n'a pas suivi exactement les règles prescrites pour bien conserver les œufs.

Nourriture des vers à soie

Il faut absolument donner à manger aux vers à soie le jour et la nuit. Si leurs repas sont multipliés, il en résultera nécessairement qu'ils arriveront vite à l'époque de leur vieillesse ; mais si leurs repas sont rares et peu nombreux, ils vieilliront lentement.

Quand les vers à soie vieillissent en vingt-cinq jours, une claie peut donner vingt-cinq onces de soie. Quand ils vieillissent en

vingt-huit jours, on n'en obtient que vingt onces. S'ils vieillissent en un mois ou en quarante jours, une claie ne donnera qu'une dizaine d'onces de soie.

Les personnes qui nourrissent les vers à soie doivent tâcher de ne point dormir ; la paresse a de graves inconvénients.

Chaque fois qu'on a donné à manger aux vers à soie, il faut faire le tour des claies et les visiter avec la plus grande attention ; il est essentiel que les feuilles soient réparties d'une manière égale. Si le temps est couvert et pluvieux, si l'air extérieur est froid, avant de donner à manger aux vers à soie, on prend des branches sèches de mûrier ou bien une poignée de paille de riz dépouillée de ses feuilles ; on y met le feu, et l'on promène cette flamme autour et au-dessus des claies, afin de dissiper le froid et l'humidité qui engourdissent les vers à soie. Après cette opération, on leur donne à manger. De cette manière ils ne contractent aucune maladie. Au moment de leur sommeil, on observe le temps où ils sont tous endormis, et alors on suspend la nourriture. Ensuite on ne leur donne à manger que lorsqu'ils sont tous éveillés. Si on leur donnait de la nourriture lorsqu'il n'y en a que les huit ou neuf dixièmes d'éveillés, ils ne pourraient arriver *tous ensemble* à l'époque de leur vieillesse ; en outre, il y en aurait un grand nombre de perdus.

Depuis le second sommeil jusqu'au grand sommeil (le troisième sommeil), lorsque les vers prennent une teinte d'un jaune luisant et qu'ils se disposent à dormir, suspendez la nourriture et transportez-les sur d'autres claies. Lorsque ensuite ils sont *tous éveillés*, nourrissez-les lentement (c'est-à-dire donnez-leur des repas éloignés), et répandez les feuilles sur eux en couches très légères. Si les feuilles étaient distribuées avec trop d'abondance, ils mangeraient sans appétit et tomberaient malades. Or, comme c'est la nourriture qui donne aux vers à soie la force et la vie, il faut apporter la

plus grande attention pour qu'elle ait toutes les qualités convenables. Les vers à soie redoutent beaucoup les feuilles imprégnées de pluie ou de rosée ; s'ils en mangent, le plus grand nombre d'entre eux tombent immédiatement malades.

Choses nuisibles aux vers à soie

1° Les vers à soie n'aiment pas à manger des feuilles humides ;

2° Ils n'aiment pas à manger des feuilles chaudes ;

3° Les vers naissants n'aiment pas l'odeur du poisson qu'on fait frire dans la poêle ;

4° Ils n'aiment pas à être dans le voisinage des gens qui pilent le riz dans des mortiers ;

5° Ils n'aiment pas à entendre frapper sur des corps sonores ;

6° Une femme qui est accouchée depuis moins d'un mois ne doit pas être *la mère des vers à soie*, c'est-à-dire être chargée d'élever les vers à soie ;

7° Ils n'aiment pas qu'un homme qui sent l'odeur du vin leur donne de la nourriture, les transporte d'un lieu à l'autre, ou les répande sur les claies ;

8° Depuis leur naissance jusqu'à leur vieillesse, les vers à soie redoutent la fumée et les exhalaisons odorantes ;

9° Ils n'aiment pas que l'on brûle près d'eux de la peau, des poils ou des cheveux ;

10° Ils n'aiment pas l'odeur du poisson, du musc, ou l'odeur qu'exhalent certains animaux herbivores (comme le bouc, etc.) ;

11° Ils n'aiment pas que, pendant le jour, on ouvre une croisée exposée au vent ; p.620

12° Ils n'aiment point à recevoir les rayons du soleil couchant ;

13° Ils n'aiment point que, lorsque la température de leur habitation est chaude, on y introduise un froid vif ou un vent violent ;

14° Lorsque leur habitation est fraîche, ils n'aiment pas qu'on y répande tout à coup une chaleur excessive ;

15° Ils n'aiment pas que des personnes sales et malpropres entrent dans leur demeure ;

« Il faut avoir soin d'éloigner du logement des vers à soie les miasmes et les ordures.

Entrée des vers à soie dans la coconnière

On fait le fond de la coconnière avec des planches de sapin, longues de six pieds et larges de trois pieds. On construit avec des bambous minces, dont on fait des flèches, un châssis dont la membrure est percée de grands trous. Dans ces trous on passe des roseaux ; puis on croise par-dessus en long et en large des branches de bambou dépouillées de leurs feuilles. On recouvre le dessus de la coconnière avec une claie de roseaux tressés.

Les vers à soie ont alors un endroit ou ils peuvent s'établir en sûreté, sans craindre de tomber. Lorsque l'intérieur de la coconnière est bien disposé, qu'il offre la profondeur et la sécurité convenables, et que la claie ne présente aucun interstice, on y répand de suite les vers à soie. D'abord on inclinera un peu cette claie, jusqu'à ce qu'ils se soient vidés des matières excrémentielles ; ensuite on les chauffera doucement avec de la braise. Quand ils auront commencé à entrer dans leur filet (c'est-à-dire lorsque leur coque formera déjà un léger filet), on augmentera peu à peu la chaleur. Il ne faut point qu'ils s'arrêtent au milieu de leur travail ; s'ils éprouvent un peu de froid, ils se promènent sur leur soie et cessent de filer. Lorsqu'on la dévidera, elle se rompra fréquemment. En général, on sera

obligé de faire bouillir les cocons et d'en faire de la bourre de soie, parce qu'il est impossible de les dévider d'un bout à l'autre.

Choix des cocons

Lorsqu'on veut garder les cocons pour en obtenir de la graine, il faut absolument prendre ceux qui se trouvent au milieu de la coconnière. Ceux qui sont près du haut donnent très peu de soie (ou une soie très mince) ; ceux qui sont près du bas donnent de la graine qui ne peut éclore.

...Il faut un grand nombre de personnes pour choisir en même temps tous les cocons dont on a besoin ; on les étend par couches de l'épaisseur d'un seul cocon, et on les conserve dans un endroit frais. Les papillons sortent très tard. De cette manière, on n'est point obligé de se presser pour dévider la soie.

Manière d'étouffer les chrysalides
au moyen de la vapeur de l'eau bouillante

On prend trois corbeilles de bambou et un couvercle tissu en paille molle, que l'on applique sur l'ouverture d'une marmite remplie d'eau bouillante.

On place sur le couvercle deux corbeilles, où l'on a étendu trois à quatre pouces de cocons. On explore la température en mettant souvent le revers de la main sur les cocons de la claie supérieure. Si la main ne peut endurer la chaleur, on retire la corbeille de dessous, et l'on en met une autre sur la première. Il ne faut pas que la vapeur soit trop forte, car elle ramollirait trop la soie ; il ne faut pas non plus qu'elle soit trop faible, car les papillons ne manqueraient pas de percer les coques.

Si le dos de la main ne peut endurer la chaleur, la température de l'eau est au degré convenable pour le but qu'on se propose. Alors on transporte les corbeilles dans l'atelier, et l'on verse les cocons sur une claie ; puis on les remue légèrement avec la main. Si les cocons remplissent la claie et commencent à

former un monceau, on les partagera, et on étendra le reste (c'est-à-dire la seconde moitié) sur une autre claie.

On attendra que les cocons soient entièrement refroidis, ensuite on les couvrira avec de petites branches de saule. p.621

Il faut exposer tous les cocons à la vapeur dans le même jour ; car si l'on ne pouvait étouffer tous les papillons, ceux des coques restantes ne manqueraient pas de sortir le jour suivant.

... Il y a trois manières de faire mourir les chrysalides :

1° En exposant les cocons à l'ardeur du soleil ;
2° En les humectant avec de l'eau salée ;
3° En les exposant dans des corbeilles de bambou à la vapeur de l'eau bouillante.

Cette dernière méthode est la meilleure, mais il y a beaucoup de personnes qui ne savent pas la pratiquer. Le séchage au soleil endommage les cocons ; le plus sûr parti est de conserver les cocons dans des jarres de terre, sous des couches alternatives de sel et de feuilles [1].

@

[1] Voy. le *Résumé des principaux traités chinois sur la culture des mûriers et l'éducation des vers à soie*, traduit par Stan. Julien, membre de l'Institut, p. 78, 79, 81, 82, 90, 91, 97, 100, 101, 102, 108, 109, 110, 117, 118, 124, 125, 144, 145, 158, 160, 162, 163 et 164.

INDUSTRIE

@

Coup d'œil sur l'industrie des Chinois

Il existe à la Chine quelques arts dont l'origine se perd dans la nuit des temps. Ainsi, d'après M. Stanislas Julien, l'art d'élever les vers à soie, la culture du mûrier et la fabrication des étoffes remontent chez les Chinois au vingt-sixième siècle avant notre ère. La polarité de l'aimant, suivant M. Abel-Rémusat, avait été remarquée par eux, quoiqu'ils n'en eussent pas tiré parti pour les usages de la navigation, et, suivant M. Klaproth, les Chinois inventèrent la boussole pour les voyages de terre et de mer mille ans avant Jésus-Christ. D'après les données fournies par le Chi-king, le plus beau et le plus ancien monument, comme tableau de mœurs, que l'Asie orientale nous ait transmis, la culture avec irrigation était établie six cents ans avant notre ère dans la vaste plaine qui forme la vallée inférieure du fleuve Jaune, depuis le défilé des Portes-du-Dragon (Long-men) jusqu'au golfe du Pe-tchi-li, où se jetait alors ce grand fleuve. On y cultivait le riz, le froment, l'orge le blé noir ou sarrasin, les deux sortes de millets, appelées *chou* et *tsi*, qui se rapprochent, l'une du *milium globosum*, l'autre de l'*holcus sorgho*. On y cultivait aussi l'indigo (*lan-hoa*), ou des plantes analogues, dont on extrayait une teinture bleu foncé. Le bambou était déjà employé aux usages de la pêche et de la marine [1].

> « Ce gigantesque roseau, dont la croissance est si rapide, dit M. Léon d'Hervey, sert aujourd'hui à faire des coiffures pour les soldats, des boucliers, des parasols, des semelles de souliers, des solives, des échafaudages de maisons en construction, des paniers, des cordages, du papier, des manches de plumes, des balais, des chaises, des éventails,

[1] *Recherches sur les mœurs des anciens Chinois, d'après le Chi-king*, par M. Édouard Biot, *Journal asiatique*, cahier de novembre 1843, p. 323 et 327.

> presque tous les outils agricoles, des milliers d'ouvrages de toute espèce [1].

Les indications fourmes par le Chi-king (600 ans avant J. C.) montrent que l'or, l'argent, le fer, le plomb, le cuivre, étaient alors connus des Chinois. L'ode III, chap. XI, p. 4, cite le métal par excellence (l'or), que l'on tirait des mines du midi. Le poitrail des chevaux de guerre était recouvert d'acier (page I, chap. XI, ode 3). Une autre ode parle des mines de fer, exploitées dans le Chen-si, par Kong-ieou, dès le dix-huitième siècle avant notre ère. Les instruments en fer sont cités passim dans le Chi-king. Plusieurs odes mentionnent l'art de tailler et de polir les pierres précieuses. On trouve dans le musée impérial de Pé-king des objets d'art, et particulièrement des vases, qui datent de plus de trois mille ans, et qui, suivant M. G. Pauthier, peuvent rivaliser avec ce que la Grèce et l'Étrurie nous ont laissé de plus beau en ce genre. C'est donc avec raison que M. Abel-Rémusat affirme que de tout temps les Chinois ont su p.622 travailler les métaux, faire des instruments de musique, tailler les pierres dures. Nous avons cité précédemment la plus grande partie du mémoire de M. Édouard Biot sur le traitement des métaux et sur quelques procédés industriels connus des Chinois dans le seizième siècle.

> « De ce même pays (la Chine), dit le savant auteur, nous est venu, dans le dix-huitième siècle, l'art de fabriquer la porcelaine, et son introduction en Europe est due aux travaux du père d'Entrecolles, qui, le premier, put étudier à la Chine les détails de cette fabrication. A la même époque plusieurs autres inventions de ce peuple singulier furent signalées par les missionnaires, et parmi elles on trouve l'usage des puits forés pour chercher les eaux souterraines, l'emploi du gaz naturel, l'éclairage des villes, en le conduisant par des tuyaux dans les rues, l'application du fer à la construction des ponts suspendus ; mais d'abord on fit peu d'attention à ces indications. L'emploi du gaz pour l'éclairage fut presque

[1] *Recherches sur l'agriculture et l'horticulture des Chinois*, p. 184.

> révoqué en doute, et l'invention des ponts suspendus fut critiquée comme inutile par M. de Paw. Près d'un siècle après, ces inventions ont reparu parmi nous comme des découvertes nouvelles [1].

D'après les écrivains chinois cités par le père Amiot, les propriétés de la poudre à canon étaient déjà connues quatre cents ans avant notre ère. M. Stanislas Julien place la découverte de l'imprimerie à la Chine, avec des planches de bois, entre les années 581 et 593 après Jésus-Christ ; avec des planches de pierre gravées, vers l'an 904 ; avec des types mobiles, entre les années 1041 et 1049.

> « Les Chinois, dit encore M. Rémusat, excellent dans la broderie, la teinture, les ouvrages de vernis. On n'imite qu'imparfaitement en Europe certaines productions de leur industrie, leurs couleurs vives et inaltérables, leur papier à la fois solide et fin, leur encre et une infinité d'autres objets qui exigent de la patience, du soin et de la dextérité. Ils se plaisent à reproduire des modèles qui leur viennent des pays étrangers : ils les copient avec une exactitude scrupuleuse et une fidélité servile. Ils fabriquent même tout exprès pour les Européens des objets qui sont du goût de ces derniers, comme des magots ou des figurines en stéatite, en porcelaine, en bois peint ; et la main-d'œuvre est à si bon marché chez eux, qu'il y a souvent de l'avantage à leur commander des ouvrages que des artisans européens ne pourraient exécuter qu'à grands frais [2].
>
> Nous craindrions trop de nous écarter du but de cette publication, si nous nous arrêtions aux détails. Un autre motif encore nous empêchera de nous étendre sur les procédés mécaniques : c'est qu'il est difficile d'apprécier, impossible de concilier ce que les missionnaires nous en disent, quand on

---

[1] *Notice sur quelques procédés industriels connus en Chine au seizième siècle* ; *Journal asiatique*, cahier d'août 1835, p. 130 et 131.
[2] *Nouveaux Mélanges asiatiques*, t. I, p. 23 et 24.

n'a pas fait soi-même une étude spéciale de la matière. Nous nous bornerons donc à cinq ou six documents, d'une date récente, qui, nous en avons l'espoir, seront jugés dignes d'un grand intérêt. Nous emprunterons au savant professeur, M. Stanislas Julien, la description des procédés chinois pour la fabrication du papier et un mémoire sur l'imprimerie ; à M. Natalis Rondot, une notice sur le travail de la laque à Canton, travail qui a été, pour l'estimable auteur de cette notice, l'objet d'une attention sérieuse.

Description des procédés chinois pour la fabrication du papier

traduite de l'ouvrage chinois intitulé : *Thien-kong-khaï-we*, par M. Stanislas Julien [1]

Observations préliminaires

Les substances propres à faire du papier sont :

1° L'écorce de l'arbre tchou ou ko-tchou (*broussonetia papyrifera*) ;

2° L'écorce du mûrier ;

3° La seconde écorce de la plante p.623 *fou-yong* (*hibiscus rosa sinensis*) etc. Ce papier s'appelle *pi-tchi* ou papier d'écorces ;

4° Les filaments de la seconde écorce du bambou. Ce papier s'appelle *tchou-tchi* ou *papier de bambou*. Celui dont la pâte est très fine et parfaitement blanche s'emploie pour écrire, pour imprimer et pour faire des billets de visite.

Le papier le plus grossier devient du *ho-tchi* (papier qu'on brûle dans les sacrifices) et *pao-ko-tchi* (papier à envelopper les fruits).

Le papier de bambou s'appelle aussi *cha-tsing* ; il tire alors son nom de ce qu'on coupe les bambous par morceaux. On lui donne en outre le nom de han-tsing, parce qu'on fait bouillir et égoutter la pâte du bambou.

L'auteur chinois ajoute plusieurs réflexions qui paraissent contraires

[1] (Extrait des *Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences*, séances du 27 avril et du 4 mai 1840.)

au témoignage des auteurs des livres classiques et des historiens. Il se refuse à croire que, dans l'antiquité, on ait écrit l'histoire sur des planchettes de bambou amincies et réunies ensemble par une lanière, ou bien sur des feuilles de l'arbre *peï-to* (*borassus flabelliformis*), comme cela se pratique encore aujourd'hui au Thibet et dans l'Inde.

Fabrication du papier de bambou [1]

Tout le papier de bambou se tire des parties méridionales de la Chine ; mais c'est dans la province de Fŏ-kien que cette fabrication est le plus florissante.

Lorsque les premières pousses de bambou commencent à se montrer, on visite tous les endroits de la montagne qui en sont plantés, et l'on choisit de référence les bambous qui sont sur le point de donner des branches et des feuilles.

Après l'époque appelée *mang-tchong* (le 5 juin), on va sur la montagne pour abattre les bambous. On les coupe par morceaux de cinq à sept pieds de longueur. Sur la montagne même, on creuse un bassin, et l'on y amène de l'eau pour faire tremper les bambous. De peur que l'eau ne vienne à se tarir, on établit des tuyaux de bambou qui communiquent au bassin, et y amènent continuellement l'eau des cascades ou des ruisseaux.

Lorsque les bambous ont trempé pendant plus de cent jours, on les bat avec un maillet, et l'on enlève l'écorce grossière et la peau verte. Au-dessous de cette peau verte se trouvent des filaments qui ressemblent à ceux de la plante appelée tchou-ma (espèce de chanvre).

On prend de la chaux de première qualité que l'on fait dissoudre dans l'eau. Cette bouillie de chaux se met (avec les filaments du bambou) dans une cuve en bois que l'on chauffe par en bas. On a

[1] Le Cabinet des estampes de la Bibliothèque du roi possède deux recueils in-fol. des planches peintes en Chine, qui représentent tous les procédés relatifs à la fabrication du papier de bambou. L'un d'eux est accompagné d'explications en chinois. Dans l'autre, le sujet de chaque planche est indiqué en français.

coutume d'entretenir le feu pendant huit jours et huit nuits. La chaudière de métal (qu'on place au-dessous de la cuve en bois), et qui doit être exposée à l'action directe du feu, a ordinairement deux pieds de diamètre.

La cuve, placée au-dessus de cette chaudière, est encastrée dans un mur circulaire en maçonnerie ; elle a quinze pieds de circonférence et environ quatre pieds de diamètre. Elle peut contenir dix *chi* d'eau (le *chi* contient dix boisseaux et pèse 120 livres chinoises), et ressemble, par sa forme et sa dimension, à celles dont on se sert dans la province de Canton pour préparer le sel marin.

Après avoir fini de poser cette cuve (qui est supportée par un fourneau en maçonnerie), on commence à chauffer. Au bout de huit jours (et de huit nuits), on éteint le feu.

Le lendemain on découvre la cuve supérieure, on en retire les filaments de bambou, et on les met dans un bassin rempli d'une eau pure pour les laver et les nettoyer.

Le fond et les parois des quatre faces internes du bassin doivent être garnies de planches de bois parfaitement ajustées ensemble, et dont les interstices soient bouchés avec le plus grand soin pour empêcher que la terre molle ne se mêle à l'eau et ne la salisse. p.624 (On ne prend point cette précaution pour le papier le plus commun.)

Après avoir bien lavé les filaments de bambou, on les passe dans une lessive de cendres de bois, et on les remet dans une chaudière. On les recouvre d'une couche de cendres de paille de riz d'un pouce d'épaisseur.

Quand l'eau de la cuve est en ébullition, on les retire, on les met dans une autre cuve, et on les fait tremper de nouveau dans une lessive de cendres.

Dès que l'eau de la cuve est refroidie, on la fait chauffer jusqu'à l'ébullition, on en retire les filaments de bambou qu'on y avait mis, et on les arrose de nouveau avec une lessive de cendres. On continue les mêmes procédés pendant dix jours.

Alors les filaments commencent à répandre une mauvaise odeur et à se pourrir. On les retire, et on les met dans de larges mortiers pour les piler. (Dans les pays de montagnes, on a toujours des pilons qui sont mus par la force de l'eau.) Quand on les a pilés de manière qu'ils forment une sorte de bouillie, on la verse dans une auge en bois. Cette auge doit être proportionnée à la *forme*, et la *forme* à la grandeur qu'on veut donner au papier. Quand la pâte de bambou est faite, l'eau pure qui est dans l'intérieur de la cuve flotte à deux ou trois pouces au-dessus de la pâte. Alors on jette dans la cuve une substance liquide appelée *tchi-yo* (littéralement, drogue du papier). Des ce moment, l'eau se tarit et la pâte devient parfaitement pure et blanche.

Pour faire les formes destinées à lever les feuilles de papier, on se sert de filaments de bambou que l'on ratisse avec soin pour les rendre minces comme des fils de soie, et l'on en fait une espèce de tissu. Ce tissu se monte sur un cadre de bois, muni de barres légères qui le traversent en long et en large.

L'ouvrier prend la forme des deux mains, la fait entrer dans l'eau et enlève la pâte de bambou. Il dépend de lui, s'il sait donner le tour de main convenable, de faire entrer dans la forme la quantité de pâte nécessaire pour obtenir un papier mince ou épais.

Au moment où la pâte liquide flotte à la surface de la forme, l'eau s'écoule par les quatre cotés du châssis et retombe dans la cuve. L'ouvrier retourne la forme et fait tomber la feuille de papier sur une grande table où l'on en entasse ainsi un millier.

Quand ce nombre est complet, on place par-dessus une autre planche, et l'on entoure la table et la planche d'une longue corde que l'on serre avec un bâton, comme lorsqu'on presse le vin [1]. De cette manière, l'eau contenue dans le papier s'écoule et s'égoutte entièrement. En suite, avec une petite pince de cuivre, on lève les feuilles de papier une à une, et on les fait sécher par la chaleur du feu.

---

[1] L'un des recueils de la Bibliothèque royale offre le dessin d'une presse qui ressemble beaucoup à celles dont on se sert en Europe.

Voici le moyen que l'on emploie. On élève avec des briques et du ciment deux murs parallèles qui forment une espèce de ruelle. Le sol de cette ruelle doit être garni de briques. A l'ouverture de la ruelle, on allume du feu avec du bois sec.

La chaleur pénètre par les interstices des briques, et bientôt celles dont la ruelle est garnie en dehors deviennent complètement chaudes. On y applique (à l'aide d'une brosse) les feuilles de papier humide ; on les enlève à mesure qu'elles se trouvent sèches, et on les met en rames.

Dans ces derniers temps, on a commencé à fabriquer du papier d'une grande dimension, appelé *ta-ssé-lien*. Pendant un temps, les livres étant devenus très chers, on recueillait le vieux papier (imprimé ou écrit), on en enlevait la couleur rouge, l'encre ou la saleté, on le faisait pourrir dans l'eau, et l'on remettait cette pâte dans la cuve pour en fabriquer du nouveau papier. On s'épargnait ainsi les diverses manipulations qui sont nécessaires lorsqu'on fabrique le papier pour la première fois. Ce papier ressemblait exactement à l'autre, et n'occasionnait que peu de dépenses. Cette pratique n'est point suivie dans le midi de la Chine, où le bambou est commun et à bon marché.

p.625 Mais dans les parties du nord, dès qu'un petit morceau de papier se trouve par terre, on le ramasse avec soin, n'eût-il qu'un pouce de large, pour l'employer à une nouvelle fabrication. On l'appelle *hoan-hoen-tchi*, c'est-à-dire papier ressuscité. On fait le même usage des débris du papier d'écorce (voir l'article suivant), soit qu'ils proviennent du papier fin, soit du papier grossier. Quant au papier appelé *ho-tchi* (papier qu'on brûle en l'honneur des morts), et *tsao-tchi* (papier grossier), on coupe des bambous, on en fait cuire les filaments, et on les fait tremper dans une lessive de cendres ; enfin, on suit de point en point les procédés décrits plus haut. Seulement après avoir détaché les feuilles de la forme, on ne prend point la peine de les sécher par la chaleur du feu ; on se contente de les mettre en presse pour en exprimer l'eau, et de les faire sécher au soleil.

Dans le temps où florissait la dynastie des Thang, les sacrifices aux esprits s'étant fort multipliés, on commença à brûler en leur honneur

des monnaies de papier au lieu d'étoffes de soie. (Le papier qu'on fabrique pour cet objet dans le nord de la Chine, avec des débris de papier, s'appelle *pan-tsien-tchi*.) C'est pourquoi les fabricants de papiers destinés à cet usage l'appelèrent *ho-tchi*, littéralement *feu-papier*, c'est-à-dire papier à brûler.

On a vu depuis peu, dans le pays de Khing et de Tsou, des hommes prodigues qui, en une seule fois, ont brûlé jusqu'à mille livres de ce papier. Sur trente parties de ce papier, on en emploie dix-sept que l'on brûle en l'honneur des morts ; les treize autres parties servent aux usages journaliers.

Le papier le plus commun et le plus grossier s'appelle *pao-ko-tchi*. c'est-à-dire *papier à envelopper les fruits*. On le fabrique avec les filaments du bambou, que l'on mêle avec le chaume de riz qui est resté dans les champs après la moisson.

Quant aux papiers de toutes couleurs qu'on emploie pour les billets de visite, et qui se fabriquent sur la montagne Youen-chan, on se sert uniquement de la plus belle pâte des filaments de bambou.

Le papier le plus estimé de cette espèce s'appelle *kouan-kien*. Les personnes riches ou d'un rang élevé s'en servent pour leurs billets de visite. Il est solide, épais et sans vergeures. Quand il est coloré en rouge, on l'appelle *kié-khien*, ou papier pour écrire des billets de félicitations. On commence par le coller avec une dissolution d'alun blanc, et ensuite on le colore avec du suc de carthame.

Fabrication du papier d'écorce

C'est en général à la fin du printemps ou au commencement de l'été qu'on enlève l'écorce de l'arbre tchou (*broussonetia papyrifera*). Pour obtenir de l'écorce des arbres qui sont déjà vieux, on les coupe près du collet, et on les recouvre de terre. L'année suivante, ils poussent de nouveaux jets. Leur écorce est préférable à toute autre. Ordinairement, pour faire du papier d'écorce, on prend 60 parties (littéralement 60 livres) d'écorce de l'arbre tchou, lorsqu'elle est extrêmement tendre, et 40 parties de filaments de bambou. On les fait macérer ensemble dans

un bassin rempli d'eau ; ensuite on les fait bouillir dans une chaudière avec de la chaux fusée, jusqu'à ce qu'elles soient réduites en bouillie.

Depuis quelque temps, des personnes parcimonieuses emploient seulement 17 parties de filaments de bambou auxquelles elles ajoutent 13 parties de chaume de riz.

Elles jettent dans la cuve certains ingrédients dont elles possèdent la recette, et qui ont la propriété d'épurer et de blanchir la pâte, ainsi qu'il a été dit dans le chapitre précédent.

Toute espèce de papier d'écorce est ferme et solide ; il a des raies transversales, et lorsqu'on le déchire, on dirait qu'il est fait de fils de soie. C'est pour cette raison qu'on l'appelle *mien-tchi*, littéralement *papier de soie*. Il faut un certain effort pour le déchirer en travers. Le papier le plus estimé de cette espèce s'emploie dans le palais de l'empereur. Celui que l'on colle aux châssis des fenêtres s'appelle *ling-cha-tchi*. Ce papier vient du district de *Kouang-sin*, où on le fabrique. Il a plus de sept pieds de long et plus de quatre pieds de large. p.626 Les différentes couleurs qu'on donne au papier d'écorce se préparent d'avance, et on les mêle dans la cuve avec la pâte.

De cette manière, on n'a pas besoin de le colorer après la fabrication. La seconde qualité s'appelle *lien-ssé-tchi*. Le papier le plus blanc de cette sorte s'appelle *hong-chang-tchi*.

Le papier d'écorces auxquelles ou ajoute des filaments de bambou et du chaume de riz, s'appelle *kié-tié-tching-wen-tchi.*

Le papier fait avec l'écorce de la plante *fou-yong* (*hibiscus rosa sinensis*), ou autres écorces du même genre, s'appelle *siao-pi-tchi*, ou papier de petite écorce. Dans la province de Kiang-si, on l'appelle tchong-kia-tchi. J'ignore, ajoute l'auteur chinois, quelles plantes ou quels arbres fournissent la matière du papier qu'on fabrique dans la province du Ho-nan. Dans le nord, il fournit aux besoins de la capitale. Cette province en produit une immense quantité.

Le papier que l'on fait avec l'écorce de mûrier s'appelle *sang-jang-tchi.* Il est très fort et très épais. Le papier (de cette sorte) que produit

la partie orientale du Tché-kiang est constamment employé dans les trois districts de cette province, appelés *san-ou*, pour recevoir la graine des vers à soie.

Pour faire des parapluies et des écrans vernissés, on se sert habituellement du papier appelé *siao-pi-tchi* (c'est-à-dire papier de petite écorce).

Toutes les fois qu'on veut fabriquer du papier très long et très large, on a besoin d'une cuve d'une grande dimension. Un seul homme ne saurait manier la forme. Deux ouvriers se placent l'un devant l'autre et la lèvent en même temps.

Lorsqu'il s'agit de faire du papier de fenêtre (qui a quelquefois plus de 7 pieds de long et plus de 4 pieds de large), il faut plusieurs (trois ou quatre) personnes pour cette opération.

Le papier d'écorce qui est destiné aux peintres doit être passé d'avance à l'eau d'alun. Alors l'artiste ne rencontre ni poils, ni aucune particule ligneuse qui puissent s'attacher au pinceau.

La partie du papier qui est appliquée à la surface de la forme est regardée comme l'endroit. En effet, la matière forme presque immédiatement une feuille solide, mais les particules de pâte qui flottent à la surface lui laissent une apparence rude et grossière (ce coté est l'envers du papier). J'ignore avec quelle matière se fait le papier de Corée, appelé *pe-tchouï-tchi*.

Au Japon, il y a des fabricants qui ne se servent point de forme pour lever les feuilles. Quand la pâte du papier est réduite en bouillie, ils placent une large pierre bleue sur une espèce de poêle que l'on chauffe en dessous. La pierre ne tarde pas à devenir brûlante.

Ils prennent alors une brosse semblable à celles dont se servent les colleurs, et la trempent dans la pâte liquide. Ils en appliquent une couche mince sur toute la surface de la pierre, et à l'instant le papier est fait. Les feuilles se lèvent l'une après l'autre (et se mettent en rames). Il ne m'a pas été possible d'apprendre si cette méthode est usitée ou non en Corée. Je ne sais pas non plus s'il y a des personnes

qui la suivent en Chine.

Le papier appelé *kiun-kiang-tchi*, du district de Yong-kia, se fait avec de l'écorce de mûrier.

Le papier appelé *sié-tcheou-tsien*, qui vient de la province du Ssé-tchouen, se fait avec l'écorce de la plante fou-yong (*hibiscus rosa sinensis*). Lorsqu'elle est cuite et réduite en bouillie, on y jette le suc des fleurs pulvérisées de la plante même. Peut-être a-t-il été inventé par un homme appelé Sié-tcheou, qui lui aura donné son nom, sous lequel on l'a désigné jusqu'à présent ; mais l'estime particulière qu'on y attache tient à sa couleur, et non à la matière avec laquelle il est fabriqué.

@

Documents sur l'art d'imprimer

à l'aide de planches en bois, de planches en pierre et de types mobiles inventé à la Chine bien longtemps avant que l'Europe en fît usage.

Extrait des livres chinois par M. Stanislas Julien

Planches stéréotypes en bois. — Suivant Klaproth (Mémoire sur la boussole, p. 129), le premier usage p.627 des planches stéréotypes en bois remonterait au milieu du dixième siècle de notre ère :

> « Sous le règne de Ming-tsong, de la dynastie des Thang postérieurs, dans la deuxième des années Tchang-hing (932 de Jésus-Christ), les ministres Fong-tao et Li-yu proposèrent à l'Académie Koue-tseu-kien, de revoir les neuf King (livres canoniques), et de les faire graver sur des planches de bois pour les imprimer et les vendre. L'empereur adopta cet avis ; mais ce ne fut que sous l'empereur Thaï-tsou, de la dynastie des Tcheou postérieurs, dans la deuxième des années Kouang-chun (ou en 952), que la gravure des planches des King (ou livres canoniques) fut achevée. On les distribua alors, et ils eurent cours dans tous les cantons de l'empire.
>
> M. Klaproth fait observer que l'imprimerie, originaire de Chine, aurait pu être connue en Europe environ 150 ans avant

qu'elle n'y fût découverte, si les Européens avaient pu lire et étudier les historiens persans ; car le procédé de l'impression employé par les Chinois se trouve assez clairement exposé dans le *Djemma'a et-tewarikh* de Râchid-Eddin, qui termina cet immense ouvrage vers l'an 1310 de Jésus-Christ.

Nous ajouterons que l'Europe aurait pu connaître l'imprimerie plus de 600 ans avant qu'elle ne fût découverte dans nos contrées, si, quelques années avant le commencement du sixième siècle, elle eût été en relation avec la Chine. Grâce à ce procédé, quelque imparfait qu'il fût dans l'origine, il eut été possible de reproduire à peu de frais, en nombre immense, les chefs-d'œuvre de l'antiquité grecque et romaine, et d'en préserver un grand nombre d'une perte aujourd'hui irréparable.

L'usage de la gravure sur bois, pour reproduire des textes et des dessins, est, en Chine, infiniment plus ancien qu'on ne l'a cru jusqu'ici. Nous lisons, en effet, ce qui suit dans l'encyclopédie chinoise *Ké-tchi-king-youen*, liv. XXXIX, fol. 2 :

« Le huitième jour du douzième mois de la treizième année du règne de Wen-ti, fondateur de la dynastie des Souï (l'an 593 de Jésus-Christ), il fut ordonné, par un décret, de recueillir les dessins usés et les textes inédits, et de les graver sur bois pour les publier. Ce fut là, ajoute l'ouvrage que nous citons, le commencement de l'imprimerie sur planches de bois ; l'on voit qu'elle a précédé de beaucoup l'époque de Fong-in-wang ou Fong-tao (à qui l'on attribue cette invention vers l'an 932).

Cette citation se trouve reproduite dans une autre encyclopédie chinoise intitulée *Po-t'ong-pien-lân*, liv. XXI, fol. 10. Suivant un autre recueil intitulé *Pi-tsong*, l'imprimerie sur bois prit naissance dès le commencement du règne des Souï (581 de Jésus-Christ) ; elle se répandit sensiblement sous les Thang (618 à 904), prit une grande extension sous les cinq petites dynasties (907 à 960) ; enfin, elle arriva à sa

perfection et à son plus grand développement sous la dynastie des Song (960 à 1278).

Un savant chinois du milieu du onzième siècle, que j'aurai l'occasion de citer tout à l'heure, à propos des types mobiles, ne rapporte pas, il est vrai, la date précise de l'invention ; mais il la fait positivement remonter plus de 300 ans avant Fong-ing-wang, à qui beaucoup d'écrivains chinois, et, après eux, plusieurs savants d'Europe, ont fait honneur de cette découverte. Il est même permis de penser que cette invention était déjà connue et en usage avant 593, puisqu'on dit que l'empereur ordonna alors d'imprimer avec des planches en bois. Si c'eût été un art tout à fait nouveau, on n'eût pas manqué d'en faire connaître l'origine et l'auteur.

Impression sur planches de pierre gravées en creux. — La découverte de ce procédé, qui eut lieu entre l'invention des planches stéréotypes en bois et celle des types mobiles en pâte de terre cuite, n'a pas été connue, que je sache, des missionnaires français ni des savants d'Europe.

« On commença d'abord, au milieu du deuxième siècle de notre ère, à graver sur pierre des textes anciens pour en maintenir la correction, qu'altéraient chaque jour l'ignorance ou la négligence p.628 des copistes ; mais il ne paraît pas qu'à cette époque reculée on ait songé à faire servir ces planches gravées à reproduire et à multiplier les principaux monuments de la littérature chinoise.

On lit dans les Annales des Han postérieurs, biographie de Tsaï-yong :

« Dans la quatrième année de la période Hi-ping (175 de Jésus-Christ), Tsaï-yong présenta à l'empereur un mémoire dans lequel il le priait de faire revoir, corriger et fixer le texte des *six livres canoniques*. Il l'écrivit lui-même en rouge, sur des tables de pierre, et chargea des artistes habiles de le

graver en creux. On plaça ces tables en dehors des portes du grand collège, et les lettrés de tout âge venaient chaque jour consulter ces planches pour corriger leurs exemplaires manuscrits des six livres canoniques. »

Les caractères de ces textes gravés étaient écrits *à l'endroit*, et par conséquent n'auraient pu servir à en multiplier des copies, puisque après l'impression les signes chinois seraient venus en sens inverse. La seule destination de ces planches était, on le voit, de servir à conserver l'intégrité des textes. Sous plusieurs dynasties suivantes, ces mêmes planches furent successivement reproduites et copiées, tantôt en une seule écriture, tantôt en trois caractères différents. Les historiens nous apprennent qu'il était accordé un an aux étudiants pour étudier les six livres dans chaque écriture ; au bout de trois ans, ils devaient être en état de les lire couramment sous ces trois formes.

Ce ne fut que vers la fin de la dynastie des Thang (904-907) que l'on commença à graver des textes sur pierre, en sens inverse pour les imprimer en blanc sur fond noir.

Eou-yang-siun s'exprime ainsi dans son recueil archéologique intitulé Tsi-kou-lo :

« Par suite des troubles qui eurent lieu sur la fin de la dynastie des Thang, Ouen-tao ouvrit les tombes impériales, et s'empara des livres et des peintures qu'on y avait renfermés. Il prit l'or et les pierres précieuses qui en ornaient les enveloppes et les rouleaux, et les abandonna sur place. De là vint que les manuscrits autographes des hommes les plus renommés des dynasties des Weï et des Tsin, que les empereurs conservaient précieusement, s'égarèrent et tombèrent entre des mains indignes.

« Dans le onzième mois de la troisième année de la période Chun-hoa (993), l'empereur Thaï-tsong ordonna, par un

décret, de graver sur pierre et de reproduire par la voie de l'impression tous les manuscrits de ce genre qu'on avait pu acheter et recueillir. On les imprimait à la main sans qu'elle fût salie par l'encre [1]. »

Dans l'encyclopédie intitulée *Tchi-pou-tso-tchaï* (recueil X), on a reproduit un petit ouvrage en deux livres, où sont décrits minutieusement toutes les inscriptions antiques et tous les autographes d'hommes célèbres qui furent imprimés de la sorte (c'est-à-dire en blanc sur fond noir), depuis l'an 1143 jusqu'en 1243 de Jésus-Christ. J'ai l'honneur de présenter à l'Académie une inscription funèbre, imprimée ainsi sur pierre, et qui, pour l'élégance et la netteté des formes, ne le cède pas aux plus belles éditions imprimées avec des planches en bois.

Impression en types mobiles entre 1041 et 1049 de J.-C. — On lit dans le *Mong-khi-pi-tàn*, Mémoires de *Tchin-kouo* qui fut reçu docteur en 1056 de notre ère (liv. XVIII, fol. 8 ; Bibliothèque royale, fonds de Fourmont, n° 394, vol. 24) :

« On imprimait avec des planches de bois gravées à une époque où la dynastie des Thang (fondée en 618) n'avait pas encore jeté de l'éclat (allusion à l'emploi des planches stéréotypes en bois, sous la dynastie précédente). Depuis que Fong-ing-ouang eut commencé à imprimer les cinq King (livres canoniques), l'usage s'établit de publier, par le même procédé, tous les livres de lois et les ouvrages historiques.

« Dans la période King-li (entre 1041 p.629 et 1049 de Jésus-Christ), un homme du peuple (un forgeron, même ouvrage, liv. XIX, fol. 14), nommé Pi-ching, inventa une autre manière

[1] L'auteur veut dire qu'après avoir *encré* la pierre et y avoir étendu le papier, on passait la main sur le revers de la feuille, pour qu'elle reçut uniformément l'impression. Aujourd'hui les Chinois se servent d'une brosse douce, et obtiennent ainsi un tirage plus régulier.

d'imprimer avec des planches appelées *ho-pan* ou planches formées de types mobiles (cette expression s'emploie encore aujourd'hui pour désigner les planches de l'imprimerie impériale qui se trouve à Péking, dans le palais *Wou-ing-tiên*). En voici la description :

« Il prenait une pâte de terre fine et glutineuse, en formait des plaques régulières de l'épaisseur des pièces de monnaie appelées *tsiên*, et y gravait les caractères (les plus usités).

« Pour chaque caractère, il faisait un cachet (un type) ; puis il faisait cuire au feu ces cachets (ces types) pour les durcir.

« Il plaçait d'abord sur une table une planche en fer, et l'enduisait d'un mastic (très fusible) composé de résine, de cire et de chaux.

« Quand il voulait imprimer, il prenait un cadre en fer (divisé intérieurement, et dans le sens perpendiculaire, par des filets de même métal ; *on sait que le chinois s'écrit de haut en bas*), l'appliquait sur la planche de fer, et y rangeait les types en les serrant étroitement les uns contre les autres. Chaque cadre rempli (de types ainsi assemblés) formait une planche.

« Il prenait cette planche, l'approchait du feu pour faire fondre un peu le mastic ; puis il appuyait fortement, sur la composition, une planche de bois bien plane (c'est ce que nous appelons un *taquoir*) et, par ce moyen, les types (s'enfonçant dans le mastic) devenaient égaux et unis comme une meule en pierre.

« S'il se fût agi d'imprimer seulement deux ou trois exemplaires d'un même ouvrage, cette méthode n'eut été ni commode ni expéditive ; mais lorsqu'on voulait tirer des dizaines, des centaines et des milliers d'exemplaires, l'impression s'opérait avec une vitesse prodigieuse. D'ordinaire, on se servait de deux planches en fer (et de deux cadres ou formes). Pendant qu'on imprimait avec l'une des

deux planches, l'autre se trouvait déjà garnie de sa composition. L'impression de celle-ci étant achevée, l'autre, qui était déjà prête, la remplaçait de suite. On faisait alterner ainsi l'usage de ces deux planches, et l'impression de chaque feuille s'effectuait en un clin d'œil [1].

« Pour chaque caractère, on avait toujours plusieurs types semblables et jusqu'à vingt épreuves (vingt types répétés) des signes les plus fréquents, afin de reproduire les mots qui peuvent se trouver plusieurs fois dans la même planche. Lorsqu'on ne se servait pas de ces doubles, on les conservait enveloppés dans du papier.

« Les caractères étaient classés par ordre tonique, et tous ceux de chaque ton étaient disposés dans des casiers particuliers. S'il se rencontrait, par hasard, un caractère rare qui n'eut pas été préparé d'avance, on le gravait de suite, on le faisait cuire avec un feu de paille, et l'on pouvait s'en servir à la minute.

« La raison qui empêcha l'inventeur de faire usage de types en bois, c'est que le tissu du bois est tantôt poreux, tantôt serré, et qu'une fois imprégnés d'eau, ils auraient été inégaux, et que, de plus, ils se seraient agglutinés au mastic de manière à ne pouvoir plus être enlevés pour servir à une nouvelle composition. Il valait donc beaucoup mieux faire usage de types en pâte de terre cuite. Lorsqu'on avait achevé le tirage d'une planche, on la chauffait de nouveau pour faire fondre le mastic et l'on balayait avec la main les types qui se détachaient d'eux-mêmes, sans garder la plus légère particule du mastic ou de saleté.

---

[1] Les Chinois n'impriment que deux pages à la fois, sur un seul côté du papier, qu'ils plient en deux avant le brochage. La partie blanche qui se trouve entre les deux pages porte ordinairement le titre de l'ouvrage, le numéro et la section du livre, et le chiffre de la page.

« Quand Pi-ching fut mort, ses amis ont hérité de ses types et les conservent encore précieusement. »

On voit, par ce dernier passage que l'inventeur des types mobiles, en Chine, n'eut pas d'abord de successeur, p.630 et que l'on continua à imprimer, comme auparavant, avec des planches de bois gravées.

« Ce retour bien naturel à l'ancien mode d'imprimer ne tenait certainement pas à l'imperfection du procédé de Pi-ching, mais à la nature de la langue chinoise, qui, étant dépourvue d'un alphabet formé d'un petit nombre de signes, avec lequel on pût composer toute sorte de livres, mettait l'imprimeur dans la nécessité de graver plusieurs fois autant de types qu'il y a de mots différents, et d'avoir (suivant la division des sons en cent six classes) cent six casiers distincts, renfermant chacun un nombre énorme de types, plusieurs fois répétés, dont la recherche, la composition, et la distribution après le tirage, devaient exiger un temps considérable. Il était donc plus aisé et plus expéditif d'écrire ou faire écrire, comme aujourd'hui, le texte qu'on voulait imprimer, de coller ce texte sur une planche en bois, et d'en faire évider au burin les parties blanches. Depuis cette époque jusqu'à nos jours, les imprimeurs chinois ont continué, en général, à imprimer avec des planches en bois, ou avec des planches stéréotypes de cuivre, gravées en relief. Mais, sous le règne de l'empereur Khang-hi, qui monta sur le trône en 1662, des missionnaires européens, qui jouissaient d'un grand crédit auprès de ce monarque, le décidèrent à faire graver 250.000 types mobiles en cuivre qui servirent à imprimer, sous le titre *de Kou-kin-thou-chou*, une collection d'ouvrages anciens et modernes qui forme 6.000 volumes in-8° [1] et dont la Bibliothèque royale de

[1] Quelques années après, on commit la faute de faire fondre et de détruire ces 250.000 caractères en cuivre. Ce fait regrettable nous est fourni par la préface d'un petit ouvrage sur l'agriculture, imprimé plus tard, par le même procédé, dans l'établissement typographique du palais impérial appelé *Wou-ing-tiên*, dont nous allons parler avec quelque détail.

Paris possède plusieurs parties considérables (l'*Histoire de la musique*, en 60 liv. ; l'*Histoire de la langue chinoise et des caractères de l'écriture dans les différents siècles*, en 80 liv. ; et l'*Histoire des peuples étrangers connus des Chinois*, en 75 liv.). Cette édition peut rivaliser, pour l'élégance des formes et la beauté de l'impression, avec les plus beaux ouvrages publiés en Europe.

Il existe, dans le palais impérial de Péking, un édifice appelé *Wou-ing-tiên*, où, depuis 1776, l'on imprime, chaque année, un grand nombre d'ouvrages avec des types mobiles obtenus, comme en Europe, à l'aide de poinçons gravés et de matrices.

La Bibliothèque royale possède plusieurs éditions, d'une finesse et d'une beauté admirables, qui portent le cachet de cette imprimerie, dont les types mobiles ont reçu de l'empereur le nom élégant de *tsiu-tchin*, c'est-à-dire *perles assemblées.*

Le rapport officiel qui précède une de ces éditions, nous apprend un fait très intéressant, dont l'observation pourra peut-être donner lieu, en Europe, à des expériences et à des résultats d'une sérieuse importance. Nos poinçons en acier et nos matrices en cuivre entraînent de grandes dépenses, et sont exposés à se détériorer rapidement par l'oxydation. Les Chinois ont paré à ce double inconvénient, en gravant leurs poinçons en bois dur et d'un grain fin (ce qui coûte, pour chaque type, de 5 à 10 centimes), et en s'en servant pour frapper des matrices dans une sorte de pâte de porcelaine qu'on fait cuire au four, et où l'on fond les caractères destinés à imprimer, avec un alliage de plomb et de zinc, et quelquefois avec de l'argent. Reste à savoir comment l'on peut réussir à *justifier* (comme l'on dit en termes de fondeur) des matrices d'une telle matière. Il est permis de penser que la *justification* de ces matrices ne laisse rien à désirer, car les résultats typographiques que nous avons sous les yeux (par

exemple, l'édition en petit-texte du *Chouï-king-tchou*, ou *Livre des Rivières, avec un Commentaire*, qui a été communiquée à M. Arago par l'auteur de la présente notice) sont de nature à satisfaire les juges les plus compétents et les plus difficiles.

Je ne terminerai pas cet article sans exposer les motifs qui décidèrent p.631 l'empereur Khien-long à fonder, en 1776, l'imprimerie en types mobiles du palais *Wou-ing-tiên.* Ce monarque éclairé, ayant rendu un décret, en 1773, pour faire graver sur bois et imprimer aux frais de l'État 10.412 des ouvrages les plus importants de la littérature chinoise, un membre du ministère des finances, nommé Kin-kiên, considérant qu'il faudrait un nombre énorme de planches pour imprimer cette vaste collection de livres, et que les frais de gravure seraient immenses, proposa à l'empereur d'adopter le système d'impression en types mobiles, et lui soumit les modèles de ces types, disposés sur seize planches, et accompagnés de tous les renseignements nécessaires pour la gravure des poinçons en bois, la frappe des matrices, la fonte et la composition.

L'empereur approuva ce projet par un décret spécial, et ordonna d'imprimer, suivant le plan de Kin-kiên, ces 10.412 ouvrages, dont le catalogue descriptif et raisonné, publié par ordre impérial, forme 120 volumes in-8°. Ce précieux ouvrage existe à la Bibliothèque royale de Paris, et nous y avons puisé, liv. LXXXII, fol. 53, les détails qui précèdent.

Dans ces derniers temps, l'imprimerie en types mobiles, appelés *paï-tseu* (ou *caractères composés*) a fait des progrès sensibles en Chine, et l'on finira peut-être, dans un avenir prochain, par renoncer à l'usage des planches de bois gravées. Nous possédons, à Paris, plusieurs grands ouvrages publiés d'après ce procédé : par exemple, un Traité sur l'art militaire (*Wou-thsien-heou-pien*), en 24 vol. ; un Dictionnaire tonique des noms de villes (*Li-taï-ti-li-yun-pien*), en 16 vol.

in-4° ; une description géographique du globe, d'après les auteurs chinois, orientaux et européens (Haï-koué-thou-tchi), 20 vol, in-4° ; etc. Ces éditions, il est vrai, sont loin d'avoir la même pureté que celles qui sortent des presses impériales ; mais elles sont fort nettes et beaucoup plus correctes que celles qui proviennent de planches en bois, les auteurs ou les éditeurs chinois ayant maintenant, comme nous, l'habitude de revoir les épreuves du texte jusqu'à ce qu'il leur paraisse tout à fait exempt de fautes typographiques.

On trouve dans un excellent travail, publié l'année dernière par M. Ambroise-Firmin Didot, une notice sur l'art de l'imprimerie à la Chine. L'histoire de la typographie est un sujet important, et les questions qu'un tel sujet fait naître sont quelquefois difficiles à traiter. M. Didot devait au public le tribut de ses lumières et de son expérience. L'accueil favorable que son ouvrage a reçu prouve qu'il s'est acquitté de sa tâche fort honorablement. Après la notice sur l'imprimerie chinoise, placée à la fin de l'*Essai*, nous signalerons au lecteur la description d'un procédé chinois et les réflexions qui la suivent (pag. 562 et 563) [1].

@

Travail de la laque à Canton

« La laque, dit M. Natalis Rondot, est, plus encore que l'encre, la porcelaine, la tabletterie d'écaille, d'ivoire, de nacre, un article spécial à la Chine ; sa manufacture est franchement originale, acquise à tout jamais au pays, puisqu'elle en utilise un des produits végétaux indigènes, et s'assure, pour un faible salaire, la patiente habileté des ouvriers cantonnais.

Les phases diverses du travail sont assez curieuses pour que nous essayions d'en donner la description ; elles sont d'ailleurs bien peu connues, que nous sachions, et nous

[1] *Essai sur la typographie*, par M. Ambroise-Firmin Didot ; Paris, 1851. (Extrait du tome XXVI de l'Encyclopédie moderne.)

doutons que l'on en ait souvent lu les détails notés par un témoin oculaire [1].

La laque (en kouan-hoa, *tsi* ; en dialecte de Canton, *tsat*) est un vernis qui prend à l'air une couleur noire et brillante comme celle du jais, et qui s'applique le plus habituellement sur les boîtes à thé, les guéridons, les échiquiers, les paravents, les consoles, etc. Ces petits meubles sont établis en bois bien sec, et aussitôt que le menuisier les a livrés à Hip-qua p.632 (manufacturier de Canton), ils subissent la série d'opérations suivantes :

1° Un ouvrier plane le bois avec soin, dégage les rainures d'assemblage, et avec un stylet de fer les garnit de fine étoupe de *ma*. On colle ensuite sur les joints et les rainures des bandes de papier de *broussonetia*, et l'on nerve toute la surface en y appliquant un canevas de soie ou une feuille de papier.

2° Sur une table de bois verni, garnie de rebords, longue d'un mètre et demi environ et large d'un mètre, on mélange ensemble, avec une plaquette d'ébène *sun-chi*, du fiel de buffle ou de porc et du grès rouge, pulvérisé très fin et tamisé ; cette opération doit se faire très lentement et dure toute une journée. Il se dégage une odeur ammoniacale assez vive pour que l'on doive faire le mélange dans la rue.

3° On étend sur le meuble une couche épaisse de cet enduit avec un large pinceau plat, à soie courte, large de quinze centimètres environ, en ayant la précaution de la répartir avec régularité ; on la laisse sécher à l'air, et elle prend un aspect grenu et une couleur brun rougeâtre.

4° Le polissage de cet enduit est facile et rapide ; il suffit d'y promener plusieurs fois un brunissoir de grès rouge. Pour que

[1] M. Natalis Rondot était attaché, comme délégué du commerce, à l'ambassade de M. de Lagrenée.

le petit meuble soit prêt à être laqué, il ne faut plus que passer dessus une couche d'eau gommée avec de la craie en suspension, ou que le frotter, comme on fait au Japon, avec de la cire, afin d'empêcher que le vernis pénètre dans le bois.

Qu'est-ce que la laque ? C'est assurément la question que chacun a voulu nous poser, et, si on la soumet à un Chinois, on obtiendra de lui cette invariable réponse : « Nan-king come from, taï-pan. » Les marchands cantonnais attribuent, en effet, à Nan-king les fabrications qu'ils ignorent, et aux artisans de cette fameuse cité une supériorité en toutes choses. — Si l'on consulte les pères Ricci, Martini, d'Incarville, Lecomte, Duhalde et de Charlevoix, Barrow et Kæmpfer, on apprend que la laque est une résine roussâtre qui exsude des incisions pratiquées sur un arbre indigène des provinces de Sse-tchouen, de Kiang-si, de Tche-kiang, de Ho-nan, en Chine, et de celles d'Itsikoka, de Figo et de Jamatto au Japon. — Cet arbre s'appelle *tsï* en chinois, *sitz djou* et *ourousi no ki* en japonais. Le père d'Incarville l'a figuré dans la planche première de son mémoire, et c'est, sans aucun doute, le même que l'abbé Grosier a décrit, d'après les ouvrages des missionnaires, et qu'il a rapporté à l'*augia sinensis* de Linné. Suivant d'autres, la laque serait le produit d'un *melanorrhœa*, du *rhus succedaneum*, ou bien du *rhus vernix*, qui est cultivé en France dans les jardins ; enfin, nous savons que les vernis-laques communs s'extraient des fruits du *dryandra cordata* et du *rhus semialata*.

Quelle que soit son origine, la laque arrive à Canton des provinces de Sse-tchouen et de Kiang-si, en échange de tissus de coton, de laine et d'autres articles européens. Il y en a de différentes qualités, et le prix varie de 40 à 95 piastres le picul (de 364 à 864 fr. les cent kilog.). Suivant Duhalde (vol. II, p. 176), le catty ne coûte, sur le lieu de la récolte, que 40 sous.

La laque la plus estimée a une couleur de café au lait foncé, tirant sur le rouge. Elle vaut de 90 à 100 piastres le picul (de 818 à 909 fr. les cent kilog.), et vient ordinairement du Sse-tchouen.

La deuxième qualité est de la même provenance ; sa nuance est plus claire, et son prix varie de 75 à 80 piastres le picul (de 682 à 728 fr. les cent kilog.).

La troisième, enfin, encore plus pâle, c'est-à-dire café au lait léger ou gris mastic rosé, se paye de 40 à 50 piastres le picul (de 364 à 455 fr. les cent kilog.).

Ainsi, plus la couleur est blanchâtre, moins la laque est fine et supérieure, et nous ferons observer qu'elle noircit d'autant moins vite à l'air.

Le vernis-laque brut arrive, en exhalant une odeur âcre et pénétrante, renfermé dans des *tubs* ou petits seaux elliptiques. Ces barils ont 37 centimètres de profondeur, 47 centimètres de grand axe et 31 centimètres de petit axe ; leurs parois sont épaisses de p.633 5 millimètres et ils sont fermés d'un simple couvercle de bois sur lequel est collée une feuille de fort papier de coton ou de *broussonetia*. Chaque *tub* contient de 40 à 50 catties (de 24, 20 kilog. à 30, 25 kilog.).

Tel est l'emballage de la matière première que nous avons vue arriver à Canton.

Le père d'Incarville distingue plusieurs sortes de vernis bruts et préparés. Nous avons pensé utile de résumer les détails qu'il donne sur chacun d'eux dans son mémoire :

Nien-tsĭ (vernis de Yeu-tcheou-fou, Tche-kiang). Le *nien-tsĭ* donne un noir plus brillant que le *sse-tsĭ* ; il coûte à Pé-king environ 5 fr. la livre.

Sse-tsĭ (vernis de Sse-tcheou-fou, Koueï-tcheou). Le *sse-tsĭ* ne se vend à Pé-king que 3 livres.

Kouang-tsĭ (vernis de Kouang-tcheou-fou, Kouang-tong). Le *kouang-tsĭ* tire sur le jaune et vaut à Pé-king 9 livres ; il est plus pur que les deux autres. Il a un autre avantage : c'est que, pour l'employer, on y ajoute environ la moitié de *tong-yeou*, huile du *vernicia montana*, très commune en Chine, qui ne coûte, sur les lieux où on la recueille, que 2 ou 3 sous la livre.

Kouang-tsĭ (vernis brillant). Pour faire avec le *nien-tsĭ* pur ou mélangé d'un quart de *sse-tsĭ* le beau vernis de la Chine, on le fait évaporer à moitié ; on y ajoute, par livre de laque, 4 ou 6 gros de fiel de porc épaissi au soleil, puis 4 gros de vitriol romain dissous dans un peu d'eau ; on agite vivement le tout jusqu'à ce que l'écume prenne une couleur violette. Ce vernis, ainsi préparé, s'appelle *kouang-tsĭ*.

Yang-tsĭ (vernis d'au delà de la mer). Quand le *kouang-tsĭ* est évaporé en entier, on y ajoute, par livre de vernis, un gros de charbon d'os de cerf ou d'ivoire réduit en poudre fine, et une once d'huile de thé siccative ; on obtient ainsi le *yang-tsĭ* ou vernis noir des Japonais.

Tchao-tsĭ (vernis enveloppant). Le *tchao-tsĭ* est d'un jaune transparent ; il est composé de moitié kouang-tsĭ (vernis de Kouang-tcheou-fou) et de moitié *tong-yeou* siccatif ; on en applique une couche sur la poudre d'or dans les imitations d'aventurine.

Kin-tsĭ (vernis doré). Le *kin-tsĭ* est jaune doré ; on le prépare avec moitié de *sse-tsĭ* (très commun ou provenant de la troisième récolte) et moitié de *tong-yeou*. Pour imiter l'aventurine, on sème la poudre d'or sur une couche de ce vernis et on la recouvre d'une couche de *tchao-tsĭ.*

Hoa-kin-tsĭ (vernis doré pour les peintres). Le *hoa-kin-tsĭ* est le vernis dont se servent les peintres sur laque pour délayer leurs couleurs ; c'est aussi une sorte de mordant pour fixer

l'or ; dans ce cas, on y ajoute un peu de vermillon ou d'orpiment. Il est composé de moitié *tchao-tsĭ* et de moitié *kin-tsĭ*.

Ces faits posés, nous allons entrer maintenant dans le petit laboratoire où l'on prépare le vernis-laque pour l'application.

5° On commence par verser, dans chaque catty (605 grammes) de laque de première qualité, deux catties (1, 21 kilog.) d'eau, ou un catty (605 grammes), si l'on emploie la deuxième qualité.

Ensuite on ajoute par chaque catty de laque : 1 tael (37, 80 grammes) d'huile de *camellia sesanqua* ou *oleifera* (tcha-yeou) ;

Un fiel de porc (si la vésicule est grosse, on n'en met que la moitié) ;

5 mèces (18, 90 grammes) de vinaigre de riz (en cantonnais, *tchi-tso*).

Quand la laque s'épaissit, on lui donne plus de fluidité par l'addition de vinaigre, et non plus d'eau.

On mélange intimement ensemble ces diverses substances, et l'on obtient un vernis pâteux très fin et d'un noir brillant.

6° C'est dans un atelier fermé de tous côtés que l'on applique, sur les meubles, la laque en couches minces avec un pinceau plat (*tsat-chun*), qui s'achète à Ping-po, province de Kouang-tong, une demi-piastre (2 fr. 75 c.) la douzaine. Il faut éviter, on le conçoit, que la poussière, en voltigeant, ne granule la surface, que les moustiques p.634 et les mouches ne viennent s'y poser. Aussitôt l'application de la couche, on porte le meuble dans un petit séchoir attenant au laboratoire.

Même dans les moindres détails de fabrication, les Chinois font habituellement le contraire des Européens : nous voulons des séchoirs chauffés et bien secs, ils les choisissent frais et

humides, et quand, dans la mousson de sud-ouest, la chaleur est très forte, ils arrosent le sol.

7° Du séchoir, la pièce passe dans les mains d'un ouvrier qui l'humecte d'eau, et la plane soigneusement avec un petit polissoir de *lao-hang-chĭ*, schiste tendre à grain fin, de couleur chocolat foncé, avec lequel on fait les encriers.

8° Le meuble revient recevoir une deuxième couche de laque, puis, au sortir du séchoir, un deuxième poli, et ces deux opérations se réitèrent jusqu'à ce que la surface soit parfaitement unie et brillante. — On n'applique jamais moins de trois couches, ni plus de dix-huit.

Lorsqu'on remarque un petit grumeau ou un grain, on l'enlève et l'on polit avec une poudre argileuse blanche, fine et douce, qui vient de Chao-king, province de Kouang-tong, et que l'on appelle *chao-king-tou-fan* ; on reprend ensuite le travail habituel.

9° Le guéridon ou le coffret est enfin laqué ; tout a réussi à souhait ; nous entrons alors dans la région artistique de la manufacture.

Dans deux grandes salles sont assis, chacun sur un escabeau et devant une petite table à tiroirs, une cinquantaine d'ouvriers, que l'on trouve nus jusqu'à la ceinture, ayant toujours en main l'éventail et le pinceau, et leur longue mèche de cheveux roulée autour de la tête.

L'ouvrier commence par esquisser d'idée, avec un pinceau blanchi d'un peu de céruse, le dessin qui lui est désigné. Quand il est satisfait de son croquis, il le repasse avec une pointe très fine d'acier, et trace alors les mille petits détails du sujet. La manière dont il tient le burin, qui est toujours dans une position verticale, donne au tracé plus de rectitude et de sûreté.

Plus souvent le chef de l'atelier de peinture dessine à l'encre de Chine la composition sur du papier, puis l'élève ou l'apprenti en suit les traits au pinceau avec de l'orpiment en suspension dans l'eau, et, lorsqu'ils sont encore frais, les décalque sur la pièce laquée. Il les repasse alors, pour les fixer, avec de l'orpiment ou du vermillon, délayés cette fois avec de l'eau saturée de colle.

On couvre ensuite les traits du dessin avec la laque du Kouang-si ou le *hoa-kin-tsĭ*, rendu plus liquide par l'addition d'un peu de camphre, et destiné à servir de mordant pour l'or. Quand ce nouveau vernis est sec, on le dore avec un tampon chargé d'or en coquille.

Cet or se prépare dans la cité de Canton avec du *kien-choui* (eau de potasse), se vend une piastre les 2 candarines 9 caches en poids (5 fr. le gramme), et donne la teinte jaune vif.

Pour la nuance jaune pâle, on emploie de l'or allié à un peu d'argent, qui se paye une piastre les 3 candarines 9 caches en poids (3 fr. 75 c. le gramme), et s'applique aussi au tampon.

Lorsque l'on veut obtenir des reliefs, on applique une nouvelle couche de *hoa-kin-tsĭ* sans camphre, et l'on passe à plusieurs reprises de l'or en coquille. S'il s'agit de tracer des lignes noires sur les dorures, d'enjoliver celles-ci par des miniatures, de dessiner les yeux, la bouche, la coiffure, les détails du costume des personnages ou certaines parties du paysage, on se sert de laque du Fŏ-kien, qui coûte de 100 à 120 piastres le picul (de 908 à 1.092 fr. les 100 kilog.). Enfin pour dorer directement au pinceau les petits décors, on a dans des godets de l'or fin et de l'or allié porphyrisés, préparés, et en suspension dans une eau légèrement gommée.

On fait aussi à Canton des meubles et des boîtes à thé blanches, dont les sujets sont peints de diverses couleurs ; cette laque blanche se fait avec du *hoa-kin-tsĭ*, mélangé

intimement avec de l'argent en feuilles très ténues, et rendu plus liquide par la présence d'un peu de camphre.

Le rouge est donné par le p.635 *tchou-cha*, cinabre natif, le rose par la laque de fleur de carthame, le vert par l'orpiment et l'indigo du *kouang-tièn-hoa*, le violet par le *tse-chi* ou le colcotar calciné, et le jaune par l'orpiment. Toutes les couleurs que l'on mélange avec le vernis-laque deviennent d'autant plus belles qu'elles sont plus anciennement appliquées.

La finesse de certains pinceaux est réellement remarquable ; aussi ils se payent jusqu'à trois quarts de piastre et une piastre la pièce et se tirent de Chao-hing, province de Tche-kiang.

10° De l'atelier de peinture où il a été couvert d'une miniature dorée, dessinée avec la patiente minutie et la finesse originale qui caractérisent le talent de l'ouvrier chinois, le meuble revient aux mains du menuisier, qui le monte, y place des charnières, des poignées, une serrure en cuivre blanc, et l'ajuste avec goût.

Le travail est alors achevé ; le coffret passe de la fabrique à la boutique.

Les ouvriers qui récoltent le vernis ne reçoivent, malgré le danger auquel ils s'exposent, qu'un tael d'argent par mois, tant pour leur travail que pour leur nourriture ; c'est 26 centimes par jour. Les salaires des autres ouvriers sont proportionnés à leur capacité. Ceux qui appliquent les couches de fiel et de grès rouge pulvérisé ont 50 piastres (275 francs) par an, environ 75 centimes par jour. Ceux qui laquent les pièces sont payés de 5 à 6 piastres (de 27 fr. 50 cent, à 33 fr.) par mois ; en moyenne, 1 fr. par jour ; et les peintres sont, suivant leur habileté, engagés à raison de 7 à 15 piastres par mois, c'est-à-dire de 1 fr, 28 cent. à 2 fr. 75 cent. par jour.

Tous sont logés dans la manufacture, mais leur aménagement est fort simple ; il leur suffit d'un lit de bambou, avec sa natte et sa moustiquaire, juché n'importe où. Hip-qua les nourrit et estime à 30 piastres (165 fr.) la dépense annuelle par tête (45 cent. par jour).

Les ouvriers travaillent toute l'année sans relâche, car les Chinois ne connaissent ni dimanches ni jours de fête, et l'atelier ne se ferme guère qu'au nouvel an et à la fête des lanternes. On accorde néanmoins à ces pauvres gens la permission d'aller, deux ou trois fois par an, voir leurs femmes, qui habitent ordinairement la campagne.

Le travail de la laque est très insalubre ; aussi ceux qui la préparent et qui l'appliquent sont-ils souvent malades. Durant tout le temps de leur indisposition, ils ne reçoivent aucun salaire, et doivent payer le médecin et les médicaments.

Le loyer de la fabrique est de 200 piastres (1.100 fr.) par an, et il n'y a aucune contribution à payer au gouvernement ni aux mandarins [1].

@

Notice sur le vermillon chinois

Traduite et extraite de l'Encyclopédie technologique intitulée : *Thien-kong khaï-we*, par M. Stanislas Julien.

« Le cinabre, l'argent liquide, le rouge d'argent, ne sont au fond qu'une seule et même chose. Ce qui leur fait donner différents noms, c'est que cette substance est tantôt pure, tantôt grossière, tantôt vieille, tantôt récemment extraite.

Le cinabre de première qualité vient de Chin-pe (aujourd'hui Ma-yang) et de Si-tchouen. Il s'y trouve à l'état pur dans le sein de la terre, et l'on n'a pas besoin de le purifier par le feu. Ce cinabre, qui sert à donner du poli aux pointes de flèches,

[1] *Une Promenade dans Canton*, par M. Natalis Rondot. (Voy. le *Journal asiatique*, cahier de janvier 1848, p. 42-58.)

aux miroirs (métalliques), etc., a trois fois plus de valeur que le mercure ; c'est pourquoi on le trie avec soin et on le vend sous sa forme native, c'est-à-dire sous celle de sable ou poussière rouge. Si on le fond, il perd une grande partie de sa valeur.

Le cinabre grossier et de seconde qualité a besoin d'être purifié par le feu ; il forme alors le mercure.

Le cinabre de première qualité se trouve en creusant la terre à une profondeur d'environ soixante-dix pieds. L'approche du minerai est indiquée par un filon composé de petites pierres blanches et granulées. Les plus grands p.636 morceaux sont de la grosseur d'un œuf.

Le cinabre de seconde qualité n'entre dans aucune préparation pharmaceutique. On le broie, et il sert aux peintres et aux coloristes, de même que le cinabre que l'on prépare directement avec le mercure. Son filon ne se présente pas toujours sous la forme de pierres blanches. On le trouve à une vingtaine de pieds plus bas que celui dont nous venons de parler. Sa gangue pierreuse offre à l'extérieur un mélange de bleu et de jaune ; quelquefois il se forme au milieu des terrains où se trouvent des couches de sable, alors l'enveloppe de pierre et de sable se fendille et se sépare facilement. Cette espèce de cinabre se trouve en abondance à Koueï-tcheou, à Sse-yn et à Thong-jin etc. On le trouve aussi en grande quantité à Chang-tcheou et à Tsin-tcheou.

La cavité où l'on trouve le cinabre de seconde qualité offre partout un aspect blanchâtre. Quand il est récemment extrait, on peut le séparer sans avoir besoin de le broyer. Ce cinabre au sortir de la minière, a une apparence brillante qui se ternit bientôt au contact de l'air.

Lorsqu'on veut préparer le vermillon, on prend du cinabre, on le met dans une auge en fer qui a la forme d'une petite

barque, et on le pulvérise à l'aide d'une sphère aplatie, en pierre, placée au bout d'un levier vertical que quatre hommes font mouvoir à l'aide d'un bâton qui le traverse. Ensuite on le met dans un vase rempli d'eau pure, et on le laisse tremper pendant trois jours et trois nuits. Une partie se dépose au fond du vase ; l'autre, plus légère, nage à la surface ; on la recueille avec une écumoire, et on la remet dans un nouveau vase : on l'appelle alors *eulh-tchou* ou *second rouge*. Quant au cinabre qui s'est déposé au fond du vase, on le fait sécher au soleil, et il prend alors le nom de *theou-tchou* ou *premier rouge.*

Pour obtenir le vif-argent (le mercure), on se sert tantôt de cinabre de seconde qualité, blanc et récemment extrait, tantôt de celui qui s'est déposé au fond du vase, tantôt enfin du *second rouge* recueilli à la surface de l'eau.

Lorsqu'on veut préparer le mercure, on prend trente livres de l'un des cinabres cités plus haut, et on les met dans un vaisseau de fer. On place sous ce vase une trentaine de livres de charbon, et on le recouvre avec un autre vase de même métal qui doit avoir (au centre de sa partie convexe) une petite ouverture. On lute hermétiquement les bords de ce vase à l'endroit où il s'emboîte avec le vase inférieur ; puis, dans l'ouverture laissée au vase supérieur, on place un arc en fer, creux à l'intérieur ; on le corde tout autour avec un lien de chanvre, en rapprochant les anneaux autant que possible, ensuite on le lute avec soin.

Quand on chauffe le vase inférieur, un bout de l'arc communique avec l'intérieur du vase, afin de conduire la vapeur, l'autre bout plonge dans un vase rempli d'eau. Par ce moyen, la vapeur qui sort du vase de métal pénètre dans l'eau dont est rempli le vase opposé, et s'y condense.

Quand on a chauffé pendant cinq heures, tout le cinabre est transformé en mercure qu'on retire du vase rempli d'eau, après l'avoir laissé reposer pendant vingt-quatre heures.

Quelquefois on traite de nouveau le mercure pour obtenir du vermillon, qu'on appelle alors *yn-tchou*, c'est-à-dire *rouge de vif-argent*. Tantôt on se sert d'un creuset de terre, tantôt de deux vases de métal superposés. On ajoute à une livre de mercure deux livres de soufre que l'on triture ensemble. Il se forme une poussière noirâtre ; on la met dans le creuset, que l'on recouvre avec un couvercle en fer, et l'on fixe le couvercle en plaçant dessus une barre de fer que l'on arrête à l'aide d'un fil d'archal qui embrasse le creuset de chaque côté, dans une direction verticale ; ensuite on lute hermétiquement les fentes que laissent les deux vases à leur point de contact. On élève le vase sur un trépied en fer, au-dessous duquel on brûle des bâtons de bois résineux. Pendant longtemps, on refroidit le couvercle avec un vieux pinceau saturé d'eau ; alors le mercure se combine avec le soufre et se sublime en une poudre très ténue qui s'attache aux parois du vase. Le cinabre qui se p.637 fixe à la partie interne du couvercle est du plus vif éclat. Lorsque le vase est entièrement refroidi, on enlève le vermillon. L'excès du soufre dont on s'est servi se précipite au fond du vase et peut être employé une seconde fois. Une livre de mercure donne 14 onces de cinabre de première qualité et 3 onces ½ de seconde qualité.

Le cinabre obtenu par l'action du feu et le cinabre natif qu'on a pulvérisé ont absolument la même apparence. Néanmoins, pour peindre dans les maisons des princes et chez les personnes de distinction, on ne se sert point de cinabre artificiel. Le seul qu'on emploie est celui qu'on tire, à l'état pur, des mines de Thong-chin et de Pe-tchouen, et qu'on prépare par la pulvérisation.

Quant au vermillon destiné à écrire, on le broie avec de la gélatine, et on en fait de petits pains. Lorsqu'il est répandu sur un encrier en pierre, il présente un rouge du plus bel éclat ; si on le broie sur un encrier d'étain, il forme une couleur noire, et alors il sert aux vernisseurs et donne aux objets un lustre et une teinte luisante qui en rehausse le prix. Si on le mêle avec de l'huile de l'arbre *toung* il prend un aspect brillant : si on y met du vernis, il perd son éclat et devient d'un noir foncé [1].

@

Miroirs magiques

On lit dans l'encyclopédie intitulée : *Ke-tchi-king-youen*, liv. LVI, fol. 6 et suiv. :

Theou-kouang-kien, ou miroirs *qui se laissent pénétrer par la lumière* (expression qui vient d'une erreur populaire). Si l'on reçoit les rayons du soleil sur la surface polie d'un de ces miroirs, les caractères ou les fleurs en relief qui existent sur le revers se reproduisent fidèlement dans l'image (reflétée) du disque. Tchin-kouo (écrivain qui florissait au milieu du onzième siècle) en parle avec admiration dans ses mémoires intitulés : *Mong-ki-pi-tan*, liv. XIX, fol. 5. Le poète Kin-ma les a célébrés en vers ; mais jusqu'au temps des empereurs mongols, aucun auteur n'avait pu expliquer ce phénomène. Ou-tseu-hing, qui vivait sous cette dynastie (entre 1260 et 1341), a eu le premier ce mérite. Voici comment il s'exprime à ce sujet :

« Lorsqu'on place un de ces miroirs en face du soleil et qu'on fait refléter, sur un mur très rapproché, l'image de son disque, on y voit apparaître nettement les ornements ou les caractères en relief qui existent sur le revers. Voici la

[1] Voy. le *Nouveau Journal asiatique*, cahier de mars 1830, p. 208 à 212.

cause de ce phénomène, qui provient de l'emploi distinct de cuivre fin et de cuivre grossier. Si, sur le revers du miroir, on a produit, en le fondant dans un moule, un dragon disposé en cercle, sur la face du disque on grave profondément un dragon exactement semblable. Ensuite, avec du cuivre un peu grossier, on remplit les tailles profondes de la ciselure ; puis on incorpore ce métal au premier, qui doit être d'une qualité plus pure, en soumettant le miroir à l'action du feu ; après quoi l'on plane et l'on dresse la face du miroir, et l'on y étend une légère couche de plomb (étain).

Lorsqu'on tourne vers le soleil le disque poli d'un miroir ainsi préparé, et qu'on reflète son image sur un mur, elle présente distinctement des teintes claires et des teintes obscures qui proviennent, les unes des parties les plus pures du cuivre, les autres des parties les plus grossières.

Ou-tseu-hing, à qui nous devons l'explication qui précède, nous apprend qu'il a vu briser, en menus fragments, un miroir de ce genre, et qu'il a reconnu par lui-même l'exactitude de sa description [1].

@

Fabrication des tam-tams

(Extrait de la petite encyclopédie technologique intitulée : *Thien-kong-khaï-we*, publiée en 1637 par Song-yin-sing)

« Ce n'est que lorsque le cuivre rouge a été transformé en cuivre jaune, p.638 qu'on le fait fondre et qu'on en fabrique divers vases et instruments. En le combinant avec une certaine quantité d'arsenic, on obtient le pĕ-tong ou cuivre blanc, qui est deux fois plus difficile à travailler (que le jaune), et dont les riches seuls font usage. Tout cuivre jaune qui provient du mélange du cuivre rouge et de la calamine

[1] Notice sur les miroirs magiques des Chinois et leur fabrication, par M. Stanislas Julien. (Extrait des Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences, t. XXIV, p. 2 et 3.)

peut être martelé à chaud ; mais si l'on a remplacé la calamine par le plomb du Japon, il doit être martelé à froid.

« Pour que le cuivre soit propre à la fabrication des instruments de musique, on y mêle un alliage d'étain (20 pour 100). Ces sortes d'instruments se font d'une seule pièce et sans soudures. Quant aux ustensiles de cuivre de forme carrée ou ronde on réunit leurs parties à l'aide de rivets ou de soudures. On en distingue deux : la petite soudure, au moyen de poudre ou limaille d'étain, et la grande soudure pour laquelle on emploie la poudre ou limaille de cuivre sonore (formée de 80 parties de cuivre et de 20 d'étain). Cette limaille de cuivre se fixe sur la pièce à l'aide d'une pâte de riz à laquelle on la mêle d'avance, et qu'on enlève ensuite par un simple lavage. Par là, la limaille de cuivre reste en place ; autrement elle ne tarderait pas à se disperser. Pour souder des vases d'argent, on fait usage de limaille de cuivre rouge.

Toutes les fois qu'on veut marteler un instrument de cuivre, par exemple un tching, appelé vulgairement *lo* (un gong, tam-tam à fond plat), il n'est pas nécessaire de fondre d'avance le métal sous une forme arrondie ; on peut le battre immédiatement, sans autre préparation.

Mais si l'on veut marteler un *tcho*, vulgairement appelé *tambour de cuivre* (un tam-tam), ou des *ting-ning* (cymbales), on fond d'abord le métal sous forme de plaque arrondie, puis on le bat au marteau.

Lorsqu'on bat un gong ou un tam-tam, on ne se sert point d'une enclume. On étend sur le sol la masse ou la feuille de métal. Si l'instrument doit être de grande dimension, plusieurs ouvriers se placent autour et la frappent à coups redoublés. De petite qu'elle était, la pièce s'élargit et s'étend, et bientôt du corps de l'instrument s'échappent des sons vibrants *qui partent tous des points frappés à froid*. Lorsque le centre du tam-tam a été relevé en bosse, un ouvrier habile lui donne graduellement,

en le battant à froid, la qualité de son requise. On peut lui donner à volonté deux sortes de son : le son femelle (aigu) ou le son mâle (grave) ; mais il faut calculer, à un centième, et même à un millième près, le degré de saillie ou de dépression de la bosse centrale. C'est par un grand nombre de coups de marteau qu'on détermine le son mâle.

Lorsque le cuivre jaune vient d'être martelé, il est d'un blanc blafard ; mais il suffit de le limer pour lui rendre sa couleur naturelle [1].

@

Porcelaine de la Chine

L'histoire de la porcelaine de la Chine est très incertaine et très obscure. Ou ne connaît pas l'inventeur de cet art ; on ignore, dit l'abbé Grosier, si on le doit au hasard ou à des tentatives réfléchies ; on ne peut même déterminer avec précision quelle est son antiquité. Suivant M. Davis, le premier fourneau dont il soit fait mention fut établi, vers le commencement du septième siècle de notre ère, dans la province de Kiang-si, où se fabrique encore aujourd'hui la plus belle et la plus parfaite porcelaine de l'empire ; mais les fameux fourneaux de King-te-tchin, situés à l'est du lac Po-yang, ne furent construits, d'après ce voyageur, que vers l'an 1000 de Jésus-Christ.

King-te-tchin est la nom d'un bourg situé dans le département de Jao-tcheou-fou, province de Kiang-si. Cette célèbre bourgade a une lieue et demie de longueur, et l'on assure qu'elle renferme un million d'habitants [2].

p.639 Il existe un ouvrage chinois, en huit volumes, intitulé : *King-te-*

---

[1] Voy. la Notice sur la fabrication des tam-tams, par M. Stanislas Julien. (Extrait des Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences, tome XXIV, p. 12 et 13.)

[2] King-te-tchin contient environ cinq cents fourneaux à porcelaine, tous en activité. Dès qu'on approche de ce lieu à quelque distance, les tourbillons de flamme et de fumée qui s'élèvent de différents endroits font connaître l'étendue et la profondeur de ce fameux bourg. On ne permet point aux étrangers d'y coucher. Cette police est jugée nécessaire pour maintenir l'ordre et établir la sûreté. (*Description générale de la Chine*, par M. l'abbé Grosier, 2e édition, t. I, p. 84.)

chin-tao-lou (Histoire des poteries et des porcelaines de la manufacture impériale de King-te-tchin) [1]. La traduction de cet ouvrage intéressant, faite par M. Stanislas Julien, est actuellement sous presse. Nous devons aussi au père d'Entrecolles une lettre très détaillée sur la fabrication de la porcelaine chinoise.

> « Ce missionnaire, dit l'abbé Grosier, avait une église à King-te-tchin même, et il comptait parmi ses néophytes un grand nombre d'ouvriers employés dans les ateliers. C'est d'eux qu'il a tiré la connaissance des procédés relatifs à ce travail et à l'explication de quantité de détails dont il ne pouvait s'instruire par lui-même ; il a de plus fait une étude particulière des principaux ouvrages chinois qui traitent de la porcelaine [2].

A défaut de l'ouvrage traduit par M. Stanislas Julien, nous allons suivre le père d'Entrecolles et l'abbé Grosier.

Matière de la porcelaine. Sa couverte (émail).

On connaît les principaux matériaux qui entrent dans la composition de la porcelaine, le *pe-tun-tseu*, le *kao-ling* (*kao-lin*), le *hoa-chi*.

> « A ces éléments principaux il faut joindre l'huile, le vernis ou la couverte, qui donne à la porcelaine sa blancheur et son éclat. Cette huile est une substance blanchâtre et liquide, qu'on tire de la même espèce de pierre dont on fait les *pe-tun-tseu* ; mais on fait choix de celle qui est la plus blanche, et dont les taches sont les plus vertes. On obtient cette huile, qu'on nomme *pe-yeou*, en donnant à la pierre les mêmes préparations dont on fait usage pour les *pe-tun-tseu* : on lave la pierre, on la pulvérise, on épure son résidu, qui offre une espèce de crème. Sur cent livres de cette crème, on jette une livre de *chi-kao*, minéral qui ressemble à l'alun et qu'on a pilé

---

[1] D'un autre côté, M. Jacquemart se propose de publier une histoire générale des porcelaines en Orient et en Occident. Un pareil ouvrage, auquel l'auteur a consacré plusieurs années d'un travail assidu, doit inspirer beaucoup d'intérêt.

[2] *Description générale de la Chine*, t. VII, p. 18.

après l'avoir fait rougir au feu. Cet alun est une sorte de présure qui donne de la consistance à l'huile, qu'on a soin cependant de maintenir dans un état de fluidité.

Cette huile de pierre, ainsi préparée, ne s'emploie jamais seule : il faut y mêler encore une autre huile, extraite de cendres de chaux et de fougère, sur cent livres desquelles on a jeté aussi une livre de *chi-kao*.

Voici la manière dont on prépare cette seconde huile. On choisit de gros quartiers de chaux vive, sur lesquels on jette un peu d'eau pour les dissoudre et les réduire en poudre. On dispose ensuite une couche de fougère sèche, sur laquelle on étend une couche de cette chaux amortie. On empile ainsi un certain nombre de ces couches alternatives, et l'on met le feu à la fougère. Lorsque tout le monceau est consumé, on distribue ces cendres sur de nouvelles couches de fougère sèche, qu'on enflamme, et l'on réitère cette opération jusqu'à cinq ou six fois. Quand on s'est ainsi procuré une certaine quantité de cendres de chaux et de fougère, on les jette dans une urne ou cuve pleine d'eau, en y faisant dissoudre, pour chaque quintal, une livre de l'espèce d'alun appelé *chi-kao*. On a soin de bien agiter ce mélange : on le laisse ensuite reposer jusqu'à ce que la surface de l'eau se charge d'une croûte de crème, qu'on recueille et qu'on jette dans une seconde urne et ainsi successivement dans plusieurs autres. Lorsqu'au fond de la dernière il s'est formé une espèce de pâte, on décante l'eau, et l'on met en réserve ce dépôt liquide, qui est la seconde huile qu'on doit mêler à la première.

Quand on fait ce mélange, ii faut que les deux huiles soient également épaisses ; pour s'en assurer, on plonge dans l'une des briques de pe-tun-tseu et l'on juge, en les retirant, si l'épaississement est égal sur leurs surfaces. p.640 Quant à la proportion des doses, l'usage le plus suivi est de mêler dix

mesures d'huile de pierre avec une mesure de l'huile faite de cendres de chaux et de fougère.

Ces deux premières huiles entrent dans la composition de plusieurs autres vernis, destinés à servir aussi de couverte à la porcelaine. Le plus beau et le plus éclatant est le vernis rouge, appelé *yeou-li-hong*. Ce vernis se fait de la grenaille de cuivre rouge et de la poudre d'une certaine pierre ou caillou rougeâtre...

Un autre vernis dont les Chinois fout usage est celui qu'ils nomment *long-tsiouen*, et qui donne à la porcelaine une couleur qui tire sur l'olive... Le noir éclatant, appelé *ou-kin*, lui communique un genre particulier de beauté qui la fait rechercher des connaisseurs. Ce noir est plombé et semblable à celui de nos miroirs ardents : l'or qu'on mêle à cette couleur donne un nouvel éclat à cette sorte d'ouvrages. On exécute cette porcelaine noire en la plongeant dans une mixtion liquide composée d'azur préparé. Il n'est pas nécessaire d'y employer l'azur le plus beau et le plus cher mais il faut qu'il soit d'une consistance un peu épaisse. On le mêle avec les vernis *pe-yeou* et *tse-kin* et l'on y ajoute un peu d'huile de cendres de chaux et de fougère. Par exemple, sur dix onces d'azur pilé dans un mortier, on mêlera sept tasses de *pe-yeou*, une tasse de *tse-kin* et deux tasses d'huile de chaux et de fougère. L'expérience peut faire varier les doses, selon qu'on veut obtenir un noir plus ou moins foncé. Lorsque cette couleur est sèche, on cuit la porcelaine ; ensuite on y applique l'or et on la recuit dans un fourneau particulier. Il faut avoir la précaution, quand il s'agit de faire cuire la porcelaine noire, de ne la placer que vers le milieu de la hauteur du fourneau, et non à son extrémité supérieure et sous la voûte, où le feu déploie sa plus grande activité.

On a essayé de peindre en noir quelques vases de porcelaine avec l'encre de la Chine ; mais cette tentative n'a été suivie

d'aucun succès. En sortant du fourneau la porcelaine s'est retrouvée très blanche. Comme les parties de ce noir n'ont pas assez de corps, elles s'étaient sans doute dissipées par l'action du feu, ou plutôt elles n'avaient pas eu la force de pénétrer la couche de vernis, ni de produire une couleur différente de celle de la couverte.

Quand on veut donner à la porcelaine un vernis qui la rende extrêmement blanche, on mêle, sur treize tasses de *pe-yeou*, une tasse d'huile de cendres de chaux et de fougère, aussi liquide que le *pe-yeou*. Ce vernis est très fort, et l'on a soin de ne point l'appliquer à la porcelaine que l'on veut peindre en bleu, parce que cette couleur, après la cuisson, ne paraîtrait pas à travers la couverte. La porcelaine à laquelle on donne ce fort vernis peut être exposée sans danger au plus grand feu du fourneau. On la cuit ainsi toute blanche, ou pour la conserver avec cette seule teinte, ou pour la dorer, ou la peindre de diverses couleurs, et la faire ensuite repasser au fourneau ; mais si l'on se propose de peindre la porcelaine en bleu et si l'on veut que la couleur paraisse après la cuite, il ne faut mêler que sept tasses de *pe-yeou* avec une tasse de la mixtion de cendres de chaux et de fougère.

La manière dont on doit appliquer le vernis ou la couverte aux porcelaines exige encore beaucoup d'adresse et des soins particuliers, soit pour que la couche n'ait que l'épaisseur prescrite, soit pour la rendre égale et uniforme sur toute la surface du vase. On fabrique des pièces de porcelaine si minces et si délicates, qu'elles ne pourraient supporter une couche épaisse de vernis : leurs frêles parois plieraient sous le faix et se déjetteraient. Pour parer à cet inconvénient, on divise cette couche en deux autres plus légères, données successivement, l'une par aspersion et l'autre par immersion. Par exemple, s'il s'agit d'une tasse, on la prend d'une main par le dehors, et la tenant inclinée sur l'urne où est le vernis, on fait jaillir de l'autre

main autant de cette huile qu'il en faut pour mouiller toute sa surface intérieure. On la reprend dès qu'elle est sèche : on insère les doigts de la main dans sa cavité, puis la p.641 soutenant de l'extrémité d'une baguette, passée sous sa base, on la plonge légèrement dans le vernis, d'où on la retire aussitôt [1].

Dernières manipulations données à la matière de la porcelaine. Fabrication des pièces

Toutes les manipulations qui précèdent la cuisson s'exécutent dans les endroits les moins fréquentés de King-te-tchin. Là, dans une enceinte spacieuse de murailles, on a bâti de vastes appentis, où l'on voit disposées en étages un grand nombre d'urnes de terre. C'est dans cette enceinte que demeurent et travaillent une infinité d'ouvriers, qui ont chacun leur tâche marquée. Une pièce de porcelaine avant d'en sortir pour être portée au fourneau, passe par les mains de plus de vingt personnes ; et tout cela s'exécute sans confusion.

Le premier travail consiste à purifier de nouveau le pe-tun-tseu et le kao-lin. On procède ensuite au mélange de ces deux matières. On met autant de kao-lin que de pe-tun-tseu pour les porcelaines fines ; pour les moyennes, on emploie quatre parts de kao-lin sur six de pe-tun-tseu. Le moins qu'on en mette est une partie de kao-lin sur trois pe-tun-tseu.

Ce mélange fini, on jette cette masse dans un large bassin bien pavé et cimenté de toutes parts ; puis on la foule et on la pétrit jusqu'à ce qu'elle commence à se durcir. Ce travail est d'autant plus rude qu'il doit être continu ; s'il était interrompu, tous les autres ouvriers resteraient dans l'inaction. On détache de cette masse, ainsi préparée, différents morceaux qu'on étend sur de larges ardoises ; on les pétrit encore et on les roule dans tous les sens, en observant soigneusement qu'il ne s'y trouve aucun vide ou

[1] Voy. Grosier, *Description de la Chine*, t. VII, p. 19 à 28.

qu'il ne s'y mêle aucun corps étranger. Un cheveu, un grain de sable perdrait tout l'ouvrage. Faute de bien façonner cette pâte, la porcelaine se fêle, éclate, coule et se déjette. La perfection des pièces dépend de ce premier travail.

Tous les ouvrages unis se façonnent sur la roue. Quand une tasse en sort, elle n'est qu'une espèce de calotte. L'ouvrier lui donne d'abord le diamètre et la hauteur qu'elle doit avoir, et elle sort de ses mains presque aussitôt qu'il l'a reçue. Il est forcé d'user de vitesse, puisqu'on ne lui paye que trois deniers par planche, et chaque planche est garnie de vingt-six pièces. Cette tasse est reçue par un second ouvrier qui l'assied sur sa base. Peu après, elle est livrée à un troisième, qui l'applique sur son moule et lui en imprime la forme ; en retirant la tasse de dessus le moule, il faut la tourner doucement sur ce même moule, sans la presser plus d'un côté que de l'autre ; sans quoi elle se bosselle ou se déjette. Un quatrième ouvrier polit cette tasse avec le ciseau, surtout vers les bords, et en diminue l'épaisseur autant qu'il est nécessaire pour lui donner de la transparence. Enfin, après avoir passé par toutes les mains destinées à lui donner ses divers ornements, elle est reçue, quand elle est sèche, par un dernier ouvrier, qui en creuse le pied avec le ciseau. Il est étonnant de voir avec quelle célérité et quelle adresse ces ouvriers se transmettent ces vases les uns aux autres. On assure qu'une pièce de porcelaine cuite doit passer par les mains de soixante-dix personnes.

Les grands ouvrages s'exécutent par parties, qu'on travaille séparément. Lorsque toutes ces pièces de rapport sont achevées et presque sèches, on les unit et on les cimente avec la matière même de la porcelaine délayée dans l'eau. Quelque temps après, on polit avec le ciseau, en dedans et au dehors du vase, la ligne de réunion, qui, bientôt couverte du vernis, disparaît et n'est plus sensible. C'est ainsi qu'on adapte aux pièces des anses, des anneaux et autres parties

semblables. Ceci regarde spécialement la porcelaine qu'on façonne sur des moules ou qu'on modèle entre les mains, tels que les ouvrages cannelés, les grotesques, les figures d'arbres, d'animaux, d'idoles, les bustes que les Européens commandent. Ces divers morceaux se forment de quatre ou cinq pièces qu'on réunit, et qu'on perfectionne ensuite avec des instruments propres à creuser, à polir et à p.642 rechercher les différents traits que le moule a rendus peu sensibles. Quant aux fleurs et aux ornements qui n'ont point de relief, on les marque par l'empreinte d'un cachet. On fixe aussi aux pièces de porcelaine des dessins et des ornements en relief tout préparés, à peu près comme on applique une broderie sur un habit. Quelquefois encore on les exécute d'une manière plus expéditive : on se contente de dessiner les figures avec le burin sur le corps même du vase ; on fait ensuite dans leur contour de légères entailles qu'on arrondit et qui leur donnent du relief [1].

Travail du fourneau. Cuisson de la porcelaine

Lorsque la porcelaine a reçu sa forme, son vernis, ses couleurs, on la transporte du laboratoire au fourneau, qui se trouve quelquefois à une autre extrémité de King-te-tchin. Le porteur place sur chacune de ses épaules une planche longue et étroite, sur laquelle sont rangées les pièces de porcelaine. Chargé de ces frêles ouvrages, il traverse avec une agilité surprenante les rues les plus tumultueuses et les plus embarrassées du bourg, sans qu'il lui arrive de perdre son équilibre, malgré les mouvements qu'il se donne pour esquiver et prévenir les chocs.

Le travail du fourneau exige de nouveaux soins, non moins compliqués que les premiers. Dans une espèce de vestibule qui

[1] Voyez Grosier, tome VII, p. 28 à 32.

le précède, on aperçoit d'abord des tas de caisses et d'étuis faits de terre, destinés à renfermer la porcelaine. Chaque pièce, pour peu qu'elle soit considérable, a son étui ; et l'ouvrier chinois imite, par ce procédé, celui de la nature, qui, pour conduire les fruits à une juste maturité, les revêt d'une enveloppe qui les défende ou de la trop vive ardeur du soleil pendant le jour, ou de la fraîcheur de l'air pendant la nuit.

« Ces caisses, dont la consommation est prodigieuse, se fabriquent dans un gros village distant d'une lieue de King-te-tchin. On y emploie trois sortes de terre : la première est une terre jaune, fort commune ; la seconde une terre forte ; la troisième une terre grasse et huileuse. Ces deux dernières sont assez rares et chères, parce qu'on est obligé de les extraire d'une mine très profonde. Aussi, dans le mélange qu'on fait de ces terres, a-t-on soin, par vue d'épargne, de faire dominer la première : d'où il résulte que ces caisses durent peu. Presque toutes éclatent lorsqu'elles ont supporté le feu de deux ou trois fournées. Si elles ne sont que fêlées ou légèrement fendues, on les environne d'un cercle d'osier : le cercle se brûle, mais la caisse n'en fait pas moins encore le service de cette fournée et la pièce de porcelaine n'en souffre pas. Ces caisses ne sont pas cuites avant qu'on les emploie ; mais il faut avoir soin de ne pas remplir tout un fourneau de caisses neuves ; elles ne doivent former que la moitié du nombre de celles qu'on y admet. Celles qui ont déjà servi occupent le haut et le bas des piles ; le milieu est réservé pour les caisses neuves.

Au fond de ces caisses est une couche de gravier fin, qu'on recouvre de poussière de kao-lin, afin que le sable ne s'attache pas trop au pied du vase : on le place sur ce lit de sable, qu'on presse un peu, pour lui faire prendre la forme du fond de la porcelaine, laquelle ne touche point aux parois de son étui. Le haut de cet étui n'a point de couvercle ; un

second étui, pareillement garni de sa porcelaine, s'enchâsse dans le premier, de telle sorte qu'il le ferme entièrement, sans toucher à la porcelaine qui est au-dessous ; et c'est ainsi qu'on remplit le fourneau de hautes piles de caisses qui défendent les ouvrages qu'elles contiennent de l'action directe du feu. Les porcelaines qui ont un couvercle le conservent dans leurs étuis ; il s'attache un peu à la pièce pendant la cuisson, mais un léger coup qu'on lui donne l'en sépare facilement.

Quant aux petites pièces de porcelaine, telles que sont les tasses à thé, on les renferme dans des caisses communes de forme ronde, et qui n'ont que quatre pouces de hauteur. Chaque pièce est posée sur une soucoupe de terre de l'épaisseur de trois ou quatre p.643 lignes et de la largeur de son pied. Ces petites bases sont aussi recouvertes de poussière de kao-lin. Quand ces caisses sont un peu larges, on ne met point de porcelaine au milieu, parce qu'elle se trouverait trop éloignée des côtés et par là même de l'action du feu.

« Les porcelaines, avant leur cuisson, sont des ouvrages si fragiles et si délicats, que l'ouvrier, en les touchant de la main, craindrait de les briser ou d'altérer leurs formes. Ce n'est qu'à l'aide d'un léger cordon qu'il les déplace et les transporte. Le milieu de ce cordon est fixé à deux branches un peu courbes d'une fourchette de bois, que l'ouvrier tient d'une main, tandis qu'avec les doigts de l'autre il saisit les deux bouts croisés du cordon, qu'il ouvre et qu'il rétrécit selon l'ampleur de la porcelaine. C'est après l'avoir ainsi enlacée qu'il l'enlève de dessus la planche et la pose doucement au fond de la caisse. Ces attentions minutieuses n'empêchent pas que tout ce service ne se fasse avec une incroyable célérité.

Toutes ces piles de caisses se placent dans le fourneau sur un demi-pied de gros gravier : celles de ces piles qui occupent le

milieu ont au moins sept pieds de hauteur. Les deux caisses qui sont au bas de chacune restent vides, parce que le feu n'agit que faiblement sur elles, et que le gravier les couvre en partie. Par la même raison, on ne remplit point la dernière caisse, qui se trouve la plus élevée. Les piles qui renferment la plus fine porcelaine occupent le milieu du fourneau ; on place dans le fond celle qui l'est moins, et à l'entrée toutes les pièces qui ont plus de corps et qui sont fortes en couleur.

Ces différentes piles sont disposées dans le fourneau fort près les unes des autres ; elles se soutiennent mutuellement par des morceaux de terre qui les lient en haut, en bas, vers le milieu, de sorte cependant que la flamme ait un libre passage pour s'insinuer partout et envelopper également toutes les piles.

Les fourneaux où l'on cuit la porcelaine sont précédés d'un assez long vestibule qui conduit l'air et fait, en quelque sorte, l'office de soufflet : il sert aux mêmes usages que l'arche des verreries.

« Ces fourneaux, dit le père d'Entrecolles, sont présentement plus grands qu'ils n'étaient autrefois : ils n'avaient alors que six pieds de hauteur et de largeur ; maintenant ils sont hauts de deux brasses, et ont près de quatre brasses de profondeur. La voûte est assez épaisse pour qu'on puisse marcher dessus sans qu'on soit incommodé du feu. Cette voûte n'est en dedans ni plate, ni formée en pointe ; elle va en s'allongeant, et elle se rétrécit à mesure qu'elle approche du grand soupirail qui est à l'extrémité, et par où sortent les tourbillons de flamme et de fumée. Outre cette gorge, le fourneau a sur sa tête cinq petites ouvertures qui en sont comme les yeux : on les couvre de quelques pots cassés, de telle sorte pourtant qu'ils soulagent l'air et le feu du fourneau.

On juge que la cuite est parfaite, 1° lorsque la flamme qui sort n'est plus si rouge, mais qu'elle est un peu blanchâtre ; 2° lorsque, regardant par l'une des ouvertures, on aperçoit que les caisses sont toutes rouges ; 3° lorsque, après avoir ouvert une caisse d'en haut, avec une pincette de fer, et en avoir tiré une porcelaine, on voit, quand elle est refroidie, que le vernis et les couleurs sont dans l'état où on les souhaite ; 4° enfin, lorsque, regardant par le haut du fourneau, on voit que le gravier du fond est luisant. C'est par tous ces indices que l'ouvrier juge que la porcelaine est arrivée à la perfection de la cuite. Alors on discontinue le feu, et l'on achève de murer pour quelque temps la porte du fourneau. Ce fourneau a dans toute sa largeur un foyer profond et large d'un ou deux pieds ; on le passe sur une planche, pour entrer dans la capacité du fourneau et y ranger la porcelaine. Quand on a allumé le feu du foyer, on mure aussitôt la porte, n'y laissant que l'ouverture nécessaire pour y jeter des quartiers de gros bois, longs d'un pied, mais assez étroits. On chauffe d'abord le fourneau pendant un jour et une nuit ; ensuite deux hommes, p.644 qui se relèvent, ne cessent d'y jeter du bois. On en brûle communément, pour une fournée, jusqu'à cent quatre-vingts charges. A en juger par ce que dit un auteur chinois, cette quantité ne devrait pas être suffisante ; il assure qu'anciennement on brûlait deux cent quarante charges de bois, et vingt de plus, si le temps était pluvieux, bien qu'alors les fourneaux fussent moins grands de la moitié que ceux-ci. On y entretenait d'abord un petit feu pendant sept jours et sept nuits : le huitième jour on faisait un feu très ardent ; et il est à remarquer que les caisses de la petite porcelaine étaient déjà cuites à part, avant que d'entrer dans le fourneau ; aussi faut-il avouer que l'ancienne porcelaine avait bien plus de corps que la moderne. On observait encore une chose qui se néglige aujourd'hui : quand il n'y avait plus de feu dans le fourneau on ne démurait la porte qu'après dix

jours pour les grandes porcelaines et après cinq jours pour les petites. Maintenant on diffère à la vérité de quelques jours à ouvrir le fourneau, et à en retirer les grandes pièces, car sans cette précaution elles éclateraient ; mais pour ce qui est des petites, si le feu a été éteint à l'entrée de la nuit, on les retire dès le lendemain. Le dessin apparemment est d'épargner le bois pour une seconde fournée. Comme la porcelaine est brûlante, l'ouvrier qui la retire s'aide, pour la prendre, de longues écharpes pendues à son cou.

La cuisson des porcelaines est sujette à une foule d'accidents que toute l'habileté des ouvriers ne peut ni prévoir, ni prévenir. Il est rare qu'une fournée réussisse en entier ; il arrive même quelquefois qu'elle est entièrement perdue, et qu'en ouvrant le fourneau on trouve les porcelaines et les caisses réduites en une masse informe, aussi dure qu'un rocher. Un trop grand feu ou des caisses mal conditionnées suffisent pour ruiner tout l'ouvrage. Il est d'autant plus difficile de parvenir à régler le feu, que la nature inconstante du temps peut changer en un instant son action, la qualité du sujet sur lequel il agit, et celle du bois qui l'entretient. Le père d'Entrecolles rapporte qu'on vint un jour lui montrer une de ces pièces de porcelaine que les Chinois appellent *yao-pien* ou *transmutation*. Cette transmutation, ou nouvelle combinaison de substances, s'opère dans le fourneau, soit par le défaut, soit par l'excès de la chaleur, mêlés sans doute à beaucoup d'autres causes qu'il est difficile de deviner. Quelquefois il résulte de ces jeux du hasard des morceaux précieux par leur singularité ; tel était celui qu'on fit voir au missionnaire. L'ouvrier avait rempli son fourneau de porcelaines peintes en rouge soufflé : cent pièces furent totalement perdues. Mais dans cet amas informe de porcelaines à demi fondues et vitrifiées, on trouva un vase dont la matière avait l'œil, la transparence et toutes les qualités de l'agate. Si la dépense n'empêchait de multiplier des essais de ce genre, on

parviendrait peut-être au secret de ces transformations et à exécuter régulièrement ce que le hasard a produit une fois. C'est ainsi que les Chinois ont réussi à se procurer un de leurs vernis les plus éclatants, leur beau noir *ou-kin*, dont un caprice du fourneau leur avait offert le premier modèle.

Plaçons ici une observation importante. Il faut avoir soin que les porcelaines dont le vernis contient beaucoup de cendres de fougère soient cuites dans le lieu le plus tempéré du fourneau, c'est-à-dire ou après les trois premiers rangs de caisses qui forment la pile, ou vers la base de celle-ci, à la hauteur d'un pied ou d'un pied et demi. Si ces porcelaines étaient placées à l'extrémité supérieure de la pile, au haut du fourneau, où les flammes, en se recourbant, produisent la chaleur la plus vive, la cendre de fougère se fondrait précipitamment, et la couverte s'écoulerait le long de la porcelaine. Le même accident aurait lieu pour les porcelaines peintes du vernis rouge, du rouge soufflé, du vernis *long-tsiouen*, à raison de la grenaille de cuivre qui entre dans la composition de ces vernis, et qui ne résisterait point à l'action d'un feu trop violent. On cuit, au contraire, au haut du fourneau, les pièces de porcelaine qui ont reçu le p.645 vernis *tsoui-yeou* dont nous parlerons dans le paragraphe suivant.

Lorsque la porcelaine, après avoir reçu son vernis, a passé dans les grands fourneaux, souvent on la peint ou on la dore, et, pour fixer ces nouveaux ornements, on la cuit une seconde fois. Les fourneaux destinés à cette seconde cuisson sont beaucoup moins grands que les premiers. Les plus petits peuvent être exécutés en fer ; mais, plus communément, ils sont de terre comme les autres. Leur hauteur est de cinq à six pieds, sur trois ou quatre de largeur et de profondeur. On les construit de matériaux formés de la même pâte que les caisses à porcelaine ; ce sont des plaques en terre cuite, épaisses d'un demi-pouce, hautes d'un pied et larges d'un

pied et demi, posées de champ les unes au-dessus des autres et cimentées avec soin. La base du fourneau, élevée de terre d'un demi-pied, porte sur deux ou trois rangs de briques épaisses. Tout autour règne une petite enceinte de maçonnerie, au bas de laquelle on ménage trois ou quatre ouvertures qui tiennent lieu de soufflets pour animer le foyer. Cette enceinte laisse entre elle et le fourneau un espace vide d'un demi-pied, excepté en trois ou quatre endroits, qui restent pleins et massifs, pour servir comme d'arcs-boutants au fourneau.

On ne fait pas usage de caisses pour renfermer les porcelaines qu'on veut faire recuire. On les range par piles dans le fourneau en plaçant successivement, et par ordre de grandeur, les petites pièces dans les plus grandes. Mais il faut avoir l'attention d'empêcher que les porcelaines, ainsi emboîtées, ne se touchent par leurs côtés peints : ce seraient autant de pièces perdues. Quand l'inégalité des grandeurs ou la diversité des formes empêche cet emboîtement, on dispose les porcelaines par lits, qu'on élève les uns au-dessus des autres en les séparant par de larges plaques en terre cuite. Dès que le fourneau est ainsi rempli, on le couvre des mêmes matériaux dont on a formé ses parois. Les pièces de cette toiture sont disposées comme les tuiles, et fortement unies avec du mortier : on laisse seulement au haut une ouverture, qu'on ferme d'un tesson quelconque.

Aussitôt que tous les préparatifs sont faits, on allume un feu vif sous le fourneau ; l'espace vide que forme autour du foyer la petite enceinte de briques, est rempli de charbons ardents, et on les répand avec profusion jusque sur le toit. Quand le feu est dans toute son activité, on regarde de temps en temps par l'ouverture supérieure : lorsqu'on voit, jusqu'au fond du fourneau, toutes les pièces rouges et embrasées ; lorsque les couleurs, bien incorporées avec la porcelaine, ne laissent plus

apercevoir de saillie ni d'inégalité sur sa surface, on juge que les pièces ont atteint leur juste degré de cuisson, et l'on cesse le feu [1].

@

Porcelaine craquelée

A la Chine comme en Europe, dit M. Stanislas Julien, les amateurs de porcelaine recherchent avec avidité, et achètent à des prix exorbitants, les vases à fond blanc ou grisâtre dont l'émail est fendillé de mille manières, tantôt en dehors, tantôt en dehors et en dedans : c'est ce qu'on appelle des *vases craquelés.* Il arrive quelquefois, chez nous, que, dans une fournée de trois à quatre cents vases de porcelaine, il s'en trouve un ou deux dont la couverte (l'émail) est en partie craquelée ; mais jusqu'ici, quoiqu'on connaisse bien la cause de la craquelure (elle tient à ce que l'émail n'a pas le même retrait que la pâte du vase), on n'avait pas encore pu la produire en grand et d'une manière infaillible sur toute une fournée.

Les Chinois la font par un procédé des plus simples ; le voici tel qu'il se trouve décrit dans l'ouvrage intitulé : *King-te-tchin-tao-lou* (liv. VI, fol. 7) :

Tchouï-khi ou vases craquelés

« Les vases de genre qui ont été fabriqués sous la dynastie des Song du sud (entre 1127 et 1278) sont d'une pâte grossière et dure ; ils sont épais et lourds. Il y en a d'un blanc de riz p.646 et d'un bleu clair. Pour obtenir la craquelure, on combine du hoa-chi (de la stéatite) avec la matière de l'émail. Après que le vase a été soumis à l'action du feu, l'émail se divise en un nombre infini de raies légères qui courent en tous sens (en formant une sorte de réseau continu), comme si le vase était fendu en mille pièces. On prend ensuite de l'encre

[1] Voyez Grosier, t. VII, p. 46 à 59.

grossière ou de la sanguine, et l'on en remplit les fentes du craquelé ; puis on essuie et l'on nettoie le vase. Il y a des vases ainsi fendillés sur le fond uni desquels on dessine des fleurs bleues. »

L'auteur de l'ouvrage précité nous apprend que l'on imite parfaitement ces anciens vases craquelés, à la manufacture impériale de King-te-tchin [1].

Porcelaines extraordinaires ou d'une exécution difficile

Les ouvriers chinois avaient autrefois le secret de faire une porcelaine très singulière : ils peignaient, sur les parois d'un vase, des poissons, des insectes ou d'autres animaux qu'on ne pouvait apercevoir que lorsque la porcelaine était remplie de quelque liqueur. Ce secret s'est perdu en partie ; voici cependant quelques-uns des procédés dont le souvenir s'est conservé. La porcelaine qu'on veut peindre de cette manière doit être très mince : lorsqu'elle est sèche, on applique la couleur un peu épaisse, non en dehors, selon la pratique ordinaire, mais en dedans et sur les côtés. On y peint communément des poissons, comme plus analogues avec l'eau dont on remplit le vase. Lorsque la couleur, qui est communément un bleu d'azur, a bien séché, on la recouvre d'une légère couche d'une espèce de colle faite de la terre même de la porcelaine. Cette couche serre l'azur, qui se trouve ainsi renfermé entre deux lames de pâte de porcelaine. Quand la couche est sèche, on jette de l'huile ou du vernis dans l'intérieur du vase, et quelque temps après on le met sur le moule et au tour. Comme cette pièce de porcelaine a reçu de la consistance et du corps par dedans, on la rend par dehors aussi mince qu'il est possible, sans cependant pénétrer jusqu'à la couleur ; ensuite on plonge dans l'huile le dehors

[1] Extrait des Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences, t. XXIV (séance du 21 juin 1847).

de la porcelaine et, lorsqu'elle est sèche, on la cuit dans le fourneau ordinaire. L'art de fabriquer ces vases exige des soins délicats et une dextérité que les Chinois n'ont peut-être plus aujourd'hui. Ils font néanmoins, de temps en temps, quelques tentatives pour retrouver le secret de cette peinture magique ; mais ils n'obtiennent que des succès très imparfaits. Cette porcelaine est connue sous le nom de *kia-tsin, azur mis en presse.*

On cite encore une autre espèce de porcelaine, que la difficulté de son exécution rend assez rare à la Chine même. Cette porcelaine a très peu de corps : les parois du vase sont minces, légères, transparentes, et la surface, tant en dedans qu'au dehors, est parfaitement unie. Cependant ses côtés extérieurs font voir des moulures, des cannelures et d'autres ornements qui produisent l'illusion du relief. Voici, dit-on, la manière dont on travaille cette porcelaine. Au sortir de dessus la roue, lorsque sa pâte est encore molle et flexible, on l'applique intérieurement sur un moule, qui porte l'empreinte en relief des ornements qu'on veut lui donner. Ces dessins s'impriment en dedans de la pièce, qu'on s'efforce ensuite d'amincir en dehors le plus qu'il est possible, en la travaillant avec le ciseau sur le tour. Si l'ouvrier a été assez adroit pour réussir, il donne le vernis à toute la porcelaine et la fait cuire dans le fourneau ordinaire.

Les magots, les grotesques, les figures d'animaux sont les sujets que les ouvriers chinois entreprennent avec le plus de succès. Ils exécutent des canards et des tortues si légères, qu'elles flottent sur l'eau. Le père d'Entrecolles parle d'un chat de porcelaine, parfaitement imité : on plaçait dans sa tête une lampe dont la flamme formait ses deux yeux et les rendait étincelants ; l'effet de cette figure était tel, que les rats, pendant la nuit, ne l'avaient pas plutôt aperçue qu'ils fuyaient épouvantés. p.647

Plusieurs causes concourent à rendre la belle porcelaine de la Chine très chère en Europe. Outre le gain considérable des marchands qui vont la chercher et celui que font sur eux leurs commissionnaires chinois, il est rare, comme nous l'avons observé, qu'une fournée réussisse complètement. Ces pertes, souvent réitérées, doivent être compensées par un surcroît de prix mis à tout ce qui sort des fournées qui suivent et qui sont plus heureuses. D'ailleurs, la porcelaine qu'on transporte en Europe est toujours faite d'après des modèles nouveaux, qu'il est plus difficile d'exécuter. Il suffit aussi qu'elle offre quelque défaut, pour que le marchand européen la rejette, et elle reste alors entre les mains de l'ouvrier chinois, qui ne peut s'en défaire, parce qu'elle n'est pas selon le goût de sa nation : d'où il résulte qu'il faut que les pièces que l'Européen emporte payent pour celles qu'il n'a point agréées.

Les Chinois partagent leur porcelaine en plusieurs classes, selon ses divers degrés de finesse et de beauté. Toute celle de la première classe est réservée pour l'empereur. Si quelques-uns de ces ouvrages passent dans le public, c'est qu'ils sont déparés par des taches et des imperfections qui les ont fait juger indignes d'être offerts au souverain. Parmi les porcelaines destinées pour l'empereur, il en est cependant d'une qualité inférieure ; mais celles-ci ne sont point pour son usage : on les réserve pour être distribuées en présents que prescrit l'étiquette. Il doit dès lors paraître assez douteux qu'on ait jamais vu en Europe la grande et belle porcelaine de la Chine : les missionnaires assurent du moins qu'on n'en vend pas de ce genre à Canton. Quant à la porcelaine de l'espèce moyenne et commune, elle est répandue avec profusion dans toutes les classes de la société. Elle orne les appartements, les bureaux, les toilettes, les tables, les buffets, les cuisines même. Toutes les personnes aisées boivent et mangent dans la porcelaine. Elle fournit la matière dont on façonne une foule de petits meubles ; on en fait des

urnes, des corbeilles, des vases pour les fleurs, de petites cuves pour les poissons dorés. Les architectes en recouvrent les élégantes toitures de certains bâtiments, et s'en servent quelquefois au lieu de marbre pour en incruster les édifices. On connaît, à la Chine, des tours très élevées [1] toutes revêtues de porcelaine [2].

@

Pyrotechnie chinoise

« La pyrotechnie, dit encore l'abbé Grosier, est un art que les Chinois ont poussé fort loin et dans lequel ils sont restés longtemps sans rivaux. A l'aide de leurs nombreuses espèces de poudre et des diverses substances qu'ils y mêlent, les artificiers chinois obtiennent les feux les plus vifs et les plus variés, des feux rouges, blancs, noirs, ou qui réunissent cinq couleurs à la fois ; des feux qui s'arrondissent en globes étincelants, d'autres qui ébranlent l'air par leurs détonations précipitées, d'autres encore qui mêlent l'éclat dont ils brillent à de longues et majestueuses ondulations de fumée, dans lesquelles ils se perdent.

Les représentations de fleurs et de fruits en feu, ornés de leurs couleurs naturelles, furent longtemps les pièces d'artifice qui étonnèrent le plus les spectateurs européens, lorsqu'ils étaient admis aux fêtes données par l'empereur. Le secret de la composition de ces fleurs était ignoré ; mais il nous a été révélé par le père d'Incarville, qui en a fait l'objet d'un mémoire particulier :

« La matière de ces fleurs, dit cet habile missionnaire, n'est autre chose que de la fonte de fer réduite en sable ; selon que ce sable de fer a passé par des tamis plus ou moins fins, les fleurs qu'il donne sont plus ou moins grandes. On fait ce

[1] Voyez plus haut, p. 62.
[2] Voy. Grosier, *Description de la Chine*, t. VII, p. 59 à 67.

sable avec de vieilles marmites cassées ou hors d'état de servir ; on les brise par morceaux de la largeur de la main, après quoi on les fait rougir à un feu de forge ; au sortir du feu, on les jette dans un baquet rempli d'eau fraîche, où on les laisse refroidir ; ainsi calcinés, on les réduit bien plus facilement en p.648 sable. On les casse premièrement en parcelles de la largeur d'un doigt. Il faut que l'enclume et Je marteau dont on se sert pour réduire ces parcelles en sable soient aussi de fonte, parce que l'acier aplatit les grains. Les angles des grains de sable doivent être vifs ; ce sont ces angles qui forment les fleurs. Quand, par la force du feu, le sable fond en l'air, il retombe en grains arrondis, percés et vides. »

Pour obtenir un feu brillant dans les fleurs, on doit choisir de la fonte dont le grelin soit fin. Le fer des environs de Pe-king est d'une texture grossière et donne des fleurs peu brillantes, qui tirent sur le rouge ; tandis que celui des provinces méridionales, qui est très fin, produit des fleurs blanches, brillantes et à six rayons. Le fer de Pe-king ne donne des fleurs qu'à quatre rayons. Outre cet avantage, le sable fait de fonte fine se conserve longtemps sans se rouiller ; celui de fonte grossière se rouille d'abord et ne peut plus servir à la production des fleurs.

Pour donner à ces fleurs les couleurs qui leur sont propres, on mêle au sable de fonte les matières convenables. L'orpiment, par exemple, donne les feux jaunes ; le camphre et la céruse les feux blancs ; l'indigo les feux bleus, le cinabre minéral les feux rouges. Cependant le missionnaire ne garantit pas ces deux dernières substances colorantes, dont il n'a pas vu et vérifié l'effet.

Chaque espèce de sable de fonte, selon qu'il est plus ou moins gros, produit des fleurs d'une forme différente, et d'après la ressemblance qu'elles ont avec certaines fleurs

naturelles, les Chinois leur en donnent les noms, comme de matricaire, de rose, d'œillet, de grenade, etc.

Lorsque la fonte de fer est pulvérisée, on la tamise pour la séparer selon ses différentes grosseurs. On la fait passer successivement par trois tamis de soie et trois tamis de crin, tous progressivement moins fins, moins serrés et plus clairs, en sorte que le dernier soit propre à laisser passer de gros son. On obtient ainsi six sortes de sable, qui doivent donner des fleurs plus ou moins larges. Cependant les artificiers de l'empereur ne distinguent que trois sortes de sable, le sable fin, le moyen et le gros sable. Le sable fin ou premier sable est de la grosseur de la petite cendrée dont nous nous servons pour tirer aux moineaux ; le moyen sable est comme du plomb à cailles, et le gros sable, comme du plomb à perdrix. Le missionnaire remarque que du gros sable, comme du plomb à lièvre, donnerait des fleurs plus larges et plus belles, mais qu'on n'en fait pas usage à la cour de l'empereur, parce qu'on y préfère que les fleurs s'élèvent davantage et ne soient pas si grandes.

Les Chinois ornent les scènes d'artifices d'animaux de toute espèce ; ils y représentent des lions, des tigres, des dragons, des serpents : souvent ils y joignent, comme décoration, des treilles chargées de pampres et de raisins. Ils excellent surtout dans l'imitation de ces raisins, lesquels, malgré le feu qui les pénètre, conservent la couleur qui leur est propre. La matière qu'ils emploient pour figurer ces fruits est une pâte composée de soufre réduit en poudre impalpable et de colle de farine. Il faut que cette pâte soit d'une consistance épaisse, ferme et solide. Les artificiers chinois, pour donner aux raisins une couleur plus foncée de violet pourpré, substituent à la colle de farine la chair des jujubes, qu'ils font cuire et dont ils retranchent la peau et le noyau.

> Cette même pâte leur sert également à former différents dessins, des devises, des inscriptions. On garnit les contours des dessins ou des lettres qu'on a tracées d'un double fil de fer, afin que la matière qu'on applique sur ces traits s'y maintienne facilement. Veulent-ils faire paraître des animaux en feu au milieu de leurs pièces d'artifice, ils préparent des tiges de gros mil, dont ils construisent la charpente intérieure de ces figures, comme nous façonnons des chevaux d'osier pour nos représentations théâtrales. Ils enduisent cette bâtisse d'argile ou terre grasse pour empêcher qu'elle ne brûle, et après en avoir ragréé toutes les parties, selon la forme qu'ils veulent lui donner, ils la recouvrent en entier d'une couche de la pâte de soufre et de colle de p.649 farine, à laquelle ils attachent un grand nombre de petites mèches ou étoupilles destinées à opérer la rapide communication du feu. Lorsque le simulacre est à ce point, ils collent sur toute sa surface un fort papier, qu'ils peignent ensuite des couleurs propres à l'animal représenté. Ces animaux en feu durent autant de temps qu'on le veut et proportionnellement à l'épaisseur de la couche de pâte de soufre dont on les a revêtus. Comme celle-ci n'est point sujette à couler, leurs formes ne s'altèrent point.
>
> La pyrotechnie chinoise a aussi ses pièces d'artifice destinées à courir sur les eaux, dont elle se plaît à embellir la surface, en la peuplant de cygnes et de canards en feu. Elle ne connaît point l'usage de nos soleils, de nos pots à feu, ni des étoiles dont nous ornons nos fusées [1].

On trouve dans le *Voyage en Chine* de Barrow la description d'une fête magnifique donnée à T'ching-te-fou (Je-ho), dans la Tartarie orientale, par l'empereur Khang-hi, fête qui fut terminée par un très beau feu d'artifice.

---

[1] *Description générale de la Chine*, par M. l'abbé Grosier, t. VII, p. 201 à 216.

« Parmi les différentes choses que j'admirai dans ce feu, dit lord Macartney, il y avait une caisse verte de cinq pieds carrés, qu'on éleva à cinquante ou soixante pieds de terre, au moyen d'une poulie. Le fond de cette caisse était construit de manière que, lorsqu'elle fut à cette hauteur, elle s'ouvrit tout à coup et il en sortit vingt à trente cordons, garnis de lanternes qui se déployèrent graduellement : il y en avait au moins cinq cents ; et toutes éclairaient et étaient superbement colorées par la flamme qui était dedans. Les lanternes étaient, je crois, de gaze ou de papier. Leur descente et leur déploiement se répétèrent plusieurs fois, et chaque fois elles offraient de nouvelles formes et de nouvelles couleurs. De chaque coté et à quelque distance de la grande caisse, il y en avait de petites qui s'ouvraient de la même manière et d'où il sortait un immense réseau de feu, avec des divisions de toute forme et de toute grandeur. Il y avait des sphères, des carrés, des hexagones, des octogones et des losanges ; les réseaux brillaient comme le cuivre bruni le plus éclatant, et dès que le moindre vent les agitait, il en sortait des flammes qui ressemblaient à des éclairs et réunissaient toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. Les feux d'artifice se terminèrent par un volcan, c'est-à-dire par une explosion générale de fusées, de serpenteaux, de pétards, de bombes et de grenades [1].

@

[1] *Voyage en Chine*, par J. Barrow, t. I, p. 346.

FÊTES RELIGIEUSES ET CIVILES DES CHINOIS

@

Voici, d'après l'almanach de 1850, publié à Canton par M. S. Wells-Williams [1], le tableau des fêtes religieuses et civiles, observées pendant l'année :

JANVIER

1. — 16e jour de la 11e lune. Fête solennelle de Kouan-yin. Kouan-yin est la vierge des Chinois, la divinité tutélaire des femmes. Son culte est presque universel à la Chine ; mais les bouddhistes ont pour cette idole une vénération particulière.

20. — 8e jour de la 12e lune, Ouverture des chasses impériales (Commémoration). Fête solennelle de Jou-lai-Bouddha (en sanscrit Tathâgata).

FÉVRIER

4. — 23e jour de la 12e lune. Fête du printemps. Elle est solennisée le même jour dans toutes les provinces de l'empire. Le *tchi-fou*, ou premier magistrat du département, sort le matin de son palais ; il est couronné de fleurs, porté dans sa chaise au bruit de divers instruments et précédé d'une troupe nombreuse. Sa chaise est entourée ou suivie de plusieurs brancards ornés de riches tapis de soie, sur lesquels sont placées des figures qui représentent des personnages mythologiques. Toutes les rues sont tapissées et garnies de lanternes, et l'on y élève d'espace en espace des arcs de triomphe.

> On promène, dans cette cérémonie, p.650 un grand buffle de terre cuite et dont les cornes sont dorées : quarante hommes ont quelquefois beaucoup de peine à le porter. Un enfant le suit, ayant un pied chaussé et l'autre nu ; on le nomme l'esprit du travail et de la diligence. Il frappe sans cesse avec

[1] *An Anglo-Chinese Calendar for 1850*, Canton, 1850.

une verge ce simulacre de buffle, comme pour le faire avancer. Il est suivi de tous les laboureurs, armés de leurs instruments aratoires. Des masques, des comédiens ferment la marche, et donnent au peuple des spectacles plus ou moins grotesques.

Le gouverneur s'avance vers la porte orientale de la ville, comme s'il voulait *aller à la rencontre du printemps* (ying-t'chun), et de là il retourne à son palais, dans le même ordre. Lorsqu'il y est arrivé, on dépouille le buffle de tous ses ornements ; on tire de son ventre un nombre prodigieux de petits buffles d'argile, et on les distribue à tout le peuple. On met en pièces le grand buffle et les morceaux en sont également distribués. Le gouverneur termine la cérémonie par un discours à la louange de l'agriculture et par une exhortation [1].

5. — 24e jour de la 12e lune. C'est le jour où le dieu du foyer (*Tsao-chin*), qui, dans l'intérieur de chaque maison, enregistre l'une après l'autre toutes les actions des hommes, bonnes ou mauvaises, monte au ciel, pour y en rendre un compte fidèle et véridique. Le nom de famille de ce dieu est Tchang, son nom propre Tan, et son nom d'honneur Tseu-kouo. On le représente ordinairement vêtu de rouge, comme une belle femme. Son épouse, nommée King-ki, lui a donné six filles, qui toutes se nomment Thsa [2].

Les tao-sse ont pour Tsao-chin une dévotion tout à fait exemplaire.

11. — 30e jour de la 12e lune. Descente des dieux sur la terre.

12. — 1er jour de la 1e lune. Fête du premier jour de l'an.

« C'est une fête que les Chinois célèbrent avec appareil et qui produit un grand mouvement dans tout l'empire. Elle commence dès la veille, dernier jour du douzième mois.

---

[1] Grosier, *Description de la Chine*, tome V, p. 383 et 384.

[2] Voyez le *Livre des récompenses et des peines*, traduit du chinois par M. Stanislas Julien, p. 17.

Toutes les affaires, tant du gouvernement que de la nation, sont suspendues. Les tribunaux sont fermés dix jours à l'avance, le service des postes est interrompu, tous les travaux cessent dans les ateliers. Dès le grand malin, une foule immense assiège les temples : on accomplit les rites sacrés. Les mandarins inférieurs vont saluer leurs supérieurs ; les enfants rendent le même devoir à leurs pères, les domestiques à leurs maîtres. Toutes les familles s'assemblent le soir, et terminent leurs mutuels compliments de congratulation par un grand repas [1].

« Pendant les deux ou trois jours qui suivent, on ne s'occupe que de jeux, de festins, de spectacles. Chacun revêt son plus riche habit. On visite ses voisins, ses amis, ses protecteurs ; on se félicite, on s'accable de protestations d'amitié, on se fait réciproquement des dons et des cadeaux. Rien à cet égard, disent les missionnaires, ne ressemble mieux à nos visites du jour de l'an et à nos étrennes. Comme chez nous, on consacre les derniers jours de l'année qui finit à régler les comptes arriérés.»

13. — 2e jour de la 1e lune. Fête de Tchi-ta, célèbre guerrier, mis au rang des dieux.

17. — 6e jour de la 1e lune. Fête de Ting-kouang. Elle a été instituée par les bouddhistes.

18. — 7e jour de la 1e lune. Naissance de l'homme (Jin-jï). On a cru voir dans l'institution de cette fête une tradition altérée, un souvenir confus de la création du monde et de la célébration du sabbat.

20. — 9e jour de la 1e lune. Nativité de Yu-hoang-chang-ti. C'est une divinité des tao-sse.

21. — 10e jour de la 1e lune. Fête des cinq Lares ou dieux domestiques. Comme gardiens de chaque maison et de chaque famille,

---

[1] Grosier, *Description de la Chine*, tome V, p. 385.

on leur fait des offrandes et on implore leur protection. — On renouvelle cette cérémonie le p.651 dixième jour des quatre mois suivants.

26. — 15e jour de la 1e lune. Fête des lanternes.

> « C'est la plus brillante des fêtes chinoises, dit l'abbé Grosier, celle qui est célébrée avec le plus d'ivresse, de pompe et de dépenses. Elle est fixée comme on le voit, au quinzième jour du premier mois ; mais elle commence dès le 13 au soir et ne finit que dans la nuit du 16 au 17. Elle est générale dans tout l'empire ; et l'on peut dire que, pendant ces trois ou quatre nuits, toute la Chine est en feu. Les villes, les villages, les rivages de la mer, les bords des chemins et des rivières sont garnis d'une multitude innombrable de lanternes de toutes les grandeurs et de toutes les formes. Les villes, les rues, les places publiques, les façades, les cours des palais en sont ornées ; on en voit aux portes et aux fenêtres des maisons les plus pauvres. Tous les ports de mer sont illuminés par celles qu'on suspend aux mâts et aux agrès des jonques et des sommes chinoises. On allume peut-être dans cette fête plus de deux cents millions de lanternes. Les Chinois opulents rivalisent de magnificence dans ce genre d'illumination et se piquent de suspendre devant leur maison les plus belles lanternes ; celles que font faire les grands mandarins, les vice-rois et l'empereur même sont d'un travail si recherché, que chacune d'elles coûte quelquefois jusqu'à quatre et cinq mille francs. On en construit de si vastes, qu'elles forment des salles de vingt à trente pieds de diamètre, où l'on pourrait manger, coucher, recevoir des visites et représenter des comédies. On y donne en effet, par l'artifice de gens qui s'y cachent, plusieurs spectacles pour l'amusement du peuple. « Ils y font paraître, dit le père Duhalde, des ombres qui représentent des princes et des princesses, des soldats, des bouffons et d'autres personnages, dont les gestes sont si conformes aux paroles de ceux qui les

font mouvoir, qu'on croirait véritablement les entendre parler. » Quelques-unes de ces lanternes reproduisent aussi toutes les merveilles de nos lanternes magiques, autre invention joyeuse que nous devons peut-être aux Chinois.

Outre ces lanternes monstrueuses qui sont en petit nombre, une infinité d'autres se font remarquer par leur élégante structure et la richesse de leurs ornements. La plupart sont de forme hexagone, composées de six panneaux de quatre pieds de haut sur un pied et demi de large, encadrés dans des bois peints, vernis ou dorés. Le panneau est formé d'une toile de soie fine et transparente, sur laquelle on a peint des fleurs, des rochers, des animaux et quelquefois des figures humaines. Les couleurs employées dans ces peintures sont d'une vivacité admirable, et reçoivent un nouvel éclat par le grand nombre de lampes ou de bougies allumées dans l'intérieur de ces machines. Les six angles sont ordinairement surmontés de figures sculptées et dorées, qui forment le couronnement de la lanterne : on suspend tout autour des banderoles de satin de toutes les couleurs, qui retombent avec grâce le long de ces mêmes angles, sans rien dérober de la lumière ni des six tableaux.

Ces lanternes sont aussi variées par leurs formes que par la matière qu'on emploie pour les faire. Les unes sont triangulaires, carrées, cylindriques, en boules, pyramidales ; on donne aux autres, suivant un missionnaire, la forme de vases, de fleurs, de fruits, de poissons, de barques, etc. On en construit de toutes les dimensions, en soie, en gaze, en corne peinte, en nacre, en verre, en écailles transparentes d'huîtres, en papier fin. Le travail fini et délicat qu'on remarque dans un grand nombre de ces lanternes, contribue surtout à les rendre d'un très grand prix.

Toutes les merveilles de la pyrotechnie se joignent à celles de l'illumination, pour donner le plus grand éclat à ces fêtes de

nuit. Il n'est pas de Chinois aisé qui ne prépare quelque pièce d'artifice ; tous tirent au moins des fusées ; et de toutes parts des gerbes, des flots d'étoiles et des pluies de feu éclairent et embrasent l'atmosphère.

Il est plus facile de décrire cette fête singulière, continue l'abbé Grosier, que d'en assigner la date et l'origine. Les auteurs chinois citent des p.652 faits et des anecdotes anciennes pour en expliquer l'institution ; mais les histoires qu'ils racontent ont tellement l'air de fables, que nous nous dispensons de les rapporter. Il est plus vraisemblable de supposer que cette fête nocturne avait quelque rapport avec l'ancien culte religieux de la nation [1]. »

MARS

2. — 19e jour de la 1e lune. Naissance de Tchang-tchun, célèbre médecin, dont les tao-sse ont fait un dieu. Depuis le matin jusqu'au soir, la châsse de Tchang-tchun est exposée dans toutes les boutiques des médecins.

4. — 21e jour de la 1e lune. — On place derrière la porte de chaque appartement deux images représentant chacune un enfant. (Cérémonie propitiatoire.)

15. — 2e jour de la 2e lune. Nativité des dieux domestiques. Pendant tout le jour de la fête, on représente des drames, des comédies sur les places et dans les rues ; à l'approche de la nuit, on tire des feux d'artifice.

16. — 3e jour de la 2e lune. Naissance de Wên-tchang ti-kiun, ou du dieu de la littérature. On place son image dans les temples de Confucius, dans les académies et les amphithéâtres des concours. Les lettrés lui rendent une espèce de culte.

19. — 6e jour de la 2e lune. Nativité de Tong-hoa ti-kiun ou du

---

[1] Grosier, *Description de la Chine*, tome V, p. 386, 387, 388 et 389.

souverain de la fleur orientale, dieu des tao-sse. Il figure dans le drame intitulé : le Songe de Liu-thong-pin. (Voyez plus haut, p.427.)

26. — 13e jour de la 2e lune. Naissance de Hong-ching, dieu de la mer du Sud. Son culte ne subsiste guère que dans la province de Canton, où on le célèbre avec beaucoup de pompe et de magnificence.

28. — 15e jour de la 2e lune. Naissance de Lao-kiun. Lao-kiun ou Lao-tseu, contemporain de Confucius, est, comme on l'a vu dans le premier volume de cet ouvrage (p.112), le fondateur de la secte des tao-sse ou *docteurs de la raison*. Cette secte a beaucoup de dogmes communs avec les lettrés ; seulement comme l'observe M. Abel-Rémusat, l'existence individuelle des génies et des démons indépendants des parties de la nature auxquelles ils président y est mieux reconnue. Ce culte a dégénéré en polythéisme et en idolâtrie par l'ignorance de ceux qui l'admettent. Les prêtres et les prêtresses, voués au célibat, pratiquent la magie, l'astrologie, la nécromancie et mille autres superstitions ridicules [1].

AVRIL

1. — 19e jour de la 2e lune. Nativité de Kouan-yin ou de la Vierge. On a déjà parlé de cette déesse.

5. — 23e jour de la 2e lune. Fête des morts ou Tsing-ming.

Le Tsing-ming commence cent cinq jours après le solstice d'hiver, vers le temps où le soleil entre dans le seizième degré du Bélier, c'est-à-dire le 5 avril. C'est l'époque à laquelle chacun va sur le tombeau de ses parents accomplir les devoirs prescrits par les rites. On commence par arracher les herbes et les broussailles qui environnent le monument ; après quoi on renouvelle les marques de respect, de reconnaissance et de douleur, dans les mêmes formes qu'au moment même des obsèques ; puis on dépose sur le tombeau du vin et des viandes, qui ensuite forment le repas des assistants. On élève quelquefois dans les cimetières des autels, où les prêtres de Bouddha

[1] *Nouveaux mélanges asiatiques*, t. I, p. 38.

récitent l'office des morts. Les tao-sse y ont aussi des autels.

7. — 25e jour de la 2e lune. Naissance du Hiouen-thien-ching-fou. C'est le père du souverain des enfers, selon les tao-sse.

14. — Fête du Hiouen-thièn chang-ti ou dieu des enfers. C'est le Pluton des Chinois et la seconde divinité des *docteurs de la raison.*

C'est aussi vers cette époque qu'a lieu la fameuse cérémonie du labourage [1], où l'empereur, après avoir p.653 jeûné trois jours, sacrifie au Chang-ti, en le suppliant d'accorder à son peuple une heureuse année et conduit ensuite lui-même la charrue, suivi des princes du sang et des ministres, qui ensemencent les sillons derrière lui. D'après les règlements établis par la cour des rites, l'empereur doit tracer trois sillons, les princes cinq et les ministres neuf.

26. — 16e jour de la 3e lune. Naissance de I-ling-taï-ti. C'est un médecin célèbre, auquel les malades offrent des vœux et des prières.

29. — 18e jour de la 3e lune. Fête de la déesse de la terre.

MAI

1. — 20e jour de la 3e lune. Fête de la mère des enfants, Tseu-sun-niang-niang. Les Chinois qui n'ont pas d'enfants et qui en désirent, lui offrent des sacrifices.

4. — 23e jour de la 3e lune. Fête de la reine du ciel. Comme elle est originaire du Fŏ-kien, son culte s'est affermi dans cette province, où la reine du ciel a beaucoup de temples. Elle est devenue la déesse des matelots.

19. — 8e jour de la 4e lune. Fête du Bouddha Çakya-mouni [2].

25. — 14e jour de la 2e lune. Fête de Liu-thong-pin. (Voyez plus haut, pages 427-431, l'analyse du drame tao- sse intitulé : le Songe de

---

[1] M. G. Pauthier a traduit du *Taï-thsing-hoeï-tien* le cérémonial usité dans cette fête. (Voyez plus haut, p. 274 et 275.)

[2] Voyez l'intéressant ouvrage intitulé : Rgya-tch'er-rolpa, ou Développement des jeux, contenant l'histoire du Bouddha Cakya-Mouni, traduit sur la version tibétaine, et revu sur l'original sanscrit, par Ph. Ed. Foucaux ; Paris, 1848, 1 vol. in-4°.

Liu-thong-pin.)

28. — 17e jour de la 4e lune. Naissance de Kin-hoa-fou-jin. C'est une sainte que les femmes invoquent avec beaucoup de foi et de piété, quand leurs enfants se trouvent atteints de la petite vérole.

29. — 18e jour de la 4e lune. Fête de Hoa-to, médecin fameux, dont il est parlé dans le roman intitulé : San-koue-tchi (Histoire des trois royaumes). Hoa-to reçut les honneurs divins, peu de temps après sa mort. Il est invoqué par les malades.

31. — 20e jour de la 4e lune. C'est un jour consacré à la patronne des aveugles, que les Chinois appellent *Yen-kouang-ching-mou* (*la sainte mère aux yeux brillants et pleins de feu*). On sait que les maladies des yeux sont très communes à la Chine. La patronne des aveugles est invoquée par les malades.

JUIN

4. — 28e jour de la 4e lune. Fête de Yŏ-wang ou du dieu de la médecine. C'est l'Esculape de la mythologie chinoise. On croit qu'il rendit la vie à un mort.

14. — 5e jour de la 5e lune. Joutes sur l'eau. C'est un grand divertissement dans les provinces maritimes. On y voit des bateaux d'une forme singulière, très longs, très étroits et qu'on appelle *long-tchouen*, à cause de la ressemblance qu'ils ont avec les dragons (*long*). Ces barques sont conduites par quarante, soixante et quelquefois quatre-vingts matelots qui rivalisent avec les autres bateliers. Les fêtes nautiques sont presque toujours troublées par des accidents funestes.

JUILLET

14. — 6e jour de la 6e lune. C'est le jour où l'on expose tous les vêtements à l'air.

21. — 13e jour de la 6e lune. Fête de Long-wang ou du roi des dragons. C'est la fête de tous les mariniers, qui honorent particulièrement le roi des dragons. Le 13e jour de la 6e lune est aussi

consacré au patron des charpentiers et des maçons.

24. — 16e jour de la 6e lune. Naissance de Wang-ling, célèbre ministre, dont on a fait l'apothéose.

27. — 19e jour de la 6e lune. Assomption de Kouan-yin ou de la Vierge.

31. — 23e jour de la 6e lune. Nativité du dieu du feu. C'est un jour de spectacles. On élève dans toutes les rues des théâtres où l'on joue la comédie. Le public assiste à ces représentations.

AOÛT

8. — 1er jour de la 7e lune. C'est encore un jour consacré aux mânes. On brûle du papier, on récite des prières et l'on fait des libations. p.654

14. — 7e jour de la 7e lune. — Les déesses des sept palais descendent sur la terre. Elles attirent généralement les hommages des femmes.

29. — 22e jour de la 7e lune. Fête du Tseng-fou-tsaï-chin ou du dieu des richesses. C'est le Plutus des Chinois. (Voyez plus haut, p. 434, l'analyse de la comédie intitulée *l'Avare*.)

31. — 24e jour de la 7e lune. C'est le jour où, dans chaque ville de la Chine, les magistrats, plus superstitieux que religieux, offrent un sacrifice au dieu protecteur de la ville.

SEPTEMBRE

5. — 30e jour de la 7e lune. Fête de Ti-tsang wang-ching, bouddhiste déifié. On lui rend un culte pour obtenir la rémission de ses péchés.

6. — 1er jour de la 8e lune. Fête des moissons.

« Elle a lieu après toutes les récoltes, dit l'abbé Grosier, et a été instituée pour célébrer, par des actions de grâce et des réjouissances publiques, la constante fécondité de la terre et la fin des travaux de

l'année. Cette fête dure depuis le 1er jusqu'au 16e jour de la lune, c'est-à-dire plus de quinze jours, pendant lesquels on fréquente les miao (temples), et l'on mêle à la joie des festins l'amusement qu'offrent de toutes parts des représentations de comédies. Dans tontes les villes, et de distance en distance dans les campagnes, surtout dans le voisinage des grands miao, sont des théâtres en plein air, fixes et solidement construits. Tous les chemins sont alors couverts d'une foule d'habitants des campagnes qui sortent de leurs villages pour assister aux comédies [1]. »

7. — 2e jour de la 8e lune. Fête consacrée aux dieux de l'agriculture.

8. — 3e jour de la 8e lune. Fête du Sse-ming-tsao-kiun ou du souverain qui commande au dieu du foyer (tsao-chin).

10. — 5e jour de la 8e lune. Fête de Loui-ching ou du dieu du tonnerre.

OCTOBRE

Du 5 au 13. — Depuis le 1er jusqu'au 9e jour de la 9e lune, les neuf dieux de la grande Ourse descendent sur la terre et reçoivent les hommages des tao-sse.

13. — 9e jour de la 9e lune. On visite les sépultures, comme pendant le tsing-ming ; les enfants lancent des cerf-volants.

C'est aussi l'époque où l'impératrice jeûne, se purifie et offre un sacrifice à l'esprit des vers à soie. Elle se rend dans un jardin et cueille elle-même des feuilles de mûrier.

Cette cérémonie, qui est fort ancienne, peut être regardée comme la contre-partie de la cérémonie du labourage.

NOVEMBRE

4. — 1er jour de la 10e lune. Fête de Tong-hoang-ta-ti. C'est une

---

[1] Grosier, *Description de la Chine*, t. V, p. 390 et 391.

divinité des tao-sse.

18. — 15e jour de la 10e lune. Fête de Theou-chin-liu-sse. C'est le dieu qui préside à la petite vérole. Sa statue est dans tous les temples.

30. — 27e jour de la 10e lune. C'est le jour où les dieux qui président aux cinq montagnes sacrées reçoivent les hommages des Chinois. Les cinq montagnes sacrées sont : 1° la montagne de l'Est ou le Thaï-chan, dans la province de Chan-tong ; 2° la montagne du Sud ou le Heng-chan, dans la province de Hou-kouang ; 3° la montagne de l'Ouest ou le Hoa-chan, dans la province de Chen-si ; 4° la montagne du Nord ou le Heng-chan, dans la province de Chan-si ; 5° la montagne du milieu, ou le Song-chan, dans la province de Ho-nan.

DÉCEMBRE

17. 4e jour de la 11e lune. Naissance de Confucius. Il reçoit les hommages des officiers du gouvernement dans les temples qui lui sont consacrés.

20. — 17e jour de la 11e lune. Fête du Bouddha vivant.

@

JEUX DES CHINOIS

@

Jeu des échecs

p.655 Les Chinois connaissent les échecs depuis un temps immémorial. L'échiquier, dont ils se servent est, comme le nôtre, composé de soixante-quatre cases ; mais elles ne sont pas, de même que chez nous, alternativement noires et blanches : elles sont toutes de la même couleur, et des raies seules les distinguent les unes des autres. Voici, d'après M. Joseph Lavallée, à qui M. Stanislas Julien, de l'Institut, avait fourni plusieurs renseignements, la description exacte d'un échiquier chinois. Cette description se trouve dans le *Palamède* du 15 décembre 1842.

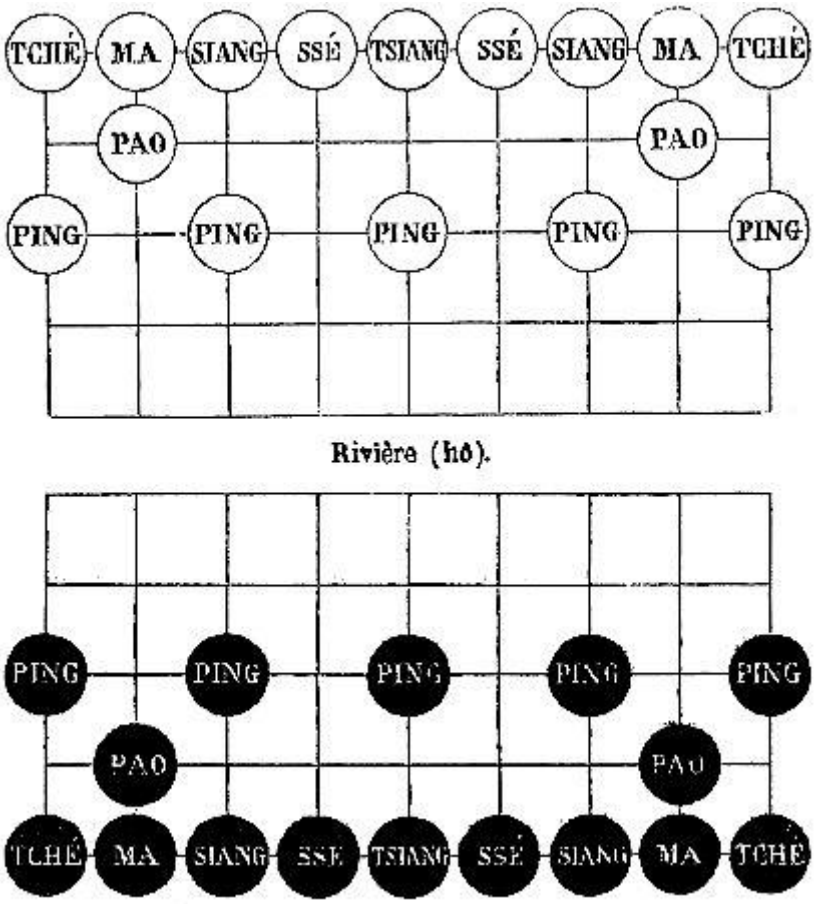

« L'échiquier chinois, dit M. Joseph Lavallée, est traversé d'un côté à l'autre, par une bande de la largeur d'une rangée de cases. Cette bande s'appelle *ho* (rivière) ; elle partage

l'échiquier en deux camps de trente-deux cases chacun. Le plus souvent les pièces sont simplement des disques d'ivoire ou de bois, sur chacun desquels est tracé le caractère qui indique son nom. Elles sont de deux couleurs ; ordinairement les unes sont noires et les autres rouges. Elles ne se placent pas sur le centre de la case, mais au point d'intersection des lignes qui circonscrivent les cases ; en sorte que, bien que l'échiquier n'ait que huit cases de largeur, chaque rangée peut cependant contenir p.656 neuf pièces. Les lignes qui divisent l'échiquier parallèlement à la rivière, y compris les deux bords de celle-ci, sont au nombre de dix, ce qui donne sur l'échiquier chinois quatre-vingt-dix positions.

Le gain de la partie consiste à mettre en prise, sans qu'il puisse échapper, le général adverse, le tsiang, qui correspond au roi du jeu européen. Lorsqu'il est échec, il faut qu'il change de case ou qu'il couvre l'échec à l'aide d'une autre pièce. Le tsiang se place à la première intersection de la ligne du milieu. Ensuite vient le lettré ou ministre *sse*, qui remplace la dame de notre jeu, avec cette différence toutefois que chez nous la dame est unique, tandis que le sse est double. L'un se place à droite, l'autre à gauche du tsiang ; à coté de chaque ministre se tient un éléphant, *siang*. C'est notre *fou* français, le *bishop* anglais, etc. Ensuite vient le cheval *ma*. Aux deux extrémités de la ligne sont les chars *tche* qui font à peu près l'office de nos tours.

Sur la seconde ligne, devant chaque cheval, se tient un *pao* (canon). Le pao peut sauter par-dessus les autres pièces. Sa marche a même cela de particulier, que pour qu'il attaque une autre pièce, Il faut qu'entre le pao et celle qu'il attaque il s'en trouve une troisième qui, comme on dit, lui sert d'affût. Au reste, ce peut aussi bien être une pièce de l'adversaire qu'une de la couleur du canon. Mais quand le pao n'a pas d'affût, il ne peut pas frapper. Ainsi le tsiang qui, couvert par une pièce de son jeu, est attaqué par un canon, se débarrasse de son

attaque en se mettant à découvert ; car, de cette manière, il prive le pao de son affût.

Cinq fantassins ou pions (*ping*) occupent les intersections impaires de la troisième ligne. En sorte qu'il n'y a de ping ni devant les ministres ni devant les canons.

Parmi les pièces, il en est qui sont destinées à la défense et qui ne peuvent traverser la rivière ; ce sont les chars (*tche*), les canons (pao) [1] et le général (tsiang).

Le pion, qu'on appelle le plus souvent ping (fantassin), mais aussi quelquefois *jin* (homme), ne fait qu'un pas. Il attaque à droite et à gauche, traverse la rivière dans sa largeur et avance ou recule [2], sans laisser de trace de son passage.

Le cheval peut sortir et passer la rivière. La traversée de la rivière est comptée pour un pas [3].

Cerfs-volants

« Suivant l'Encyclopédie chinoise *Khe-tchi-king-youen* (liv. LX, fol. 8), dit M. Stanislas Julien, la tradition attribue l'invention des cerfs-volants au célèbre général chinois Han-sin, qui vivait l'an 206 avant Jésus-Christ. Ce ne fut que plusieurs siècles plus tard que l'on songea à les faire servir à l'amusement des enfants.

Ce général (dit l'ouvrage intitulé *Tching-tchaï-tsa-ki*) convint avec Tchin-y qu'il entrerait par le centre même de la ville qu'il assiégeait ; mais comme il ignorait la distance qui séparait son camp du palais Weï-yang-kong, où il voulait pénétrer par un chemin souterrain, il fit construire un grand cerf-volant qu'il lança, par un vent favorable, dans la même direction (en

[1] D'après Grosier, les chars et les canons peuvent traverser la rivière.
[2] D'après Grosier, le pion ne recule jamais.
[3] Voyez le *Palamède*, Revue mensuelle des échecs et autres jeux, 15 décembre 1842, 2e série, p. 281 et 282 (article de M. Joseph Lavallée).

tenant compte sans doute, de la longueur de la corde et de la courbe qu'elle décrivait).

Dans la troisième année de la période Thaï-thsing, du règne de l'empereur Wou-ti, de la dynastie des Liang (l'an 549 de Jésus-Christ), Heou-king assiégeait la ville de King-thaï. Comme les habitants de la ville ne pouvaient faire connaître au loin leur position critique, ils construisirent, en papier, un grand nombre de cerfs-volants, et les lancèrent pour demander du secours au dehors.

Heou-king, les voyant s'élever dans les airs, consulta ses officiers :

— Partout où arriveront ces cerfs-volants, dit l'un d'eux, nommé Wang-weï, ils donneront des nouvelles des assiégés et feront connaître leurs besoins [1]. »

« Les cerfs-volants chinois, dit l'abbé Grosier, l'emportent sur les nôtres par leur ingénieuse composition ; ils ont des formes plus variées, plus agréables, des couleurs plus riches et plus éclatantes. Tantôt ils offrent l'image d'un immortel qui s'élève majestueusement, porté sur un nuage ; tantôt ils représentent des oiseaux de proie, des dragons ailés, de brillants papillons, des animaux, des monstres [2].

Les dés, les cartes et les dominos sont connus des Chinois. Quelques savants ont pensé que Marco-Polo, à son retour de la Chine, apprit aux Vénitiens l'usage des cartes et que ceux-ci les introduisirent dans le reste de l'Occident. Le sabot qu'on fouette avec des lanières, la toupie, le petit palet, la boule, l'escarpolette, la balançoire, font à la Chine l'amusement de l'enfance et de l'adolescence.

@

---

[1] Notice sur l'emploi militaire des cerfs-volants, par M. Stanislas Julien. (Extrait des Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences, tome XXIV, p. 13.)

[2] Voyez Grosier, *Description générale de la Chine*, tome V, p. 422.